This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

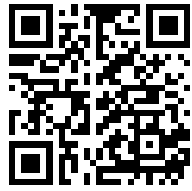

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 705,203 DUPL

Digitized by Google

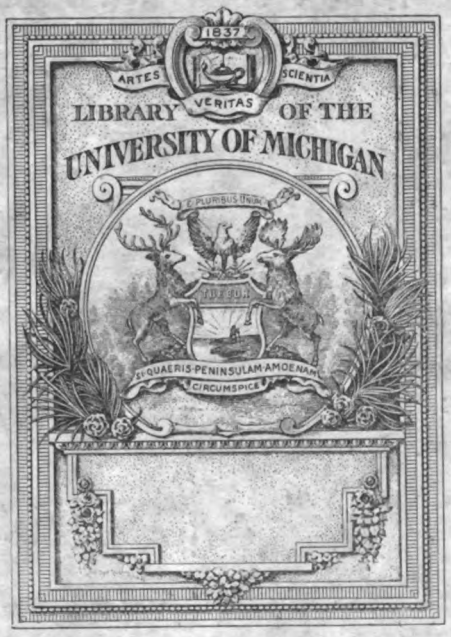

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

840.6
R46
c 9

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Digitized by Google

IMPRIMERIE L. TOINON ET Cᵉ, A SAINT-GERMAIN.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

PREMIÈRE ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

1866

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27. — 2e vol. — 7 Juillet — 1866.

Sommaire : 138. TISCHENDORF, Apocalypses apocryphes. — 139. CHRIST, Avienus et les plus anciens renseignements sur l'Ibérie. — 140. ARNASON, Légendes islandaises. — 141. DE VILLERMONT, Ernest de Mansfeldt.

138. — Apocalypses apocryphæ, etc. Ed. C. Tischendorf, Lipsiæ, 1866. (Paris, libr. A. Franck.)

Aux deux volumes publiés précédemment sur les apocryphes du Nouveau Testament, M. C. Tischendorf vient d'en ajouter un troisième. Ce dernier volume contient, en sus de quelques suppléments aux deux premiers, sept pièces principales dont quatre apocalypses et trois récits de la mort de la sainte Vierge. Les apocalypses se suivent sous les noms de Moyse, d'Esdras, de Paul, et de Jean. Elles occupent la première moitié du volume. A leur suite se placent les trois récits que je viens d'indiquer. Le premier est écrit en grec, et attribué à saint Jean l'évangéliste. Les deux autres sont en latin, l'un sous le nom de Joseph d'Arimathie, l'autre sous le nom de Méliton, évêque de Sardes au IIe siècle.

La plupart de ces pièces étaient inédites, et nous devons des remercîments à celui qui les a recueillies, collationnées, et données au public dans une édition soignée.

Ce n'est pas que toutes ces pièces soient d'une égale importance. Des quatre apocalypses, il y en a deux, la seconde et la quatrième, qui méritaient à peine les honneurs de l'impression. Ni la théologie, ni l'histoire, ni la littérature n'ont rien à y glaner. Celle d'Esdras est une pâle, et très-pâle imitation, d'un autre apocryphe connu sous le nom du IVe livre d'Esdras. Elle n'est remarquable que par l'audace de ses anachronismes. Esdras, supposé vivant sur la terre, intercède pour les chrétiens, comme s'il était postérieur à la prédication de l'évangile. Dans un ravissement, il visite le ciel et l'enfer. Dans le ciel il trouve déjà les apôtres et plusieurs autres personnages du Nouveau Testament. Dans les supplices, il aperçoit Hérode, le cruel meurtrier des enfants de Bethléem, et même l'antechrist des derniers temps, dont il trace un portrait assez grotesque. L'apocalypse de saint Jean est également dénuée d'intérêt. La composition en est plus sobre, plus régulière, mais d'une faiblesse extrême. Tout ce qu'on y lit sur la fin des temps a été dit ailleurs avec plus d'autorité et de vigueur.

Il importe peu de fixer la date de ces deux écrits, qu'on peut rapporter par conjecture au IVe ou au Ve siècle. Ils paraissent avoir été composés en Palestine. Celui qui porte le nom d'Esdras n'est même, selon les apparences, qu'une traduction faite sur un texte araméen. On y trouve des phrases vides de sens, et des locutions vicieuses qui semblent être le fait d'un traducteur plutôt que d'un copiste. Ces mots (p. 24) « τὸν προφήτην Ἐσδρὰμ ἄφησον » en sont un exemple. Le nom du

157910

Digitized by Google

prophète devait être au vocatif dans l'original, et au verbe ἄφησον devait répondre un verbe imposant l'ordre de jeûner, de se retirer à l'écart pour prier, et se préparer aux communications divines. Le temps de cette préparation est ici de soixante-dix semaines ; deux lignes plus bas, il est de deux fois soixante semaines. A la page 30, Esdras voit la prison des vents « τοῦ ἀέρος τὴν κόλασιν. » Serait-ce une simple consonnance qui aurait fait rendre le mot כלא par un terme aussi impropre que κόλασιν ?

L'apocalypse de Moyse annonce du moins quelques prétentions littéraires. Elle peut servir d'ailleurs a éclaircir quelques traditions juives. C'est l'œuvre d'un chrétien judaïsant qui a voulu raconter la chute de nos premiers parents, et leur mort, qui en fut le châtiment. On y remarque en quelques endroits de l'embarras, de l'obscurité, et même un désaccord assez choquant, qui indique un travail de seconde main, fait, si je ne me trompe, sur un original araméen. La rédaction grecque n'est pas antérieure à la fin du IVe siècle. Je le conclus de la doxologie par laquelle le livre se termine. On y donne au Saint-Esprit les titres de « ἀναρχον καὶ ζωοποιόν, » expressions dirigées contre l'hérésie de Macédonius, qui troubla l'Église à cette époque, et fut condamnée par le concile de Constantinople, en l'an 381.

Parmi les fables racontées dans ce livre, la plus remarquable est l'allégorie de cette huile de la miséricorde que Seth va demander aux portes du paradis terrestre pour en oindre son père mourant. Pour avoir le vrai sens de cette allégorie, il faut la rapprocher surtout du texte de saint Jacques, v, 14.

L'apocalypse de Paul, éditée par M. Tischendorf, diffère de celle dont les anciens ont parlé comme d'un livre gnostique. Sozomène est le premier auteur connu qui fasse mention de la nôtre. Car saint Augustin lui-même n'a pu la lire sous sa forme actuelle, qui suppose le nestorianisme déjà répandu et condamné.

Le livre, tel que nous l'avons, ne peut donc appartenir à une époque plus reculée que le milieu du Ve siècle.

Il est vrai qu'il en existe une récension syriaque, en honneur parmi les Nestoriens (v. Assemani, bibl. or., t. III, p. 608) et dont une traduction anglaise a été publiée tout récemment. Mais cette récension syriaque, qui diffère notablement du texte grec, est encore plus moderne, quoiqu'elle puisse aider à le corriger en un grand nombre de passages.

De la présence simultanée du même livre chez les Nestoriens, et chez leurs adversaires déclarés, il faut conclure que le fond appartient à une époque plus ancienne que la séparation de cette secte. Cet ancien original était, je crois, en syriaque. C'est ainsi que j'explique dans le grec certaines fautes manifestes tenant à l'ambiguïté d'un terme araméen. Les mots « שירא (schira) cantique, » et « שירא (scheiara) troupe » ont été confondus, p. 53. Le double sens du mot « חילא », qui signifie « miracle » et « armée, » a donné lieu à une grossière méprise, p. 66.

Personne du reste ne s'étonnera d'entendre parler d'un texte araméen, s'il fait attention aux caractères les plus saillants du livre. Car tous ils concourent à faire rechercher l'auteur parmi les chrétiens de la race d'Abraham. (Je suis bien aise

Digitized by Google

d'observer, puisque l'occasion s'en présente, que tous ces chrétiens judaïsants n'anathématisaient pas saint Paul.) Sur les quatre apocalypses réunies en ce volume, il s'en trouve donc trois qui sont d'origine judéo-chrétienne, palestinienne; elles ont été rédigées vers le IVe ou le Ve siècle sur des textes araméens. La quatrième, quoique composée en grec, appartient probablement au même pays. C'est une preuve sensible de l'activité littéraire qui régnait alors dans ces contrées, tant parmi les chrétiens orthodoxes que parmi les dissidents.

Si M. Tischendorf s'est fait illusion sur l'antiquité du texte grec de l'apocalypse de Paul, je doute qu'il ait été plus heureux dans ce qu'il dit de l'âge et de l'importance du livre dont il nous reste à parler.

Ce livre, attribué à saint Jean l'Evangéliste, est intitulé : « De dormitione Mariæ Virginis. » La trace la plus ancienne que nous ayons d'un récit de la mort de la sainte Vierge est le décret du pape Gélase qui range cet écrit au nombre des apocryphes. Mais rien ne prouve que la condamnation du pontife tombe précisément sur le texte qu'a découvert M. Tischendorf, plutôt que sur huit ou dix autres écrits qui existent ou qui ont existé sur le même sujet. Ce qui est certain pour moi, c'est que la rédaction grecque dont je parle n'est pas du IVe siècle, mais qu'elle est postérieure à la condamnation de Nestorius. La sainte Vierge y est désignée presque à chaque page par le terme « θεοτόκος » pur et simple, qui équivaut à son nom propre. Or, bien que ce terme se rencontre assez souvent dans les écrivains du IVe et même du IIIe siècle, il n'est devenu d'un emploi aussi usuel qu'après le concile d'Ephèse.

Plusieurs raisons m'inclinent à croire que ce texte, attribué à saint Jean l'Évangéliste, est plus moderne que le décret de Gélase. Le premier écrivain qui le cite sous le nom de saint Jean, et qui l'ait connu indubitablement, est un moine grec du XIIe siècle ou environ, nommé Épiphane. Encore n'en parle-t-il que pour le taxer d'erreur et le combattre. Les orateurs chrétiens des VIIe et VIIIe siècles, dont il nous reste plusieurs homélies sur ce sujet, Modeste, patriarche de Jérusalem[1], Jean de Thessalonique, saint André de Crète, saint Germain de Constantinople, saint Jean de Damas, ou l'ont complétement ignoré, ou ont affecté de n'en tenir aucun compte. Tout en exposant les mêmes faits, la plupart d'entre eux sont d'une sobriété de détails qui contraste avec la surabondance du récit pseudonyme, et ils avouent n'en savoir pas davantage. S'ils invoquent des textes écrits, c'est uniquement le passage de saint Denys l'Aréopagite (*De Div. nom.*, c. 3) et le récit de l'histoire eutymiaque, qui n'est connue que par la citation de saint Jean Damascène. Ceux même qui entrent dans de plus grands détails, comme Jean de Thessalonique, montrent bien par leurs divergences qu'ils ont puisé ailleurs que dans le récit qui fait la matière de notre examen.

Si les limites de la *Revue* le permettaient, je pourrais montrer d'ailleurs que ce récit, qu'on nous donne pour ancien, a été remanié deux ou trois fois; que sous sa forme primitive, il ne supposait point de miracle pour réunir les apôtres autour du lit de la Vierge mourante; que bien moins encore en faisait-il ressusciter

1. Le texte de Modeste, que M. Tischendorf indique comme inédit, a été imprimé en Italie au XVIIIe siècle, et reproduit par M. Migne, *Patrol. græca*, t. LXXXVI.

Digitized by Google

plusieurs pour la circonstance ; qu'il n'y était point question de Bethléem ni du voyage aérien de Bethléem à Jérusalem, etc.

Le texte copte, autant qu'il m'est permis d'en juger par les trop courts fragments qu'en a publiés Zoëga (*Catal. Cod. coptic.*, p. 223), est beaucoup plus ancien, et cependant il n'est pas antérieur au IVe siècle, puisqu'il insiste sur la consubstantialité du Père et du Fils.

Le texte latin désigné par la lettre B dans l'édition de M. Tischendorf est beaucoup plus simple que le grec, et toutefois je doute qu'il soit antérieur au VIe siècle. Je croirais volontiers qu'il a été composé après le décret du pape Gélase, dans le but d'élaguer les erreurs dogmatiques ou historiques qui avaient attiré la condamnation sur le récit antérieur, et que c'est ce récit, attribué à tort ou à raison à Leucius, qu'atteignait l'arrêt pontifical. Le préambule du nouveau récit, mis sur le compte de Méliton, parle en effet d'un récit antérieur semé d'erreurs, et qu'il est interdit de lire dans l'Église. Or, nous ne connaissons point d'autre interdiction que celle du pape déjà nommé. Quoi qu'il en soit, ce livre du faux Méliton était certainement connu dans l'Occident au VIe siècle, et saint Grégoire de Tours s'en est servi. La fête de l'Assomption de la Vierge se célébrait dès lors dans les Gaules, et, comme en Égypte, cet événement y était placé au mois de janvier, tandis que les Grecs n'ont commencé à célébrer cette fête que vers la fin du même siècle, et l'ont placée au 15 août, selon l'usage de l'Église romaine, qui depuis a prévalu partout.

Quant au dernier récit qui me reste à examiner, texte latin A, dans le volume de M. Tischendorf, je le crois beaucoup plus récent. L'histoire de la ceinture que la sainte Vierge, au moment de son transport au ciel, jette à l'apôtre saint Thomas en est la preuve. Cette ceinture a été vénérée à Constantinople depuis le Ve siècle, et plusieurs orateurs sacrés de la cité impériale en parlent dans leurs homélies, du VIIIe au Xe siècle. Toujours ils répètent que cette ceinture fut léguée par la Vierge à l'une de ses compagnes, et ils ignorent complétement la légende qui la fait tomber des airs, comme le manteau d'Élie. Cette fable est donc d'invention assez récente.

Les récensions arabe et syriaque ne doivent point m'occuper directement, puisqu'elles n'entrent point dans la publication dont j'ai voulu rendre compte. Je me borne donc à dire qu'elles sont sans contredit les plus récentes, comme elles sont aussi les plus absurdes.

Le culte public, loin de s'appuyer sur ces légendes, en a toujours paru indépendant. La légende était parfaitement inutile pour porter l'Église à rendre des honneurs publics à la mère du Sauveur. Et en ce qui touche au point délicat, la croyance à la résurrection de la Vierge et de son assomption au ciel en corps et en âme, outre que cette croyance n'est pas un article de foi, il importe de remarquer que le texte grec donné par le nouvel éditeur n'en parle même pas. Il fait tout simplement envoler vers le ciel l'âme de Marie, tandis que son corps, sa dépouille mortelle, τὸ ἅγιον λείψανον, est transporté par les anges dans le paradis terrestre. Comment donc ce texte qui contredit la croyance commune aurait-il contribué à la former ?

A. L. H.

Digitized by Google

139. — **Avien und die ältesten Nachrichten über Iberien** und die Westküste Europa's, von W. Christ. (*Mémoires de l'Académie de Munich*, I cl. XI, 1.) 1865. In-4°, 75 p. avec une carte. Paris, libr. A. Franck.

M. W. Christ, professeur à l'Université de Munich, a rassemblé avec beaucoup de soin et de critique les renseignements que l'on peut recueillir sur l'Ibérie et les côtes occidentales de l'Europe dans les auteurs anciens, jusqu'à la seconde guerre Punique exclusivement. Il a soumis à un examen particulièrement détaillé le fragment d'Avienus (*ora maritima*), qui contient, en 703 vers iambiques, la description des côtes de l'Ibérie et de la Gaule méridionale jusqu'à Marseille. Il fait remarquer qu'Avienus, qui écrivait sans doute au IVe siècle, ne cite aucun nom de lieu postérieur à la seconde guerre Punique, et il croit même retrouver dans plusieurs de ses données géographiques les traces d'Eratosthène. Une objection grave qui se présente tout d'abord, c'est qu'Avienus ne cite pas Eratosthène parmi les auteurs qu'il a suivis. Selon M. Christ, il ne l'a pas mentionné parce qu'il était trop connu. Cependant il nomme bien Salluste, Hérodote et Thucydide. D'ailleurs l'interprétation que M. Christ donne à certains passages où Strabon rapporte les opinions d'Eratosthène me semble souffrir des difficultés. Ainsi, au rapport de Strabon (p. 64), Eratosthène, en évaluant la longueur de la terre, comptait 3,000 stades pour la convexité occidentale de l'Europe, à partir des colonnes d'Hercule, et faisait encore entrer en ligne de compte, en sus de ces 3,000 stades, tous les promontoires de la côte occidentale jusqu'au promontoire *Cabaeum* et même les îles situées en face de ce promontoire, y compris l'île d'Ouxisama, qui était à trois journées de navigation du continent. Je ne vois pas trop sur quoi M. Christ s'appuie (pp. 47-48) pour évaluer à 2,000 stades les distances qu'Eratosthène ajoutait aux 3,000 stades de la convexité occidentale de l'Europe. Ce chiffre semble beaucoup trop faible, quand on songe que pour Eratosthène l'île d'Ouxisama était déjà à trois journées de navigation, c'est-à-dire à 3,000 stades du continent. Il me paraît bien difficile d'entendre les mots πρὸς τὴν κελτικήν de la *côte occidentale de l'Europe* (p. 52), dans le passage si controversé de Strabon (p. 148) : Je ne trouve pas dans les passages de Strabon (pp. 92-107) auxquels renvoie M. Christ, la preuve qu'Eratosthène ait désigné par ἡ κελτική le rivage occidental de l'Europe et par λιγυστική le rivage opposé de la Méditerranée. J'ai encore une chicane à faire à M. Christ. Dans le passage de Pline l'Ancien (IV, 104). *Timæus historicus a Britannia introrsum sex dierum navigatione abesse dicit insulam mictim, in qua candidum plumbum proveniat*, il corrige *Ictim* (l'île de Wight) et pense que *a Britannia* ne doit se construire qu'avec *introrsum* et non avec *abesse*. Mais il faut pourtant que le point à partir duquel on compte les six jours de navigation soit indiqué. — Quelque opinion qu'on ait d'ailleurs sur l'emploi qu'Avienus a fait d'Eratosthène, on doit être de l'avis de M. Christ, quand il lit (p. 49) dans Avienus (160) *Arvi jugum* par un A majuscule, en l'entendant du promontoire d'*Arvum* (Ἄρουρον ἄκρον, Ptolémée, II, 5 = cap Cavodo), et quand il intercale (p. 50) le mot *magnum* (*promontorium magnum* Pline l'Ancien, IV, 113), dans le passage suivant d'Avienus (170) : *prominens surgit dehinc Ophiusæ in oras* MAGNUM; AB USQUE ARVI, etc. Ce sont deux améliora-

Digitized by Google

tions importantes au texte très-altéré d'Avienus. Il me semble qu'on pourrait lire encore: 38 *expressit*... *stilus* — 39 *veritatem* — 89 *locum* — 191 RERUM *imaginem*; 173 HOC (cf. 273). Enfin je ne puis pas ne pas voir avec Barth une glose dans le vers 347 : *Abylam vocant gens Punicorum, mons quod altus barbaro* (sans doute *barbare*) *est*, ID EST LATINO, DICI UT AUCTOR PLAUTUS EST. Avienus a sans doute voulu dire qu'en langue *barbare*, c'est-à-dire *punique, Abyla* signifie *mons altus*. Mais il n'a pu employer *barbare* du latin par opposition au punique, comme Plaute l'employait du latin par opposition au grec, en traduisant une comédie grecque. On a, ce me semble, exagéré l'archaïsme du style d'Avienus, et M. Christ a de son côté exagéré peut-être son originalité, en lui attribuant des fictions qu'il avait sans doute puisées dans d'anciens auteurs. C'est le côté contestable de son travail, d'ailleurs rempli de recherches approfondies et dont la connaissance est indispensable à quiconque s'occupe de l'ancienne géographie de l'Europe occidentale. CHARLES THUROT.

---

140. — **Icelandic legends, collected by Jon Arnason**, translated by G.-E-I. POWELL and EIRIKUR MAGNUSSON. Londres, 1864, 263 p. in-8°, avec 28 illustr. R. Bentley. — *Second series with notes and introductory essay*. Londres. 1866. CLI-664 p. in-8°. Longman, Green et Ce. Paris, libr. A. Franck.

Bien que l'art de conter ne soit plus cultivé en Islande avec autant d'ardeur qu'à l'époque de la composition des principales sagas (XI-XIVe siècles), le peuple n'a pourtant pas perdu le goût des récits mythiques et historiques. Il témoigne de son intérêt pour ce genre où se sont tant distingués ses ancêtres, sinon en composant des légendes, des historiettes, des contes, du moins en les conservant par la tradition orale et en se les transmettant ainsi d'une génération à l'autre. Ce qui reste chez les autres peuples germaniques de récits analogues, ou pour mieux dire tout ce qu'il y a d'important, d'original, de caractéristique, avait été recueilli, publié et commenté par des savants qui en avaient tiré divers éclaircissements mythologiques, historiques et philologiques. Seuls, les Islandais, qui ont le mieux conservé la connaissance de l'antiquité scandinave, et dont la langue est le plus ancien des idiomes germaniques qui se parlent actuellement, — les Islandais avaient négligé de publier leurs traditions, que l'on attendait avec impatience pour les comparer avec celles de la Scandinavie, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Pour remplir cette lacune, Magnùs Grimsson, alors secrétaire de l'*Alþing* (assemblée législative) et vice-bibliothécaire de la Société islandaise à Reykiavik, fit paraître en 1852, avec J. Arnàson, un petit recueil de *Contes Islandais* (Islenzk æfintyri, in-12) ; puis il continua d'augmenter sa collection, qui était considérable lorsqu'il mourut en 1860. Lors de son voyage en Islande, le jurisconsulte et historien C. Maurer fit un choix de ces traditions qu'il publia en allemand sous le titre de : *Islændische Volkssagen* (Munich, 1860, in-8).

Le collaborateur de Grimsson, M. Jòn Arnàson, directeur de la Bibliothèque générale de l'Islande, à Reykiavik, a complété l'œuvre commune en donnant le texte d'un grand nombre de traditions islandaises, sous le titre de : *Islenzkar Þjódsögur og Æfintyri*, Leipzig, 1862-1864, 2 vol. gr. in-8 (1347 p.). Outre la

Digitized by Google

traduction dont nous avons à nous occuper, et celle de Maurer, il en a paru trois autres en langue danoise : l'une par Carl Andersen (*Islandske Folkesagn*, Copenhague, 1862,1864, 2 vol. in-12) ; l'autre, qui est un complément de cette dernière, par un anonyme (dans *Antiquarisk Tidsskrift*, Annuaire de la Société des Antiquaires du Nord, 1861-1863, in-8, p. 233-341); enfin une troisième par le norvégien G.-A. Krogh.

M. Arnàson n'a pas imité les frères Grimm, ni les excellents conteurs norvégiens Asbjörnsen et Moe, qui ont fondu les diverses versions d'un même sujet pour en faire un conte bien arrondi, plein de charme et souvent d'une véritable valeur littéraire. Il a suivi une méthode plus scientifique, d'ailleurs généralement adoptée par les successeurs de Grimm; il reproduit textuellement les traditions, telles qu'elles ont été recueillies de la bouche du peuple, et, au lieu d'indiquer les variantes en notes, ou de les rejeter dans un appendice, il donne *in extenso* le morceau dont elles font partie, de sorte que l'on a parfois cinq ou six versions qui diffèrent très-peu entre elles; les unes sont bien contées, les autres mal, selon que le narrateur avait plus ou moins de goût. En un mot, il n'y a pas d'unité dans le ton du récit. Les érudits, ceux qui font des études comparatives, ne se plaindront pas de cette fidélité scrupuleuse; ils la regarderont comme une qualité. Mais c'est un défaut aux yeux de ceux qui tiennent surtout à l'agrément d i récit, défaut qui est passablement atténué dans les traductions, d'où l'on a éliminé une partie des versions les moins intéressantes.

Il serait trop long d'analyser les cent trente récits, ou environ, qui ont été traduits par MM. Powel et Magnùsson. Tous peuvent se ranger sous cinq catégories: 1° les traditions mythiques qui sont de lointaines réminiscences du paganisme et qui se rapportent généralement aux *Elfs* ou lutins et farfadets; aux nains industrieux; aux hommes et femmes de mer; aux *nykrs* ou monstres aquatiques; aux *trolls* ou ogres et monstres des rochers; aux *fylgies* ou génies familiers; aux *draugs* ou revenants. — 2° Les légendes qui sont fondées sur des croyances catholiques plus ou moins altérées, et qui traitent des anges, des saints, du paradis, de l'enfer, du diable, des sorciers.— 3° les traditions historiques, qui non-seulement se rattachent à des noms réels et à des localités connues, mais qui ont toutes l'apparence de reposer sur un fond de vérité.— 4° Les histoires de bannis, qui sont un mélange de réalité et de fiction; l'imagination populaire a fait des êtres surnaturels de ces exilés ou de ces brigands qui ont infesté les déserts de l'Islande jusqu'au siècle passé, trouvant des retraites sûres dans les rochers ou les cavernes, et une proie facile dans les troupeaux qui pâturent à l'abandon : les traditions de cette catégorie sont les seules qui n'aient pas d'analogues dans les autres pays germaniques; elles sont généralement originales, quoique plusieurs d'entre elles rappellent des anecdotes répandues chez d'autres peuples.— Les contes ou historiettes non localisés et qui ont une tendance moralisante; les sujets qu'ils traitent sont pour la plupart connus par d'autres recueils; nous citerons comme exemples le *Moulin magique* (t. II, 12-21), le *Maitre voleur* (t. II, p. 609-622), qui offrent de nombreux points de comparaison avec deux contes d'Asbjörnsen et Moe (p. 19-24 dans notre recueil de *Contes populaires de*

Digitized by Google

la Norvége, de la Finlande et de la Bourgogne. Paris, 1862, in-18)[1]. — Les contes sont suivis de croyances superstitieuses, qui contrastent avec le reste de la collection, et qu'il vaut mieux classer comme appendice que d'en faire une sixième catégorie.

Le t. II de la traduction anglaise est précédé d'une longue introduction relative aux êtres surnaturels dont il est parlé dans les traditions. M. Magnùsson ne s'est pas contenté de traduire l'essai mythologique que le savant Gudbrand Vigfusson a publié en tête de la collection Arnàson ; il l'a remanié d'après la connaissance personnelle qu'il a de l'Islande, son île natale. La part qu'un Islandais a prise à la traduction est une garantie de la fidélité du sens, comme la collaboration d'un Anglais, M. Powell, est une garantie de la correction du style. Cette association nous vaudra sans doute de nouveaux ouvrages, et nous avons vu avec plaisir que les deux écrivains annoncent la prochaine publication des sagas d'*Egil Skallagrimsson* et de *Hávard Isfirðing*, traduites et accompagnées de commentaires, de notes et d'illustrations. E. Beauvois.

---

141. — **Ernest de Mansfeldt**, par le comte de Villermont. Bruxelles, 1866. 2 vol. in-8°, lx, 393 et 431 p.[2]

La guerre de Trente Ans présente incontestablement un intérêt majeur, car les traités qui la terminèrent ont servi de base au droit public de l'Europe pendant près d'un siècle et demi. Elle est peu connue cependant en France, et c'est à peine si les noms de Condé et de Turenne, qui en illustrent les dernières années, parviennent à fixer un instant l'attention distraite des historiens et du public. Un seul écrivain, datant déjà du commencement du dernier siècle, essaya de retracer parmi nous le tableau de la lutte trentenaire qui désola l'Allemagne. Sans doute l'ouvrage du P. Bougeant se lit encore aujourd'hui avec fruit et la modération du savant jésuite dans le récit de ces querelles, religieuses autant que politiques, mérite des éloges. Cependant, depuis l'apparition de son livre, la science historique a fait d'immenses progrès et tout nouvel ouvrage français de quelque valeur mériterait d'être bien accueilli.

Peu d'époques ont été, dans les vingt dernières années, autant étudiées par nos voisins d'outre-Rhin que celle de la guerre de Trente Ans. Non contents de refaire l'histoire de cette époque avec les volumineuses collections de Londorp ou de Meyern, et de copier les Annales de Khevenhiller et le *Theatrum Europæum*, ils ont de toutes parts remué les archives et produit au jour une riche moisson de pièces inédites importantes. Mais dans ce groupe nombreux de travailleurs il s'opéra bientôt un schisme au nom des principes, et l'on peut compter en Allemagne jusqu'à trois écoles qui envisagent l'histoire de cette période sous des points de vue très-divers. La première est l'école catholique, qui voit dans la Réforme une espèce de gangrène morale à laquelle succomba l'Allemagne et que

1. Voyez, sur le second de ces contes, Grimm, *Kinder-und Hausmärchen*, n° 192, et au t. III, p. 260, les nombreux et curieux rapprochements.

2. L'orthographe usuelle est *Mansfeld* ; le comte lui-même signait toujours *Mansfelt* ; je ne sais pourquoi M. de V. adopte une manière d'écrire en tous cas fautive.

Digitized by Google

l'on doit rendre responsable du démembrement de l'Empire. Partisans, pour la plupart, du droit divin des rois non moins que de l'autorité de l'Église, les historiens de cette école défendent la politique des Habsbourg et de l'Escurial, et condamnent sévèrement tout soulèvement populaire. L'école protestante, se plaçant à un point de vue diamétralement opposé, dénonce à son tour la tyrannie politique et les persécutions religieuses de la maison d'Autriche. Elle justifie une révolte qui a eu pour but de revendiquer les droits de la conscience et proclame le droit des protestants à invoquer le secours de leurs coreligionnaires. En dehors de ces tendances contraires, l'école patriotique, ne se rendant peut-être pas bien compte de la différence des siècles, juge cette grande lutte au point de vue du patriotisme moderne. Ses écrivains tiennent également pour traîtres tous ceux qui s'allient à l'étranger, mais ils incriminent plus volontiers les protégés de la France. Chacun de ces partis a quelque victime préférée qu'il accable de ses anathèmes; pour les catholiques c'est Gustave-Adolphe, pour les protestants c'est Ferdinand II, pour les patriotes c'est Richelieu. Je m'empresse d'ajouter que dans les trois groupes il y a bien des nuances et que, plus scientifique chez les uns, la polémique chez d'autres ne dédaigne pas les plus grossières invectives. Parmi les plus distingués des écrivains patriotiques nous citerons Barthold et C. A. Müller; au point de vue protestant, c'est Schiller lui-même qui nous a retracé ces luttes funestes dans son admirable tableau de la *Guerre de Trente Ans*, ouvrage où le grand public puise encore aujourd'hui son savoir historique. Il n'est pas étonnant qu'une réaction se soit produite dans l'Allemagne catholique contre cette manière de voir; seulement elle a bientôt dépassé toutes les bornes. Nous n'étonnerons personne en rappelant que ce sont des protestants convertis, ou en train de l'être, qui se sont placés à la tête du mouvement. Gfroerer a donné le signal dans son histoire de Gustave-Adolphe. M. de Hurter est venu payer ensuite le prix de son titre d'historiographe impérial dans les neuf indigestes volumes de son *Ferdinand II*. Mais l'enfant terrible du parti, c'est M. Onno Klopp, qui dans une biographie volumineuse de Tilly vient de pousser l'exagération jusqu'à des limites qu'on devait croire désormais infranchissables. Il est clair qu'au milieu de luttes aussi acrimonieuses les progrès de la science sont bien précaires. Cependant il importe de dégager une bonne fois de cet amas considérable de matériaux le récit véridique et artistique à la fois de cette mémorable époque. C'est à ce travail que se vouent en ce moment même un certain nombre de jeunes savants, sortis pour la plupart de l'école de M. Droysen, l'éminent historien de Berlin; leurs monographies purement scientifiques formeront bientôt, nous l'espérons du moins, une histoire authentique de la guerre de Trente Ans.

Ces préliminaires ont pu paraître un peu longs, mais ils étaient indispensables. En effet, l'ouvrage dont nous avons à parler se rattache d'une manière si prononcée à l'une des écoles énumérées plus haut, qu'il fallait mettre dès l'abord le lecteur en garde contre les tendances abusives de l'auteur. M. de Villermont, Français établi en Belgique, a voulu « payer l'hospitalité de ce pays » en écrivant la biographie d'une de ses illustrations. Ses études historiques l'ont fortuitement amené

Digitized by Google

vers la guerre de Trente Ans. Il y trouva « le grand caractère de Tilly » dont il résolut d'écrire l'histoire, espérant remporter ainsi « d'éclatantes victoires sur l'ignorance calculée et les épais préjugés des fabricants d'histoire modernes. » Cette biographie de Tilly parut en 1860[1], une année avant celle de M. Klopp. On y voyait déjà un travestissement fréquent de l'histoire et des déclamations au moins singulières contre « le libre examen réposant sur le mensonge, sur la calomnie et la diffamation de l'autorité » et contre « la Révolution, qui est toujours la même, quels que soient ses instruments, rois, princes, bourgeois ou prolétaires, qui ne change pas d'armes, mais en varie seulement la forme et l'usage[2]. » Cependant, comme l'auteur était principalement occupé du panégyrique de Tilly, de cet homme, qui « après avoir vécu comme un héros, mourut comme un saint », il fit un livre qui, pour être peu scientifique, pouvait à la rigueur être utile aux ignorants. Mais les lauriers de M. Klopp ne le laissèrent bientôt plus dormir. Il résolut de traiter une seconde fois l'histoire de cette époque, en surpassant son modèle, et ne voulant pas remanier sa première biographie, il se décida à illustrer un second Belge, mais d'une façon quelque peu différente. Mansfeld, le contemporain, le constant adversaire de Tilly, se présentait naturellement à son esprit. Il conçut donc le projet de faire ressortir le contraste de ces deux physionomies et de montrer « qu'autant la figure de Tilly est belle, imposante et pleine d'attraits, autant celle de Mansfeld est vulgaire, disgracieuse et inspire la répulsion. » Après le vaillant capitaine nous allons donc voir le bandit, et le « libre penseur » forme suite au croyant. Au panégyrique du premier livre succède, dans ce nouvel ouvrage, le plus foudroyant réquisitoire.

M. de Villermont a fait précéder sa biographie de Mansfeld d'une introduction de soixante pages dans laquelle il nous retrace à grands traits l'histoire de la Renaissance et de la Réforme. A l'entendre, ce fut une bien triste époque que le XVIe siècle. « Le corps social fléchissait sous les atteintes de cette hideuse et profonde maladie, qui, après trois siècles de convulsions, le mine encore et a failli naguère l'emporter. Les idées du libre examen, ou, pour parler un langage plus net et plus vrai, les idées révolutionnaires couvaient alors et formaient lentement ce volcan terrible qui, dans ses éruptions continues, devait, durant trois cents ans et plus, couvrir l'Europe de sang et de ruines. » A la suite de Luther, « ce moine fatigué du joug et avide de jouissances » l'esprit révolutionnaire envahit en un instant l'Europe tout entière « et jetant lentement la plus effroyable confusion dans les idées, il sapa jusqu'aux bases de la civilisation. » Alors l'autorité de l'Église, l'autorité de l'Empereur furent méconnues par les princes et celle des seigneurs par les vilains. L'Empire se démembra, « la liberté disparut sous l'oppression de ses prétendus défenseurs. exemple de plus de cette grande vérité que hors de l'Église tout aboutit forcément au despotisme le plus abject. » Et cependant cet état de choses terrible, « où la conscience n'est plus qu'un vain mot, et le sujet qu'une machine sans âme », parait

1. *Tilly ou la guerre de Trente Ans de* 1618-1632, par le comte de Villermont. Paris et Tournai, 1860, 2 vol. in-8°.

2. *Tilly*, I, 330.

Digitized by Google

au noble historien de beaucoup préférable à l'époque actuelle. « L'opinion publique, dit-il, ne se créait pas alors dans les ténébreuses officines d'un journalisme soudoyé, et conservait encore une certaine rectitude d'idées dont notre siècle semble avoir perdu la notion. En un mot, on était loin de 1789, la date fatidique des lumières et du droit modernes. »

Nous nous contentons de citer sans commentaires ces passages qui caractérisent l'esprit de l'auteur et de son ouvrage.

Mansfeld est un des personnages les plus curieux de cette époque, si féconde pourtant en caractères éminents. Nul mieux que lui ne nous représente le type du *condottiere* germanique, relevé cependant par une habileté diplomatique hors ligne et par un talent militaire incontestable. Belge comme Tilly, sa vivacité toute française forme un frappant contraste avec la taciturnité espagnole du général de la Ligue. Fils naturel d'un grand seigneur flamand, Mansfeld, dès son enfance, dut chercher à gagner un nom à la pointe de l'épée. Pendant quinze ans nous le voyons au service de la maison d'Autriche. Mais enfin, las d'attendre sa récompense et ne recevant que des outrages pour prix de ses services, il passe aux protestants et consacre les quinze dernières années de sa vie à combattre ceux qu'il a servis. Général d'une armée qui n'obéit qu'à lui et qu'il fait courir d'un bout de l'Allemagne à l'autre, il lui faut lutter, sans point d'appui solide, contre les troupes de l'Empereur, de la Ligue et de l'Espagne. Lui, dont la tête est mise à prix, résiste seul, pendant trois ans, aux forces réunies de la maison de Habsbourg. Souvent battu, jamais abattu, il suscite sans cesse de nouveaux ennemis à l'objet de sa haine, et luttant jusqu'à la dernière heure, c'est jeune encore, mais épuisé par les fatigues de la lutte, qu'il va mourir dans un coin de la Turquie. Certes il lui manqua ce qui manque à tous les aventuriers de génie, l'idée du dévouement, l'enthousiasme pour un principe. Notre intérêt seul le suit, comme un tribut que nous payons à son talent, et nous lui refusons notre admiration. Sans lui cependant, les États protestants auraient succombé peut-être avant la venue de Gustave-Adolphe, et la tyrannie politique et religieuse des Habsbourg aurait fait de l'Allemagne ce qu'elle a fait de l'Espagne. Aussi fut-il en proie durant toute sa carrière aux plus atroces calomnies, et ses ennemis dont le poignard ne put l'atteindre, l'accablèrent d'ignobles pamphlets que M. de Villermont se plaît à citer comme des sources très-véridiques. Voilà l'homme dont l'auteur veut retracer l'image. Oublions un instant les doctrines, n'examinons que les faits. Y a-t-il réussi ?

L'auteur « confesse qu'il a peu fait usage de livres, » et je ne puis m'empêcher de le regretter. Il aurait pu trouver, en dehors même de l'école qui jouit de son affection, plus d'un renseignement utile dans les publications récentes de l'Allemagne. Je ne citerai comme exemple que l'excellent livre de M. Erdmannsdoerfer sur les négociations relatives à l'élection impériale de 1619; toutes les intrigues de la Savoie y sont exposées d'une manière supérieure d'après les archives de Turin [1]. Mais nous devons des remerciments à M. de Villermont

1. Erdmannsdoerfer, *Karl-Emmanuel und die Kaiserwahl von* 1619. Leipzig, 1861. In-8°.

Digitized by Google

pour les nombreux documents inédits qu'il a tirés des archives de Simancas et de Bruxelles, et de la collection de Harlay, à la Bibliothèque impériale. Outre ce dépôt, dont il a largement profité, il aurait pu trouver encore à Paris des pièces importantes dans la collection Godefroy, qui se trouve à la bibliothèque de l'Institut. M. de Villermont, comme tant d'autres, a « dû se morfondre aux portes du ministère des affaires étrangères. » Il semble décidément impossible de savoir ce que nous avons fait il y a deux siècles et demi; encore si on voulait bien nous en dire le motif!

Il faut signaler tout d'abord l'abondance des faits appuyés de documents tout nouveaux que M. de Villermont a réunis sur la naissance de Mansfeld. Son illégitimité, si longtemps contestée, ne fait plus doute désormais. Le récit de sa jeunesse s'appuie principalement sur les *Acta Mansfeldica*. Si l'auteur croit encore à la véracité de cet indigne pamphlet, nous le renvoyons à la savante dissertation de M. Fischer sur les écrits contemporains relatifs au capitaine protestant, ainsi qu'à notre propre travail sur l'histoire de Mansfeld pendant la guerre de Bohême [1]. Mais c'est surtout à partir du moment où le comte quitte les drapeaux de l'archiduc que M. de Villermont l'accable de son mépris. Nous lui rappellerons ce qu'il dit lui-même si bien dans sa préface. « Juger cette époque d'après nos mœurs, l'apprécier d'après nos idées, serait s'exposer aux plus faux jugements, aux plus grossières erreurs. » A cette époque, le soldat de fortune était absolument insensible à des idées d'attachement à un parti, de fidélité à des principes, d'amour du prince ou surtout de la patrie. Ces notions n'existaient pas encore, ce qui, soit dit en passant, prouverait à M. de Villermont que les idées modernes ont après tout leur bon côté. Le contrat de solde était la règle de conduite du soldat. Autant qu'on le payait, il était fidèle; il devenait libre s'il était négligé. Cela seul suffirait pour absoudre Mansfeld d'après les idées de son temps; mais il faut ajouter que c'est cruellement insulté par son maître, qu'il le quitta pour s'en venger et que pendant quinze ans, jusqu'à sa mort, il resta fidèle à cette haine passionnée : ce ne fut donc pas un déserteur vulgaire, comme l'auteur voudrait le faire croire. Après être resté quelque temps en Allemagne, Mansfeld alla conduire des troupes au duc de Savoie, Charles-Emmanuel, que M. de Villermont se donne l'innocent plaisir de dépeindre comme un profond scélérat, pour l'appeler ensuite le *Galantuomo*. Puis le moment fatal arrive, la révolution éclate en Bohême et le comte est envoyé par l'Union protestante et la Savoie au secours des révoltés; après un siége difficile il parvient à s'emparer de la ville forte de Pilsen et s'y établit. En cet endroit comme en bien d'autres, M. de Villermont emploie un procédé peu d'accord avec les devoirs de l'historien et dont il faut dire quelques mots. Non content de grandir outre mesure les héros de son parti et d'en dénigrer à plaisir les adversaires, il est assez peu prudent dans sa haine pour louer chez les siens l'action même qu'il condamne, du moment que l'étiquette religieuse est changée. Ainsi, Mansfeld fait-il célébrer un service religieux dans la cathédrale de Pilsen, cela s'appelle « persé-

1. Fischer, *De scriptis Mansfeldicis*. Berolini, 1865. In-8°. R. Reuss, *E. v. Mansfeld im boehmischen Kriege* 1618-1621. Braunschweig, 1865. In-8°.

Digitized by Google

cuter de toutes les manières les catholiques ». Tilly au contraire fait-il dire la messe dans le temple de Magdebourg, et les protestants s'en scandalisent-ils, M. de Villermont ne peut assez s'étonner que « le fanatisme de ces hommes survive à leur misère ». Mansfeld fait-il, conformément aux lois cruelles de la guerre à cette époque, passer par les armes les Impériaux de Pisseck qui avaient refusé de capituler, c'est une odieuse cruauté; mais Tilly, laissant égorger la garnison de Hoechst, qu'il avait reçue à merci, lui semble parfaitement dans son droit. Avant de prendre Francfort sur l'Oder, les Suédois festoient dans leur camp; on n'oubliera pas de dénoncer à la postérité ces cannibales ivres de sang et de vin. Mais si Tilly, le matin même du sac de Magdebourg, fait distribuer deux mesures de vin à chacun de ses Wallons et de ses Croates, on n'y verra qu'un trait touchant de sa sollicitude pour ses subordonnés. Les malheureux paysans, écrasés par leurs petits tyrans, assomment quelque seigneur; c'est « poussés par d'ignobles appétits qu'ils lèvent le drapeau du libre examen ». Puis, quand le féroce Truchsess de Waldbourg en extermine des milliers, nous sommes invités à voir « ce que peuvent faire de faibles moyens dans les mains du génie et de la foi ». Enfin, quelque prince protestant, assailli de toutes parts, demande-t-il la paix, pendant qu'il continue à rassembler des troupes, on n'a point assez d'invectives pour cette effrayante fausseté. Mais l'Empereur peut jouer à son aise le roi d'Angleterre et le Palatin, dont il fait ruiner les provinces, en protestant de son violent amour de la paix et de la concorde. N'est-ce pas une maxime de droit dans toute cette lutte funeste : *Haereticis non servanda fides?*

Le récit de la guerre de Bohême est en général assez exact. Nous sommes pleinement d'accord avec M. de Villermont sur la valeur politique de l'aristocratie bohême, et sur son nouveau roi, Frédéric, dont il trace heureusement le portrait en disant « qu'exempt de vices, il était dépourvu de toute mâle vertu ». Nous rendons, comme lui, pleine justice à l'attitude de Ferdinand II en face du danger. Une foi profonde, aussi bien que le sentiment du devoir, sait inspirer cette sérénité dans la tourmente, même à des âmes vulgaires, et ce n'est point parmi elles que, pour notre part, nous placerions Ferdinand. L'Union évangélique dissoute, la Bohême conquise, Frédéric en fuite, Mansfeld reste seul à représenter le parti vaincu. C'est alors que commence à se développer ce caractère de diplomate, qu'un ambassadeur vénitien disait supérieur aux premiers de son temps. Tandis que Ferdinand, dont l'auteur vante « le rare esprit de tolérance et d'équité envers ses ennemis », faisait exécuter sur le marché de Prague les chefs du pouvoir renversé, et commençait cette atroce persécution religieuse qui fit de la Bohême un désert, y détruisant toute culture intellectuelle et toute prospérité matérielle, Mansfeld tenait en échec l'armée de la Ligue dans le Haut-Palatinat. C'est là qu'eut lieu cette tentative d'assassinat que l'opinion générale d'alors attribuait à l'instigation des Jésuites. Les preuves convaincantes manquent sur ce point; mais en réponse aux diatribes indignées de l'auteur, nous lui demanderons si l'on était alors tellement loin de Gérard et de Châtel? M. de Villermont a heureusement supprimé en cet endroit le voyage fantastique en Angleterre qu'il faisait faire à Mansfeld dans son premier ouvrage [1]. Les luttes dans

1. *Tilly*, I, 146.

Digitized by Google

le Palatinat inférieur sont assez impartialement rapportées et l'auteur a de nouveau droit à nos remercîments pour les documents qu'il nous communique sur les relations de Mansfeld et de l'infante Isabelle. Le récit des négociations de la cour de Bruxelles est en général la partie la plus intéressante et la plus neuve du livre. Quand le comte, congédié par l'Électeur palatin, s'approche de la France, c'est avec bonheur que l'auteur le voit dupé par le duc de Nevers, c'est avec douleur qu'il le voit s'échapper en Hollande, après la sanglante victoire de Fleurus. Le séjour de Mansfeld en Ost-Frise et les tristes désordres qu'y causa son armée indisciplinée, donnent lieu à de nouvelles exagérations. M. de Villermont nous peint le comte, que l'histoire s'accorde à montrer sobre et réglé dans ses mœurs [1], comme un pacha turc « vivant au milieu d'un harem que peuplait la violence [2] ».

Réduit par la famine et vaincu par la nature plutôt que par ses ennemis, Mansfeld se retire en Angleterre, parvient à y former une coalition nouvelle contre la maison d'Autriche, se joint à l'armée danoise dans le nord de l'Allemagne et voit ses troupes dispersées au pont de Dessau par Wallenstein, ce nouveau rival qui devait exploiter la guerre comme lui. Il conçoit alors l'audacieux projet de réveiller la révolution en Bohême, traverse toute l'Allemagne et arrive en Hongrie ; mais abandonné par le prince transylvain, Gabriel Bethlen, il quitte son armée, trop faible désormais, pour susciter de nouveaux ennemis à l'Empire. Il allait à Venise, quand ses forces le trahirent ; une maladie foudroyante emporta le vaillant capitaine dans un obscur village de la Bosnie. Il voulut expirer debout, revêtu de son armure. (Nov. 1626.) M. de Villermont, par un sentiment louable à son point de vue, cherche à faire croire à ses lecteurs qu'au dernier moment Mansfeld rentra dans le giron de l'Église. Aucun document ne vient appuyer cette assertion. Aux yeux de notre auteur le général protestant ne fut qu'un monstre odieux. « Sans foi, sans patrie, sans loi, sans mœurs, sans scrupules, sans frein, sans pitié... il passa sa brève existence à opprimer, ruiner et déshonorer aussi bien ses amis que ceux dont il se proclamait l'ennemi. Ses jours furent courts mais remplis de larmes, et à l'encontre de la belle parole de l'Évangile on peut dire de lui : *Transiit malefaciendo*... Faute de saints, la passion révolutionnaire se crée des dieux trop souvent pétris de fange et de sang. C'est ainsi que la glorification de Mansfeldt témoigne autant de l'ignorance volontaire de ses apologistes que de la crédulité prodigieuse de notre époque. De son temps, on ne l'admirait guères et le mépris formait le fond du sentiment général. ».

Quelle que puisse être en effet la crédulité de notre époque pour ce qu'il plaît à certains écrivains de lui présenter comme de l'histoire, nous pouvons certifier

1. Voyez p. ex. Aitzema, *Historie van Staat en Oorlogh*, II, 135. — Même les *Acta Mansfeldica* n'attaquent jamais ses mœurs.

2. Au bas de la page se trouve une nôte qui doit correspondre à la phrase citée. On croit nécessairement qu'elle renferme la preuve du fait. Or, voici ce qu'on y lit : « Péricard mentionne sérieusement le bruit que Mansfeld avait fait enlever la fille du comte d'Emden, dans l'intention de l'épouser. » C'est tout; est-ce là de la loyauté historique?

Digitized by Google

à M. de Villermont que les contemporains ne partageaient pas le mépris dont il honore le comte de Mansfeld. Les catholiques eux-mêmes le craignaient trop pour le mépriser; ils se contentaient de le calomnier et de le haïr. Qu'il relise chez le hollandais Aitzema, chez le vénitien Nani les paroles consacrées à l'habile capitaine, qu'il voie dans les brochures contemporaines, françaises et allemandes, que nous avons sous les yeux en écrivant le présent article, combien sa perte fut pleurée! Nous ne prétendons pas faire de Mansfeld un héros; il ne l'était pas plus qu'il ne fut un saint. Ce fut un homme intelligent et hardi, auquel une haine durable tint lieu de principes plus élevés pendant quinze ans de luttes. Quelle que soit sa valeur morale, il est incontestable qu'à tel moment de sa vie, il jeta un poids décisif dans la balance des événements. On peut ne ressentir aucune sympathie pour un caractère et cependant essayer de le comprendre et de l'expliquer. C'est un procédé sans doute moins sommaire que celui d'anathématiser au nom de préjugés ou de principes, mais c'est en histoire le seul utile et le seul permis.

Avant de terminer cet article, ajoutons encore quelques mots sur la forme du livre. Il faut signaler tout d'abord un assez grand nombre de fautes d'impression. Les noms de lieux et de personnes y sont trop souvent défigurés : ainsi ce n'est pas *Catischau* mais *Choetischau*, *Rassheim* mais *Rosheim*, *Dusenheim* mais *Drusenheim* qu'il faut dire; on écrit *Wiesloch* et non *Visloch*, *Nettolitz* et non *Natolitz*, etc. — L'indication des sources est quelquefois singulière. Comment un historien, sérieusement désireux d'être contrôlé par ses lecteurs, peut-il en parlant d'une collection de plusieurs centaines de volumes se contenter de citer p. ex. *Collection de Harlay*, p. 51 ? Qui, sans autres indices, peut savoir ce que c'est que l'*Histoire des évêques d'Augsbourg* ? Personne, certes, ne reconnaîtra dans *Rklumecki Regestern* les *Regesten Wallenstein's* de *Chlumecky*. Enfin *Etgens ticher Ber.* ressemble-t-il beaucoup à *Eigentlicher Bericht von der Schlacht bei Pisseck*? Je crains bien que M. de Villermont n'ait simplement pris ces citations de feuilles volantes dans les écrits de ses coreligionnaires allemands, car loin de paraître fort sur l'allemand du XVIIe siècle il semble quelquefois ne pas même comprendre celui de notre époque. Ainsi confondant, dans la traduction d'un passage du livre de M. Klopp, les mots allemands chou (*kohl*) et charbon (*kohle*), il fait manger de la *houille* aux malheureux Mansfeldistes affamés [1]. Le style de l'ouvrage est lourd, quand il n'est pas déclamatoire et tendu. Les épithètes s'accumulent sous la plume de M. de Villermont avec une abondance extraordinaire, et il lui arrive une fois, dans un mouvement oratoire, de caractériser Mansfeld par une série de *quinze* épithètes, alignées l'une à la suite de l'autre [2].

Demandons-nous en finissant si le but de l'auteur est atteint. Il a voulu réhabiliter les personnages catholiques de la guerre de Trente Ans, il a voulu surtout anéantir les « adhérents du libre examen et des principes révolutionnaires. » Il a tenté de prouver que ce n'était pas « le bigotisme de Ferdinand, l'ambition de Maximilien de Bavière, la soif de domination de l'Espagne » qui avaient

1. *E. de Mansfeldt*, II, 159.
2. *E. de Mansfeldt*, I, 2.

Digitized by Google

causé les malheurs de cette longue lutte. Il déclarait « qu'aujourd'hui les archives... rétablissaient hautement la vérité des faits, refoulaient les préjugés, et imposaient silence aux passions anti-catholiques. » Il n'a point atteint ce but, car il s'est trompé de chemin. C'est en discutant loyalement et d'une manière scientifique qu'on arrive à la vérité, ce n'est point par des sous-entendus maladroits, des travertissements de faits, des omissions et des invectives. L'histoire ne gagne point à ces procédés et la dignité même des historiens y perd. C'est donc au point de vue de la science qu'il faut condamner ce livre et regretter profondément qu'il n'existe point dans notre langue d'ouvrage sérieux, capable d'en neutraliser l'influence, si jamais il devait se répandre. Et si l'on me répond qu'à défaut d'esprit scientifique, l'ouvrage est rempli d'un souffle religieux, je me rappelle involontairement cette phrase même de l'auteur : « Le seul sentiment religieux qu'il manifestât, était une haine sauvage contre les croyances d'autrui. »

ROD. REUSS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Mathematisch-Naturwissenschaftliche Classe, 25 Bd. gr. in-8 m. eingedr. Holzschn., 69 Steintaf., wovon 58 in Tondr. etc. Wien (Gerold). 70 fr. 75

Eleutherus (T.). Pasaelogices specimen, vol. I, Prolegomena, gr. in-8. Turin (Loescher). 16 fr.

Encyklopaedie allgemeine der Physik. Bearb. v. P. W. Brix, G. Decker, F. C. O. v. Feilitzsch, etc. Hrsg. v. G. Karsten, 17. Lief. g. in-8. Leipzig (Voss) 10 fr. 70 Liv. 1 à 17. 193 fr. 35

Favre (E.). L'Autriche et ses institutions militaires; in-8°. (Lib. Dumaine). 6 fr.

Gomperz (T.). Herkulanische Studien, 2 Hft. A. u. d. T: Philodem über Frömmigkeit, bearb. u. erläut. 1 Abth. Der Text mit 28 lith. Taf. gr. in-8. Leipzig (Teubner) 6 fr. 70. Vol. 1 et 2. 8 fr. 85

Goethe's ausgewählte Werke (in 12 Bdn.) 1-3 Bd. gr. in-8. Stuttgart (Cotta) le vol. 2 fr.

Gosen (J. v.). Das Privatrecht nach dem kleinen Kaiserrechte, gr. in-8. Heidelberg (Bassermann). 3 fr. 25

Gouget (A.). Armorial du Poitou et état des nobles réservés dans toutes les élections de la généralité par lettre alphabétique, paroisse par paroisse, élection par élection, suivi de la carte onomatographique des maisons nobles du Poitou et d'une liste des noms des principales familles municipales de Niort citées dans les archives de la ville, in-8. Niort (lib. Clouzot). 8 fr.

Grandier (Urbain). Traicté du célibat des prestres, opuscule inédit, introduction et notes par R. Luzarche, frontispice à l'eau-forte de Ulm, in-12 écu (lib. Pincebourde). 1 fr.

Grad (A. C.). Esquisse physique des îles Spitzbergen et du pôle arctique, in-8 avec une carte (lib. Challamel aîné). 5 fr.

Graesse (J. G. T.). Trésor des livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique, liv. 36, gr. in-4. Dresden (Kuntze). 8 fr.

Harting (P.). Das mikroskop. Theorie, Gebrauch, Geschichte und gegenwärtiger Zustand desselben. Deutsche orig. Ausg. vom Verf. revidirt u. vervollständigt. Hrsg. v. F. W. Theile, 2 verb. u. verm. Aufl. in 3 Bdn. Mit 466 Holzst. u. 1 Taf. in Farbendr. 1-2 Bd. gr. in-8. Braunschweig (Vieweg u. Sohn). 13 fr. 35

Imp. L. Toinon et C°, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28. — 14 Juillet — 1866.

Sommaire : 142. Papyrus du VIe siècle. — 143. La Clef d'amour, p. p. TROSS. — 144. Œuvres de BRANTÔME, p. p. LALANNE. — 145. BÉCHARD, Droit municipal. — 146. Journal de Rosalba Carriera, p. p. VIANELLI, trad. p. SENSIER. — 147. GRUCKER, Vie de François Hemsterhuis.

142. — Études paléographiques et historiques sur des papyrus du VIe siècle, en partie inédits, renfermant des homélies de saint Avit et des écrits de saint Augustin. Genève, imp. de J.-G. Fick. Paris, Klincksieck, 1866. In-4°, 154 p. et 5 planches. — Prix : 15 fr.

I. *Notice sur un feuillet de papyrus récemment découvert à la Bibliothèque impériale de Paris, et relatif à la basilique que Maxime, évêque de Genève, substitua vers l'année* 516 *à un temple païen*, par LÉOPOLD DELISLE. — L'un des plus précieux parmi les rares manuscrits en papyrus que nous a laissés l'époque mérovingienne est sans contredit le recueil des homélies de saint Avit que l'on conserve à la Bibliothèque impériale sous les n°s 8913 et 8914 du fonds latin, et qui jadis appartenait à l'église cathédrale de Lyon. Si incomplet qu'il soit, puisqu'il ne s'est composé jusqu'à ces derniers temps que de quatorze feuillets plus ou moins mutilés et d'une trentaine de lambeaux sans suite, il offre néanmoins, indépendamment de sa valeur paléographique, un véritable intérêt littéraire, car les fragments qu'il contient ne se retrouvent point ailleurs. Toutefois, à part les échantillons qui en ont été publiés à diverses reprises en fac-simile, le P. Sirmond est le seul qui en ait mis au jour quelques extraits. Une circonstance imprévue a récemment attiré l'attention sur ce précieux ms. On trouva l'an dernier, dans un volume in-folio provenant originairement de Lyon et entré à la Bibliothèque en 1795, un feuillet de papyrus qui appartenait évidemment au saint Avit. M. L. Delisle étudia ce fragment, et la première des dissertations contenues dans ce volume est le résultat de son étude. Le feuillet en question, actuellement le quinzième du recueil, contient la fin d'une homélie et le commencement d'une autre. C'est celle-ci qui est importante : elle se continue sur le sixième des feuillets anciennement connus, mais la fin manque. Toutefois, son objet est facile à déterminer. Elle est en effet précédée de ce titre : DICTA IN DEDICATIONE BASILICAE QUAM MAXIMUS EPISCOPUS IN JANAVIN[SIS] URBIS OPPIDO CONDEDIT IN AG.. AD SENESTRUM [1] DISTRUCTO INIBI FANO. *Dicta omilia cum de institutione Acaunensium revertentis Namasce dedecatio caelebrata est.* Cette homélie fut donc prononcée par saint Avit à son retour d'Agaune et à la dédicace d'une basilique élevée à Genève par l'évêque Maxime en remplacement d'un temple païen. Sa date ne peut être que de peu de jours postérieure à la fondation du monastère d'Agaune, rapportée par M. Delisle, à l'année 516 [2]. M. Delisle l'a publiée aussi complète-

1. Ces quatre derniers mots sont en partie détruits.
2. A l'année 522, selon M. Rilliet, comme on le verra plus loin.

Digitized by Google

ment que possible, ainsi que les fragments existant d'une autre homélie également prononcée à Genève, comme l'indique son intitulé : DICTA IN DEDICATIONE BASILICAE GENOVA QUAM HOSTIS INCENDERAT. Ce travail, exécuté avec une critique et une science paléographique qu'il serait superflu de louer, est précédé de tous les renseignements qu'il a été possible de rassembler sur l'histoire du ms. de saint Avit.

II. *Conjectures historiques sur les homélies prêchées par Avitus, évêque de Vienne, dans le diocèse de Genève et dans le monastère d'Agaune en Valais*, par ALBERT RILLIET. — Dans cette dissertation, M. A. Rilliet, après quelques observations sur la vie de saint Avit et sur le caractère de ses écrits, s'efforce de déterminer exactement l'emplacement de la basilique mentionnée dans le feuillet 15. Les éléments de cette recherche sont fournis par le titre ci-dessus rapporté. M. Rilliet établit que *basilica* peut, et ici, doit s'entendre d'une église d'ordre secondaire, et *oppidum* d'une simple bourgade; il s'agit donc d'une église, ou si l'on veut d'une chapelle, élevée dans une petite ville dépendant de Genève. Cette ville est Annemasse (*Anamasci, Anamachy*, dans les textes du moyen âge), village situé en Chablais, à quelques kilomètres de Genève. Par la disposition géographique de ce lieu s'expliquent les mots du titre : *In ag.. ad senestrum*, où M. Rilliet restitue *ag[ro]*. Il donne ensuite la traduction de l'homélie en l'accompagnant du texte dont il fait disparaître, sans utilité, à mon sens, les traces de la prononciation vulgaire. A ce propos, je relève dans le texte de M. Rilliet une correction qui ne me semble pas acceptable. Saint Avit, se félicitant des progrès du christianisme, dit : « Principis » studio sacerdotis anni succriscunt, animæ Deo, orationebus loca, premia » construentibus templa martyrebus. » M. Rilliet corrige *anni[s]*, et traduit : « Grâce au zèle du premier pasteur, on voit *avec les années* les âmes se donner » en plus grand nombre à Dieu.... » Outre que la traduction *avec les années* est forcée, on obtient, sans correction aucune, un sens très-satisfaisant en construisant : « Anni succriscunt studio principis sacerdotis, anime (succriscunt) » Deo, etc. » Saint Avit était âgé, il pouvait se réjouir de voir sa vie se prolonger au gré de son zèle [1].

M. Rilliet présente quelques observations sur l'homélie : « Dicta in dedicatione » basilicae Genova quam hostis incenderat; » malheureusement, elle ne contient aucune indication qui puisse servir de base à une recherche ayant pour but de déterminer l'emplacement exact de cette église et les faits qui amenèrent sa destruction par le feu. M. Rilliet termine son mémoire par quelques pages sur le monastère d'Agaune dont il place, avec toute probabilité, la fondation en 522.

III. *Restitution d'un ms. du* VIe *siècle, mi-parti entre Paris et Genève, contenant des lettres et des sermons de saint Augustin*, par HENRI BORDIER. — Les Bénédictins

1. M. Delisle me communique un sens qui semble plus naturel et qui s'obtient avec la même construction : *anni* serait pour *agni*, ce qui n'a rien que de conforme à la prononciation du temps, et ainsi le sens est mot à mot : « les *ouailles* viennent en foule au zèle du premier pasteur, etc. »

Digitized by Google

disaient au sujet d'un ms. sur papyrus des sermons de saint Augustin : « En ce genre la France n'a rien de plus précieux. » (*Nouv. tr. de dipl.*, I, 487). Ce volume, qui est célèbre, appartenait alors à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, maintenant on le conserve à la Bibliothèque impériale sous le n° 11641 du fonds latin (ancien S. G. lat. 664[3]). La bibliothèque de Genève possède un fragment du même volume. La communauté d'origine de ces deux débris avait été supposée, mais non prouvée. M. H. Bordier en fournit la démonstration complète; il se fonde sur la disposition semblable de part et d'autre des cahiers, composés chacun de quatre feuilles de papyrus pliées en deux et d'une feuille de parchemin également pliée, qui, placée à l'extérieur, protége le papyrus; il se fonde encore sur la similitude du format, de l'écriture, de l'ornementation, etc. Il donne ensuite cahier par cahier l'indication de ce que contiennent les deux parties du ms., qui malheureusement ne se font pas suite, mais laissent entre elles un grand intervalle. La lacune est de douze cahiers, et il en reste seize en tout.

Cette notice est composée avec l'exactitude minutieuse qui est de loi dans ces sortes de travaux. Le résultat considérable qu'elle apporte est la découverte, à la fin du ms. de Genève, d'un certain nombre de fragments inédits de saint Augustin. Ils en occupent les dix derniers feuillets, et sont à cause de cette circonstance singulièrement mutilés. Tel est sans doute le motif pour lequel le P. Sirmond, qui paraît s'être servi du ms. de Genève, les a négligés; mais, comme le dit justement M. Bordier, « on se contente fort bien aujourd'hui des glanures que nous ont laissées d'illustres prédécesseurs. » M. Bordier a donc publié avec le plus grand soin ces fragments de lettres et de sermons qui occupent les pages 127 à 148 des présentes *Études*. Suivent des recherches sur l'histoire de ces deux débris d'un même ms. qui paraît venir de la cathédrale de Narbonne.

Ce volume, imprimé avec luxe, est accompagné de cinq planches de fac-simile merveilleusement exécutés par Pilinski, et reproduisant toute l'homélie relative à la basilique d'Annemasse (feuillets 15 et 6), et un fragment de chacune des deux parties du ms. de saint Augustin. P. M.

---

143. — **La Clef d'amour**, poëme publié d'après un manuscrit du XIVe siècle, par Edwin Tross, avec une introduction et des remarques par M. H. Michelant. Imprimé à Lyon par Louis Perrin, pour la librairie Tross, à Paris, M.D.CCC.LXVI .Pet. in-8°, XXIX et 125 pages, avec un fac-simile. — Prix : 12 fr.

Plusieurs personnes ont collaboré à ce mince volume : Ovide d'abord, qui a fourni le sujet, puis le versificateur inconnu, mais non pas anonyme, qui a rimé *la Clef d'Amour* d'après *l'Ars amatoria*, ensuite M. Edwin Tross qui a fait la copie, M. Michelant qui a fait la préface; enfin, un fabricant anglais, Whatman, qui a fourni le papier, et Perrin qui a été chargé de l'impression. Ces deux derniers ne doivent pas être oubliés, car l'intention de l'éditeur a été de produire un de ces livres dont le prix consiste dans la beauté du papier et dans l'élégance de l'impression. Nous reconnaissons donc bien volontiers que cette publication a toutes les qualités requises pour constituer ce qui s'appelle un « joyau biblio-

Digitized by Google

graphique », et nous souscrivons pleinement au jugement porté dans sa préface par M. Michelant : « Le choix du papier, la beauté du caractère, l'élégance de la disposition générale, tout est combiné, tout se réunit pour satisfaire l'œil le plus exigeant, et charmer l'amateur le plus difficile. » Toutefois, l'élégance extérieure n'étant à nos yeux qu'un mérite secondaire, nous nous occuperons aussi du contenu, et, poursuivant la citation, nous dirons encore avec M. Michelant : « Mais après avoir loué sans rectriction l'exécution typographique de ce joli volume, nous nous montrerons plus réservé à l'égard du texte. » Le texte est en effet la reproduction diplomatique d'un petit manuscrit du XIVe siècle [1], acquis par M. E. Tross en 1863; le manuscrit était médiocre, l'édition ne l'est pas moins. Les mots sont coupés ou réunis dans l'imprimé comme dans l'original; les accents manquent, et aussi la ponctuation. Il est inutile de faire ressortir les inconvénients de ce système qui n'est bon qu'à dissimuler l'insuffisance de l'éditeur.

Le manuscrit est unique, mais M. Tross, au temps même où il en commençait la publication, acquit un petit imprimé gothique qui contient le même poëme. C'est un petit in-4° de 42 feuillets, imprimé à Genève postérieurement à 1509, date qui se rencontre dans des vers interpolés. Il renferme deux traductions de l'*Art d'aimer*; nous parlerons plus loin de la première, la seconde est *le Chef* (lisez *la Clef*) *d'Amours*. Aucun bibliographe ne l'a signalé, et on n'en connaît point d'autre exemplaire. M. Michelant, qui l'a comparé avec le texte du manuscrit, y a reconnu deux lacunes très-considérables, et en outre la fin est toute différente: c'est là que se rencontre la date de 1509. Il est à regretter que M. Tross n'ait pas profité de son acquisition pour améliorer la leçon souvent défectueuse de son manuscrit; s'il n'entrait pas dans ses vues d'établir un texte critique, au moins aurait-il dû reporter dans un appendice les principales variantes. On eût ainsi satisfait dans une certaine mesure aux exigences très-naturelles de ceux qui aiment à comprendre ce qu'on leur donne à lire; on eût du même coup rempli la promesse du titre qui annonce « des remarques » dont je n'ai pu trouver trace. M. H. Bordier, actuellement possesseur du petit imprimé dont je viens de parler, a bien voulu me le communiquer, et j'ai pu me rendre un compte exact du rapport des deux textes. Il faut le dire, l'imprimé genevois est encore plus souvent fautif que le manuscrit : selon l'usage du temps, il rajeunit la langue en modifiant les formes anciennes, en remplaçant les mots vieillis; de là vient que dans maint passage difficile il n'est d'aucun secours; mais parfois aussi il a gardé la bonne leçon. Voici deux vers qui justifieront tout ce que je viens d'annoncer; il y a dans le manuscrit (p. 1 de l'édition) :

Ne fut si bieau corps veü d'ex [2]
Ne si beau vout commo il porte;

et dans l'imprimé :

Ne fut si beau corps veu des yeulx
Ne si bon bruit comme elle porte.

1. Le fac-simile donne l'idée d'une écriture de la fin du XIIIe siècle, mais le ms. que j'ai vu est bien du XIVe siècle, et même de la seconde moitié.

2. Selon son système, M. Tross écrit *dex*, mais dans mes citations je mettrai la ponctuation, les accents et les apostrophes nécessaires.

Digitized by Google

Le texte genevois met *des* au premier vers afin de pouvoir faire la synérèse de *veü*, et au second il substitue *bruit* à *vout* (visage) tombé en désuétude [1], mais il conserve *elle*, la vraie leçon que d'ailleurs on pouvait restituer à coup sûr. De même, p. 6, *Amours le fils nenus*, ce dernier mot pouvait, même sans l'aide de l'imprimé, être corrigé en *Venus*. Mais voici quelques passages où le texte genevois fournit d'utiles variantes. Édition Tross, p. 9 : *Tout bien semble par nuit ferine;* édition de Genève : *Tout blé s. p. n. farine;* — édition Tross *ibid.* : *Faire .i. veritable jugement ;* Genève : *F. vray ne bon j.;* — Tross, p. 18 : *Se il chiet poudre en son geron... Escorre la dois sanz oster* ; édition de Genève : *sans hurter;* la faute du manuscrit vient de ce que la rime correspondante est *acoster* (dans l'édition de Genève *acointier*) ; — édition Tross *ibid.* : *Se elle est par terre mise;* édition de Genève : *S'elle est en pouldre ou terre mise;* — édition Tross, p. 23 : *Pour ce ont il temps esleü, Toutes choses ont temps deü;* il est évident que le *ont* du premier vers est une anticipation de celui qui est au second ; l'édition de Genève a : *Pour ce te faut il temps esleu* ; ce qui fournit la bonne leçon moyennant qu'on retranchera *il*, introduit pour compenser la synérèse d'*esleü*. — Souvent aussi l'imprimé genevois fournit une orthographe plus juste et plus claire ; ainsi il porte *introducement* au lieu d'*entrodissement* qu'on lit dans l'édition de M. Tross, p. 3; de même *lesement*, p. 24, est moins clair que *laisement* (*l'aisement*) tiré de l'imprimé gothique.

Ces exemples, qu'il me serait facile de multiplier, montrent que l'édition de Genève, bien qu'ordinairement très-inférieure au manuscrit, permet cependant de l'améliorer en quelques endroits.

Maintenant voyons ce que l'histoire littéraire peut tirer de cette publication : elle y trouve une preuve de plus de la grande popularité de l'*Art d'aimer* au moyen âge, puisque la *Clef d'amour* en est imitée; elle y recueille notamment, grâce aux recherches de M. Michelant, des renseignements nouveaux sur deux autres traductions du même poëme; l'une est contenue dans le manuscrit S. G. fr. 1239, l'autre se trouve tout à la fois dans un manuscrit de Dresde et dans l'imprimé genevois qui contient aussi la *Clef d'amour*. Voilà donc deux traductions de l'*Ars amatoria*, toutes deux composées au XIIIe siècle, la langue ne laisse pas de doute à cet égard, conservées chacune isolément dans un ms. unique, et réunies enfin au commencement du XVIe siècle par un imprimeur genevois. Elles sont à mettre au nombre des ouvrages les plus anciens de notre littérature que l'imprimerie naissante ait reproduits. L'auteur de la version de Dresde s'est nommé; ce n'est pas, comme M. Michelant avait pu le croire, après une première et rapide inspection [2], Chrestien de Troyes; c'est Jacques d'Amiens, que M. Michelant, aujourd'hui mieux informé, identifie avec le trouvère du même nom. Les vers où il se nomme manquent à l'imprimé. L'auteur de la *Clef d'amour* donne

1. C'est du moins ma conjecture, car *bruit* en ce sens est bien aussi de la langue du moyen âge :

Desus tous autres homes est li bruis de Garnier.
(*Aye d'Avignon*, v. 22.)

2. Voy. L. Holland, *Chrestien de Troyes*, p. 34, note 3.

Digitized by Google

aussi son nom et son surnom, ou, pour mieux dire, il les enveloppe dans une énigme placée à la fin du poëme, mais par malheur ce dernier feuillet du ms. se trouve avoir été déchiré; il n'y reste que des tronçons de vers, et par conséquent les données du problème sont incomplètes. L'imprimé de Genève ayant, comme nous l'avons dit, une fin toute différente, nous devrons nous résigner à ignorer le nom de celui qui composa ce médiocre poëme [1]. P. M.

---

144. — **Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme,** publiées d'après les manuscrits, avec variantes et fragments inédits, pour la Société de l'Histoire de France, par Ludovic Lalanne. Tome II, *Grands capitaines estrangers, grands capitaines françois.* Paris, Veuve Renouard, 1866, 1 vol. gr. in-8° de 460 p. — Prix : 9 fr.

M. de Montalembert eut une bien heureuse idée, quand il proposa à la Société de l'histoire de France de décider qu'il serait publié une nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Brantôme, et il eut une idée non moins heureuse, quand il proposa à cette compagnie de charger de ce soin M. Ludovic Lalanne. Il fallait, en effet, toute l'activité et toute l'habileté dont cet érudit a donné tant de preuves, pour que, en peu d'années, nous fussions mis en possession de huit ou dix beaux volumes contenant tout ce que nous a laissé le spirituel chroniqueur. En comparant les deux premiers tomes de la nouvelle édition avec les tomes de l'édition Buchon et de l'édition Lacour qui leur correspondent, on ne peut assez se réjouir de la double initiative de M. de Montalembert. C'est avec un soin extrême que M. Lalanne a revu le texte de Brantôme sur les manuscrits de la Bibliothèque im périale, trouvant à chaque page, en quelque sorte, l'occasion de corriger une faute ou de combler une lacune. Non content de nous rendre telle qu'elle sortit des mains du chroniqueur périgourdin la seconde rédaction qui nous a été conservée par le ms. du fonds français 3262, le nouvel éditeur a tenu à reproduire les variantes de la première rédaction, telle que l'offre le ms. du fonds français 6694 [2]. Des notes excellentes indiquent les emprunts faits par Pierre de Bourdeille à Paul Jove, à Vallès, à Guichardin, aux *Epistres des princes recueillies d'italien par Hyéronyme Ruscelli, et mises en françois* par F. de Belleforest (Paris, 1572, in-4°), à J. de Bourdigné, à J. Bouchet, à la *Mer des Histoires*, à diverses relations contemporaines, et aussi à des pièces manuscrites retrouvées par M. Lalanne dans diverses collections de la Bibliothèque impériale, et notamment dans la collection Dupuy. Quelques-unes de ces pièces sont officielles, et j'avoue que moi, qui apprécie tant Brantôme, j'ai été ravi d'apprendre que presque tous ses récits, souvent si dédaigneusement jugés, s'appuient sur des documents dont l'autorité est considérable. Parce qu'on n'apercevait pas l'échafaudage, on contestait la solidité de l'œuvre. M. Lalanne,

1. Sur la popularité et l'imitation d'Ovide au moyen âge, voir l'introduction de M. Bartsch à Albrecht von Halberstadt (*Albrecht von Halberstadt und Ovid im Mittelalter*. Quedlinburg und Leipzig, 1861), et spécialement sur l'*Art d'aimer* les pages XXXVII et suiv.

2. M. Lalanne, en homme qui ne néglige rien, a consulté aussi les anciennes éditions, notamment celle de La Haye (1746, 15 vol. in-18), qui lui a rendu quelques services.

Digitized by Google

en nous faisant connaître tout ce qu'il y a de sérieux et d'exact dans des pages que l'on croyait frivoles, a singulièrement réussi à réhabiliter le chroniqueur périgourdin.

D'autres notes éclaircissent, soit au point de vue philologique, soit au point de vue historique, certains passages obscurs. Souvent M. L. rapproche du texte de Brantôme des citations de Martin du Bellay, de d'Aubigné, du président de Thou, etc. Sur les innombrables personnages qui figurent dans les récits de l'auteur des *Grands capitaines estrangers et françois*, l'éditeur ne donne pas seulement de sûres indications biographiques, mais encore il nous renvoie souvent soit aux meilleurs des livres qui ont été composés sur eux [1], soit aux documents, quelquefois inédits, émanés d'eux ou relatifs à eux, qui sont épars dans les collections des principales bibliothèques de Paris. Parmi les notes, qui s'élèvent à plus de mille, dont M. L. a enrichi le tome II des *Œuvres* de Brantôme, deux seulement me paraissent laisser à désirer. Nous lisons (p. 63) que François de Noailles fut évêque de Dax depuis 1556 jusqu'à 1562. Qu'il soit permis au plus récent des biographes de ce prélat de rappeler qu'au bas d'une lettre du 20 juillet 1585, tirée de la collection Godefroy, on trouve cette signature : *Noailles, evesque d'Acqs*, qui démontre suffisamment l'erreur de ceux qui ont cru que le célèbre diplomate avait, en 1562, cédé son évêché à son frère. Ce frère, Gilles de Noailles, ne s'assit sur le siége épiscopal de Dax qu'après la mort de François, et jusqu'à ce moment il resta l'abbé de L'Isle, comme il est appelé dans cette même lettre (voir *Lettres inédites de François de Noailles*, Aubry, 1865, p. 69). Mon autre observation portera sur cette note de la p. 203 relative à Djem ou Zizim : « Alexandre VI remit au roi le prince ottoman qu'il avait auparavant empoisonné, suivant le dire des historiens du temps. » Ces historiens du temps se réduisent en réalité à un seul auteur, Paul Jove, dont la véracité est si suspecte. On a prêté ce crime inutile à Alexandre VI par la raison que l'on ne prête qu'aux riches. Voici les judicieuses observations que présente à ce sujet M. de la Pilorgerie, dans le livre dont je parlais ici l'autre jour : « Aucune preuve d'un crime, dont le premier résultat aurait été la suppression du tribut de 40,000 ducats payés par Bajazet, et que la chambre apostolique s'était réservé, n'a été apporté à l'appui de cette allégation. Ne serait-il pas beaucoup plus naturel de penser que cet infortuné, usé par une longue captivité et par un exil de treize années, succomba à quelque lente consomption, dont son pâle et mélancolique visage offrait tous les symptômes ? » T. DE L.

---

145. — **Droit municipal dans les temps modernes** (XVIe et XVIIe siècles), par Ferdinand BÉCHARD, ancien député. Paris, Durand, 1866. 1 vol. in-8°, 447 pages.

Ceux qui connaissent le grand ouvrage de M. Béchard sur le *Droit municipal dans l'antiquité et au moyenâge* dont le volume actuel nous donne la suite, savent

1. Voir, par exemple, p. 7, sur Jean ou Jeannin de Médicis, l'énumération de trois ouvrages italiens, et p. 11, sur la femme de ce personnage, Maria Salvyati, la mention de deux ouvrages écrits dans la même langue.

Digitized by Google

déjà qu'à ses yeux le droit municipal n'embrasse pas seulement l'administration de la commune et de la cité. Pour lui, ce droit c'est aussi celui de participer à la gestion de la chose publique; il comprend ainsi les rapports de l'Église et du pouvoir temporel, les lois du culte, de l'enseignement, etc., et s'étend aux droits de la nation tout entière et à ceux des assemblées politiques dans leurs rapports avec le gouvernement du pays. Grâce à cette extension, peut-être un peu forcée, qu'il donne aux mots de *droit municipal*, l'auteur peut nous présenter aujourd'hui le tableau complet du développement intérieur de la France pendant plus de deux siècles. C'est en effet à la France que s'est borné le travail de M. Béchard, contrairement à ce que semble promettre le titre de l'ouvrage. Aussi bien, quelque limité qu'il soit, le sujet reste-t-il assez vaste pour fixer les recherches de l'historien, les études du jurisconsulte et les méditations de l'homme d'État.

Le livre s'ouvre par un aperçu général sur la transformation du droit municipal en Europe, vers la fin du XVe siècle. Le trait saillant de cette lente mutation dans les idées et les faits, c'est la substitution de l'idée de l'État à celle de l'Église dans le gouvernement des peuples. Mais c'est l'État personnifié par le prince qui prend la succession du pouvoir pontifical, et c'est sans profit pour la liberté que le Code romain triomphe des Décrétales. Un facteur nouveau, bien étranger cependant par sa nature intime à des querelles d'autorité mondaine, vient servir à l'agrandissement du pouvoir monarchique ; la Réforme affaiblit le catholicisme et donne des forces nouvelles au pouvoir princier. Il faut être juste d'ailleurs et avouer que si Luther et Calvin furent des hommes peu enclins aux novations politiques, on ne saurait en faire des fauteurs de tyrannie. Le pouvoir des princes exploita la Réforme bien plus qu'elle ne sollicita son concours. On la vit naître et se développer dans des républiques, tandis que tel prince sut faire prévaloir l'absolutisme dans des contrées qu'elle n'effleura même pas.

A la suite de ce coup d'œil général sur l'état de l'Europe au sortir du moyen âge, M. Béchard nous présente les principaux publicistes dont les théories gouvernementales inaugurèrent une ère nouvelle. Machiavel et Bodin sont les deux grands docteurs politiques dont les principes ont tour à tour, et dans une mesure malheureusement trop inégale, dominé l'esprit des gouvernements modernes. Presque toujours l'Italien, défenseur du despotisme des princes ou de celui de la multitude, le précurseur de Hobbes et de Rousseau, l'emporta sur le Français, partisan d'un organisme social libre et bien ordonné, et dont ce fut l'honneur d'avoir Montesquieu pour disciple.

Dans les chapitres suivants, nous entreprenons avec l'auteur l'examen de l'histoire intérieure de notre pays, à partir du règne de Charles VIII. Ce prince mourut avant d'avoir pu gravement altérer les institutions représentatives de l'État, mais il ne fit rien non plus pour en fortifier l'autorité. Louis XII qui, du vivant de son prédécesseur, s'était proclamé le champion des droits populaires, oublia ses promesses en montant au trône, plus vite encore que les injures faites au duc d'Orléans. Cependant un sentiment inné de justice l'empêcha de gouverner en prince absolu. C'est à François Ier qu'il était réservé d'inaugurer parmi nous le régime du bon plaisir, alors même que les États-Généraux se

Digitized by Google

montraient à la hauteur de leur mission en refusant obstinément de démembrer la France, comme l'avait promis le prisonnier de Madrid. Les autres Valois ne firent que suivre François Ier dans cette voie funeste avec moins de talent et de bonheur. Les luttes fratricides que fit naître l'oppression religieuse, n'amenèrent point des temps meilleurs. Les doctrines des démocrates ligueurs et leur théorie du tyrannicide furent aussi pernicieuses à la véritable liberté que les excès de pouvoir de Charles IX et de Henri III. Elles effrayèrent les masses et mêlèrent à leurs yeux les notions d'indépendance et d'assassinat. Henri IV s'occupa plus de réparer les maux de la guerre civile et de raffermir l'autorité royale que de développer l'esprit politique de la nation. Cependant, s'il laissa dans l'ombre les institutions représentatives, il ne les détruisit point. « Dans les occasions importantes, il essayait de résoudre par l'accord de l'autorité royale et des libertés nationales, les grands problèmes de politique intérieure et extérieure, dont rois et peuples cherchent trop souvent le dernier mot dans le droit de la force[1]. » Sa mort fut le signal de l'anéantissement irrévocable des libertés publiques. En 1614 la vieille monarchie réunit ses derniers États-Généraux ; elle ne devait les revoir que la veille du jour fatal qui l'engloutit avec eux dans le gouffre de la Révolution. Inflexible dans ses plans de nivellement universel, Richelieu détruisit tour à tour les restes de la puissance féodale des seigneurs, le pouvoir des États provinciaux, l'autonomie politique des adhérents de la Réforme. Il fut secondé dans cette campagne par l'apathique Louis XIII qui détestait les priviléges « à tel point que sa colère s'allumait rien que d'en entendre prononcer le nom[2] ». Au milieu de l'échauffourée de la Fronde, les résistances du Parlement marquèrent la dernière manifestation de l'indépendance nationale à l'égard de la volonté souveraine, et quand Mazarin mourant laissa le sceptre à Louis XIV, le mal était consommé. La liberté remuante céda la place à l'autorité légitime, pour parler comme Bossuet. Désormais le pouvoir s'applique incessamment à étouffer tout ce qui vit d'une vie propre, tout ce qui ne dépend pas de lui, tout mécanisme qui ne s'engrène pas dans la grande machine centralisatrice. On peut sans doute citer encore de grands ministres qui furent l'honneur de la France, mais le système général du pouvoir fit plus de mal au pays qu'ils ne purent lui faire de bien. Tous les ressorts naturels d'une société civilisée et libre furent brisés pour être remplacés par un mécanisme aussi compliqué que défectueux. Dociles instruments des volontés de Versailles, les intendants des provinces ne connurent plus d'autre règle de conduite que l'obéissance passive des subordonnés. L'auteur nous décrit bien ce vertige du pouvoir absolu qui, ayant atteint les limites du possible, essaye encore de réglementer par ses ordonnances jusqu'aux mouvements intimes de la conscience humaine.

C'est à la mort du *Grand Roi* que s'arrête l'ouvrage de M. Béchard. Il nous a fait voir dans un exposé rapide la lutte du pouvoir monarchique contre les divers priviléges de la nation et le triomphe définitif du gouvernement administratif et

1. *Droit municipal*, p. 233.
2. *Droit municipal*, p. 263.

Digitized by Google

absolutiste moderne. Mais cette grandeur apparente laisse entrevoir déjà la décadence qu'un jour rien ne pourra plus arrêter, « car tout a disparu successivement sous le niveau de la royauté, en attendant que la royauté disparaisse elle-même sous le niveau populaire, et que les ruines mêmes périssent [1] ».

En somme, le livre de M. Béchard est un intéressant et substantiel aperçu du développement ou plutôt de la décadence de nos institutions civiles et politiques pendant près de deux siècles et demi. On peut dire que l'auteur est resté fidèle dans le cours de son livre aux principes qu'il énonçait en commençant: « Abstenons-nous d'appréciations personnelles anticipées, de préjugés de parti pris. N'alléguons rien sans le prouver par des témoignages dignes de foi, laissons aux faits toute leur éloquence, aux principes toute leur vertu ; tâchons d'éclairer les lois par l'histoire et l'histoire par les lois [2] ». L'auteur ne cache point d'ailleurs ses sympathies, mais l'historien prime partout ici l'homme politique honorablement fidèle à ses principes. C'est une fois à peine dans tout l'ouvrage qu'une sortie contre les partisans de l'unité italienne vient nous écarter des régions plus sereines de l'histoire [3].

Remarquons encore quelques petites imperfections que l'auteur fera disparaître sans doute dans une seconde édition. P. 35, ce n'est pas *hémathloses* mais *heimathlosen* qu'il faut dire ; p. 146, c'est du comte d'Arran et non d'Arau qu'il s'agit, et l'historien cité p. 240 s'appelle Herzog et non Hezzog. Nous ferons aussi remarquer que « les priviléges définis et respectés » de la Bohême et de l'Autriche dont M. Béchard parle avec tant d'éloges, n'existaient plus à l'époque dont il s'agit. Cinquante ans auparavant les Habsbourg avaient extirpé dans leurs États les libertés politiques en même temps que la liberté religieuse, et— triste consolation ! — la France de Louis XIV n'avait rien à envier à l'Autriche de Léopold et de Joseph Ier.

S'il nous était permis d'exprimer en terminant un vœu, nous demanderions à l'auteur d'étendre ses études sur le droit municipal à quelques pays voisins et de nous exposer après le triste tableau de la décadence des libertés françaises, le développement graduel et fécond de ces mêmes libertés en Suisse, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Ce serait une belle tâche que de montrer à quel prix les libertés politiques naissent et se développent chez les nations, et certes à un tel livre le public ne ferait point défaut. Rod. Reuss.

---

146. — Journal de Rosalba Carriera pendant son séjour à Paris en 1720 et 1721, publié en italien par Vianelli, traduit, annoté et augmenté d'une biographie et de documents inédits sur les artistes et amateurs du temps, par Alfred Sensier. Paris, in-8° de 569 p., Techener, 1865. — Prix : 4 fr.

Ce journal s'étend d'avril 1720 au milieu de mars 1721. Encore le mois de mai n'est-il mentionné que par une note d'une ligne, et le passage du journal relatif au mois de juillet est-il complétement perdu. Les notes qui concernent les autres

1. *Droit municipal*, p. 447.
2. *Droit municipal*, p. 64.
3. *Droit municipal*, p. 242.

Digitized by Google

mois que la Vénitienne passa à Paris ne peuvent guères nous faire regretter cette lacune. On y voit inscrits jour par jour avec beaucoup de concision et de sécheresse les événements qui concernent tout particulièrement la voyageuse : les commandes, les portraits commencés ou achevés, les visites reçues ou rendues, les dépenses personnelles et les sommes payées à l'artiste par les amateurs. Quant aux observations personnelles sur les hommes ou les choses du temps, quant aux faits dont l'artiste a pu être informée dans le milieu où elle vivait, il n'en est pas question dans ce journal qui ne comprend d'ailleurs que trois ou quatre pages en moyenne pour chacun des dix mois qu'il embrasse. Ce document, on le voit, n'a pas par lui-même un grand intérêt, et le nom de son auteur, qui n'occupait qu'un rang inférieur dans la société comme dans l'art, ne suffit pas pour le recommander. M. Alfred Sensier a donné une véritable preuve d'adresse en formant un volume aussi considérable de ces quelques pages. Le journal de Rosalba avait été publié en 1793 avec des notes, par son compatriote Vianelli, son admirateur enthousiaste et l'ami de sa famille. Les observations de Vianelli, inspirées par une affection aveugle, n'avaient pas même le mérite d'éclaircir les points obscurs et quelque peu intéressants qui s'offrent dans ce journal. Tout était à recommencer pour le traducteur et nous nous étonnons seulement que M. Alfred Sensier, qui a réellement écrit la vie la plus complète que nous possédions de la fameuse pastelliste, n'ait pas relégué ce journal si sec et si insipide à sa véritable place dans l'appendice, parmi les pièces justificatives.

Les notes très-substantielles dans lesquelles le traducteur a rassemblé à peu près tout ce qu'on sait sur les personnages cités par l'artiste, auraient pu être utilisées plus judicieusement dans la biographie même de Rosalba. Telles qu'elles sont données, à la fin de chaque mois, elles occupent une place tout à fait disproportionnée avec l'étendue du journal. Les annotations du mois de juin 1720, qui tient quatre pages dans le journal, s'étendent de la page 57 à la page 111. Nous savons, il est vrai, à peu près, tous les travaux que Rosalba a exécutés pendant son séjour à Paris, et grâce aux notes de M. Sensier, nous voyons vivre et s'agiter tout un monde fort curieux d'amateurs, de financiers, de grands seigneurs et de roués. Nous espérions peut-être autre chose de ce journal, nous aurions préféré connaître par quelques remarques plus explicites le fond de la pensée et l'opinion de l'artiste qui se trouvait jetée tout à coup dans un monde si bizarre. Il est évident qu'elle l'a traversé sans le comprendre, presque sans le connaître, toute aux amis qui l'ont reçue, aux Crozat, aux Mariette, aux Caylus, aux Julienne, aux peintres qui viennent la visiter, comme les Coypel, les Audran, les de Troy, à l'Académie de peinture qui la reçoit dans son sein et aux grandes dames qui s'empressent à l'envi de lui commander leur portrait.

A l'égard des amateurs et des artistes du temps, les notes du traducteur sont pleines d'excellents renseignements, puisés aux bonnes sources, qui feront consulter ce livre de tous ceux que l'histoire de l'art préoccupe. Une table bien faite rend les recherches faciles et rapides.

Le traducteur, remarquablement impartial pour son héroïne, ne dédaigne pas quelquefois d'ajouter à ses citations un mot d'appréciation personnelle. A propos

Digitized by Google

du Louvre, p. 65, nous lisons : « Le Musée des Souverains égaye l'esprit et les yeux, » et p. 122, quand l'auteur parle des tableaux de Rubens de la galerie de Médicis : « nettoyés et frottés de main de maître, » nous savons comment il juge les restaurations modernes de notre musée. Nous avons remarqué certaines négligences de style qu'un peu d'attention eût facilement évitées et qu'on regrette dans une édition aussi laborieusement composée.

En somme, les excellentes notes réunies par M. S. sur les artistes de la Régence auraient pu être mieux disposées. Si l'auteur avait fait de l'accessoire le principal et avait donné la première place à la biographie de son héroïne, il n'eût pas sans doute pu décorer le livre d'un titre aussi attrayant, mais la composition de son livre donnerait moins de prise à la critique; car M. Sensier nous a donné une bonne histoire d'une artiste intéressante, avec plusieurs documents très-curieux; en effet, outre le journal, ce volume contient le testament de Rosalba, une partie de sa correspondance avec Crozat et Mariette, et une liste des pastels de l'artiste, conservés dans les musées et dans les principales collections particulières de l'Europe. Ces publications restreintes et modestes ont d'ailleurs une incontestable utilité. C'est avec ces matériaux lentement assemblés qu'il sera possible un jour d'écrire une histoire complète de l'art. J.-J. GUIFFREY.

---

147. — **François Hemsterhuis**, sa vie et ses œuvres, par Émile GRUCKER, agrégé de philosophie, agrégé des langues vivantes, docteur ès lettres. — Paris, Durand, 1866. 1 vol. in-8°.

L'histoire a parfois des oublis qui ressemblent à des injustices. Le Hollandais Hemsterhuis, trop peu connu des Français dont il parlait et écrivait la langue, méritait certainement un chapitre à part dans l'histoire de la philosophie du dix-huitième siècle. M. Ém. Grucker a bien fait de nous donner ce chapitre. Dans une thèse savante et fort bien écrite, il a mis en lumière la physionomie originale de ce philosophe ingénieux et aimable, sans prétention systématique, qui nous apparaît comme un disciple un peu infidèle de Socrate égaré au milieu du XVIIIe siècle, qui fut l'ami écouté et admiré de Herder, de Jacobi, de Lessing, de Gœthe, de Kant, et que Mme de Staël n'a pas craint d'appeler avec quelque peu d'exagération sans doute : « un des plus grands penseurs du siècle. »

Fils du célèbre humaniste Tibère Hemsterhuis qui professa successivement la philosophie, les mathématiques, la littérature grecque et l'histoire à Amsterdam, à Franeker (1717) et à Leyde (1740), François Hemsterhuis est né, comme il prend soin de nous l'annoncer lui-même, à Franeker, petite ville de la Frise, le 27 décembre 1721, entre dix et onze heures du matin. Élevé au milieu des souvenirs et des leçons de l'antiquité par un père helléniste et une mère artiste[1], dans cette Hollande savante où enseignaient les Juste Lipse, les Scaliger et les Erasme, F. Hemsterhuis, après avoir perfectionné son éducation à l'Université de Leyde,

1. Cornélia de Wilde, fille de Jean de Wilde, possesseur d'une célèbre collection de pierres antiques, dessinait et gravait avec talent.

Digitized by Google

où il se lia avec Walkenaer et Runkenius, devint naturellement, et presque par droit de naissance, un amateur de lettres anciennes et de philosophie. Notons comme un des meilleurs signes de sa vocation philosophique, qu'il eut le bonheur de n'être pas professeur de philosophie, surtout à une époque où cet enseignement, quoique pénétré de l'esprit cartésien, conservait encore les formes et la langue de la scolastique. On ne voit pas ce qu'il eût gagné, mais on voit tout ce qu'il eût perdu de grâce aimable et de libre originalité à passer sous les fourches caudines du dogmatisme.

C'est pendant les loisirs que lui laissait son poste important de commis au conseil d'État qu'Hemsterhuis composa ses premiers écrits : *la Lettre sur une pierre antique* (1762), qui ne fut publiée qu'en 1792 après la mort de l'auteur, la *Lettre sur la sculpture* (1765), la *Lettre sur les désirs* (1770), et enfin la *Lettre sur l'homme et ses rapports* (1772), dirigée contre le matérialisme athée et sceptique qui régnait alors en France et en Angleterre.

Vers cette époque, Hemsterhuis rencontra dans les cercles de la Haye la princesse de Gallitzin qui, appréciant sa nature fine et élevée, le choisit pour l'aider à diriger l'éducation de ses deux filles. Cette liaison avec une femme distinguée et charmante, qui tient sa place parmi les femmes célèbres du XVIIIe siècle [1], eut une influence décisive et heureuse sur la vie et le talent du philosophe. Lorsque après cinq ans d'une douce intimité, qui n'était ni de l'amour ni de l'amitié seulement, mais qui se tenait sur les bornes délicates de l'un et de l'autre, madame de Gallitzin dut quitter la retraite de *Nithuis* [2] près de la Haye, pour s'établir à Münster, ville qui lui offrait plus de ressources pour l'éducation diplomatique et militaire de ses fils, l'éloignement forcé des deux amis amena entre eux un échange de lettres dont on devine l'intérêt et l'importance au point de vue de l'appréciation des idées et du caractère des deux correspondants. Malheureusement cette collection précieuse n'a pas encore vu le jour. Elle existe tout entière à Münster. M. Van Druffel, fils du médecin et exécuteur testamentaire de la princesse, la retient entre ses mains, et jusqu'ici, pour des motifs qu'il ne fait pas connaître, il s'est refusé à en donner communication. M. Meyboom, qui a donné en 1846 la troisième et la plus complète édition [3] des œuvres d'Hemsterhuis, n'a pu fléchir la volonté de M. Van Druffel, et n'est point parvenu à enrichir ses volumes de ce précieux document. Il constate son insuccès dans la préface du tome III

1. Pour l'histoire de la princesse, voy. *Denkwürdigkeiten aus dem Leben der Fürstin Amalia von Gallitzin*, von Kaserkamp. Münster, 1839. (Kaserkamp avait été le confesseur de la princesse). Sur l'influence littéraire de la princesse : *Neue deutsche Nationalliteratur*, von Gelzer, 2e vol. Leipzig, 1849. — *Perthes Leben*, tome I. — Hamann, *œuvres*, t. VII. — *Gœthe's Briefwechsel mit Jacobi*, herausgegeben von Max Jacobi, 1846. — *Jacobi's Werke*, tome IV.

2. Elle l'appelait ainsi ingénieusement *nithuis* (qui n'est pas à la maison), pour indiquer aux visiteurs importuns qu'elle avait renoncé au commerce du monde.

3. Il existe, outre les écrits publiés séparément de son vivant, trois éditions des œuvres d'Hemsterhuis. La première, parue en 1790. Paris, Jansen. La deuxième, donnée en 1826, à Louvain, par M. Van der Weyer, reproduit la précédente, avec une notice biographique en plus. La troisième est celle de M. Meyboom. Amsterdam, 1846.

Digitized by Google

de son édition. M. Grucker a renouvelé cette tentative aussi infructueusement. En respectant comme lui les raisons de M. Van Drüffel, nous enregistrons ici le double insuccès de M. Meyboom et de M. Grucker, tant pour constater l'existence de ces documents inédits et empêcher ainsi qu'ils soient oubliés ou perdus pour la science que pour hâter, s'il est possible, le jour de leur publication.

Cependant, comme le refus de M. Van Druffel ne s'appliquait qu'à la correspondance du philosophe avec la princesse, M. Grucker a pu prendre connaissance d'autres papiers et manuscrits, parmi lesquels il a remarqué et choisi deux morceaux d'une authenticité indubitable, traitant de matières politiques. Ces écrits sont intitulés, le premier : *Démonstration géométrique sur la nécessité d'un stadhouder héréditaire, adressée à la princesse de Gallitzin ;* le deuxième: *Réflexions sur les États-Unis, adressées au prince de Fürstberg.* Mis aussi en rapport avec M. le capitaine Haas, possesseur par héritage de papiers provenant également de la succession de Mme de Gallitzin, M. Grucker a retrouvé quelques lettres inédites d'Hemsterhuis à la princesse et de la princesse à Hemsterhuis, et quelques pages d'un journal qui rapporte une conversation philosophique entre Jacobi et Hemsterhuis. C'est en mettant à profit ces pièces intéressantes et les renseignements oraux recueillis de différents côtés sur la vie, les ouvrages, les relations d'Hemsterhuis et son séjour à Münster, que M. Grucker a pu faire de ce philosophe une étude sinon entièrement neuve, du moins beaucoup plus approfondie et plus étendue que celles qui existaient jusqu'à ce jour.

Nous ne pouvons pas suivre dans tous ses détails cette dissertation substantielle. Indiquons seulement en quelques mots ses principaux résultats pour inspirer au lecteur le désir de faire connaissance avec Hemsterhuis par l'entremise d'un introducteur aussi autorisé que M. Grucker.

Nullement systématique, n'aimant à regarder les vérités spéculatives que par le côté où elles touchent à la vie morale, esprit critique et pratique de la famille de Socrate, spiritualiste, platonicien et presque mystique en psychologie, mais sous l'influence des doctrines de Locke, échappant à ce mysticisme pour abonder dans un certain scepticisme métaphysique qui le rapproche de Kant, Hemsterhuis se rattache surtout par la plus originale de ses théories à la doctrine du sentiment, à Adam Smith, à Hutcheson et à la philosophie écossaise. Cette théorie est celle de l'organe moral, espèce de sens vital de l'âme qui la pousse spontanément vers la vérité, vers le bien, vers le beau et le divin. A la conception de cet organe dans lequel une analyse psychologique moins défectueuse ne peut voir qu'une fusion ou plutôt une confusion de plusieurs facultés distinctes, comme l'instinct sympathique, le sens intime et la raison, est suspendue toute la philosophie d'Hemsterhuis. De là découlent avec ce qu'elles ont de juste ou d'erroné toutes ses vues sur le langage, la société, la morale, la politique, l'esthétique et la théodicée.

La préoccupation de cet élément instinctif et individuel de la nature humaine, lui fait peut-être sacrifier trop l'élément absolu et rationnel qui peut seul servir de règle et de principe de qualification aux actions morales; mais cette même préoccupation lui permet de réagir par aspirations généreuses contre la doctrine ma-

Digitized by Google

térialiste du plaisir et contre le formalisme, aussi bien contre les disciples exagérés de Locke que contre ceux de Wolf, et de rendre ainsi la vie et l'âme à toutes les grandes institutions naturelles où le XVIIIe siècle voulait trop voir l'œuvre de la réflexion et l'édifice artificiel d'une convention et d'un contrat purement humains.

Telle nous apparaît dans son ensemble, et pour ainsi dire dans ses principaux linéaments, la philosophie d'Hemsterhuis restituée par M. Grucker.

Nous ne regrettons qu'une légère lacune dans ce travail d'ailleurs si remarquable. Il y est souvent question des rapports d'Hemsterhuis avec les grands écrivains de son temps. Mais ces détails, épars à travers l'ouvrage, font désirer, par leur importance même, un chapitre spécialement consacré à les rassembler, et à les coordonner dans un tout qui permette d'apprécier à la fois leur valeur intrinsèque et relative. Ce chapitre replacerait le philosophe hollandais au milieu de ses contemporains, il ferait revivre en quelque sorte ce penseur aimable et aimé qui comptera aux yeux de la postérité, moins peut-être pour ce qu'il a écrit et produit lui-même, que pour ce qu'il a provoqué d'idées chez ses illustres amis; il ferait comprendre enfin qu'un homme auquel Jacobi, Lessing, Herder, Kant et Gœthe prodiguaient leur estime, leur admiration même, auquel ils ont fait quelquefois l'honneur d'emprunter des idées que fécondait leur génie, qu'un tel homme suit dans l'avenir la destinée glorieuse de ceux qu'il a connus sur la terre, que son nom est à jamais attaché au leur, et que, pas plus qu'eux, il ne doit mourir tout entier.

Ern. LABBÉ.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Pensées de PASCAL, p. p. Havet (Delagrave). — HENRI MARTIN, la Foudre dans l'antiquité (Didier). — SIGART, Glossaire étymologique du wallon (Bruxelles, Flatau). — FIVEL, l'Alesia de César (Chambéry). — CHÉNIER, Histoire de Davout (Marchal et Cie). — FAVRE, The wild tribes of Java (Impr. impér.) — LEBEURIER, État des anoblis en Normandie (Evreux, Huet).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Hegewald (M.). Morceaux choisis relatifs aux lettres et aux sciences extraits des dernières publications. En 4 langues, in-8. Carlsruhe (Creuzbauer). 1 fr. 80

Hefner-Alteneck (J. H.) u. Petri (F.). Ornamentik f. Kunst u. Gewerbe nach orig. im königl. bayer. Kupferstich-Kabinet zu München. 1 Lief. gr. in 4. (6 photog. et 4 pages de texte). Munich (Rieger). 12 fr. 85

Horn (J. C.). La liberté des banques. I. La Monnaie. — II. Le Crédit. — III. La Banque. — IV. Le titre fiduciaire. — V. Le Privilége. — VI. La Liberté, in-8. (Lib. Guillaumin et Cie). 7 fr. 50

Huard (A.). Mémoires sur Charlotte Corday d'après des documents authentiques et inédits, in-18 jésus (lib. Roudiez) 3 fr.

Hudemann. Das Postwesen der römischen Kaiserzeit, 1 Theil. Die äussere Ge-

Digitized by Google

schichte desselben, gr. in-4. Kiel (Akad. Buchhandlg). 1 fr. 10

Jagor (F.). Singapore, Malacca, Java Reiseskizzen, mit 24 Federzeichngn. gr. in-8. Berlin (Springer). 6 fr.

Jahrbuch geographisches, 1 Bd. 1866. Unter Mitwirkg v. A. Auwers, J. J. Baeyer, H. Berghaus, etc. Hrsg. v. E. Behm, in-8. Gotha (J. Perthes). 10 fr. 70

Kellner (W.). Handbuch f. Staatskunde. Politische Statistik aller Kulturländer der Erde, gr. in-8. Leipzig (Quandt. u. Händel). 10 fr. 70

Kner (R.). Die Fische der bituminösen Schiefer v. Raibl in Kärnthen (mit 6 lith. Tafeln) gr. in-8. Wien (Gerold). 3 fr.

La Fizelière (A. de). Vins à la mode et cabarets au XVIIe siècle. Frontispice à l'eau-forte de Lalanne, in-12 (lib. Pinçebourde). 2 fr.

Leibniz. Œuvres philosophiques, avec une introduction et des notes par M. P. Janet, 2 vol. in-8, portrait de Leibniz (lib. Ladrange). 17 fr.

Leibniz Werke gemäss seinem handschriftl. Nachlasse in d. königl. Bibliothek zu Hannover, ermögl. Ausg. von O. Klopp, 1 Reihe Historisch. polit. u. Staatswissenschaftl. Schriften, 5 Bd. gr. in-8. Hannover (Klindworth). 15 fr. 25

Lescarbot (M.). Histoire de la nouvelle France, nouvelle édition publiée par M. Edwin Tross, 3e vol. in-8. (Lib. Tross) 12 fr.

On a tiré à part : Les Muses de la nouvelle Franco. 15 fr.

Lœwenberg (J.). Geschichte der Geographie von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart, 2 gänzlich umgearb. Aufl. in-8. Berlin (Haude u. Spener). 6 fr. 70

Macé (J.). Les serviteurs de l'estomac, suite à l'histoire d'une Bouchée de pain, gr. in-18. (Lib. Hetzel). 3 fr.

Maurenbrecher (W.). England im Reformationszeitalter, 4 Vorträge, gr. in-8. Dusseldorff (Buddeus). 4 fr.

Meyer (P.). Fragments d'une traduction française de Barlaam et Joasaph, faite sur le texte grec au commencement du XIIIe siècle, publiés par Paul Meyer. In-8 avec 1 pl. (lib. Franck). 2 fr.

Miron. De la séparation du spirituel et du temporel, gr. in-18 (lib. G. Baillière). 3 fr. 50

Montzey (C. de). Institutions d'éducation militaire jusqu'en 1789, in-8 (lib. Dumaine). 6 fr.

Moureau (J.). Le salaire et les associations coopératives, in-18 (lib. Guillaumin et Ce). 2 fr.

Mühlbrecht (O.). Beethoven und seine Werke. Eine biograph. bibliog. Skizze, gr. in-8. Leipzig (Merseburger). 2 fr. 50

Philologus. Zeitschrift f. d. klass. Alterthum. Hrsg. v. E. v. Leutsch, 24 Bd. Göttingen (Dieterich). 20 fr.

Pougnet (A.). Hiérarchie et décentralisation, étude, gr. in-8 (lib. G. Baillière). 3 fr.

Reinke (L.). Beiträge zur Erklärung d. alten Testamentes, enth. die Echtheit d. Propheten Sacharja u. d. Charakter d. alten unmittelbaren Uebersetzungn. nebst Grundtext, Uebersetzg. u. e. philolog.-krit. u. histor. Commentar d. Nichtmessian, Theiles desselben vol. 6 et 7, gr. in-8. Munster (Theissing) 17 fr. 35. Vol. 1-7 56 fr. 80

Richter (E. F.). Lehrbuch der Harmonie. Praktische Anleitg. zu d. Studien in derselben, zunächst f. d. Conservatorium der Musik zu Leipzig, bearb. 6 Aufl. gr. in-8. Leipzig (Breitkopf u. Hartel). 4 fr.

Rudorff (A. F.). Ueber die Glossare d. Philoxenus u. Cyrillus, gr. in-4 avec 1 planche. Berlin (Dummler). 2 fr. 90

Schlagintweit (E.). Die Könige v. Thibet von der Entstehung königl. Macht in Yarlung bis zum Erlöschung in Ladak (mitte d. 1. Jahrh. von Chr. Geb. bis 1834 nach Chr. Geb.). Mit 2 genealog. Tab. gr. in-fol. u. 19 pages texte tibetain, gr. in-4. Munich (Franz). 6 fr.

Schirren (C.). Der Codex Zamoscianus, enth. Capitel I-XXIII 8 der origines Livoniæ. Beschrieben u. in seinen Varianten dargestellt. Mit 2 lith. Schrifttaf. gr. in-8. Dorpat 1865 (Gläser). 4 fr.

Scriptores rerum prussicarum. Die Geschichtsquellen der preussischen Vorzeit bis zum Untergange d. Ordensherrschaft. Hrsg. v. Th. Hirsch, M. Töppen u. E. Strehlke, 3 Bd. gr. in-8. Leipzig (Hirzel). 26 fr. 70

Sevin (H.). Die drei ersten Evangelien synoptisch zusammengestellt, gr. in-8. Wiesbaden (Niedner). 6 fr.

Secretan. Philosophie de la liberté : l'Idée, in-12 (lib. Cherbuliez). 5 fr.

Stieler (A.). Hand-Atlas über alle Theile der Erde u. über das Weltgebäude. Hrsg. v. H. Berghaus u. A. Petermann (nouvelle édit. en 28 liv.) 1 liv. gr. in-fol. Gotha (Perthes) la livr. 1 fr. 90

Themistii paraphrases Aristoteles librorum quæ supersunt. Edid. L. Spengel, 2 vol. in-8. Leipzig (Teubner). 8 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29. — 21 Juillet — 1866.

Sommaire : 148. BOPP, Grammaire comparée, trad. p. BRÉAL. — 149. EGGER, Traités dans l'antiquité. — 150. KUGLER, Études sur la deuxième croisade. — 151. RIBADIEU, Histoire de la conquête de la Guyenne. — 152. MICHEL, Études sur la signification des mots. — Variétés.

148. — **Grammaire comparée des langues indo-européennes**, par M. François BOPP, traduite sur la deuxième édition et précédée d'une introduction par M. Michel BRÉAL. Tome premier. Paris, imprimerie impériale, 1866. In-8°, LVII-458 p. — Prix, 8 fr.

Cette traduction est de beaucoup la plus importante de toutes celles dont la *Revue critique* a rendu compte jusqu'à ce jour. Nous sommes frappé du nombre considérable d'ouvrages étrangers que, depuis quelque temps, on traduit en français. Nous voyons là un signe de progrès remarquable qui mérite d'être encouragé de toutes les manières.

Il n'est plus nécessaire aujourd'hui d'insister sur l'importance de la grammaire comparée et sur le mérite du livre de Bopp. Il y a à peine quelques esprits chagrins, quelques philologues de vieille roche qui, en s'obstinant à ignorer la science nouvelle, se fassent gloire de leur ignorance. Les hommes sensés de tous les pays ont accepté la méthode fondée par Bopp, l'ont développée et appliquée, chacun dans sa spécialité et dans la mesure de ses forces. C'est donc une œuvre très-utile que de donner au public français l'ouvrage fondamental de cette science qui, nous l'espérons, entrera bientôt dans les recherches de tous les savants de ce pays.

Le style clair et concis de l'original, les phrases courtes et l'absence complète de périodes artistement combinées, rendaient la tâche du traducteur assez facile. D'ailleurs, par ses études comme par sa parfaite connaissance de la langue allemande, plus que suffisamment préparé, M. Bréal fait un acte d'abnégation en consacrant son activité à une œuvre modeste mais très-méritoire. Cependant il nous semble qu'en général, sa traduction est trop littérale et, sans manquer de correction, exige un effort d'attention qu'un style plus libre épargnerait à l'étudiant. Quelle nécessité y avait-il de conserver sa tournure allemande à une phrase comme celle-ci (p. 124) : « Si l'on pouvait toujours inférer avec assurance, de l'allongement en sanscrit, l'allongement des mots gothiques correspondants, il faudrait aussi faire de la première syllabe du gothique *sunu-s* « fils » une longue, car en sanscrit nous avons *sûnu-s*, de *su* ou *sû* « engendrer. » Nous ne saurions trop le répéter aux traducteurs, que traduction fidèle et traduction littérale ne sont pas des termes identiques.

La seule difficulté que présentait ce travail, était la traduction de certains termes techniques allemands qui n'ont pas leurs correspondants en français. Quoi que nous ne soyons pas toujours très-satisfait de la manière dont M. Bréal a rendu ces termes, nous serions embarrassé dans beaucoup de cas d'en trouver

Digitized by Google

des meilleurs. Mais souvent aussi M. B. a-t-il négligé à tort des termes généralement reçus, pour leur en substituer d'autres de formation nouvelle. La loi de *permutation de sons* est très-connue ; pourquoi M. B. écrit-il *substitution de sons*? La *loi de brisement* semblera bien étrange à des oreilles françaises ; de même le *thème réfléchi*, le *caractère modal*, etc.

Il nous reste malheureusement à signaler dans ce livre un défaut très-grave qui est de nature à compromettre l'utilité qu'on s'en était promise. On sait que depuis la première édition de l'ouvrage de Bopp les études de grammaire comparée ont fait d'immenses progrès en Allemagne. Dans la seconde édition, l'auteur a fait entrer une partie des résultats obtenus par ses émules. Mais, depuis cette époque, les études continuées de divers côtés ont modifié sur plusieurs points importants les données primitives. Nous rappellerons à titre d'exemple qu'un grand nombre des étymologies zend de la *grammaire comparée* ont été rectifiées par les travaux de Spiegel, de Haug et de Justi ; que la doctrine de l'accent est aujourd'hui beaucoup plus avancée qu'il y a dix ans, etc. Or la traduction de M. Bréal reproduit purement et simplement l'ouvrage de Bopp, sans ajouter une seule note rectificative, sans avertir l'étudiant que telle démonstration est fausse parce qu'elle repose sur des prémisses fausses. Il ne fallait pas rééditer des erreurs. Nous comprenons fort bien que l'auteur n'ait pas voulu donner plein pouvoir pour des changements à apporter à son ouvrage, à un traducteur, quelque habile qu'il fût. Mais il n'aurait certainement pas protesté contre l'adjonction de notes rectificatives. Les raisons que M. B. donne pour expliquer son procédé, nous semblent insuffisantes : « Nous avons, dit-il, scrupuleusement respecté le texte d'un livre qui est devenu classique et dont même les points contestables ont besoin d'être conservés, car ils appartiennent à l'histoire de la science. » Mais alors pourquoi n'a-t-il pas traduit la première édition de l'ouvrage ? Il est vrai que M. B. promet (ou à peu près) de donner plus tard un commentaire critique de l'ouvrage de Bopp. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi.

En somme, nous éprouvons une véritable satisfaction d'annoncer ce livre plein d'avenir. Dans une préface très-bien écrite, M. B., en retraçant la vie de Bopp, donne en même temps la genèse de la grammaire comparée et un aperçu de son développement en Allemagne. Espérons aussi qu'un jour on écrira une dissertation analogue en ce qui concerne la France. H. Z.

---

149. — **Études historiques sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains**, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne, par E. Egger, membre de l'Institut. Nouvelle édition. Paris, Durand, 1866, in-8°, xvi et 320 p.

Ce travail a paru d'abord dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Mais ce n'est point une simple réimpression. L'auteur a considérablement augmenté et remanié le mémoire primitif ; il en a fait un véritable livre que tout le monde lira avec intérêt.

Quand on étudie l'antiquité d'une manière superficielle on est en général frappé plutôt des différences qui la séparent de nous que des analogies qu'elle

Digitized by Google

peut offrir avec ce qui se passe de nos jours. Il faut un commerce plus intime avec ces époques lointaines pour découvrir sous la variété infinie des mœurs et des institutions des idées générales, des principes, et pour reconnaître chez les anciens des hommes qui avaient au fond les mêmes besoins que nous et les mêmes questions à résoudre. M. Egger est un chercheur infatigable, un esprit curieux, dont la sagacité s'est exercée sur les sujets les plus variés. Mais il ne s'égare pas dans les détours d'une érudition minutieuse. Au courant des meilleurs travaux qui se publient en Allemagne, il ne perd jamais de vue les résultats pratiques. Il aime les rapprochements intéressants, les détails caractéristiques, mais il s'efforce toujours de généraliser et de convaincre le public que l'expérience des anciens n'est point inutile aux modernes : « Je pense, nous dit-» il dans sa préface, et je voudrais avoir montré dans ce livre que les exemples » de la politique ancienne peuvent, encore aujourd'hui, éclairer le gouvernement » des sociétés, et que, soit dans une chaire de la Sorbonne, soit dans un audi-» toire académique, on fait encore œuvre de bon citoyen en recherchant parmi » ces lointains souvenirs la tradition du droit et de la vérité. »

Il ne faut pas croire que dans le monde ancien le droit international ait eu moins d'importance que dans le nôtre. La petitesse des États rendait au contraire indispensable l'établissement de conventions de nature à faciliter les relations entre les cités, de certaines règles de droit public. Les auteurs, puis les inscriptions nous ont conservé en effet un nombre immense de traités; il faut admettre que ce n'est encore que la minime partie de ce qui a existé; d'où l'on peut conclure que la diplomatie jouait chez les Grecs et les Romains un rôle bien plus grand que de nos jours. C'est en recherchant dans tous les documents à sa disposition les traits essentiels que M. Egger a tracé l'historique du droit des gens dans l'antiquité. Le titre de son livre nous semble un peu trop modeste, car l'auteur ne se borne point à l'étude des traités : il donne des détails très-précis sur les formalités, les négociations et les négociateurs. Il a inséré aussi, soit dans le texte, soit dans l'appendice, la traduction d'un grand nombre de pièces importantes qui se trouvent ainsi à la portée de tout le monde et mettent chacun en état de juger par lui-même.

Dans son introduction il apprécie les ouvrages antérieurs sur la même matière, entre autres celui de M. Laurent[1], à qui il reproche surtout d'avoir cherché ses renseignements beaucoup plus chez les philosophes que dans les documents officiels; puis le recueil de Barbeyrac, très-estimable pour son époque, mais qui aujourd'hui n'est plus à la hauteur de la science et de la critique. Ensuite M. Egger définit, en y ajoutant les noms grecs et latins, les différents genres de traités, les formalités qui en préparaient ou accompagnaient la conclusion, le caractère et le rôle des personnages qui y prenaient part. Pour toutes ces choses les anciens avaient un luxe de désignations distinctes qui dépasse de beaucoup la nomenclature actuelle. Il n'y manque ni la circulaire diplomatique, ni l'acte additionnel, ni la lettre de créance (σύμβολον). Il n'y a pas, il est vrai, d'ambassadeur à

1. Histoire du droit des gens et des relations internationales. Gand et Paris, 1861, 3 vol. in-8°.

Digitized by Google

poste fixe, mais en revanche, pour les intérêts commerciaux, il y a des proxènes qui remplissent l'office d'agents consulaires.

Le chapitre I, *Origines et premiers développements de l'art des traités publics*, prend pour point de départ, non pas les poëmes d'Homère, mais les premiers renseignements historiques. M. Egger fait rentrer dans la catégorie des traités internationaux ceux qui constituent des ligues ou confédérations. Les premiers documents qu'il cite sont donc le serment des Amphictyons et celui des Grecs lors de l'invasion médique. Le serment civique et militaire des Athéniens me semble se rattacher moins directement au sujet. Le traité d'alliance entre les Éléens et les Héréens (*Corpus Inscr. Gr.*, 11) est beaucoup plus caractéristique pour son époque et d'une simplicité remarquable : « En tout dix lignes de vieux dorien, laborieusement gravées sur le métal. C'est le plus ancien document de la diplomatie européenne. » C'est une alliance de cent ans ordonnant que les deux peuples s'uniraient quand ce serait nécessaire pour délibérer en commun ou pour faire la guerre. La sanction est une amende d'un talent à Zeus Olympius. Quant aux Romains, on sait que le droit fécial était une de leurs plus anciennes institutions. En fait d'actes authentiques, M. Egger cite le premier traité entre Rome et Carthage. Les progrès du droit public furent assez lents. Quelques inscriptions grecques nous ont conservé des actes qui ne font encore que réglementer le brigandage.

Le chapitre II est le plus long et le plus important de tout le volume : *Le droit public et l'art des traités parvenus à leur plein développement dans les États libres de la Grèce, depuis le siècle de Périclès jusqu'aux successeurs d'Alexandre le Grand.* C'est dans Thucydide qu'il faut chercher les détails sur le commencement de cette époque. Pendant la guerre du Péloponnèse il y eut de nombreuses négociations. On y constate déjà l'inviolabilité de toutes les personnes chargées de négocier, tant des hérauts que des ambassadeurs et de leur suite; on y trouve aussi la mention de conférences ou congrès. On remarque surtout les audiences données aux ambassadeurs étrangers par le peuple souverain d'Athènes, d'où résulte la publicité absolue des transactions internationales; ce fait explique comment le peuple athénien était si familier avec les formalités et les principes du droit des gens, et comment les poëtes comiques pouvaient, sur la scène, faire de fréquentes allusions aux négociations entamées. Nous pouvons ainsi « sentir, dans la comédie » attique, bien des traits qui ont perdu aujourd'hui tout leur sel pour des lecteurs » habitués à considérer la diplomatie comme une œuvre de haute discrétion. »

Les dépêches des ambassadeurs et les copies non gravées des actes publics devaient porter le cachet des peuples ou des princes intéressés; plus tard, sous les successeurs d'Alexandre, le cachet personnel de l'ambassadeur y fut ajouté. La rédaction des traités se fit longtemps pour chaque peuple dans son dialecte spécial jusqu'à ce que, sous les Romains, le grec commun (κοινή) se fût formé; il fut dès lors adopté pour les actes de la chancellerie romaine, mais les édits municipaux continuèrent à faire usage du dialecte local.

A ces détails sur la forme extérieure des traités se joignent beaucoup d'observations curieuses sur les clauses mêmes des conventions, qui varient à l'infini; il

Digitized by Google

nous est impossible d'en donner même une idée approximative et nous sommes forcés de renvoyer le lecteur au livre de M. Egger. Nous devons nous borner à citer les principaux actes qu'on trouvera traduits dans ce chapitre, ce sont: p. 79: Traité entre Hiérapytna et Priansos (*C. I. Gr.*, 2556), deux villes de Crète qui s'accordent le droit de combourgeoisie, de mariage, d'acquérir des possessions dans le pays l'une de l'autre, etc. — P. 84: Décret athénien (Rangabé, *Ant. hell.*, nos 381 et 381 *bis*), consacrant les concessions faites par les Athéniens à leurs alliés, Chiotes, Thébains et autres; ils s'interdisent d'acquérir, soit particulièrement, soit publiquement, par voie d'achat, d'hypothèque ou par tout autre moyen, des terres dans les territoires des alliés. — P. 90: Décret athénien (Rangabé, no 388) conférant les droits de cité à Arybbas, petit prince molosse et lui donnant plein accès auprès du sénat et du peuple lorsqu'il en aura besoin [1]. — P. 97: Circulaire diplomatique de Polysperchon aux villes de la Grèce (Diodore de Sicile, xviii, 55). — P. 103: Résumé d'un traité de commerce entre les Érétriens d'Asie et Hermias, tyran d'Atarnes (*Bulletin archéol. de l'Athenæum français*, avril, 1855). — P. 105: Décret athénien (Rangabé, no 443), en l'honneur d'Hermodore, conférant à ce dernier une couronne d'or et divers honneurs pour avoir aidé à conclure la paix avec Démétrius (de l'an 295). — P. 108: Traité d'alliance entre Smyrne et Magnésie [2] en deux actes dont le premier est un décret de promulgation du second (*C. I. Gr.*, 3137). — P. 126: Alliance des Latiens et des Olontiens (*C. I. Gr.* 2554). — P. 142: Décret des Mylasiens (*C. I. Gr.*, 2691 *c*) contre un ambassadeur qu'ils avaient envoyé auprès du roi Maussolos et qui avait conspiré contre ce prince. — Des considérations sur les droits des ambassadeurs terminent ce chapitre et forment la transition au suivant.

Ch. III. *Les relations internationales et les traités publics pendant les conquêtes des Romains.* Ici les textes authentiques sont beaucoup moins nombreux, les inscriptions n'ajoutent guère à ce que nous savons par les auteurs. Cela tient en partie à ce que les actes officiels, au lieu d'être gravés toujours sur la pierre et exposés dans divers endroits, étaient inscrits le plus souvent sur le bronze et conservés *dans* des bâtiments où ils sont devenus la proie des flammes. Mais nous connaissons assez bien la politique traditionnelle des Romains. Nous savons qu'ils ont conclu d'innombrables traités, mais qu'en général tous ces actes avaient pour résultat final la soumission des peuples qui les signaient: c'était la forme alors usitée pour les annexions. M. Egger a donc pu traiter d'une façon plus sommaire cette partie de son sujet et se contenter d'indications générales [3].

1. Je ferai observer en passant qu'il faudrait peut-être corriger la traduction de Rangabé à la fin de l'acte. Les mots ἀρχὴ πατρῴα me paraissent mieux rendus par *l'autorité de leurs pères* que par *l'autorité paternelle.*

2. Ce traité, par lequel les habitants de Magnésie reçoivent le droit de cité à Smyrne, n'est pas tout à fait un traité d'alliance. Smyrne s'y attribue la haute main dans la conduite des affaires extérieures et envoie un gouverneur à Magnésie. En cela elle agit dans l'intérêt des Séleucides.

3. Il eût cependant été intéressant de traduire le plébiscite sur les *Termessiens de Pisidie*, c'est le seul document officiel qui contienne le texte latin d'un traité, et, malgré sa mutilation, on aimerait à le mettre en parallèle avec les actes grecs du même genre.

Digitized by Google

Il nous présente des idées fort judicieuses sur la modération, trop souvent méconnue par les historiens modernes, dont les Romains ont usé envers les nations soumises [1]; aussi défend-il l'authenticité des pièces relatives aux Juifs conservées dans Josèphe, admettant seulement des altérations de forme.

Dans le chapitre IV, *des relations officielles entre les peuples sous le gouvernement des Césars*, l'auteur signale encore une diminution notable de l'activité diplomatique. A part quelques ambassades barbares, il ne peut être question de négociations entre états souverains. Néanmoins les vieilles formes subsistent et l'on voit encore des députations de villes soumises venir présenter à l'empereur des félicitations ou des requêtes, députations sur lesquelles les inscriptions grecques nous ont conservé maint détail curieux. Nous possédons aussi maint discours prononcé devant le prince. Les rhéteurs enseignaient même les règles d'une éloquence spéciale à cet usage et dont M. Egger cite plusieurs exemples.

Ch. V. *Quelle influence le christianisme a-t-il exercée sur le développement des principes du droit des gens, pendant les quatre premiers siècles de notre ère?* M. Egger, après avoir rappelé que le christianisme a emprunté à la langue du droit public un grand nombre d'expressions officielles (διαθήκη, μεσίτης, ἀπόστολος, πρεσβεῖαι, σύμβολον) et qu'il a prêché l'unité de la grande famille humaine, recherche en quelle mesure ses doctrines d'amour ont pu adoucir les principes du droit des gens. Il remarque avec beaucoup de justesse que malheureusement ces doctrines sont restées beaucoup trop à l'état d'une conception idéale.

Les *Appendices*, outre deux pièces qui ne se rattachent qu'indirectement au sujet (Traduction du *Traité entre Ramsès II et le prince de Clota* par M. le vicomte de Rougé, p. 243-252. — *Note sur les traités de paix chez les peuples sauvages*, par M. Ferdinand Denis, p. 253-259), contiennent encore une série d'actes importants : *Documents extraits des archives de la ville de Téos et concernant son droit d'asile* (p. 260 et suiv.) traduits d'après les textes publiés dans le *Corpus Inscr. Gr.* de Boeckh et par MM. Le Bas et Waddington, *Voyage archéol.* part. V. — *Archives des corporations* (p. 287 et suiv.), on remarquera surtout les trois premières pièces, qui sont des actes amphictyoniques découverts il y a peu de temps à Athènes et dont le texte grec a été publié dans un journal de cette ville (*Chrysallis*, du 15 janv. 1866). — *Traité entre Rhodes et Hierapytna* (Lebas, *Revue de philologie*, t. I, p. 264. *Mnemosyne*, t. I, p. 79).

Enfin deux tables alphabétiques très-complètes facilitent les recherches dans cet intéressant ouvrage [2].

1. Je ne sais pas si j'ai bien compris la discussion de M. Egger sur le droit des gens chez les Romains. Les mots *jus gentium* paraissent bien avoir été à l'origine synonymes de *droit fecial* et de *droit des gens*, puis ils ont pris le sens plus général de *droit naturel* dans les auteurs philosophiques, tandis que d'autre part, chez les jurisconsultes, ils ont une signification plus technique et désignent les règles du droit pratique qu'on appliquait dans les contestations entre étrangers ou entre citoyens et étrangers. (Voyez Puchta, *Cursus der Institutionen*, 2e éd. Leipzig, 1845, in-8°. T. I, p. 348). Enfin je crois que dans les deux passages de Tite-Live (VI, VII, 6), cités par M. Egger, p. 175, note 1, il est question du droit des *gentes*, c'est-à-dire des priviléges des patriciens (*ius gentilicium*) et non point du droit des gens.

2. Nous n'avons trouvé dans le volume qu'une faute d'impression, page 52, note 3, il faut

Digitized by Google

Nous ne pouvons terminer sans remercier M. Egger d'avoir rendu accessibles au grand public tant de pièces qui n'étaient connues jusqu'ici que des savants. Son livre aura, nous l'espérons, un double résultat : celui d'abord de faire comprendre à tout le monde l'utilité des études épigraphiques; on verra que les inscriptions grecques remplissent pour l'histoire des Hellènes le même rôle que les chartes de nos archives pour l'histoire du moyen âge. Puis, en mettant en lumière les usages du droit international chez les anciens, ce livre donnera sans doute une idée plus favorable de leur civilisation et montrera que l'organisation politique de la cité n'excluait nullement une certaine facilité dans les relations extérieures. CH. M.

---

150. — **Studien zur Geschichte des zweiten Kreuzzuges**, von Bernhard Kugler. Stuttgart, Ebner et Steubert, Paris, lib. A. Franck 1866. In-8°, 222 p.

L'histoire des croisades, si assidûment étudiée dans le premier tiers de ce siècle, s'est vue tant soit peu négligée pendant les dernières années. Il est vrai qu'en France comme en Allemagne, les grands ouvrages de Michaud et de Wilken pouvaient paraitre suffisants au public et même aux savants. Depuis, M. Reinaud nous a donné ses extraits tirés d'historiens arabes relatifs à cette époque, et M. de Sybel, il y a vingt ans, inaugura la brillante série de ses travaux historiques par le récit de l'expédition de Godefroy de Bouillon. Cependant, quoiqu'il soit peu probable que dans leur ensemble ces grands travaux soient de sitôt dépassés, on peut dès aujourd'hui les reprendre en détail, pour corriger les fautes nombreuses qui déparent encore le tableau de cette grande lutte entre l'islamisme et la religion chrétienne en Orient. L'étude plus approfondie des historiens grecs, provoquée par la belle édition qu'en ont donnée Niebuhr et Bekker [1], la publication des sources arméniennes par Petermann et Dulaurier nous permettent de changer bien des faits et de modifier bien des jugements stéréotypés pour ainsi dire par une longue habitude.

L'auteur du présent travail, jeune professeur agrégé à l'université de Tubingue, s'était déjà fait connaître par une excellente biographie du duc Ulric de Wurtemberg, ce contemporain de la Réforme, dont les aventures ont inspiré les historiens, les romanciers et les poëtes. Il s'était préparé à cette étude nouvelle par un travail sur les principautés chrétiennes d'Orient. Maintenant, il nous retrace le tableau de la seconde croisade, l'une des plus intéressantes pour nous, parce qu'elle fut entreprise par un monarque français, mais l'une des plus malheureuses aussi et des moins fécondes en résultats positifs. La partie la plus neuve et, pour le savant compétent, la plus attrayante de son livre est sans contredit la discussion des sources qui précède le récit de la croisade elle-même. L'auteur examine la valeur propre à chacun des écrivains contemporains dont il a tiré son récit. Il passe en revue les lettres de saint Bernard, les chapitres malheureusement trop courts d'Othon de Freisingen et le précieux

lire *lautia* au lieu de *dautia*. Nous ne signalons cette erreur que parce qu'elle se trouve reproduite dans la table des matières.

1. Corpus scriptorum Histor. byzantin. Bonn, 1828-1855. 48 vol. in-8°.

Digitized by Google

ouvrage d'Odon de Deuil, chapelain de Louis VII, tous deux témoins oculaires des malheurs qu'ils nous dépeignent. Il nous donne ensuite les chapitres encore inédits du continuateur anonyme de Sigebert de Gembloux, relatifs à notre expédition, d'après le manuscrit découvert à Berne par M. Bethmann. Mais c'est surtout à l'examen comparatif des *Gesta Ludovici VII* et de l'histoire de Guillaume de Tyr qu'il consacre un soin particulier. On s'en est longtemps servi comme de deux sources capitales, et Michaud comme Wilken, Sybel comme Jaffé, l'éminent historien de Conrad III, se sont également trompés, d'après notre auteur, sur la valeur et sur la dépendance réciproque des deux écrits. Selon M. Kugler, ils découlent tous deux d'une histoire primitive, composée vers 1170 et dont les *Gestes* nous conservent plus fidèlement le caractère et les défauts que l'ouvrage plus soigné mais non moins fautif de l'archevêque de Tyr. Les descriptions que nous trouvons dans les *Annales de Wurzbourg* et dans Gerhoh de Reichersberg ne reposent sur aucune donnée positive, mais sont des fictions légendaires qui commencent à cacher déjà la vérité historique. Deux historiens grecs, Cinnamus, narrateur habile trop négligé par les uns, trop maltraité par les autres, et Nicétas, dont on a trop souvent accepté les développements de rhéteur comme des faits positifs, terminent ce catalogue des sources historiques de la seconde croisade.

Nous ne pouvons entrer ici dans le récit de l'expédition. C'est dans le livre même de M. Kugler que l'on étudiera la situation déplorable des États chrétiens de l'Orient, vers la fin de la première moitié du douzième siècle, les querelles envenimées qui les divisaient entre eux, les attaques continuelles des Seldjoukes et de l'énergique Emad Eddin Zenghi, l'hostilité secrète et l'inquiète jalousie des empereurs de Byzance. On y verra l'effet prodigieux de l'éloquence de l'abbé de Clairvaux, qui envoya plus de deux cent mille pèlerins périr de soif, de faim, de la peste ou sous l'épée des infidèles, dans des contrées inhospitalières. Nous insisterons seulement en passant sur les remarques fort judicieuses de l'auteur à l'endroit des Grecs, dont les historiens des croisades nous ont dépeint à l'envi les noirceurs et les perfidies. Il était certes permis aux Byzantins de détester ces hordes de barbares (car très-souvent les pèlerins n'étaient que cela), qui inauguraient leur mission sainte en pillant leurs villes et en brûlant leurs villages. De plus, ces légendes mille fois répétées de guides grecs livrant les chrétiens aux Turcs sont parfaitement inutiles pour expliquer les désastres d'une armée de 300,000 hommes qui s'avançaient sans vivres dans un pays presque désert. On sait comment finit cette malencontreuse expédition. Le roi d'Allemagne, Conrad III, défait à Dorylée, rétrograda jusqu'à Constantinople, ayant perdu presque toutes ses troupes. Louis VII à son tour abandonna près d'Attalia, sur les côtes de l'Asie-Mineure, les malheureux pèlerins à l'esclavage, à la famine, à la mort, pour gagner le Saint-Sépulcre par mer avec quelques barons. Les deux monarques perdirent leurs derniers guerriers dans l'expédition entreprise fort mal à propos en 1148 contre Damas, jusqu'ici fidèle alliée des chrétiens contre Emad Eddin Zenghi et contre Nour Eddin. Elle échoua par la jalousie des Hiérosolymites, et les souverains d'Allemagne et de France par-

Digitized by Google

tirent l'un après l'autre avec le pressentiment de la ruine imminente de toutes les principautés chrétiennes de Palestine et de Syrie.

Le récit de M. Kugler, pour être d'une simplicité très-grande, n'en est pas moins intéressant, et quoique très-sobre de descriptions et allant toujours droit au but, il a réussi dans le tableau si attrayant et si attristant à la fois de la seconde des grandes expéditions que le courant religieux suscité au XIe siècle entraîna hors de l'Europe. Espérons que l'auteur trouvera quelque jour les loisirs nécessaires à la continuation de ces études et qu'il nous donnera le récit complet de cette époque mémorable. Rod. Reuss.

---

151. — **Histoire de la conquête de la Guyenne par les Français**, de ses antécédents et de ses suites, par Henry Ribadieu. Bordeaux, Paul Chaumas, 1866. In-8° de XV-538 pages. — Prix, 8 fr.

M. Ribadieu constate tout d'abord (*Préface*, p. VI) que l'on n'a pas encore raconté les conflits de la France avec les races diverses de son propre territoire, que l'on n'a pas encore écrit l'histoire nationale de nos provinces. « La Bretagne, la Flandre, la Normandie, la Provence, la Guyenne furent, dit-il, de vrais États indépendants. Il n'est pas un de ces pays qui n'ait eu sa nationalité, et qui n'ait résisté longtemps, sous des formes diverses, pour conserver son autonomie. » Persuadé qu'il importe de connaître au prix de quels sacrifices l'unité française s'est accomplie, M. R. a soigneusement recherché ce qu'a gagné ou perdu la Guyenne en cessant d'être un État séparé. Le livre commence avec l'invasion de César et finit avec la croisade du libre échange, sous le règne de Louis-Philippe. « La conquête française, ajoute l'auteur (p. VIII), n'en reste pas moins le fait dominant de mon œuvre ; les événements qui l'ont précédée et ceux qui l'ont suivie l'annoncent ou la rappellent. » M. R. s'excuse ensuite modestement de présenter au public un ouvrage imparfait, et il se plaint d'avoir trouvé si peu de documents historiques, sur certaines époques, qu'il lui a été impossible de combler tels et tels vides autrement que par l'induction. Il nous avertit, du reste, qu'il a interrogé surtout les écrits originaux, les collections de Bréquigny, de Rymer, de Thomas Carte, les archives municipales de la ville de Bordeaux, les *Archives historiques du département de la Gironde*, et qu'il a été aidé soit par les conseils, soit par les renseignements de plusieurs érudits bordelais et anglais, dont il proclame les noms (p. XIII) avec une vive reconnaissance.

Un livre comme celui de M. R. ne s'analyse pas. Tout ce que je puis dire de ce résumé de l'histoire de la Guyenne, c'est qu'il abonde en pages intéressantes, parmi lesquelles se placent en première ligne la biographie du saint archevêque de Bordeaux, Pey Berland, et le récit de la bataille de Castillon. M. R. n'est point un de ces vulgaires compilateurs qui acceptent, les yeux aussi fermés que leurs mains sont largement ouvertes, tout ce qui a déjà été écrit par les uns et les autres : il discute, au contraire, avec sagacité les témoignages des historiens ses devanciers, et il ne fait grâce à aucune des erreurs qu'il rencontre sur son chemin. Par exemple, il relève (p. 131) une méprise de Mlle Dupont qui, dans son édition des *Anciennes cronicques d'Engleterre* par Jehan de Wavrin, a con-

Digitized by Google

fondu le seigneur de Cauna, dans les Landes, avec un seigneur de Cosnac, en Saintonge ; il observe (p. 242) que la plupart des historiens fixent au 24 juin 1451 l'entrée des Français dans Bordeaux, alors qu'on voit par la narration du héraut d'armes Berry que cette entrée eut lieu seulement le 30 ; il rend (p. 340) au sénéchal de Guyenne, Roger de Camois, son véritable nom que semblaient avoir défiguré à plaisir Jacques du Clerc, qui l'appelle Camric, Berry, Jehan Chartier et Mathieu de Coucy, qui l'appellent le Camus, M. Buchon, qui l'appelle Cambridge, etc. Négligeant les rectifications faites çà et là par M. R. des erreurs de quelques historiens indigènes, tels que Lopez, dom Devienne, l'abbé O'Reilly et M. Jouannet, je signalerai cette objection (p. 396) adressée à M. Vallet de Viriville qui, dans son *Histoire de Charles VII* (t. III, 229), a prétendu que Pey Berland concourut, en 1452, au rappel des Anglais à Bordeaux : « Rien, dans les chroniqueurs contemporains, n'indique que l'archevêque ait participé au mouvement, » et cette autre objection adressée (p. 400) au même érudit qui, dans la *Nouvelle biographie générale*, avait avancé que le sénéchal Olivier de Coëtivy rentra dans Bordeaux en 1453 à la tête des troupes : « il résulte des pièces inscrites au *Catalogue des rôles gascons, normands et français* (t. II, p. 332) que, le 24 novembre 1454, Coëtivy était encore en Angleterre, et qu'il partit seulement vers cette époque pour aller en France chercher sa rançon [1]. » Enfin (p. 460) M. R., s'appuyant sur une note de Mlle Dupont (*Anciennes cronicques d'Engleterre*, t. III, p. 268), rappelle que ce fut le 12 mars 1427 que mourut au château du Ha « mystérieusement empoisonné » Charles, duc de Guyenne, frère de Louis XI, et non le 23 ou le 28 de ce mois, comme l'ont prétendu dom Vaissète et M. Quicherat.

M. R. a si consciencieusement étudié le vaste sujet traité par lui, qu'il n'a presque rien à redouter de la plus sévère critique. Pour ma part, j'ai bien peu de fautes à lui reprocher. Il a été imprudent (p. 10) en citant comme authentique, d'après la romanesque *Histoire du midi de la France* de M. Mary Lafon, un prétendu *Chant de Roncevaux* qui est une production toute moderne. Il n'aurait pas dû (p. 21) parler de « l'ère de la poésie provençale ou romane, » parce que les deux expressions ne sont point synonymes, parce que l'une caractérise seulement l'ancien idiome du midi de la France, et que l'autre, au contraire, s'applique à toutes les langues dérivées de celle que l'on parlait à Rome. Il a inexactement dit, dans une note de la p. 129, que Villandrando, venu en Médoc en 1438, d'après M. J. Quicherat, n'y aurait paru qu'en 1439, d'après E. de Monstrelet. J'ouvre le tome V de l'excellente édition de la *Chronique d'Enguerran de Monstrelet* publiée pour la Société de l'histoire de France par M. L. Douet-d'Arcq, et je vois (p. 354) que le chroniqueur donne à l'expédition de celui qu'il appelle Rodighes de Villandras absolument la même date que le savant biographe du terrible aventurier. L'auteur ne sait trop (p. 236) s'il doit attribuer à Henri IV, et à propos de l'annexion des Béarnais, ce mot, un des plus jolis de tous ceux qui

1. O. De Coëtivy a porté malheur à d'autres savantes gens. La *Gallia christiana* ne raconte-t-il pas qu'en 1453, ce personnage usa de mauvais procédés à l'égard de Pey Berland ? Or, à cette époque, Coëtivy était encore prisonnier à Londres.

Digitized by Google

ont été dits par le plus spirituel de nos rois : « Ce n'est pas vous que je donne à la France, c'est la France que je vous donne. » Je suis heureux de pouvoir affirmer à M. R. qu'au sujet de cette charmante gasconnade, ses souvenirs, auxquels il n'osait se fier, sont d'une parfaite fidélité. T. DE L.

---

152. — **Études sur la signification des mots**, d'après les éléments dont ils sont formés et les familles étymologiques dont ils font partie, ou cours complémentaire de grammaire et de langue française, par M. L.-C. MICHEL, professeur de langue et de littérature françaises au collége Chaptal et à l'école Turgot. 2e édition simplifiée. Paris, Tandou, 1864-1865. Livre du maître 288 p.; livre de l'élève. 178 p.

Cet ouvrage est un livre purement scolaire; il peut, dans la pensée de son auteur, « former pour toutes les écoles le complément des études de grammaire »; il est destiné « d'une part aux écoles primaires supérieures et à toutes les écoles spéciales dont le cadre d'enseignement ne comprend pas l'étude des langues mortes; et de l'autre aux institutions de demoiselles où l'étude de ces langues ne trouve pas de place. »

Notre intention n'est point d'entretenir d'une façon suivie nos lecteurs des livres de cette classe; toutefois, il pourra n'être pas inopportun de montrer quelquefois combien les résultats les plus sûrs de la science ont de peine à se faire accepter de ceux qui sont chargés d'instruire la jeunesse.

M. Michel remarque non sans raison qu'il y a une lacune dans l'enseignement élémentaire du français. Nos grammaires s'occupent presque exclusivement soit de la classification et de la forme des mots, soit de leur syntaxe. Quant à la signification et à la valeur de ces mêmes mots, il en est à peine fait mention. Le livre que nous annonçons se propose de combler cette lacune. Il comprend trois parties; 1° l'étude du sens absolu des mots d'après les éléments qui les constituent; 2° l'étude des sens divers que peut recevoir un même mot; 3° l'étude des mots qui ont entre eux des rapports d'analogie ou d'opposition; synonymes, antonymes, homonymes. C'est la première partie qui sera surtout l'objet de notre attention; la seconde étant présentée très en raccourci [1], et la troisième ne pouvant guère offrir de nouveautés. L'auteur y découpe les mots en autant de parties qu'il peut, s'efforçant de démontrer que chacune de ces parties concourt à la signification du mot. Il applique en quelque façon à la langue française la méthode que les grammairiens indiens ont suivie dans l'étude du sanscrit, une méthode qui traite tous les faits de la langue avec une inflexible logique et ne tient aucun compte des variations et corruptions que constate l'histoire. Ce système convient assez au sanscrit, langue à peu près complète en soi, toute d'une formation, et qui généralement s'explique par elle-même; il ne saurait en aucune façon être appliqué au français où la forme et la signification des mots dépendent de conditions variées. Notre langue, cela est vulgaire pour ceux qui en ont étudié l'histoire même superficiellement, est le produit du lent développement de la langue vulgaire des Romains, transportée en Gaule et soumise à des conditions spéciales. Il n'y a pas de doute que cette langue vulgaire

1. L'auteur l'a traitée avec plus de développement dans son *Cours de style*.

Digitized by Google

ne respectait pas en tous points la logique, qu'elle avait admis certaines corruptions en dehors des modifications régulières qui constituent son développement. Puis cette langue une fois écrite, et nommée romane ou française, a été de la part des écrivains l'objet d'un travail incessant, dont l'activité s'est surtout manifestée à la Renaissance, et qui a consisté à emprunter au latin un nombre considérable de mots sans y apporter d'autre changement que celui de la terminaison. D'où il suit que le vocabulaire français est le résultat de deux formations successives : la première est organique, et présente comme caractère principal la persistance de l'accent à la place qu'il occupe en latin; la seconde est savante, elle ne tient aucun compte de l'accent, mais conserve aux mots la forme latine, sauf la terminaison qui est francisée.

Il est de toute évidence que dans un travail du genre de celui qu'a entrepris M. Michel, il y avait nécessité à distinguer ces deux ordres de mots, sous peine d'embarrasser singulièrement l'élève en plaçant sur la même ligne des radicaux, des préfixes, des suffixes, qu'on lui dit être les mêmes, mais qui cependant diffèrent singulièrement par la forme. Non-seulement M. Michel n'a pas fait cette distinction, mais il ne soupçonne même pas la cause de ces différences. Prenons la vingtième leçon, celle qui est intitulée : CAUSE DES CHANGEMENTS DE FORMES DES RADICAUX; sous la rubrique *Changements dus aux influences de la prononciation* (Livre du maître, p. 187), on lit le tableau dont je transcris ici les premières lignes. Notons que chaque alinéa doit contenir des mots de la même famille :

Esprit, spirituel, inspirer, aspirer, soupirer, transpirer, formés de la racine *espri, spir. pir.*

Escalier, escalader, échelle, scander, scandale (!!), *scabreux* (!!), formés de la racine *esca, èche, sca.*

Épine, épi, spinal, pique (!!), formés de la racine *épi, spi, pi*, etc.

Je ne m'arrête pas autrement à l'erreur qui a fait placer *scandale* et *scabreux* dans la famille d'*escalier*, etc., et *pique* dans celle d'*épine*, le livre de M. Michel est rempli de ces confusions[1]; je note en pensant que M. M. en imprimant « inspirer, aspirer, soupirer, transpirer » donne à croire que le radical est *pir* et que l'*s* appartient au préfixe; du reste, il va l'affirmer positivement. J'arrive à l'explication que l'auteur croit devoir donner des diverses formes du radical dans des mots de la même famille : « On peut conclure de ces rapprochements que, dans » les radicaux en *sp, sc, st*, ces formes se changent fréquemment en *esp, esc,* » *est; ep, ec, et*, en ajoutant un *e* devant le *s*, ou en changeant le *s* en *e* ou l'*e* » en *s*, ou même encore en supprimant l'*e* et le *s* comme dans *spinal, épine,* » *pique, esprit, aspirer, souspirer.* » Il est inutile d'insister sur l'absurdité de ces conclusions; prétendre notamment que *s* et *e* peuvent se substituer l'un à l'autre, est une véritable monstruosité. D'ailleurs, je cherche en vain dans les lignes que je viens de citer quoi que ce soit qui, conformément au titre de ce chapitre, donne la cause de ces formes variées d'un même radical. Cette cause la voici :

1. Dans la même page *collation* est classé dans la famille de *logis, local, colloquer*.

Digitized by Google

parmi les mots cités, les uns, tels qu'*esprit, escalier, échelle, épine,* datent de la période organique de notre langue ; ils obéissent à une loi selon laquelle les groupes *st, sc, sp* appellent au-devant d'eux la lettre *e*, qui, servant de point d'appui à l'*s*, facilite grandement la prononciation de ces deux consonnes consécutives ; les autres au contraire, *spirituel, scander, scandale, spinal,* sont de création savante, et ont été empruntés au latin à une époque relativement récente sans aucun souci des lois phoniques qui ont présidé à la formation de la langue. On sait qu'en vieux français au lieu de *spirituel* et de *scandale* on disait *esperituel* et *eschandre* (ou *esclandre* qui s'est conservé).

De telles erreurs ne pouvaient être évitées par un professeur assez peu au courant des progrès de la science philologique pour affirmer comme la chose du monde la plus naturelle et la plus sûre que le latin dérive du grec (Livre du maître, p. 173), et qui très-certainement ne se doute pas qu'il y a dans la *Grammaire des langues romanes* de Diez un troisième livre intitulé « Formation des mots » où il aurait pu puiser d'utiles indications touchant le sujet même qu'il a entrepris de traiter.

Il serait superflu de poursuivre l'examen de ces *Études.* Il suffit d'avoir établi qu'elles ont été composées sous l'influence de principes faux pour être dispensé de relever les fautes innombrables qui découlent de ces principes. En somme, les mots de la langue française, à cause de la variété de leur origine, ne se prêtent point au traitement uniforme auquel M. M. veut soumettre chacune de leurs parties. Il faudrait tout d'abord distinguer les éléments disparates et étudier séparément les mots de chaque formation. Cette opération ne peut être accomplie qu'à l'aide d'une connaissance des méthodes philologiques et de l'histoire de la langue française que M. M. ne possède à aucun degré.

Il est triste de voir qu'à une époque où l'étude scientifique des langues romanes en général et de la nôtre en particulier a fait de si grands progrès, on en est encore dans nos écoles à enseigner de pareilles erreurs.

P. M.

VARIÉTÉS

La *Table des trente premières années du Magasin Pittoresque* vient de paraître. Ce complément était vivement désiré par tous ceux qui savent combien de renseignements curieux et instructifs contient ce recueil. Obligé de plaire avant tout à la foule, il avait dû dissimuler sa partie vraiment originale et utile, en l'entremêlant d'anecdotes, de récits uniquement destinés à amuser. Cette variété rendait les recherches difficiles à travers un si grand nombre de volumes. On avait bien une table à la fin de chaque année, mais cette ressource était tout à fait insuffisante ; la brièveté et la division de ces tables désespérait les chercheurs, et, d'autre part, il était fort incommode de poursuivre un renseignement à travers trente volumes différents pour ne pas toujours arriver à un heureux résultat. La table des trente premières années a pour but de remédier à ces graves inconvénients et de faire d'un livre de plaisir et de distraction, un ouvrage d'une utilité

Digitized by Google

réelle. Nous regrettons toutefois que les rédacteurs du catalogue n'aient pas mieux compris et rempli leur mission. Il était évident que ce volume de tables devait ajouter beaucoup de prix à la collection du *Magasin Pittoresque*, tout en n'ayant lui-même d'autre but que l'utilité. Il fallait donc le disposer de telle manière que tout renseignement y fût facile à trouver. On a pour cela dressé deux tables distinctes : une table générale analytique et alphabétique et une table des gravures. Nous ne comprenons pas trop cette division, surtout quand nous ne pouvons rencontrer ni dans la première série ni dans la seconde la liste complète des travaux signés, que tel graveur ou tel dessinateur éminent a faits pour le *Magasin Pittoresque*. Cette lacune est d'autant plus regrettable que la valeur du recueil ne consiste pas moins dans ses gravures que dans ses articles. Je veux connaître, par exemple, la part de collaboration de M. Ch. Jacque : je ne trouve même pas ce nom à la table des gravures, et à l'autre, on m'indique seulement une vue intérieure d'une ferme de la Brie française, et deux ou trois autres articles ; on ne mentionne même pas une série d'articles sur la gravure, accompagnés de bois, dont le texte et les dessins sont tous de M. Jacque, sans compter un nombre considérable de compositions originales, qui devraient être aussi cataloguées sous son nom. De même pour L. Marvy, mort il y a une dizaine d'années, et qui fut un des collaborateurs assidus du *Magasin* ; la table générale ne mentionne sous son nom qu'un dessin posthume. Depuis sa fondation, le *Magasin* a reproduit un certain nombre de tableaux de chaque exposition ; et, comme nous avons trouvé un article sous la rubrique *expositions*, nous comptions avoir une liste, par année, de tous les tableaux gravés dans le *Magasin* ; mais ce titre ne comprend, et encore assez arbitrairement, de détails que sur les expositions d'industrie. Pourquoi cette exclusion des beaux-arts? MM. Bellel et Bodmer se trouvaient dans les mêmes relations assidues avec le *Magasin* que Marvy et C. Jacque ; nous avons vu de charmantes compositions de ces artistes depuis de longues années. Pourquoi leurs noms ne figurent-ils même pas dans la table générale? Sous le nom de Prudhon, on a omis la gravure qui représente l'Amour de l'or (1847, p. 64). A l'article Marilhat manquent plusieurs gravures publiées en 1845, page 137, et en 1843. Les Canards, de Landseer, gravés en 1850, page 5, ne sont pas mentionnés à la table qui indique cependant le retour de la Garenne, publié dans le même volume. Nous pourrions multiplier les citations : qu'il nous suffise d'avoir prouvé que cette table du *Magasin Pittoresque* n'a pas été faite avec une méthode et une exactitude suffisantes, et que si elle peut suffire à certaines recherches, elle ne justifie pas les espérances que le mérite des directeurs du recueil pouvait inspirer. Ajoutons qu'il est très-malaisé de se reconnaître dans ces renvois qui indiquent le numéro d'ordre du volume et non l'année de sa publication. Chaque fois qu'on veut se reporter à une indication de la table, il faut faire mentalement une opération et savoir de plus que la 1re année du *Magasin* est 1832. Mentionnons enfin la liste des collaborateurs, graveurs et dessinateurs, publiée à la fin du volume. En cela les directeurs ont fait acte de justice et de bon goût.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Atmabodha, ou de la connaissance de l'esprit, version commentée du poëme védantique de Çankara Achâria, par M. F. Nève. In-8 (Thorin). 4 fr.

Chauvin (V.). Histoire des lycées et collèges de Paris, suivie d'un appendice sur les principales institutions libres et d'une notice historique sur le concours général depuis son origine jusqu'à nos jours, in-18 jésus (lib. L. Hachette et Cᵉ). 3 fr.

Cosnac (G. J. de). Souvenir de Louis XIV, t. I, in-8 (lib. Vᵉ J. Renouard). 8 fr.

Busselaux (L.). Géographie générale, gr. in-8, à 2 col. (lib. Lecoffre et Cᵉ). 18 fr.

Doering (A.). Traité sur les eaux thermales d'Ems, in-8. Ems (Kirchberger). 4 fr. 75

Forschritte (die) der Physik im J. 1864. Dargestellt v. d. physikal. Gesellschaft zu Berlin, 20. Jahrg. Redig. v. Dr E. Jochmann, 1. Abth. gr. in-8. Berlin (G. Reimer). 8 fr. 75

Fresenius et C. Remigius. Anleitung zur qualitativen Chemischen Analyse oder die Lehre v. d. Operationen, v. d. Reagentien u. so wie systemat. Verfahren zur Auffindg. der in d. Pharmacie, den Künsten. Gewerben und der Landwirthschaft häufiger vorkomm. Körper in einfachen u. zusammengesetzten Verbindgn. Mit 44 in d. Text eingedr. Holzst., 12. Aufl., gr. in-8. Braunschweig (Vieweg u. Sohn). 10 fr.

Galiani. Contes, lettres et pensées, avec une introduction et des notes, par P. Ristelhuber, in-16 (libr. centrale). 3 fr. 50

Geheimnisse (die) d. sächsischen Cabinets. Ende 1745 bis Ende 1756, Archivarische Vorstudien f. die Geschichte d. Siebenjähr. Krieges. 2. Bd. Mit 4 lith. (infol.) gr. in-8. Stuttgart (Cotta). 13 fr. Tome I, II. 25 fr.

Gerhardt (C.). Lehrbuch der Auscultation u. Percussion m. besond. Berücksicht der Inspection, Betastg u. Messg. der Brust u. d. Unterleibes zu diagnost. Zwecken. Mit 28 in d. Text gedr. Holzst., gr. in-8. Tubingen (Laupp). 8 fr.

Gervinus (G. G.). Histoire du XIXᵉ siècle, depuis les traités de Vienne, trad. de l'allemand, par J.-F. Minssen. T. 10, in-8 (lib. internationale). 5 fr.

Hédouin (A.). — Gœthe, sa vie et ses œuvres, son époque et ses contemporains, in-12. Bruxelles (A. Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ). 3 fr. 50

Hippeau (C.) L'Italie en 1865. Souvenirs d'une mission à Florence, à l'occasion du 600ᵉ anniversaire de Dante, in-18 jésus (lib. Centrale) papier vélin. 3 fr.

Papier vélin avec portrait de Dante photographié d'après la fresque du palais du Podestat, attribuée à Giotto. 4 fr.

Papier vergé, avec portrait de Dante. 5 fr.

Hoppe-Seyler (F.). Medicinisch-chemische Untersuchungen. Aus dem Laboratorium f. angewandte Chemie zu Tubingen hrsg. 1. Hft. Mit 3 lithog. Taf. gr. in-8. Berlin (A. Hirschwald). 5 fr. 35

Horn (J. C.). La liberté des banques, in-8. (lib. Guillaumin). 7 fr. 50

Houssaye (A.). Notre-Dame de Thermidor, histoire de Mᵐᵉ Tallien, in-8, portraits, gravures, etc. (lib. Plon). 8 fr.

Lehr (E.). Études sur l'histoire et la généalogie de quelques-unes des principales maisons souveraines de l'Europe et spécialement sur la généalogie paternelle et maternelle de leurs chefs actuels, avec 7 pl. photog. (lib. Vᵉ Berger-Levrault et fils). 60 fr.

Levstik (F.). Die slavenische Sprache nach ihren Redetheilen, in-8. Laibach (Giontini). 1 fr. 65

Levy (J.). Chaldäisches Wörterbuch über d. Targumin u. e. grossen Theil d. rabbinischen Schriftthums, 2. u. 3. Lief., gr. in-4. Leipzig (Baumgartner) chaque livr. 4 fr.

Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth, Lettres et documents inédits, publiés par F. Feuillet de Conches, t. IV, précédé de la Réponse de M. F. de Conches sur l'authenticité des Lettres de Marie-Antoinette, in-8 cavalier vélin (lib. Plon). 8 fr.

Martial de Paris, dit d'Auvergne. Siéges d'Orléans et autres villes de l'Orléanais, chronique métrique relative à Jeanne d'Arc (xvᵉ siècle). In-32, avec portrait de Jeanne d'Arc. Orléans (lib. Herluison). 2 fr. 50

Digitized by Google

Mazade (C. de). Deux femmes de la Révolution, gr. in-18 (lib. M. Lévy frères) 3 fr.

Miquel (F. A. G.). Prolusio floræ Japonicæ. Fasc. III, in-fol. Amsterdam, Leipzig (F. Fleischer) 6 fr. 80. Fasc. I, III. 29 fr. 50

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft (der Gesellschaft f. vaterländ. Alterthümer) in Zürich, 13. Bd. 7 Hft., gr. in-4. Zürich (Höhr). 5 fr. 50

Monluc (B. de). Commentaires et lettres, édition revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes pour la société de l'histoire de France, par M. A. de Ruble. T. 2, in-8 (lib. Mme Ve J. Renouard). 9 fr.

Œuvres de Vergniaud, Guadet, Gensonné, recueillies et annotées, in-18 jésus (lib. Cournol). 3 fr.

Patkanian (K.). Essai d'une histoire de la dynastie des Sassanides, d'après les renseignements fournis par les historiens arméniens, trad. du russe, par M. Prud'homme, in-8 (lib. Durand). 4 fr.

Ravaisson (F.). Archives de la Bastille. Règne de Louis XIV (1659-1661). Documents inédits, gr. in-8 (lib. Durand). 9 fr.

Reise der österreichischen Fregatte Novara um die Erde in d. J. 1857-1858-1859 unter d. Befehlen d. Commodore B. v. Wüllerstorf-Urbair. Zoologischer Theil, 1. Bd., 1. Abth., 1. Hälfte, gr. in-4. Wien (Gerold's sohn). 13 fr. 35

Relation de Flandre. Etat de la cour et maison des archiducs en 1610. Document inédit du temps enrichi de notes généalogiques et historiques. In-8, Douai, (lib. Crépin). 5 fr.

Rouleaux des morts du IXe au XVe siècle, recueillis et publiés pour la société de l'histoire de France, par L. Delisle. In-8 (lib. Ve J. Renouard). 9 fr.

Rüstow (W.). Geschichte Julius Caesars v. Kaiser Napoleon III commentirt. Nebst Erklär., Karten u. Planen u. Farbendr. 2-4. Lfg., gr. in-8. Stuttgart (Krais et Hoffmann) chaque livr. 1 fr. 25

Schleiden (M. J.). Das Meer, 2-8. Lfg., gr. in-8. Berlin (Sacco) la livr. 3 fr. 25

Scheler (Aug.). Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé, publiés d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne et accompagnés de variantes et de notes explicatives, par Aug. Scheler. Tome I. Baudouin de Condé. In-8. Bruxelles (V. Devaux et Ce). 6 fr.

Sybel (H. v.). Geschichte der Revolutionszeit v. 1789 bis 1795, 3. verm. u. verb. Aufl — in-8, Dusseldorff (Buddeus), 3 vol. 24 fr.

Terreur (la). Mémoires inédits d'un curé de campagne, publiés d'après les documents originaux, par le baron Ernouf. In-18 jésus (lib. Maillet). 2 fr.

Thierry (A.). Histoire de la Gaule sous la domination romaine, nouvelle édit. 1re partie, t. I, in-8 (lib. Didier et Ce). 7 fr.

Trésor des Chartes (Le), recueil complet des documents renfermés autrefois dans les layettes du Trésor, conservés aujourd'hui aux archives de l'empire, publication officielle faite par ordre de l'empereur, sous la direction de M. le marquis de Laborde, par A. Teulet. Tome II, de l'année 1224 à l'année 1246, in-4 (lib. Plon). 36 fr.

Unger (F.). Sylloge plantarum fossilium. Sammlung fossiler Pflanzen. Besonders aus d. Tertiär-Formation. Pugillus III (avec 24 pl.) gr. in-4. Vienne (Gerold) 18 fr. 70 Complet. 45 fr. 35

Vincent, membre de l'Institut. Héron d'Alexandrie, la Chirobaliste, restitution et traduction, in-8, avec 4. pl. (lib. Durand). 6 fr.

Volkslieder. Norwegische, isländische, färöische der Vorzeit. In d. Versmassen der Orig. übertragen v. R. Warrens. Nebst Anh. : Niederländische u. deutsche Volkslieder, in-8. Hamburg Hoffman u. Campe). 6 fr.

Viennet. De l'Académie française, histoire de la puissance pontificale depuis saint Pierre jusqu'à Innocent III, 2 vol. in-8. (Lib. Michel Lévy frères). 10 fr.

Watelet (A.). L'âge de pierre et les sépultures de l'âge de bronze dans le département de l'Aisne, avec le concours de MM. de Saint-Marceaux et Papillon, in-4, avec 6 pl. Soissons (Cervaux). 7 fr.

Wackernagel (W.). Sechs Bruchstücke einer Nibelungenhandschrift aus d. mittelalterlichen Sammlung zu Basel, gr. in-4. Basel (Georg). 2 fr. 15

Willkomm (M.) Die mikroskopischen Feinde d. Waldes. Naturwissenchft. Beiträge zur kenntniss der Baum- u. Holzkrankheiten f. Forstmänner u. Botanicker bearb. u. in zwanglosen Hftn. hrsg. 1 Heft mit 4 Holzschn. u. 8 lith. Taf. (wovon 4 col.) gr. in-8. Dresden (Schoenfeld). 11 fr. 25

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30. — 28 Juillet — 1866.

Sommaire : 153. LEFÈVRE, Virgile et Kalidâsa. — 154. THÉOPHRASTE, p. p. WIMMER. — 155. DESOR, les Palafittes du lac de Neuchâtel. — 156. Aperçu général sur la numismatique gauloise. — 157. DELACROIX, Histoire de Fléchier. — 158. Notes de René d'Argenson.

153. — **Virgile et Kalidâsa.** Les Bucoliques (texte en regard), et le Nuage messager (Meghaduta), traduits en vers par ANDRÉ LEFÈVRE. Paris, in-12, XII-328 p. — Prix : 3 fr.

Un esprit élégant et cultivé, des connaissances variées, l'amour et le don de la poésie, l'union des lettres classiques et des lettres orientales, une facture de vers franche, ferme, souvent brillante, telles sont les qualités qui distinguent ce livre. M. Lefèvre n'en est pas à ses débuts dans la poésie. Mais cette fois, il a voulu marcher appuyé sur les deux plus grands noms de la muse latine et de la muse indienne, moins pour se donner à lui-même un soutien (il n'éprouve aucun embarras à aller seul) que pour rappeler à la mémoire des lecteurs sérieux et offrir de nouveau à leur étude un des maîtres immortels de la poésie, et pour attirer leur attention sur un autre maître moins connu d'une littérature qui, malgré de nombreux et importants travaux, est restée un objet d'érudition et n'a pas encore pris pied dans la culture intellectuelle générale.

Une étude très-soignée sur Virgile et spécialement sur ses Bucoliques accompagne la traduction des Églogues : on découvrirait sans peine, si M. Lefèvre n'avait pris soin de le dire, que cette partie des œuvres du grand poëte a été une de ses études de prédilection ; il a noté avec soin tous les vers inspirés par Virgile. Il n'a point non plus négligé l'érudition orientale. Non content d'avoir traduit un poëme sanscrit, M. Lefèvre ne manque pas de signaler dans ses remarques les rapports qui existent entre certains noms de la mythologie hellénique ou italique et ceux de la mythologie indienne, se proposant non pas sans doute de traiter les questions diverses que soulèvent ces rapprochements, mais d'élargir l'horizon des amateurs de la poésie latine, et de donner un nouvel aliment à leur curiosité.

Je suis frappé de l'exactitude de la traduction de M. Lefèvre. Il a certainement pris grand soin d'éviter soit de paraphraser, soit de mutiler le texte, et il s'est proposé de tout rendre, de reproduire même le mouvement du style dans un vers français ample et nourri. On pourrait peut-être épiloguer, signaler quelques adjonctions, quelques lacunes, quelques expressions qui n'atteignent pas la force ou qui dépassent la simplicité, ou, pour mieux dire, la précision du texte. Mais enfin, au total, le succès me paraît réel, et les admirateurs de Virgile éprouveront, je crois, un vrai plaisir à voir comment M. Lefèvre a cherché à donner de son modèle une image fidèle.

Dans le Mêghadoûta, M. Lefèvre s'est également attaché à reproduire ces

Digitized by Google

images si nombreuses, si variées, si élégantes, si riches, mais aussi bien recherchées et bien raffinées (que les fanatiques de la poésie sanscrite, s'il en est, me pardonnent cet aveu). On lira avec intérêt, mais non peut être sans étude, les vers si pleins de M. Lefèvre; et cependant on trouvera toujours assez étrange cette poésie orientale, malgré son incontestable éclat, et les adoucissements qu'une main habile et respectueuse a su y apporter.

Ce volume de M. Lefèvre réunit deux sources intarissables d'émotion, la nature et l'amour, mais sous la forme propre à deux époques, à deux civilisations, à deux races particulières. Sans doute, les traits universels et impérissables de la nature humaine se retrouvent de part et d'autre avec l'expression du génie qui est de tous les temps et de tous les lieux : néanmoins, ce livre nous transporte dans un milieu étranger; cela est évident pour Kalidâsa, cela est même vrai pour Virgile. On ne peut le nier, l'Inde de Vikramâditya et l'Italie du siècle d'Auguste sont loin de nous : ce n'est pas une raison pour ne pas accueillir avec empressement tout ce qui peut servir à nous les faire mieux connaître et apprécier : bien au contraire ! Mais jamais une traduction ne peut tenir lieu du texte; et, pour goûter Virgile et Kalidâsa, il faut les lire dans leur propre langue. Des travaux comme ceux de M. Lefèvre ne peuvent qu'exciter des regrets ou des désirs chez ceux qui sont incapables de le faire et procurer une satisfaction de plus à ceux qui sont en état de se donner cette jouissance littéraire.

LÉON FEER.

---

154. — Θεόφραστος. **Theophrasti Eresii opera** quæ supersunt omnia, græca recensuit, latine interpretatus est, indices rerum et verborum absolutissimos adjecit FRID. WIMMER, doct. philos. Paris, Didot, 1866. XXVIII-547 pages. — Prix : 15 fr.

Prima vice nunc editur Theophrastus in Gallia, dit M. Wimmer; et, en effet, les écrits phytologiques, météorologiques et philosophiques, qui nous ont été conservés du plus grand disciple d'Aristote, viennent de trouver en M. Firmin Didot leur premier éditeur français. Il est probable que Henri Estienne recula devant cette entreprise, parce que le texte grec publié par les Alde en 1497 était presque illisible, offrant des milliers de passages dont le sens est méconnaissable. La traduction latine de Théodore Gaza, imprimée en 1483, était faite sur un manuscrit bien moins altéré, qui, perdu depuis lors, n'a point encore été retrouvé. Il est aussi visible que Gaza s'est fréquemment servi du texte de Pline qui, on le sait, a profité largement des volumes de Théophraste et l'a traduit souvent à la lettre : comment alors démêler dans l'œuvre de Gaza ce qui rend le grec qu'il avait sous ses yeux de ce qui est purement conjectural ?

Des savants de premier ordre, tels que Jules-César Scaliger, Robert Constantin, Saumaise, C. Gesner, s'appliquèrent à découvrir, dans ce grec en désordre, la pensée et les paroles de Théophraste, mais seul, Jean-Gottlob Schneider, à la fois philologue et naturaliste distingué, eut la patience de traiter le texte entier avec une application égale et continue jusque dans ses moindres détails et d'y joindre un commentaire critique. Après la publication de son édition (1818,

Digitized by Google

4 volumes), il reçut de Bekker la collation du manuscrit 61 de la collection Urbinate (au Vatican) et reconnut bientôt que cette copie était incomparablement plus fidèle que toutes les autres, y compris celle qu'avait suivie Gaza. Il donna donc en 1821 un cinquième volume, modifiant le texte qu'il avait publié auparavant en plusieurs centaines d'endroits. C'est ce texte corrigé d'après un monument unique qui fait le fond de la première édition de M. Wimmer (1842); il en publia une seconde à Leipzig, de 1854 à 1862 (3 volumes in-12); celle que nous annonçons est la troisième.

On sait que Schneider s'était aussi rendu célèbre par une excellente édition de l'*Histoire des animaux d'Aristote* (4 volumes) et par ses *Eclogæ physicæ* (2 volumes); M. Wimmer, de son côté, avait étudié tout particulièrement la botanique : grâce à ces études plus spéciales, il a pu serrer Théophraste de plus près que Schneider. Sa *relatio critica*, malheureusement trop succincte, trop laconique, fait voir combien est considérable le nombre de passages qu'il a le premier rétablis ou éclaircis. La place nous manque pour citer des exemples; outre l'embarras du choix, nous pourrions avoir la main malheureuse. Peu versé dans la botanique, nous serions exposé à négliger les plus remarquables et les plus saillantes parmi ses corrections. Mais nous ne pouvons dissimuler nos scrupules sur les libertés quelquefois tout à fait excessives que M. Wimmer prend avec la lettre du texte pour nous donner ce que, selon lui, Théophraste a voulu dire : *Histoire*, I, ch. 6, § 5 : πᾶν τὸ τοιοῦτο καθάπερ εἰκαζώσας. Il faut lire καθάπερ εἰκάζουσιν. Mais M. W., qui cette fois a laissé la fausse leçon dans le texte, dit dans son compte rendu critique : « *His librorum verbis manifesto corruptis substituere malo* γένος σιτῶδες. » Ailleurs de telles corrections, que l'on pourrait appeler changements de fantaisie, sont entrées de plain-pied dans le texte. Ainsi, *Hist.* II, ch. I, § 2 : τοσαυταχῶς οὔσης τῆς δυνάμεως τὰ μὲν πολλὰ τῶν δένδρων... ἐν πλείοσι τρόποις φησίν ἐστιν, telle est la leçon des mss., probablement pour φῦναι ἔστιν, comme on lit, § 9 : ἐκ κριθῶν ἀναφῦναί φασι πυρούς. M. W. donne παραγίνεται. — *Hist.* III, ch. 9, § 8 : εἶναι γὰρ τῆς μὲν ἐλάτης... leçon de l'édition *princeps*, mais tous les mss. portent ἀγαθὰ γὰρ, dont M. W. fait γίνεσθαι γάρ. C'est en αἰγίδα qu'il fallait changer ἀγαθά, car c'est de l'αἰγίς du pin et du sapin que parle Théophraste. — *Hist.* VII, ch. 1, § 6 : εἴπερ μὴ οὐ τὸ ἀπὸ τοῦ νέου. Le texte de M. W. porte εἴπερ μὴ φυτεύεται αὐτὸ ἀπὸ τοῦ νέου. Mais ce qui précède rend αὐτὸ inadmissible. Le sens pouvait être rétabli en changeant simplement ΟΥΤΟ en ΦΥΕΤΑΙ. — *Caus.* II, ch. 9, § 4, les mss. donnent ὅταν ἐπ' αὐτῶν τῶν συκῶν ἐρινεοὶ ἐπιγένωνται. M. W. remplace ἐπ' αὐτῶν par πλησίον et ἐπιγένωνται par ὦσιν. Ce n'est pas là faire de la critique. La vraie leçon est probablement ὅταν ἐπάνω τῶν συκῶν ἐρινεοὶ ἐπιγένωνται, car on lit immédiatement après : δι' ὃ καὶ παραφυτεύουσι ταῖς συκαῖς ἐρινεοὺς ἐπὶ τῶν ἄκρων, ὅπως κατ' ἄνεμον ἡ πτῆσις οὐρία γίνηται. Cela suffit pour montrer que si le savoir spécial de M. Wimmer a rendu de grands services à ces livres sur les plantes, ses procédés philologiques sont sujets à quelques réserves.

Les écrits de Théophraste étaient au nombre de deux cents environ; de quelques-uns il nous est resté des extraits considérables que l'on trouve dans divers manuscrits, soigneusement indiqués par M. Wimmer dans la préface; les au-

Digitized by Google

teurs anciens nous ont conservé, en outre, environ cent soixante-dix fragments d'autres écrits. Tous ces extraits et fragments sont réunis à la suite des deux grands ouvrages, de sorte que ce volume renferme au complet tout ce que nous possédons sous le nom de Théophraste, à l'exception des *Caractères*, faisant partie du volume des moralistes grecs. Pour faciliter les recherches dans ces livres qui, malgré leur forme châtiée, sont des livres d'étude plutôt que de lecture, M. W. a rédigé trois tables, dont notamment l'*index græcitatis* est infiniment plus complet que celui de Schneider. La table des plantes, résumant les travaux de Sprengel et de Fraas, a été enrichie de la synonymie française par M. Fée qui a gracieusement répondu à l'invitation que M. Didot lui avait adressée.

FRÉD. DÜBNER.

---

155. — **Les palafittes, ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel,** par E. DESOR, ornées de 95 gravures sur bois intercalées dans le texte. Paris, Reinwald, 1865. In-8°, XI et 134 p. — Prix : 5 fr.

Le nom de *constructions lacustres* a été donné aux habitations établies sur pilotis et dont on a retrouvé les restes depuis quelques années dans les lacs de la Suisse d'abord, puis dans des marais ou tourbières. Outre que ce nom n'est pas très-agréable à l'oreille, il n'est pas non plus tout à fait exact; aussi M. Desor, qui est géologue, use-t-il d'un privilége qu'on voudrait à tort réserver aux sciences exactes en créant un mot nouveau. Pour cela, il emprunte aux Italiens l'expression *palafitta* qui n'est elle-même que la traduction de l'allemand *Pfahlbauten*, construction sur pilotis. Nous espérons que ce mot sera généralement adopté en France.

Dans ce livre, M. Desor s'est surtout appliqué à consigner, avec une clarté parfaite et une exactitude rigoureuse, les découvertes qui ont été faites dans le lac de Neuchâtel. Il dit lui-même dans sa préface : « Nous avons eu l'idée d'appli» quer aux recherches lacustres les méthodes usitées en géologie, espérant qu'en » tenant compte de certaines circonstances accessoires auxquelles les archéolo» gues n'accordent pas toujours l'importance qu'elles méritent, telle que la dis» tribution des objets, leur fréquence, leur association, leur état de conservation » dans les différentes stations, nous obtiendrons peut-être un tableau, sinon » plus complet, du moins plus exact des conditions d'existence de nos populations » primitives. »

Dans son *Introduction*, M. Desor rappelle les travaux et les recherches antérieures [1]. Il dit comment on a été conduit à admettre que, dans une haute antiquité, les hommes se sont construit des abris sur l'eau, si même ils n'y ont vécu.

1. On sait que les découvertes d'antiquités dans les lacs de la Suisse n'ont commencé qu'en 1853. M. Ferdinand Keller, de Zurich, a donné le signal et il a publié différents mémoires dans les *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft* de Zurich. Pour le lac de Genève on a le beau volume de M. Fréd. Troyon : *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*, Lausanne, 1860.

Digitized by Google

Partout où se trouvent des pieux on est sûr de rencontrer aussi des débris d'une industrie assez primitive. Ces débris doivent remonter à une époque dont l'histoire ne nous a pas conservé le souvenir, et que nous ne pouvons pas absolument déterminer; nous pouvons distinguer dans cette époque plusieurs phases successives et qui chacune ont dû avoir une durée assez longue. « Du moment qu'on eut reconnu qu'il existait, sous le rapport des ustensiles, des différences notables entre les stations, les unes ne renfermant que des objets en pierre et en os, les autres contenant des ustensiles et des armes en métal, spécialement en bronze, quelques-unes aussi des armes en fer, ces stations ne pouvaient être contemporaines. » Or il se trouve que dès longtemps les antiquaires du nord avaient constaté dans les îles de Danemark, la succession des mêmes périodes et adopté les noms *d'âge de la pierre, âge du bronze* et *âge du fer*. On adopta donc la même classification pour les stations des lacs suisses.

S'il existe des stations où l'on trouve deux de ces âges réunis, ou même les trois, M. Desor s'est abstenu d'en parler; il a voulu chercher surtout les *gisements* bien caractérisés et qui permettent des conclusions certaines. Son livre est plein de détails intéressants et peut être consulté en toute confiance. Nous ne reprendrons pas l'énumération de tous les objets trouvés et nous préférons en arriver de suite aux conclusions (p. 108-144). Si dans le corps de l'ouvrage l'auteur a pu se borner à constater rigoureusement des faits nombreux et positifs, c'est ici qu'il s'agissait de faire preuve d'une véritable sagacité. En pareil cas, le plus savant sera le plus prudent et si, en un autre endroit, nous avons émis nous-même certains doutes sur la théorie des trois âges, nous devons dire que l'auteur nous a pleinement convaincu. Ce qui rend méfiant, ce sont les systèmes trop absolus, présentés avec trop d'assurance. Ici nous trouvons une entente parfaite de tout ce qui constitue la vraie science. M. Desor s'y montre aussi parfaitement archéologue qu'il est bon naturaliste. Il est au courant de tous les travaux et de toutes les opinions. Dans ce résumé rapide qui embrasse les découvertes faites dans les contrées les plus diverses de l'Europe, nous avons trouvé la réponse à beaucoup de questions qui s'étaient présentées à notre esprit.

Ainsi on a pu croire un instant que dans tous les pays l'âge de la pierre désignait une seule et même époque. De même pour l'âge du bronze et pour celui du fer. Il n'en est rien. Tout ce qui est établi c'est leur succession, et dans tel endroit on trouvera représentés les âges de la pierre et celui du fer, sans l'âge intermédiaire. Il ne faut donc pas établir une solidarité trop étroite entre les différents peuples. Quand on pose les questions nettement et sans parti pris, on voit qu'il reste beaucoup d'incertitudes, mais qu'il y a un nombre immense de faits acquis d'où les vues d'ensemble sortiront plus tard.

Il existe un âge de la pierre antérieur à celui dont on trouve les traces dans les lacs de la Suisse; il remonte au delà de certains grands cataclysmes bien déterminés en géologie; l'étude des débris de l'industrie humaine de cet âge appartient à la paléontologie géologique. On peut constater en outre que les Kœkkenmœding du Danemark et les tourbières d'Islande sont antérieurs aux palafittes de la

Digitized by Google

Suisse. Ce n'est pas l'archéologie qui a pu déterminer ce fait, mais bien les sciences naturelles par la comparaison des ossements d'animaux. Par la géologie on est arrivé de même à assigner à l'âge du bronze une ancienneté de vingt-neuf à quarante-deux siècles, à celui de la pierre de soixante-dix siècles à peu près.

C'est surtout pour l'âge du bronze qu'on trouve des différences considérables entre les différentes contrées de l'Europe. On a cherché à déterminer si le bronze des stations lacustres en Suisse était importé ou de provenance indigène. La présence du nickel dans l'alliage avait fait supposer que les minerais de cuivre employés devaient avoir été extraits nécessairement des Alpes, mais on a constaté depuis que le nickel se trouvait aussi dans les minerais du Nord. — On a observé aussi que les bronzes de la Scandinavie étaient d'un travail de beaucoup supérieur à celui des bronzes de la Suisse, ce qui prouverait au moins que leur usage a duré plus longtemps dans le premier de ces pays. Il en est de même des bronzes étrusques; mais en outre ils contiennent du plomb qui est complétement étranger aux bronzes suisses. D'une foule d'observations à la fois minéralogiques et archéologiques on arrive à la conclusion que les stations suisses de l'âge du bronze doivent être encore antérieures à toute tradition historique.

Les palafittes de l'âge du fer au contraire se rapprochent beaucoup de l'époque romaine. Ainsi la station de la Tène forme selon M. Desor le trait d'union entre les âges lacustres et les commencements de l'histoire. On y trouve des monnaies gauloises et marseillaises. Aussi est-on presque autorisé à conclure que l'âge du fer en Suisse correspond à l'établissement des Helvètes. Les armes trouvées en France sur les champs de bataille où César les a défaits, offrent une analogie frappante avec celles des palafittes de la troisième époque. Mais M. Desor suppose que les Helvètes n'ont utilisé les habitations lacustres qu'accidentellement, comme lieux de refuge.

Les palafittes des deux âges précédents sont bien plus nombreuses et cependant on ne peut raisonnablement songer à déterminer les races des peuples qui les ont construites. « Le champ des hypothèses, dit M. Desor, est illimité et ceux que cela intéresse pourront s'y donner libre carrière. Habitué à d'autres méthodes, nous n'essayerons pas de suivre nos confrères dans ce domaine qui n'a que trop d'attraits pour beaucoup d'archéologues. » Cependant, en étudiant de près les produits de l'industrie des deux âges de la pierre et du bronze, on arrive à la conclusion qu'ils doivent appartenir à la même race; le second n'est que la conséquence du premier, c'est un progrès dans le sein d'un même peuple.

Tout en remerciant le géologue qui a bien voulu venir en aide à l'archéologie, et qui nous a donné un livre vraiment modèle, nous devons pourtant lui adresser un reproche : c'est d'afficher un trop grand dédain pour les archéologues. Il est parmi eux peut-être un nombre considérable d'amateurs qui compromettent les travailleurs sérieux, mais en somme toutes les sciences sont solidaires les unes des autres; la méthode est la même pour toutes. Il faut être plus savant pour

Digitized by Google

avouer qu'on ne sait pas que pour faire des systèmes brillants. Cette vérité est actuellement reconnue en archéologie aussi bien qu'en géologie. Ch. M.

---

156. — Aperçu général sur la numismatique gauloise, extrait de l'introduction du Dictionnaire archéologique, publié par les soins de la commission de la topographie des Gaules. Paris, Didier, 1866. 22 pages in-8°.

La commission de la topographie des Gaules prépare un dictionnaire par noms de lieux qui fera connaître toutes les trouvailles celtiques faites en France et tous les monuments de l'époque gauloise qui existent sur notre sol. La publication de ce dictionnaire sera un immense service rendu aux savants qui cherchent à débrouiller les premiers temps de notre histoire. En attendant qu'il paraisse, la commission a fait imprimer un fragment non signé de l'introduction où il est facile de reconnaître la plume brillante et vigoureuse de M. de Saulcy. Les principaux traits d'une science nouvelle, la numismatique gauloise, y sont tracés de main de maître.

On distingue en Gaule à ce point de vue trois groupes principaux : l'un, soumis à l'influence de Marseille, frappait des monnaies d'argent imitées de la monnaie de cette ville ; le second se servait de cuivre et nous a laissé des monnaies de style ibérique ; le dernier, le plus nombreux, employait primitivement l'or et dans ces temps anciens se bornait à copier les statères de Philippe, roi de Macédoine ; c'est d'altérations successives de ces statères que dérivent la plupart des monnaies gauloises trouvées en France.

Les monnaies des différents peuples gaulois se distinguaient au moyen d'emblèmes qui, par une sorte de jeu de mot, rappelaient le nom du peuple auquel chaque type appartenait.

En voici un exemple qui peut être difficilement contesté :

Clitophon, cité par Plutarque, explique le nom de la ville de Lyon, *Lugdunum* en grec Λούγδουνος par deux mots celtiques, Λοῦγος, corbeau, et Δοῦνος, montagne : or un oiseau, probablement un corbeau, se voit gravé sur les monnaies de Lyon (p. 20, 21 ; cf. Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 64).

En voici d'autres que nous donne le savant académicien : sur les monnaies des Redons une roue, représentation abrégée du char que les Gaulois nommaient *Rheda* ; sur les monnaies des Éduens, un épi de blé, parce que le blé se dit en bas-breton ED [1] ; sur les monnaies des Tricasses, trois quadrupèdes, probablement des chats, parce que trois se dit en bas breton TRI et chat KAZ ; sur celles des Blaisois une tête de loup, animal dont le nom bas-breton est *Bleiz*.

Toutefois il y a un point sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec l'auteur. Il croit qu'on doit trouver dans le mot bas-breton *Bleiz* l'étymologie du nom de Blois et de ses habitants *Blesenses*. Nous ne pouvons être de son

1. Nous ne sommes pas bien sûr que M. de Saulcy soit dans le vrai quand il dit que le mot ED, blé, appartient à tous les dialectes néo-celtiques. Nous croyons qu'il n'existe que dans le rameau breton.

Digitized by Google

avis. La forme actuelle du nom du loup en bas-breton, *Bleiz*, est moderne et ne peut servir à expliquer un nom de peuple qui se trouve dans Grégoire de Tours.

Pour nous faire comprendre quelques développements sont nécessaires. On sait que les muettes se divisent en trois classes : ténues, moyennes, aspirées. En gothique les aspirées primitives sont remplacées par les moyennes, les moyennes par les ténues, les ténues par les aspirées; en passant du gothique à l'allemand moderne les muettes subissent une seconde fois la même évolution, en sorte que la ténue primitive devient en allemand moderne une moyenne, l'aspirée une ténue, la moyenne une aspirée.

Exemple : Sanscrit DAÇAN, grec ΔΕΚΑ, latin DECEM;
Gothique TAIHUN;
Allemand ZEHN (le Z tient lieu de la dentale aspirée);
Sanscrit VÊDMI, grec ΙΔΕΙΝ, latin VIDERE;
Gothique VEITAN;
Allemand VISSEN (le double S tient lieu de la dentale aspirée).

Ordinairement le gaulois conserve les ténues et les moyennes du sanscrit, du grec et du latin, mais dans un grand nombre de cas dont le détail serait trop long ici, ces consonnes, dans les langues néoceltiques, sont remplacées par les consonnes qui les remplacent en allemand moderne : les ténues sont remplacées par les moyennes et les moyennes par les aspirées correspondantes : c'est ainsi que le bas-breton *Bleiz* vient du primitif BLED (Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 100, 101, 165) et là comme en allemand le Z tient lieu de la dentale aspirée qui n'existe pas. Si donc le nom des Blaisois signifiait *loup*, il s'écrirait *Bledenses* et non *Blesenses*.

Nous aurions de même beaucoup de peine à admettre, comme déjà l'a admis M. de La Villemarqué (*Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, p. x) que le nom des *Ædui* ou *Edui* dérive du bas-breton *Ed*, blé. En conséquence des principes que nous venons d'énoncer plus haut, *Ed* dérive du primitif IT, qui se trouve précédé d'un s dans le grec ΣΙΤΟΣ. La preuve nous en est donnée par l'ancien irlandais *Ith* (Zeuss, p. 15, 168) qui tient entre la forme primitive et la forme bas-bretonne le rang intermédiaire qu'occupe d'ordinaire, entre la forme primitive et la forme allemande moderne, la forme gothique. La consonne originaire n'est donc pas la même qu'en bas-breton. La voyelle originaire est aussi différente, un *i* au lieu d'un *e*, ce que confirme le gallois YD (Zeuss, p. 105).

Nous considérons au contraire comme très-rationnelle l'étymologie donnée au nom des Éduens par Zeuss : *Aed*, aujourd'hui *Aod*, feu (*Gramm. celtic.*, p. 37, 45). La dentale aspirée étant inconnue en gaulois, on voit que ce mot est identique au grec ΑΙΘΩ, brûler, venant de la racine sanscrite IDH [1]. Le fait qu'on trouve le nom des Éduens écrit avec un E, ΕΔΟΥ n'est pas une objection. Le même mot peut s'être prononcé avec ou sans gouna. D'ailleurs l'E grec peut avoir représenté une voyelle longue dans les inscriptions gauloises.

1. Bopp, *Grammaire comparée*, paragraphe 26, 2, trad. de M. Bréal, p. 70.

Digitized by Google

De même, nous ne pouvons croire que le sens du mot *Tricasses* soit *Trois chats*, et bien que M. de Saulcy ne s'en explique pas, nous ne pensons pas qu'il voie là une étymologie. Remarquons d'abord qu'en bas-breton trois chats ne se dit pas *Tri-cas*, mais *Tri-c'hisier*, car après le nombre *tri* il faut le pluriel et de plus la ténue initiale s'aspire. D'autre part si nous remontons à la forme primitive du mot *Kaz*, avec M. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, au mot *chat* nous voyons que cette forme primitive était CAT (Cf. Ducange, v° *Catta*).

L'étymologie du mot *Tricasses* ne peut être cherchée là : pour nous, elle se trouve 1° dans la préposition irlandaise *tri* ou *tre*, qui correspond quant au sens au latin *per* et qui est identique à la préposition bas-bretonne *Dre* et au vieux cambrien *Troi*, *Trui*, (Zeuss, p. 113, 610, 630, 838); 2° dans un substantif qui subsiste en bas-breton sous la forme KAS, en cambrien sous la forme KEIS, et qui paraît avoir eu le sens de mouvement (Zeuss, p. 57, 97. 206). *Tricasses* voudrait dire : ceux qui traversent (par exemple les bataillons ennemis).

Nous ne voulons point dire que les Tricasses n'aient pas eu pour emblème trois chats, les Blaisois un loup, les Éduens un épi de blé, comme les Lyonnais un corbeau.

Mais il y a une distance énorme entre des jeux de mot, comme les armoiries modernes en offrent tant d'exemples, et une étymologie scientifique. L'existence de ces jeux de mots aux temps celtiques reste toutefois un fait éminemment curieux.

L'étude des emblèmes gravés sur les monnaies celtiques offre un champ immense aux investigations. La collection réunie par M. de Saulcy et les travaux si remarquables de ce savant numismatiste rendent faciles des comparaisons jusque-là impossibles. En même temps les légendes inédites que nous connaîtrons, grâce à lui, fourniront aux philologues un important contingent de textes d'une incontestable authenticité. Ce sera un des grands progrès obtenus dans notre temps par l'érudition française. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

157. — **Histoire de Fléchier, évêque de Nimes**, d'après des documents originaux, par M. l'abbé A. DELACROIX, vicaire à la cathédrale de Nimes, ancien rédacteur de la *Revue catholique du Languedoc*, ouvrage orné d'un portrait et d'un autographe de Fléchier. Paris, Louis Giraud, 1865, 1 vol. in-8° de IV-648 pages. — Prix, 7 fr. 50.

M. l'abbé Delacroix, encouragé par ce mot de M. Villemain, dont il a fait l'épigraphe de son livre : « Fléchier n'est pas assez goûté de nos jours, » a résolu de combler, par une monographie des plus complètes, une lacune de notre histoire littéraire et religieuse. Je m'empresse de déclarer qu'il y a très-bien réussi, ayant été surtout aidé dans cette tâche par un grand nombre de documents, presque tous inédits, appartenant, pour la plupart, à la correspondance de l'évêque de Nimes. Quelques-uns de ces documents, qui se rapportent à la première moitié de la vie de son héros, sont empreints d'une frivolité littéraire propre, dit-il, au bon vieux temps, et qu'il n'a néanmoins pas cru devoir passer sous silence, par la raison qu'il a entendu composer une histoire et non une apologie.

Digitized by Google

Je ne saurais trop féliciter M. l'abbé D. de n'avoir pas imité cet éditeur des *Œuvres complètes de Fléchier* (1782) dont il parle ainsi (p. 13) : « Par on ne sait quel scrupule, Ducreux a cru devoir supprimer, dans les lettres de Fléchier, une foule de détails charmants et presque toute la partie intime ; nous avons pu constater cette aberration littéraire sur plusieurs collections d'autographes de l'évêque de Nîmes. Les passages un peu familiers sont souvent marqués au crayon et désignés par ce signe au barbare ciseau de l'imprimeur. Plus souvent encore on laisse de côté des lettres entières, qui n'ont que le tort, bien pardonnable assurément, de nous livrer toute l'âme de l'auteur [1]. » Grâce à d'abondantes citations des lettres de Fléchier à divers membres de sa famille (conservées, au nombre de 64, la plupart autographes, à la Bibliothèque d'Avignon dans le fond Giberti), au savant Huet (Bibliothèque impériale, cabinet des titres), à Mlle de La Vigne, la spirituelle nièce de Descartes (Bibliothèque de l'Arsenal, mss. de Conrart), à Mlle Deshoulières (en original dans la collection de M. L. de la Buzonnière, à Orléans), à Mlle de la Fare (dans les archives de Ville-Vieille, de M. le vicomte de Beauregard), à l'abbé de Nobilé (collection de M. le marquis de Valfons), etc., on trouve beaucoup de choses nouvelles dans l'ouvrage de M. l'abbé D., et, par le fréquent et heureux usage que l'auteur a su faire de tous ces documents réunis avec tant de patience et de zèle[2], il a prouvé qu'il avait eu grandement raison de proclamer (p. 13), qu'un homme est tout entier dans ses lettres.

L'historien de Fléchier ne pouvait pas négliger une autre considérable source d'informations, les *Mémoires sur les grands hommes d'Auvergne*, ouvrage dans lequel le futur prélat a raconté d'une façon badine tant de curieuses aventures. L'abbé D. ne veut pas que l'on attache trop d'importance à cet épisode littéraire de la vie du prélat, il ne veut pas surtout que l'on tire de cette singulière confession des arguments comme ceux qu'en tira jadis, dans une piquante série d'articles publiés par le *Siècle*, M. Eugène Pelletan. Il montre très-bien que rien dans les *Mémoires* de Fléchier, si l'on tient compte de toutes les explications raisonnables, ne ressemble à cette œuvre de scandale qu'y voyait le comte de Résie, lequel, égaré par de naïves frayeurs, refusait d'admettre l'authenticité évi-

1. Ce même Ducreux a, sinon mutilé, du moins modifié le portrait de Fléchier tracé par lui-même et de sa plume la plus fine, en 1681 environ. M. l'abbé D. a donné ce morceau (p. 235 à 243) tel que l'écrivit Fléchier, car il a eu le bonheur de pouvoir le copier sur le texte original et autographe, dont M. L. de Buzonnière est encore en possession. Il est adressé, ajoute M. l'abbé D., à Mlle Deshoulières et non pas à Mlle de La Vigne, ainsi qu'on se plaît à le répéter de nos jours, après M. Charles Labitte (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1843). Dans l'édition donnée par M. Chéruel des *Mémoires de Fléchier sur les grands jours d'Auvergne en* 1665. (Hachette, 1862), on a reproduit le texte altéré par Ducreux (p. XLI-XLIX) avec cette note : « On a dit que ce portrait était adressé à Mlle de La Vigne ; les autres lettres et les vers que Fléchier adresse en mainte occasion à cette *Iris* rendent cela très-vraisemblable. »

2. Je signalerai à M. l'abbé D. une lettre inédite de Fléchier, des plus agréablement tournées, qui se trouve à la Bibliothèque du Louvre, dans la collection Noailles, F. 325, t. VI, p. 286, et qui est adressée au maréchal de Noailles.

Digitized by Google

dente de la publication de M. Gonod (1844). M. l'abbé D. du reste, dans sa justification des *Juvenilia* de Fléchier, est d'accord avec M. Charles Labitte et surtout avec M. Sainte-Beuve ; et tout le monde, après avoir lu son livre, reconnaîtra sans difficulté que Fléchier « fut un prêtre régulier et pieux, un évêque exemplaire. » On accordera moins aisément à l'abbé D. que Fléchier fut un *grand homme*. Mais quel personnage tant soit peu célèbre n'est pas un grand homme pour son biographe, surtout quand le biographe est méridional[1] ?

Fléchier, poëte latin, poëte français, orateur, historien, évêque, est tour à tour habilement apprécié par l'abbé D. qui ne se contente pas de nous faire minutieusement connaître sous tous leurs aspects les actions et les écrits de son héros, mais qui nous entretient, en outre, avec de grands détails, de tous ceux qui furent mêlés à quelques-uns des événements de sa vie, de son oncle Hercule Audiffret, général des doctrinaires, de son professeur d'éloquence Richesource, des habitués de l'hôtel de Rambouillet, de ses amis, Chapelain, Huet, Ménard, de ses amies, Mlle de la Vigne et Mlle Deshoulières, de M. Caumartin, son protecteur, du dauphin, dont il fut le lecteur, de la dauphine, dont il fut aumônier, de Montrevel, de Villars, de Berwick et de Basville qui prirent part, près de lui, à la déplorable affaire des Camisards. Tout est intéressant dans le volume de M. l'abbé D., mais le chapitre consacré à la guerre des Cévennes offre un intérêt tout particulier. Les lettres et les mandements de Fléchier, ainsi que les ouvrages manuscrits de Valette, prieur de Bernis (*Histoire des prophètes des Cévennes*), et de Labaume (*Relation historique de la révolte des fanatiques ou des Camisards*), ouvrages qui sont conservés à la Bibliothèque de Nîmes, ont fourni à l'abbé D. des renseignements précieux, dont il sera désormais impossible à tout historien sérieux de ne point tenir compte.

M. l'abbé D. mérite, en somme, beaucoup d'éloges : il en méritera beaucoup plus encore, si dans les réimpressions qui seront certainement données de son livre, il ne néglige rien pour en améliorer les endroits faibles. Je voudrais d'abord qu'il effaçât en entier une page où, avec une ironie que le bon goût désavoue autant que la charité, il reproche (p. 349) aux protestants emprisonnés à Aigues-Mortes d'avoir manqué de courage et de résignation. A l'historien du doux et conciliant Fléchier, moins qu'à tout autre, il appartenait d'insulter ainsi au malheur des victimes de l'intolérance du grand siècle. L'abbé D. peut d'autant moins laisser subsister cette triste page, qu'il a promis (p. III) de traiter la question protestante non pas précisément avec impartialité (c'est une gloire, dit-il, qu'un historien convaincu ambitionne peu), mais du moins avec modération. Or, quoi de plus opposé à la modération que ces railleries injurieuses adressées à des hommes qui expiaient dans une dure captivité le tort d'avoir mieux aimé quitter leur pays que leur religion ?

Mes autres reproches seront moins graves. La nièce du cardinal de Richelieu

1. M. l'abbé D. exagère encore (p. 1) quand il dit du monde du XVIIe siècle que ce fut un « monde d'aimable et candide vertu. » Qui ne sait que ce fut, hélas ! trop souvent le contraire ?

Digitized by Google

est appelée (p. 177) *Marie Vignerol*, alors que son nom était Marie de Vignerod. M. l'abbé D. assure (p. 387) que ce fut en 1681 que le roi daigna pourvoir Fléchier de l'abbaye de Baignes et du prieuré de Peyrat, et il ajoute : « L'auteur de la *Gallia christiana* place l'installation de Fléchier, comme abbé de Baignes et prieur de Peyrat, en 1684. Giberti, dans son histoire manuscrite de Pernes; Germain, dans son *Histoire de l'église de Nîmes*, et autres, donnent la même date. Nous n'avons point adopté cette version, parce qu'elle est en contradiction avec la correspondance de l'évêque de Nîmes. » Contradiction apparente, sans doute, mais non pas réelle, car je lis dans le *Mercure galant* de novembre 1684, c'est-à-dire dans un journal quasi-officiel (p. p. 218, 219) que le roi, à cette date, donna à l'abbé Fléchier l'abbaye de Saint-Étienne de Baignes, diocèse de Saintes, et le prieuré de Saint-Étienne de Peyrat, diocèse de Périgueux, en même temps qu'il donna à un autre célèbre orateur, l'évêque d'Aire (Jean-Louis de Fromentières), l'abbaye de Saint-Sever, dans le diocèse d'Aire. A côté de ces erreurs, j'ai remarqué un oubli : M. l'abbé D. n'a pas discuté cette assertion du *Manuel du libraire* à l'article *Esprit* : « Quelques personnes attribuent au célèbre Esprit Fléchier cette facétie satirique contre les prédicateurs capucins : *Sermon du P. Esprit*, etc. 1694, petit in-12 de 10 ff. » Je sais bien que l'évêque de Nîmes n'est pas l'auteur de cet opuscule, aussi indigne de son talent que de son caractère, mais dans un ouvrage complet comme celui de l'abbé D., il aurait peut-être fallu, ne fût-ce qu'en quelques mots, faire justice de l'opinion mentionnée par M. J. C. Brunet [1].

Il ne me reste plus qu'à présenter une observation d'un autre genre. L'abbé D. dit (p. IV) : « Tout style est bon s'il est passablement correct et en harmonie avec le caractère du sujet. » Le style de l'abbé D., souvent élégant, n'est pas toujours assez correct. Voici, par exemple, le début du chapitre premier : « Plusieurs ont parlé de Fléchier ; personne n'a fait son histoire. Nous avons, sur le célèbre évêque de Nîmes, des discours, des éloges académiques, des préfaces biographiques, où l'on trouve quelques appréciations plus ou moins étendues de son talent et de ses écrits; mais sa vie, avec l'importance que nous attachons aujourd'hui à ces sortes d'ouvrages, n'a pas été *tentée*. » Une vie qui n'a pas été *tentée*, ce ne peut être, en bon français, une vie que l'on n'a pas encore essayé de raconter. De même (p. 456), quand l'abbé D. dit que Marsolier comprit *de suite*, etc., il a sans doute voulu dire *tout de suite*, et il s'est exposé ainsi au petit désagrément de se faire raconter par un ami au langage sincère l'anecdote vraie ou fausse, mais si célèbre, de l'académicien réclamant, dans un restaurant,

1. M. l'abbé D. n'a pas dit non plus que Fléchier fit imprimer, en 1680, un ouvrage latin d'Antoine-Marie Gratiani, *de casibus virorum illustrium*, in-4°, avec une préface de sa façon. (Voir à ce sujet le Moréri de 1759). Puisque nous en sommes aux omissions, je m'étonne de n'avoir pas trouvé, dans le chapitre sur l'oraison funèbre, l'historiette que raconte le cardinal Maury au sujet des appréhensions de Fléchier, avant de connaître le texte choisi par Mascaron pour l'oraison funèbre de Turenne, et au sujet de sa joie, quand il vit que son rival lui laissait le texte emprunté au livre des Machabées, sur lequel il fondait déjà de si grandes espérances et dont, quelques jours après, il tira un si brillant parti.

Digitized by Google

douze huitres *de suite*, et auquel une malicieuse écaillère envoya successivement douze leçons de français sous la forme d'autant d'huitres apportées tour à tour chacune dans une assiette. T. DE L.

---

158. — **Notes de René d'Argenson**, lieutenant-général de police. Paris, Fr. Henry, 1866. Petit in-12, XVI et 128 p. — Prix : 2 fr.

Ce volume forme le second tome de la « Collection des petits Mémoires inédits publiés par MM. L. Larchey et Mabille, » à laquelle appartiennent les *Souvenirs de Jean Bouhier*, dont nous avons rendu compte précédemment (art. 76). Il ne le cède point en intérêt à son devancier. Peut-être pourrait-on lui reprocher d'être absolument dépourvu de notes, tandis que les *Souvenirs* en contenaient quelques-unes, mais en revanche il est accompagné d'une table des matières qui manquait à ceux-ci. Les *Notes de René d'Argenson* sont extraites des rapports adressés par ce personnage au contrôleur-général de Pontchartrain, qui forment six volumes conservés à la Bibliothèque impériale sous les numéros fr. 8119-8124. Les sujets de ces rapports sont assez variés, et on y voit figurer toutes les classes de la société, depuis les plus grands seigneurs jusqu'aux valets qui tirent l'épée entre eux tout comme leurs maitres. Mais ce qui offre un intérêt supérieur à celui des mille petits scandales que révèlent ces notes, ce sont les faits de la persécution incessante que la police de Louis XIV dirigeait contre les protestants. A cet égard, et les éditeurs n'ont pas manqué dans leur préface de le remarquer, les rapports de R. d'Argenson sont pleins de précieux détails. Tantôt c'est un gentilhomme « nouveau converti » dont les enfants sont élevés « dans l'erreur de la religion prétendue réformée », ce pourquoi « il paroit nécessaire de faire mettre les deux filles dans un couvent et le fils (âgé de trois ans!) dans un collége. » Le lieutenant de police ajoute que « le père a du bien et peut sans s'incommoder payer leurs pensions. » Toutefois, comme il s'agit d'un ancien officier « et en quelque manière distingué », on consulte le contrôleur-général qui répond par cette note inscrite sur le rapport même : « savoir comment se conduit le père. » Une autre fois, le vigilant lieutenant de police s'offense de ce que des Génevois font baptiser leurs enfants au prêche au lieu de les porter à l'église, et prie M. de Pontchartrain de lui faire savoir la conduite qu'il doit tenir en cette occasion, — « savoir si les femmes sont Françoises, répond celui-ci, les étrangers le peuvent faire. » Ailleurs d'Argenson signale au contrôleur-général un tripot, « un rendez-vous de filouterie » où, se commet toute espèce de désordres ; ce qui met le comble à la mesure c'est que, les jours maigres, on y sert de la viande aux Français aussi bien qu'aux étrangers. Notre lieutenant en est bien sûr, car il y a introduit deux personnes à qui on était sur le point d'en donner lorsqu'elles se déclarèrent catholiques. « Ainsi, dit-il en forme de conclusion, l'on peut dire qu'il y a peu d'espèce de déréglement qui n'ait son entrée dans cette auberge. » On pense à Raoul de Cambrai qui, le jour où il a incendié le moutier d'Origny et brûlé les nonnes, se fait scrupule de manger gras, parce que c'est

Digitized by Google

carême. Toutefois, d'Argenson ne manque pas d'une certaine prudence. L'un de ses rapports a trait à un procès que l'on se proposait apparemment d'intenter à la mémoire d'une femme décédée dans des sentiments d'une orthodoxie douteuse. D'Argenson est d'avis que cet exemple de sévérité serait sans utilité, il remarque que la femme en question satisfaisait à une partie du culte extérieur, et que s'il est vrai qu'elle n'a jamais communié, il serait au moins difficile d'en avoir la preuve. « Ainsi, poursuit-il, l'on peut seulement douter du sentiment intérieur que la crainte des lois ni l'autorité des hommes ne peuvent changer. » Précieux aveu, mais sans conséquence pratique, car ailleurs (p. 27) nous le voyons se contenter de la « conversion extérieure » d'une famille.

Les Notes de R. d'Argenson sont curieuses à d'autres égards encore. Ainsi nous y voyons se manifester en termes souvent fort vifs (voy. pp. 83, 84, 109, 117) la rivalité qui existait entre le lieutenant de police et le lieutenant criminel. Ailleurs, on voit les ambassadeurs ériger leurs hôtels en asiles pour ceux que la police poursuivait.

Somme toute, cette petite publication est utile et intéressante, et nous espérons que malgré les difficultés du temps présent, l'accueil du public permettra à MM. Larchey et Mabille de poursuivre leur collection. H

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

L'abbé Galiani p. p. RISTELHUBER (Librairie centrale). — BICKEL, Ephraemi Syri carmina (Leipzig, Brockhaus). — CICÉRON, l'Orateur, p. p. ABBERT (Hachette). — CHARDON, Histoire de la reine Bérengère (Le Mans, typogr. Monnoyer). — Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale (Fonds hébreux). — Le Trésor des Chartes p. p. TEULET (Plon). — BLADÉ, Dissertations sur les chants héroïques des Basques (Franck).

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Baschet (A.). — Le roi chez la reine ou Histoire secrète du mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, d'après le journal de la vie privée du Roi, les dépêches du Nonce et des Ambassadeurs, et autres pièces d'État. 2e édit. Petit in-8 anglais (Lib. Plon). 8 fr.

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. T. 20. In-8 (Libr. Plon). 6 fr.

De modo subjunctivo, hanc grammaticam et philosophicam disquisitionem conscripsit, A. Loiseau. In-8. (Thorin.) 1 fr. 50

Grote (G.). — Histoire de la Grèce, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand. Traduit de l'Anglais, par A. L. de Sadous, avec cartes et plans. T. 13. In-8e (Lib. internationale). 5 fr.

Digitized by Google

Inscriptions (les) **grecques et étrusques** des pierres gravées du cabinet de S. M. le roi des Pays-Bas, publiées par Janssen. In-8, 5 pl. (Thorin). 5 fr. 50

Jacquemart (A.). — Les merveilles de la céramique, ou l'Art de façonner et décorer les vases en terre cuite, faïence, grès et porcelaine depuis les temps antiques jusqu'à nos jours 1re partie. Orient, contenant 53 vignettes sur bois par H. Catenacci. In-18 jésus (Lib. L. Hachette et Ce). 2 fr.

Loiseau (A.). — Étude historique et philologique sur Jean Pillot et sur les doctrines grammaticales du XVIe siècle (thèse). In-8. (Thorin). 3 fr.

Mathan (A.). — Voyage au Maroc (1640-1641), publié pour la première fois avec notice biographique de l'auteur, introduction et notes, par F. de Hellwald. In-8. (Thorin). 3 fr. 50

Mémoires de Frédéric II, roi de Prusse, écrits en français par lui-même, publiés pour la première fois en France et conformément aux manuscrits originaux, avec des notes et des tables, par MM. Boutaric et E. Campardon. 2 vol. gr. in-8. (Lib. Plon). 16 fr.

Perrens (F. T.). — Histoire de la Littérature italienne. In-8. (Lib. Delagrave). 6 fr.

Pichard (C. E.). — Essai sur Moïse de Khoren, historien arménien du Ve siècle du Christ, et analyse succincte de son ouvrage sur l'histoire d'Arménie, accompagné de notes et commentaires et suivi d'un précis géographique. In-8°. (Lib. Lemerre). 5 fr.

Ponsard (F.). — Œuvres complètes. T. 1 et 2. In-8. (Lib. Michel Lévy frères). 15 fr.

LIVRES ANCIENS RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE.

Bircherod (Th.) et W. E. Tentzel, Saxonia numismatica lineæ Albertinæ et Ernestinæ. (Latin et Allemand). Dresdæ, 1705. 1 vol. in-4, vel. pl. 10 fr.

Blaetter für Münzkunde (Journal numismatique de Hanovre). Herausgegeben von H. Grote. Hannov., 1837-39. 3 vol., 4 vol. 1 à 4 liv. avec beaucoup de pl. In-4 br. Pr. 26 fr. 75 c. 15 fr.

Boeckh (A.). Die Staatshaushaltung der Athener. Berlin, 1817. 2 vol. in-8, demi-v. pl. Pr. 23 fr. 7 fr. 50

— Urkunden übee das Seewesen des Attischen Staates. Berlin, 1840. In-8 demi-v. avec atlas in-fol. Suite à : Staatshaushaltung der Athener. 17 fr.

Bonada (F. M.). Anthologia seu collectio omnium veterum inscriptionum poeticarum tam Græc. quam Lat. in antiquis lapidibus sculptarum. Romæ, 1751. 2 vol. in-4 demi-v. 18 fr.

— Le même. Demi-vél. 20 fr.

— Carmina ex antiquis lapidibus dissertationibus ac notis illustrata. Romæ, 1751. 2 vol. in-4 demi-v. n. rogn. 20 fr.

— Le même, vél. 15 fr.

Bonanni (G.), Duca di Montalbano, Delle antiche Siracuse, coll' aggiunta di V. Mirabella. Palermo, 1717. 2 vol. in-fol. v. 30 fr.

Bonneville (P. F.). Traité des monnoies d'or et d'argent qui circulent chez les différents peuples, avec leurs diverses empreintes. Paris, 1806. In-fol. cart., fig., avec un suppl. (pag. 247-66). Livre devenu rare, surtout avec le suppl. 60 fr.

Borgetti (F. Th. M.). De nummo hebraico prope Corcagiam (Cork) in Hibernia detecto. Rom, 1820. In-4 br. 1 pl. 2 fr.

Boettiger (C. A.). Ideen zur Archäologie der Malerei. Dresden, 1811. Vol. I (seul paru). In-8 br. Pr. 9 fr. 3 fr.

— Ideen zur Kunst-Mythologie. Dresden, 1826-36. 2 vol. in-8, demi-marq., pl. Pr. 25 fr. 12 fr.

— Le même. Leipzig, 1806. 2 vol. in-8 cart. 13 pl. 16 fr.

— Kleine Schriften archäologischen und antiquarischen Inhelts, gesammelt und herausgegeben von J. Silig. Dresden, 1837-38. 3 vol. in-8 br., pl. Pr. 32 fr. 75 c. 16 fr.

— Griechische Vasengemälde. Weimar, 1797. Vol. I, livr. 1, 2. In-8 br. 3 fr.

Braschi (P. A.). De familia Cæsennia equestri et consularii Romæ antiquissimæ Inscriptiones ævo superstites, in unum collectæ atq. ornatæ, novis eruditionib. auctæ per J. B. Braschium. Roma, 1731. In-4, demi-v., portr. 8 fr.

Digitized by Google

Braun (E.). Antike Marmorwerke. Erste und zweite Decade. Leipzig, 1843. In-fol. cart., pl. Pr. 32 fr. 15 fr.

— Erklärung eines antiken Sarcophags zu Trier. Bonn, 1850. In-4 br., pl. 2 fr.

Brerewood (Ed.). De ponderibus et pretiis veterum nummorum. Londini, 1614. In-4., parch. 3 fr. 50

Brocchieri (D. P. M.). Osservazioni sopra alcuni monete consolari. Bologna, 1762. In 4 cart., 1 pl. 4 fr.

Brun (F.). Tagebuch über Rom. Zürich, 1800. 2 vol. in-8, demi-rel., pl. Pr. 14 fr. 75 c. 6 fr. 50

Bryant (J.). A new system or an analysis of ancient mythology. London, 1774-76. 3 vol. in-4, v., fig. Lowndes 3 LSt. 16 sh. 7 LSt. 17 sh. 35 fr.

Budæus (G.). De asse et partibus ejus. Venetiis (Aldi), 1522. In-8, demi-marq. tr. dorée. 20 fr.

— Le même. Lugduni, 1542. In-4 parch. 3 fr.

Burger (P.). De dies clavigeris. Altorf, 1828. In-4, demi-v., pl. 3 fr.

Burmanni (P.). Vectigalia populi romani et Jupiter Fulgerator in Cyrrhestarum nummis. Leydæ, 1734. In-4 parch. 5 fr. 50

Burnouf (A.). De Neptuno ejusque cultu præsertim in Peloponneso. Paris, 1850. In-8 br., pl. 1 fr. 50

Buser (J. Th.). Beknopte Handleiding tot de Kennis der Romeinsche Oudheden. Naar het Hoogduitsch van P. F. A. Nitsch. Zalt-Bommel, 1828. In-8 br. 2 fr.

Buttmann (Ph.). Ueber die Entstehung der Sternbilder auf der griechischen Sfäre. Berlin, 1826. In-4 br., fig. 3 fr.

Cadalvene (E. de). Recueil de médailles grecques inédites. Paris, 1828. Tom. I. In-4 demi-v., pl. Pr. 25 fr. 16 fr.

Cachier (Ch.), de la Comp. de Jésus. Couronne de lumière d'Aix-la-Chapelle. Paris. In-4 br., pl. 6 fr.

Calliachi (N.). De ludis Scenicis mimorum et pantomimorum syntagma posthumum, quod e tenebris erutum recens, ac præfatione auctum M. A. Madero. Batavii, 1713. In-4 v. 3 fr.

Campolongo (E.). Litholexicon. Neapoli, 1782. In-4 br. 4 fr.

Cancellieri (F.) De secretariis Basilicæ Vaticanæ vet. et novæ lib. II. Præmittitur syntagma de secretariis ethnicor. ac vett. Christianor. apud Græcos et Latinos. Acc. disquisit, etc. Rom., 1786. 4 vol. in-4 demi-v. 37 fr. 50

Canina (L.). Ricerche sul preciso valore delle antiche misure Romane di estensione lineare de dotte in particolare dalle colonne cochidi centenarie di Trajano e di Marco-Aurelio ed espote per servire alla determinazione delle colonne migliari. Roma, 1853. In-4 br., pl. 3 fr.

Cannegieter (H.). De mutata Romanorum nominum sub principibus ratione; item Hercules Magusanus Deus ex nummis atq. inscript. demonstratus etc. Traj. ad Rh. 1750. In-4 cart. 6 fr.

Carli, Gianrinaldo, Delle antichità Italiche. Avec des planches. Milano, 1788. 4 tomes in-4 br. 20 fr.

Caryophili (B.) De antiquis marmoribus opusculum cui acced. dissertationes IV. Vindobonæ, 1738. In 4 demi-v. 5 fr. 50

Catalogo (primo ed secondo) degli oggetti di numismatica vendibili presso C. Kunz. Venezia, 1855. In-8 br., pl. 3 fr. 50

Catalogue d'objets curieux et rares en laques de la Chine et du Japon, ivoires sculptés, bijoux en or et en argent, objets des XVe et XVIe siècles, etc., provenant du cabinet de feu M. Lamii. Paris, 1832. In-8 br. 1 fr.

— d'une riche collection d'antiquités, de médailles, de peintures et de dessins de feu M. O. de Stackelberg. Dresde, 1837. In-8 br. 1 fr. 50

— de curiosités remarquables provenant en partie du cabinet de feu M. Abel Rémusat, mosaïques, tableaux, bronzes, laques, etc. Paris, 1833. In-8 br. 1 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31. — 4 Août — 1866.

Sommaire : 159. SPENCE HARDY, Légendes et théories du bouddhisme. — 160. BONNELL, les commencements de la Maison carolingienne. — 161. WATTENBACH, les Sources de l'histoire de l'Allemagne.

159. — The legends and theories of the Buddhists compared with history and science, by SPENCE HARDY, Hon. M. R. A. S. London, Williams and Norgate. LVI et 244 p., 1866. In-8°. (Paris, libr. A. Franck.) — Prix : 9 fr.

Un livre sur le bouddhisme, signé d'un nom honorablement connu par des travaux antérieurs, à qui un commerce permanent avec les bouddhistes, prolongé durant un grand nombre d'années, donne nécessairement une grande autorité, ne peut manquer d'exciter une légitime curiosité. Les circonstances dans lesquelles celui que nous annonçons a été composé sont peut-être de nature à en augmenter encore l'intérêt. Ce n'est en effet que la réédition d'un ouvrage publié dans l'île de Ceylan, et destiné aux indigènes, ou, pour mieux dire, aux bouddhistes, mais c'est là précisément ce qui donne à ce livre un caractère particulier, puisqu'il nous permet de suivre la polémique soutenue par les missionnaires chrétiens contre les prêtres bouddhistes. Le plan de M. Hardy est bien simple : il prend l'une après l'autre toutes les théories cosmologiques et historiques du bouddhisme, et il montre qu'elles sont fondées sur des chimères, démenties par les résultats les plus certains de l'expérience et de la science, que les vérités d'intuition qui peuvent s'y rencontrer ne prouvent nullement la vérité générale du système. Et comme toutes ces théories sont attribuées au Bouddha, qu'elles n'ont d'autre autorité que sa parole, il en résulte que ce personnage s'est trompé grossièrement et a trompé tous ceux qui ont accepté ses enseignements. On comprend que dans cette attaque dirigée contre le système bouddhique, M. Spence Hardy s'attache aux inventions les plus monstrueuses et les plus étranges ; il s'efforce d'en faire ressortir les contradictions et les impossibilités. Tout ce qui est raisonnable, historique, conforme aux faits, M. Spence Hardy le laisse de côté, ou n'y touche qu'en passant. Nous n'avons pas à le lui reprocher ; cela était dans le plan qu'il s'était tracé : il n'a pas eu pour but de faire un exposé complet du bouddhisme, il a voulu seulement démontrer l'absurdité du système. L'auteur s'est expliqué lui-même sur ce point avec une pleine franchise : « Je manquerais, dit-il, de loyauté envers le bouddhisme, si je laissais s'établir la supposition que mon livre ressemble en quoi que ce soit à un exposé complet du système.... Je suis ici un controversiste, non un interprète. » (p. 206). Il paraît que les bouddhistes eux-mêmes ont justement apprécié le caractère du livre de M. Hardy, qu'ils ont même rendu justice à la science de l'auteur, et que tout en repoussant souvent les conclusions qu'il a tirées contre eux de leurs doctrines, ils reconnaissent l'exactitude de l'exposé qu'il en a fait. C'est un témoignage d'une

Digitized by Google

assez grande valeur que cette approbation venant de ceux qui paraissent être les juges les plus compétents et les moins suspects de partialité assurément. Nous allons essayer de donner une idée de ce livre, en expliquant la marche suivie par l'auteur, en indiquant surtout les points nouveaux qu'il traite ou sur lesquels il appelle l'attention, et les questions dont il prétend donner une solution définitive.

La plupart des matières traitées dans ce livre l'ont déjà été précédemment par M. Hardy lui-même. Cependant, outre certains détails nouveaux, le dernier ouvrage présente un caractère particulier, le recours direct aux sources pâlies. Lorsqu'il composa ses précédents écrits, M. Spence Hardy ne connaissait que les textes singhalais; pour le pâli, il s'en rapportait aux notes de Gogerly; il comprit depuis la nécessité d'étudier la langue sacrée; il cite des mots, des expressions, des phrases pâlies, et en donne même un petit recueil sous forme d'appendice à la fin de son ouvrage. Je veux montrer par un seul exemple ce que le travail de M. Hardy gagne à cette innovation. Dans son *Manuel du bouddhisme*, M. Hardy avait raconté l'histoire de Râhou, sa lutte contre le soleil et la lune : à ce propos il avait reproduit, d'après Gogerly, la traduction d'un Soûtra très-court, mais fort intéressant, qui nous montre la lune saisie par Râhou (au moment d'une éclipse) et se réfugiant près du Bouddha, qui, par sa parole, fait lâcher prise à Râhou. Dans son nouvel ouvrage, M. Spence Hardy donne le même Soûtra, mais intercale dans la traduction le texte pâli des *Gâthâ* (ou stances) mises dans la bouche des divers interlocuteurs du petit drame raconté dans le Soûtra. L'auteur montre ensuite combien cette histoire de Râhou est chimérique, et combien le Bouddha est un guide trompeur, puisqu'il croyait à des choses qui n'existent pas et s'attribuait un pouvoir imaginaire. On peut juger, par cet exemple, du double caractère que présente ce livre, même dans les parties qui se retrouvent ailleurs : emprunt plus direct à la littérature pâlie, appréciation des textes au point de vue de la polémique.

L'ouvrage commence par une introduction substantielle, dans laquelle l'auteur expose les faits les plus vraisemblables de la vie du Bouddha, indique l'époque de son apparition, la manière dont s'est formé le canon bouddhique, comment Çâkyamouni, ou, pour employer le nom adopté par les bouddhistes du sud, Gautama, en est venu à composer son système, quels enseignements il a formulés, quelles institutions il a créées. L'ouvrage lui-même se divise en quatre parties. La première, intitulée *Légendes et littérature de l'Inde*, a pour objet de fixer la valeur des livres sur lesquels les bouddhistes règlent leurs croyances : l'auteur y montre que ces écrits reposent sur des données entièrement fabuleuses ou ont été composés en vue d'un but déterminé, comme de glorifier le sacerdoce; il prouve que les castes sont une institution inique et n'ont point l'origine divine qui leur est attribuée; que le sanscrit et le pâli sont des langues semblables à d'autres et dépourvues de ce caractère spécial et unique que les brahmanes et les bouddhistes leur attribuent; que les *Richis* et les *Arhats* ou saints de l'une et de l'autre secte n'ont rien des qualités extraordinaires qu'on leur prête et auxquelles le Bouddha lui-même croyait. Enfin l'auteur montre qu'on peut difficilement prendre pour guide infaillible un personnage dont l'époque est soumise à

Digitized by Google

tant de divergences, et dont l'enseignement transmis pendant des siècles par des moyens qui n'en garantissent nullement la conservation pure et intacte, peut être légitimement soupçonné des plus graves altérations.

Dans le deuxième chapitre intitulé *Cosmologie bouddhique*, l'auteur décrit la composition de l'univers et la distribution de ses parties selon les bouddhistes, et il n'a point de peine à montrer combien leurs idées sur les mondes, le mont Mérou, le soleil, la lune, l'Asoura Râhou qui les dévore lors des éclipses, le lac Anavatapta d'où sortent le Gange, l'Indus, le Satledge et le Brahmapoutra, la disposition des continents, et les dimensions colossales de certains végétaux et animaux imaginaires, sont contraires aux faits, à l'expérience, aux résultats de la science et au bon sens.

Le troisième chapitre, sur l'*Ontologie* du bouddhisme, est celui qui nous intéresse le plus par la gravité des questions philosophiques qui y sont agitées. L'auteur y expose les vues des bouddhistes sur les âges précédents et les révolutions du monde, sur les existences antérieures, la vie présente, la condition individuelle de l'homme, son avenir, le Nirvâna qui est la fin suprême des êtres animés: il y explique aussi ces facultés mystiques, le *Dhyâna* ou extase, la puissance surnaturelle (*Irdhi*), qui réalisent l'état parfait et sont le moyen infaillible d'atteindre à la délivrance.

Dans le quatrième chapitre intitulé *Développement du bouddhisme*, l'auteur se plaît à relever tous les traits qui donnent à la vie du Bouddha l'apparence d'un mythe; il revient sur la composition des livres bouddhiques pour renouveler ses doutes sur leur authenticité; enfin, résumant ses idées et concluant, il reproche au bouddhisme d'avoir un caractère purement négatif et restrictif, de réduire l'homme « au dernier minimum de vitalité » (*the smallest minimum of vitality*), de nier l'âme et de nier Dieu.

Il est impossible d'énumérer tous les points importants que traite l'auteur, encore moins de les discuter; je veux cependant signaler les plus saillants en les accompagnant de quelques réflexions : le lecteur me pardonnera de ne pouvoir donner un développement suffisant ni à l'exposé que j'emprunte à l'auteur, ni à mes propres remarques.

Dans l'introduction, M. Hardy émet l'opinion que le bouddhisme daterait d'une époque intermédiaire entre l'âge védique et l'âge brahmanique, d'un temps où le brahmanisme, sans avoir encore pleinement triomphé, tendait à s'établir puissamment dans la société âryenne (XXIII-XXV), d'où il suivrait que le bouddhisme serait antérieur aux plus anciennes écoles philosophiques de l'Inde (XXV). On voit combien ce point de vue diffère de l'opinion admise jusqu'ici, qui considère le bouddhisme comme une réaction contre le despotisme et les désordres d'un brahmanisme déjà en décadence, aperçoit en lui jusqu'à un certain point l'héritier de deux grandes écoles philosophiques, du système panthéiste appelé *vedânta* et surtout du système spiritualiste (bien qu'athée) appelé *sankhya*, et croit reconnaître dans le bouddhisme la trace de leur influence. Je ne reprocherai point à M. Hardy de n'apporter à l'appui de son opinion que des preuves assez peu décisives; il en convient lui-même. Mais sans vouloir entreprendre une discussion par-

Digitized by Google

ticulièrement difficile, je lui demanderai seulement si la date qu'il assigne au bouddhisme ne lui paraît pas être en contradiction avec la description brillante, et conforme aux textes, qu'il fait (p. xiv) de l'époque où parut le Bouddha, description qui, ce me semble, dénote une civilisation avancée, une époque de décadence ou de *réformation*, bien différente de l'époque de *formation* que son hypothèse oblige à supposer. Cependant, bien que j'attende des preuves plus convaincantes pour admettre l'opinion présentée, du reste, par M. Hardy, avec toute la réserve qui convient en de telles matières, je ne voudrais pas la repousser par une simple fin de non-recevoir; je rappellerai que M. Wassilief, sans s'être prononcé aussi ouvertement à ma connaissance, a dit pourtant que le bouddhisme paraît remonter aux premiers temps du dévoloppement intellectuel de l'Inde, et sachant combien il est difficile de suivre et de reconstituer la marche soit des événements de l'histoire, soit de la pensée dans la péninsule, je me borne à enregistrer cette question au nombre de celles dont se compose le vaste et épineux problème du bouddhisme.

L'origine et la formation des écritures bouddhiques est un sujet que l'auteur aborde trois fois (xxv-xxix, 66-70, 191-198). Il insiste sur plusieurs points: le long temps pendant lequel l'enseignement du Bouddha a été transmis de mémoire; l'impossibilité que Mahindo, qui convertit Ceylan, ait pu garder dans sa mémoire et avoir le temps d'enseigner les trois Pitaka et leurs commentaires; les vicissitudes de ces commentaires (ou Atthakathâ), traduits en singhalais par Mahindo, puis du singhalais en pâli par Bouddhaghoso, et dont le texte singhalais primitif est perdu; l'autorité de ces commentaires qui jouissent d'une confiance égale à celle des textes. M. Hardy conclut de tout cela que nous n'avons pas le texte primitif des Atthakathâ, que l'autorité des écritures bouddhiques tout entière s'en trouve viciée, puisque le commentaire va de pair avec le texte; enfin que le texte lui-même et à plus forte raison le commentaire a pu subir dès l'origine des altérations dont il est impossible d'apprécier l'étendue et le caractère, de sorte que, par toutes ces circonstances, l'authenticité des écritures se trouve gravement compromise. A ces questions se mêle celle de l'origine de l'écriture et de la date de son introduction; M. Hardy pense qu'elle serait venue par les Phéniciens, bien que l'alphabet ait dû subir postérieurement une réforme indienne. Je ne puis examiner à fond toutes ces questions; je dirai seulement, non pour lever les doutes de M. Hardy ou raffermir la confiance des bouddhistes, mais pour essayer de caractériser la situation des choses et montrer quel fond l'on peut faire sur la littérature pâlie, qu'un commentaire n'a jamais l'autorité d'un texte, et que d'ailleurs le texte n'a jamais été perdu; que Mahindo n'était pas venu seul à Ceylan, qu'il avait au moins quatre compagnons, qu'il a pu en avoir davantage, et qu'entre eux ils ont pu posséder l'ensemble du canon et le propager à Ceylan; que tout en reconnaissant les avantages de l'écriture et même de la typographie, il ne faut pas oublier la force et la puissance de la mémoire, dont M. Spence Hardy a pu voir des exemples à Ceylan, et qui a dû accomplir de plus grands prodiges du temps d'Açoka que du nôtre. Après cela je reconnais que si le respect pour la parole du Bouddha a pu servir à la conservation des textes anciens, l'esprit controversiste et dialecticien des bouddhistes a bien pu aussi mettre

Digitized by Google

sous son nom les écrits de plus d'un docteur estimé, et que la littérature bouddhique a dû varier pendant longtemps par l'effet de l'enseignement oral. Il est certain qu'il n'est pas facile de retrouver l'enseignement authentique du Bouddha. M. Spence Hardy a raison de le démontrer contre les bouddhistes. Pour nous il y a toujours intérêt à connaître les doctrines bouddhiques, même dans leur forme actuelle, et nous devons chercher à retrouver la date précise ou au moins l'âge relatif des divers écrits : c'est une question pour la solution de laquelle l'étude étendue et parallèle des diverses littératures bouddhiques est un élément important. Or, quels que soient le nombre et la valeur des travaux qu'on a faits sur le bouddhisme, cette étude est encore bien incomplète.

Avant d'aborder de plus graves questions je veux signaler un paragraphe où l'auteur me semble avoir commis une double méprise, méprise matérielle, en confondant deux personnages; méprise de raisonnement, en cherchant à relever dans les livres pâlis une contradiction peu sérieuse, et en faisant une concession qui le met en contradiction avec lui-même. C'est dans le paragraphe intitulé : *Source des révélations de Bouddha* (p. 198-201) où l'auteur parle des honneurs rendus à Kâçyapa au pied de la montagne de Kakutapêda (p. 200). Ce Kâçyapa n'est pas, comme l'auteur paraît le croire, le Bouddha Kâçyapa, c'est le patriarche ou *stharira* (Mahâ) Kâçyapa. Cela n'empêche pas d'ailleurs que des honneurs aient pu être rendus au Bouddha Kaçyapa et à d'autres; mais pourquoi M. Spence Hardy veut-il que les livres pâlis soient en défaut pour ne point recommander suffisamment l'adoration due aux Bouddhas antérieurs, et pense-t-il découvrir là une trace d'altération? Pourquoi surtout prétend-il que Gautama avait eu des prédécesseurs, lorsque lui-même a proclamé l'antériorité du bouddhisme à toute autre école philosophique? Faudrait-il donc conclure à l'antiquité fabuleuse du bouddhisme? Mais il est évident que cette doctrine n'a pu commencer qu'avec Gautama. Les Bouddhas antérieurs sont une pure invention. Est-ce Gautama qui a mis en avant cette théorie, sont-ce ses disciples? N'a-t-elle pas subi des développements? Ce sont là des questions que nous ne pouvons traiter. Je dirai seulement que si les livres pâlis se distinguent au sujet des anciens Bouddhas par une sobriété qui contraste avec les pratiques indiennes, ce serait selon moi un indice en faveur de l'antiquité relative de ces mêmes livres; mais cette différence ne me paraît pas être bien importante, et je sais que le bouddhisme du sud et le bouddhisme du nord débitent les mêmes extravagances au sujet des Bouddhas imaginaires qui auraient précédé le Bouddha historique.

Les questions agitées dans la partie qui traite de l'ontologie peuvent se réduire à trois : la transmigration, le *moi*, le Nirvâna. Sur ces trois points, M. Spence Hardy donne les trois solutions suivantes : la transmigration n'existe point à proprement parler; — il n'y a point d'âme; — le Nirvâna est le néant. On peut ajouter une quatrième assertion : — il n'y a point de Dieu. — L'auteur croit que ce sont là des questions tranchées, que les études ultérieures ne feront que confirmer les résultats acquis, et qu'il faut chercher désormais dans l'étude du bouddhisme autre chose que des éclaircissements sur la solution du problème de la destinée humaine. Je crois pour ma part qu'avant de se prononcer d'une manière

Digitized by Google

aussi formelle, il reste encore bien des textes à explorer, et que le résultat final, dût-il être ce que prétend M. Hardy, on ne pourra le proclamer que sur la foi d'un nombre de textes supérieur à celui des textes dépouillés jusqu'ici. Mais voyons la solution que l'auteur donne à ces graves questions.

Qui croirait que la transmigration, cette doctrine éminemment indienne et bouddhique, n'existe en réalité pas d'après les théories même du bouddhisme? Voici comment M. Hardy le prouve : la transmigration a pour principe le *karma*, c'est-à-dire l'action, terme qui représente non-seulement les actes accomplis dans la vie, mais la faculté morale, une puissance qui agit ou fait agir, soit en bien, soit en mal. Comment cette faculté est-elle distincte du moi, de la personne, de la conscience, de telle sorte que ce soit le karma qui transmigre, et non pas le moi? C'est une subtilité étrange, mais qui, je le reconnais, est bien dans l'esprit du bouddhisme. Le karma, qu'on pourrait appeler la loi morale abstraite, agit sur les destinées individuelles comme sur la création du monde; tout s'explique par lui, vient de lui, il semble que rien n'existe ou ne subsiste en dehors de lui.

A cette théorie de la transmigration, appuyée sur les textes, l'auteur ajoute l'hypothèse que le Bouddha pourrait bien être l'auteur du dogme de la transmigration. Seulement après le Bouddha, en dehors de son école, on aurait admis la transmigration pure et simple, c'est-à-dire le passage des âmes dans plusieurs corps; j'hésiterais peu à dire qu'elle a été envisagée de cette manière parmi ses disciples : quelle preuve a-t-on en effet que cette distinction faite en faveur du *karma* soit de lui, et ne doive pas être attribuée à ses successeurs? Cette question, du reste, est indépendante de l'origine du dogme de la transmigration. Le Bouddha l'a-t-il reçu tout fait ou l'a-t-il inventé? On voit que l'idée émise par M. Hardy sur ce point particulier se rattache étroitement à celle qu'il a déjà avancée sur la date de l'origine du bouddhisme, et s'éloigne au même degré que celle-ci de l'opinion reçue. L'opinion reçue est en effet que Çâkyamouni trouva la théorie de la transmigration toute faite, qu'il lutta pour ainsi dire contre ce dogme, mais que ne pouvant s'en dégager, il fut obligé de l'accepter et en fit la base de tout son système.

La théorie de la transmigration se lie intimement à la théorie du *moi*. S'il n'y a point de transmigration véritable, c'est que le *moi* n'existe pas. Le moi, la personne humaine, se compose essentiellement des cinq *khandas* (l'agrégat quintuple, organes, sensation, perception, discernement, jugement). Ces cinq khandas forment l'être humain par leur réunion, ils le détruisent par leur dissolution; à chaque naissance, il se forme des agrégats nouveaux, qui ne sont identiques à aucun de ceux qui ont pu se former et se détruire antérieurement. Il n'y a donc point en l'homme de substance pensante, de principe intelligent, qui subsiste après la dissolution des organes et des facultés : le *karma* seul, sorte de fatalité impersonnelle, constitue un semblant d'identité, en rattachant la destinée d'une existence donnée à celle d'une existence antérieure. Il paraît que c'est Gogerly qui a révélé aux bouddhistes cette vérité de leur religion; la première fois qu'elle leur fut présentée, ils se récrièrent, ne pouvant admettre cette théorie du

Digitized by Google

moi et de la transmigration; mais en y regardant de plus près, et en s'armant d'une bonne et vigoureuse dialectique, ils reconnurent que Gogerly avait raison et avait bien compris la pensée bouddhique (p. XLVII et 236). M. Hardy cite, en appendice, l'argumentation même de Gogerly, argumentation serrée et savante, remplie de citations formelles et de discussions philologiques, après laquelle on doit reconnaître que si la non-existence du moi n'est pas le dernier mot du bouddhisme sur la question, il est au moins celui d'une certaine école.

Je ne ferai pas ressortir l'incompatibilité qui existe entre le dogme de la transmigration et le principe de la négation du moi. Je ne dirai point que la masse des fidèles bouddhistes peut très-bien, sans consulter les savants, déclarer que, si la définition que l'on donne du moi implique la non-existence de la transmigration, cette définition est fausse et doit être remplacée par une autre qui s'accorde avec le fait patent, irrécusable, de la transmigration, fait aussi certain pour les bouddhistes que la vie et que la mort. Je ne reprocherai pas à M. Hardy et à Gogerly d'avoir battu en brèche la théorie de la transmigration au moyen de la théorie du moi; cela était de bonne guerre; et je ne veux point dire que le caractère polémique de la démonstration en affaiblit l'effet. Je crois cependant que tout en tenant grand compte des savantes recherches des missionnaires de Ceylan, et en accueillant les résultats auxquels ils sont arrivés, on peut encore utilement étudier la question dans l'ensemble de la littérature bouddhique.

La transmigration et le moi étant réduits à ce que nous avons vu, on s'expliquerait difficilement que le nirvâna pût être autre chose que le néant. Selon M. Hardy, le nirvâna ne peut pas même être l'absorption. Pour que l'homme pût perdre au sein d'une existence plus vaste et plus complète son individualité et son existence, il faudrait au moins qu'il en eût une. La vie humaine dépend de deux causes : l'*oupâdâna* (attachement) qui produit l'existence, le *karma* qui en détermine les événements. Qu'on parvienne à échapper à ces deux causes (et le bouddhisme en fournit le moyen), il n'y a plus de naissance, ni de mort, ni de vie, ni de transmigration. Il n'y a plus rien : c'est le néant.

Et maintenant, que dirons-nous de l'idée de Dieu? C'est celle qui répugne le plus aux bouddhistes. M. Spence Hardy le dit au commencement et à la fin de son livre. Dans sa préface, l'auteur décrit l'activité que les bouddhistes apportent à leur polémique contre les missionnaires; ils font des publications nombreuses pour lesquelles le roi de Siam leur vient en aide. Ces ouvrages ne sont pas sans mérite : « Mais, dit M. Hardy, les expressions insolentes et blasphématoires qu'ils renferment contre le saint nom de Jéhovah sont peut-être les plus effroyables qui aient jamais été proférées dans une langue humaine. » Faisons la part des excès de la polémique, il restera toujours une grande aversion contre le Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testament. M. Hardy le reconnaît à la fin de son livre, et, ajoute-t-il, « on nous a souvent dit que notre religion serait excellente, si nous pouvions en retrancher tout ce qui y est dit d'un Créateur. » Le jour où l'on aura fait accepter aux Bouddhistes la notion d'un Dieu personnel, distinct du monde matériel, antérieur et supérieur à toute existence autre que la sienne, la cause du christianisme sera bien près d'être gagnée dans le monde bouddhique, mais on voit quels obstacles il faudra vaincre avant d'y arriver.

Digitized by Google

Du reste, il ne faut pas croire que cet athéisme raisonné règne d'une manière absolue; « l'athéisme du Dharmma, dit M. Hardy, prévaut généralement, mais n'est pas universel. Il est des bouddhistes, spécialement parmi ceux qui entendent parler des vérités de la Bible, qui croient en l'existence d'un Dieu tout-puissant; d'autres reportent sur les Dewas les attributs de Dieu; d'autres, comme leur Bhagawâ, ainsi qu'ils l'appellent, sont athées d'outre en outre (out and out atheists). » Cette remarque s'appliquera aussi bien je pense à la question de l'âme et du Nirvâna. Il y a chez les bouddhistes une grande diversité d'opinions, aussi bien chez les savants que parmi la foule : il est légitime de chercher à préciser la réponse donnée par le bouddhisme sur les principales questions qui intéressent l'humanité ; mais il faut connaître les théories contradictoires, les points de vue différents et les idées vulgaires qui règnent au sein de la société bouddhique ; les évolutions par lesquelles le système a passé dans les différents siècles et les divers pays ; ce qui s'est maintenu comme fond essentiel et inaltérable de la doctrine, ce qui s'est modifié, ajouté au système, ou transformé. Combien nous sommes encore loin d'une connaissance exacte et accomplie du bouddhisme !

En somme, l'ouvrage de M. Hardy, malgré le point de vue exclusif auquel il s'est placé, et le peu de nouveauté du fond de son livre, puisqu'il a traité antérieurement presque tous les sujets qui y sont abordés, peut être considéré comme faisant faire un pas aux études bouddhiques, par les aperçus nouveaux qu'il renferme, par les preuves ajoutées aux démonstrations, par la maturité avec laquelle les questions y sont traitées. C'est un important ouvrage ajouté à ceux qui ont déjà contribué à nous faire connaître une religion qui occupe une place immense dans l'histoire de la civilisation. LÉON FEER.

---

160. — **Die Anfaenge des Karolingischen Hauses**, von H.-Ed. BONNELL. Berlin, 1866. In-8, VIII-223 p. (Publié par le Comité des travaux historiques de l'Académie royale de Bavière). (Paris, libr. A. Franck.)

Cet ouvrage fait partie de la belle collection publiée par l'Académie des sciences de Munich avec le concours des principaux historiens de l'Allemagne, et qui, destinée surtout à mettre en œuvre les sources contenues dans la grande collection de Pertz, doit successivement embrasser, sous forme d'annales, toutes les époques de l'histoire germanique. Le présent volume, que nous devons à M. Bonnell, de Berlin, renferme le récit des origines de la maison carolingienne depuis son apparition dans l'histoire jusqu'à la mort du second Pépin, arrivée en l'an 714. Il se divise en deux parties bien distinctes, l'examen critique des commencements de la famille d'où sortit Charlemagne, et l'histoire de la monarchie franque depuis Chlotaire II jusqu'à la date indiquée plus haut. A ces deux sujets principaux viennent s'ajouter une série de dissertations spéciales dont nous parlerons plus loin.

Les fondateurs de dynasties, quelle que soit leur origine, trouvent toujours des biographes prêts à vanter les exploits fabuleux de leurs ancêtres et l'homme de la veille dont le succès couronna les efforts se voit forger des aïeux trois fois sé-

Digitized by Google

culaires. La dynastie carolingienne n'a point échappé à cette destinée; pour elle aussi les saints et les rois ont eu des complaisances posthumes et sont venus remplacer dans l'arbre généalogique tel moine ignorant ou tel obscur antrustion. Parmi ces fraudes plus ou moins patriotiques, celle qui unissait la dynastie nouvelle à la dynastie mérovingienne qu'elle venait de renverser a depuis longtemps été écartée: Adrien de Valois et après lui Dom Bouquet ont péremptoirement démontré que la généalogie traditionnelle de Charlemagne ne reposait que sur des confusions, des contradictions et des faussetés continuelles. La question en litige n'est donc plus là; il ne s'agit que de savoir ce qui doit rester de tous les débris amoncelés par une critique destructive, et quelle est la valeur que nous devons attribuer à certains renseignements renfermés dans des sources sinon falsifiées au moins sujettes à caution. Tout récemment encore la Belgique nous avait fourni deux ouvrages où la question se trouvait débattue : l'*Histoire des Carolingiens* de MM. Warnkœnig et Gérard [1] et l'*Histoire des Francs d'Austrasie* [2] du second de ces écrivains ont revendiqué les ancêtres de Pépin le Bref pour nos voisins. C'est surtout contre cette tendance des deux ouvrages précités qu'est dirigée la polémique de M. Bonnell; en même temps il s'élève avec une vivacité extrême contre l'usage de certaines sources historiques trop généralement consultées selon lui, telles que les *Annales de Metz*. Pour mettre une bonne fois à néant les traditions suspectes qui se rattachent aux origines carolingiennes, notre auteur a recommencé à nouveau la discussion minutieuse de toutes les données que nous fournissent l'histoire, la géographie historique, l'hagiographie et les monuments. On peut dire qu'il n'a point négligé le plus petit fragment dans cet immense fouillis légendaire.

Il serait impossible d'entrer à la suite de M. Bonnell dans les détails de cet examen; on ne saurait analyser ce qu'on a peine à saisir à la lecture. Qu'il suffise d'indiquer les conclusions auxquelles il arrive. La *Carolingiæ domus genealogia*, cette filiation traditionnelle que nous retrouvons chez tant d'écrivains du moyen âge [3], est un travail raisonné, une tentative de légitimation de la famille carolingienne dont les premiers contours semblent tirer leur origine du couvent d'Aniane fondé en 782. C'est là, dans ce séjour favori de l'abbé Benoît, l'ami de Louis le Débonnaire, que, pour réconcilier le sang germain d'Arnulf avec les populations gallo-romaines de l'Aquitaine et de la Septimanie, fut établie cette alliance de famille des *Ferreoli* et des *Tonantii* avec les envahisseurs mérovingiens, auxquels une filiation fictive rattachait d'autre part la famille carolingienne. Cette première tradition fut retravaillée à Metz dans le cours du xe siècle sous les évêques Adalbéron Ier, Thierry et Adalbéron II. Ce fut alors que, pour illustrer le siége épiscopal de cette ville, on identifia certains personnages septimaniens avec des évêques homonymes du siége messin. Il est tout aussi faux d'attribuer une origine brabançonne à la famille des Pépin. Les surnoms « d'Héristal » et « de Landen » doivent disparaître de l'histoire : ils ne sont que

1. Bruxelles, 1862, 2 vol. in-8°.
2. Bruxelles, 1864, 2 vol. in-8°.
3. Pertz, II, 306.

Digitized by Google

le produit de légendes nées assez tard et dont on peut pour ainsi dire constater le lieu d'origine. Le surnom du second Pépin est une flatterie à l'égard des comtes de Louvain, possesseurs du domaine d'Héristal, qui régnèrent de 1235 à 1324, et c'est au XIIIe siècle également que se produit pour la première fois le surnom du premier au profit du couvent voisin de Sainte-Gertrude de Nivelles. Les déductions de Gérard [1] sont d'une faiblesse et d'une inexactitude rares à l'égard de ces deux noms, et la position des biens domaniaux de la famille, telle qu'il l'indique, tout à fait chimérique. Le résultat de cette première partie est donc à peu près négatif; il nous reste la conviction de la fausseté de l'histoire traditionnelle et la certitude que le berceau de la race carolingienne se trouve au centre même du royaume d'Austrasie, sur le territoire compris entre la Meuse, la Moselle, le Rhin, la Roer et l'Amblève [2].

Après avoir renversé, en l'analysant, la vieille tradition, M. Bonnell retrace l'histoire véritable de l'époque qui s'étend du commencement du VIIe au commencement du VIIIe siècle (613-714). C'est à la première de ces dates que nous voyons apparaître pour la première fois les Carolingiens dans l'histoire. Lors de l'insurrection de l'Austrasie contre Brunehaut, deux hommes influents de ce pays s'attachent au parti de Chlotaire II. C'est Arnulf, qui venait d'être nommé évêque de Metz en 612 après une longue carrière administrative laïque, et Pépin, qui neuf ans plus tard devient maire du palais d'Austrasie (622). Après avoir élevé le roi Dagobert Ier, le dernier des Mérovingiens qui ait régné par lui-même, Arnulf se retira en 627 dans la solitude, pour mourir à Remiremont en 641; Pépin remplit avec vigueur et succès sa charge jusqu'à l'époque de sa mort en 639. Ces deux amis si puissants déjà unirent leurs enfants : le fils d'Arnulf épousa la fille de Pépin. Les enfants de l'évêque, révéré bientôt comme un saint, et du majordome, aimé comme un bon prince, devaient donner le jour à une longue lignée de rois. Mais la famille eut à passer encore par de rudes épreuves avant d'arriver au but qu'elle rêvait. Le fils de Pépin, Grimoald, ne put se faire reconnaître comme maire du palais qu'après des luttes difficiles, et lorsqu'il voulut détrôner l'enfant-roi Dagobert II pour mettre sur le trône son propre fils, l'orgueil des grands d'Austrasie lui fut fatal. Livrés par les seigneurs au roi neustrien Chlodwig II, il fut mis à mort avec son fils (656). Après cette tentative prématurée d'usurper le nom royal, la famille de Pépin s'efface pendant une vingtaine d'années. On ne la voit point figurer d'abord dans les luttes sanglantes provoquées en Neustrie, en Bourgogne et en Austrasie par les tentatives énergiques d'Ébroïn pour raffermir l'autorité royale. En 676 seulement nous voyons reparaître le petit-fils de saint Arnulf et du vieux Pépin à la fois, le second Pépin, celui qui en réalité fonda la puissance de sa maison, et dont la vie nous a été transmise, défigurée à un si haut point, par les légendes des *Annales Mettenses*. On le voit conduire au combat, sans titre officiel d'ailleurs, les leudes

1. *Histoire des Carolingiens*, I, 100 ss.

2. Les chartes à l'aide desquelles M. Bonnell établit cette délimitation ont été publiées récemment par M. Hahn, dans les *Jahrbücher des Frœnkischen Reiches von 741-752*; en outre il recourt fréquemment au premier volume des *Diplomata* de Bréquigny.

Digitized by Google

austrasiens contre Ébroïn, le maire du palais de Thierry III, roi de Bourgogne et de Neustrie. Battu par ce ministre aussi hardi que cruel, il ne doit son salut qu'au poignard de l'assassin qui délivra l'Austrasie de son plus grand ennemi (681). Mais bientôt Pépin, que nous rencontrons dès lors sous son nom habituel de duc et prince des Francs, c'est-à-dire occupant à peu près la même position que les ducs nationaux des Allamans ou des Thuringiens, prit sa revanche à la bataille de Testry (687). Cette victoire lui donna en Neustrie aussi le pouvoir effectif qu'il ambitionnait avant tout, et peu après le meurtre de Berthaire rendit également vacant le titre de maire du palais. Sans aspirer plus haut pour lui-même, mais préparant la voie à ses descendants, il sut conserver et agrandir sa position sous quatre rois fictifs, jusqu'au moment de sa mort en 714. M. Bonnell s'arrête en cet endroit : c'est à d'autres mains qu'est confié le soin de raconter les destinées subséquentes de la maison de Charlemagne.

A la suite du livre se trouve une série de ces études séparées que les Allemands appellent *excursus*, et dans lesquelles ils se plaisent à développer certaines questions secondaires. Ces suppléments remplissent plus du tiers du volume et présentent pour la plupart un grand intérêt. Ce sont des discussions de sources aussi savantes que nettes, et en ce dernier point elles se distinguent avantageusement du corps de l'ouvrage. La première de ces études traite de la biographie de l'évêque Chlodulf de Metz, second fils d'Arnulf; la deuxième s'occupe de la vie de l'évêque Gundulf de Maëstricht, œuvre de faussaire envoyée par Papebroch au duc d'Épernon, puis retirée par lui, et dont M. Gérard a eu le malheur de se servir. Le troisième appendice est consacré à la seconde vie de saint Arnulf, extraite de l'*Histoire des évêques de Metz* de Paul Warnefrid; la quatrième, au lieu de naissance de Louis le Débonnaire. Dans la cinquième, l'auteur examine les *Annales Xantenses* et les biographies de sainte Gertrude de Nivelles. D'après lui, les *Annales Xantenses* sont extraites, du moins pour l'époque qui nous concerne, de la chronique de Sigebert de Gembloux et de celle de Réginon; d'autre part, les sources du récit de Sigebert paraissent être les deux *Vies de sainte Gertrude*, qui se ressemblent en maint endroit, commettent les mêmes erreurs, et dont la commune origine se retrouverait peut-être dans les *Annales de Metz*. La comparaison des deux biographies de saint Léger d'Autun, l'adversaire et la victime d'Ébroïn, l'une écrite avec impartialité par le contemporain Ursinus, l'autre rédigée plus tard sur la première par un adversaire acharné du maire du palais, remplit la sixième dissertation. Mais la plus importante de toutes est la suivante, consacrée à l'examen approfondi des *Annales Mettenses*[1]. Malgré le jugement fortement motivé de Pertz, de Roth et de Wattenbach, on n'a cessé jusqu'à ces derniers temps d'y puiser comme à une source capitale pour toute l'époque carolingienne primitive; le charme de leur récit fait trop souvent oublier leur origine suspecte. Nous ne pouvons qu'indiquer ici la discussion très-minutieuse à laquelle se livre M. Bonnell à l'encontre de l'éditeur de ces annales dans la collection de Pertz. Le résultat auquel il arrive, c'est que Metz n'a rien à y voir; elles doivent avoir été composées à Laon, la résidence des derniers Carolingiens,

1. Pertz, II, 314 ff.

Digitized by Google

vers la fin du xe siècle, par un partisan enthousiaste des rois légitimes, probablement un ancien serviteur du duc carolingien Charles de Lorraine. Suivent quelques détails sur l'âge des membres de la famille de Pépin, et le catalogue des évêques de Metz d'après les *Gesta Episcoporum Mettensium*, ouvrage datant du XIIe siècle. Le volume se termine par un tableau géographique très-minutieusement détaillé des différents partages de la monarchie franque sous les Mérovingiens.

Après avoir ainsi analysé le livre de M. Bonnell, nous ne saurions nous abstenir de dire un mot sur la mise en œuvre de son travail. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'érudition de bon aloi qui s'y déploie; le jugement de la docte compagnie qui s'est chargée de le publier garantissait à l'avance le savoir de l'auteur; mais nous avons une grave objection à faire à la distribution des matériaux du livre. A notre avis, la première partie atteint un développement tout à fait hors de proportion avec le reste de l'ouvrage. M. Bonnell dit fort bien quelque part : « D'après les lois de la nature, Arnulf devait avoir un père, et ce père un autre père et ainsi de suite jusqu'à la création du monde; il est indifférent de savoir les noms de ses ancêtres, s'ils ne sont pour nous qu'un vain bruit, qu'un mot vide de sens (p. 42). » Il aurait dû pratiquer davantage la morale qui ressort de ces paroles; en vérité, il a dépensé trop de science pour arriver à de bien minces résultats. Que nous importent les noms plus ou moins tronqués de dix générations de faux aïeux? Ils n'ont point figuré dans l'histoire, c'est donc comme s'ils n'avaient point existé. Ce défaut de proportions est rendu plus frappant encore par le manque de tournure littéraire de l'ouvrage. Probablement, M. Bonnell écrirait aussi élégamment qu'un autre s'il le voulait bien; mais il a cédé au préjugé malheureusement trop répandu parmi les savants allemands qu'il ne faut point introduire les grâces frivoles du style dans un sujet scientifique. Jamais cette négligence n'a produit de fruits plus déplorables, et il faut, en vérité, de la persévérance pour arriver jusqu'au bout de cet ouvrage si instructif cependant. Je crains bien qu'en France le livre de M. Bonnell soit peu lu et peu goûté : il exige en effet une connaissance plus qu'ordinaire de la langue allemande, sans compter qu'à chaque pas le lecteur perd le fil du raisonnement, embrouillé par des digressions sans fin. Lorsque dans sa préface M. Bonnell se déclarait résigné d'avance à ne pas être suffisamment apprécié, il ne songeait pas sans doute à ces questions de forme, bien secondaires à ses propres yeux : mais pour ma part je ne puis m'empêcher de croire que si son livre, infiniment supérieur aux ouvrages de M. Gérard par la discussion critique des sources et la solidité du raisonnement, ne reçoit pas chez nous l'attention que l'intérêt du sujet et le savoir de l'auteur sembleraient devoir lui assurer, ce sera pour une grande part à ce mépris trop complet du style qu'il faudra l'attribuer.

Rod. Reuss.

Digitized by Google

161. — **Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter**, bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts, von W. WATTENBACH. Zweite umgearbeitete Auflage. Berlin, W. Hertz, 1866. In-8, XIV-574 p. (Paris, libr. A. Franck.) — Prix : 13 fr.

Le succès qu'a obtenu le livre de M. Wattenbach sur « les sources de l'histoire de l'Allemagne au moyen âge jusqu'au milieu du XIIIe siècle » est la preuve non-seulement d'un mérite reconnu, mais encore de l'intérêt avec lequel nos voisins accueillent les travaux qui ont pour objet la critique des monuments de leur histoire. Chez nous, grâce à l'École des chartes, les mêmes études sont loin d'être négligées, mais elles ne seront florissantes que quand nos professeurs d'histoire auront compris la nécessité de puiser aux sources la matière de leurs leçons et de leurs livres, et qu'ils se seront défaits d'une tendance malheureuse à l'amplification politique. En attendant, ceux pour qui la recherche de la vérité par les voies scientifiques a quelque attrait trouveront un modèle de critique, et pour quelques parties de notre histoire un guide sûr, dans le livre dont nous annonçons la deuxième édition.

Ce livre n'est point susceptible d'analyse, étant le résumé d'un nombre infini de travaux critiques dont la substance et les résultats ont été condensés et disposés selon le meilleur ordre. Je me bornerai à en indiquer le plan et à signaler parmi les additions faites à la présente édition celles qui intéressent notre histoire.

L'ouvrage est divisé en cinq parties, précédées d'une introduction dans laquelle l'auteur, faisant l'histoire de la science dont son livre offre l'état le plus récent, expose ce qui a été fait jusqu'à maintenant pour mettre au jour les sources de l'histoire du moyen âge.

La première partie s'étend des origines de l'histoire germanique jusqu'au VIIIe siècle. La seconde, intitulée *les Carolingiens*, ne comprend pas toute la période qu'occupa la dynastie de Charles Martel : elle commence avec les continuateurs de Frédégaire, embrasse le mouvement littéraire auquel Charlemagne donna naissance, et s'arrête à l'élection de Henri l'Oiseleur (919). La troisième partie s'étend jusqu'à la mort d'Henri II (1024); la quatrième jusqu'à celle d'Henri V (1125); la cinquième, enfin, s'arrête vers le milieu du XIIIe siècle, époque à laquelle l'histoire acquiert un développement considérable, notamment par suite du grand nombre de chroniques locales qu'on voit se produire. Dès lors l'*historiographie* prend une physionomie nouvelle et réclame un travail à part, « travail jusqu'à présent presque impossible, dit M. W. en terminant, car la critique de ces sources relativement récentes est encore trop peu avancée, et quelques-uns même parmi les ouvrages les plus importants sont encore inédits. »

Dans chacune de ces sections, M. W. suit l'ordre géographique, étudiant successivement les historiens des diverses parties de l'Allemagne et des pays circonvoisins. Par cette large entente de son sujet, M. W. a été conduit à donner à la France et à l'Italie une place considérable dans son livre; et comme en outre les périodes mérovingienne et carolingienne sont communes à la France et à l'Allemagne, les *Deutschlands Geschichtsquellen* sont pour nous aussi un manuel d'une incontestable utilité.

Digitized by Google

L'ouvrage de M. W. contenait dans la première édition 477 pages; il en a dans la seconde 100 de plus. Les additions portent principalement sur les notes. L'*apparatus* a été augmenté de l'indication de toutes les publications faites sur la matière depuis 1858, date de la première édition. Mais diverses parties du texte ont aussi reçu d'importants développements. On peut citer le chapitre consacré à Einhard (pag. 123 et suiv.), celui où il est question de Frekulf, évêque de Lisieux, et qui a été complété au moyen d'une dissertation récente[1]; un article nouveau sur le moine Héric, de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre (pag. 196-197); une page également nouvelle sur Adso, abbé de Montier-en-Der (pag. 237). M. W. a aussi développé ce qui concerne l'abbaye de Saint-Amand et le moine Hucbald (pag. 253); toutefois il aurait sans doute indiqué en quelques mots le concours important que ce dernier apporta à l'accroissement de la bibliothèque de son monastère, s'il avait connu le travail de M. L. Delisle sur les manuscrits de Valenciennes[2].

La liste des ouvrages supposés imprimée à l'appendice, a reçu aussi plusieurs additions, car si les recherches historiques font de temps en temps découvrir des sources nouvelles, souvent aussi elles nous enlèvent celles sur lesquelles on croyait pouvoir compter. La première édition indiquait 42 documents apocryphes, la seconde en mentionne 52. Parmi les nouvelles insertions figurent avec toute espèce de droit les *Pergamene d'Arborea*; ces pièces d'une fausseté si évidente qu'un M. Martini publie par livraisons à Cagliari, et contre l'authenticité desquelles on ose à peine s'élever en Italie, soit par ménagement pour l'Académie de Turin, qui a eu le malheur d'éditer un de ces documents, soit de peur d'être éclaboussé par la bordée d'injures que M. Martini est toujours prêt à lancer contre ceux qui ont pour ses publications la considération qu'elles méritent. Mais on regrette de voir figurer en compagnie d'aussi méprisables fabrications un document de la valeur des *Acta episcoporum Cenomanensium*. Sans doute, beaucoup d'actes faux se rapportant à l'époque mérovingienne et de légendes apocryphes y ont été insérés, mais de confiance assurément et comme authentiques. En outre, le reste de l'ouvrage contient d'excellentes parties, notamment la vie de l'évêque Aldric, de telle sorte que la bonne foi des rédacteurs des *Acta* est à l'abri de tout soupçon, et que l'ouvrage dans son ensemble demeure une source historique importante.

Grâce aux travaux de M. Pertz surtout, et de ses collaborateurs, parmi lesquels M. W. lui-même figure avec honneur, la connaissance des sources de l'histoire du moyen âge est assez avancée pour que le livre qui se fonde sur ces travaux soit en état de n'offrir que des résultats certains. Aussi peut-on se tenir pour assuré que le présent ouvrage n'offre point de lacunes et qu'il ne contient aucune erreur grave. Cependant nous signalerons à M. W. quelques points, très-secondaires à la vérité, qui pourraient être amendés dans une troisième édition : P. 21, après avoir exposé le système de M. Pertz, qui consiste à publier chaque chronique en une fois, M. W. prétend que les Français ont suivi le prin-

1. Emile Gunhauer, *De fontibus historiæ Frechulfi episcopi Lixoviensis*, 1864.
2. *Journal des Savants*, juin 1860.

Digitized by Google

cipe opposé. Cela n'est vrai que de dom Bouquet, et ses continuateurs ont si bien senti les inconvénients de ce procédé, qu'ils ont adopté des périodes étendues, afin de diminuer le morcellement. — P. 195, note 2, la date de 1316 attribuée au roman en vers français de Gérard de Roussillon repose sur une erreur de l'éditeur, M. Mignard; cet ouvrage a dû être composé entre 1330 et 1338. En outre, la source de ce poëme n'est pas perdue comme le croit M. W.; c'est une vie latine fondée sur d'anciens récits épiques (probablement sur la chanson provençale), dont un manuscrit est conservé à la Bibliothèque impériale (Fonds latin 13090). Cet écrit, qui sans doute a pour auteur quelque moine de l'abbaye de Pouthières, avait évidemment pour but de préparer la canonisation de Gérard. — Pag. 349, M. W. ne connaît pas d'intermédiaire entre les *Gesta pontificum Leodiensium*, d'Anselme de Liége (641-1048), et l'ouvrage du même titre qui fut composé au XIIIe siècle par Gilles d'Orval. Cependant M. Quicherat a publié [1] une chronique liégeoise consistant en 513 vers latins rimés, et contenant l'histoire des années 1117 à 1119. Ce document est l'une des sources auxquelles a puisé Gilles d'Orval. — Enfin, pag. 520, notes 1 et 2, M. W. a indiqué comme se trouvant dans les *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle*, publiées en 1843 par M. Du Méril, des pièces qui se trouvent dans les *Poésies populaires latines au moyen âge* (1847), et *vice versa*. P. M.

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. III, p. 214 et suiv.

ERRATUM. — M. d'Arbois de Jubainville nous fait parvenir une rectification pour son dernier article (n° 156). C'est par erreur qu'il y dit (p. 57) que *trois chats* en breton se disaient *tri c'hisier*; les substantifs dans cette langue ne prennent pas le pluriel après les noms de nombre; la bonne forme serait donc *tri c'haz*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Asher (G. M.). Notice sur l'époque et la méthode de la fabrication des tables de Malaga, lettres à M. E. Laboulaye; in-8° (lib. Durand). 1 fr. 25

Bazin (H.). De la condition des artistes dans l'antiquité grecque, in-8°. Paris (lib. Durand et Pedone Lauriel). 3 fr

Bibl Santel Pe Lever ar skritur sakr lekeat E. Brezounek, gant ann Aotrou le Gonidec. 2 forts vol. in-8. Paris (lib. Durand et Pedone Lauriel). 16 fr.
Cette traduction des livres saints en langue bretonne a été revue sur le manuscrit de l'auteur par MM. Troude, Mellin et H. de la Villemarqué.

Bladé (J. F.). Dissertation sur les chants héroïques des Basques, in-8. Paris (lib. A. Franck). 3 fr.

Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois faisant partie du cabinet monétaire d'Adolphe Dewismes, à Saint-Omer. Numismatique artésienne. Gr. in-8° avec 17 pl. Saint-Omer (impr. Fleury-Lemaire). 25 fr.

Corpus reformatorum, vol. XXXII, gr. in-4°. Braunschweig (Schwetschke et Sohn). 16 fr.
Inhalt : J. Calvini opera quæ supersunt omnia. Edid. G. Baum, E. Cumtz, E. Reuss., vol. IV.

Cotta (B. V.). Die geologie der Gegenwart dargestellt u beleuchtet. Gr. in-8, Leipzig (Weber). 10 fr.

Digitized by Google

De Plutarcho stoicorum adversario hanc thesim facultati literarum Parisiensi proponebat H. Bazin, rhetorices professor, in-8. Paris (lib. Durand et Pedone Lauriel). 2 fr.

Du Boys (A). Des fueros d'Espagne, de leur physionomie, comment la famille se constitue sous leur influence. In-8 (lib. Durand). 1 fr.

Encyclopaedie d. gesammten Erziehungs u. Unterrichtswesens bearb. v. e. Anzahl Schulmännern u. Gelehrten, hrsg. unter Mitwirkg. von Dr v Palmer, Wildermuth u. Schmidt Liv. 49 et 50 (fin du 5e vol.). Gr. in-8. Gotha (Besser). La livrais. 1 fr. 65

Galles (R.) et **Mauricet** (A.). Fouilles du Tumulus du Moustoir-Carnac, in-8 avec 8 pl. Vannes (imp. Galles). 1 fr. 25

Gerhard (E). Etruskische Spiegel, 3e et 4e vol. Liv. 16 et 17, gr. in-4°. Berlin (G. Reimer). La livraison. 12 fr.

Grotefend (G. A.). Publicistische Skizzen., gr. in-8. Hannover (Klindworth). 6 fr. 70

Heldenbuch, deutsches, tome II, gr. in-8. Berlin (Weidmann). 10 fr. 70
Inhalt : Alpharts Tod. Dietrichs Flucht. Rabenschlacht. Hrsg v. E. Martin.

Hopf (K.). Historisch genealogischer Atlas seit Christi Geburt bis auf unsere Zeit 1. Abth. Deutschland. Tome II, liv. 4, f° avec 2 pl. Gotha (F. A. Perthes). 8 fr. Vol. I, II. 88 fr.

Jayer (F). Deuxième étude sur les beaux arts. Salon de 1866, in-18 jésus. Paris (lib. centrale). 3 fr.

Jahres-Bericht üb. die Leistungen der Chemischen Technologie Für 1865. Hrsg. v. Dr J. K. Wagner. 11e année avec 49 grav. s. b. dans le texte. Gr. in-8. Leipzig (O Wigand). 16 fr.
Complet les 11 années parues. 153 fr. 35

Kalischer (A.). Observationes in poesim romanensem, provincialibus in primis respectis, gr. in-8. Berlin (Dummler). 3 fr. 40

Karsten (H.). Botanische Untersuchungen aus. d. physiolog. laboratorium der Landwirthschaftlichen Lehranstalt in Berlin. Mit Beiträgen deutscher Physiologen u. Anatomen. 2e livr, avec 8 pl., lith. gr. in-8. Berlin (Wiegandt et Hempel). 5 35

Hoberstein (A.). Grundriss der Geschichte der deutschen National Litteratur 4e, durchgängig verb. u. zum grössten Theil völlig umgearb. Aufl. Tome III, 7e livr., gr. in-8. Leipzig (Vogel). 2 fr. 50
Tomes I à III. 43 fr. 25

Longus. Pastorales, les IV livres de l'histoire de Daphnis et Chloé, publiés par N.-S. Piccolos. Texte grec, in-32. Paris (lib. Lainé et Havard). 4 fr.

Martius (C.-F.-P. de), flora brasiliensis sive enumeratio plantarum in Brasilia hactenus delectarum. Fasc. XLI, gr. in-f° avec 63 pl. lith. Leipzig (F. Fleischer.) 68 fr. 70
Fascicules 1 à 41. 1,546 fr. 15

Poel (J.-C.), Frederik van Heilo en ziin schriften, Akademisch proefschrift. Gr. in-8. Amsterdam (D.-B. Centen). 4 fr.

Puisieux (L.). L'émigration normande et la colonisation anglaise au xve siècle, avec des pièces justificatives et la liste des émigrés normands. In-8. Paris (lib. Durand et Pedone Lauriel). 2 fr. 50

Ravaisson (F.). Archives de la Bastille, documents inédits, règne de Louis XIV (1659-1751). In-8. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 9 fr.

Robillard de Beaurepaire (E. de). Le Tribunal criminel de l'Orne pendant la terreur. 1 vol. in-8. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 5 fr.

HISTOIRE DES GAULOIS D'ORIENT

Par M. FÉLIX ROBIOU

Élève de l'École normale, agrégé d'histoire, docteur ès lettres.

Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa séance publique du 31 juillet 1863.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE L'EMPEREUR A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

1 vol. in-8 de IV-309 pages, avec une Carte de l'Asie mineure centrale. — **6 fr.**

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32. — **11 Août** — **1866.**

Sommaire : 162. Edrisi, Description de l'Afrique et de l'Espagne. — 163. Eugenio de Salazar Lettres à ses amis. — 164. La Bruyère, Œuvres, p. p. Servois. — 165. Gosche, Annuaire pour l'histoire littéraire. — Variétés.

162. — Description de l'Afrique et de l'Espagne, par Edrisi, texte arabe, publié pour la première fois d'après les manuscrits de Paris et d'Oxford, avec une traduction, des notes et un glossaire, par R. Dozy et M. J. de Goeje. Leyde, E.-J. Brill, imprimeur de l'Université, 1866. Grand in-8 de XXIII, 391 et 242 pages.

La littérature géographique des Arabes, quoique fertile en productions estimables, n'en offre peut-être aucune qui, par son étendue, la richesse de ses nomenclatures, le grand nombre et parfois la précision des itinéraires dont elle se compose pour la majeure partie, puisse entrer en lutte avec la géographie d'Edrisi. Celle-ci possède en outre, sur toutes les autres, un avantage qui n'a pas peu contribué à assurer sa prééminence. C'est qu'elle a été le premier et pendant assez longtemps, quoique sous une forme abrégée, le seul traité géographique arabe qui ait été connu des Occidentaux, tant dans le texte original que par une traduction latine. Cela lui a valu le privilége de servir aux travaux des géographes européens des derniers siècles, et notamment de notre célèbre d'Anville. Mais ce n'est que de nos jours que l'on a pu apprécier toute l'importance de l'ouvrage du savant Arabe, et cela encore par l'intermédiaire d'une traduction, publiée aux frais de la Société de géographie de Paris, par un voyageur et orientaliste français, dont le travail a été jugé avec une juste mais courtoise sévérité par les deux savants hollandais qui viennent de nous donner toute la partie d'Edrisi relative à l'Afrique et à l'Espagne.

Dans le beau volume que nous annonçons, le texte et la traduction du chapitre consacré à l'Espagne appartiennent en propre à M. Dozy ; les chapitres relatifs à l'Afrique, y compris l'Égypte, sont dus à un de ses anciens élèves, maintenant son collègue à l'université de Leyde, M. de Goeje. L'introduction et le glossaire ont seuls été faits en collaboration.

Mieux préparés que leur devancier et en possession de plus nombreux secours, les deux nouveaux interprètes du géographe arabe ont pu donner un ouvrage supérieur de tout point à celui d'Amédée Jaubert. Leur texte présente le résultat d'une collation attentive des quatre manuscrits connus en Europe; la traduction nous a semblé très-exacte, dans presque tous les passages où nous l'avons comparée avec le texte; elle est de plus enrichie de notes nombreuses, et dont plusieurs offrent un véritable intérêt, surtout dans la partie consacrée à l'Espagne.

Il pourrait sembler oiseux de s'arrêter longtemps sur le texte même d'Edrisi, puisqu'il est connu depuis près de trente ans, quoique ce soit par une version

Digitized by Google

bien insuffisante. Je me contenterai de dire que malgré sa sécheresse apparente, l'ouvrage d'Edrisi offre nombre de particularités curieuses pour la géographie, l'ethnographie, l'histoire du commerce et de l'industrie au moyen âge. Dans beaucoup de parties de son vaste traité, Edrisi s'est borné à faire une œuvre de compilateur; mais il a eu le mérite de bien choisir ses matériaux, et de pouvoir en certains cas les contrôler ou les compléter par l'examen des lieux, car il a visité plusieurs des pays dont il parle, tels que l'Asie mineure, l'Espagne et le nord de l'Afrique. Comme exemple des renseignements précieux que peut fournir l'ouvrage d'Edrisi, je me bornerai à transcrire le passage suivant :

« Les habitants de Maroc mangent des sauterelles; on en vend journellement trente charges, plus ou moins, et cette vente était assujettie autrefois à la taxe dite *cabâla*, qui se percevait sur la vente de la plupart des objets fabriqués et de diverses marchandises, telles que la pâtisserie, le savon, le cuivre jaune, les fuseaux à filer, en proportion de la quantité. Lorsque les Maçmouda (c'est-à-dire les Almohades) s'emparèrent du pays, ils supprimèrent entièrement ces sortes de taxes, en exemptèrent le commerce et condamnèrent à mort quiconque les exigerait; c'est pourquoi de nos jours, on n'entend plus parler de *cabâla* dans les provinces soumises aux Maçmouda[1]. »

Maintenant il me reste à présenter quelques observations sur le travail des deux savants professeurs hollandais. Edrisi parlant (p. 88 du texte, p. 103 de la traduction) de la ville de Brechk, située à vingt milles de Cherchâl (Cherchel), dit qu'elle fut conquise par le grand roi Roger (de Sicile), l'an 500.... Le chiffre des dizaines et celui des unités est resté en blanc dans tous les manuscrits, et les éditeurs n'ont pas cherché à suppléer cette lacune, ce qui pourtant ne présentait pas grande difficulté. En effet, on sait par Ibn Alathyr que la prise de Brechk, par la flotte sicilienne, eut lieu dans l'année 539 de l'hégire, c'est-à-dire du 4 juillet 1144 au 23 juin 1145[2].

Edrisi, parlant des Nubiennes (p. 13 du texte, 16 de la traduction), célèbre leurs charmes, puis il ajoute : c'est à cause de ces qualités que les princes de l'Égypte désirent tant en posséder et les *achètent à des prix très-élevés*. Ces derniers mots ne rendent pas exactement les paroles de l'original (*yéténafaçouna* [variante : *younafiosuna*] *fi atsmanihinna*). Le sens exact est celui-ci : « enchérissent à l'envi l'un de l'autre quand il s'agit de les acquérir. » Parmi les poissons que l'on trouve dans le Nil, Edrisi mentionne le *sakankour*. M. de Goeje aurait pu faire observer que cet animal n'est autre que le scinque, et que le voyageur arabe-africain, Ibn Batoutah, en a parlé avec quelques détails[3]. Ce

1. Edrisi, traduction, p. 80. Cf., p. 391.

2. *Ibn-el-Athiri chronicon quod perfectissimum inscribitur, volumen undecimum edidit* C. J. Tornberg, Upsaliæ, 1851, p. 68, l. 4; cf. Michel Amari, *Bibliotheca arabo sicula*, Lipsiæ, 1857, p. 287, ligne dernière, et Abou'lfeda, *Annales moslemici*, t. III, p. 492, où il faut lire Brechk, au lieu de Bersec, que donne le texte.

3. *Voyages d'Ibn-Batoutah*, publiés et traduits par C. Defrémery et B.-R. Sanguinetti t. III, p. 103. Cf. les *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, par Foucher d'Obsonville. Paris, 1783, in-8°, p. 36, 37; et Abd-Allatif, *Relation de l'Égypte*, p. 142, 143.

Digitized by Google

dernier voyageur est même en contradiction avec Edrîsî, puisqu'il dit que le scinque est mangé par les habitants du Sind, tandis que le géographe, son devancier, affirme que le sakankour ne se trouve nulle part ailleurs que dans le Nil, jusqu'à Syène. Page 63 du texte, 73 de la traduction, Edrîsî mentionne deux tribus berbères masmoudiennes, dont M. de Goeje a ainsi lu les noms : Antị Nitât et Antouzgit. Une note sous le second de ces noms dit que la première partie du mot *ant* semble remplir la fonction du mot arabe *benou*. On pourrait s'étonner que M. de Goeje n'ait pas reconnu qu'il fallait lire Aït ou It, mot qui, dans la langue berbère, signifie tribu, d'autant plus qu'un des quatre manuscrits porte Aïtourgit; le mot *aït* est employé par Ibn Alathyr, dans son récit des commencements de la dynastie des Almohades, et ce chroniqueur le traduit par le mot arabe *ehl*, qui, entre autres sens, a celui de famille[1]. Je doute qu'à la page 75 du texte, 84 de la traduction, le mot *ollaïc* soit bien rendu par *la* lierre (*sic*). C'est ordinairement par ronce que l'on traduit ce mot arabe. Dans le passage correspondant de la traduction, il est question d'un *touffu* impénétrable. C'est un fourré qu'il aurait fallu écrire, pour se conformer à l'usage de notre langue.

Une annexe qui recommande tout particulièrement la publication de MM. Dozy et de Goeje, à l'attention des orientalistes, c'est un glossaire qui ne remplit pas moins de 123 pages très-compactes, et où se trouvent expliqués tous les mots du texte publié par eux, qui manquent dans le dictionnaire de Freytag, ou bien y sont interprétés d'une manière fautive ou insuffisante. Plusieurs articles de ce glossaire occupent une certaine étendue, et forment autant de petites dissertations philologiques. Nous citerons dans ce nombre *saniya* (pages 320 à 324) et *kabou*, pluriel *akba* ou *akbiya* (p. 362 à 364). Tous les autres présentent plus ou moins d'intérêt pour l'arabisant, à qui ils permettront de combler de nombreuses lacunes du dictionnaire et d'en faire disparaître plus d'une erreur. Sous le mot *kabâla*, « impôt non prescrit par le droit canon, taxe, » on trouve cité un passage du marchand voyageur Ibn-Haoukal, qui vivait vers le milieu du xe siècle de notre ère. C'est l'auteur arabe le plus ancien chez lequel on ait encore signalé l'emploi de ce mot. On y lit, dans le chapitre relatif à l'Égypte : « La ville de Nestérawa est entourée par des eaux très-poissonneuses, et qui sont frappées d'une taxe (*kabâla*) considérable au profit du souverain. » Ce passage d'un écrivain exact et d'une date relativement ancienne, peut fournir une nouvelle preuve en faveur de l'opinion qui tire le mot gabelle de l'arabe, par l'intermédiaire de l'espagnol *alcabala*.

Sous la racine *Adana* : demeurer, rester fixe (p. 343), on lit que *mâdin*, qui en est dérivé, ne signifie pas proprement une mine, mais en général un endroit où quelque chose se trouve en abondance, de sorte qu'on dit : *mâdin* de bêtes de somme, de marchandises, de boucliers, etc. Cette remarque se trouvait déjà exprimée par Freytag dans les termes suivants : proprius rei cujuslibet locus, ubi fixa manet. Comme preuve de ce sens du mot *mâdin* j'ajouterai que d'après un écrivain arabe-espagnol du commencement du XIIe siècle, le calife Omar, fils

1. Edition Tornberg, t. X, page 406, *sub anno* 514.

Digitized by Google

d'Abd-Alazyz ou Omar II, s'adressant à un descendant de Mahomet, lui donne les titres suivants : « O individu de la famille prophétique, ô siége (mádin) de l'apostolat, etc. [1] », et que plus loin, le même auteur se sert de ces mots : *oué kharadjati 'lheyyato min madiniha,* « le serpent sortit de son repaire [2] ».

Dans un passage de la *Chrestomathie arabe* de Kosegarten (p. 61, l. 4), qui se trouve indiqué dans le glossaire (*verbo* carama, p. 374, l. 2), je suis fort tenté de croire, d'après l'ensemble du récit, où il est question d'un contemplatif (*arif*) ou mystique, que le mot carâmât ne signifie pas seulement des marques d'estime, mais qu'il doit se prendre dans un sens qu'il a parfois dans la langue des soufis, et d'après lequel il exprime : les actions extraordinaires et miraculeuses par lesquelles Dieu manifeste la sainteté de ses serviteurs [3]. »

A l'article *ayn* les deux savants hollandais font observer que l'expression *oyoun albakar,* yeux de bœuf, qui désigne proprement une très-belle espèce de raisins grands et noirs, est appliquée chez les Maghribins à des prunes noires; que le mot *ayn* seul, singulier de *oyoun*, a le même sens, et qu'enfin *bakar* s'emploie aussi isolément dans le sens de prune. Cependant ils n'en donnent aucun exemple, se contentant de faire observer que Pedro de Alcala traduit prunier et prune par *abcâra*, pluriel *abcar*, mots dont le dernier est une forme plurielle de *bakar*, dont on a fait ensuite un nom d'unité, en y ajoutant la terminaison *a*. Puis ils ajoutent : « Faute d'avoir connu ce sens du mot *bakar*, les traducteurs d'Ibn-Batoutah sont tombés dans une singulière erreur, ce qui leur est arrivé fort rarement, car leur traduction est une des meilleures qui aient été faites. En parlant d'un arbre de l'Inde, le voyageur maghribin dit (III, p. 127) : le fruit est pareil à de grandes courges, *ouèdjoulodoho touchbihou djolouda'l bakari.* » La traduction porte : « et l'écorce à une peau de bœuf. » Il va sans dire que cette traduction est inadmissible et que *bakar* a ici le sens de *prunes;* en outre le pronom dans *djoloudoho* ne se rapporte pas à l'arbre, mais au fruit, de sorte qu'il faut traduire : « Le fruit ressemble à de grandes courges, et sa pelure à celle des prunes. »

Quelque disposés que nous soyons à nous incliner devant l'opinion des deux savants hollandais, il nous est impossible d'admettre ici la traduction qu'ils proposent. Non-seulement le sens de prune pour *bakar* seul ne nous paraît pas suffisamment justifié, mais nous pensons que dans le passage en question d'Ibn-Batoutah il serait peu acceptable. En effet, comment admettre que des fruits pareils pour leur volume à de grosses courges auraient une enveloppe aussi mince qu'une peau de prune ? Le fait, d'ailleurs, est contredit par le passage du voyageur missionnaire Perrin, que nous avons indiqué entre parenthèses dans notre traduction. On y lit que le fruit du jacquier (*autocarpus integrifolia*), est revêtu au dehors d'une tunique ou écorce épaisse, écailleuse, d'une couleur verte foncée. Cela peut se comparer assez bien à une peau ou cuir de bœuf, mais nulle-

1. *Sirâdj almolouc*, ou *le Flambeau des rois*, par Mohammed Attortochy, ms. arabe de la Bibl. Impér., n° 892, fol. 44, r°, ligne 6; ou fol. 21, r° de mon manuscrit.

2. Man. de la B. I., f. 63, r°, l. 8; de mon ms. fol. 30, v°.

3. Silvestre de Sacy, *Pend-Nameh* ou *le Livre des Conseils*, p. LXIV et p. 157.

Digitized by Google

ment à une peau de prune. D'ailleurs Marsden, dans son histoire de Sumatra, dit que l'enveloppe extérieure (*the outer coat*) du fruit est rude au toucher (*rough*). Quant à ce qui concerne le pronom dans *djoloudoho*, il suffit de relire notre traduction, à partir de la ligne 3e de la page citée, pour voir que nous l'avons rapporté au fruit et non à l'arbre.

En terminant cette rapide revue de l'important fragment d'Édrisî, si bien publié, traduit et annoté par les deux savants professeurs de Leyde, qu'il nous soit permis d'émettre un vœu : c'est qu'ils ne s'en tiennent pas à cette portion de l'ouvrage du géographe arabe et qu'ils y joignent par la suite d'autres chapitres du même traité, notamment ceux qui concernent les pays de l'Europe autres que l'Espagne. C'est une tâche dont personne ne pourrait mieux s'acquitter que le savant orientaliste à qui l'on doit l'histoire des Arabes d'Espagne, puisque à une connaissance très-solide de la langue arabe il joint l'intelligence de presque toutes celles de l'Europe moderne, et que l'enseignement dont il est chargé à l'université de Leyde l'a familiarisé avec l'histoire et la géographie du moyen âge.

CH. DEFRÉMERY.

---

163. — **Cartas de Eugenio de Salazar**, vecino y natural de Madrid, escritas à unos particulares anrigos suyos; publicadas por la Sociedad de Bibliófilos españoles. Madrid, imprenta de M. Rivadeneyra, 1866. In-8e, XI-107 p.

Il vient de se former à Madrid une Société de bibliophiles composée de littérateurs, de savants et d'amateurs, à laquelle on doit l'impression d'un volume qui rappelle par son exécution irréprochable les plus beaux jours de la typographie espagnole.

Eugenio de Salazar avait tous les droits possibles à l'insigne honneur que lui rendent aujourd'hui ses compatriotes. M. Pascual de Gayangos a écrit avec une sobriété de bon goût la notice biographique de ce magistrat du XVIe siècle (né à Madrid en 1530, mort selon toute apparence dans les premières années du XVIIe siècle) qui faisait de la littérature et des vers pour se distraire de ses graves occupations. Il excellait surtout dans le genre épistolaire; mais il n'abusait point de sa facilité. Cinq lettres sans plus le mettent au premier rang des épistolographes espagnols. Enjouées et familières, elles se recommandent non-seulement par la verve, mais par la vivacité des couleurs. Chacune d'elles est un petit tableau achevé, soit qu'il parle de la cour et des solliciteurs qui s'y ruinent en vaines espérances, soit qu'il tourne en ridicule les milices provinciales et les prétendues mœurs patriarcales du village, Eugenio de Salazar est un peintre humoristique d'un incomparable mérite. C'était un observateur qui avait le génie comique et picaresque, et une manière toute particulière de voir les choses et de rendre ses impressions. Le récit d'un voyage en mer pour se rendre en Amérique est un chef-d'œuvre d'observation et de narration.

La lecture de ces lettres est très-instructive et très-amusante. Un glossaire des vieux termes aplanit toutes les difficultés et ajoute encore au mérite d'une publication qui se recommande aux bibliophiles et aux amateurs de la bonne littérature espagnole.

J.-M. GUARDIA.

Digitized by Google

164. — Œuvres de La Bruyère. Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, d'un fac-simile, par M. G. Servois. Hachette, 1865 [1]. Tome Ier. In-8°, VII et 567 p. (*Les Grands écrivains de la France,* publiés sous la direction de M. Ad. Régnier.)

Nous nous proposons d'apprécier avec l'étendue convenable cette nouvelle édition de La Bruyère lorsque auront paru les deux volumes qui doivent la compléter; mais nous ne voulons pas tarder plus longtemps à signaler le commencement d'une publication qui nous paraît à tous égards très-recommandable. La collection des *Grands écrivains de la France,* qui se poursuit sous la savante direction de M. Ad. Régnier, présente, comme on sait, de nos classiques des textes établis et commentés avec le soin et la méthode qu'on apporte à la publication des monuments littéraires de l'antiquité; mais parmi les auteurs du XVIIe siècle, il en est bien peu assurément qui exigent ce soin et cette méthode au même degré que La Bruyère. Chez lui, la constitution du texte et l'interprétation présentent d'égales difficultés. On sait que les *Caractères,* publiés pour la première fois en 1688, ont eu du vivant de l'auteur neuf éditions. Les trois premières n'offrent que peu de différences, mais la quatrième est déjà très-augmentée et a subi de nombreux changements dans la disposition des matières. Dès lors, à chaque nouvelle édition, l'auteur retravaille son livre et y ajoute. On comprend la valeur d'un texte critique où l'état de chacune des neuf éditions est fidèlement et clairement représenté, où chaque addition est accompagnée de sa date; on conçoit aussi les soins qu'exige l'établissement de ce texte. Dans cette voie, le nouvel éditeur, M. Servois, a eu deux devanciers: M. Walckenaer, dont l'édition fait époque, et M. Destailleur qui, dans deux publications successives [2], a considérablement amélioré le travail de Walckenaer à qui on pouvait reprocher de s'en être tenu trop exclusivement aux dernières impressions faites du vivant de l'auteur. M. Servois a recommencé à nouveau les collations déjà faites par ses prédécesseurs, et ce n'a pas été sans profit pour son édition.

Voilà pour le texte.

Le commentaire présente ici des difficultés spéciales: le point est de déterminer les personnages dépeints dans les *Caractères,* recherche délicate et dont le principe même n'était pas très-assuré avant l'édition de M. Servois. L'instrument, ce sont des clefs dont la valeur a été diversement appréciée. On sait que du vivant même de La Bruyère il en circulait de manuscrites, et qu'après sa mort beaucoup d'éditions en furent munies. Il paraît que dès l'origine on y eut confiance, au moins c'est ce qui semble résulter des protestations de La Bruyère. Depuis, leur autorité avait sensiblement baissé. Sans doute ceux qui leur accordaient le moins de créance pouvaient s'appuyer sur les paroles mêmes de l'auteur, soit dans la préface des *Caractères,* soit surtout dans celle du Discours à l'Académie; mais il faut considérer d'abord que La Bruyère ne pouvait guère, à moins d'une grave inconvenance, se dispenser de protester, et en outre qu'il se borne

1. Malgré sa date ce volume a paru cette année.
2. Bibliothèque elzévirienne, 1854; Librairie nouvelle, 1861.

Digitized by Google

à peu près à déclarer qu'il n'est « ni auteur ni complice des clefs qui courent. » (*Préf. du Disc. à l'Acad.*)

Le moyen de résoudre la question était de comparer les indications parfois divergentes que fournissent les clefs, et de les vérifier au moyen des documents de l'histoire du temps. C'est ce qu'a fait M. S. à la suite de Walckenaer, mais avec des recherches plus approfondies, et avec le secours de deux clefs manuscrites conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal et qui jusqu'à ce jour n'avaient point été utilisées.

Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans l'examen de cette publication qui est encore loin de sa fin, nous ne pouvons cependant différer une observation qui s'applique non pas à l'édition de La Bruyère en particulier, mais à toutes celles qui font partie de la même collection. A notre sens, les notes y sont disposées selon un ordre défectueux; les variantes des diverses impressions faites du vivant de l'auteur, les notes de La Bruyère, et certaines des remarques du nouvel éditeur y sont confondues en une seule série de notes placées au bas des pages; les notes de quelque étendue étant rejetées à la fin du volume. Cela ne nous paraît pas bien ordonné. Il y aurait eu avantage à disposer en trois séries : 1° les notes de La Bruyère; 2° les variantes et toutes les observations relatives au texte; 3° les remarques de l'éditeur. Des signes distincts (par ex. lettres supérieures, chiffres et étoiles) auraient servi de renvois à chacune de ces séries. C'est l'ordre qu'on suit maintenant dans les éditions scientifiques.

Quelques mois avant de publier ce premier tome des œuvres complètes de La Bruyère, M. S. avait donné à la même librairie une édition classique des *Caractères*, du *Discours sur Théophraste* et du *Discours à l'Académie*. Cette publication, bien que conçue selon un plan tout différent de celui qui a été suivi dans la grande édition, a néanmoins profité des recherches faites en vue de cette dernière. Aussi le texte en est-il bien établi [1] et le commentaire satisfaisant à tous égards. Cette fois au moins l'édition des colléges a eu pour base une édition scientifique et c'est ce qui devrait toujours avoir lieu. Mais d'ordinaire il en est tout autrement. Les professeurs de l'Université à qui on confie le soin de confectionner les éditions classiques n'ont en général que des notions très-confuses de l'art d'établir un texte, et se préoccupent peu de la correction de ceux qu'ils sont chargés de commenter. En outre, ils ne possèdent de la langue du XVIIe siècle qu'une connaissance purement empirique. Ils la lisent, ils la comprennent, au moins dans la plupart des cas, mais ils la savent mal et trouvent rarement l'explication des formes de langage qui s'écartent de l'usage moderne; de là vient que les éditions dites classiques laissent ordinairement plus ou moins à désirer. L'exemple donné par M. Servois nous fait espérer que dorénavant la publication d'éditions scientifiques de nos grands auteurs servira à l'amélioration des éditions de classes. H

1. La ponctuation est moins bonne que dans l'édition des *Classiques français*; il est de toute évidence que pour celle-ci elle a été fixée par M. Servois, et que pour l'autre elle est laissée à la discrétion du prote, personnage de qui les idées sont ordinairement très-arrêtées et la volonté très-inflexible en pareille matière.

Digitized by Google

165. — **Jahrbuch für Litteraturgeschichte**, herausgegeben von Richard Gosche. Erster Band. Berlin, Dümmler, 1865. In-8°, XII-452 p. Prix : 10 fr. (Paris, Franck.)

Un des moyens les plus puissants qu'on ait eu l'idée de mettre à la disposition de la science est incontestablement la publication d'annuaires du genre de celui que nous annonçons. L'Europe savante offrirait à un spectateur qui pourrait l'embrasser dans son ensemble un curieux coup d'œil : il verrait les milliers de travailleurs, séparés par l'espace, réunis par l'objet de leurs études, ici groupés en masse et formant des bataillons pressés, là tristement isolés, observer, analyser, discuter, le scalpel, le microscope, la plume à la main, tous collaborant à une seule et immense œuvre, dont chacun ne voit et ne comprend qu'une minime portion. S'il pouvait ensuite discerner le mouvement particulier de chaque science, il reconnaîtrait bien vite que les communications intellectuelles sont moins avancées que les communications matérielles, et que notre réseau scientifique est loin d'être achevé encore. Il apprécierait l'avantage énorme que possèdent ceux qui savent où trouver au moins les ressources qui existent, ceux qui, surtout en Allemagne, arrivent à se tenir à peu près au courant de la science ; il sourirait en voyant les efforts consciencieux, pénibles et inutiles d'estimables savants, disséminés surtout parmi les nations romanes, et passant leur vie, les uns à refaire médiocrement ce qui a été bien fait avant eux, les autres à aborder des questions difficiles sans connaître la méthode qui peut seule permettre de les résoudre. Il sourirait d'abord, il gémirait ensuite sur tant de peine et de temps perdus, et il comparerait les savants dont je parle, en face des premiers, aux voyageurs réduits à expédier leurs lettres par le piéton, tandis que d'autres se servent du télégraphe électrique.

Le télégraphe, ici, c'est l'allemand. Les Allemands, qui attaquent la science non au hasard et chacun pour soi, mais en groupant et concertant leurs efforts, ont compris la nécessité d'avoir des plans du terrain conquis et de la marche à suivre, toujours tenus au courant et modifiés d'après les découvertes et les travaux de chacun. Les sciences naturelles ont toutes de ces auxiliaires indispensables; et on ne voit pas, grâce à leur aide, des questions élucidées revenir vingt fois sur le tapis ; ce qui est gagné par un est acquis pour tous. L'histoire s'est donné depuis quelques années le même secours dans le *Journal historique* de M. de Sybel ; la philologie classique et orientale possède des instruments de même nature, peut-être un peu moins parfaits ; la philologie et la littérature germaniques en ont un excellent dans l'annuaire que M. Bartsch publie dans la *Germania*; M. Ebert, dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*, rend le même service aux langues et aux littératures des pays romans, qui ne devraient pas laisser ce soin à l'Allemagne. M. Richard Gosche, professeur à l'université de Halle, a entrepris de faire pour l'histoire littéraire en général ce que M. de Sybel fait pour l'histoire ; le premier volume de son *Annuaire*, que nous avons sous les yeux, contient deux années, 1863 et 1864 : il doit être considéré comme un spécimen, comme un essai destiné à recevoir de grandes améliorations; il a été composé dans des circonstances peu favorables; mais il mérite déjà d'être vivement encouragé, et ce n'est pas seulement à cause de l'utilité de l'entreprise ;

Digitized by Google

on doit reconnaître en effet que l'auteur, eu égard aux difficultés de sa tâche, l'a remplie d'une façon extrêmement satisfaisante, et que son volume est déjà en état de rendre de très-grands services.

M. Gosche, dans une courte préface, revendique pour l'histoire littéraire le droit d'exister comme une science à part, entre l'histoire et la philologie. En cela il a parfaitement raison; mais ce n'est que depuis peu qu'on commence à traiter scientifiquement l'histoire littéraire. Il faut qu'elle recoure, comme la philologie, à la méthode comparative, qu'elle apprenne, comme l'histoire, à expliquer la génération des faits l'un par l'autre. Placée entre ses deux sœurs aînées, elle doit s'appuyer sur toutes deux; elle a en commun avec la première de n'avoir pour objet que les monuments de la parole humaine, avec la seconde d'être morale en même temps que scientifique; enfin elle a une partie purement esthétique qu'elle ne partage qu'avec l'histoire de l'art. Sa tâche est celle de toutes les sciences dignes de ce nom : établir des faits et en dégager les lois. Presque inconnue au XVIIe siècle, bien hésitante au XVIIIe, l'histoire littéraire s'affirme tous les jours plus nettement; sa productivité est considérable, car M. Gosche ne cite pas moins de 2,200 ouvrages ou articles qui s'y rattachent, et il est bien loin d'être complet; il est vrai que la qualité de la plupart de ces écrits laisse beaucoup à désirer, et qu'un grand nombre appartiennent moins à l'histoire littéraire qu'à la littérature elle-même, à la critique, ou à ce genre, bien plus personnel que scientifique, qu'ont adopté, après les *essayists* anglais, les principaux écrivains de nos revues.

J'aurais désiré que le travail de M. Gosche fût autrement disposé qu'il ne l'est. L'auteur donne un récit, une sorte d'exposé de la situation de l'histoire littéraire et de ses progrès dans la période qui l'occupe, puis à mesure qu'il nomme un écrivain, il cite en note son livre ou son article. Ce procédé l'oblige à caractériser tous les ouvrages dont il parle, et comme il n'est pas humainement possible de lire en un an le quart de ce qu'il a noté, il en résulte qu'il est réduit à juger ou sur des comptes rendus souvent partiaux, ou même simplement sur les titres. De là des erreurs et des confusions fâcheuses : je n'en citerai que deux ou trois exemples. « La lyrique française du moyen âge, lit-on p. 287, n'a été que peu traitée. Ce qu'il y a de plus important est l'achèvement du grand *Romancero de Champagne* par une troisième partie, qui contient les chansons historiques de 1820-1829. » Mais l'on sait que la collection de M. Tarbé renferme bien plus de chansons modernes que d'œuvres de nos trouvères, et que ce qu'elle en donne n'a aucune importance, étant publié ailleurs et souvent mieux. — « Les éditions d'œuvres isolées (de Corneille) contiennent souvent des choses précieuses (p. 296).... Telle est la réimpression de *L'occasion perdue recouverte*, pièce qui, n'ayant pas été admise dans les œuvres de Corneille, a été soumise à bon droit, par le bibliophile Jacob, à une discussion critique. » Cette phrase a l'air d'admettre les conclusions du bibliophile Jacob, qui ne peuvent cependant se soutenir; il est certain que la pièce obscène et médiocre dont il s'agit est l'œuvre de Cantenac et non de Corneille. — P. 297. - La vie de Molière est l'objet des travaux solides de Soulié et de Fournier, qui éclairent plusieurs points de l'histoire per-

Digitized by Google

sonnelle du poëte; le second surtout a mérité de la reconnaissance en utilisant de nouveaux matériaux. » Il aurait fallu dire *le premier surtout*. — P. 308. « Au milieu du mouvement du XVIIIe siècle, on est surpris comme d'un anachronisme de voir de calmes travailleurs, comme Chevrier et Lebeuf, auxquels Gillet et Cocheris viennent de consacrer des monographies, étudier paisiblement l'histoire ou l'histoire littéraire spéciale. » Et en note : « 734. Notice historique et bibliographique sur Chevrier, par Gillet, Nancy, 1864. » Dieu sait que Chevrier, ce bohème indisciplinable, auteur de mille ouvrages clandestins, exilé et finalement empoisonné à Bruxelles, était loin d'être le paisible travailleur que M. Gosche associe si étrangement (*proh pudor !*) à l'abbé Lebeuf. — P. 210. Après avoir parlé de différents travaux sur les légendes du moyen âge, M. G. dit : « Bulfinch s'est occupé de Charlemagne, » et en note : *Legends of Charlemagne, or Romance of the middle ages, by Thomas Bulfinch, Boston*, 1863 (12 sh.). Ce livre, dont le titre n'a pas égaré M. Gosche seulement, n'est autre chose qu'un choix d'historiettes arrangées d'après le Bojardo ou l'Arioste à l'usage de la jeunesse et illustré de gravures *ejusdem farinæ*. — Ces inconvénients auraient été évités si M. G. avait suivi le système de M. Ebert et de M. Bartsch dans leurs annuaires; ils donnent simplement la liste des ouvrages qui rentrent dans leur cadre, et ajoutent en note soit leur appréciation, quand ils peuvent la donner pertinemment, soit des renvois aux articles de journaux qui se sont occupés de chaque livre. Ce système n'a pas seulement l'avantage de dispenser l'éditeur du travail difficile et peu utile que M. Gosche s'est imposé en s'obligeant à chercher des transitions et de l'unité là où le sujet ne lui fournissait ni l'un ni l'autre; il permet en outre de grouper typographiquement les livres qu'on catalogue d'après leurs divisions naturelles, au lieu que le plan suivi par M. Gosche supprime toute classification matériellement sensible. Si l'auteur de l'*Annuaire de l'histoire littéraire* tient à présenter un tableau du mouvement annuel, il le fera avec avantage en quelques pages où il résumera son travail, où il donnera les résultats les plus intéressants obtenus dans l'année, et aussi la statistique des faits qu'il rassemble avec tant de zèle et de patience.

Cette statistique serait en effet très-curieuse. En voici, non pas même un essai, mais quelques bribes. Seulement il faut remarquer que l'*Annuaire* est à son premier volume, qu'il est, je l'ai dit, très-perfectible, et que les chiffres que j'en tire doivent être regardés tout au plus comme approximatifs. Sur les 2,198 numéros (en comptant les numéros intercalés) de ce volume, 156 appartiennent à l'histoire littéraire générale. Les littératures de chaque peuple, dans l'ordre où les parcourt M. Gosche, offrent ensuite les chiffres suivants :

Orient : 35.

Littératures anciennes en général : 8.

Litt. grecque : 154, sur lesquels Homère 19, Platon 13, Aristote 11 ; 35 numéros sont consacrés au théâtre.

Litt. latine : 89, sur lesquels Virgile 9, Horace 7, Cicéron 12. Ce succès de Cicéron revient certainement en bonne partie à M. Mommsen; nous partageons l'opinion de M. Gosche quand il dit (p. 250) : « L'histoire littéraire, qui, comme

Digitized by Google

l'histoire, cherche toujours, et surtout dans les époques de transition, telles que celles de Cicéron, les personnalités réelles et vigoureuses, fera de plus en plus sien le jugement de Mommsen sur ce grand rhéteur, sur ce dilettante de la philosophie et de la politique. » L'infériorité de la littérature de Rome relativement à celle de la Grèce est à remarquer; elle indique une défaveur que fait encore ressortir l'appréciation, peut-être trop sévère, de M. Gosche (p. 244).

Litt. latine chrétienne : 26 [1].

Litt. italienne : 93; Dante seul en a 25. Que sera-ce pour l'année 1865?

Litt. espagnole : 40, dont il faut distraire 8 pour le Portugal, et 4 pour l'Amérique espagnole.

Litt. française : 395. L'Allemagne seule nous dépasse. Sur ce nombre, 18 numéros reviennent à la Provence. Molière est l'auteur qui a provoqué le plus de publications : il en a 12; viennent ensuite V. Hugo avec 8, La Fontaine et Voltaire avec 7, Béranger, Corneille et Chrestien de Troyes avec 5.

Litt. allemande : 549, sur lesquels le *Nibelungenlied* en a 7, Wolfram d'Eschenbach 5, Walther de la Vogelweide 5, Frédéric le Grand (considéré comme littérateur) 8, Lessing 24, Goethe 59, Schiller 38, Jean-Paul 16, Kleist 5, Körner 10, Uhland 30, Heine 7. Il ne faudrait pas conclure de ce que Goethe a vingt numéros de plus que Schiller qu'il est reconnu de tous pour le premier poëte national; mais la variété de ses travaux, l'universalité de son génie offrent bien plus d'aspects et de sujets à l'étude. Les chiffres élevés de Körner et de Uhland s'expliquent pour l'un par l'anniversaire de son trépas héroïque, fêté le 26 août 1863, pour l'autre par sa mort, arrivée le 13 novembre 1862. L'attention excitée par Lessing est digne d'être notée, surtout si on la compare à la froideur marquée pour Klopstock, Wieland et même Herder.

Litt. hollandaise : 18.

Litt. anglaise : 302, sur lesquels Shakspeare en absorbe 110; il faut se souvenir que son jubilé trois fois centenaire tombait en 1864. L'auteur d'*Hamlet* se trouve ainsi avoir suscité, en 1863-64, plus d'écrits qu'aucun autre poëte ou écrivain et que toute la littérature romaine. Après lui viennent Bacon avec 12 numéros, Byron avec 9, Thackeray avec 6, et le vieux poëme angle de *Beowulf* avec 5, tandis que Milton n'en a que 4.

Litt. américaine : 14.

Litt. scandinaves : 33, dont 14 pour l'ancienne poésie eddique et 3 pour son moderne et habile interprète, Esaias Tegnèr.

Litt. slaves : 52, dont les Russes prennent 22.

Litt. esthonienne : 2.

Litt. hongroise : 9.

Si maintenant, des sujets traités dans ces nombreux ouvrages, nous passons aux langues dans lesquelles ils sont écrits, nous trouvons à peu près la même hiérarchie, mais avec des proportions un peu différentes. La suprématie de l'al-

1. Les quatre numéros qui suivent, sur les langues romanes, appartiennent à la philologie et non à l'histoire littéraire.

Digitized by Google

lemand est plus marquée : il a 992 numéros, tandis que le français ne le suit que de loin avec 507, distançant lui-même de beaucoup l'anglais, qui n'en a que 266. En revanche, le grec perd la quatrième place, et il passerait même à la dernière (1 numéro), s'il n'était évident que le mouvement littéraire de la Grèce moderne n'a pas été observable pour M. Gosche [1]. Le latin fournit 82 ouvrages, dont un bon tiers sont des thèses de docteur, présentées à nos Facultés des Lettres, et presque tout le reste des dissertations allemandes de même nature ; on voit par là que l'usage du latin comme langue savante disparaît tout à fait, et n'est maintenu que par des prescriptions formelles. L'italien a 38 numéros, le hollandais 14, l'espagnol 13, le russe et le danois 8, le suédois 3, le tchèque 2, enfin le serbe et le portugais 1 [2].

L'allemand et le français sont les deux langues qui sont employées dans les sujets les plus variés ; l'anglais ne vient que bien après, car sa richesse est due pour la plus grande part à des ouvrages sur la littérature anglaise. Mais il est à remarquer que si les Allemands sont ceux qui étudient le plus la littérature des autres, leur littérature est celle que les autres étudient le moins ; on trouve dans cette partie de l'*Annuaire* jusqu'à des soixante numéros de suite en allemand.

Peut-être ces chiffres donnent-ils quelque idée de l'intérêt et de l'utilité du travail de M. Gosche ; il est en réalité indispensable à tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire, et nous ne doutons pas qu'il ne trouve dans le public un accueil sympathique. Au reste, l'auteur nous promet formellement la continuation ; nous l'attendons avec impatience, désireux de voir se fonder définitivement une œuvre aussi méritoire et aussi nécessaire. Nous relèverons ici une ou deux légères erreurs. Les ouvrages de Nodier (*du Fantastique*) et de V. Hugo (*Littérature et Philosophie mêlées*) sont des réimpressions et non des publications nouvelles ; la même observation pourrait être faite sur un assez grand nombre d'ouvrages. — Le petit écrit de M. Frary (n° 42) se rapporte à Mme de Staal et non à Mme de Staël. — Nous n'avons remarqué que peu de fautes d'impression : l'une d'elles porte sur la même Mme de Staal (Mlle de Launay), appelée *Mme de Staël* (*Mlle Delaunay*). P. 322, notre collaborateur M. E. Beauvois est appelé *Beauvais*. — Il serait facile de relever des omissions ; nous aimons mieux rendre justice au labeur qu'il a fallu pour ramasser tant de matériaux épars. Nous signalerons seulement à M. Gosche divers recueils français dans lesquels il pouvait puiser : tels sont la *Revue Moderne* (jadis *Germanique*), et la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

Le *Coup d'œil sur les travaux d'Histoire littéraire parus en* 1863 *et* 1864 est précédé, dans le livre de M Gosche, de quelques articles intéressants dont nous

1. Citons, comme curiosités, et comme caractérisques, deux livres qui, en réalité, ne sont pas des ouvrages d'histoire littéraire : *Miltoni Comus. Græce reddidit Georg. baro Lyttelton.* (London, 1863), et *Keatsii Hyperionis libri tres. Latine reddidit Carolus Merivale. Editio altera* (London, 1863).

2. En retranchant beaucoup de numéros doubles, des ouvrages qui ne sont pas réellement de l'histoire littéraire, des éditions d'auteurs, etc., le chiffre des numéros pour ce second travail est de 1671 au lieu de 2198.

Digitized by Google

devons dire un mot : 1° *Le comique dans l'ancien théâtre allemand*, par Karl Weinhold, étude qui ne renferme rien de très-neuf, mais qui a l'avantage de soumettre les faits à un point de vue particulier : M. Weinhold examine dans l'ancien théâtre allemand tous les moyens employés pour atteindre un effet comique, tels que *les infirmités et difformités physiques, les nudités, les coups de bâton, les plaisirs sensuels*, puis le comique de mots (*injures, jurons, noms propres, sobriquets, proverbes*, etc.), et ainsi de suite. De semblables analyses faites sur les autres théâtres comiques, anciens ou modernes, pourraient donner quelques résultats curieux.

2° *La Poésie rustique de cour en Allemagne au moyen âge*, par C. Schrœder, excellent morceau où l'on trouve à la fois des recherches nouvelles et des appréciations judicieuses sur une des parties les plus intéressantes de la poésie allemande au moyen âge. Remarquez que M. Schrœder, avec toute raison, selon nous, montre en France dans les *pastourelles* l'origine et les premiers modèles de cette *Poésie rustique de cour*.

3° *Sur le Théâtre de Diderot*, par Karl Rosenkranz. Le célèbre et spirituel professeur de Königsberg nous apprend qu'il s'occupe depuis longtemps d'un ouvrage étendu sur la vie et les œuvres de Diderot. Il n'examine ici que ses œuvres dramatiques, dont on parle beaucoup plus qu'on ne les lit, et dont il donne des analyses soigneuses et des appréciations fines, mais trop favorables. Il soulève en outre une question pour la solution de laquelle il s'adresse aux littérateurs parisiens : dans une édition des œuvres de Diderot, faite à Londres en 1773 sans son concours, est comprise (t. V, p. 343-397), une pièce que Naigeon, dans son édition des œuvres authentiques de Diderot, a omise sans en donner la raison. Cette pièce, « *l'Humanité ou le tableau de l'indigence*, » a été imprimée, sans nom d'auteur, en 1761, et le texte que j'ai lu dans un exemplaire converé à la Bibliothèque impériale répond de tout point à l'analyse donnée par M. Rosenkranz de la réimpression anglaise. Cette pièce, que M. Rosenkranz croit de Diderot, est attribuée par Quérard à un nommé Randon (voir à ce nom). La description donnée par Quérard de l'édition de 1761 n'est pas exacte; cette édition ne porte ni l'indication de *La Haye*, ni la mention *par M. R....., auteur de Zamir*. La note de Quérard a sans doute été prise, comme me le fait observer un bibliographe des plus compétents, M. Ravenel, sur une annonce contemporaine de librairie. L'autre pièce attribuée au même personnage, *Zamir, tragédie bourgeoise en vers dissyllabiques et en rimes croisées et redoublées*, ne porte pas non plus de nom, et si Quérard fait suivre ce titre des mots *par M. R.....*, il les aura pris à la même source; c'est du reste une autorité suffisante. — Maintenant sur quoi Quérard s'est-il appuyé pour développer ce *R.....* en *Randon* ? Je l'ignore. M. Paul Lacroix (*Catal. Soleinne*, t. II, ann. 1761) nomme, il est vrai, Randon de Boisset, célèbre financier et collectionneur; mais on sait que les assertions de ce critique ne doivent être acceptées qu'après contrôle. Or ici le contrôle ne lui est pas favorable. En effet le catalogue des livres de Randon de Boisset, publié, ainsi que celui de ses objets d'art, en 1777, ne contient pas les deux pièces en question, et offre même peu d'ouvrages dramatiques; plusieurs passages de l'*Humanité*, et

Digitized by Google

spécialement l'entretien qui sert d'épilogue, ne permettent guère de l'attribuer à un homme de finance; R. de B. était un personnage trop en vue pour que quelque témoignage contemporain n'eût pas mentionné ses bizarres productions théâtrales; enfin Diderot, qui était son ami, nous a laissé de lui un portrait charmant où il n'aurait pas manqué, s'il y avait eu lieu, de parler de ses drames, tandis qu'il n'y fait pas la moindre allusion. Il ne faut sans doute attribuer qu'à l'imagination du bibliophile Jacob le complément ajouté au *Randon* simplement donné par Quérard. Les questions posées plus haut restent donc entières, et nous les soumettons aux personnes qui ont étudié cette époque. — M. Rosenkranz a raison de reconnaître dans la *Sylvie* de l'avocat Landois (imprimée en 1742 chez Prault fils), la pièce à laquelle Diderot fait allusion dans un passage qu'il cite; ce drame, précédé d'un curieux prologue, et dont le sujet est tiré des *Illustres françoises* de Challes, débute en effet par le tableau que rappelle Diderot : une chambre tendue de noir, pauvrement meublée, destinée pour prison perpétuelle à une femme soupçonnée d'adultère.

4° *Jonathan Swift*, par R. Gosche. Esquisse agréable, mais un peu rapide, qui ne contient rien de neuf, et s'arrête au milieu de la vie de Swift.

5° *Les Traditions héroïques des Russes*, par C. Marthe. Ce morceau est un discours (comme on le voit à la p. 184), ce que nous appellerions une conférence. Il traite épisodiquement un sujet très-neuf et très-attrayant. Les chants épiques ne sont pas éteints encore en Russie; ils se répètent dans le peuple et se transmettent de bouche en bouche depuis des siècles. On vient d'en publier à Moscou deux recueils, qui sont pour la littérature un véritable enrichissement. M. Marthe détache de ces chants les récits qui se rapportent à Ilja ou Élie de Mourom, le fils de paysans, faible et méprisé dans son enfance, le favori du peuple russe et en bien des points sa vraie personnification. Ces quelques pages suffisent à faire juger de l'intérêt et de l'originalité du reste.

6° *Mélanges*. 1. Sur le conte de *la Vie humaine* (Grimm, n° 176), par Reinhold Köhler. Les vers latins de Falco, cités ici, auraient pu être un peu corrigés. Il y a, soit dans l'impression ancienne, soit dans la copie que M. Délérot en a faite à Paris pour M. Köhler, deux fautes évidentes : v. 36, suppr. *que*; v. dern., *videtur*, l. *ridetur*. — 2. Sur le nom du *Nathan* de Lessing, par R. Gosche. — 3. Sur une désignation de l'*Egmont* de Gœthe dans un almanach de 1777, par M. de Löper.

Ces morceaux, je l'ai dit et on ne peut le nier, sont intéressants. Toutefois je ne sais s'ils sont d'une grande utilité : ils ne se rattachent à aucune idée générale. Leur suppression aurait l'avantage de diminuer le prix assez élevé de l'*Annuaire*; mais si M. Gosche tient à accompagner son catalogue de quelques dissertations d'histoire littéraire, il pourrait du moins en choisir qui fussent là mieux à leur place. Telles seraient des études sur certains traits communs de diverses littératures, sur leur pénétration l'une par l'autre, sur les contes ou les chansons populaires, les formes poétiques, en un mot des études de littérature comparées. Ou bien, et c'est ce qui me semblerait le meilleur, M. Gosche pourrait placer en tête de son *Annuaire*, en l'étendant aux peuples slaves et germaniques, le travail que M. Ebert a fait exécuter pendant plusieurs années dans son *Jahrbuch* pour

Digitized by Google

les nations romanes et anglo-saxonnes, le résumé et le tableau annuel du mouvement de chaque littérature. Ces *Revues* ne convenaient peut-être pas au journal de MM. Ebert et Lemcke, et ils les ont supprimées : elles seraient au contraire très-bien placées en tête du livre périodique de M. Gosche, et contribueraient, après quelques années, à lui donner une valeur considérable. G. P.

VARIÉTÉS.

Le souhait que nous exprimions récemment (voir la fin de l'art. 129) vient de se réaliser. Le Comité des travaux historiques a proposé dans sa séance du 30 juillet, pour sujet du prix à décerner en 1868 au concours des sociétés savantes, le glossaire d'un patois.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

RAVAISSON, Archives de la Bastille (Durand). — PERRENS, Histoire de la littérature italienne. — A. HOUSSAYE, Notre-Dame de Thermidor (Plon). — HÉDOUIN, Gœthe, sa vie et ses œuvres (Lacroix). — COLLETET, Vies des poëtes gascons, p. par TAMIZEY DE LARROQUE. — NÈVE, Athmabodha (Thorin) — PICHARD, Essai sur Moïse de Khoren (Lemerre). — G. REY, Essai sur la domination française en Syrie (imp. Thunot).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archiv fur die Geschichte. Liv..— Est.-u. Curlands, herausgegbn. von C. Schirren. N. F. 5. Bd. in 8. (Kluge's Verl. 10 fr.

Arnold (B.). Sophokleische Rettungen, (München, Kaiser). 1 fr. 60

Blackley (W. L.) and **Hawes**, The Critical English Testament. Vol. 2. Acts and Epistles to Second Thessalonians. Post. in-8. (Strahan). 7 fr. 50

Blanc (F.). Essai historique sur le colonat en Gaule, depuis les premières conquêtes romaines, jusqu'à l'établissement du servage (283 avant J.-C. au Xe siècle). In-8°, Blois (imp. Giraud). 3 fr. 50

Bodenstedt (F.). Die Lieder d. Mirza-Schaffy, m. e. Prolog. In-32 cart. (Berlin, v. Decker). 1 fr. 70

Bolton (M.-P.-W.) Inquisitio philosophica. An Examination of the Principles of Kant and Hamilton. In-8. (Chapman et H.). 10 fr.

Brieger (Dr A.). Ueber den deutschen Hexameter. In-4. (Posen, Jagielski). 1 fr. 35

Budge (E.). Posthumous Gleanings from a Country Rector's Study, also Essays contributed to the Saturday Review. Edited by R. B. Kinsman. Post. In-8. (Rivingtons). 10 fr.

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. Tome XX. In-8° (Lib. Plon). 6 fr.

Dueckers (Dr H.). De senatus consulto Macedoniano. In-8° (Berlin, Calvary et Co.). 3 fr. 20 c.

Duller's, Geschichte d. deutschen Volkes. Völlig. umgearb. v. Dr Pierson. 2 Bde. In-8° (Berlin, Kortkampf.) 8 fr.

Edrisi. Description de l'Afrique et de l'Espagne, texte arabe publié par R. Dozy et M. de Goeje. Leyde (Brill). In-8. 19 fr. 50

Elphinstone, The History of India, the Hindu and Mahometan Periods. 5th edit. with Notes and Additions by E. B. Cowell. In-8 (Murray). 22 fr. 50

Elchert (Dr O.). Vollständiges Wörterbuch zu den Verwandlungen d. Publius Ovidius Naso. In-8. (Hannover, Hahn). 3 fr. 20

Franklin (O.). Albrecht Achilles u. die Nürnberger. In-8 (Berlin, Mittler et Sohn). 1 fr. 60

Digitized by Google

Hilgenfeld (A.). Novum Testamentum extra canonem receptum. Fasc. I. In-8. (Leipzig, Weigel). 5 fr. 60

Hunt (J.). An Essay on Pantheism. In-8. (Longmans). 15 fr. 60

Jacob (P.-L.). Énigmes et Découvertes bibliographiques. In-12. (Lib. Lalné, Saint-Denis et Mallet). 10 fr.

Klein (J.) üb. eine Handschrift d. Nicolaus v. Cues nebst ungedr. Fragmenten Ciceronischer Reden. In-8. (Berlin, Weidmann). 4 fr.

Laboulaye (E.). Histoire des États-Unis d'Amérique, depuis les premiers essais de colonisation jusqu'à l'adoption de la constitution fédérale. 1620-1789, 3 vol. in-8. (Lib. Charpentier). 15 fr.

Lessing (J.), de mortis apud veteres figura. In-8 (Berlin, Calvary et Co.) 2 fr.

Memorials of the Tower of London by Lieut. Gen. Lord de Ros, Lieut. Governor of the Tower. With 30. Illustrations. Crown in-8 (Murray). 13 fr. 10

Menard (L. et R.). Tableau historique des Beaux-arts, depuis la renaissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. In-8 (Lib. Didier et Ce). 6 fr.

Minssen (J.-F.). Étude sur l'instruction secondaire et supérieure en Allemagne. In-8 (Lib. internationale). 2 fr.

Moore (G.). The first Man and his Place in Creation, considered on the Principles of Science and common Sense, from a Christian Point of View. Post in-8 (Longmans). 10 fr. 60

Noake (J.) The Monastery and Cathedral of Worcester. In-12 cloth (Longmans). 13 fr. 10

Overbeck (J.). Pompeji in seinen Gebäuden, Alterthümern u. Kunstwerken f. Kunst. u. Alterthumsfreunde dargestellt. 2 Bd. in-8. (Leipzig, Engelmann). 12 fr.

Parker (J.-H.) A concise Glossary of Terms used in Grecian, Roman Italian, and Gothic Architecture. New edit. revised. In 12, cloth (Parker). 9 fr. 35

Pleyte (W.). Études égyptologiques. Livraison I. Étude sur un rouleau magique du musée de Leyde. Trad. analytique et commentée du pap. 348 rev. Leyde (Brill), gr. in-8 avec 3 pl. 6 fr. 75

Robiou (F.). Histoire des Gaulois d'Orient. In-8, avec une carte de l'Asie Mineure centrale. Paris (Lib. A. Franck) 6 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Sau Mang Yian. Tones of the Mandarin Dialect are given in English and Chinesse. Canton, 1865, in-8. Paris (Lib. Maisonneuve). 17 fr.

Schirren (C,). Quellen zur Geschichte d. Untergangs livländischer Selbständigkeit 5 Bd. In-8 (Reval, Kluge's Vert). 10 fr.

Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex monumentis Germaniæ historicis recudi fecit G. H. Pertz. In-8 (Hannover, Hahn). 1 fr. 60

Scriptores rerum Germanicarum Cnutonis regis gesta sive encomium Emmæ reginæ auctore monacho Sancti Bertini. In-8 (Hannover, Hahn). 80 c.

Scriptores rerum Germanicarum. Ryccardi de Sancto Germano notarii chronica. In-8 (Hannover, Hahn). 2 fr.

Sketches of russian Life before and during the Emancipation of the Serfs. Edited by Henry Morley. Post in-8 cloth (Chapman et H.). 10 fr.

Smith (W.). The History of Discovery and Settlement of Virginia. In-8°. (London.) 78 fr. 75

Sophocles (E.-A.). Romaic or Modern Greek Grammar. In-12. Half bound (Trübner). 9 fr. 35

Story (W.). The Proportions of the human Figure, according to a New Canon for practical Use; with a Critical Notice of the Canon of Polycletus and of the principal ancient and modern Systems. Royal 8 cloth (Chapman et H.). 12 fr. 50

Surtees (S.-F.). Julius Cæsar : Did he Cross the Channel? Post in-8 cloth (Smith). 1 fr. 85

Trevor (G.). Egypt from the Conquest of Alexander the Great to Napoleon Bonaparte : an Historical Sketch. In-12 (Rel. tract soc.) 6 fr. 25

Wilkens (C.-A.). Fray Luis de Leon, eine Biographie aus der Geschichte der span. Inquisition u. Kirche im 16 Jahrh. In-8 (Halle, Pfeffer). 6 fr.

Winkelmann (E.), die Capitulationen der estländischen Ritterschaft u. der Stadt Reval vom J. 1710 nebst deren Confirmationen. In-8 (Reval, Kluge's Verl.) 4 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33. — 18 Août — 1866.

Sommaire : 166. WAITZ, Histoire de la constitution allemande. — 167. CASSEL, le Graal et son nom. — 168. CARO, la Philosophie de Goethe. — 169. HAMEL, Histoire de Robespierre.

166. — **Deutsche Verfassungsgeschichte**, von Georg WAITZ. 1ter band, zweite neu bearbeitete Auflage. Kiel, 1865. In-8°, XIV-496 p. (Paris, lib. A. Franck.)

Lorsqu'en 1844 M. Waitz, alors professeur à l'Université de Kiel, publia le premier volume de son *Histoire de la constitution politique et sociale de l'Allemagne*, dont nous annonçons ici la seconde édition, l'étude de l'histoire germanique à ce point de vue avait été déjà entreprise par un homme dont on ne saurait assez louer le mérite. Eichhorn avait abordé de front le grave problème des origines allemandes, et d'autres écrivains, l'illustre Savigny par exemple, marchaient sur ses traces. Néanmoins on était loin de voir sur ce champ de la science l'activité prodigieuse qui s'y développe aujourd'hui et qui a fait naître assez de volumes pour en former une bibliothèque. C'est à M. Waitz en grande partie qu'est dû ce mouvement historique. Préparé à ce travail par des études spéciales de droit et par la fréquentation assidue des sources durant sa collaboration aux *Monumenta* de Pertz, il conçut et réalisa pour la première fois le projet de retracer dans tous ses détails le développement social et politique de l'Allemagne, depuis les origines des peuples germaniques. De nombreux travaux scientifiques, la diversion d'une courte carrière politique, n'ont pas permis à l'auteur de hâter autant qu'il était désirable l'avancement de son livre. Aujourd'hui encore nous n'en possédons que les quatre premiers volumes qui ne conduisent le sujet que jusqu'au traité de Verdun. Cependant au bout de vingt ans le besoin d'une édition nouvelle se faisait sentir pour les premiers volumes. On pouvait s'attendre à ce que le savant auteur eût à cœur de mettre son livre au niveau actuel de la science. Cette attente n'a point été trompée. Déjà un simple coup d'œil nous montre les dimensions plus grandes du premier tome qui, dans l'édition de 1844, ne comptait que 295 pages, et en renferme 496 dans la seconde. Aux huit chapitres de la première édition, M. Waitz en a ajouté quatre autres. Il n'est pas une page du reste dans tout le volume qui n'ait été remaniée et refondue, pas une question qui n'ait été mise à jour et traitée à neuf. Grâce à ces soins minutieux, l'ouvrage de M. Waitz n'est pas seulement l'exposé le plus neuf des questions en litige, mais on y retrouve tout l'historique de ces mêmes questions dans les notes innombrables qui remplissent le bas des pages. Les opinions de J. Grimm, de Bethmann-Holleweg, de Sybel, de Maurer, de Koepke, de Dahn et de tant d'autres que je suis obligé de passer sous silence, y ont trouvé leur exposition impartiale et souvent leur réfutation motivée.

Nous allons tâcher de montrer au lecteur français par une courte analyse la

Digitized by Google

richesse des matériaux mis en œuvre dans ce premier volume, qui traite de la constitution politique et sociale des Germains avant l'époque des grandes invasions.

L'histoire allemande commence à vrai dire au moment où Pythéas de Marseille, quelques siècles avant notre ère, nous présente pour la première fois des peuples d'origine germanique sur les bords de la mer Baltique. C'est de ce point qu'ils se sont étendus lentement vers l'ouest et le sud, divisés en trois branches principales, les Ingévons, les Istévons et les Herminons, et en une multitude de peuplades diverses que rattachait à peine le sentiment peu clair d'une origine commune, mais pourtant toutes semblables dans les traits principaux de leur caractère. Ce n'étaient plus des barbares, comme les écrivains français l'ont répété trop souvent à la suite de M. Guizot qui s'est plu à les comparer aux sauvages de l'Amérique du Nord. Tout en jouissant d'une éducation virile et guerrière, ce n'étaient déjà plus, quand nous apprenons à les connaître, des peuples nomades, pâtres ou chasseurs. L'agriculture constituait leur principale occupation et c'est des fruits de la terre ainsi que du produit de leurs troupeaux qu'ils se nourrissaient, tout comme les paysans de nos jours. Chacun de nous a lu dans la *Germanie* de Tacite la description de cette race vigoureuse, passionnée pour le jeu et la boisson, mais chaste et respectant la femme; fidèle dans les dangers mais ignorant l'idée de l'obéissance, et personne ne met plus en doute aujourd'hui l'exactitude du tableau de l'illustre historien de la Rome impériale, dans lequel certains esprits, portant trop loin la critique, ne voulaient voir jadis qu'une satire de sa patrie.

Lorsqu'on parle des origines de la constitution sociale et politique d'un peuple, il faut évidemment étudier tout d'abord la constitution de la famille, car c'est après elle seulement que peut naître la commune et l'État. Aussi c'est elle que M. Waitz étudie tout d'abord. Il y signale le caractère patriarcal de l'autorité paternelle, tempérée par cette profonde estime pour le caractère féminin que les nations les plus policées de l'antiquité auraient pu envier aux peuples primitifs de la Germanie. La famille a gardé chez eux sa constitution naturelle; il ne s'est point formé en Germanie de familles artificielles, semblables aux phyles d'Athènes ou aux *gentes* de Rome, et on ne saurait considérer le village germanique comme n'étant que l'extension de la famille. Comment en effet s'est constituée la propriété territoriale chez les Germains? C'est une de ces questions où l'absence de documents concluants laissera toujours une large place à l'hypothèse. Cependant on peut écarter, après mûre réflexion, les passages de César qui sembleraient indiquer un certain communisme chez les habitants d'une même colonisation[1]. Probablement le proconsul romain a été trompé par de faux renseignements. Les conditions de l'exploitation du sol devaient varier du reste à l'infini selon la nature du pays et le nombre des habitants. En somme, M. Waitz croit pouvoir admettre qu'à la suite d'une conquête ou d'un défrichement les terrains nouveaux étaient répartis entre les différents citoyens et devenaient propriétés privées hé-

1. *De bello gallico*, lib. VI, 22, 23.

Digitized by Google

réditaires; le territoire non occupé restait bien communal ou se distribuait peu à peu aux nouveaux arrivants. Chaque colon demeurait isolé sur sa *hobe* comme le font encore aujourd'hui les paysans de Westphalie; les Germains, contraste frappant avec les Keltes, ne connaissaient pas les villes. Après avoir exposé d'après les travaux de MM. Thudichum, L. de Maurer, Landau, et d'après ses propres recherches la nature de cette colonisation, son étendue ordinaire, son extension progressive, l'auteur nous fait étudier la constitution communale de ces agglomérations d'exploitations rurales; elles formaient des villages dont les propriétaires se réunissaient pour discuter sous la présidence d'un des leurs les affaires communes. Il faut se garder de confondre ces réunions de possesseurs de hobes d'un village ou d'un district avec les *centaines* (hundertschaften) ou les *dizaines* (zehentschaften) politiques; celles-ci se rattachent à d'autres formations sociales dont nous allons nous occuper maintenant. Nous avons déjà vu que les Germains ne formaient pas une grande nation, mais qu'ils se divisaient en agglomérations naturelles dont Tacite, Strabon et Ptolémée nous ont conservé les nombreuses dénominations, et qui tantôt s'étendaient comme les Marcomans, les Burgondes ou les Lombards, sur une vaste étendue du territoire, tantôt se renfermaient dans quelque étroite vallée. C'est dans ces territoires plus ou moins nettement délimités et peuplés par une colonisation commune dans des temps antéhistoriques, que nous rencontrons comme divisions politiques ces *centenæ* (*hundrede* en saxon, *herred* en scandinave), dont nous parlions tout à l'heure et qui répondaient peut-être primitivement à des divisions de guerriers en marche; car il ne faut point oublier que dans ces temps l'armée n'était autre chose que tout le peuple en armes. Ces cent guerriers, qui représentaient un égal nombre de hobes, forment à l'origine l'assemblée politique et le tribunal du canton. Leur nombre a pu augmenter par suite d'émigrations, mais le point important qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que la *centena* n'est pas une formation naturelle et successive comme le village ou le territoire, mais que c'est une division artificielle établie en vue de certaines nécessités politiques et sociales.

Chez ces peuplades diverses on trouve, dès les temps les plus anciens, des classes différentes dans la société, non sans doute avec la fixité immuable des castes indoues, mais cependant avec des caractères assez nettement tranchés. Nous rencontrons des nobles, des hommes libres et des lites. Il n'existait point de classe sacerdotale. Au-dessous des lites et en dehors du peuple se trouvaient les esclaves, généralement peu nombreux. La force de la nation repose sur les hommes libres; le lite n'est point une *chose*, il jouit des droits civils, il peut même être guerrier, seulement il n'est pas propriétaire du terrain qu'il cultive et n'exerce point de droits politiques. L'existence et la nature d'une classe nobiliaire chez les Germains a été vivement discutée avant et depuis l'apparition du livre de M. Waitz. Sans parler des ouvrages plus généraux, nous possédons des travaux spéciaux de MM. de Savigny, K. Maurer, Watterich et Brandes sur ce point. Un examen approfondi de tous ces écrits a confirmé notre auteur dans son opinion première. La classe nobiliaire a existé, sans qu'il faille en exagérer l'influence; ce n'étaient pas seulement les membres des familles royales, car on en trouve

Digitized by Google

chez des peuples où jamais il n'y eut de rois, chez les Saxons par exemple. En tous cas, les nobles ne furent jamais nombreux; leur origine remonte à des temps antéhistoriques qui nous permettent difficilement d'apprécier leur raison d'être, et ils sont déjà en décadence quand nous les apercevons pour la première fois dans l histoire. Cette noblesse primitive, qu'il faut bien se garder de confondre avec la noblesse des temps postérieurs, ne jouissait pas de droits politiques spéciaux, ni même de celui de se former une suite de guerriers qu'on lui a si souvent attribué. Les *nobiles nobilissimi* n'étaient donc point des chefs politiques. Nous trouvons ces derniers dans les *principes* de Tacite, mot qu'on éprouve quelque répugnance à rendre par notre mot de *princes* qui n'en présente pas nettement l'idée. Le *princeps* était placé à la tête de la *centena*, plusieurs princes secondaires étaient subordonnés quelquefois à un prince supérieur, arrivé à cette position par suite de guerres, etc.

Là aussi, il a dû y avoir une certaine variété de formes politiques selon les temps et les lieux; nous ignorons le titre national de ces fonctionnaires et rien n'empêche d'admettre qu'ils en aient eu plusieurs. Les *principes* étaient en tous cas élus, et cela, même pour les *centenæ*, dans l'assemblée générale de la nation; ils l'étaient pour un temps illimité. La nature de leur pouvoir ne se peut aisément définir : entourés d'une suite nombreuse dont nous parlerons plus tard, ils prenaient part aux cérémonies religieuses et civiles, dirigeaient les assemblées judiciaires pendant la paix, et en cas de guerre ils conduisaient au combat les guerriers de leur district, sous le commandement général d'un des leurs ou sous celui d'un *dux* (heertog) spécialement élu. Ils ne pouvaient conclure de traités qu'avec l'assentiment du peuple et recevaient à certains jours les présents des alliés et de leurs propres subordonnés; c'étaient en un mot, pour employer une comparaison toute moderne, des présidents de république plutôt que des princes.

A côté de ces *principes* paraissent chez Tacite, à plusieurs reprises, des rois. Qu'étaient-ils ? Était-ce simplement un autre titre pour les princes ? La royauté est-elle née du pouvoir princier ou bien ces deux formes de gouvernement existaient-elles simultanément? Autour de ces questions s'est engagée la plus vive controverse depuis une vingtaine d'années. MM. de Sybel, Koepke et Dahn ont écrit des livres spéciaux à ce sujet. Voici l'opinion présente de M. Waitz qui d'ailleurs diffère peu de celle qu'il énonçait autrefois : La monarchie s'est développée spontanément sur le sol germanique; elle n'a point été (comme a voulu le prouver M. de Sybel) le fruit de l'influence romaine. Cependant au temps de Tacite c'était encore presque une anomalie; Marbod dut se sauver chez les Romains, Arminius fut tué par les siens pour avoir voulu l'établir. Plus tard sous l'influence des guerres continuelles et des nouvelles conquêtes l'institution royale se répand, et nous voyons la révolution politique s'opérer sous nos yeux chez les Goths et les Lombards. D'autres tribus germaniques ne font leur apparition dans l'histoire qu'après avoir déjà subi ce changement. Le pouvoir royal se distingue avant tout de celui des *principes* en ce qu'il dépend beaucoup moins de la volonté populaire. Le roi sort d'une race spéciale qu'on fait volon-

Digitized by Google

tiers descendre des dieux ; il prend le pouvoir en vertu d'un droit héréditaire, d'ailleurs très-variable selon la nation. La volonté du peuple ne s'exerce plus dans sa plénitude que si la race royale s'éteint. Le roi devient le juge suprême de la nation, le conservateur et le soutien de la paix publique, il a un trésor et nomme des fonctionnaires variés auxquels il délègue une partie de son autorité : le peuple en assemblée générale vient lui prêter le serment non pas d'obéissance mais de fidélité.

Néanmoins, et quel qu'ait été le pouvoir royal, l'assemblée du peuple resta toujours, en théorie du moins, le centre politique de la nation ; dominante sous les *principes*, elle ne perdit pas toute son influence sous les rois. Outre l'assemblée générale qui se tenait d'ordinaire deux fois par an et plus souvent quand l'occasion l'exigeait, il y avait les assemblées particulières des *centenæ*. Ces réunions pouvaient être fréquentes ; comme c'était aux femmes et aux esclaves qu'incombait la culture des champs, l'homme libre s'adonnait entièrement à la guerre ou aux affaires publiques. Il assistait en armes aux délibérations que dirigeait le prince ou le roi et exprimait, non par un vote régulier mais par ses acclamations, son approbation ou sa désapprobation des mesures proposées par ce dernier. Chacune de ces assemblées constituait en même temps un tribunal judiciaire. Les cas de vie et de mort étaient portés devant l'assemblée générale, les délits inférieurs devant celle de la *centena*. Plus tard, quand les territoires s'agrandirent, la foule des hommes libres présents diminua naturellement. Tout en conservant le droit de venir, on ne venait plus à cause des distances, et ainsi se forma peu à peu un conseil restreint de quelques hommes puissants qui d'ailleurs agissaient toujours au nom de tous ; tant il est vrai que lorsque le fait disparaît, le souvenir de l'idée dont il était l'expression bien souvent lui survit.

Voilà donc le tableau d'ensemble de la société politique germaine avant son expansion sur l'Europe toute entière. Il y avait cependant à développer encore quelques côtés de son organisation sociale, et c'est à quoi sont consacrés les trois derniers chapitres du présent volume. Le premier des trois traite de l'institution de la *truste* (Gefolge) ; nous avons déjà dit que c'était un droit exclusif des princes et des rois. Un serment volontaire liait certains guerriers, nobles ou libres, à un de ces chefs, non pour une entreprise particulière mais d'une façon durable. Ces guerriers, jeunes pour la plupart, devenaient les compagnons de table et de demeure du prince. Ils contribuaient en temps de paix à rehausser sa dignité, ils le protégeaient à la guerre et devaient mourir pour lui et avec lui. Quelquefois le prince quittait le pays à la tête de sa truste en quête d'aventures ; d'autres fois, il l'envoyait, sans l'accompagner en personne, à la recherche d'exploits et de butin. Après l'étude de la constitution de la truste se présentait naturellement celle de l'armée tout entière qui, comme nous l'avons déjà dit, n'était alors que le peuple en armes Le général de Peucker a su remplir trois volumes sur cette matière ; M. Waitz s'est sagement limité à une trentaine de pages, car en définitive nous ne savons pas grand chose sur ce sujet. Il nous reste enfin à considérer de plus près les institutions légales et judiciaires qui se développent à l'abri de ces forces nationales. L'état de paix intérieure est le but auquel tend

Digitized by Google

le législateur germain ; le délit est considéré comme une rupture de la paix publique et puni comme tel. Il n'existe donc pas à vrai dire d'offense contre les individus : chaque crime, chaque délit est dirigé contre l'ensemble de la nation. C'est à tort qu'on a prétendu que l'idée de punition fait défaut aux Germains, que la liberté d'un chacun était absolue et que son droit s'étendait aussi loin que sa force. On a également beaucoup trop appuyé sur le rôle de la vengeance dans les mœurs judiciaires germaniques. Les crimes graves étaient punis de mort, mais rarement on privait l'homme libre de sa liberté. Il faudrait se garder d'ailleurs de trop détailler ici la législation pénale des Germains ; sans doute les documents abondent, mais ils se rapportent à une période postérieure, et l'on court risque de se tromper en les appliquant indistinctement au temps dont nous nous occupons.

Un appendice relatif à la théorie de la soi-disante responsabilité commune de tous les citoyens à l'égard d'un seul (*Gesammtbürgschaft*), introduite dans l'histoire par Moser et maintenant abandonnée, ainsi qu'une note sur le nombre douze et sur son importance dans toutes les circonstances de la vie germaine, terminent le volume dont nous rendons compte aujourd'hui.

Nous avons donc maintenant un portrait fidèle de la civilisation germanique primitive. Sans doute le tableau n'est point complet ; nous y trouvons bien des inductions tirées des temps postérieurs, bien des hypothèses, et trop souvent, le témoignage d'étrangers nous est le seul garant des faits que nous racontons. Mais il n'en est pas moins vrai que dans son ensemble et dans ces contours ce tableau reste définitivement fixé. C'est de ces formations sociales et politiques étudiées par nous sur le sol fécond de la Germanie que vont découler, pour fertiliser le sol appauvri de l'empire romain, tous ces royaumes à tort qualifiés de barbares, auxquels sera due la régénération de l'Europe.

En comparant encore une fois rapidement les deux éditions de l'ouvrage, nous trouverons en somme une grande différence pour l'étendue des discussions, pour l'ampleur des développements, pour la réfutation des adversaires, mais peu de changements pour le fond. On ne saurait s'en étonner quand on songe qu'en définitive il ne peut plus se produire de sources nouvelles sur cette matière, et que M. Waitz avait mûrement médité les anciennes avant d'exprimer pour la première fois son opinion. La division du livre et la forme de l'ouvrage sont à notre avis de beaucoup préférables à l'ancienne édition. Les idées se sont davantage dessinées dans la controverse et le style a gagné en netteté. Sans doute l'ouvrage sera toujours trop savant pour être d'une lecture facile, mais en faisant abstraction des notes, tout le monde peut le lire sans trop de fatigue. Peut-être le lecteur français trouvera-t-il que ces notes sont trop abondantes et écrasent quelque peu le texte ; cela tient au soin consciencieux avec lequel M. Waitz a voulu réfuter toutes les objections de ses nombreux adversaires. Les deux derniers volumes ont paru assez récemment, en 1860 et 1861, mais il faut espérer que l'auteur nous donnera bientôt une deuxième édition du second volume qui date d'il y a dix-neuf ans déjà. Il serait désirable surtout que l'illustre professeur de Goettingue trouvât les loisirs nécessaires pour continuer cet ouvrage

Digitized by Google

qui restera l'œuvre capitale de sa vie, et dont le monde savant attend la suite avec une si vive impatience.

Le présent volume, dédié il y a près de vingt-deux ans à Léopold de Ranke, lui a été présenté de nouveau par l'auteur comme un digne cadeau pour célébrer son soixante-dixième anniversaire. Il est touchant de voir comment l'élève dévoué, devenu lui-même un maître de la science, se retourne vers son premier guide dans les études historiques, vers celui que l'Allemagne regarde aujourd'hui comme son premier historien, pour lui faire hommage du résultat de ses longues et si savantes recherches. Seulement M. Waitz ne se rend pas suffisamment justice lorsqu'il parle avec tant de modestie dans cette dédicace de la valeur de son ouvrage. Quelles que soient les modifications de détail que la critique future pourra réclamer, on peut prédire à coup sûr dès aujourd'hui que l'*Histoire de la constitution politique et sociale allemande* restera comme un de ces ouvrages qui font vivre le nom de leur auteur et comme un de ceux qui honorent le plus la science historique en Allemagne. Rod. Reuss.

---

167. — **Der Grâl und sein Name.** Von Paulus Cassel, professor und Licentiat. Berlin, 1865, in Kommission der Kön. geh. Ober-Hofbuchdruckerei (R. v. Decker). In-8°, 28 pages. (Paris, lib. A. Franck.)

Cette petite étude est le premier chapitre d'un travail étendu sur l'essence et la littérature de la légende du Graal. Nous avertissons l'auteur qu'il est dans une voie tout à fait fausse, où nous l'engageons à ne pas persister. Il ne s'appuie en effet que sur le récit de Wolfram d'Eschenbach dans son *Parcival*, négligeant non-seulement ce qui est postérieur, mais ce qui a précédé. Ce n'est pas ainsi que l'on peut procéder dans l'interprétation des mythes; il faut nécessairement remonter à leur forme la plus ancienne et ne s'attacher d'abord qu'à elle, pour examiner ensuite les altérations qu'elle a pu subir. Toutes les divagations auxquelles ont donné lieu les diverses mythologies, avant le règne des méthodes historiques et comparatives, viennent de ce qu'on a examiné les récits dans des formes très-récentes, qu'on a étudiées isolément et comme si elles eussent eu leur raison d'être en elles-mêmes. Si M. Cassel avait cherché à connaître les récits français d'après lesquels Wolfram a composé le sien, il n'aurait pas douté que *graal* ne signifiât *écuelle*; il n'aurait pas songé au *panis gradilis*, et cette conjecture ingénieuse ne l'aurait pas conduit à toute une série de rapprochements faux que démentent les textes primitifs, et que Wolfram lui-même, ajoutons-le, n'autorisait que bien peu; il n'aurait pas dépensé mal à propos une érudition théologique et liturgique réelle. G. P.

---

168. — **La philosophie de Goethe**, par E. Caro, Paris, L. Hachette, 1866. In-8°, VIII-427 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le plus grand titre de l'école éclectique à la reconnaissance et au souvenir doit assurément être cherché dans ses travaux historiques et critiques : elle y a généralement apporté une intelligence et un talent incontestables : M. Cousin,

Digitized by Google

ici comme dans le reste, a été le maître en même temps que le guide, mais plusieurs de ses disciples ont brillamment marché sur ses traces. L'école, il est vrai, n'a pas essayé de tracer un tableau complet et détaillé de l'histoire de la philosophie (car la spirituelle esquisse de M. Cousin ne peut être regardée que comme une introduction); mais elle a produit un nombre considérable d'études souvent remarquables, quelquefois savantes, toujours distinguées : on n'a pas oublié les travaux de MM. de Rémusat, Janet, Vacherot (qui depuis...), Barthélemy-Saint Hilaire, Havet, et surtout les excellents ouvrages de M. Saisset, qui le premier nous a introduit et fait comprendre Spinoza. Le représentant actuellement le plus en vue de cette philosophie, qui se trouve, par le mouvement opéré autour d'elle dans les idées, être passée de la gauche à la droite et de l'attaque à la défense, M. E. Caro, abandonnant la polémique qui a attaché son nom à celui de glorieux adversaires, entre à son tour dans la voie plus large et plus féconde de la critique historique, et s'applique à nous donner un résumé fidèle et clair de ce qu'il n'a pas craint d'appeler la *philosophie* de Goethe. On ne peut que souhaiter, d'après ce début, pour son profit comme pour le nôtre, qu'il adopte définitivement ce domaine.

Un singulier attrait rapproche les *spiritualistes* français de la philosophie allemande : soit pour l'éclaircir ou la commenter, soit pour la réfuter au nom de leur symbole classique, ils ont toujours les yeux tournés vers elle. Nous ne prétendons pas redire ici comment M. Cousin, sur la foi de Mme de Staël, traversa le Rhin à la recherche de l'idéalisme et faillit sombrer dans le panthéisme et la philosophie de la nature ; on sait que la lune de miel du professeur français et de la métaphysique germanique ne fut pas de longue durée, et se changea en un éclatant divorce, à la suite duquel le fondateur de l'éclectisme découvrit dans Descartes la vraie et seule *philosophie française*. C'est de cette seconde union que sont nés les épigones dont la seconde génération a pour chef de file M. Caro, et qui ne peuvent s'empêcher de jeter toujours un regard à la fois curieux et timide vers cette Circé germanique qui avait un instant égaré leur père. Aujourd'hui que la métaphysique allemande elle-même est devenue de l'histoire, que la *Naturphilosophie* a cessé de fasciner les imaginations, ils sentent qu'ils peuvent s'approcher sans danger, et dans peu, il faut l'espérer, nous posséderons des analyses claires, substantielles et impartiales des systèmes allemands, envisagés purement au point de vue historique. Je ne parle pas, bien entendu, du matérialisme contemporain, contre lequel se dresse énergiquement l'école militante.

M. Caro n'a pas, je crois, un grand goût pour les discussions scholastiques et l'abstraction pure. Il est artiste par nature autant au moins que professeur; il aime le vivant et l'humain plus que les formules et les démonstrations, et il est de ceux qui font volontiers sortir la philosophie de son temple et la promènent dans les rues et les salons, non sans l'habiller avec grâce. Aussi a-t-il choisi un sujet où la critique littéraire, la fine observation, la sympathie compréhensive étaient plus à leur place que la sèche exposition et la discussion technique. Il rappelle cette belle parole de Goethe que « chaque philosophie est une forme différente de la vie, » et s'en inspirant, il cherche moins à apprécier la phi-

Digitized by Google

losophie de Goethe qu'à nous la faire comprendre comme vivante, comme intimement liée à toute l'histoire de son développement intellectuel et moral, qu'à éclairer par un jour spécial l'âme même du grand poëte. Il réussit en général dans cette tâche aussi délicate que difficile, et qui exigeait des qualités très-rares; le pédantisme et la marche systématique eussent été en contradiction absolue avec le sujet; et il faut avouer cependant que trop souvent on en a usé et abusé à propos de Goethe. Rien ne l'irritait plus que ces analyses, ces distillations de sa pensée; il se sentait un tout organique, une force vivante, et il eût été satisfait de son nouveau commentateur, qui essaye de le comprendre à sa façon, synthétiquement, et d'aller, non de ses écrits à lui, mais de lui et de son essence intime à ses écrits. A cette lumière intérieure, bien des choses obscures, incompréhensibles, isolées, dans l'œuvre de cet infatigable créateur, s'animent et se colorent; on voit se répandre en mille sens, avec une liberté souvent irrégulière et exubérante, ce grand esprit, si souple et si large, rebelle à toute classification, insaisissable en apparence et toujours cependant fidèle à lui-même, ondoyant et divers comme la nature, que nul n'a plus aimée et ne s'est mieux assimilée, et comme elle aussi très-simple et très-un au fond. Le libre mouvement, le jeu varié et éternel des forces diverses, le droit égal de tout ce qui est à exister, la relation de toutes choses entre elles, l'activité joyeuse de la vie, telles sont les considérations qui lui sont le plus habituelles et qui déterminent le courant général de sa pensée : mais elles se manifestent tout différemment selon les diverses circonstances et en particulier suivant qu'il fait de la science ou de l'art. Comprendre ce qui est et l'exprimer, ces deux termes résument tous ses efforts; et la conscience de cette double mission devient en lui de plus en plus claire: elle finit même par s'exagérer au point de lui faire voir le but suprême et le dernier mot de l'art dans le symbole, forme artistique donnée en pleine connaissance de cause à une vérité scientifique : de là ses dernières productions, où cette idée essentiellement froide a étouffé la vie de ses premières œuvres, et où parfois, comme dans le second Faust, il se travaille à construire de curieux rébus, et s'applaudit d'avoir donné aux dents des commentateurs *une rude noix à casser*.

Nous ne pouvons en aucune façon reprendre ici, après M. Caro, l'exposé des doctrines de Goethe, qu'il a habilement reconstruites avec les indications puisées dans ses œuvres et ses conversations. Nous ne pouvons que recommander la lecture de son livre aux personnes qui veulent connaître et facilement comprendre cet intéressant sujet. Le travail de M. Caro est d'autant plus méritoire qu'il ne pouvait disposer, pour l'accomplir, que des traductions et non des originaux. Elles se sont, il est vrai, multipliées dans ces derniers temps, ainsi que les travaux sur Goethe, mais elles ne suppléaient évidemment pas à la connaissance de la langue allemande et à la pratique journalière de tout ce monde étrange dans lequel se forma et se développa l'esprit de l'auteur de Faust.

Cette connaissance imparfaite du sujet condamnait l'auteur à être un peu superficiel. Si j'ose dire ma pensée, ce n'est pas tout à fait un mal : on a entassé tant de commentaires et de systèmes sur Goethe, que l'esprit le plus vif et le plus français aurait eu de la peine à s'en débarrasser et à rapporter de ce chaos une

Digitized by Google

œuvre aussi facile et aussi naïvement conçue. M. Caro a lu les œuvres de Goethe sans être embarrassé des mille raisonnements accumulés autour d'elles; il en a reçu l'impression première et le plus souvent la plus juste, et il y a vraiment plaisir à refaire le chemin avec un guide si peu prévenu. Toutefois, cette médaille a son revers : l'auteur, sur un terrain dont il n'est pas maître, se sent parfois mal assuré; il craint d'émettre des idées que contredisent peut-être des faits qu'il ignore; il laisse dans l'ombre des côtés importants sur lesquels il n'a que des renseignements insuffisants; il s'en tient aux grandes lignes de son sujet, qui n'aurait pu cependant que gagner à être étudié dans les détails. Un secours très-important lui a surtout manqué, celui de la correspondance de Goethe, dont une très-faible partie seulement est traduite; il y aurait appris presque autant que dans les conversations d'Eckermann et y aurait trouvé entre autres, sur certaines allégories du second Faust, de précieuses indications. Il résulte de tout cela que son livre ne peut être considéré que comme une brillante esquisse.

Elle a même le défaut d'offrir de graves lacunes. La philosophie de Goethe, si on en retranche la métaphysique, qui y tient peu de place, se divise en deux parties : ses idées sur la nature et ses idées sur l'homme, ce qu'on pourrait appeler sa physique et son éthique. M. Caro s'étend beaucoup sur la première, qu'il résume heureusement à l'aide des beaux livres de MM. Martins et Faivre; il néglige presque complétement la seconde (sauf dans l'analyse du premier Faust). Il y avait là cependant matière à une étude aussi intéressante, dont les éléments étaient dans les poésies gnomiques, les Xénies (*zahme Xenien*), d'une part, de l'autre dans *Wilhelm Meister* et les Affinités électives, et même dans les admirables conceptions d'*Iphigénie* et du *Tasse*. Nous nous expliquons difficilement surtout l'omission de *Wilhelm Meister*, où le poëte a exposé avec une complaisance souvent fatigante pour le lecteur sa manière de comprendre la vie : M. Caro n'en dit que quelques mots. Nous aurions voulu plus de détails sur la manière dont Goethe comprenait l'histoire, le gouvernement, la religion, l'art : tout cela ne fait-il pas partie de sa *philosophie ?* Dans l'immense variété des œuvres de Goethe, il nous serait facile aussi de signaler bien des morceaux qui auraient pu et dû être cités en regard, souvent en contradiction de ceux que rapporte M. Caro; mais nous comprenons qu'il n'ait pas voulu compromettre aux yeux des lecteurs français, par trop de restrictions et de disparates, l'unité de sa peinture.

Cette unité, au reste, il ne l'achète pas au prix de l'exactitude. Au plus peut-on lui reprocher quelques adoucissements, quelques sacrifices au bon goût, au décorum français. C'est ainsi qu'il atténue singulièrement, ou plutôt qu'il néglige d'indiquer l'hostilité permanente de Goethe contre le christianisme; il se garde bien de rapporter certains mots de lui à ce sujet qui paraîtraient grossiers au plus haut point. Son Goethe est toujours et tout à fait présentable dans un salon, ce que n'était pas constamment, on le sait, l'indépendant et capricieux ami du grand duc Charles-Auguste. Mais en somme il a compris et rendu avec bonheur la nature individuelle de ce grand génie, dont tous les ouvrages ne sont, à ce qu'il a dit lui-même, que des fragments d'une confession générale, et qui peut ainsi, mieux que tout autre, être étudié dans ses œuvres.

Digitized by Google

Ce dont on doit féliciter surtout le spirituel professeur de la Sorbonne, c'est son impartialité. Je l'avouerai, en ouvrant son livre, je craignais fort qu'il ne se crût obligé de sermonner Goethe sur ses égarements philosophiques et de leur opposer sans cesse les saines doctrines que l'État, chez nous, déclare seules orthodoxes. Je me trompais heureusement : M. Caro a eu le bon esprit de se borner presque partout au rôle d'interprète intelligent et sympathique. Il proteste rarement contre les idées qu'il expose, et ne s'indigne pas une seule fois : sauf quelques réserves habilement placées, le spiritualiste s'efface, et ne reparaît guère que dans les dernières phrases : « Si quelques-uns de nos lecteurs, dit-il en terminant, nous ont trouvé trop indulgent pour Goethe, en dépit de la métaphysique qui le condamne, en dépit de la logique qui ne souffre pas ces réserves et ces partages, nous porterons légèrement ce reproche. Avons-nous besoin de nous excuser d'avoir été sympathique et respectueux devant cette universalité du génie, qui a tenté, par l'art comme par la science, de s'égaler à l'universalité des choses, et qui, s'il a échoué, a laissé du moins dans les ruines mêmes de son effort et sur chaque fragment de sa pensée la marque de la grandeur? »

Le mot *brillant* revient toujours involontairement sous la plume pour caractériser l'école d'écrivains à laquelle appartient M. Caro ; c'est l'épithète qu'aspirent à mériter en général les auteurs universitaires, habitués à la parole plus qu'à la plume, et qui cherchent volontiers au bout de chaque phrase l'approbation charmée du public. L'auteur de l'*Idée de Dieu* en est tout à fait digne : son style, souple et ferme à la fois, sait relever par des mots heureux, par des rapprochements ingénieux, par de délicates allusions, la netteté de la pensée : le contour est toujours précis, l'ornement un peu prodigué ; les formes interrogatives, exclamatives, dubitatives, sont employées à varier le discours avec un art qui n'a que le tort de se laisser voir par moments. La clarté extrême est souvent payée par un peu de prolixité ; mais tel est le goût du lecteur français, et l'agrément du lecteur ne doit-il pas être le but principal de l'écrivain ? On ne peut qu'applaudir en effet quand à cet agrément vient s'ajouter, comme dans le livre de M. Caro, un vrai profit et une instruction réelle. Les Allemands qui le liront n'y trouveront, il est vrai, ni cette instruction ni le même agrément ; mais eux, qui ont tant écrit sur Goethe, ils pourront apprendre de M. Caro cet art qu'ils nous envient toujours et qu'ils sont loin de posséder encore, *die Geschicklichkeit der Franzosen im Büchermachen*, le grand art de *faire un livre*. G. P.

---

169. — **Histoire de Robespierre**, d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits par Ernest Hamel. Tome II, les Girondins. Gr. in-8, 724 pages. Paris, chez l'auteur, 84, avenue Trudaine, 1866. — Prix : 7 fr. 50.

M. Hamel a raconté l'an dernier, dans le premier volume de l'histoire de Robespierre, sa naissance, sa jeunesse, ses débuts et son rôle à l'Assemblée Constituante. Le second volume s'étend depuis l'ouverture de l'Assemblée Législative jusqu'au 2 juin 1792. Mais c'est dans la troisième partie non encore publiée, que nous nous attendons à trouver les pièces les plus importantes pour l'instruction

Digitized by Google

du grand procès des vaincus de Thermidor. Car le livre dont nous allons rendre compte, contient un examen minutieux de tous les actes privés et publics de Robespierre, une apologie complète de sa conduite pendant toute la durée de sa carrière politique, et un violent réquisitoire contre tous ses adversaires royalistes, girondins ou montagnards. Il importait avant tout de bien établir le caractère de ce travail, afin de prémunir le lecteur contre une certaine exagération de forme poussée quelquefois fort loin. Quand M. Hamel appelle (p. 35) son héros « le grand homme d'État de la révolution, on peut dire de l'humanité, » il trahit involontairement la préoccupation qui l'obsède et qui influe sur ses jugements : lui-même, il nous met ainsi en garde contre toute la partie critique de son ouvrage.

Nous n'avons à analyser ici que le second volume ; il contient le détail précis des premières dissensions, puis des luttes acharnées, et enfin du duel à mort de Robespierre et de la Gironde. Dans son volumineux compte rendu, l'auteur suit son héros pas à pas, et il n'insiste sur les grands événements de la Révolution compris dans cette période, sur le 10 août, sur les massacres de Septembre, qu'en raison de l'influence que Robespierre a pu exercer sur eux. Le volume commence par le récit des ovations faites au député d'Arras après la clôture de la Constituante, lors de son dernier voyage dans sa patrie. Revenu à Paris, il suit régulièrement les débats de la société des Amis de la Constitution, et, banni par un vote qu'il a provoqué lui-même, de la tribune de l'Assemblée, il ne néglige aucune occasion d'augmenter sa popularité en combattant énergiquement, quelles que soient la force de ses adversaires et les passions de la foule, pour la défense de ses idées personnelles; il prononce plusieurs discours très-importants contre la guerre, quand l'enthousiasme populaire la réclame à grands cris ; toujours sur la brèche, il soutient la lutte presque seul, et nous commençons à discerner, grâce à M. Hamel, dans les débats animés de cette grave question, les premières attaques des Girondins contre Robespierre. Bientôt la lutte prend un caractère plus personnel : les Girondins, animés par l'opposition redoutable qu'ils rencontrent, se mettent à lancer contre leur adversaire des insinuations calomnieuses dans les nombreux journaux dont ils disposent ; ils ont les premiers le tort de changer les discussions générales en des questions personnelles, ils ne perdent aucune occasion de ravaler le caractère de Robespierre, de jeter un faux jour sur ses opinions politiques ou religieuses; bientôt Brissot et Guadet ne s'en tiendront plus aux allusions à demi-voilées, ils vont l'attaquer ouvertement, en face, et ils rendront par leur acrimonie, leur acharnement, leur violence, toute transaction impossible. M. Hamel a prouvé jusqu'à l'évidence que les premiers torts doivent être imputés aux Girondins.

Toute la première partie du volume, consacrée presque exclusivement aux débats de la société des Jacobins, nous montre un côté peu connu et fort intéressant de la Révolution. L'auteur aurait bien peu de chose à faire après les recherches auxquelles il a dû se livrer dans les journaux du temps, pour nous présenter l'histoire de cette célèbre société populaire, écho des agitations de l'Assemblée législative et plus tard de la Convention. Malheureusement aucun

Digitized by Google

recueil authentique ne nous a conservé la mémoire de ces orageuses discussions; et la rareté des rapports et procès-verbaux cités par M. Hamel, semblo nous indiquer que les archives de la société ont disparu, soit qu'elles aient été perdues par négligence, soit peut être détruites par la réaction. Tous les renseignements nous viennent des journaux populaires, et les feuilles les plus répandues, la *Chronique de Paris*, le *Patriote Français*, le *Courrier des Quatre-vingt-trois départements*, les *Annales Patriotiques*, la *Sentinelle*, étaient aux mains des Girondins; ils ont de plus exercé une influence temporaire, mais certaine, sur les *Révolutions de Paris* et sur le *Journal des Débats*, et de la correspondance de la Société, etc. C'est donc avec une extrême prudence qu'il faut accepter les appréciations et les comptes rendus des séances donnés par ces journaux. Cependant quelques feuilles indépendantes, comme ces mêmes *Révolutions de Paris*, le journal de Marat, et quand il exista, le *Défenseur de la Constitution*, fondé par Robespierre lui-même, permettent de contrôler les assertions de ses adversaires. Ce travail extrêmement délicat, demandait peut-être un historien moins prévenu que M. Hamel; avec plus de modération, les preuves qu'il présente auraient plus de force; toutefois nous devons lui savoir gré d'avoir reconstitué toute la vie politique de Robespierre pendant cette période obscure, d'avoir rétabli les nombreux discours qu'il prononçait fréquemment à la tribune des Jacobins, de telle manière qu'il n'en est pas un qui nous reste inconnu. Les citations auraient pu être plus courtes sans inconvénient; elles auraient gagné surtout à être textuellement copiées, et à être soigneusement isolées des appréciations personnelles à M. Hamel.

Dans toutes les conjonctures graves, au 20 juin, au 10 août, au 2 septembre, il est fort intéressant de savoir ce que Robespierre a pu dire la veille ou le lendemain de l'événement et de connaître ainsi son influence et son opinion sur les grands faits de la Révolution. Nous apprenons ainsi pourquoi il désapprouvait le 20 juin, en étant favorable au mouvement du 10 août, et comment il n'est pas plus responsable des crimes de Septembre qu'aucun de ceux qui n'ayant rien fait pour les causer, demeurent cependant coupables de n'avoir pas tenté de s'y opposer. Lui du moins n'encourt point, comme le ministre Roland, le reproche d'avoir ouvertement cherché à les excuser.

Nous ne pouvons nous empêcher ici de protester contre les jugements injustes que M. Hamel porte contre les écrivains de la Révolution. Plein de déférence pour M. L. Blanc, qu'il reconnait comme son maître et qu'il prend en plusieurs passages pour garant, il l'appelle plusieurs fois « l'illustre historien; » — mais il garde toutes ses sévérités pour M. Michelet, qu'il harcèle de continuelles rectifications. Il le prend plus d'une fois en flagrant délit d'erreur, d'omission et d'injustice, et ne perd pas une occasion de relever les inexactitudes du trop ingénieux écrivain. Loin de nous d'ailleurs la pensée de vouloir blâmer cet utile contrôle. Plus indulgent pour M. de Lamartine et pour M. Thiers, à qui il rend la justice de distinguer l'historien du Consulat et de l'Empire de l'historien de la Révolution, M. Hamel ne pardonne pas à de plus jeunes collègues la moindre faute et la plus légère étourderie. Nous nous étonnons d'entendre

Digitized by Google

juger ainsi une histoire dernièrement parue : « Dans une œuvre de haute fantaisie sur la Révolution française, récemment publiée par M. Edgard Quinet, œuvre déplorable au point de vue historique, etc..., M. Quinet témoigne ici d'autant d'ignorance que d'absence complète de logique et de critique (p. 684). » Nous pouvons ne pas adopter les idées et surtout les tendances de M. Ternaux, l'historien de la Terreur, ne pas reconnaître à son livre un grand mérite littéraire ni historique ; mais nous devons au moins lui accorder de la sincérité et de l'exactitude. Ce long travail vaut quelque chose par les longues recherches qui y sont résumées et les documents authentiques qu'il cite. M. Hamel n'en juge pas ainsi, et il dépasse les bornes de la sévérité et des convenances quand il dit (p. 370), en parlant de cet ouvrage : « Impossible d'aller plus loin dans l'absurde ; » quand il l'appelle (p. 396) une « sorte d'histoire de la Révolution à l'usage de la bourgeoisie repue et satisfaite. » Nous lisons encore (p. 409) : « l'auteur de l'Histoire de la Terreur a-t-il cru que ces supercheries passeraient inaperçues ; » et p. 420 : « Ah ! les impudents, ce sont ceux qui, égarés par l'esprit de parti, violent effrontément les plus simples vérités historiques. » Puis, p. 513 : « Nous avons donc raison de dénier à cet écrivain le titre d'historien, et après avoir signalé chez lui des supercheries ou des erreurs capitales, nous croyons devoir dédaigner de nous occuper désormais d'une œuvre qu'il est impossible de prendre au sérieux. » Enfin p. 639 : « Faut-il voir là l'ignorance au service de la mauvaise foi ? Ah ! misérable esprit de parti, qui entraine des hommes honnêtes et estimables dans les choses ordinaires de la vie à mentir ainsi à la vérité. » Il est difficile de pousser plus loin la violence, alors qu'on la blâme chez les autres, et nous ne croyons pas qu'il soit permis, quelque sévérité que mérite l'auteur d'un ouvrage même médiocre, d'employer presque l'outrage pour le condamner.

Nous allons voir d'ailleurs que M. Hamel, si sévère pour les peccadilles de ses confrères, n'échappe pas plus que qui que ce soit à des erreurs toujours inévitables dans un travail de longue haleine. Nous ne voulons pas parler des lapsus, comme celui de la page 583 : « Rarement, je crois, une assemblée de législateurs *ne* fut ébranlée par un discours plus puissant... » Nous voulons parler de méprises graves chez un historien qui se pique presque d'infaillibilité, d'erreurs de faits. A la page 646, M. Hamel parle d'un comité de défense générale institué le 4 janvier 1793, remplacé le 25 mars par « une commission dite de salut public. » Il est très-important de ne pas introduire de confusion entre les comités établis par les trois assemblées. Ces comités furent très-nombreux et la moindre erreur de nom peut devenir une source de confusions inextricables. Or, aux procès-verbaux de la Convention nationale, dans la séance du 25 mars 1793, il est bien question d'un comité de sûreté générale ; mais le mot de commission de salut public ne figure pas au décret. Et de plus, nous n'avons trouvé ni à la séance du 4 janvier, ni à celle qui la précède, ni à celle qui la suit, aucune mention d'un comité de sûreté générale. Nous n'avons relevé cette inexactitude que pour prouver à M. Hamel combien, dans un ouvrage rempli de faits, il est difficile de ne laisser échapper aucune erreur de détail.

Digitized by Google

Après les journées du 10 août et de Septembre, dès les premières séances de la Convention, commence la lutte sans trêve et sans merci de la Gironde et de la Montagne. M. Hamel se montre impitoyable pour le parti de Brissot ; en lui reconnaissant des qualités brillantes qui exercent encore une irrésistible séduction sur l'esprit superficiel de la foule, il l'accuse d'avoir le premier soulevé ces luttes fratricides qui décimeront la Convention ; il accuse les Girondins d'avoir agi sans plan et sans but, en rhéteurs et en brouillons; il les accuse d'avoir voulu avant tout pour eux et pour eux seuls le pouvoir et les places. Tous ces reproches sont assurément graves, et l'histoire, insensible aux séductions du talent et de l'enthousiasme quand ils ne sont pas dirigés par une raison sage et ferme, a donné à peu près gain de cause aux accusateurs de la Gironde. M. Hamel n'a fait que résumer et formuler nettement les preuves que fournissent contre eux leurs discours, leurs journaux et leurs mémoires. Mais l'originalité et l'intérêt de son travail consistent surtout dans les renseignements relatifs à Robespierre. A une figure légendaire et fantastique, au sanguinaire et détesté vaincu de Thermidor, il a substitué un personnage vivant et historique. Désormais il ne sera plus permis à un historien de la Révolution de porter un jugement sur Robespierre sans tenir grand compte du travail de M. Hamel. Sans doute, entraîné par une sympathie qu'il ne se donne pas la peine de dissimuler, il exagère les vertus et les mérites de son héros. Sans doute il lui attribue plus d'importance et plus de talent qu'il n'en eut réellement. Cependant, quand on voit cet obscur avocat d'Arras obtenir dès la Constituante une immense popularité dans sa province et à Paris, quand on le voit grandir sans cesse en influence et défier les vicissitudes de la faveur populaire, quand on le voit rester immuable dans ses idées et dans ses conseils, quand on le voit demeurer insensible à l'attrait du pouvoir, aux avances des partis et aux séductions de la fortune, on ne peut se défendre d'un sentiment de défiance contre le violent acte d'accusation dressé contre sa mémoire, après sa défaite, par ses plus violents ennemis. Rien de plus difficile que de détruire les arguments du fameux rapport qui restera à jamais le thème d'intarissables récriminations contre Robespierre. Les vainqueurs prudents ont fait disparaître les pièces qui pouvaient aider à l'absolution des vaincus. Ils n'ont pas cependant si bien pris leurs précautions qu'il ne reste encore quelques papiers assez compromettants pour eux. M. Hamel a eu la bonne fortune d'en retrouver un grand nombre, et cette importante exhumation donnera un intérêt particulier au dernier volume de l'histoire de Robespierre. Nous l'attendons pour juger si M. Hamel est parvenu à venger un innocent d'une longue et éclatante injustice ou s'il a inutilement essayé de diminuer les charges qui pèsent encore sur la mémoire de son héros.

J.-J. GUIFFREY.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beaussire (E.). La liberté dans l'ordre intellectuel et moral, études de droit naturel. In-8, Paris (Lib. Durand et Pedone-Lauriel). 7 fr.

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia christiana) : histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 17 provinces ecclésiastiques. Métropole de Rouen. In-8. Paris (Lib. Repos). 8 fr.

Fuentes (M. A.). Lima, esquisses historiques, statistiques, administratives, commerciales et morales; avec planches, portraits, vues, costumes, etc. Gr. in-8, IX-213 p. (Lib. Firmin Didot frères, fils et Cᵉ). 40 fr.

Kastner (G.). Parémiologie musicale de la langue française, ou explication des proverbes, locutions proverbiales, mots figurés, qui tirent leur origine de la musique, accompagnée de recherches sur un grand nombre d'expressions du même genre empruntées aux langues étrangères et suivie de la Saint-Julien des ménétriers, symphonie-cantate à grand orchestre avec solos et chœurs. In-4 (Lib. A. Aubry). 50 fr.

Le Lièvre (C.). Le travail et l'usure dans l'antiquité. Gr. in-18 (Lib. Guillaumin et Cᵉ). 1 fr. 50

Littré (E.). Dictionnaire de la langue française. 13ᵉ livr. Paris (Lib. Hachette). 3 fr. 50

Mabille (E.). Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine. Paris, 1866. 1 vol. gr. in-8 (Lib. Hénaux). 5 fr.

Mémoires et correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine. Tome septième et dernier. In-8, avec portrait (Lib. Dentu). 6 fr.

LIVRES ANCIENS RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE.

Bircherod (Th.) et W. E. Tentzel, Saxonia numismatica lineæ Albertinæ et Ernestinæ. (Latin et Allemand). Dresdæ, 1705. 1 vol. in-4, vel. pl. 10 fr.

Blaetter für Münzkunde (Journal numismatique de Hanovre). Herausgegeben von H. Grote. Hannov., 1837-39. 3 vol., 4 vol. 1 à 4 liv. avec beaucoup de pl. In-4 br. Pr. 26 fr. 75 c. 15 fr.

Boeckh (A.). Die Staatshaushaltung der Athener. Berlin, 1817. 2 vol. in-8, demi-v. pl. Pr. 23 fr. 7 fr. 50

— Urkunden übee das Seewesen des Attischen Staates. Berlin, 1840. In-8 demi-v. avec atlas in-fol. Suite à : Staatshaushaltung der Athener. 17 fr.

Bonada (F. M.). Anthologia seu collectio omnium veterum inscriptionum poeticarum tam Græc. quam Lat. in antiquis lapidibus sculptarum. Romæ, 1751. 2 vol. in-4 demi-v. 18 fr.

— Le même. Demi-vél. 20 fr.

— Carmina ex antiquis lapidibus dissertationibus ac notis illustrata. Romæ, 1751. 2 vol. in-4 demi-v. n. rogn. 20 fr.

— Le même, vél. 15 fr.

Bonanni (G.), Duca di Montalbano, Delle antiche Siracuse, coll' aggiunta di V. Mirabella. Palermo, 1717. 2 vol. in fol. v. 30 fr.

Bonneville (P. F.). Traité des monnoies d'or et d'argent qui circulent chez les différents peuples, avec leurs diverses empreintes. Paris, 1806. In-fol. cart., fig., avec un suppl. (pag. 247-66). Livre devenu rare, surtout avec le suppl. 60 fr.

Borgetti (F. Th. M.). De nummo hebraico prope Corcagiam (Cork) in Hibernia detecto. Rom., 1820. In-4 br. 1 pl. 2 fr.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34. — 25 Août — 1866.

Sommaire : 170. JAESCHKE, Grammaire tibétaine. — 171. F. DE CASTRO, Discours sur les caractères historiques de l'Église espagnole. — 172. R. DE CAZENOVE, Rapin-Thoyras, sa famille, sa vie et ses œuvres. — 173. SAINT-EVREMOND, œuvres, p. p. CH. GIRAUD. — Variétés. Les chansons populaires de la Touraine.

170. — **A short practical Grammar of the Tibetan language** with special reference to the spoken dialects. By H.-A. JAESCHKE, morav. missionary. Kye. Lang, in British Lahoul, 1865, 56 pages in-8° autographiées.

Depuis Csoma de Körös, dont la grammaire, publiée à Calcutta, fut faite avec des matériaux rassemblés dans le Tibet, voici, je crois, le premier ouvrage sur la langue tibétaine qui nous vienne du pays même. En effet, cet opuscule est daté d'une des provinces himâlayennes du Tibet occidental : l'auteur n'est point, comme Csoma, uniquement un homme de science, vivant renfermé dans un monastère lamaïque pour apprendre la langue et étudier la littérature, en contact seulement avec les savants et les livres ; c'est un missionnaire, appelé par ses fonctions à être en rapports journaliers avec les indigènes, et par conséquent très-bien placé pour acquérir la connaissance de l'idiome populaire. Aussi les détails qu'il nous donne sur cette partie du langage constituent-ils la partie la plus importante et la plus neuve de sa grammaire. Ce n'est pas que M. Jaeschke néglige la langue des livres, base nécessaire de toute étude sérieuse et vraiment digne de ce nom : il la néglige si peu que son travail repose sur elle, et qu'il donne comme spécimen de cette langue un extrait de la collection des livres sacrés du Tibet, le Kandjour ; mais, chaque fois qu'il explique une forme grammaticale, il ajoute les formes particulières qui appartiennent soit au langage vulgaire, soit aux dialectes des diverses provinces et spécialement des deux grandes divisions du pays, le Tibet occidental et le Tibet oriental, ayant soin en outre d'indiquer les cas où la langue parlée ne diffère pas de la langue écrite. Dans le recueil de phrases usuelles qu'il donne à la fin de son livre, en employant les caractères romains et en reproduisant seulement la prononciation, il met constamment en regard la locution employée dans l'ouest et la locution correspondante usitée dans l'est. Les différences consistent soit dans la diversité des prononciations adoptées pour les mêmes mots, soit dans l'emploi de certains mots préférés par l'une ou par l'autre de ces provinces. L'impression qui reste de cette comparaison et de l'examen du livre de M. Jaeschke est qu'il n'y a point de différence essentielle entre la langue des livres et la langue parlée, entre le dialecte de l'ouest et celui de l'est. Les Tibétains ne parlent pas une langue autre que celle dans laquelle sont écrits leurs livres sacrés ; les habitants de Ladak n'ont point un autre langage que celui des habitants de Lhassa : seulement il y a, dans le Tibet comme partout, des mots et des formes propres au langage parlé et qu'on

Digitized by Google

ne retrouve pas dans les livres, des expressions et des locutions particulières à une contrée, inconnues ou non usitées dans une autre. C'est en effet à ces conditions qu'une langue est vivante; il n'y a que les langues mortes qui restent constamment et partout semblables à elles-mêmes.

Parmi les choses nouvelles que nous apprend M. Jaeschke, il importe de noter ce qu'il dit du langage « élégant. » Nous savions bien déjà qu'il y a dans la langue tibétaine un certain nombre de mots dont on ne doit se servir qu'en s'adressant à des supérieurs ou en parlant d'eux, et qui composent ce que l'on appelle « le langage respectueux. » Mais il en existe d'autres qu'on emploie sans avoir égard aux distinctions sociales, et qui forment « le langage élégant. » Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le verbe « faire » se dit de trois manières : *byed* (prononcez *tched*), *mdzad* (prononcez *dzad* ou *dze*), *bgyid* (prononcez *gyid* ou *gyi*); de ces trois mots, *byed* appartient au langage vulgaire, *mdzad* au langage respectueux, *bgyid* au langage élégant. Jusqu'ici *bgyid* avait été considéré comme un équivalent de *mdzad* et un mot du langage respectueux : on voit qu'il n'en est pas tout à fait ainsi. Il paraît que le langage respectueux est généralement connu et usité, mais que le langage élégant est hors d'usage dans la conversation ordinaire. Cela se comprend très-bien : le langage élégant étant une marque de supériorité, d'éducation, ne doit être employé que par un nombre restreint de personnes, d'autant plus que ceux qui le parlent s'exposent peut-être à encourir le reproche d'affectation, tandis que le langage respectueux, servant à marquer la distinction des rangs, doit être universellement connu et employé selon le besoin.

Je ne puis entrer dans un examen minutieux de l'œuvre de M. Jaeschke, je dirai seulement que son exposé m'a paru bien fait et ses remarques judicieuses : il nous donne une vraie grammaire, complète, quoique peu développée. Je le louerai surtout d'avoir su échapper à un travers dans lequel Csoma est tombé et où l'ont suivi ses imitateurs et ses successeurs, celui qui consiste à s'efforcer de reproduire en tibétain la conjugaison des langues classiques ou de nos langues européennes modernes, et de nous donner aussi des imparfaits, plus-que-parfaits, etc., que le tibétain ne connaît pas; si bien que la grammaire se trouve surchargée, et l'étudiant embarrassé des paradigmes fort inutiles d'une conjugaison factice, dont les éléments ne se retrouvent ni dans les textes ni dans la langue parlée. M. Jaeschke expose la vraie et pure théorie du verbe tibétain avec ses quatre formes, celles du présent, du passé, du futur et de l'impératif, que l'on exprime soit au moyen d'un changement intérieur de la racine par la permutation ou l'adjonction de certaines lettres, soit à l'aide d'auxiliaires, soit par l'emploi simultané de l'un et l'autre procédé.

En résumé, la grammaire de M. Jaeschke est, sous une forme modeste, un bon ouvrage qui ajoute à nos connaissances, soit en confirmant des points restés douteux, soit en nous fournissant des détails jusqu'ici ignorés : elle mérite de prendre un rang honorable parmi les travaux dont la langue tibétaine a été l'objet depuis une quarantaine d'années. LÉON FEER.

Digitized by Google

171. — **Discurso acerca de los caracteres historicos de la Iglesia española**, leido ante la real Academia de la historia en la recepcion publica del Dr D. Fernando de Castro. Segunda edicion. Madrid, imprenta de M. Rivadeneyra. 1866, in-8°, 166 pages.

L'auteur de cet opuscule est professeur d'histoire à la faculté des lettres de Madrid. Appelé par les libres suffrages des membres de l'Académie d'histoire à faire partie de cette société savante, il a résigné ses fonctions de chapelain de la reine d'Espagne, et par ce sacrifice d'une place lucrative autant qu'honorifique, il a acheté le droit de parler en historien indépendant. Son discours de réception a eu un très-grand succès.

M. de Castro s'est proposé de montrer que l'Espagne s'est constituée comme nation par l'unité religieuse. Il a fait ressortir ce caractère essentiel d'une nationalité qui se distingue par là de toutes les autres.

C'est l'Église d'Espagne qui est le principal acteur de cette pièce en quatre actes. Florissante sous les rois visigoths, elle établit l'unité de la foi et ne peut conjurer la ruine de la monarchie. Pendant la longue lutte qui remplit le moyen âge, elle réalise l'unité de discipline et triomphe finalement des infidèles. Après la délivrance, elle entre dans la période d'absolutisme : expulsion des Juifs, établissement définitif de l'Inquisition, fondation de la Société de Jésus, extirpation de l'hérésie protestante, expulsion des Morisques. Sous la dynastie des Bourbons elle resserre ses liens avec le pouvoir, et l'épiscopat humilié se relève : expulsion des Jésuites, abolition des ordres religieux.

M. de Castro a caractérisé ces quatre grandes périodes; et je n'oserais pas affirmer que la caractéristique qu'il en a donnée satisfasse les philosophes. A mesure qu'il avance vers les temps modernes, sa pensée est moins nette et son appréciation plus timide; et il y a en effet dans la seconde moitié de son discours des longueurs et de la confusion; *lo prolijo y desaliñado de este discurso*, remarque-t-il lui-même avec une entière bonne foi.

La division de M. de Castro est bonne en soi, puisqu'elle est tirée de l'ordre et de la succession des temps; mais je ne sais s'il a vu bien nettement la marche d'une Église qui commence par ruiner une monarchie et compromettre une nationalité; qui se relève insensiblement pour se courber sous l'omnipotence de la cour de Rome; qui fait alliance avec le pouvoir séculier lorsqu'elle se sent menacée par l'ascendant de la milice religieuse, et qui après avoir précipité ce pouvoir en des fautes irréparables, profite d'un changement de dynastie pour reprendre des forces en se livrant à Rome, et finit par séparer complétement ses intérêts de ceux de la nation.

M. de Castro s'inquiète surtout des destinées de cette dernière, et il se demande si son abaissement n'est pas le résultat fatal de ces compétitions funestes entre les deux pouvoirs spirituel et temporel. Là était vraiment l'intérêt du sujet. Ce sont les événements qui se chargeront de répondre aux pressentiments de l'honorable académicien. L'Espagne rentrera-t-elle en possession d'elle-même? Instruite par l'expérience des siècles, cherchera-t-elle un point d'appui en dehors de l'unité religieuse? c'est là un problème dont l'avenir a le secret; mais il est

Digitized by Google

bon qu'un historien judicieux et un prêtre selon l'Évangile ait posé ce problème capital. J.-M. GUARDIA.

---

172. — Rapin-Thoyras, sa famille, sa vie et ses œuvres, étude historique suivie de généalogies, par Raoul de CAZENOVE. Paris, Aug. Aubry, 1866, In-4°, VIII-372 et CCLXV pages. — Prix : 30 fr.

Voici comment M. R. de Cazenove analyse (p. XI de son *Avant-propos*) le livre qu'il a consacré à l'historien trop oublié dont il descend par les femmes : « La première partie de ce travail comprend les origines et les traditions de la famille de Rapin, son histoire en Savoie et en France, et sa séparation en deux branches, dont l'une, demeurée fidèle à la foi catholique, resta attachée au sol natal, et dont l'autre, volontairement expatriée, prenant les armes pour la défense de la religion réformée, fut mêlée aux plus sanglants épisodes des guerres civiles qui désolèrent la France au XVIe siècle. Les ancêtres de l'historien occupent la place la plus importante dans les premiers chapitres, mais ils la cèdent bientôt tout entière à leur descendant. Sa jeunesse et son âge mûr, sa carrière militaire et civile, ses ouvrages, son caractère, y sont l'objet d'une étude consciencieuse, que viennent éclairer et compléter une partie de sa correspondance inédite et quelques autres pièces, réunies sous le nom de *Lettres et fragments poétiques* de Rapin-Thoyras. La *Généalogie de la famille de Rapin*, depuis l'an 1250 jusqu'au 1er janvier 1864, sert, avec les *Pièces justificatives* qui l'accompagnent, comme de canevas à la partie historique et bibliographique de cet ouvrage. Enfin, un Appendice, sous le nom de *Postérité par alliances de Paul de Rapin, seigneur de Thoyras*, contient les généalogies des six familles issues de six filles de l'historien, généalogies dressées en 1792 et complétées jusqu'à nos jours. »

M. de C. a écrit d'un bout à l'autre avec une sorte de piété filiale le livre dans lequel il fait revivre, non-seulement Rapin-Thoyras, mais encore tous les Rapin grands et petits, qui ont paru en ce monde depuis le moyen âge. Certes le sujet était bien vaste, et pourtant M. de C. l'a épuisé à tel point qu'il paraît impossible d'ajouter un seul renseignement important aux milliers de renseignements qu'il a eu la patience de recueillir partout où les Rapin ont laissé la moindre trace de leur passage, à Berlin, à Leipzig, à Stuttgard, à Francfort, à Copenhague, en Savoie, etc.

M. de C. nous conduit d'abord dans la Maurienne, berceau de la maison de Savoie ; il déroule devant nous la légende qui rattachait les Rapin à la famille de cette sainte Thècle, que l'on croyait avoir apporté en Maurienne les reliques de saint Jean-Baptiste ; il nous raconte successivement l'histoire des principaux ancêtres de son héros, seigneurs de la Chaudane et de Valloire, et surtout celle de trois frères Rapin qui abandonnèrent leur pays natal et s'établirent en France sous le règne de François Ier ; l'un Jacques, le seul resté catholique, qui devint protonotaire apostolique et aumônier de Catherine de Médicis, le second, Antoine, qui commanda au nom de Coligny dans Montauban et dans Montpellier, le troisième, Philibert, maître d'hôtel de Condé, qui, chargé par ce prince de porter le traité de paix de Longjumeau au parlement de Toulouse, fut arrêté,

Digitized by Google

jugé sommairement et décapité [1]. Nous faisons ample connaissance ensuite avec le fils de cette victime de l'intolérance toulousaine, avec le compagnon et l'ami de Henri IV, Pierre de Rapin, le gouverneur de Mas-Garnier [2], qui eut pour successeur en ces fonctions un de ses vingt-deux enfants, Jean de Rapin, baron de Mauvers.

Jean de Rapin fut père de Jacques de Rapin, seigneur de Thoyras, avocat près de la chambre de l'Edit à Castres, où il épousa Jeanne, la sœur du célèbre Pellisson. De ce mariage naquit Paul de Rapin, dont la vie et les œuvres ont été de la part de M. C. l'objet d'une étude très-remarquable. J'ai surtout de grands éloges à donner à l'éloquente réfutation que fait le zélé biographe (ch. IX) des reproches de partialité adressés à Rapin Thoyras par des écrivains qui ont trouvé plus commode de se copier les uns les autres que de vérifier l'exactitude de l'accusation. M. de C. a parfaitement vengé l'honneur d'historien de Rapin-Thoyras, et j'espère que, grâce à ces pages décisives, nous n'entendrons plus redire, dans nos *Dictionnaires historiques* et dans nos *Biographies universelles*, que l'austère réfugié a écrit son livre « avec la partialité la plus révoltante [3]. »

1. Les Rapin, qui restèrent en Savoie, ne furent pas abondamment pourvus des biens de ce monde, comme le prouve l'anecdote suivante (p. 13) : « De nos jours encore, les vieillards du pays racontent que les dimanches et les jours de fêtes, alors qu'il s'agissait d'aller entendre la messe à l'église de Place et de tenir son rang, l'aîné des frères Rapin endossait l'habit de velours et le pourpoint de soie qu'il avait hérité de son père, et allait s'asseoir au banc seigneurial. Il assistait dévotement au commencement de l'office, puis, quittant l'office et revenant à la Chaudane, il passait l'habit à son second frère qui courait au village, prenait sa part du culte et cédait bientôt sa place avec l'unique habit qu'ils possédaient en commun, au cadet des Rapin qui rapportait l'absoute au manoir. »

2. Aussi pauvre que son prince, un jour qu'il lui demandait quelques pistoles pour remplacer son cheval laissé sur le carreau, il reçut du futur roi de France cette naïve réponse : « Je le voudrois bien, mais voyés, je n'ay que trois chemises. » (*Mémoires de la famille de Rapin*, ms. rédigé par Charles de Rapin-Puginier, frère aîné de l'historien). D'après ces mêmes mémoires, P. de Rapin faisait, plus tard, dans l'étroite enceinte de son gouvernement, une très-originale application du *compelle intrare*. « Il tenait table ouverte, et tous les gens de qualité qui passaient par la ville rendaient visite au gouverneur, qui les traitait magnifiquement. Mais il ne fallait pas faire de façons avec l'irascible potentat; si l'on s'excusait, si l'on cherchait pitance et logis ailleurs que dans sa maison, toutes les portes étaient closes, toutes les broches cessaient de tourner, et, devant les ordres absolus du gouverneur, l'étranger de qualité devait renoncer à se faire servir à l'auberge. Quoi qu'il en eût, il lui fallait rebrousser chemin et revenir prendre place à la table plus qu'hospitalière où Rapin l'attendait avec un malin sourire. » (p. 70.) Puisque nous en sommes aux anecdotes, j'en rapporterai encore une autre qui me paraît assez plaisante : « Un jour que Pierre de Rapin voyageait en Gascogne, il s'arrêta dans un misérable hameau, et entra dans une salle basse où l'on vendait du vin, afin de se désaltérer. Au bout de quelques instants, l'hôte, qui le considérait attentivement, vint se jeter à ses pieds et embrasser ses bottes avec de grandes démonstrations de joie. Rapin reconnut bientôt qu'il avait affaire à un ancien sergent de sa compagnie. — Que faites-vous donc ici, lui demanda-t-il, en un lieu si misérable ? — Que dites-vous, monseigneur, s'écria le vieux soudart, c'est le plus bel endroit de la terre, on y peut boire et jurer à plein gosier, il n'y a ni consuls ni consistoire ! » (p. 71).

3. Je recommande aux lecteurs la partie bibliographique du travail de M. de C. (ch. VIII.) Rien n'est plus net et plus fidèle. Seulement, M. de C. aurait pu facilement trouver le nom de « l'auteur inconnu » dont il parle (page 224, note 2), au sujet de la naïve histoire en vers

Digitized by Google

Ce qui ne contribue pas peu à rendre la monographie de M. de C. précieuse pour les érudits, ce sont les documents inédits ou peu connus qu'elle renferme en si grand nombre. J'indiquerai notamment (p. 26) une lettre de la fille de François Ier, Marguerite de France, duchesse de Savoie, à Catherine de Médicis, en faveur du protonotaire Jacques Rapin, diverses lettres de l'amiral de Coligny, du prince de Condé et de Henri IV à Antoine de Rapin (p. p. 55, 57, 59, 60[1], 68), une lettre du maréchal d'Ornano (p. 69), deux lettres du premier Pontchartrain (p. p. 71, 73), deux lettres du duc de Mayenne (p. p. 73, 75), une lettre de Henri de Rohan (p. 75), une lettre du maréchal de Villeroy (p. 200). Quant aux lettres inédites en grande partie de celui qui fut longtemps le meilleur historien de l'Angleterre, presque toutes tirées des archives de M. le baron de Maucler, à Stuttgard, ou des archives de M. de Jonquières, à Copenhague, elles sont fort curieuses, et je les aime bien mieux, je l'avoue, que les *Fragments poétiques* du même, qui n'ajoutent rien, comme l'éditeur du reste en convient lui-même, à la gloire littéraire de Rapin-Thoyras.

Les notes abondent dans le livre de M. de C.; il en est beaucoup d'instructives et de piquantes, mais quelques-unes étaient inutiles. A quoi bon, par exemple, des notes biographiques, empruntées pour la plupart au *Dictionnaire* de Bouillet, sur des personnages aussi connus que Marguerite de France (p. 26), Blaise de Monluc (p. 31), le duc d'Alençon (p. 64), le maréchal d'Ornano (p. 671), le secrétaire d'État Pontchartrain (p. 72), le cardinal Baronius [2] (p. 280), etc. ?

Ce livre, le dernier de ceux dont le regrettable Louis Perrin a surveillé l'exécution, est orné d'un beau portrait de Rapin-Thoyras et de nombreux blasons gravés. Le papier et les caractères sont magnifiques. Malheureusement plusieurs fautes d'impression déparent ce splendide volume. Je signalerai, entre autres, *Preuves fugitives* du marquis d'Aubais pour *Pièces fugitives* (p. 13), l'abbé *Vély* pour l'abbé *Velly* (p. 15), *Montluc* pour *Monluc* (p. 28), dom *Vaissette*

d'Anne de Boullant, insérée par Lefebvre de Saint-Marc, d'après un manuscrit de la bibliothèque du roi, dans la préface de son excellente édition de l'*Histoire d'Angleterre* (La Haye, 1759, 16 vol. in-4°). Cet auteur doit être Lancelot de Carles, alors aumônier du dauphin, et, plus tard, évêque de Riez, dont le poëme a été imprimé à Lyon en 1545, petit in-8°, sous ce titre : *Epistre contenant le procès criminel faict à l'encontre de la royne Anne Boullant d'Angleterre.* La Bibliothèque impériale possède deux manuscrits de l'opuscule de L. de Carles (*Fonds français*, 2,370 et 10,194.) Dans le premier de ces mss., l'opuscule est intitulé *Histoire de Anne Boullant*, et dans le second *Tragédie sur la mort de la reyne d'Angleterre.*

1. A cette page on trouve une lettre du 30 novembre 1569, écrite par le prince de Navarre, alors âgé de 16 ans. Cette lettre, qui provient de la collection de M. le colonel de Rapin-Thoyras, qui est le dernier des Rapin, et auquel le livre de M. de C. est dédié, appartient aujourd'hui au roi de Prusse. Dans le recueil de M. Berger de Xivrey, hélas! si incomplet, il n'y a qu'une seule lettre de 1569.

2. M. de C. nous rappelle que les *Annales* de Baronius ont été continuées par O. Raynaldi et par J. de Laderchi, mais pourquoi ne pas nommer les autres continuateurs, tels que Abraham Bzovius et Henri de Sponde? M. de C. ajoute que le père Theiner, préfet des archives du Vatican, en prépare une continuation nouvelle, qui formera 8 vol. in-folio. Je lis dans le *Manuel du libraire* : L'auteur de cette savante continuation espère pouvoir renfermer dans 12 vol. environ la suite de l'ouvrage depuis Sixte V jusqu'à Pie VII.

Digitized by Google

pour dom *Vaissète* (p. 30), monseigneur *Dupré*, archevêque de Toulouse, pour *Desprez* (p. 33), Cathala-*Couture* pour Cathala-*Coture* (p. 51), le *Port Saint-Mary* pour le *Port Sainte-Marie* (p. 59), *cette* immense travail (p. 280), etc. [1].

Quelques négligences de style peuvent aussi être reprochées au jeune écrivain, comme celle-ci : « La part que chacun de ces artistes *ont* prise à la composition du psautier huguenot, » (p. 206), et cette autre : « Relâchés par des causes morales ou politiques, les *liens* de la famille n'ont plus ce *ressort* énergique *qui reliait en un faisceau qui* traversait les âges, ceux qui portaient le même nom » (p. VIII).

Enfin, de légères inexactitudes apparaissent çà et là. Quand M. de C. nous dit (p. 78) : « Le vieux d'Épernon, dépouillé de ses honneurs et de ses dignités, *exilé au fond de la Saintonge*, porte jusqu'à sa mort obscure et isolée le deuil de son fils flétri et de sa faveur perdue, » il oublie que, si le vieux duc fut interné quelque temps à Plassac et à Coutras, ce fut dans la Touraine, à Loches, qu'il passa ses derniers jours. Plus loin (p. 280), M. de C. a le tort d'appeler *René* de Gontaut-Biron, le maréchal qui portait le prénom d'Armand, qu'il transmit à son filleul, le cardinal de Richelieu. Mais c'est trop insister sur d'aussi petites fautes, c'est trop remarquer quelques grains de poussière sur le marbre du monument élevé à la mémoire de Rapin-Thoyras ! T. DE L.

---

173. — **Œuvres de Saint-Évremond**, publiées avec une introduction et des notes, par M. Ch. GIRAUD, membre de l'Institut. Paris, Techener, 1866. 3 vol. in-12, CCCCII-151, 491, 523 p. — Prix : 18 fr.

Lorsque Des Maizeaux résolut de se faire l'éditeur de Saint-Évremond, il entreprenait une tâche plus difficile qu'on ne pense. Jamais Saint-Évremond n'avait eu la moindre part aux publications successives faites sous son nom. Ses manuscrits, donnés à des amis, quelquefois dérobés par eux, couraient de mains en mains. En prenait copie qui voulait et comme il voulait, jusqu'à ce qu'un de ces exemplaires parvenant à Barbin, celui-ci se hâtât de l'imprimer tel quel, afin de prévenir la concurrence des libraires de Hollande, et sans nul souci des faussaires. En 1698, il voulut réunir les opuscules épars de Saint-Évremond et les offrir au public cette fois purs de toute falsification. Était-ce remords de ses fraudes passées? ou bien l'habile commerçant devinait-il dans l'honnêteté littéraire une affaire meilleure que les précédentes? Il écrivit donc à Saint-Évremond retiré en Angleterre, comme on sait, depuis trente-huit ans, pour lui demander à ce sujet les renseignements que l'auteur seul pouvait donner; il le pria en outre d'y ajouter son portrait. Le fin vieillard refusa l'un et l'autre; il n'avait plus, à son dire, d'autre intérêt que de vivre ; les yeux lui manquaient, et son image était trop vieille et trop laide pour l'offrir au public. Le soin de son repos était ici d'accord avec sa dignité pour éluder ces instances mercantiles. Barbin n'en fit

1. Je suppose que c'est encore par une faute d'impression que le beau vers de Térence :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto,

a été (p. 196) ainsi estropié :

Homo sum, et nihil hominem *a me alienum puto.*

Digitized by Google

pas moins son édition avec l'aide d'un abbé Raguenet, en un volume dont un tiers à peine appartenait à Saint-Évremond. Bientôt un autre libraire, Anisson, voulut aussi faire son recueil de l'auteur en vogue, mais il eut la main moins heureuse encore. Saint-Évremond disait qu'il n'y avait rien de lui dans tout ce volume.

Vint alors Des Maizeaux, jeune français réfugié, actif, insinuant, qui sut plaire au vieillard et obtenir de lui ce qu'il avait refusé à tous les autres. Il le décida à donner de ses œuvres une édition dont on lui épargnerait toute la peine, et ne perdit pas de temps pour réaliser ce projet que l'indolence, la mauvaise santé et surtout le grand âge de l'auteur pouvaient faire échouer d'un moment à l'autre. Il transcrivit donc ses manuscrits et lui lut ses copies ainsi que les imprimés dont l'original avait péri; il fit causer l'auteur sur la date, l'occasion et l'intention de chaque pièce; il s'instruisit aussi des différentes particularités de cette longue vie que sans lui nous connaîtrions bien mal, car Saint-Évremond a été fort discret sur lui-même, et ses contemporains ont suivi son exemple. Cette révision touchait à sa fin, lorsque les maux de l'exilé s'aggravèrent tout à coup et le réduisirent à l'extrémité. Des Maizeaux était absent; le mourant fit remettre ses papiers à Silvestre, autre réfugié français, et, comme il se plaisait à l'appeler, « docteur aux regards salutaires; » à son retour Des Maizeaux se hâta de s'entendre avec Silvestre, et ils s'associèrent pour donner l'édition qui parut chez Jacob Tonson, à Londres, 1705, en deux tomes in-4°. Silvestre avait fait une préface où il donne sur la famille et la personne de Saint-Évremond des détails abondants. Les éditeurs disposèrent les diverses pièces par ordre chronologique, autant qu'ils le purent, cet ordre paraissant le plus naturel et le plus instructif pour les lecteurs. L'édition eut tant de succès qu'il s'en prépara bientôt une autre en Hollande, chez Pierre Mortier, fauteur de maintes contrefaçons. Sur la demande de ce libraire, Des Maizeaux y donna ses soins et l'augmenta d'une vie de l'auteur qu'il avait écrite pour Bayle. Des Maizeaux donna trois autres éditions qui furent publiées soit à Paris, soit à Londres; il les améliora constamment, rétablissant certains passages, ajoutant des opuscules retrouvés, éclaircissant ses notes avec une conscience passionnée. Son édition de 1733 est la dernière, mais il en avait paru bien d'autres que les siennes, et cette multiplicité atteste combien le goût public resta fidèle à Saint-Évremond pendant la première moitié du XVIIIe siècle. A partir de là, le mouvement s'arrête; d'autres renommées ont grandi à son détriment. On crie sur les toits ce qu'il disait à demi-voix dans les salons; on écrit des volumes sur des questions qu'il traitait en quelques pages; il semble suranné; la génération nouvelle, enivrée d'elle-même et avide de progrès, renie ses pères et surtout ses aïeux. D'ailleurs Voltaire, l'oracle du siècle, l'a banni du Temple du Goût; qui donc oserait l'y replacer?

Certes Saint-Évremond est un auteur de second ordre, et son œuvre inégale et capricieuse eût gagné à n'être présentée au public que par extraits; mais Des Maizeaux a rendu un précieux service à la curiosité de notre siècle et à l'esprit exigeant de la critique moderne, en lui préparant des matériaux où elle pût choisir avec toute confiance.

Digitized by Google

Deux tentatives en ce genre ont été déjà faites : l'une par Desessart, en 1804, l'autre il y a quelques années par M. Hippeau, dont le recueil peut suffire à ceux qui veulent seulement prendre connaissance de l'auteur sans en faire une étude sérieuse. En dernier lieu, ce travail a tenté un savant jurisconsulte, bibliophile émérite, amateur et connaisseur érudit de l'histoire du XVIIe siècle. La nouvelle édition est du même format que la délicieuse bibliothèque spirituelle de M. de Sacy; le caractère est net, ni trop gros, ni trop fin; des fleurons, des lettres ornées du meilleur goût décorent les têtes de chapitre; une histoire de la vie et des ouvrages de l'auteur est destinée à nous initier aux délicates beautés de ses écrits; S. A. I. la princesse Mathilde a daigné accepter la dédicace de cette publication, qui se présente ainsi sous les meilleurs auspices et semble propre à mériter la faveur des lettrés comme des gens du monde ; mais cette faveur ne sera pas sans réserve, nous regrettons d'avoir à le dire.

D'abord le titre nous inquiète, c'est celui même de la première édition publiée à Londres par Des Maizeaux et qui est déjà très-complète; il n'indique donc pas ce qui distingue et recommande la nouvelle publication. C'est à la dédicace qu'il faut recourir pour savoir qu'il s'agit ici d'œuvres choisies. Avant d'examiner le livre à ce point de vue, louons d'abord le classement par ordre de matières adopté par M. Giraud. Le jour où l'on se sent en humeur de moraliser, on sait quel volume prendre, et si l'on veut railler ou causer, on trouve, sans le chercher longtemps, l'incomparable jouteur de salon. Seulement, bien des morceaux de Saint-Évremond se prêtent mal à ces divisions artificielles; son libre esprit a mêlé souvent les tons et les genres, la prose et les vers, au gré de ses caprices journaliers. Aussi est-il arrivé à l'éditeur d'insérer de la prose dans la partie qu'il réservait à la poésie, et beaucoup de vers parmi les œuvres en prose. Le tort ici n'est pas grand, mais c'en est un plus considérable d'avoir mis un discours sur la religion dans la correspondance, et le petit traité de l'*Amitié sans amitié* parmi les Mélanges de littérature, tandis que ces deux pièces, malgré leur tour épistolaire, avaient leur place marquée aux Idées et Maximes sur la religion, la morale, etc. Le billet à Silvestre, de 1698, est égaré dans les Mélanges de critique, et le portrait de Saint-Évremond par lui-même, qu'on lit dans cette même partie, tome II, p. 511, se retrouve aussi à la Correspondance, tome III, p. 40, à titre de lettre au comte de Grammont. Certes le morceau est exquis, d'un ton juste et fin, d'une sobriété et d'une mélancolie touchante; on aime à le relire; mais était-ce une raison pour l'imprimer deux fois? On serait moins tenté de reprendre là-dessus M. Giraud s'il ne s'était montré lui-même plus sévère que de droit envers Des Maizeaux, son devancier.

Passant au choix même des morceaux, nous sommes surpris d'en trouver beaucoup, et d'assez longs, qui n'appartiennent pas à Saint-Évremond : des vers de La Fontaine, de Chaulieu, d'Hamilton, une lettre de Corneille, un long morceau de Saint-Réal (68 pages en caractères fins), et douze lettres de Ninon. Des Maizeaux, à les reproduire, n'est pas sans excuse; mais M. Giraud, qui fait un choix, pouvait bien alléger d'autant sa publication.

Parmi les œuvres de Saint-Évremond que M. Giraud a distinguées, nous

Digitized by Google

n'aurions pas cru trouver le *Prophète irlandais*, nouvelle aussi plate qu'ennuyeuse; les deux dissertations sur l'Opéra, qui témoignent d'un bien pauvre sentiment de la musique; maintes mauvaises pièces de vers qui ne justifient que trop l'arrêt de Voltaire; cette Apologie du duc de Beaufort dont le temps a bien émoussé les pointes, et où d'ailleurs Saint-Évremond eut cinq à six collaborateurs; enfin cette Maxime écrite en 1647, « qu'on ne doit jamais manquer à ses amis » et dont le seul texte qui existe était désavoué par l'auteur en ces termes: « Tout est changé ici, je n'y reconnais rien, ce n'est point la même chose que j'ai faite... » Des Maizeaux recueillait ces deux pièces ainsi que les Mémoires de Mme de Mazarin (qui sont de Saint-Réal) dans des volumes supplémentaires, mais M. Giraud qui appelle ce soin scrupuleux : « un remède pire que la falsification, » ne pouvait placer de pareilles pièces au rang des œuvres authentiques.

En revanche, il exclut, à notre grand regret, la pièce des *Académiciens*. A sa date, cette comédie était un manifeste hardi contre l'institution naissante de l'Académie française, et elle demeure un témoignage curieux de l'opposition que rencontra, dans certaine partie du public, l'illustre compagnie. Le piquant de plusieurs scènes, beaucoup de mots heureux et les singulières vicissitudes de cette œuvre la recommandaient au nouvel éditeur. Sous sa première forme elle était, comme l'*Apologie*, le résultat d'une collaboration littéraire; demeurée en manuscrit pendant de longues années, beaucoup de fautes et d'additions en avaient altéré le texte primitif et se trouvèrent reproduites par l'impression. En 1680 Madame de Mazarin désira connaître cette pièce sous sa première forme, Saint-Évremond avait depuis longtemps perdu sa copie; il prit donc un des imprimés et se mit à le refondre, gardant les scènes où il reconnaissait sa main et refaisant les autres. Cette nouvelle œuvre, réduite en trois actes, a gardé tout son sel et pris une allure plus légère, un langage plus moderne qui va mieux à notre goût. Les *Académistes* [1] sont devenus les *Académiciens*.

D'autres omissions ne nous étonnent pas moins chez un éditeur si passionné pour l'auteur qu'il publie. Au tome III, p. 58, on lit ce passage d'une lettre au comte de Lionne (1698) : « Vous ne pouviez pas me dire plus ingénieusement qu'*Émilie* n'est pas fort au goût des dames de Paris, » et en note : « Ceci se rapporte évidemment à une relation de Saint-Évremond en Hollande. » Conjecture toute gratuite, car le personnage en question est celui même qu'on trouve décrit à la p. 103 du tome III de l'édition de 1753. Là, sous ce titre : *Idée de la femme qui ne se trouve point et ne se trouvera jamais*, il fait le portrait d'une Émilie idéale, délicieuse figure d'une vraie beauté morale, où se mêlent le sérieux et la grâce, l'agrément et l'honnêteté, la dévotion et les plus aimables qualités du monde. La date de cet écrit nous permet de le croire inspiré par la société des dames hollandaises, dont Saint-Évremond avait d'abord raillé la sagesse un peu compassée, et l'auteur, dans cette lettre au comte de Lionne, nous dit lui-même que son Émilie est un peu hollandaise. Il est surprenant qu'un rapprochement si simple ait échappé au savant éditeur.

1. Premier titre de cette comédie.

Digitized by Google

Nous pourrions citer encore des notes obscures ou inexactes, celle, par exemple, de la page 71, tome III; elle nous avertit que le dernier alinéa d'une lettre au comte de Lionne a été retranché dans *toutes* les éditions de Des Maizeaux, et que M. Giraud l'a rétabli d'après le recueil de Raguenet; or, ici, on peut affirmer que l'édition de 1753 porte l'alinéa en question, tome III, p. 125. Ailleurs, Saint-Évremond, écrivant à milord Montaigu, fait allusion à cette campagne de Montiel si brûlée du soleil, où le peu de cervelle qui restait au pauvre Don Quichotte faillit fondre sous son casque, il ajoute : « Le champ de Montiel vous est assez connu, sans que j'aie besoin de vous l'expliquer; j'y laisse Don Quichotte, etc. » M. Giraud n'est pas de l'avis de Saint-Évremond, il veut nous l'expliquer et met bravement en note : « Résidence de milord Montaigu où était en ce moment Saint-Évremond [1]. »

Les fautes d'impression ne manquent pas non plus dans le cours de ces trois beaux volumes, et elles produisent parfois de singuliers effets. Citons seulement dans le tome III, p. 10, l. 14, *confiance* pour *constance;* p. 93, l. 18, *sans me nuire* pour *sans se nuire;* p. 270, l. 14, *déguisée* pour *dégagée;* et surtout, p. 272, *mon Émile* pour *mon étoile,* ce qui est complétement inintelligible.

Ce qu'on regrette plus encore est de trouver inachevée l'histoire même de Saint-Évremond par M. Giraud, qui s'arrête à sa sortie de France, et cela quand le reste des volumes est semé de renvois à la partie qui doit comprendre le séjour de Saint-Évremond en Angleterre, comme si le lecteur l'avait sous la main [2]. Il est d'autres désaccords que nous avons notés entre l'introduction et le recueil. Il semble parfois que M. Giraud oublie lui-même ce qu'il a mis dans ses volumes. Ainsi, parlant d'une pièce de vers qui rappelle une saison d'eaux de Bourbon, passée en compagnie de Marion de Lorme, il met en note : « Nous ne l'avons pas insérée dans ce recueil. » Au dernier moment sans doute, M. Giraud s'est ravisé, car en ouvrant le tome III à la page 293, on trouve ces petits vers d'abord condamnés.

Cette histoire de la vie et des ouvrages de Saint-Évremond est un morceau important par sa longueur, puisque, sans embrasser plus de la moitié du sujet, elle comprend 396 pages; l'auteur y fait preuve d'une grande connaissance du Paris d'alors, et l'on peut dire que le plan de Comboust lui est plus familier que celui de nos nouveaux indicateurs. La société de ce temps lui est tellement familière aussi, qu'entraîné pour ainsi dire au courant de ses travers, de ses légèretés et de ses scandales, il cesse de la juger, et, ne dominant plus les choses et les gens, il surprend ou blesse le sens moral par une singulière indulgence pour tant de vices ou de faiblesses. Et pourtant on dirait, chose étrange! qu'il prend soin de nous fournir lui-même les moyens de le combattre. Tout en répétant sans cesse que cette époque est mal jugée, qu'on s'abuse en prenant au pied de la lettre certaines familiarités élégantes, incompréhensibles aux pédants, que le fond était honnête et délicat, autant que la forme était libre et aisée; il semble se plaire à

1. T. III, p. 338.
2. V. t. III, p. 96, 163, 215, 220.

Digitized by Google

recueillir dans tous les contemporains, et surtout dans Tallemant, les anecdotes qui sont le plus propres à donner des mœurs, du bon goût et du bon ton de cette société si vantée, l'idée la moins favorable. Il eût mieux valu ne pas tant la défendre et la respecter davantage.

Quant au détail même des faits, il y a quelques assertions dans cette histoire que nous nous permettrons de contester; d'abord cette date de 1610 où M. Giraud veut reculer la naissance de Saint-Évremond. Sur quoi le savant éditeur se fonde-t-il pour ajouter trois années à la longue vie du philosophe? Sur le dire de Silvestre? Mais celui-ci n'évalue l'âge de Saint-Évremond que par approximation, et d'ailleurs sa notice n'a pas le caractère de précision qui donne tant d'autorité à celle de Des Maizeaux. M. Giraud se fonde encore sur un passage de la lettre écrite à Ninon en 1698, où le vieillard se donne 88 ans, mais la même année, écrivant à Barbin, il ne se donne plus que 85 ans; et cependant il avait intérêt à se vieillir pour se débarrasser de l'importun libraire; d'où je conclus que Des Maizeaux, placé mieux que personne pour démêler la vérité au milieu de ces hésitations, n'a pas dû se tromper ici, et que la date de 1613 peut être maintenue comme celle de la naissance de Saint-Évremond. M. Giraud aurait dû plutôt avoir quelque défiance sur celle de la comédie des *Académistes*. Il s'écrie, p. L, tome Ier : « La date de 1643 n'est contestée par personne, comme date véritable de la composition. » Nous en demandons pardon au savant bibliophile; mais cette assertion contre a elle un témoignage contemporain, celui de Chapelain qui, dans une correspondance publiée par M. Livet à la fin de son Histoire de l'Académie française, parle à ses amis Maynard, Balzac et Bouchard, d'une comédie satirique qui court sur le compte de l'Académie, et la désigne de manière à ne pas faire douter qu'il soit question des *Académistes*. La première de ces lettres est datée du 23 avril 1638; la seconde, du 20 juin de la même année; la troisième est du 23 août 1639, et commence ainsi : « ... Quant à la comédie satirique qui fut faite, il y a deux ans, contre l'Académie, il n'y a point eu d'homme assez hardi pour l'avouer. » Ce serait donc dans l'hiver de 1637-1638 que le manuscrit aurait commencé de courir.

Nous relèverons une autre assertion de M. Giraud, qui aurait besoin d'être expliquée : « Racine s'est borné à une froide lettre de remerciment au sujet de l'Alexandre. » M. Giraud aurait bien dû nous dire où il l'a vue, et quelle collection renferme cette pièce curieuse. Jusqu'à ce jour les éditions complètes de Racine ne donnent rien de semblable, et nous serions d'autant plus surpris que cette lettre existât, qu'en vérité le poëte ne devait aucun remercîment à Saint-Évremond pour les critiques mordantes qu'il lui adressait et les louanges qu'il donnait au vieux Corneille. Celui-ci, touché de cet éloge qui venait le consoler au milieu de l'abandon du public, écrivit à l'exilé une lettre chaleureuse; est-ce là ce qui aurait produit la méprise de M. Giraud?

Pour terminer ce trop long examen, nous ferons remarquer au nouvel éditeur qu'il se trompe en disant que l'Académie française a demandé un *éloge* de Saint-Évremond, c'est une *étude* qu'elle a provoquée « sur ce Français qui passa quelque temps pour le plus bel esprit de France. » La Compagnie a fait preuve en cela de

Digitized by Google

la plus juste réserve; l'homme, comme ses œuvres, offrent un très-curieux sujet d'étude. On s'attache au personnage, on trouve plaisir et profit à lire ses écrits, mais la critique est toujours tenue en éveil, dans cette lecture, par une morale complaisante et une philosophie pleine de dangers. « Cet homme n'est pas mis à son rang, » a pu dire M. de Sainte-Beuve, il y a quelques années. Saint-Évremond y remonte aujourd'hui, à ce qu'il semble; le nombre des candidats qui ont répondu à l'appel de l'Académie en est une preuve. Mais cette réaction, pour être juste, doit être sagement mesurée, et « l'éloge » dépasserait ce que mérite l'épicurien incorrigible, comme les trois volumes de M. Giraud dépassent ce que mérite l'auteur inégal de tant d'œuvres souvent inachevées. Pourquoi l'éminent critique que nous nommions tout à l'heure, M. Sainte-Beuve, lui qui a mieux que personne apprécié Saint-Évremond en quelques pages, n'a-t-il pas accompli le vœu qu'il exprimait à la fin du tome III de son *Port-Royal* : « On ferait un volume charmant de Saint-Évremond, on élaguerait presque tous ses méchants vers, et on ne ferait entrer que ses plus jolis Essais de moraliste. Je voudrais exécuter ce petit projet et y mettre pour préface un portrait de ce gracieux sage. » Ainsi réduit et présenté par un tel parrain, Saint-Évremond serait plus sûr de retrouver une juste faveur et d'avoir sa place dans toutes les bibliothèques, à côté de Larochefoucauld et de Labruyère. E. S.

VARIÉTÉS

LES CHANSONS POPULAIRES DE LA TOURAINE.

Dans l'article 106 de la *Revue* (p. 302), M. Gaston Paris étudiant les *Chansons populaires de la France*, leur origine, les comparaisons auxquelles elles peuvent donner lieu, citait comme exemple de ces rapprochements intéressants, la chanson de Jean Renaud, et comparait entre elles les différentes versions parvenues jusqu'à nous, pour essayer de reconstituer la romance primitive. Nous croyons être agréable au lecteur en publiant ici deux versions inédites de Renaud recueillies en Touraine dans la commune de Bléré[1]; elles diffèrent autant l'une de l'autre par l'âge que par le mérite. La première, que je publie intégralement, est de beaucoup la meilleure; la seconde, que je rejette en note, sous forme de variante, offre quelques traits fort anciens, perdus au milieu des rajeunissements et des additions modernes.

I

Quand Renaud de la guerre s'en vint,
Tenant ses tripes dans ses mains,
Sa mère qu'est au grenier haut[2],
Voit arriver son fils Renaud.

II

« Mon fils Renaud, réjouis-toi,
Ta femme est accouchée d'un roi.
— Ni de ma femme,ni de mon fils
Mon cœur ne peut se réjouir.

1. J'en dois une copie à l'obligeance de M. Clément Proust, membre de la Société archéologique de Touraine.

2. *Sa mère qu'est aux fenêtres montée, Voit son fils Renaud arriver.*

Digitized by Google

III

Mère, faites-moi faire un lit
Qui soit bien loin, bien loin d'ici;
Faites-le moi faire si loin [1]
Que ma femme n'en sache rien. »

IV

Or, quand ça vint sur le minuit
Que Renaud eut rendu l'esprit,
Sa mère se mit à pleurer
Et la servante à soupirer.

V

« Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'a-t-on à tant pleurer ici ?
— Ma fille, ce sont tous nos chevaux
Qui sont morts d'hier au tantôt [2].

VI

Mais nos chevaux, ce n'est ça rien,
Pourvu que Renaud se porte bien.
Quand de la guerre il reviendra
De plus beaux il amènera.

VII

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'a-t-on à tant cogner ici ?
— Ma fille, ce sont les charpentiers
Qui raccommodent nos greniers.

VIII

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'a-t-on à tant chanter ici ?
— Ma fille, ce sont les processions
Qui font le tour de nos maisons. »

IX

Or, quand ça vint sur les dix jours
Que la commère fit ses atours,
Le blanc elle a voulu porter,
Le noir on lui a présenté.

X

« Dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi me change-t-on d'habits ?
— Prenez-le blanc, prenez-le gris,
Le noir est beaucoup plus joli [3].

XI

Les enfants la voyant passer
Disaient entre eux tout chagrinés :
« C'est là la femme de Renaud,
Enterré d'hier au tantôt [4].

XII

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Ces paysans que disent-ils ?
— Ma fille, ils disent que les moineaux
Ont fait leur nid dans les créneaux. »

XIII

Quand elle fut dans l'église entrée,
L'eau bénite lui fut présentée [5];
Elle a levé les yeux en haut :
— Ah ! Dieu, maman, le beau tombeau !

XIV

— Ma fille, il peut bien être beau,
Il a coûté tous mes joyaux.
Non, je ne puis te le céler :
Renaud est mort et enterré. »

XV

Elle a jeté un si grand cri
Que l'église en a retenti :
« Prenez mes bagues, mes anneaux,
Je veux mourir avec Renaud [6]. »

Le lecteur trouvera dans l'article précité de la *Revue*, neuf versions différentes du même thème, qui rapprochées de la version ci-dessus, lui permettront d'ins-

1. *Mettez-moi dans ce lit coucher, Que la commère n'en oyt parler.*

2. *Ma fille, je ne puis te le cacher, Un de nos chevaux est égaré.* — Autre variante : *Un de nos plats d'or est égaré.*

3. *Dites-moi, ma mère, ma mie, Quel habit prendrai-je aujourd'hui ? — Pour une femme qui relève d'enfant, C'est le noir qu'est plus avenant.*

4. *Quand elle fut en la plaine passant, Les pastoureaux allaient disant: C'est là la femme de ce seigneur, qui est enterré d'hier au soir.*

5. *Quand elle fut dans l'église entrée, Qu'elle vit l'église toute adeuillée.*

6. Cette fin est fort belle; dans la seconde version, les surcharges et les additions modernes ont gâté la fin de la chanson, et lui donnent un faux air de *complainte : Ah ! fils Renaud, tu es donc mort, T'u ne seras plus mon support; Adieu ma mère en vérité, Dans un couvent je vais entrer. — Hélas ! ma fille, qu'est-ce que tu dis; T'as pourtant un joli petit fils ! — Hélas ! ma mère, prenez-en soin, Donnez-lui bien tous ses besoins ! Moi, je m'en vais dans un couvent, Passer mes jours assurément.*

Digitized by Google

tituer d'intéressantes comparaisons. Je me bornerai à faire remarquer que, si l'on en excepte les deux premières strophes qui se retrouvent dans Ampère, et les strophes VI, IX, XII, XV, qui jusqu'à présent semblent être originales, la version tourangelle diffère entièrement des versions recueillies dans les provinces voisines de la Touraine[1], et semble se rattacher étroitement d'une part à la version lorraine de M. de Puymaigre (cf. strophes III, V, X, XI), et de l'autre à la chanson vénitienne dont M. A. Wolf a publié un sommaire (*Volkslieder aus Venetien*, p. 61).

La Touraine conserve encore de nos jours un grand nombre de chansons populaires, et l'on doit regretter que la Société archéologique de cette province n'ait point songé à les publier. Beaucoup d'entre elles méritent cependant de voir le jour; telles sont par exemple les très-anciennes chansons épiques de *Germine* (M. Champfleury en a donné une version dans son livre des *Chansons popul. de France*, Paris, 1860); du *Prince Laurier*, dont il existe une version poitevine dans Bujeaud, t. II; du *Duc de Bourbon* (qui n'est, sous une autre forme, que la jolie romance publiée par Gérard de Nerval, dans la *Bohème galante*) :

Le duc Loys est sur son pont
Tenant sa fille en son giron :
Elle lui demande un cavalier
Qui n'a pas vaillant six derniers, etc.

Les chansons lyriques ne sont pas non plus sans mérite, témoin les derniers couplets du *Beau Marinier* :

IV

Ils n'étaient pas plutôt ensemble,
Que l'alouette chanta le jour.
— Belle alouette, belle alouette,
Tu-z-às menti.
Tu nous chantes le point du jour,
Il n'est que minuit!

V

Ah! si l'amour prenait racine,
J'en planterais dans mon jardin,
J'en planterais, j'en sèmerais
Aux quatre coins,
J'en ferais part aux amoureux
Qui n'en ont point.

Le trait final du IVe couplet se retrouve dans une chanson populaire italienne[2] :

Ah! rondinella bella,
Tu fai da gran bugiarda :
Hai cominciato à cantar
E non si vede l'alba[2].
(Vigo, *Canti popolari siciliani*, p. 150. Catania, 1857.)

AUGUSTE BRACHET.

1. Blaisois, Poitou, Angoumois, dont le type est en général la version abrégée du Vermandois qu'on peut lire à la page 306 de la *Revue*.

2. Ce Roméo sicilien n'est pas isolé dans les chants populaires; M. Rathery (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1862, p. 353) cite une variante du Berry, à peu près identique à la nôtre :

A peine ensemble j'nous trouvions,
Qu'l'alouett' fit entend' sa chanson;
Vilaine alouette, vlà d'tes tours :
Mais tu mentis :
Tu nous chantes le point du jour,
C'est pas minuit.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Actes (les) des saints depuis l'origine de l'Église jusqu'à nos jours d'après les Bollandistes, Mabillon et les plus récents hagiographes, traduits et publiés pour la première fois en français par une société d'ecclésiastiques sous la direction de MM. J. Carnandet et J. Fèvre, t. 3. Grand in-8. (Lib. L. Gauthier). 12 fr. 50

Antiquarius, denkwrüdiger u nützlicher rheinischer, welcher die wichtigeten u. angenehemsten geograph., histor. u. polit. Merkwurdigekeiten d. ganzen Rheinstroms, etc. Darstellt. Von e. Nachforscher in histor. Dingen (Ch. v. Stramborg) Mittrelthein. Partie II, vol. 14. Livraisons 3 à 5 et partie III, vol. 12. Livraison 3 et 4. (Coblenz, Hergt). Gr. in-8. 2 fr. 70

Durer (Albert) à Venise et dans les Pays-Bas; autobiographie, lettres, journal de voyage, papiers divers; traduits de l'allemand avec des notes et une introduction, par Narrey. Petit in-4, papier de Hollande, orné de 27 grav. sur papier de Chine. (Lib. veuve J. Renouard). 25 fr.

Anne of **Austria**. The regency of Anne of Austria Queen regent of France, mother of Louis XIV from num. unpubl. sources. 2 vol. in-8. (London, Twisley). 37 fr. 50

Bergmann (F.-G.). Origine et signification du nom de Franc. In-8, Colmar. (Imp. Decker).

Bierbaum (S.-B.-J.), die Meningitis simplex. Gr. in-8. (Leipzig, Vogel.) 5 fr. 35

Bischoff (A.). Plato's Phaedon. Eine Reihe von Betrachtungen zur Erklarung u. Beurtheilung d. Gesprachs, in-8. Erlangen, (Deichert) 1 fr.

Brix, das oesterreichisch Heeer in seiner Organisation u. Stärke, Uniformirung, Ausristung u. Bewaffnung u. in seinen takrueschen Formen im j. 1866. Ein Leitfaden zum Handgebrauche f. commando Staebe u. Truppenofficiere daheim u. im Felde 2. Abdr. in-8 (Berlin Behr). 2 fr. 70

Borieke, die Physiologie d. Farben f. d. Zwecke der Kunstgewerbe auf Anregg. d. Direktion d. kaiserl. oester. Museums f. Kunst und Industrie bearbeitet (m. in den Text ged. Holzschn, gr. in-8. (Leipzig, Hirzel.) 8 fr.

Buchanan (R.). Idyls and legends of Inverburn, in-8. London (Strahan). 7 fr. 50

Catalogue raisonné de la bibliothèque elzévirienne. Volume de 128 pages, même format que la bibliothèque. Cartonné. (Lib. A. Franck.) 2 fr.

NOTA. — Ce catalogue sera donné gratuitement aux souscripteurs qui s'engageront à prendre les volumes de la collection qui paraîtront à l'avenir, et à toute personne qui fera l'acquisition de quatre volumes au moins à la fois.

Cholevius (L.), die bedeutendsten deutschen Romane d. 17. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Geschichte d. deutschen literatur. Gr. in-8. Leipzig (Teubner.) 12 fr.

Colletet (G.). Vies des poëtes gascons, publiées avec introduction, notes et appendices, par P. Tamizey de Larroque. Gr. in-8. (Lib. A Franck.) 5 fr.

Comité archéologique de Senlis. Comptes rendus et mémoires. Année 1865. In-8, XCV-164 p. et 4 pl. Senlis. (Imp. Duriez). 5 fr.

Delestre (J.-B.). De la physiognomonie; texte, dessin, gravure. 1 fort vol. gr. in-8, orné de 539 figures dans le texte. (Lib. veuve J. Renouard). 15 fr.

Duncan (W.-W.). A new hebrew grammar composed princip. without points but cont. a brief explanation of the masoretic system and exhibiting the respective powers of the punctuary wowels and accents in-12. London (Tegg.) 1 fr. 90

Elwin (E.-C.). A Synopsis of Heraldry or a short and easy method of acquiring the art of Blazon with upwards of 400 engravings. Post in-8. (London, Hardwicke.) 3 fr. 75

Expedition, die preussische, nach Ost Asien. Ansichten aus Japun, China u. Siam liv. III, imp. fol. (4 Photolith., 2 Chromolith. u. 3 Blatt. Text in deutscher, engl. u. franz. sprache). (Berlin, v. Decker.) 32 fr.

Fragments d'une traduction française de Barlaam et Joasaph, faite sur le texte grec au commencement du XIIIe siècle, publiés par P. Meyer. Grand in-8 avec pl. (Lib. A. Franck.) 2 fr.

LE MÊME, papier vélin. 3 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35. — 1er Septembre — 1866.

Sommaire : 174. CHRESTIEN DE TROYES, Perceval le Gallois, p. p. Potvin. — 175. Cancionero popular, por LAFUENTE Y ALCANTARA. — 176. Correspondance secrète de Louis XV, p. p. BOUTARIC. — 177. LABOUCHÈRE, Oberkampf.

174. — CHRESTIEN DE TROYES, **Perceval le Gallois**. publié d'après le manuscrit de Mons, par Ch. POTVIN. Tome Ier. Mons, Dequesne-Masquillier. Paris, librairie internationale, 1865. In-8°, IV-320 pages.

L'édition d'un poëme de Chrestien de Troyes est la pierre de touche de la critique qui s'applique aux textes français. Ce n'est pas que ce travail présente aucune difficulté extraordinaire : la langue du poëte est constamment simple et claire, et sa pensée n'est jamais obscure; les manuscrits de ses ouvrages sont assez communs, plusieurs datent du XIIIe siècle et présentent un texte rarement corrompu. Enfin, Chrestien appartient à une époque dont la langue est parfaitement connue, dont les monuments littéraires sont nombreux.

Mais précisément parce que le philologue qui entreprend la publication d'une œuvre de Chrestien a sous la main d'excellents éléments, parce que les difficultés de sa tâche n'ont rien d'insolite, et sont au contraire de celles dont les règles ordinaires de la critique fournissent la solution, on a droit d'exiger qu'il se conforme à ces règles, et l'on attend de lui qu'il atteigne le but que chaque éditeur doit poursuivre : la reproduction fidèle de l'œuvre éditée, ou, en cas d'altération, sa restitution à la forme qu'elle a reçue de son auteur.

Ce but, on le touche rarement dans la publication des anciens textes français : il est même des cas où tout effort pour y parvenir serait superflu. Il arrive fréquemment en effet qu'on se trouve en présence d'un ouvrage dont les divers mss. sont en dialectes différents. Si le nom et la patrie de l'auteur sont connus, on en déduira avec probabilité son dialecte, en se souvenant néanmoins que dans les pays de langue d'oil, dès la fin du XIIe siècle, le français de l'Ile de France était d'un usage général pour les compositions littéraires; si l'ouvrage est un poëme à rimes exactes, on aura un précieux élément de recherche puisque tels mots riment entre eux dans certains dialectes qui ne riment pas dans d'autres; mais si c'est une chanson de geste à vers assonants la critique demeure privée de toute base d'opérations. Il ne reste alors qu'à prendre pour texte le meilleur des mss. sans faire entrer le dialecte en ligne de compte dans cette appréciation.

Avec Chrestien de Troyes, au contraire, point de ces incertitudes : son dialecte c'est le pur français, « le bel françois, » comme disait Huon de Méry; sa grammaire est déclarée par les rimes, et ainsi il devient possible de déterminer dans quelle mesure les copistes ont altéré l'œuvre du poëte et de lui rendre sa forme primitive. Il n'y faut pas un grand effort de génie : la connaissance de la langue du XIIe siècle et les procédés ordinaires de la critique suffisent pleinement. Mais cette

Digitized by Google

connaissance il est nécessaire de l'avoir aussi complète que possible, et ces procédés il faut savoir s'en servir. Jusqu'à présent ces deux conditions ne se sont trouvées réunies au degré suffisant chez aucun éditeur de Chrestien de Troyes : la publication de *Guillaume d'Angleterre* remonte à une époque (1840) où la critique des textes français était encore dans l'enfance; les deux éditions du *Chevalier de la Charrette*, qui ont été données simultanément en 1849 par MM. Jonckbloet et Tarbé, ne sont pas irréprochables, surtout la seconde; l'*Erec* et *Énide* a été publié (1856) par un habile philologue, M. I. Bekker, mais d'après un ms. seulement; et le texte du *Chevalier au Lion*, mis au jour, en 1863, par M. W. Holland, n'est pas établi avec une critique toujours très-sûre; néanmoins c'est la meilleure édition qui ait été publiée jusqu'à présent d'un ouvrage de Chrestien de Troyes. Jusqu'à présent ai-je dit, et je n'excepte pas l'édition de *Perceval* dont je vais rendre compte. M. Potvin, connu par divers travaux sur le moyen âge et sur sa poésie, poëte lui-même, a été amené par la direction littéraire de ses études à s'occuper de Chrestien de Troyes; puis, trouvant sous sa main, à Mons, un ms. du *Perceval*, il crut ce ms. inconnu, s'en exagéra la valeur, et résolut bientôt de publier du grand ouvrage de Chrestien une édition à laquelle servirait de base le ms. dont il pensait avoir fait la découverte. Il ne faut point s'étonner si M. Potvin ne s'est pas trouvé tout d'abord à la hauteur de sa tâche, et le zèle avec lequel il a poursuivi son entreprise, l'intérêt même qu'il a su inspirer pour son œuvre à la société des Bibliophiles de Mons, sont assurément des circonstances à relever en sa faveur, mais il n'en est pas moins vrai qu'il ne s'est pas rendu compte de la nature du travail qu'il s'imposait ni des conditions auxquelles devait satisfaire une édition de Chrestien de Troyes. Cela se voit de reste au choix qu'il a fait du ms. de Mons pour base de son texte et à maints détails dont quelques-uns seront brièvement examinés dans le cours de cet article.

A vrai dire, ce ms. présente une particularité intéressante : il débute par 1282 vers qui ne se trouvent dans aucun autre exemplaire connu. C'est donc un texte important, et M. Holland le jugeait tel dès 1857, — six ans avant que M. Potvin eût publié un volume intitulé : *Bibliographie de Chrestien de Troyes*... UN MANUSCRIT INCONNU [1], — lorsqu'il terminait la courte notice qu'il consacrait à ce ms. dans la *Germania* (II, 426-7) en exprimant le désir qu'il ne fût pas négligé dans une future édition du *Perceval*.

Ce souhait était parfaitement légitime. Le ms. de Mons méritait d'être collationné, mais jamais M. Holland n'eût proposé d'y prendre le texte du *Perceval*, d'en faire la base d'une édition. C'est qu'en effet il satisfait moins qu'aucun autre peut-être à une condition nécessaire, celle de présenter le texte le plus pur, le plus original de l'ouvrage qu'on se propose de publier. Il est aisé de le démontrer.

J'ai dit que le ms. de Mons contenait au commencement 1282 vers qui ne se rencontrent dans aucun autre texte. Ce début se décompose en deux parties : la première (484 v.) est un prologue, la seconde est un chapitre d'introduction qui

1. Bruxelles, Muquardt, 1863, in-8°.

Digitized by Google

contient ce qu'on pourrait appeler les antécédents de l'histoire de Perceval. Je n'ai aucune objection contre l'authenticité de ce chapitre; il est singulier qu'il n'ait été conservé que dans le ms. de Mons et dans la version en prose, imprimée en 1530, mais d'ailleurs, je reconnais qu'il est bien dans le style de Chrestien. Tout au contraire, il me semble impossible de mettre sur le compte du poëte champenois le prologue de Mons. Ce prologue en remplace un autre qu'offrent tous les mss., et qui n'a que 68 vers, dont voici les premiers :

Qui petit seme petit queult,
Et qui auques recueillir veult,
En tel lieu sa semence espande
Que fruit à .c. doubles li rende...

Vient ensuite un éloge pompeux de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, par le commandement de qui Chrestien composa *le Perceval*. Si ce prologue est authentique (et comment en douter?), il est bien à croire que l'autre ne l'est pas, car on ne peut raisonnablement supposer que Chrestien ait composé deux débuts pour le même ouvrage; et cette présomption devient une certitude si on examine de près le préambule de Mons : c'est quelque chose d'assez lourd et de très-insignifiant. L'auteur, quel qu'il soit, de ce morceau[1], ne sait que raconter assez mal la vieille histoire du saint Graal ou annoncer d'avance les événements qui seront rapportés dans le poëme; son style est très-médiocre, sa diction est loin d'être toujours pure. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, il emploie activement le verbe *resplendir* :

Le cort au rice peschéour
Qui resplendissoit le païs.
(v. 100-101.)

Cette sorte d'introduction doit être retranchée du texte de Chrestien de Troyes; M. Potvin l'y laisse figurer, et rejette dans les notes le vrai prologue, celui qui contient la dédicace à Philippe d'Alsace; c'est le contraire qu'il eût fallu faire.

Mais il y a contre le choix du ms. de Mons une objection plus forte. S'il est un fait incontestable dans l'histoire de notre littérature, c'est que Chrestien de Troyes a écrit en français de France, qui dès lors était devenu le dialecte littéraire; tout au plus pourrait-on prétendre qu'il a suivi son propre dialecte, celui de la Champagne, dont au reste les caractères ne différaient guère de celui de l'Ile de France, mais ce qui est sûr, c'est que jamais Chrestien n'a écrit en picard. Eh bien, le ms. de Mons est picard ou même vallon. Il emploie *le* pour *la*; il étend devant *l* et *r* l'*e*, accentué ou non, en *ie* : *biel, castiel, damoisiele, puciele, queriele, siele, tiere, vierse, viersa, pierdroïe, ierceour* (herseur), *destrier*, et non sans dommage pour la rime[2]; il substitue *c* à *ch* : *blecïés, cief,*

1. A ce propos je remarque qu'on y voit figurer, v. 12, un « maistre Blihis, » sur lequel M. P. garde un silence complet. Serait-ce l'auteur de ce prologue?

2. Ainsi, v. 1992, *queriele* rime avec *ele*.

Digitized by Google

cier, cevaucier, decées[1], *saciés*, etc. Il a aussi des premières personnes du pluriel en *emès* qui parfois dérangent la mesure[2].

De tous les mss. de *Perceval* que je connais, il n'en est aucun qui s'éloigne autant de la langue de Chrestien ; on voit que M. Potvin a eu la main malheureuse[3].

Les observations qui précèdent ne pourront avoir aucun effet sur la suite de la publication du *Perceval*. M. P. a commencé son édition d'après le ms. de Mons, il est naturel qu'il l'achève sur la même base, car le dernier parti à prendre est de constituer un texte avec des tronçons de mss. mis bout à bout; mais il me reste à présenter diverses remarques d'une autre nature, et dont M. P. pourra, je l'espère, tirer quelque utilité. Dans le court préambule de sa première livraison, M. P. donne l'indication des « manuscrits cités; » c'est la liste à peu près complète des mss. du *Perceval* (il en indique jusqu'à 12); toutefois il ne faudrait pas croire que tous aient été suffisamment mis à contribution. Tout d'abord, je remarque p. 230 une erreur surprenante : « C'est ici que s'arrête le manuscrit d'Édimbourg, » dit M. P. dans une note sur le v. 6875. Mais a-t-il donc oublié la notice qu'il a donnée de ce même ms. à la page 36 de sa *Bibliographie de Chrestien de Troyes*, où il y compte « environ 40,500 vers ? » Je ne sais pas si ce chiffre est tout à fait exact, j'ai étudié de près le même volume, et j'y ai trouvé un millier de vers de plus, mais peu importe : de toute façon il est sûr que la note de M. P. est le résultat de quelque confusion, et qu'il n'a pas dû faire grand usage de ce ms. S'est-il servi beaucoup plus des autres? il est difficile de le savoir, car, à part le ms. de Montpellier dont il cite quelques leçons en les accompagnant de l'abréviation Mpl., les variantes inscrites au bas des pages sont d'ordinaire rapportées sans indication de source, système tout à fait vicieux; les variantes doivent une bonne part de leur valeur à l'autorité du ms. qui les fournit, et partant il est nécessaire de spécifier ce ms. En outre, il s'en faut que les collations que M. P. a eues à sa disposition aient été faites avec régularité. Plusieurs des variantes rapportées ont bien peu de valeur[4];

1. Pour ce mot, au v. 1615, M. Potvin indique comme variante d'un autre ms. *dechoes*; mais ce n'est pas une variante, c'est simplement la forme française.

2. Par ex. v. 1375 :

Se nos *aliemes* tot ensamble.

3. Voici un fait qui montre que le copiste du ms. de Mons a poussé très-loin l'appropriation du texte de *Perceval* au pays où il écrivait. Dans un passage qui correspond aux v. 5512-3 de l'édition de M. P. on lit dans tous les mss. :

Que par mon seignor S. Davi
Que l'an aore et prie en Gales

Mais un archevêque gallois intéressait peu notre copiste, aussi l'a-t-il tout simplement remplacé par un évêque de Cambrai, refaisant à sa manière le second vers qui ne pouvait dès lors plus subsister :

Que par mon seignor S. Géri
Qu'on aoure et prie sans fables.

4. Par ex. celle que j'ai citée ci-dessus, note 1.

Digitized by Google

d'autres au contraire, quoique d'une grande importance, ont été négligées. Voici quelques mauvaises leçons qu'on peut corriger à l'aide des mss. Je cite dans la colonne de droite le ms. 794, qui du reste est d'accord en ces points avec presque tous les autres :

V. 1374.	Cis *vassaus*.....	*vaslez* (il s'agit de Perceval non encore armé chevalier).
V. 1423.	Dy moi se tu sés ù il *vont*.	*sont*.
V. 1450-52.	Que riens nule qu'il me demant Ne le dist il onques à droit; Si demande kanke il voit.	Qu'à rien nule que li demant Ne respont il onques à droit, Einz demande. . . . .
V. 1511.	Et *ke* de çou.	*qu'est* de ce.
V. 1577.	Mere ne *me* soliés vos dire.	Effacez *me*.
V. 1624.	As preudomes *à qui parvienent*.	*qui se maintienent*.
V. 1649.	Et vous ki *petités* estiés.	*petiz*.
V. 1651.	Petis estiés *et* alaitans.	Effacez *et*.
V. 1657.	Au roi des Avalon ala.	*desc' Avalon* (794), *de Cavalon* (1429, 1453).
V. 1664.	Et en .I. jor *mesmes morurent*.	*meïsme murent*.
V. 1774.	*Si i sacrifi* on le cors.	*Et s'i sacrefie* on.
V. 18957.	Mis l'a *sor* lui toute estendue.	*soz*; *sor* pour *soz* est une faute très-fréquente dans les mss. du XIIIe siècle.
V. 1938.	Ne li anoie cis *fourfais*.	Ne li enuia pas *cist mes*; leçon bien préférable, car ici *fourfais* n'a pas de sens.
V. 1982.	Non *n'a*.....	Supprimez *n'*.
V. 3015-8.	Et *moult* avenoit en son vis Li vermaus sor le blanc assis, Que li sinoples sor l'argent.	*mialz*, *miex*, *mieus*, selon les mss.

Voici deux vers omis dans l'édition (après le v. 1322), et sans doute dans le ms. qu'elle reproduit. Je les rétablis d'après 794 (fol. 362 r°), en avertissant qu'ils se trouvent dans d'autres mss. :

Sonoit li fuz, sonoit li fers
Et des escuz et des haubers.

En voici dix-huit autres, dont la place est après le v. 1554 :

Que tu là n'an oies anseignes.
Mes or te pri que tu m'anseignes
Par quel non je t'apelerai;
— Sire, fet il, jel vos dirai.
J'ai non biax filz. — Biax filz as ores,
Je cuit bien que tu as ancores
.I. autre non. — Sire, par foi,
J'ai non biau frere. — Bien t'en croi,
Mes, se tu me vials dire voir,
Ton droit non ge voldrai savoir.
— Sire, fet-il, bien vos pui dire
Qu'à mon droit non ai non biau sire.
— Si m'aïst Dex, ci a biau non;
As an tu plus? — Sire, je non
Ne onques certes plus n'an oi
— Si m'aïst Dex, mervoilles oi
Les graignors que j'oïsse mes
Ne ne cuit que j'oie james.

Digitized by Google

Il est vrai qu'ils ne se trouvent que dans le ms 794, et que par conséquent ils peuvent être contestés à Chrestien de Troyes ; toutefois le ms. qui les contient est d'une grande autorité ; il distingue nettement la partie du Perceval qui est l'œuvre de Chrestien, en la faisant suivre de ces mots : *Explicit Percevax le viel;* sûrement, si M. P. avait tenté dans sa *Bibliographie* de classer par familles les mss. du *Perceval*, il aurait rangé celui-là dans la première. De façon que ces vers méritent considération et auraient dû être rapportés, sinon dans le texte, au moins en note. Ce dernier parti est du reste celui auquel M. P. s'est arrêté pour d'autres passages que ne lui offrait pas le ms. de Mons.

Le texte de Mons présente d'assez nombreuses infractions aux règles de la déclinaison. M. P. aurait dû s'assurer de l'usage suivi à cet égard par Chrestien. Il lui eût suffi pour cela d'examiner les rimes. Y voyant la déclinaison constamment observée, il aurait sans doute conclu qu'elle avait dû l'être partout, et se serait cru autorisé à corriger toutes les infractions à la règle, comme venant du copiste.

Les lexiques français que nous possédons sont si imparfaits qu'il est peu de nos anciens textes où l'on ne rencontre des mots dont il est difficile de découvrir le sens ou de vérifier la forme. En cette occurrence, la comparaison des mss. fournit en général de précieuses lumières, et permet le plus souvent de distinguer les mots qui ont une existence réelle d'avec les barbarismes du copiste. L'occasion de faire cette comparaison se présente souvent dans le *Perceval* de M. P.; malheureusement l'éditeur y a eu trop rarement recours. Ainsi, v. 1873 :

Ses chevaus si fort *hanita.*

Qu'est-ce que *hanita?* un dérivé de *hennir?* C'est possible, et toutefois *hanit a* est plus probable; mais, pour plus de sûreté, il eût été bon de recueillir les variantes de ce mot; en voici plusieurs : *s'acopa* (794), *esproha* (1450), *s'esprocha* (12576), *moult forment frongna* (12577). Cette dernière variante n'est pas sans intérêt, elle est évidemment le résultat d'un changement arbitraire, et prouve que le copiste qui l'a faite au XIVe siècle (le ms. 12577 est de cette époque [1]) ne comprenait pas la leçon qu'il avait sous les yeux.

V. 1898-9 : Et celle s'est moult deffendue
Et *gandilla* kank' ele pot.

Gandilla se comprend, mais n'est pas d'une authenticité incontestable, le texte du ms. de Mons n'étant pas d'une grande pureté. 794 a *Et deguanchi*, et 1450 *Et gencie ce qu'ele pot.*

V. 2203 : As preudom estes trop letices.

As est au pluriel, *preudom* au singulier, et *letices* n'a pas de sens. Voilà deux difficultés dans le même vers. M. P. ne remarque pas la première, et pour

1. C'est donc un de ceux qui ont le moins de valeur; et on peut s'étonner que dans les variantes données à la fin du volume M. P. l'ait cité plus souvent qu'aucun des autres mss. de Paris.

Digitized by Google

lever la seconde, il fait cette note : « *Letices* : injurieux. De *let*, *lette*, mauvaise action, injure. Racine : *lædere*. » Tout cela est de la fantaisie. Recourons aux manuscrits :

A prodome est ce molt lez vices (794).
. . . . . il trop lais vices (1450).
. . . . . .est trop vilains vices (1453).

Poursuivons cet examen :

V. 2328-9 : Ains auroie par carbonées
Trestout *escarbellié* le mort.

Escarbellié? j'aime mieux *esbraoné*, fourni par 794, 1450, 1453, 12576, et sans doute par d'autres mss. encore. Le copiste de 12577 ne comprend pas et met : Tout partout *despecié* le mort.

V. 2381-2 : Ne d'esporons rien ne savoit
Fors de *cilande* ou de roote.

Le mot souligné a sûrement le sens de cravache; 1450 porte *cillant;* 794 et 12576 ont *cinglant* qui s'explique de soi et est peut-être la forme la plus conforme à l'étymologie. Le copiste de 12577 préfère *verge*, et 1453 refait le vers : *Fors du cinglier de la roorte.*

« Nos vivres sont épuisés, » dit un personnage du roman :

V. 3211 : Que il n'en a çaiens remes
Dont on peüst repaistre .i. *sés.*

794 *un eis*, 1450 *une es*, 12577 *une ez*. De l'accord de ces trois mss. (dont les premiers appartiennent au XIIIe siècle), on peut ce me semble conclure que la leçon de Mons est corrompue : je ne vois pas de sens à *sés;* mais *une és*, c'est une abeille. Cette dernière leçon n'a pas paru claire au copiste de 12576 qui refait tout le vers, et écrit :

Dont .i. hom se fust bien dignez.

Le ms. 1453 (XIVe siècle) les refait tous deux :

Si n'a ceenz vaillant .i. oef
Dont l'en peust repestre .i. boef.

On voit que M. P. est loin d'avoir tiré tout le parti possible des mss. qu'il indique dans son avant-propos, et au moyen desquels il aurait pu remédier à bon nombre des imperfections du ms. de Mons. On doit espérer qu'il en fera meilleur usage dans la suite de sa publication.

Espérons aussi qu'il se sera rendu plus familier avec notre vieille langue, et qu'il évitera dans les prochains volumes du *Perceval*, les *lapsus* sans nombre qu'on rencontre dans celui-ci. On voit bien que M. P. fait son apprentissage en même temps que son édition; ses progrès sont réels, car son texte de 1865 est bien préférable à celui des fragments qu'il avait publiés en 1863, et beaucoup de fautes échappées durant l'impression ont été corrigées à la fin du volume.

Digitized by Google

Mais il en reste encore *assez et à plenté*; je n'en citerai que deux, pour ne pas prolonger plus longtemps cette revue.

V. 537-9 : Li sires remest od sa femme
— Kammuèlles ert bone dame —
Bien largement encore .II. ans....

« Il y a de rares passages que j'ai renoncé à comprendre, » dit M. P. dans son avant-propos, « je les ai imprimés exactement comme dans le manuscrit. » Je suppose que le second des vers ci-dessus rapportés est l'un de ces « rares passages, » mais je ne crois pas qu'il soit « imprimé exactement comme dans le manuscrit. » Que M. P. veuille bien y regarder de nouveau; je suis sûr qu'il verra non pas *Kammuèlles*, mais *Kam'uelles*; ce qui doit être transcrit *K'à merveilles*.

V. 2556-8 : « Diex beneïe toi, biaus frere! »
Fait li preudom, ki *nicelot*
Au parler le connut et sot.

En note : « *Nicelot*, diminutif do *nice*, niais. » Non, mais *nice l'ot*, et la virgule, placée à tort après *preudom*, doit être reportée à la fin du vers[1].

Les erreurs de M. P. ne sont point accidentelles : elles viennent toutes de ce qu'il n'a point connu les principes sur lesquels repose la critique des textes. N'ayant pas de *criterium* qui le mît en état d'apprécier la valeur des divers mss. du *Perceval*, il a pris celui d'entre eux qui était le plus à sa portée et où il trouvait le plus de vers, sans savoir reconnaître si l'addition du commencement était tout entière de Chrestien; et lorsqu'il s'est agi de recueillir les variantes des autres mss., il n'a su ni les choisir ni les mettre en œuvre. Ignorant les procédés au moyen desquels on fait la grammaire d'un auteur, il ne s'est pas préoccupé de la langue de son poëte, et lui a prêté une infinité de formes dont les copistes seuls doivent porter la responsabilité. Mais ces mêmes erreurs, et c'est pour cela que je les ai détaillées avec soin, sont bonnes à noter, précisément à cause de leur origine : la sûreté avec laquelle elles se laissent corriger prouve clairement que la critique des textes français est une science ayant ses principes et sa méthode, science susceptible de grands progrès assurément, mais que dès maintenant on peut dire fondée. C'est un point sur lequel la *Revue Critique* insistera en toute occasion. On ne tient pas assez de compte des progrès énormes que les études philologiques ont faits depuis vingt ans; on est trop porté à croire

1. Voici, sur la partie qui ne se trouve dans le ms. de Mons quelques observations :
V. 19-20 : Tous les bons contes c'on a dit — Corrigez : .....dis
Si le conteront li escrit. — Si les contera li escris.

V. 88, la virgule doit être placée après *nule*. — V. 99-100, *jor* — pesche*our*, il faut régulariser cette rime; *or* est la forme la plus probable; ce cas se représente souvent, par ex. v. 217-20. — V. 258-9, *estoit—estoit*, corr. *avoit* au second vers. — V. 433-4, ms. *tenoient — le tenoient*; la vraie correction est *prenoient — le tenoient*, et non pas *tenoient — l'ocioient*. — V. 642, effacez la virgule après *a*. — V. 645-6 :

Bliocadrans a tant alé — Corrigez : Bliocadrans est tant alés
Et cil qu'il a od lui mené. — Et cil qu'il a od lui menés.

Digitized by Google

qu'il suffit pour mener à bien l'édition d'un ancien texte français ou provençal de posséder, outre la pratique des mss., cette connaissance usuelle de la langue que procure une lecture étendue des textes ; rien n'est plus erroné, et c'est ce que j'ai voulu démontrer dans le présent compte-rendu. P. M.

---

175. — **Cancionero popular**, coleccion escogida de seguidillas y coplas recogidas y ordenadas por D. Emilio Lafuente y Alcantara. Madrid, Bailly-Baillière; Paris, Baillière et fils, 2 vol. in-18, lxvii-316 et 479 p.

L'Espagne est actuellement un des rares pays de l'Europe où la poésie populaire est encore vivante et productive. Elle ne sait plus, il est vrai, donner aux événements, aux croyances ou aux impressions du peuple une forme épique; car les *romances de ciegos*, qui ont remplacé les vieilles romances, ont leurs pièces analogues dans nos complaintes, et sont comme elles l'œuvre individuelle de demi-lettrés qui n'ont du peuple que l'ignorance. Mais la poésie lyrique, qui y a fleuri de tout temps, y est très-vivace, particulièrement dans l'Aragon et dans l'Andalousie. Les *coplas* jaillissent en foule, presque chaque jour, des lèvres de chanteurs naïfs, fidèles à des traditions toutes populaires, et dont la personnalité s'efface dans leur soumission à la loi instinctive du genre. La plupart de ces improvisations, rendues très-aisées par le génie de la langue et la forme de la versification, disparaissent à peine écloses; les plus remarquables, les plus originales, les plus passionnées survivent seules et se répandent rapidement. Elles viennent alors grossir le répertoire où puisent, dans tout le pays, les amoureux ou les désœuvrés qui aiment à accompagner d'une chanson le jeu de leur guitare. Il est très-difficile, on le conçoit, d'assigner une date à chacune de ces petites pièces essentiellement fugitives; il y en a sans doute, dans le trésor commun, qui remontent à des époques déjà anciennes; mais les littérateurs n'ont presque jamais cité cette poésie dédaignée; d'autre part, les pièces de ce genre ne portent pas de dates avec elles : étrangères à toute spécification historique, elles se sont ressemblées depuis qu'elles existent. M. Lafuente y Alcántara a pu cependant, à bon droit, en faire remonter quelques-unes jusqu'au xve siècle; et nous ne savons pas pour quelle raison il ne veut voir dans ce fait qu'une exception très-rare et ne donner au plus qu'un siècle d'antiquité à l'immense majorité des chansons qu'il rapporte. Les quelques *coplas* qui sont d'une date assurément ancienne diffèrent si peu des plus récentes, que la critique doit, pour le plus grand nombre, s'en tenir à douter.

M. Lafuente divise toute la lyrique populaire espagnole en deux classes : les *seguidillas* et les *coplas*. Les *seguidillas* nous offrent une forme très-analogue, dans son essence, à la strophe tripartie des troubadours; elles se composent de sept vers; les quatre premiers forment deux groupes correspondants (les *pieds*, pour employer l'expression italienne), la *queue* est de trois vers : on retrouve ici, outre la tripartition, l'usage de donner à chaque *pied* un nombre pair de vers et à la *queue* un nombre impair. Cette forme, en Provence, en France, en Italie, en Allemagne, etc., a toujours été artistique; et en Espagne la *seguidilla* n'est pas, à proprement parler, populaire. De celles que nous offre le présent recueil, il

Digitized by Google

n'en est pas une, sauf l'exception ci-dessous, qui mérite réellement ce titre. L'éditeur joint, il est vrai, aux séguidilles des poésies qui en sont, à ses yeux, des fragments : elles ne se composent que de quatre vers, disposés comme les pieds de la séguidille : tous ces quatrains, selon M. Lafuente, ont eu originairement un *estribillo* (queue), qu'ils ont perdu avec le temps. Il s'appuie sur ce fait que plusieurs de ces quatrains, donnés seuls dans d'autres collections, ont été retrouvés par lui munis de leur appendice; mais peut-être cette preuve n'est-elle pas suffisante. Nous sommes disposé à admettre que le quatrain en question, caractérisé par l'entrelacement de vers de six (sept) syllabes avec des vers de quatre (cinq), est une forme propre à la poésie populaire, et que si on a ajouté une queue à plusieurs d'entre eux, ils ne l'avaient pas à l'origine. Cette queue, M. Lafuente le reconnaît, est le plus souvent inutile ou même nuisible au sens : « Qu'on examine, dit-il (p. xi), les trois quarts des séguidilles contenues dans cette collection, et on verra qu'en supprimant l'*estribillo*, elles sont incomparablement meilleures qu'en le conservant. » Ce qui semble encore décider dans le même sens, c'est qu'il existe un certain nombre d'*estribillos* communs, formules purement explétives, qu'il suffit d'ajouter à un quatrain de ce genre pour en faire une séguidille; et M. L. en donne trois à la page citée. — Ainsi, les séguidilles qui remplissent le premier volume se divisent en deux séries : les premières complètes, les secondes tronquées (soit dès l'origine, soit par la suite des temps); les premières ne sont pas l'œuvre du peuple, mais bien de beaux esprits de salon, chantant leurs dames ou énonçant leurs sentences dans un style fleuri et souvent pédant, enrichi de tropes et d'allusions mythologiques; les secondes, au contraire, ont très-souvent le cachet populaire et fournissent même quelques-unes des perles du recueil. Toutefois il y en a dans les secondes qui appartiennent à la même catégorie que les premières, et parmi les premières aussi il y en a quelques-unes dont l'*estribillo* est évidemment ajouté après coup et qui sont ordinairement de simples quatrains, vraiment populaires; mais elles sont rares. La vraie forme lyrique de la muse populaire espagnole, ce sont les *coplas*, dont M. Lafuente y Alcántara nous donne plus de trois mille dans son second volume. La *copla* diffère de ce que j'appelle *séguidille tronquée* en ce qu'elle se compose de quatre vers égaux de sept (huit) syllabes. Tandis que le type de la première est, par exemple :

Como estás esta noche
Tan celosita,
Pareces una rosa
Con espinitas,

le type de la copla est celui-ci :

Suspiros que de mi salgan
Y otros que de ti saldrán,
Si en el camino se encuentran,
¡Qué de cosas se dirán!

Dans les deux strophes, comme en général dans les quatrains populaires de toutes les nations romanes, la rime ne porte que sur les vers pairs.

Digitized by Google

Le caractère le plus remarquable de ces strophes, d'un genre comme de l'autre, est d'être toujours isolées. C'est à peine si on rencontre quelques exemples de deux ou trois *coplas* qui se suivent; ce sont en général des exclamations, des plaintes, des désirs, des pensées, des regrets exprimés tout à fait soudainement, sans commencement et sans suite. La poésie populaire italienne, surtout dans le midi de la Péninsule, offre un phénomène analogue, mais moins constant. C'est dans le Tyrol allemand qu'on trouve peut-être la poésie la plus analogue; là aussi se présentent par milliers de courtes strophes isolées qui ne sont que des impressions passagères, et le plus souvent, comme en Espagne, des figures, des métaphores hardies et tendres, généralement inspirées par l'amour. Ce quatrain, comme beaucoup d'autres, pourrait presque être espagnol aussi bien que tyrolien : « Mon trésor est beau, — mais il n'est pas riche : — que me fait la richesse? — ce n'est pas l'argent que je baise. »

« Mon trésor est cavalier, — cavalier il faut qu'il soit; — le cheval est à l'empereur, — le cavalier est à moi. »

M. Lafuente y Alcántara, dans une excellente *Introduction*, donne sur le caractère, les sujets habituels, le mode de production, etc., des *coplas*, des détails d'un grand intérêt. Nous regrettons que l'espace nous manque pour résumer ce remarquable travail, pour présenter à notre tour quelques observations, et offrir au lecteur des échantillons de cette poésie si curieuse et si peu connue. Nous ne pouvons que le renvoyer au livre lui-même, où l'éditeur l'instruira autant que les pièces publiées le charmeront. Nous ne signalerons ici que quelques points.

M. Lafuente n'est pas, comme la plupart de ses compatriotes, aveuglé par des préjugés de race et d'éducation. Il ne ménage pas au peuple espagnol de dures vérités; au lieu de faire, suivant l'usage, des variations sur le thème facile de l'enthousiasme national, il cherche, en critique indépendant, à tirer des poésies qu'il publie des renseignements sur le peuple qui les a produites. Il rencontre d'abord sur sa route le sentiment religieux et moral, et il rabat singulièrement des éloges donnés à ce point de vue à la poésie populaire espagnole par d'autres juges. Nous ne parlerons pas de Mme d'Arrau (Fernan Caballero), pour qui toute l'Espagne se définit par le mot *catholique*, et qui va jusqu'à dire que si les Espagnols sont sobres et savent se passer de sommeil, c'est au catholicisme qu'ils le doivent; mais en réponse à un autre écrivain qui s'extasiait sur la pureté et la piété constantes des improvisations lyriques dont il s'agit, M. L. remarque qu'il a recueilli un tel nombre de chansons libres, impossibles à publier en aucune façon, qu'elles formeraient à elles seules un gros volume. « Et elles ont généralement, ajoute-t-il (p. XLVII), tant de piquant et de grâce, sauf quelques-unes par trop grossières, qu'elles se conservent et se perpétuent dans le peuple et se répètent de toutes parts; et il est bien surprenant que l'académicien auquel nous répondons n'ait jamais eu occasion d'en entendre une seule. » Pour ce qui regarde la religion, M. L. a raison de dire, contrairement à ses prédécesseurs, qu'il y a très-peu de *coplas* ou de *seguidillas* consacrées à l'expression de sentiments religieux, et il rend très-bien compte de ce fait. « Celui, dit-il, qui après une journée de travail dans les champs, ou le soir d'une fête, prend sa guitare

Digitized by Google

et, oubliant ses peines et ses soucis, s'en va chantant par les rues et les places; celui qui au pied des fenêtres de sa bien-aimée la courtise et la régale d'une sérénade, ou qui, dans les fêtes et les noces, prend sa part du tapage général, et anime la danse par ses allusions, ses railleries ou ses compliments, est dans une disposition d'esprit fort différente de la gravité qui accompagne les méditations religieuses. Et la plupart de nos *coplas* ont certainement été composées dans des situations semblables à celles que nous venons d'indiquer. » Toutefois le savant éditeur n'insiste pas assez sur un trait caractéristique de cette poésie : il ne montre pas assez combien profondément la foi la pénétra, s'exprimant non pas en effet d'une façon directe, mais par des allusions perpétuelles, qui montrent mieux encore quelle place elle tient dans les âmes. M. L., se plaçant à un point de vue quelque peu étroit, blâme l'abus que font les *coplas*, comme le peuple espagnol lui-même, des noms les plus saints du catholicisme; aux yeux de la critique, rien n'est plus intéressant que cette préoccupation perpétuelle des choses religieuses, plus sensible dans les nombreuses chansons d'amour que partout ailleurs. Donnons quelques exemples :

« Je t'ai dit de ne pas aller — à la messe où je vais; — tu ne pries pas, et je ne prie pas, — et nous n'avons pas de dévotion. »

« A la lumière je te compare ; — vois, quelle comparaison ! — puisque, sans lumière, — on ne peut dire la grand'messe ! »

« Si saint Raphaël me donnait — permission de t'aimer, — je serais toute ma vie — vêtue d'azur céleste. »

« L'image de saint Antoine, — je l'ai toujours dans mon sein; — et quand je pense à mon Antonio, — je tire l'image et je la baise ! »

« A saint Joseph j'ai demandé son rameau, — à saint François son cordon, — à sainte Christine son épine, — et à mon amant son cœur. »

« Hier à la grand'messe — j'ai fait un péché mortel ; — j'ai jeté les yeux sur toi, — et je les ai détournés de l'autel. »

« Tu as des yeux de colombe, — un teint de lait et de sang, — et les cheveux blonds — comme la vierge du Carmel. »

« Je voudrais te comparer... — (mais non ; je me reprends) — à la vierge du Pilier: — tu es un petit peu moins. »

« Je t'aime plus que ma vie, — plus que mon père et ma mère, — et si ce n'était un péché, — plus que la vierge du Carmel ! »

L'*Introduction* de M. Lafuente est une bonne esquisse de l'étude à laquelle provoquent les poésies qu'il publie. J'y relèverai un rapprochement qui me paraît curieux: l'auteur, qui est un orientaliste distingué, accorde, non sans raison, une bonne part à l'influence arabe dans la constitution du caractère espagnol en général et particulièrement de cette poésie logique populaire; et il signale, à ce propos, l'existence de chants populaires tout à fait analogues dans le Maroc; ces chants ont été recueillis par un espagnol qui a longtemps habité Tanger; d'autres se trouvent dans un manuscrit récemment acquis à Tétuan par le gouvernement espagnol. Il serait à désirer, pour plusieurs raisons, qu'ils fussent prochainement publiés. M Lafuente donne la traduction de quelques-unes de ces petites pièces, tout à fait analogues à nos coplas. En voici une :

Digitized by Google

« Tes cheveux sont la nuit, — tes sourcils des croissants de lune, — ton visage un miracle ineffable; — il n'y a pas de bouche comme la tienne. — La douceur de ta bouche — est la douceur du miel; — et dans tes lèvres riantes — est l'ambre, le lait et le sucre. »

Il est à remarquer que les quatre derniers vers coïncident presque textuellement avec un passage du *Cantique des cantiques*: « De tes lèvres dégoutte un rayon de miel, ma fiancée; sous ta langue est le sucre et le lait. » Ce rapprochement ne mérite-t-il pas d'être pris en considération par les critiques, et ne tend-il pas à fortifier l'opinion de ceux qui voient dans ce livre un recueil de chansons d'amour, de chansons populaires juives?

La publication de M. Lafuente y Alcántara n'est pas la première de son genre. Entre celles qui l'ont précédée, depuis la collection peu critique de Preciso (1805), il faut signaler le charmant volume de Fernan Caballero (*Cuentos y poesias populares andaluces*, Sevilla, 1859, in-8, et Leipzig, 1861, in-8). Ce recueil se distingue par le goût qui a présidé au choix des morceaux: on n'y trouve guère que la fleur des deux volumes de M. L. Celui-ci n'a pas admis toutes les *coplas* données par madame d'Arrau, et celles qu'il a négligées sont presque toujours regrettables; pour les autres, il semble s'être efforcé de trouver des variantes, généralement moins heureuses que celles qu'avait choisies le recueil précédent. Il est malheureux aussi que M. L. ait rejeté certaines catégories, comme les berceuses (*coplas de cuna*), et que son parti pris de n'admettre que des *seguidillas* et des *coplas* lui ait fait exclure des chansons à danser, d'une forme souvent remarquable et curieuse.

Malgré cela, cette collection dépasse de beaucoup les précédentes, d'abord par le nombre incomparablement supérieur des couplets qu'elle contient. Peut-être cette qualité est-elle bien près d'être un défaut. Ces petites chansons, réunies ainsi en masse, se nuisent et s'écrasent; le charme de cette poésie est dans son imprévu, dans sa grâce piquante, dans sa tendresse naïve; ce charme, trop prodigué, s'émousse, et la monotonie de l'ensemble fait tort à l'originalité de chaque pièce. Mais cette objection tout esthétique n'enlève rien à la valeur que donne précisément l'assemblage de tant de documents à l'histoire littéraire. M. Lafuente n'a pas eu entre les mains moins de quatorze mille morceaux; il en a donné environ le tiers, et il s'est imposé, en outre, la peine de faire un tri dans cet amas énorme, le travail d'une classification assez soigneuse pour faciliter grandement l'usage de son recueil. Nous n'avons que des remercîments à lui adresser. Il est fâcheux que l'exécution matérielle du livre laisse tant à désirer; le papier et l'impression sont également grossiers. Mais nous sommes habitués à ces défauts dans les livres qui viennent d'Espagne. G. P.

Digitized by Google

176. — **Correspondance secrète inédite de Louis XV** sur la politique étrangère, avec le comte de Broglie, Tercier, etc., et autres documents relatifs au ministère secret, publiés d'après les originaux conservés aux Archives de l'empire, et précédés d'une Étude sur le caractère et la politique personnelle de Louis XV, par M. E. Boutaric, archiviste aux Archives de l'empire. 2 vol. in-8°, 502-528 pages. Paris, H. Plon, 1866. — Prix : 16 fr.

Le caractère de Louis XV nous est connu comme un mélange peu sympathique d'indifférence et de faiblesse, de dépravation ennuyée et d'égoïsme cynique. On sait aussi qu'une insurmontable timidité, non moins que des habitudes de désœuvrement et de paresse, encouragées par son précepteur, le ministre Fleury, l'éloignaient des affaires publiques. Il cherchait dans la société de ses maîtresses, dans les raffinements de la volupté, une distraction à son ennui, et aucun remède ne pouvait calmer le mal incurable. Jusqu'ici on avait cru que son intervention dans les affaires du royaume, à l'extérieur comme à l'intérieur, avait été sinon tout à fait nulle au moins très-insignifiante. L'an dernier, une publication ordonnée par M. le ministre de la guerre et dirigée par M. Camille Rousset, nous révéla un côté fort singulier du caractère de ce souverain. Pendant quatorze ans, de 1742 à 1756, le roi entretient, avec le maréchal de Noailles, une correspondance intime fort active. La tutelle du cardinal Fleury lui fait défaut et il cherche à se décharger sur quelque autre du poids trop pénible pour lui des affaires publiques. Ces lettres révèlent chez le duc une grande honnêteté et une certaine ambition relevée par le désir de servir avant tout les intérêts du Roi et de la France. Mais leur principale originalité est de montrer dans le Roi une activité, un désir de s'immiscer à la politique de ses ministres, une ardeur à écrire et une curiosité pour les affaires publiques qu'on ne lui soupçonnait guère. L'éducation de Louis XV a été fort négligée et ses billets les plus courts portent la trace de son ignorance; mais cette correspondance à cœur ouvert témoigne aussi d'un esprit vif et intelligent, cherchant le bien sans avoir la force de le faire, voulant toujours être instruit de chaque chose dans ses plus menus détails, mais laissant échapper l'occasion d'agir, perdant enfin tout le fruit de sa bonne volonté par ses hésitations, sa faiblesse et, il faut le dire, sa lâcheté.

La correspondance secrète que publie aujourd'hui M. Boutaric fait suite à la correspondance intime. Elle a déjà pris naissance pendant les relations de Louis XV avec le duc de Noailles, mais elle ne reçoit toute son importance que quand ces rapports avoués commencent à se refroidir, et depuis 1754, elle continue presque sans interruption jusqu'à la mort du Roi. Les originaux de la correspondance secrète sont conservés aux Archives de l'empire dans deux ou trois cartons (K. 157, 159). Quelques-uns des documents les plus importants avaient déjà été publiés par différents auteurs, dans l'*Histoire de la diplomatie* de Flassan et dans la *Politique des cabinets de l'Europe* par Ségur. M. Boutaric a bien fait de rapprocher ici des pièces inédites les documents déjà publiés, nécessaires pour suivre dans tous leurs détails ces négociations obscures. Malheureusement il n'a pu enrichir sa publication de tout le luxe de renseignements qu'il pouvait légitimement aspirer à lui donner. Pour lui, comme pour tant d'autres, les Archives des affaires étrangères sont demeurées impitoyablement fermées. Il

Digitized by Google

le déplore amèrement, en constatant que pour d'autres historiens, pour M. F. Gaillardet entre autres, éditeur des mémoires du chevalier d'Eon, les sévères gardiens du sanctuaire ont montré moins de discrétion ou plus de libéralité. Il importe de protester énergiquement, aussi souvent que s'en présentera l'occasion, contre une défiance que rien ne justifie aujourd'hui. Peut-être cédera-t-on enfin à l'importunité ce qu'on devrait accorder à l'utilité de l'histoire. Toutefois, si nous devons réclamer en principe contre cette étroite coutume d'exclusion absolue, il est probable que dans le cas actuel les Archives des affaires étrangères n'auraient pu que compléter des renseignements plus importants trouvés autre part; elles n'auraient sans doute rien appris de nouveau; les correspondants de Louis XV avaient gardé les lettres royales pour leur servir de défense quand il en serait besoin, et M. de Broglie apprit à ses dépens que ce n'était pas une précaution inutile; à l'aide de plusieurs mémoires du temps et des recueils diplomatiques que nous avons cités, à force d'attention et de patience, M. Boutaric est parvenu à débrouiller tous les fils de cette ténébreuse affaire.

La série des documents publiés dans la Correspondance secrète, peut se diviser en trois parties : la première comprend les lettres de Louis XV à ses agents, et les réponses des affiliés; dans la seconde se groupent les mémoires que Louis XV demandait à ses correspondants. Dans ce genre, les longs mémoires rédigés par Favier, sous la direction du comte de Broglie, à l'aide de la correspondance secrète, ont une importance capitale. Leur titre indique suffisamment leur objet; l'auteur les a intitulés : *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France dans le système politique de l'Europe, et réciproquement sur la position respective de l'Europe à l'égard de la France.* Enfin la dernière partie nous donne la clef de bien des points qui, sans elle, demeureraient obscurs ou intelligibles. Elle renferme l'explication du but et de tous les rouages de cette administration occulte. Le comte de Broglie, obligé de repousser, au commencement du règne de Louis XVI, de graves soupçons qui pesaient sur son honneur, prouva son innocence en remettant au Roi tous les papiers qu'il avait entre les mains, en dévoilant tous les agents qui avaient été employés par lui ou par Louis XV, en expliquant les négociations ignorées poursuivies pendant vingt années sous les yeux et sous la direction immédiate du souverain.

M. Boutaric a largement puisé dans ces renseignements fournis par le principal chef de cette grande intrigue; il a parfaitement expliqué dans son *Étude préliminaire* le but et tous les détails de la Correspondance secrète. Le Roi prit une part très-active à toute cette affaire; plusieurs centaines de lettres, copiées sur les originaux des Archives de l'empire, en portent témoignage. Elles prouvent que Louis XV avait des vues très-arrêtées en politique. Avant tout il voulait la paix; la conserver à tout prix était son désir dominant. Pour la maintenir, il rompit avec toutes les traditions de la France et de ses ancêtres, il consentit à l'alliance autrichienne, et, malgré ses sympathies bien prononcées pour la Pologne, malgré les sacrifices qu'il s'était imposés en faveur de ce malheureux pays, il ne sut pas le soutenir efficacement; il l'abandonna au dernier moment, et, après de longues et stériles négociations, il eut la lâcheté de reconnaître le

Digitized by Google

crime auquel il n'avait pas eu l'énergie de s'opposer. Dans plusieurs passages des lettres de Louis XV apparaît un singulier scrupule: effrayé du désordre des finances, et incapable de couper court aux prodigalités des favorites, il prêche l'économie à ses agents, il leur refuse l'argent nécessaire pour acheter des complices dans les cours étrangères, et quand commencera l'agonie de la Pologne, il discutera chaque dépense point à point; jusqu'au dernier moment, il ménagera l'argent du Trésor dans la seule circonstance où il eût été excusable de le prodiguer.

Un autre côté curieux et nouveau du caractère de Louis XV, c'est sa haine contre les Anglais. En vain la guerre de Sept ans a-t-elle épuisé la France et considérablement affaibli son influence en Europe. Au lendemain même de cette guerre funeste, Louis XV, en prévision d'une lutte avec l'Angleterre, fait faire des études et des rapports pour une descente. Comme pour tous les projets inspirés par sa politique personnelle, Louis XV se garde bien de parler de ses négociations à son conseil. Il sait trop bien que ses ministres, élevés et soutenus par l'influence des maîtresses, ne respectent plus l'autorité royale que pour la forme; il comprend la honte de cette subordination; mais sa faiblesse et son incurie l'empêcheront toujours de secouer ce joug avilissant, de suivre ses volontés et de parler en roi. Plutôt que de montrer un peu d'énergie, il aime mieux travailler sourdement et par de ténébreuses menées à l'exécution de ses vues. M. de Rozière, envoyé pour relever la carte des côtes d'Angleterre, doit se défier autant de l'ambassadeur français que des autorités anglaises. Heureusement il échappe à tous ces dangers; mais un nouveau péril ne tarde pas à menacer le Roi, qui tremble sans cesse de voir ses agents et leur rôle découverts. Rien de plus curieux et de plus étrange que cette lutte d'un obscur employé du gouvernement français, du chevalier d'Eon, avec l'ambassadeur de France. Le Roi voudrait bien soutenir son représentant; dans d'autres circonstances moins graves, il n'a pas hésité à sacrifier à l'animosité de ses ministres ses agents soupçonnés; deux fois le comte de Broglie, le chef de cette vaste administration occulte, a dû partir pour l'exil. Mais le chevalier d'Eon est en Angleterre, il possède tous les secrets de la correspondance et de plus les plans et les papiers de M. de Rozière; l'ambassadeur qu'il défie ne peut rien contre lui, et le Roi, menacé de révélations compromettantes, est réduit à employer presque la prière, à se montrer patient et accommodant, à accepter les conditions qu'il plaît à un agent subalterne de lui imposer. Telle est la condition honteuse où ses sourdes menées le ramènent sans cesse. Les ministres soupçonnent quelque chose sans rien pouvoir découvrir, ils font agir les maîtresses, et nous assistons à de curieuses scènes d'intérieur. Tercier, le principal entremetteur de la correspondance entre le Roi et le comte de Broglie, écrit le 10 juin 1763 au chevalier d'Eon un billet qui commence par cette piquante anecdote : « Le Roi m'a appelé ce matin auprès de lui, je l'ai trouvé fort pâle et fort agité. Il m'a dit d'une voix altérée qu'il craignait que le secret de notre correspondance n'eût été violé. Il m'a raconté qu'ayant soupé il y a quelques jours en tête-à-tête avec madame de Pompadour, il fut pris de sommeil à la suite d'un léger

Digitized by Google

excès dont il ne croit pas la marquise tout à fait innocente. Celle-ci aurait profité de ce sommeil pour lui enlever la clef d'un meuble particulier que Sa Majesté tient fermé pour tout le monde et aurait pris connaissance de vos relations avec M. le comte de Broglie. Sa Majesté le soupçonne d'après certains indices de désordre remarqués par elle dans ses papiers, etc. »

Cependant le ministre n'a rien appris de positif et nous voyons quelques années plus tard la même scène se renouveler avec quelques variantes sous le règne de la du Barry. Dans l'intervalle, l'homme de confiance de Louis XV, Tercier, est mort et c'est directement au comte de Broglie qu'est adressée la confidence royale :

« Louis XV au comte de Broglie. — Ce 22 mars, à deux heures, 1769. Madame du Barry avoit vu vottre lettre sur le gouvernement ; ce n'étoit pas un secret. A l'égard du gros paquet, elle le trouva sur ma table, elle voulu voir ce que c'étoit. Je ne voulus pas le lui montrer. Le lendemain, elle revint à la charge. Je lui dis que c'étoit sur des affaires de Pologne, que comme vous y aviés été ambassadeur, vous y aviés encore quelques relations dont vous me rendiés compte. Voilà tout ce que j'ay dit et fait. Je vois que vous avés été plus loing que moy. Je ne crois pas qu'elle le divulgue à M. de Choiseuil. Il n'y a pas de mal à ce que vous avés fait. »

Ces petits incidents, tout superficiels qu'ils paraissent, font bien mieux que toute réflexion comprendre l'inanité des tentatives de Louis XV, de sa police occulte, de sa correspondance secrète. Pour lui, la politique est une distraction. Il s'intéresse à des rapports chiffrés et remis avec le plus grand mystère bien plus qu'aux dépêches les plus graves de ses ambassadeurs ; ces rapports l'amusent à peu près comme les indiscrétions scandaleuses du cabinet noir. La dignité royale est souvent compromise dans ces menées ambiguës. Un agent secret est arrêté ; il peut se sauver, tout révéler aux ministres ; on ne demande qu'à récompenser largement ses indiscrétions. Le Roi tremble qu'il ne parle ; il se tait : pour prix de son silence, il est enfermé ou exilé, et le Roi ose tout au plus lui témoigner secrètement la satisfaction que lui inspire une telle fidélité.

Il nous semble donc impossible d'accorder à M. Boutaric les circonstances atténuantes qu'il réclame en faveur de Louis XV. Chez un roi les bonnes intentions ne suffisent pas, surtout quand la conduite ordinaire du souverain répond si mal à des intentions si timidement révélées. La faiblesse est dans certains cas le pire des défauts ; mais ce n'est pas une excuse pour celui qui n'a pas eu la force de résister à de mauvaises suggestions. Avec toutes ses bonnes intentions, Louis XV a fait beaucoup de mal, et s'il savait que les conseils qu'on lui donnait, que les actions qu'il commettait étaient injustes et funestes, il n'est que plus coupable de ne s'y être pas opposé. La faiblesse alors prend le nom de lâcheté, et nous ne pouvons laisser passer sans protester une apologie du caractère de Louis XV fondée sur de pareilles bases. M. Boutaric revient plusieurs fois sur la bonté et la sensibilité du Roi. Ainsi p. 69 : « .... Mais il avait trop d'esprit pour être dupe de son cœur. On trouve dans ses lettres des preuves nombreuses de sa bonté et même de sa patience. » Et p. 140 : « Au risque de tomber dans des re-

Digitized by Google

dites, je ferai de nouveau remarquer combien il y a de vraie sensibilité dans le cœur de Louis XV. » A ceux qui connaissent certains mots froidement cruels de ce roi si profondément égoïste, cette assertion paraîtra au moins singulière.

Sauf cette indulgence trop accommodante, l'étude de M. Boutaric sur Louis XV présente un tableau exact, un résumé très-intéressant de la Correspondance secrète. On ne pouvait mieux en extraire les grandes lignes. Le récit d'incidents curieux vient çà et là distraire des préoccupations plus graves de la politique. Ceux qui n'ont pas le temps ou le courage d'aller chercher les faits dans les documents eux-mêmes sont mis au courant de tous les détails de la Correspondance secrète par cette introduction de l'éditeur. Le style de cette étude, vif, clair, précis, est bien le langage qui convient à l'histoire. Peut-être l'auteur aurait-il pu, avec un peu d'attention, faire disparaître certaines taches peu graves et certaines formes peu correctes, comme à la page 56. « Henri IV, Richelieu, Louis XIV avaient donné la consécration de leur génie et du succès à cette politique qui était devenue véritablement nationale. » La consécration du succès s'explique facilement ; quant à « la consécration de leur génie, » nous comprenons moins le sens de cette expression.

M. Boutaric pourrait ajouter parmi les errata deux erreurs de date qui n'y sont pas mentionnées ; p. 159 : « le 17 janvier 1777, un accord secret fut signé à Saint-Pétersbourg ; » il faut évidemment 1767, et à la page 197 dans la note il est parlé de l'envoi de M. de Vergennes à Constantinople en janvier 1775. Le passage auquel se réfère la note prouve suffisamment que l'auteur a voulu mettre 1755. Bien que le nom de M. de Choiseul soit constamment écrit Choiseuil dans la correspondance secrète, M. Boutaric a eu raison de ne pas se conformer à cette orthographe défectueuse. Cependant en plusieurs endroits il écrit lui-même, sans doute par mégarde, Choiseuil.

Mais nous n'insisterons pas sur de simples imperfections de détail; car le livre de M. Boutaric se recommanderait suffisamment par l'intérêt des documents dont il nous révèle l'existence. Désormais les historiens qui s'occuperont de cette époque seront obligés de tenir compte de la correspondance secrète, des faits qu'elle nous apprend, des personnages qu'elle nous présente sous un nouveau jour. M. Boutaric a rempli très-consciencieusement ses devoirs d'éditeur : il a respecté scrupuleusement l'orthographe fantasque de Louis XV; en même temps il a conformé à l'orthographe moderne les écrits plus corrects de ses correspondants. Il a complété ou éclairci certains passages de la correspondance par des notes ou des extraits de mémoires du temps; il a enfin rendu l'usage de son livre commode aux travailleurs par un index alphabétique très-complet et très-utile pour les recherches à travers les 426 lettres ou documents qui se trouvent réunis.

J.-J. GUIFFREY.

---

177. — **Oberkampf** (1738-1815), par Alfred LABOUCHÈRE. Paris, Hachette, 1866. In-12 244 p. — Prix 1 fr.

Le récit sympathique de la vie d'un homme de bien n'est pas chose si fréquente que nous ne devions quelques mots de remercîment à ceux qui nous en

Digitized by Google

procurent la jouissance. La carrière du pauvre ouvrier allemand, telle que nous la retrace M. Labouchère, est un exemple bien frappant de la puissance du travail. Arrivé en France en 1758 sans autres ressources que son énergie et son talent, Oberkampf y mourait cinquante-sept ans plus tard créateur d'une industrie nationale des plus fécondes, récompensé de ses peines par une fortune immense, par l'estime particulière de l'Empereur et par l'amour et le respect de tous ceux qui l'avaient connu. L'économiste trouvera dans ce petit volume, composé sur des mémoires inédits d'un neveu d'Oberkampf, d'intéressants détails sur l'état de notre industrie avant la Révolution; le fabricant y suivra le développement de l'industrie des toiles peintes pendant un demi-siècle; l'historien notera quelques traits curieux sur l'époque de la Terreur et sur celle de l'Empire. Mais aucun lecteur ne quittera ces pages sans un sentiment de profond respect pour le vieillard qui répétait souvent « qu'il n'y a rien d'utile à connaître que ce qui nous apprend à bien faire. » Par la nature du sujet, autant que par la simplicité de la forme, l'ouvrage de M. Labouchère est appelé à devenir un livre populaire; nous souhaitons vivement qu'il trouve beaucoup de lecteurs, car il enseigne l'estime du travail et l'amour du bien. R.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

P. L. JACOB, Énigmes et découvertes bibliographiques (Lainé). — LOISEAU, Étude sur Jean Pillot (Thorin). — MOSSMANN, Morbach et Guebwiller; — Étude sur l'histoire des Juifs à Colmar. — KALISCHER Observationes in Poesim romanensem, Provincialibus in primis respectis (Berlin, Duemmler). — LITTRÉ, Dictionnaire de la langue française, t. I (Hachette). — SÉVIGNÉ, Lettres, p. p. MONMERQUÉ, t. I à XI, (Hachette). — MABILLE, Notice sur les divisions territoriales de la Touraine (Hénaux). — NICOLAS DE TROYES, le Grand Parangon des nouvelles nouvelles, p. p. MABILLE. (Bruxelles, J. Gay.)

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Gerlach, die Trichinen. Eine wissenschaftl. Abhandlg. nach eigenen, besonders im Sanitäts-polizeil. u. Staasthieraerztl. Interesse angestellten Versuchen u. Beobachtungen. Vervollständ. M. 6 (lith.) Tfl. Abbildgn. Gr. in-8. Hannover, (Schmorl und v. Seefeld.) 5 fr. 35

Gourgues (de). — Foyers divers de silex taillés en Périgord. 1re partie. Bords de la Vezère. Gr. in-8, 38 p. Bordeaux, (imp. et lib. Couderc, Degréteau et Poujol.)

Gueterbock (C.-E.), de juro maritimo quod in Prussia sæculo XVI, et ortum est et in usu fuit. Gr. 4. Königsberg, (Schubert et Seidel.) 1 fr. 35

Haurowitz (H.), das Militærsanitätswesen der vereinigten Staaten v. Nord-America während d. letzten Krieges nebst

Digitized by Google

Schilderungen v. Land u. Leuten. Gr. in-8. Stuttgart. (Weise.) 8 fr.

Jahn (O.), gesammelte Aufsætze üb. Musik. Gr. in-8. Leipzig. (Breitkopf et H.) 7 fr. 25

Ley (J.), die metrischen Formen d. hebraeischen Poesie systematisch dargestellt. Gr. in-8 Leipzig. (Teubner.) 5 fr. 35

Liebig (J. de). Lord Bacon. Traduction et introduction de P. de Tchihatchef. in-18. (Lib. Morgand.) 3 fr. 50

Marcy (R.-B.), thirty years of army life on the border comprising descriptions of the indian nomads of the plain, etc. in-8. London. (Low.) 13 fr. 50

Meyer (P.). Recherches sur les auteurs de la chanson de la Croisade albigeoise. Gr. in-8. (Lib. A. Franck.) 1 fr.

Mœbius (J.), altnordisches Glossar. Wörterbuch zu einer Auswahl alt-Island u. alt-Norweg. Prosatexte. Gr. in-8. Leipzig. (Teubner.) 16 fr.

Moïse ben Maimoun, dit Maïmonide. Guide des égarés, traité de théologie et de philosophie, publié pour la première fois dans l'original arabe, et accompagné d'une traduction française et de notes par S. Munck, de l'Institut. T. III, gr. in-8. (Lib. A. Franck.) 25 fr.
LE MÊME, traduction française seule. 15 fr.

Muther (T.), aus d. Universitäts u. Gelehrtenleben im Zeitalter der Reformation. Vorträge, in-8. Erlangen. (Deichert.) 8 fr.

Poetæ lyrici græci. Tertiis curis recensuit Theod. Bergk., pars II. Poetas elegiacos et jambographos cont. Gr. in-8. Leipzig. (Teubner.) 8 fr.

Rindfleisch (W.), de Tauraniae et Aelii Dionysii lexicis rhetoricis. Dissertatio inauguralis philologica. Gr. in-8. Königsberg. (Schubert et Seidel.) 1 fr. 70

Robiou (F.). Histoire des Gaulois d'Orient. In-8 avec une carte de l'Asie mineure centrale. Paris (lib. A. Franck). 6 fr.
Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Ronsard (P. de). Œuvres complètes. Nouvelle édition, publiée sur les textes les plus anciens, avec les variantes et des notes par M. Prosper Blanchemain. Tome V, contenant les hymnes et les sonnets. 1 volume cartonné toile rouge. (Lib. A. Franck.) 5 fr.

Scheltema. Rembrandt, Discours sur sa vie et son génie, avec un grand nombre de documents historiques. Nouvelle édition, corrigée et augmentée, publiée et annotée par W. Bürger. In-8 avec portrait et fac-simile. (Lib. J. Renouard.) 4 fr.

Sophoclis tragœdiæ. Ad optimorum librorum fidem recensuit et brev. notis instruxit C. G. A. Esfurdt, vol. VI, Gr. in-8. Leipzig. (F. Fleischer.) 4 fr.

Inhalt; Philocletes ed. God. Hermanus. Edit. III.

Thucydidis de bello Peloponnesiaco lib. VIII Ad optim. librorum fidem edit. explanavit Ern. Frider. Poppo. Vol. I, sect. II, ed. II. Gr. in-8. Leipzig (Teubner.) 3 fr.

Verhandlungen des botanischen Vereins f. die Provinz Brandenburg u. die angrenzenden Länder, Jahrg. Mit Beiträgen v. P. Aschersohn, Bölte, Bolle, etc. Red. u. hrsg. v. Dr. P. Aschersohn. Gr. in-8. Berlin, 1865. (Gärtner.) 5 fr. 35
Volume 1 à 7. 41 fr.

Vierteljahrschrift f. Volkswirthschaft u. Kulturgeschichte. Hrsg. v. J. Faucher u. O. Michaelis unt. Mitwirkg. v. K, Arnd, v. Bœhmert, C. Braun, etc. 4 Jahrg. 1866. 4 vol. gr. in-8. Berlin. (Herbig.) 21 fr. 35

Wahrmund (A.), prakt. Handbuch d. neu-arab. Sprache. Tome IV(fin). Schlüssel z. prakt. Handb. d. neu-arab. Sprache. Enth. die Transcription u. Uebersetzung der Uebungsbeispiele, sowie die Uebersetzg. u. Erläuterg. d. Lesebuchs. Gr. in-8. Giessen (Ricker). 5 fr. 35

Wullner (A.), Einleitung in die Dioptrik d. Auges. M. 19 eingedr. Holzschn. Gr. in-8. Leipzig. (Teubner.) 3 fr. 25

Zeitschrift für exacte Philosophie im Sinne d. neuern philosophischen Realismus. In Verbindg. m. mehreren Gelehrten hrsg. v. F. H. Th. Allihn u. S. Ziller. Vol. VII, 4 livr. Gr. in-8. Leipzig. (Pernitzsch.) La livr. 2 fr. 70

Zimzow (A.), das ælteste Rom od. das Septimontium. I, topograph. Theil. Gr. in-8. Pyritz, Leipzig. (Teubner.) 2 fr. 15

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36. — 8 Septembre — 1866.

Sommaire : 178. KLEIN, Manuscrits de Cues; fragments inédits de Cicéron. — 179. E. DE BARTHÉLEMY, Journal d'un curé ligueur de Paris. — 180. DARESTE, Histoire de France, tom. III et IV. — 181. MICHIELS, Histoire de la peinture flamande. — 182. BONNEMÈRE, La Vendée en 1793.

178. — **Ueber eine Handschrift des Nicolaus von Cues**, nebst ungedruckten Fragmenten Ciceronischer Reden, von Joseph KLEIN. Berlin, Weidmann 1866, in-8, VII-158 pages, prix 4 fr. (Paris, lib. A. FRANCK.)

Il y a environ deux mois, le *Moniteur* annonçait que le Dr Joseph Klein avait découvert dans une bibliothèque des bords du Rhin des fragments inédits des discours de Cicéron. Ces fragments figurent dans l'opuscule dont nous allons rendre compte. On verra qu'ils sont bien peu considérables, mais, si minimes qu'ils soient, ils ont toujours une certaine valeur et il est heureux qu'ils aient échappé à la main destructive du temps.

Le manuscrit où ils ont été trouvés appartient à la bibliothèque de l'hôpital de Cues (n° C. 14) et provient de la riche collection amassée par le cardinal de Brixen, Nicolas de Cues[1], plus connu dans le monde savant sous le nom de *Cusanus*. C'est un volume petit in-folio du XIIe siècle, une sorte de recueil artificiel composé de divers écrits dont la plupart, théologiques, n'offrent que peu d'intérêt. M. Klein a jugé utile d'en donner une description détaillée. Il a même ajouté en appendice : la collation du texte de Rufin, *Expositio in symbolum* (d'après l'édition de l'abbé Migne, *Patrol.* XXI, col. 335 et suiv.); la transcription complète d'un fragment inédit du même auteur intitulé *Dicta de fide catholica;* enfin la collation de Fulgentius Ruspensis, *Pro fide catholica adversus Pintam, episcopum Arianum* (d'après l'édition de Desprez, Paris, 1684, p. 534), qui figure dans le manuscrit sous le nom d'Augustin et sous le titre *de Trinitate.*

Mais la partie la plus importante du volume est une collection de sentences, comprenant 26 feuillets soit 52 pages (M. Kl. leur consacre les pages 23-128). Ce sont des extraits plus ou moins longs empruntés aux auteurs les plus divers, sacrés et profanes. Cette collection, dont l'origine remonte évidemment plus haut que le XIIe siècle a été faite dans l'intention toute pratique de fournir des formules choisies, des réflexions morales, des images heureuses et des anecdoctes instructives aux discours et aux écrits des clercs. Cette intention est indiquée dans une préface assez diffuse, comme dans certaines rubriques semées çà et là dans le texte (*de virtute, de vitiis, de virginitate, de amicitia*, etc.)Vers la fin, les sentences sont groupées dans un ordre tout à fait systématique en 27 chapitres qui peuvent correspondre aux divisions d'un cours de morale.

En tête figurent sous la rubrique *proverbia Græcorum* de courtes sentences dénuées de tout intérêt. Ensuite viennent (fol. 1, v. col. 1) les *proverbia Senecæ*, qui

1 Cues est une petite ville située sur la Moselle en face de Berncastel.

Digitized by Google

ne sont point les sentences de Publius Syrus qu'on trouve ordinairement sous ce titre dans les manuscrits, mais bien des extraits de l'ouvrage de Sénèque *De moribus*, publiés entre autres par M. Haase dans la collection des classiques Teubner, où ces sentences sont au nombre de 145, tandis qu'on n'en trouve que 100 dans la manuscrit de Cues. M. Klein en donne simplement la collation.

On trouve plus loin, comme en plusieurs autres endroits du manuscrit, des citations mélangées, prises au hasard dans les écrivains ecclésiastiques et profanes. Ici, comme presque partout, l'auteur de la collection s'est permis de faire dans ses citations, afin d'en compléter le sens, des changements qui ne laissent pas toujours reconnaitre au premier coup d'œil la source où il a puisé. Presque tous ces passages ont cependant été retrouvés par M. Kl. qui s'est donné la peine d'ajouter à chacun, entre parenthèses, le renvoi exact à une édition connue. Dans quelques cas assez rares il a dû renoncer à cette constatation, et en un seul endroit nous avons été plus heureux que lui. Les deux vers (p. 32) :

> Et sicut agna lupum refugit, sicut cerva leonem.
> Sic aquilam penna fugiunt trepidante columbæ.

sont sans nul doute empruntés à Ovide *Métamorphoses* I, 505, 506. Le second des deux vers est exact, mais le premier se lit dans le poëte latin :

> Nympha mane! sic agna lupum, sic cerva leonem

mais les mots *nympha mane!* ayant été retranchés comme inutiles à la citation, le compilateur a cru devoir compléter à sa façon le nombre des pieds. Ceci nous fournit un exemple caractéristique du genre des modifications introduites dans les phrases citées. Dans les morceaux de prose les pronoms *qui*, *ille* ont souvent été remplacés par un nom propre, des propositions incidentes ont été retranchées.

Mais au milieu de ces mélanges de sentences hétérogènes, de cette *farrago* où les auteurs les plus divers doivent être étonnés de se trouver côte à côte, on remarque des séries entières de passages extraits d'un même auteur et qui sont reproduits dans l'ordre naturel de l'ouvrage où ils figuraient. Ce sont d'abord des vers tirés des manuels de Marius Plotius (*de metris*) et de Priscien; puis des sentences de Végèce (*de arte bellica*). M. Kl. a publié ces sentences *in extenso*. En revanche il s'est contenté de collationner les passages d'Orose et de Macrobe (*Somnium Scipionis*).

Puis viennent les fameux extraits de Cicéron, tirés des ouvrages suivants :

1° Discours *in Pisonem*. Courtes citations. Le compilateur a eu sous les yeux un manuscrit complet, en sorte qu'on trouve parmi ces sentences *onze fragments inédits* du commencement du discours, commencement que nous ne possédons plus (M. Kl. les publie naturellement *in extenso*, tandis que pour les morceaux tirés du reste du discours il ne donne que la collation).

2° *De inventione*. Long fragment, intitulé dans le manuscrit de Cues : *Sentencia Ciceronis de virtutibus et viciis* et reproduisant les chapitres 53–55 (§§ 159-167) du livre II. — (Collation).

Digitized by Google

3° *Ad Herennium.* Long fragment comprenant liv. III, ch. 2, § 3, ch. 5, — § 7.— (Collation).

4° Discours *pro Fonteio.* Le manuscrit en donne des citations à trois reprises : au folio 16, r., col. 1. on en trouve trois; au folio 16, v., col. 2, quinze; enfin, fol. 17, r., col. 1, les trois dernières. Sur ces vingt et un fragments *dix-sept* sont *inédits* et doivent prendre place au commencement du discours, les neuf premiers avant et les huit autres après le long fragment découvert par Niebuhr dans un palimpseste du Vatican. L'une des sentences du manuscrit de Cues, la dixième, se retrouve dans le fragment de Niebuhr et indique ainsi la place que doivent occuper les autres, (M. Klein donne, p. 57-78 une édition complète de tout ce que nous possédons du *pro Fonteio* y compris les nouveaux fragments qu'il en a retrouvés. Les futurs éditeurs de Cicéron feront donc bien de tenir compte de cette publication).

5° Discours *pro Flacco.* Quelques sentences (collationnées).

6° *Philippiques.* Sentences nombreuses. Au dire de M. Kl., elles sont extraites d'un excellent manuscrit et concordent en général avec le *Codex Vaticanus,* H 25. (Collationnées).

7° *Paradoxa,* douze courtes sentences (reproduites *in extenso*).

Après les extraits de Cicéron, il faut signaler ceux de Frontin, *Strategemata* (collationnés) et des écrivains de l'histoire d'Auguste (collationnés). Puis vient le recueil systématique en vingt-sept chapitres (*de Philosophia deque sapientia, de falsitate et veritate, de beneficio,* etc., etc.) dont nous avons déjà parlé plus haut. On y trouve pêle-mêle les vers et la prose, entre autres beaucoup de sentences de Publius Syrus, de nombreux passages des comiques, surtout de Térence; puis des phrases extraites d'Horace et de ses scholiastes, des satiriques, de Cicéron, de Catulle et d'Aurélius Victor. M. Klein a publié *in extenso* tous les passages d'auteurs profanes avec les renvois en note au bas des pages. Le tout se termine par des anecdotes empruntées textuellement à Valère Maxime et que M. Klein reproduit également en entier.

Le manuscrit de Cues n'était pas tout à fait inconnu; nous voyons par le travail de M. Klein qu'il avait été signalé déjà par M. Waitz (dans l'*Archiv.* de Pertz, tome VIII, p. 641) qui croyait y avoir trouvé la mention d'un *concilium Aquisgranense,* tandis qu'il s'agit d'un concile d'Aquilée; puis par M. Krause (dans le *Serapeum* de Neumann, 1864, n° 24, p. 374). M. Oehler y avait aussi copié ou collationné plusieurs passages de Cicéron, qu'il avait communiqués à Baiter (voir Halm. *Philologus,* 1849, p. 373). M. Klein n'en a pas moins le mérite d'avoir le premier examiné en détail ce manuscrit et de nous avoir rendu la valeur de deux pages de Cicéron. Sa publication sera fort utile. Nous pensons cependant qu'il aurait mieux fait de s'en tenir à son idée première qui était d'utiliser les matériaux découverts par lui pour une édition critique des discours de Cicéron. Presque toutes les variantes qu'on rencontre dans ses collations sont dépourvues de valeur et proviennent d'une orthographe fautive ou de changements arbitraires dont nous avons indiqué plus haut les motifs. Il aurait pu tout aussi bien publier les résultats de ses recherches dans une revue savante. Les

Digitized by Google

deux excellentes tables placées à la fin du volume permettent de retouver facilement les passages des auteurs cités et les noms propres qui figurent dans le texte.

Ch. M.

---

179. — **Journal d'un curé ligueur de Paris** sous les trois derniers Valois, suivi du journal du secrétaire de Philippe du Bec, archevêque de Reims, de 1588 à 1605, publiés pour la première fois et annotés par Édouard de Barthélemy. Paris, Didier, 1866, in-18, 311 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les deux documents que publie M. Édouard de Barthélemy ne sont pas sans intérêt. Le journal de Jean de la Fosse, curé de Saint-Barthélemy, qui va de 1557 à 1590, nous offre un tableau sec et gauche, mais fidèle, des passions qui animaient alors cette partie du peuple parisien qui devait former le cœur de la Ligue. Jean de la Fosse appartient tout à fait au peuple; le vernis d'instruction qu'indiquent divers passages de son registre journal ne recouvre que très-légèrement le fond d'un vrai Parisien d'alors, catholique ardent, ennemi acharné des huguenots, dévoué d'abord aux rois et à l'ordre établi, puis se laissant aller aux méfiances populaires, acceptant les on dit, les bruits de conjuration de la cour, voyant à chaque instant le peuple trahi, et finissant par applaudir à l'assassinat d'Henri III. Ce qu'il dit, par exemple, du connétable de Montmorency, de l'affaire de la croix de Gastine, de la Saint-Barthélemy, de la Journée des Barricades, etc., devra être consulté par l'historien qui voudra retracer, non pas seulement dans ses grandes lignes, mais dans ses détails et ses dessous l'histoire de ces temps orageux. Toutefois l'éditeur nous le représente comme plus fougueux qu'il n'était; c'était vraisemblablement un de ces hommes, communs à toute époque, qui ne font que suivre et réfléter le courant général : royaliste sous Charles IX, ligueur sous Henri III, il serait sans doute redevenu, après la conversion d'Henri IV, un sujet dévoué, et il est bien probable que ce fut sa mort, en 1590, qui arrêta son journal, et que le curé de Saint-Barthélemy, qui fut expulsé comme trop ardent ligueur en 1594, était son successeur.

Jean de la Fosse était bien de la race de ceux que l'auteur du second journal publié par M. Édouard de Barthélemy appelle les *badaux de Paris*. Ce second journal offre moins d'intérêt que le premier. L'auteur, dont on ne sait pas le nom, était attaché à Philippe du Bec, archevêque de Reims, et il n'a guère consigné dans ses annales intimes que les marches et contre-marches qu'il fit à la suite de son maître, ou, très-sommairement, les événements principaux d'alors : cependant ses notes fournissent sur la vie privée, les habitudes, le prix des choses, etc., quelques détails intéressants, et peuvent servir en outre, comme le dit l'éditeur, à composer un véritable itinéraire de la cour pendant quinze ans du règne d'Henri IV. L'anonyme appartient, comme son maître, au sage parti des politiques; son journal commence à peu près où finit le premier et en offre ainsi une sorte de suite, mais dans un aspect très-opposé. Le théâtre change lui-même : du milieu des ligueurs enfermés dans Paris, nous passons dans le camp du roi qui les assiége. Certains événements, tels que le meurtre de Guise et celui d'Henri III, racontés par nos deux chroniqueurs, mettent en relief leur dissi-

Digitized by Google

dence; elle n'a pas, il est vrai, le piquant qu'elle offrirait sous d'autres plumes; mais enfin l'histoire gagne toujours quelque chose à ces empreintes prises sur le vif, et nous n'aurions que des remercîments à adresser à l'éditeur, s'il s'était acquitté de sa tâche d'une façon moins déplorable.

Le mot n'est que juste pour la publication de M. E. de B. Nous ne parlons pas de l'*Introduction* et des notes, qui n'ont aucune valeur et où il serait facile de relever plus d'une bévue; mais le texte est si étrangement reproduit qu'il faut considérer l'édition comme non avenue. Nous avions pensé d'abord que l'éditeur n'avait eu que le tort, assurément très-grave, de s'en rapporter sans contrôle à un copiste ignorant et négligent; mais l'*Introduction* se termine par une phrase qui exclut cette hypothèse : « J'ai copié soigneusement les deux manuscrits, en conservant l'orthographe des noms, etc. » Soigneusement!

Si nous avions affaire à une édition seulement insuffisante, nous ferions bien des observations que nous épargnons à celle-ci : nous reprendrions l'orthographe de fantaisie, tantôt moderne, tantôt bizarrement et faussement archaïsante, qui est substituée à celle des manuscrits : le grand nombre de mots très-lisibles laissés en blanc; le peu de soin apporté dans la distinction des paragraphes, la confusion en un seul corps des passages primitifs et de ceux qui sont ajoutés plus tard, l'absence de table, etc.; mais nous avons tant de critiques plus importantes à faire que nous passons sur les péchés véniels.

Nous avons comparé, dans les deux écrits, quelques passages pris au hasard, avec les manuscrits; nous pensions d'abord relever toutes les fautes, mais il faudrait pour cela réimprimer à peu près toutes les lignes du volume. Ne signalons que les plus grossières, et quelques-unes dans le nombre de vraiment réjouissantes. *Journal de Jean de la Fosse*, p. 2, *le roi Philippe* d'Espagne se trouve commander à 60,000 Allemands, Suisses et Français, qui, dans le manuscrit et dans l'histoire, appartenaient au roi Henri II de France.— P. 41, le mois d'*apvril* (1561) remplace celui de *janvier*, ce qui le fait revenir deux fois dans l'année. — P. 43, l'imprimé donne cette phrase : « *Le roy Charles fut sacré à Reims; on le sacra à la mode antique, par quelque circonstance faiste par Calvin où son nom estoit point mis, à laquelle M. de Villegagnon respondit par un espitre qu'il envoya à la reyne mère.* » Cette terrible phrase nous avait bien embarrassé; heureusement qu'elle est plus claire dans le manuscrit : «*Le roy Charles fut sacré à Reims, jasoy ce qu'on eust taché à le dissuader qu'il ne se sacra à la mode antique, par quelque remonstrance faicte par Calvin*, etc. »— Même page nous apprenons que les œufs ont un *noyau;* le manuscrit porte naturellement *moyef.* — P. 59, un nommé *Hercule* devient *Horcuse.*—P. 63, nous voyons à un convoi des gens tout habillés de *tâne*: l. *tanné.* — P. 73, il est dit que Turnèbe avait fait une épître qui fut *conjurée*, lisez *censurée.* —P. 74, *Inter utrumque volebat*, lisez *volabat.*— P. 88, Jean de la Fosse donne des *carmes* (et non *carmens*, comme on imprime constamment) sur la mort de Montmorency; avant le second et le troisième distique ou quatrain, il y a dans le manuscrit un blanc et au milieu *Aultres;* l'éditeur a supprimé cette mention et donne le tout comme un seul morceau. Les premiers se lisent ainsi dans l'imprimé :

Digitized by Google

Quand tu mourus, seigneur, tu nes cherchois honneur,
Mais malgré triste envie honneur à détruire.

Nous aimons mieux ceux du manuscrit :

Quand tu mouruts, seigneur, tu ne cherchois honeur,
Mais malgré triste envie honeur as deservye.

P. 95, on nous révèle l'existence de *saint Custau* et de l'église qui lui est dédiée; lisez *Eustace*. — P. 104, notre curé rappelle deux vers latins sur la mort du connétable de Bourbon, qui sont encore plus défigurés que les français de tout à l'heure. Conçoit-on qu'on imprime ceci :

Onus Borbonio vot, fuit arma gerente
Vincere vel morier donat utriusque Deus.

Les vers, connus d'ailleurs, sont fort bien donnés par le manuscrit:

Unum Borbonio votum fuit arma gerenti,
Vincere vel morier : donat utrumque Deus.

P. 118, le président Séguier adresse au greffier du Tillet une petite admonestation qui dut le plonger, s'il l'entendit telle que la donne M. Édouard de Barthélemy, en de profondes rêveries : « *La cour vous donne à entendre que vous n'estes que serviteur et vous enjoint de porter plus d'honneur à nous servir que vous ne faictes et commandement à M. le premier président*, etc.; » mais il n'a entendu que le vrai et intelligible texte : « *La Cour... vous enjoint de porter plus d'honneur à nosseigneurs que vous ne faictes et nommément à M. le premier président*, etc. » — P. 133, Charles IX écrivant assez durement au prévôt de Paris, qui n'exécutait pas ses ordres, termine en lui disant : *qu'il vous souvienne du roy Charles XIe* ; le manuscrit porte en toutes lettres *sixiesme*. — P. 149, à propos de la mort de Coligny, notre bon curé se livre à des réflexions historiques, et conclut que « *combien que Dieu différe la punition, si est ce qu'elle est plus grefve pour le retardement d'icelle;* » son éditeur lui fait dire qu'elle est en *Grève*, etc., etc., etc.

Dans l'édition du second manuscrit, nous avions commencé à relever les passages omis, mais ils sont bientôt devenus tellement nombreux que nous avons renoncé à la tâche. C'est, croyons-nous, à la page 251, que commencent ces lacunes, par une modeste omission de trois lignes; mais p. 253, au dernier paragraphe de l'année 1591, il en manque quatorze; puis six p. 256; puis entre les p. 258 et 259 il manque environ cinq pages du manuscrit. Il est vrai qu'une petite partie de ces cinq pages, soutées en 1592, a été ingénieusement replacée en 1593, si bien que la profession de foi d'Henri IV est transportée du 25 juillet 1592 au 25 septembre 1593, et que la confusion la plus inextricable et la plus comique règne dans toutes les notes de ces époques. Au reste, les quatre pages qui font la fin de cette même et malheureuse année 1592 sont condensées en huit lignes. P. 264, entre les lignes 3 et 4, il y a plusieurs paragraphes de passés; il en manque six entre les lignes 5 et 6, etc. On nous excusera de ne pas avoir poussé plus loin ce fastidieux travail de vérification. — Si le second *Journal* a

Digitized by Google

pour trait distinctif des lacunes, qui d'ailleurs ne manquent pas dans le premier, il ne laisse pas d'offrir comme l'autre une ample moisson de méprises et de coqs-à-l'âne. N'en indiquons qu'un petit nombre; car on se lasse de tout. P. 239, nous lisons : « *Monseigneur... alla à Pontivy, et de là, qui estoit un vendredy, il alla à Ligné....* » De là qui était un vendredi! Lisez *et disnasmes ce jour là, qui estoit un vendredy, à Ligné.* — P. 244, « *la Ligue et rebellion qui fut l'estat de la France,* » lisez *qui tue.* — P. 250, « *Afin de les séparer de ceux qui tenoient son party,* » lisez *afin d'asseurer les consciences de ceux,* etc, : c'est un peu différent. — Voici le dernier échantillon. Connaissez-vous *Seurgne?* Il paraît que c'était un écrivain célèbre du XVIe siècle, et qui plaisait fort à l'auteur de ce journal; voyez plutôt : « Je fus au Palais... j'y achetoi des images le livre *de la colère* de Seurgne. Je fus à l'Université chez Chaudier, j'y achetoi la *Théologie naturelle* de Soly, les épistres de Seurgne en françois et la *Consolation de la mort.* » Malheureusement, il faut renoncer à cette belle découverte, ainsi qu'à celle de Soly, en lisant le texte du manuscrit : « J'y acheté des images, le livre *De la colère*, de Sénèque. Je feu à l'Université; je vey M. Génebrard chez Chaudier, où j'acheté la *Théologie naturelle* de Sebon[1], les *Épistres* de Sénèque en françois, etc. »

Nous le répétons, il serait très-facile de multiplier indéfiniment ces exemples. On peut juger d'après cela si, pour les noms, les dates, etc., le texte de M. Édouard de Barthélemy mérite quelque confiance : avis à tous ceux qui seraient tentés d'en faire usage. En vérité, nous ne pouvons nous empêcher de terminer cette pénible besogne, que nous impose notre devoir de critique, par une simple réflexion : il est si facile de ne pas donner d'éditions! Pourquoi, de gaieté de cœur, quand on ne veut pas prendre la peine que demandent les travaux de ce genre, venir embarrasser les travailleurs sérieux et s'exposer à entendre de désagréables vérités? La tâche que M. Édouard de Barthélemy s'était volontairement assignée était facile : les manuscrits étaient lisibles, le style clair, la plupart des noms qu'ils présentent connus d'ailleurs; il ne fallait, pour la remplir d'une façon suffisante, qu'un peu de soin et d'attention; ce sont là des qualités à la portée de tout le monde, qui n'illustrent pas ceux qui les possèdent, mais dont le dédain mérite, en revanche, toutes les sévérités de la critique. G. P.

---

180. — **Histoire de France**, depuis les origines jusqu'à nos jours par M. Dareste, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, t. III et IV. Plon, 1866. 2 vol. in-8 de 596 et 614 pages. Prix : 16 fr.

Le troisième volume de M. Dareste commence au moment ou Charles VI, privé de raison, abandonne la France aux factions qui la livreront à l'étranger : il finit au milieu du règne de François Ier : il nous expose, par conséquent, après

1. Le ms. ne donne guère que *Sebn*; mais l'écriture de ce journal est très-rapide, et souvent les dernières lettres des mots sont ainsi tronquées. Il s'agit évidemment de la *Theologia naturalis* de Raimon Sebon ou de Sebonde; ce fut chez Chaudière ou Chaudier que parut en 1581 la 2e édition française de Montaigne, celle qu'acheta notre chroniqueur : « Théologie naturelle de Raymon Sebon, traduite en françois par messire Michel, seigneur de Montaigne. » La 1re édition avait paru en 1569.

Digitized by Google

les événements désastreux du règne de Charles VI et des premières années de Charles VIII, cette série de succès dont la mission de Jeanne d'Arc marque le début, qui se continuèrent par un vaste agrandissement du domaine de la couronne et de la puissance de la royauté sous Louis XI, mais qui entraînèrent ses successeurs à des guerres extérieures où ils trouvèrent plus de gloire que de profit. Le moyen âge finit, la renaissance commence; et tandis que les rois, appuyés sur leurs armées et sur leurs législateurs, détruisirent une à une les institutions féodales, un monde nouveau de littérateurs, de savants et d'artistes surgit pour la société politique qui s'élève sur les ruines de l'ancienne, et il régénère autour d'elle, par l'étude de l'antiquité, ou par des recherches plus approfondies la littérature, les sciences et les arts. Que d'enthousiasme alors et que d'illusions! Mais quel beau tableau à peindre!

M. Dareste s'est acquitté de sa tâche avec le même talent que dans les deux premiers volumes, en esprit sage qui cherche avant tout à éviter le parti pris d'avance, qui montre, autant qu'il peut, dans chaque lutte le bon ou le mauvais côté des deux partis. Nous ne pouvons trop applaudir à cette prudence. Elle a cependant un inconvénient qui peut nuire au succès d'un livre. N'étant passionné nulle part, il est à craindre qu'il ne passionne personne et qu'à force de régularité dans la pensée, comme dans l'expression, il ne puisse soutenir la lutte avec des concurrents qui transportent dans le récit d'événements vieux de plusieurs siècles les préoccupations et le sentiment profond des contradictions de notre temps. Cette dernière tendance, poussée trop loin, est un grand défaut : elle ne tient pas un compte suffisant des différences qui ont existé entre nos ancêtres et nous, elle entraîne un écrivain à mettre sous les yeux de ses lecteurs un tableau mensonger du passé. Mais l'excès opposé est aussi à redouter, et je crains que M. Dareste ait péché quelquefois par trop d'impassibilité, surtout dans le second des deux volumes dont nous avons à entretenir le lecteur.

Ce quatrième volume qui commence au milieu du règne de François Ier et qui se termine à la mort d'Henri IV, est en grande partie consacré à l'histoire des luttes religieuses du XVIe siècle. M. Dareste montre fort bien comment la persécution des protestants avait été provoquée par leur intolérance et par leurs violences dans les pays où ils étaient les maîtres, par leurs complots dans les États où la majorité de la population et le gouvernement étaient restés catholiques.

Il y a cependant des crimes dont il faut savoir s'indigner.

Ainsi M. Dareste me semble parler trop froidement du massacre des Vaudois qui avaient pour eux la possession d'état et qui, bien différents des réformés français, ne demandaient que la paix et ne menaçaient personne (IV. 55).

J'en dirai autant de la Saint-Barthélemy, qui a été la violation d'un traité solennellement et librement conclu, un acte d'odieuse trahison (IV, 280-287). M. Dareste croit inutile de nous apprendre ce qu'il en pense. Il se borne à nous raconter quels ont été les mobiles des auteurs de ce crime, quel résultat s'en est suivi et quelle impression il a produit sur les contemporains. Je voudrais quelque hose de plus. Ici M. Dareste me semble avoir visé à faire moins un tableau

Digitized by Google

qu'une photographie. A mon sens la personnalité de l'écrivain doit paraître davantage, et quelquefois l'opinion que nous exprimons est celle du savant professeur, car son quatrième volume est terminé par un « jugement » sur Henri IV; et cette fois nous n'avons plus seulement une copie de récits contemporains : C'est M. Dareste qui, lui-même, et de main de maître, trace le portrait du *bon* roi.

Telles sont nos réserves. Nous pourrions ajouter quelques critiques de détail. Ainsi (t. IV, p. 419) l'auteur ayant à parler du corse Alphonse d'Ornano, colonel général des Corses au service de Henri IV, fait un nom de famille de l'adjectif qui indiquait sa nationalité, et l'appelle : Alphonse Corse d'Ornano. Mais nous n'insisterons pas sur les taches de ce genre qui se rencontrent toujours dans un ouvrage développé et traitant de matières aussi variées. Nous aimons mieux finir en rappelant les solides qualités de cette nouvelle histoire de France, œuvre à la fois de science et de goût, dont les habitudes classiques n'ont pas, comme dans tant de livres sortis de l'Université, banni le mouvement et la vie. On ne peut que désirer vivement voir M. Dareste mettre la dernière main à un livre qui sera certainement une des meilleures histoires de France écrites dans notre siècle. M. d'A. de J.

---

181. — **Histoire de la peinture flamande,** depuis ses débuts jusqu'en 1864, par Alfred Michiels. Tome II, 2e édition. Paris, Lacroix-Verboeckhoven, 1866. In-8, 412 p. — Prix : 5 fr.

Le premier volume de cette histoire ne contenait guère que des considérations générales et formant une sorte d'introduction. Dans le second volume que nous allons examiner, M. Alfred Michiels entre de plain-pied dans la question et aborde enfin la première période vraiment historique de la peinture flamande. Les précurseurs des Van Eyck sont à peu près inconnus, et cependant le premier chapitre, consacré à deux artistes d'un mérite réel, aux auteurs du retable et du tombeau de Philippe le Hardi, conservés dans le musée de Dijon, à Melchior Broederlain et à Claes Sluter, nous prouve que les deux illustres chefs de l'école flamande ont trouvé dès leur début l'art déjà parvenu à un haut degré de perfection ; les ducs de Bourgogne se montraient les protecteurs zélés et intelligents des hommes de talent qu'ils recherchaient et qu'ils faisaient travailler à décorer leurs chapelles ou leurs tombeaux. L'éducation artistique du peuple et des souverains de Flandre était déjà faite quand ont paru les Van Eyck. On n'attendait que l'homme de génie qui devait rompre avec des traditions surannées et ouvrir à l'art indigène de nouveaux horizons.

Le nouveau volume de M. Michiels est consacré en entier à l'histoire des deux illustres frères. C'est une monographie complète de tout ce que l'on sait sur l'un et sur l'autre; l'auteur suit pas à pas, d'abord Hubert, l'aîné de la famille, qui naquit à Maeseyck en 1366, et devint le maître et le compagnon fidèle de Jean, plus jeune que lui de quinze années. Cette famille, où le goût de l'art semblait inné, produisit un troisième artiste, Marguerite, sœur des deux chefs de l'école flamande; mais les ténèbres qui obscurcissaient jadis la biographie de toute

Digitized by Google

la race n'ont pu être aussi bien éclaircies pour Marguerite que pour ses deux frères. On connaît encore bien peu de chose sur son existence et on n'est pas parvenu à lui attribuer, avec une entière certitude, un seul tableau.

Il n'y a pas bien longtemps d'ailleurs que l'on a restitué à l'aîné de la famille la part de gloire qui lui revient dans l'œuvre commune. La réputation de Jean avait absorbé pendant longtemps la personnalité de son frère : Jean seul était connu, Jean seul était admiré. M. Michiels, en reconstituant la biographie de Hubert, en recherchant les œuvres qui sont sorties de son pinceau, nous donne implicitement les raisons de cette injustice. Hubert n'a presque jamais changé de place; sa vie entière s'est passée entre Bruges et Gand; sa réputation lui a permis de ne rechercher pour vivre aucune fonction à la cour; les commandes qu'il recevait des particuliers l'occupaient suffisamment et son caractère lui faisait redouter le commerce des grands. En outre, il se rapproche bien plus que son frère des anciennes traditions, et on retrouve dans les quelques tableaux qui paraissent entièrement peints par lui, un dernier vestige de la manière des byzantins. Ajoutons qu'il mourut le premier, en 1426, et que jamais il n'avait mis son nom au bas d'un seul de ses ouvrages.

Si nous envisageons maintenant le plus jeune des deux maîtres, nous trouverons chez lui toutes les conditions qui peuvent assurer la popularité d'un artiste. Jean Van Eyck, pensionnaire du duc de Bourgogne, était connu comme l'esprit inventif de la famille. Chimiste distingué, il poursuivit longtemps les découvertes qui devaient faire révolution dans l'art, et c'est à ses patientes expériences qu'est due l'invention de la peinture à l'huile. Courtisan respecté, il jouit de toute la confiance de Philippe le Bon, et fut envoyé en Portugal pour faire le portrait de l'infante Isabelle. Ce voyage dut contribuer à former son esprit naturellement curieux et chercheur. On retrouve dans ses peintures des témoignages de ce voyage lointain. Çà et là apparaissent dans ses paysages, et même dans ses tableaux de religion des plantes et des animaux inconnus aux habitants des Pays-Bas. Jean survécut quatorze ans à son frère et signa plusieurs de ses peintures. C'est peut-être ce dernier fait qui contribua le plus à faire oublier qu'Hubert aussi avait été un grand artiste et à faire attribuer à Jean seul toutes les œuvres produites par la collaboration.

Cependant il restait un témoignage indiscutable de la grande part que pouvait revendiquer Hubert dans les travaux communs. Une inscription que l'on peut lire encore au bas de l'Agneau mystique de Gand, évidemment tracée par la main ou sur l'ordre de Jean Van Eyck, proclame la supériorité du chef de la famille et constate que cet immense ouvrage, commencé par l'aîné des deux frères, puis interrompu par sa mort, avait été terminé par le plus jeune. C'est dans ce résultat d'une collaboration authentique que M. Michiels, en précisant la part de Jean Van Eyck, à l'aide des tableaux signés qui portent l'empreinte de son style, a cherché à découvrir ce qui ne devait pas appartenir à Jean et est parvenu, par une observation pleine de sagacité et de prudence, à déterminer les panneaux qu'Hubert avait exécutés. Si la critique peut fixer la part de chacun des deux frères dans cette œuvre capitale, elle arrivera par le même procédé

Digitized by Google

à restituer à Hubert les tableaux injustement mis sous le nom de son frère. Avec des éléments aussi vagues il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'arriver à une certitude absolue. Nous pouvons rendre à M. Michiels la justice de reconnaître qu'il semble avoir approché aussi près que possible de la vérité.

Nous ne suivrons pas notre auteur dans l'examen et la description de toutes les peintures attribuées indistinctement aux Van Eyck. Il va les chercher dans tous les pays où le hasard les a dispersées : à Madrid, à Dantzick, à Berlin, à Paris, en Angleterre et à Gand. Cette étude offrait ainsi des difficultés matérielles énormes; elles n'ont pas découragé le patient historien. Aidé par de bonnes photographies, par des notes exactes prises en présence des tableaux ou envoyées par des correspondants complaisants, et par les travaux des différents critiques qui se sont occupés de la question, M. Michiels est parvenu à reconstituer et à décrire l'œuvre d'Hubert et celle de Jean, comme on ne l'avait jamais fait jusqu'ici. Ce volume, en un mot, nous représente une monographie complète sur les Van Eyck. A force d'investigations patientes et sagaces, l'auteur est même parvenu à donner la date approximative de presque tous les tableaux attribués aux deux frères. Enfin, après cet examen détaillé et minutieux de leurs œuvres importantes, M. Michiels complète sa monographie par un chapitre qui contient le catalogue résumé des travaux des deux artistes. Là se trouvent indiqués les tableaux et dessins qui existent encore, ceux qui ont été perdus et dont les historiens nous ont conservé la mention, et ceux qui sont faussement attribués à nos peintres.

Le livre se termine par un examen très-curieux de l'influence immédiate des deux maîtres et sur l'école flamande, et sur presque tous les pays qui commençaient à sentir les premiers tressaillements de la Renaissance. Cette influence a été immense et universelle. Non-seulement les Italiens, mais les Espagnols eux-mêmes, ont étudié et cherché à imiter le style naïf et exact des Flamands. M. Michiels est parvenu à rattacher à l'école des Van Eyck un peintre espagnol, Fernando Gallegos qu'il suppose avoir étudié sous Jean, lors de son voyage dans la Péninsule; mais ce disciple, comme l'élève flamand des deux frères, comme Pierre Christophsen, a été complétement effacé par la gloire du célèbre introducteur de la peinture à l'huile en Italie, de l'artiste qui, sur la vue d'un tableau de Van Eyck, fit exprès le voyage de Flandre pour étudier les nouveaux procédés; j'ai nommé Antonello de Messine.

Une question bien grave et plus obscure encore a été soulevée, il n'y a pas bien longtemps, par les historiens de l'art allemand. De récentes recherches sur les origines et un examen attentif des maîtres de l'école de Cologne, les ont amenés à prétendre que la renaissance de l'art allemand avait précédé celle de l'école flamande. M. Michiels est le champion convaincu de l'antériorité de l'art flamand sur son rival. Dans l'état actuel de la question, il est impossible d'arriver à une démonstration certaine. Cependant les dates précises et les documents authentiques connus jusqu'ici, combattent puissamment en faveur de la thèse soutenue par M. Michiels. Il a surtout pour lui le grand mérite de n'admettre que des pièces, chartes ou tableaux, d'une authenticité incontestable. M. Michiels

Digitized by Google

comprend très-bien, et il le dit lui-même dans sa préface, que l'histoire, comme on l'écrivait autrefois, l'histoire légendaire et romanesque n'est plus admissible aujourd'hui; on exige des preuves : l'histoire à son tour est devenue une science. Pourquoi donc notre auteur montre-t-il à la fin de sa préface un immense dédain et même un profond mépris pour les laborieux travailleurs qui se contentent de publier les textes et les documents si utiles aux historiens et à M. Michiels lui-même? N'est-ce donc rien de jeter les fondements de la science, et parce qu'un chimiste s'est contenté de découvrir les propriétés d'une nouvelle substance, sans s'occuper de ses applications pratiques, lui revient-il moins d'honneur qu'à l'industriel qui a su tirer de la découverte utilité et profit. Cet accès de mauvaise humeur contre ceux qui publient des textes est singulièrement injuste; car, sans eux, vous ne pourriez pas, Monsieur, écrire aujourd'hui l'histoire de la peinture flamande et, sans vouloir rien ôter au mérite de votre ouvrage, on peut faire mieux et votre livre sera oublié, tandis que le document publié a révélé un fait dont tout historien sera désormais obligé de tenir compte. Le rôle de cet humble archiviste, si dédaigné par vous, a donc aussi son mérite et son utilité. Sinon, retournons à l'histoire amusante et anecdotique, comme l'écrivaient nos pères, et ne nous gendarmons pas tant contre leur bonhomie crédule et conteuse.

D'ailleurs, si M. Michiels a composé une histoire dont on peut accepter en toute sécurité les renseignements, il aurait pu se défaire d'une affectation de langage, d'une prétention de style qui nous gâtent un peu les qualités réelles de ce livre. Nous voulons seulement en donner quelques exemples et prouver à l'auteur qu'il est encore plus difficile qu'il ne le croit de mettre en œuvre ces documents dont il se montre si dédaigneux.

Nous lisons p. XVII : « Il serait malséant de trop faire attendre le public dans le vestibule des écoles primitives, » et plus loin (p. 94) : « La peinture se développa d'ailleurs dans le pays de Liége avant de transporter son chevalet dans la Flandre. » Les précieuses n'auraient pas dit autrement. Pourquoi M. M. appelle-t-il Ève « l'inconséquente pécheresse » (p. 200)? Voici d'autres passages où la recherche des termes ne laisse pas que d'obscurcir un peu les idées : « Une moelleuse lumière enveloppe tous ces objets, les poétise de sa délicatesse et de son harmonie » (p. 232); et plus loin (p. 388), en parlant de l'Antonello récemment acquis par le Louvre : « La face apparaît seule, occupe seule l'attention comme une idée de vengeance dans un esprit ulcéré par l'injustice. » Mais tout cela n'est rien en comparaison de certaines images empruntées aux tableaux de la nature, et dont l'auteur est particulièrement prodigue (p. 105) : « Son âme ne fut pas un champ de glaces, champ stérile où vient expirer la lumière; elle se féconda sous le rayon qui le touchait : un suave printemps naquit de cette double influence; » (p. 386) : « Une chaude haleine du sud, un éclatant rayon de soleil ont illuminé les brumes flamandes, ils ont engendré ce fruit savoureux où brillent les tons dorés de l'Italie et les froides perles des rosées septentrionales. » Le soleil couchant a le privilége d'inspirer à l'auteur plus d'une métaphore brillante, ainsi (p. 139) : « Ce triptyque doit assurément compter parmi

Digitized by Google

» les principaux titres de gloire que les Van Eyck aient laissés derrière eux, » comme le soleil, en se couchant, laisse dans le ciel des traînées de pourpre et » d'or. » P. 263 : « De profondes nues voilent maintenant leur astre chagrin, on dirait un soleil d'hiver qui se couche tristement au sein des vapeurs. » Mais c'est surtout pour exprimer l'idée de la mort que M. Michiels se montre riche de métaphores et d'expressions romantiques. Tantôt nous trouvons : « La mort l'ayant à son tour paralysé de son souffle léthargique » (p. 96). Tantôt il représente Hubert s'endormant « sur l'oreiller de la mort » (p. 210), ou bien il parle du « pas sourd de la mort qui allait bientôt le frapper » (p. 236). Autre part, nous lisons : « Il n'avait que six ans, lorsque la pourvoyeuse des cimetières emporta le grand peintre » (p. 210). Enfin (p. 383), la même expression revient avec une variante qui la complique un peu : « Les signes funèbres dont nous stigmatise la pourvoyeuse des cimetières. » Un ouvrage aussi sérieux gagnerait à être débarrassé de ces vains ornements de style qui surprennent et déplaisent d'autant plus que quand il ne fait pas des efforts d'élégance, M. Michiels sait raconter les faits simplement, dans un style clair et précis.

L'historien loue Jean Van Eyck, l'inventeur, le savant, le chimiste de la famille, d'avoir trouvé le moyen de substituer aux anciens vitraux soutenus par des armatures de fer et de plomb de grandes verrières d'une seule pièce, où l'artiste savait ménager les lumières et les ombres, et fondre simultanément les différentes couleurs sur le même morceau, au lieu de juxtaposer plusieurs pièces séparées. Sans doute la découverte de ce procédé est scientifiquement un progrès; mais si l'on compare les beaux vitraux du XIIe et du XIIIe siècle, ceux de Bourges, par exemple, à ceux de la fin du XVe, on avouera que les vieux peintres verriers, avec leurs procédés primitifs, ont bien mieux rempli le but décoratif qu'ils cherchaient que les artistes d'une époque plus récente. En faisant des vitraux d'église de véritables tableaux avec portraits, perspectives et paysages, les verriers du XVe et du XVIe siècles ont dénaturé le sens décoratif de leurs œuvres, sans parler de l'infériorité de leurs couleurs.

Nous avons essayé pour cette fois de rendre compte d'un volume isolé du grand ouvrage de M. Michiels; mais un travail aussi considérable veut être examiné dans son ensemble; c'est ce que nous nous empresserons de faire quand l'auteur nous aura donné les derniers volumes de cette seconde édition.

J. J. GUIFFREY.

---

182. — **La Vendée en 1793** par EUGÈNE BONNEMÈRE. — Paris, Librairie internationale. In-18, 338 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le nouveau livre de l'auteur de la France sous Louis XIV et de l'Histoire des Paysans se recommande à nous par des qualités particulières. L'historien était préparé à ce travail par la connaissance du pays où se passa le grand drame; et le premier chapitre du volume, où il fait la description physique du Bocage, du Marais de la Plaine n'est pas le passage le moins curieux et le moins nouveau de cette histoire. Cette description est indispensable pour comprendre la tactique des révoltés et les longueurs interminables de cette terrible lutte; les explica-

Digitized by Google

tions de M. Bonnemère sont d'une clarté et d'une précision qui ne laissent rien à désirer. L'auteur a consulté toutes les sources facilement accessibles de cette histoire. Il connait les mémoires de tous les Vendéens et les contrôle les uns par les autres; souvent M. Crétineau-Joly lui fournit l'occasion d'importantes rectifications. Enfin il n'a pas négligé l'une des meilleures publications modernes sur l'histoire de la Vendée pendant la Révolution; je veux parler de l'histoire de Fontenay par M. Benjamin Fillon.

Si l'auteur s'est abstenu de recherches dans les Archives de Paris ou de Nantes, s'il ne cite aucune pièce inédite, il ne faut pas lui en faire un reproche. Son livre n'a pas l'ambition d'épuiser la matière; il nous semble qu'il s'est plutôt proposé de donner dans un récit rapide et intéressant le résumé de la campagne de 1793 en Vendée, et de présenter les événements sous leur jour véritable. Il faut le reconnaitre, si M. Bonnemère ne fait pas mystère de ses sympathies pour les représentants de la Révolution, pour les patriotes et les Mayençais, il rend aussi pleine justice aux vertus et à l'héroïsme de leurs adversaires, il déplore leur erreur, et s'il rencontre une grande figure comme Cathelineau, Bonchamps ou Lescure, il se plait à lui rendre pleine justice. Par contre, il ne cherche point à pallier les impostures et les fraudes à l'aide desquelles certains nobles et certains prêtres sont parvenus à soulever cette terrible insurrection et les sauvageries épouvantables dont la grande armée catholique s'est parfois rendue coupable. Le résumé et la conclusion du volume sont contenus dans cette phrase de la dernière page : « J'ai raconté les principaux événements de l'insurrection vendéenne en 93, c'est-à-dire pendant la période la plus courte de cette guerre impie qui se prolongea jusqu'en 1796, jusqu'à la mort de Stofflet et de Charrette. Ce premier acte d'un drame effroyable doit suffire pour inspirer à tous les partis l'horreur des luttes fratricides. »

Ce que M. Bonnemère ne dit pas, c'est que la campagne de 1793, terminée par l'anéantissement de la grande armée à Savenay est aussi la période héroïque et chevaleresque de la campagne. A partir des premiers jours de 1794 la lutte se transforme et alors commence une nouvelle guerre, la guerre des brigands ou des Chouans. Désormais tous les chefs sont morts, la royauté et la religion ne sont plus que des prétextes. M. Bonnemère, s'il n'a pas pris souci des pièces des Archives, a cependant introduit dans son travail quelques faits nouveaux. Un témoin oculaire de la grande insurrection lui a transmis des détails curieux sur le généralissime de la grande armée, sur la vie et la mort de Cathelineau. Mais le fait le plus intéressant du volume est le récit de l'événement qui a fait attribuer à Bonchamps mourant la grâce de cinq mille prisonniers républicains enfermés dans l'église de Saint-Florent. A l'aide des mémoires de Berthre de Bourniseaux et de madame de La Rochejacquelein, il est désormais prouvé que le salut des prisonniers n'est pas dû à la clémence du chef royaliste. Mais si nous perdons un trait d'héroïsme, nous en avons un autre qui, pour être plus ignoré, n'en est pas moins sublime. Ce fut un des prisonniers, un certain Haudaudine, qui avait couru les plus grands dangers, qui répandit plus tard le faux récit de la clémence de Bonchamps pour arriver à sauver sa femme enfermée dans les

Digitized by Google

prisons républicaines. Il y parvint, non sans de grands dangers. Son dévouement a enfin trouvé justice dans le livre que nous avons sous les yeux.

A la page 199, note 3 « dans son interrogatoire du 9 janvier 1793, Delbée... » il faut évidemment 1794. Nous n'aimons pas les rapprochements amphigouriques du genre de celui-ci (page 176) : « Comme si ce n'était pas dans le tronc d'un arbre de la liberté que le charpentier de Nazareth avait taillé jadis l'arbre de sa croix ». Mais ces taches sont rares dans le livre de M. Bonnemère et elles ne peuvent diminuer le mérite d'avoir enfin donné un précis exact et impartial de la guerre de Vendée. Espérons que l'auteur ne s'en tiendra pas là et, bien qu'il ne prenne aucun engagement, nous comptons qu'il aura à cœur de finir son œuvre inachevée, mais si bien commencée. J.-J. GUIFFREY.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annuaire des Deux-Mondes, histoire générale des divers Etats. T. 13. 1864-1865. Gr. in-8° (bureau de la Revue des Deux-Mondes). 15 fr.

Archiv d. historischen Vereins d. Kantons Bern. Vol. VI, livr. 2. Gr. in-8. Bern (Jent et Reinert). 2 fr.

Bonhoure (L.). Monographie de la commune de Burlats, ornée de quatre vues photographiques représentant les ruines du chef-lieu et le célèbre rocher tremblant; par L. Bonhoure, instituteur. In-8. Castres (lib. Montpellier).

Boniface (L.). Etudes sur la significatiou des noms topographiques de l'arrondissement de Cambrai. In-8. Valenciennes (imp. Henry.

Bronn, H.-G., die Klassenu. Ordnun gen. d. Thier-Reichs wissenschaftlich dargesellt in Wort u. Bild. Mit auf Steint gez. Abbildgn. Vol. III : Weichthiere. Malacozoa. von Prof. Dr. W. Keferstein. Livr. 42 à 48 et vol. V^e^ : Gliedesfüssler. Arthropoda von Dr A. Gerstaecker. Livr. I. gr. in-8 (Vol III, page 1343 à 1500 m. eingedr. Holzschn, 21 Steintaf. u 21 Blatt, Erklaergn u. vol. V, page 1 à 48 m. eingedr. Holzschn, 2 Steintaf u. 2 Blatt Erklaergn) Leipzig (Winter) la livr. t. 2 (t. III, 18 et V, 1). 130 fr. 60

Braubach, Denk-Reise in das unbekannte Jenseits od. d. Leben nach dem Tode u. die Selbstständigkeit d. Seele, hergeleitetet denaus Wirkgn. d. Chloroform Neuwied (Heuser). 1 fr. 35

Dits et Contes de Beaudoin de Condé et de son fils Jean de Condé, publiés d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne et accompagnés de variantes et de notes explicatives, par A. Scheler. Tome 1er Gr. in-8 (Bruxelles) (Lib. Devaux). 6 fr.

Dohm (H), die span. National-Literatur in ihrer geschichtl. Entwicklung nebst den Lebens-u. Charakterbildern ihrer klass. Schriftsteller u. ausgewæhlten Proben aus den Werken derselben in deutscher uebertragg. Livr. 6 à 9. Gr. in-8 (m. Holzschn) Berlin (Hempel) la livr. 1 fr. 35

Gaillard (C.). Le blason des armes, suivi de l'armorial des villes, châtellenies, cours féodales, seigneuries et familles de l'ancien comté de Flandre, publié, annoté et précédé d'un Essai critique sur l'art de blasonner, par Van Malderghem et d'une notice biographique par Van Hollebeke. In-4° avec pl. et blasons enluminés à la main. Bruxelles (A. Bonnet et Cie). 15 fr.

Le même ouvrage avec planches en noir. 7 fr. 50

Digitized by Google

Galesloot (L.) Pierre-Albert et Jean de Launay, hérauts d'armes du duché de Brabant. Histoire de leurs procès (1643, 1687), avec notes et pièces justificatives-entre autres, une liste de certificats de noblesse. Gr. in-8 avec pl. d'armoiries col. Bruxelles (T.-J.-I. Arnold).

Papier ordinaire, 5 fr. Papier de Hollande, 12 fr.

Gallotti (L). Lettre à M. Philippe Tamizey de Larroque sur l'emplacement d'Uxellodunum In-8, Agen (impr. Noubel).

Ganneau (C.). Lettre à M. Mohl sur un passage du *Kitab el-fihrist* relatif au pehlevé et au huzvarech, avec quelques observations sur le même sujet par M. Derenbourg. In-8 (lib. Durand et Pedone Lauriel). 1 fr.

Gervinus (G.-G.). Histoire du dix-neuvième siècle depuis les traités de Vienne, traduite de l'allemand par J.-F. Minssen. Tome XI. — In-8 (lib. internationale). 5 fr.

Glaire (J.-B.). Principes de grammaire arabe, suivi d'un Traité de la langue arabe considérée selon le système des grammairiens arabes, avec des exercices d'Analyse grammaticale. Gr. in-8 (lib. F. Didot frères, fils et Cie). 10 fr.

Gorling, Ad., Geschichte der Malerei in ihren Haupt epochen Milzahlreich (eingedr.) Holzschn. Livr. 8e. Gr. in-8. Leipzig (Seemann). 1 fr.

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand, traduit de l'anglais par A.-L. de Sadous. Tome XIV, in-8 avec pl. (lib. internationale). 5 fr.

Histoire générale de Paris, collection de documents fondée avec l'approbation de l'Empereur, par M. le baron Haussmann et publiée sous les auspices du conseil municipal : 1° Introduction à l'histoire générale de Paris. In-4. 2° Topographie historique du vieux Paris, par M. A. Berty. Région du Louvre et des Tuileries. In-4, avec 22 gr. hors texte et 10 bois gravés. 3° Plan de restitution du vieux Paris. Quartiers du Louvre et des vieilles Tuileries. 2 pl. in-fol. Les 2 vol. et les plans. 75 fr.

Papier vergé. 100 fr.

Keplerl, Joa., astronomi, opera omnia. Edidit Dr. Ch. Frisch. Vol. VI. Pars I. Mit Holzschn. ul. Stahlst. Frankfurtas M. (Heyder et Zimmer). (T. VI, f. 104). 10 fr.

Lacroix (T.). Histoire de la vie et du règne de Nicolas Ier, empereur de Russie. T. III. In-8 (lib. L. Hachette et Ce). 12 fr

Librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

EN VENTE

Bibliothèque elzévirienne.

Œuvres complètes de Ronsard. Nouvelle édition, publiée sur les textes les plus anciens, avec les variantes et des notes par M. Prosper Blanchemain. **Tome V**, contenant les hymnes et les sonnets. 1 vol. cartonné toile rouge. 5 fr.

Catalogue raisonné de la Bibliothèque elzévirienne. Volume de 128 pages, même format que la Bibliothèque. Cartonné. 2 fr.

NOTA. — Ce Catalogue sera donné gratuitement aux souscripteurs qui s'engageront à prendre les volumes de la collection qui paraîtront à l'avenir, et à toute personne qui fera l'acquisition de quatre volumes au moins à la fois.

Fragments d'une traduction française de Barlaam et Joasaph, faite sur le texte grec au commencement du XIIIe siècle, publiés par P. Meyer. Grand in-8 avec une planche. 2 fr.

LE MÊME, papier vélin. 3 fr.

Recherches sur les auteurs de la chanson de la Croisade albigeoise, par le même. Gr. in-8. 1 fr.

Vies des Poëtes gascons, par Guillaume Colletet, publiées avec introduction, notes et appendices, par P. Tamizey de Larroque. Grand in-8. 5 fr.

Le Guide des égarés. Traité de Théologie et de Philosophie, par Moïse ben Maimoun, dit Maïmonide, publié pour la première fois dans l'original arabe, et accompagné d'une traduction française et de notes par S. Munck, de l'Institut. **Tome III**, grand in-8. 25 fr.

LE MÊME, traduction française seule. 15 fr.

Ce volume termine le *Guide des Égarés* proprement dit; il ne reste plus à publier, pour compléter ce savant ouvrage, que les *Prolégomènes* dont s'occupe en ce moment M. Munck.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37. — 15 Septembre — 1866.

Sommaire : 183. RABASTÉ, De la langue Osque. — 184. LEGONIDEC, traduction de la Bible en breton. — 185. PERRENS, Histoire de la littérature italienne. — 186. JAMISSON, Bertrand Dugueselin et son époque, et DE BONNECHOSE, Bertrand Dugueselin. — 187. Ge DE CHÉNIER, Histoire de Davout.

183. — **De la langue Osque**, d'après les inscriptions, et de ses rapports avec le latin. Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des Lettres de Paris, par F. RABASTÉ, professeur au lycée de Rennes, ancien élève de l'école normale. Rennes, Oberthur, 1865, in-8, 103 pages, avec deux planches.

La thèse de M. Rabasté traite d'un sujet de la plus haute importance, mais qui présente d'immenses difficultés. Des philologues d'un grand mérite ont déjà étudié les monuments de la langue osque, sans réussir à éclaircir pleinement la matière. Sur beaucoup de points ils ont dû se contenter d'hypothèses dont eux-mêmes ne sont pas satisfaits. M. Rabasté est le premier qui ait entrepris sérieusement cette étude en France, et l'on peut dire que, si son travail ne fait pas faire beaucoup de progrès à la science, il apporte du moins quelques idées qui ne sont point à dédaigner.

Après avoir démontré l'utilité de l'étude des origines, utilité que nous n'avons sans doute pas besoin de démontrer à nos lecteurs, l'auteur expose son plan et sa méthode. Son plan consiste à reproduire les principales inscriptions osques en les faisant suivre d'une traduction et d'un commentaire, puis à résumer les résultats acquis sous la forme d'une théorie grammaticale. Quant à la méthode, M. Rabasté laisse de côté les considérations ethnologiques et historiques pour se placer en général au point de vue purement philologique. Il exclut le procédé de M. Huschke qui remonte au grec et au sanscrit tout aussi bien qu'au latin; pour lui, il préfère « remonter de l'osque au latin, plus rarement au grec, plus rarement encore aux autres langues indo-européennes. » Nous ne concevons pas très-bien comment on peut *remonter* de l'osque au latin. L'auteur nous dit, p. 12 : « Le latin s'est formé de deux éléments, tous deux primitivement indo-européens; l'un grec, l'autre italien. » Et il comprend sous le nom d'élément italien trois idiomes : le messapien, l'étrusque et l'ombro-samnite. Dans cette hypothèse, il devait donc parler de *redescendre* de l'osque au latin. Mais cette hypothèse offre encore une autre inexactitude, car on ne saurait considérer le latin que comme le frère des dialectes italiens et du grec; il est lui-même un dialecte italien aussi individuel que les autres. On peut donc comparer entre eux ces divers idiomes, mais il n'est guère possible de déterminer exactement quel est le degré de parenté qui les unit. On peut dire cependant que l'osque se rapproche moins du grec que du latin, aussi approuvons-nous M. R. d'avoir rejeté la méthode de M. Huschke. Seulement il a eu tort d'approuver sans restriction l'affirmation suivante de M. Mommsen : « Vouloir expliquer au moyen de n'im-

Digitized by Google

porte quelle langue indo-européenne, non-seulement les désinences, mais encore les racines d'un idiome inconnu, serait une entreprise insensée et à coup sûr bien vaine. » Cette sentence ne saurait être approuvée par quiconque est au courant de l'état actuel de la science du langage. Elle ne s'adresse qu'à certains esprits faux qui ne connaissent pas les règles d'une saine critique.

M. Rabasté lui-même admet que l'osque est une langue indo-européenne; on arrivera sans doute à saisir le lien qui le rattache au sanscrit; jusqu'ici on n'y a pas encore réussi et ceux qui ont pris le grec pour chaînon intermédiaire ont fait fausse route; ceux qui s'en sont servis prudemment et comme simple point de comparaison semblent, au contraire, avoir mieux réussi. L'auteur reconnait qu'il faut attendre de nouvelles découvertes et surtout il se promet de bons résultats de l'étude des inscriptions ombriennes.

Le ch. I nous fait connaître *le domaine et la durée de l'osque* et donne aussi quelques détails sur les Atellanes. Avec le ch. II nous arrivons à l'explication des inscriptions. Le bronze d'Agnone, simple catalogue des divinités d'un temple et des cérémonies qu'on accomplissait en leur honneur, offre moins d'intérêt au point de vue philologique qu'à celui de l'histoire religieuse. M. R. donne, outre sa traduction, celles de MM. Mommsen et Huschke; il nous semble avoir suivi en général une méthode éclectique assez judicieuse[1]. Dans quelques cas, il est original: les premiers mots *statùs. pùs. set. hurtin kerrtiin* sont rendus par *Stati qui sunt* (*dii*) *in templo, in cella*; M. Kirchhoff a en effet démontré l'existence d'un nom. plur. masc. en *ùs*; mais il n'est pas démontré que la forme *set* du verbe être, puisse correspondre à autre chose qu'au latin *sit*[2]. Dans *vezkaî*, l'auteur croit trouver le nom de *Vesta*, dans *Ammaî* celui de *Anna*; il traduit *liganakdikeî. entraî.* par *jurisdictioni* (*legum edictioni*) *interiori*, ce qui n'est guère plus vraisemblable comme nom de divinité que les noms proposés par Mommsen et Huschke; d'ailleurs M. R. donne cette explication comme une simple hypothèse, sans aucune raison à l'appui. *Saahtùm. tefùrùm*[3]. *alttreî*, *pùtereipid. akenei*, etc., est rendu par *sanctum libamen in altero utroque sacro* (id est templo et cella) *sacrari soleat.* — Plus loin, *Pernaî*, par *Perennae*; eestint par *existant.* Enfin *Hùrz. Dekmanniùis. staît* par *templum decumanis stet.* Cette dernière interprétation est empruntée à M. Corssen.

1. Il a consulté surtout Lange, *Die Oskische Inschrift der tabula Bantina*, Göttingen, 1852 et Kirchhoff, Das Stadtrecht von Bantia, Berlin, 1852.

2. Il faut se reporter à la page 91 de la thèse de M. Rabasté, où il s'appuie sur le gaulois *sed*, pour trouver une raison à cette traduction.

3. Pour traduire *tefùrùm* par *libamen*, M. R. s'appuie sur le changement fréquent du *t* en *l*, dont il ne peut citer qu'un seul exemple *ticit-licet*. C'est plutôt le *d* qui se change en *l* comme le fait déjà observer Festus au mot *dacruma*, lacryma = δάκρυα, ou l'on trouve encore d'autres exemples analogues, par exemple, *dautia* pour *lautia*; en sorte que c'est à tort que j'ai cru voir une faute d'impression dans l'ouvrage de M. Egger (voir notre n° 29, page 38, note 2). Il se pourrait bien que le *t* ombrien ait correspondu à *l* et qu'il faille traduire les mots *tefre, tefrali* des tables Eugubines par *libero* et *liberali*, comme le propose M. R. Mais on ne peut pas s'expliquer pourquoi *tefra* ferait *liba*. Pourquoi négliger tout à coup la lettre *r*. M. R. tenait absolument, paraît-il, à arriver au rapprochement: *tefra* : *liba* = *tefùrùm* : *libamen*.

Digitized by Google

Nous n'essayerons pas de faire pour la table d'Abella et pour celle de Bantia le même résumé que pour celle d'Agnone. Disons seulement que M. Rabasté ne nous semble pas, dans les explications nouvelles qu'il donne, être arrivé à la certitude. La faute n'en est pas à lui, mais à l'état actuel de la science qui subit ici un temps d'arrêt. Nous lui reprocherons surtout de n'avoir pas donné à ses notes toute l'étendue désirable. Il ne dit pas toujours pourquoi il change la traduction ni où il puise ses hypothèses. Quoiqu'il ait indiqué ses sources d'une manière générale, il nous eût épargné un long travail en distiguant plus nettement ce qu'il prenait à chacun. En l'absence de découvertes nouvelles, il pouvait nous rendre un grand service en exposant d'une manière plus claire l'opinion de ses devanciers. Ainsi, à propos du bronze de Bantia, il traduit *parascuster* par *parata erit* d'après Mommsen; mais aucune note ne nous explique l'origine de ce mot. Dans la grammaire (p. 83) il le reproduit comme seul exemple du futur II passif et le rapproche de *mercassitur* latin ; p. 83 il blâme avec raison M. Huschke d'avoir adopté l'étymologie de παραχούεται. Enfin, dans le vocabulaire on trouve la traduction latine *parassitur* avec un point d'interrogation. Au lieu d'éparpiller ces explications d'ailleurs très-insuffisantes dans trois endroits différents, n'eût-il pas mieux valu donner une note dans le commentaire et rappeler que cette traduction était une pure hypothèse, qu'on n'a pas d'autre exemple d'un futur II passif; on ne comprend pas ce que le *c* viendrait faire dans cette racine *parasc*. Quelques auteurs (voir Fabretti au mot PARASCUSTER) ont rappelé la racine sanscrite *prach* et le latin *posco*. Il eût été utile de donner ces indications. Quelqu'un qui n'est pas au courant de ces questions et qui voudrait se servir du livre de M. R. serait sans cesse induit en erreur. Il regarderait comme acquises à la science des propositions qui sont loin d'être démontrées.

Les détails que donne l'auteur (p. 78-84) sur la *grammaire osque* sont aussi beaucoup trop concis. Nous y trouvons cependant une observation qui nous semble juste; c'est qu'il faut faire passer le substantif *tangiùdd* (forme de l'ablatif) de la 2e à la 3e déclinaison, parce que la désinence ùd est brève, tandis que dans la 2e déclinaison elle doit être longue. M. R. croit aussi l'existence d'une 4e déclinaison (il ne peut citer que le génitif *castrous*, dont la lecture est peu certaine, *Tab. Bant.* 13) et même d'une 5e (pour laquelle il n'a non plus qu'un seul exemple dans le datif *Kerri* (*Agn.* 3).

Le dernier chapitre sur l'origine de l'osque (p. 85 et suiv.) est de beaucoup le plus important, l'auteur y soutient la thèse que les dialectes italiques sont plus proches parents du gaulois que du grec. Cette question, qui méritait examen, aurait pu être mieux approfondie. Parmi les arguments de M. R., il en est qui ont une valeur réelle. Tels sont les rapprochements relatifs à la grammaire et à l'étymologie [1]. D'autres preuves cependant laissent beaucoup à désirer : ainsi,

1. En réunissant tous les documents relatifs au gaulois on arriverait à des rapprochements encore plus frappants que ceux qu'indique M. R. Pour ne citer qu'un exemple, à propos du mot *tovto* (*populus, civitas*) il rappelle le celtique *tud* (qui a le même sens). Or, dans une inscription gauloise de Vaison, nous lisons les mots TOOTIOC NAMAYCATIC qui signifient *citoyen de Nimes*. (Voy. *Rev. Archéol.*, 1866, juillet, p. 13.)

Digitized by Google

quand on nous dit que Varron et César ont signalé une grande ressemblance entre le celtique et le latin, il y a là exagération évidente [1].

Il est impossible de voir dans le travail de M. R. autre chose qu'un premier essai, rédigé avec trop de précipitation, sans plan bien conçu. Mais la prudence dont il fait preuve en général et les idées qu'il esquisse en terminant nous font espérer qu'il continuera ses recherches et nous donnera quelque jour un ouvrage plus complet. Ch. M.

---

184. — **Bibl santel pe levr ar skritur sakr, lekeat e brezounek** gant ann aotrou Legonidec. Traduction de la Bible en breton par Le Gonidec. Saint-Brieux, 1866, xxxii-851-692 pages.

Le Gonidec, si connu par sa *Grammaire celto-bretonne* et par ses dictionnaires Breton-Français et Français-Breton, a publié en 1827 une traduction catholique du Nouveau Testament. Il avait écrit et vendu à la société biblique de Londres une traduction également catholique de la bible entière. La société biblique de Londres trouva cette traduction trop contraire aux doctrines protestantes, et ne put se décider à l'éditer. Des catholiques bretons viennent de la faire imprimer après une double révision. Il y a eu deux correcteurs, nous apprend l'introduction: au point de vue scientifique, M. Troude, colonel en retraite; au point de vue théologique, M. Millin. M. Troude a signé l'introduction, où nous trouvons plusieurs indications bonnes à relever.

En général, quand on traduit, on se propose pour but, avant tout, la clarté; le traducteur veut autant que possible mettre à la portée de ses compatriotes, un texte qui étant écrit en langue étrangère restait pour eux lettre close. Mais telle n'était pas la principale préoccupation de Le Gonidec. Comme certains littérateurs de la Grèce moderne, ce qu'il voulait en premier lieu, était de réformer sa langue en la débarrassant des mots d'origine étrangère, qui à ses yeux la défiguraient. Il y avait un danger à craindre, et Le Gonidec ne l'a pas redouté. Dans sa traduction de la bible, nous dit M. Troude, on rencontrera « des expres- » sions pour lesquelles il faudra avoir recours au dictionnaire .... il les a trou- » vées dans de vieux manuscrits bretons. Loin donc de les lui imputer à crime, » comme on l'a fait, il faut.... lui savoir gré de nous les avoir conservées, bien » qu'elles ne soient pas employées dans la langue parlée, moins encore est-il » permis de les appeler des expressions *surannées*. Ce qui se passe de nos jours » en Afrique, nous semble un trait caractéristique des langues anciennes. En ce » pays, les indigènes lettrés n'emploient pas, même entre eux, pour parler, » l'arabe littéral dont ils se servent exclusivement pour écrire. »

Il a paru en 1847, à Brest, une traduction protestante du Nouveau Testament. L'auteur prétend avoir suivi le texte grec, et non comme Le Godinec la Vulgate;

1. M. Rabasté renvoie en note, non point aux passages correspondants de Varron et de César, mais au livre de M. Charles Nisard: *Curiosités de l'Étymologie française*, p. xvii, xviii. Or tout le monde n'a pas cet ouvrage sous la main; et les personnes qui iront le consulter n'y trouveront pas davantage les indications désirées. Il est réellement étonnant que dans une thèse on ne se croie pas astreint à consulter les sources premières.

Digitized by Google

nous n'examinerons pas cette question. Au point de vue protestant, il était très-important de traduire Μετανοεῖτε (Matth., III, 2) par *En em gonvertissit*, convertissez-vous, et non par *grit pinijen*, faites pénitence, *pœnitentiam agite*, Κεχαριτωμενη (Luc, I, 28), par *resevet en gras*, reçue en grâce, et non par *leûn a c'hras*, pleine de grâce, *gratia plena*. Mais pour trouver ces variantes il n'était pas nécessaire de recourir directement au grec; l'auteur a pu les recueillir dans la traduction française de Martin.

Ce qui dans la traduction protestante bretonne nous paraît le plus curieux, c'est le soin avec lequel on y a presque toujours employé le mot de la langue vulgaire; et par conséquent, c'est la multitude de mots français qu'on y rencontre.

Nous avons fait le relevé suivant, dans les trois premiers chapitres de saint Matthieu :

Traduction catholique.	Traduction protestante.	Français.
Nested,	*geneaologi,*	généalogie, I, 1.
A oé tad,	*angendraz,*	engendra, I, 2-16.
Généliez,	*generasion,*	génération, I, 17.
Kèvret,	*assambles,*	ensemble, I, 18.
Gwirion,	*just,*	juste, I, 19.
Mennaz,	*sonjaz,*	songea, I, 19.
E kuz,	*secretamant,*	secrètement, I, 19.
Sèvénet,	*accomplisset.*	accompli, I, 22.
Enkrèzet,	*troublet,*	troublé, II, 3.
Pennkeriou (capitales),	*prinsed.*	princes, II, 6.
En em ziscouézed,	*parisset,*	paru, II, 7.
Goulennit,	*informit,*	informez, II, 8.
A iéaz kuit,	*a bartiaz,*	partit, II, 9.
Tridjont,	*en em rejouischont,*	se réjouirent, II, 10.
Lévénez,	*joa,*	joie, II, 10.
Róou,	*prezanchou,*	présents, II, 11.
Lakaad da vervel,	*distruj,*	détruire, II, 13.
Dic'hlac'haret,	*consolet,*	consolée, II, 18.
Distrô,	*dezert,*	désert, III, 1.
Aozid.	*preparit,*	préparez, III, 3.
O véza ansaved,	*o conves,*	confessant, III, 6.
Gwenn,	*raç,*	race, III, 7.
Buanégez,	*coler,*	colère, III, 7.
A-vrèma,	*dija,*	déjà, III, 10.

Nous nous en tenons là; cela suffit pour faire comprendre quel est le système de Leonidec, et en quoi diffèrent de lui ses adversaires philologiques.

Revenons à M. le colonel Troude; un passage que nous avons cité plus haut nous montre, qu'il a profité des guerres d'Algérie pour développer ses connaissances en linguistique : il sait qu'en Afrique, on distingue l'arabe littéral de l'arabe vulgaire. Cette notion lui fournit une comparaison fort ingénieuse avec le breton.

Digitized by Google

Le Gonidec, qui avait aussi beaucoup de goût pour la grammaire comparée, trouvait de grandes analogies entre le breton et le mandchou[1]. Mais nous sommes étonné que M. Troude, si instruit des choses étrangères à son sujet, semble ne pas avoir lu l'ouvrage le plus savant qui ait paru dans notre siècle sur l'histoire des dialectes néo-celtiques. Il résume d'après M. de la Villemarqué l'histoire du bas-breton, et dans sa notice nous lisons (p. XIV de l'introduction) que Le Gonidec, établissant un nouveau système d'orthographe « retrancha la » lettre C, quand elle n'est pas liée à une H, et la remplaça par le K, conformément au *Vocabulaire du IXe siècle ;* que le même Le Gonidec « rétablit aussi » le G dur (n'ayant jamais le son de J), c'est à dire le G avec la valeur qu'on lui » trouve dans le *Vocabulaire* de 882. » Zeuss, *Grammatica celtica*, a, il y a seize ans, établi la date du document dont il s'agit ici, qui est un vocabulaire cornique du XIIe siècle au plus tôt, conservé au Musée britannique. On ne peut attribuer à l'année 882 un manuscrit où il est dit que : *tres milites normannigenæ diffamati sunt nimium insidias fecisse Willelmo antiquo regi Angliæ post victoriam habitam in Anglos primo certamine*[2].

Ceux qui ont les premiers fait connaître ce vocabulaire en France, ont rendu aux amis des études celtiques un immense service; ils ont par là fait faire un grand pas aux études de philologie bretonne; une légère erreur n'ôte rien au mérite incontestable d'ailleurs des travaux de MM. de Courson et de La Villemarqué. Mais aujourd'hui que cette erreur est rectifiée, il est déplorable de la voir répétée par un savant aussi sérieux que M. Troude, en tête d'un ouvrage aussi considérable qu'une traducton complète de la bible.

A cette erreur, M. Troude en ajoute une autre. Suivant lui, dans le *Vocabulaire* dit *du IXe siècle*, le K tient la place du C, autrefois usité chez les Bas-Bretons. L'édition donnée par Zeuss de ce document[3] établit formellement le contraire.

Il est bien regrettable que le livre si instructif de Zeuss soit si peu connu des savants qui, de nos jours, cultivent en Bretagne la langue de leurs aïeux. Pour leur rendre cet ouvrage plus accessible, l'éminent philologue allemand a écrit en latin. Mais c'est en vain qu'il a pris cette peine. S'il n'a pas été lu davantage dans les Iles Britanniques, il a dû être profondément découragé, et je comprends que l'Allemagne tarde si longtemps à nous donner, après la grammaire des dialectes néo-celtiques, le glossaire que nous sommes incapables de composer, et que pour cette raison nous semblons devoir attendre d'elle.

H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. *Grammaire bretonne*, édition de 1850, p. 30.
2. Cf. Zeuss, *Grammatica celtica*, p. XLIII.
3. *Grammatica celtica*, p. 1100 et suivantes.

Digitized by Google

185. — **Histoire de la littérature italienne**, par F.-T. Perrens, répétiteur à l'École polytechnique, membre de l'Académie royale de Turin. Paris, Charles Delagrave et Cᵉ, 1867 (*sic*). In-8°, xvi-494 pages.

Il nous manquait en France une histoire de la littérature italienne qui fût complète, tout en restant accessible par son étendue et par sa forme au grand public lettré : un livre conçu d'après l'idée qu'on se fait aujourd'hui d'une histoire littéraire : quelque chose, en un mot, dans le genre des ouvrages de Ruth, d'Ebert ou d'Emiliani-Giudici, plus les qualités de l'esprit français qui font peut-être trop défaut à ces trois livres. Tout le monde conviendra que la volumineuse compilation de Giaguené, de même que l'aperçu un peu superficiel de Sismondi, ne satisfont plus à ce qu'on est accoutumé aujourd'hui d'exiger des travaux de cette sorte. Point de vue, style, matériaux, tout a vieilli dans ces ouvrages qui d'ailleurs ne pouvaient forcément donner ni l'histoire littéraire de ce siècle, ni les résultats des recherches érudites dont le xive et le xve siècles ont été l'objet depuis vingt à trente ans.

Le livre de M. Perrens vient-il combler cette lacune? Oui et non. Il est très-complet, très-exact, et malgré son peu d'étendue, il serait difficile de trouver un nom ou un fait important qui y fussent passés sous silence. De plus, le plan de l'auteur est nettement dessiné et, à de rares exceptions près, fermement maintenu; les faits et les dates enfin, n'y ont trouvé place qu'après un contrôle sévère et scrupuleux. La forme du livre ne prête guère davantage à la critique, car elle est simple sans être sèche, animée parfois sans pourtant devenir déclamatoire. Une fois admise l'idée que M. Perrens s'est faite d'une histoire littéraire, son ouvrage doit paraître irréprochable; mais cette idée, je l'avoue, j'ai de la peine à l'admettre.

L'histoire littéraire peut être l'histoire de la vie intellectuelle d'un peuple, depuis les rêves d'enfant de ses traditions ou de ses légendes, jusqu'au complet développement de ses théories philosophiques, littéraires et scientifiques; elle peut être une sorte de démonstration ou plutôt d'illustration continue du caractère national qui conserve son identité à travers toutes les phases de son existence; elle peut enfin être comme le fond de l'histoire politique, dont les figures ne reçoivent leur vrai jour qu'autant qu'elles se meuvent dans un tableau complet de la civilisation et des mœurs de chaque époque, telle qu'on les retrouve surtout dans les œuvres littéraires de ce temps. A ces trois points de vue, l'histoire littéraire aura toujours une certaine unité, unité en quelque sorte dramatique qui ne permettra pas à l'intérêt de faiblir, pour peu que le talent de l'écrivain sache habilement préparer et soigneusement mettre en relief les points saillants de cette action générale.

Ce n'est pas ainsi que M. Perrens entend l'histoire littéraire : pour lui l'histoire d'une littérature est bien encore ce qu'elle était pour le xviiie siècle, un catalogue raisonné, une sorte de dictionnaire chronologique, accompagné d'appréciations littéraires et non de considérations historiques ou psychologiques. Cette façon de comprendre l'histoire littéraire, outre qu'elle n'est plus de notre temps, et que, partant, elle a le malheur de déplaire aux lecteurs contemporains,

Digitized by Google

a d'autres inconvénients qui ne laissent pas que d'être graves. Elle empêche l'auteur de donner à son lecteur l'idée complète d'une littérature; elle le force à tout instant d'interrompre le fil du développement historique d'un genre littéraire, d'un ordre d'idées, d'un groupe ou d'une filière d'écrivains, afin de rester dans le cadre chronologique; enfin et surtout elle ne contribue pas à l'utilité pratique. Un savant peut avoir besoin de trouver réunis quelque part tous les renseignements bibliographiques et autres, sur un point donné qu'il n'a pas étudié particulièrement; il serait bien aise de consulter un Mazzuchelli ou simplement un Tiraboschi, qui fût au niveau des études actuelles, il ne le trouvera pas aujourd'hui; et le volume de M. Perrens lui-même ne pourra lui en tenir lieu; malgré la liste des ouvrages consultés qui figure en tête du livre, et en dépit de l'index très-exact qui est placé à la fin, il n'en tirera aucune indication bibliographique précise, et sera obligé de s'en rapporter d'une façon absolue à l'exactitude de M. Perrens, qu'il ne trouvera d'ailleurs pas facilement en faute. Mais, avec la meilleure volonté et avec toute la science du monde, on ne peut donner beaucoup de détails sur une littérature qui compte sept siècles, dans un volume de 500 pages, surtout lorsque la moitié de ces 500 pages est occupée par des jugements littéraires. Si encore M. Perrens, à la place de ces jugements, d'ailleurs fort sages, nous avait donné des analyses succinctes, comme M. Ruth; mais non, ce sont bien des appréciations dont celui qui a lu les ouvrages en question n'a que faire, et que celui qui ne les a pas lus, ne saurait adopter aveuglément. Il serait temps vraiment d'en finir une bonne fois avec toute cette critique dogmatique, fût-elle aussi impartiale que celle de M. Perrens. A quoi bon établir un code poétique, monter au prétoire pour en appliquer les articles, peser le pour et le contre, puis enfin prononcer une condamnation, un acquittement ou des circonstances atténuantes? Tout livre qui a survécu a son importance historique; c'est elle qu'il est nécessaire de faire comprendre; quant à sa valeur littéraire, absolue et intrinsèque, cela est affaire de goût. Toutefois ce système, il faut en convenir, est moins choquant aujourd'hui que nous nous en sommes déshabitués un peu, quand il s'agit de la littérature italienne, que s'il s'agissait de toute autre; car c'est une littérature qui, à de rares exceptions près, est essentiellement voulue, artificielle, savante. Aussi y a-t-il peu des jugements de M. Perrens auxquels je ne sois tout prêt à souscrire : ils sont tous impartiaux, réfléchis, et prouvent un goût très-délicat. Ils ne se trouvent un peu en défaut, ce me semble, que lorsqu'ils s'appliquent à la poésie toute spontanée, hardie et originale d'un Dante par exemple, que M. Perrens cite tout tranquillement devant son tribunal de convention, comme s'il s'agissait d'Alfieri ou de Guarini; et sans songer un instant que « de pareils (pour parler avec Aristote) ne sont soumis à aucune loi, puisqu'ils sont eux-mêmes la loi. »

Tel est le caractère général de ce livre, composé avec beaucoup de soin et de conscience, et qui, s'il n'apporte guères d'idées nouvelles ni de résultats de recherches originales, n'offre cependant en général que des idées justes et des faits parfaitement triés et contrôlés. Je le répète cependant, ce n'est point une

Digitized by Google

véritable histoire de la littérature italienne, puisque chaque phénomène littéraire y paraît isolé, et que la continuité, la cohésion, la génération qui constituent proprement l'histoire, y font trop défaut. C'est un répertoire chronologiquement ordonné, c'est un manuel, en un mot, de la littérature italienne.

En voici, en effet, le plan qui expliquera notre jugement. En quinze chapitres, l'auteur passe en revue toute la littérature italienne, depuis Ciullo d'Alcamo jusqu'à Giusti et Gioberti. La biographie de chaque auteur et l'énumération de ses ouvrages sont suivies, ainsi que je l'ai dit, d'une appréciation critique. Peu ou pas de peintures d'une époque entière ou de tout un groupe; de très-rares indications relativement aux courants d'idées de certains temps et de certains pays; aucune division en grandes périodes, à moins que le lecteur ne les fasse lui-même. Sur les quinze chapitres qui se suivent ainsi sans être groupés, un est consacré au XIIIe siècle, trois au XIVe, un au XVe, cinq au XVIe, un au XVIIe, trois au XVIIIe, un au XIXe. Cette inégalité s'explique encore par le plan du livre; historiquement elle n'est justifiée que pour ce déplorable *secento*, si riche en rimeurs, si pauvre en poëtes; pour le XVe et pour le XIXe siècle, un seul chapitre ne saurait suffire, à moins qu'on ne veuille faire un catalogue ; car pour le développement historique du génie italien, ces deux siècles ont presque l'importance du XIVe et du XVIe, et offrent un intérêt bien plus considérable que la plate poésie et la science dépourvue de critique du XVIIIe siècle.

Le chapitre Ier sur les poëtes antérieurs à Dante est un des mieux conçus et des mieux exécutés; je me permettrai cependant d'y relever, sans y insister, une petite erreur : Dante dans le *De vulgari eloqui* (I, 12) n'appelle pas le dialecte sicilien *cardinal illustre* et *aulique*, comme semble le croire M. Perrens (p. 11); Dante, qui caractérise au contraire le sicilien comme un dialecte grossier, ne réserve les épithètes pompeuses que je viens de citer qu'à l'italien littéraire, commun à toute la Péninsule (I, 17)[1]. Le poëte de la *Divine Comédie* occupe à lui seul un chapitre, ce qui était bien le moins qu'on pût faire pour lui. Ce chapitre contient bien des jugements contestables, et qui rappellent un peu la façon dont Voltaire jugeait Shakespeare. Je ne m'arrêterai pas ici à des questions d'opinion et de goût, mais je doute que M. Perrens trouve beaucoup de lecteurs qui partagent sa manière de voir au sujet du *Purgatoire* et du *Paradis*. Après cela il m'objectera que peu de ses lecteurs auront lu les deux dernieres *cantiques*, ce qui prouverait qu'elles ne sont pas fort goûtées. Mais quelle est l'œuvre

1. Voici encore quelques observations de détail que M. Perrens pourra peut-être utiliser dans une seconde édition : Sordello (p. 7) ne peut figurer au nombre des écrivains qui se servirent de la langue française. Ses poésies, dont l'une (le *Planh* sur la mort de Blacatz), est restée célèbre, sont en provençal. — P. 11, Ciullo d'Alcamo, que M. Perrens, d'accord avec le plus grand nombre des auteurs, et notamment avec Tiraboschi, fait vivre à la fin du XIIe siècle, ne doit plus être considéré comme le plus ancien des poëtes italiens, depuis que M. J. Grion a démontré dans une dissertation spéciale (*Il sirventese di Ciullo d'Alcamo*, Padova, 1858, 4°) que l'unique pièce qu'il nous a laissée a été composée entre 1231 et 1251. — A la même page M. Perrens parle de la poésie sicilienne comme « imitée des troubadours *ou des Arabes*. » Les Arabes n'ont rien à faire ici : non-seulement la poésie sicilienne mais aussi la provençale sont absolument indépendantes de la poésie arabe.

Digitized by Google

élevée qui a beaucoup de lecteurs? Je m'assure que le *Prométhée* d'Eschyle n'est guère plus lu que le *Paradiso*. En ces choses-là le *consensus hominum* ne prouve absolument rien; et il serait parfaitement inutile d'essayer de convertir M. Perrens à l'admiration d'une œuvre dont « il ne reste que peu de chose si l'on en retranche les interminables discussions de théologie. » Quant au sens allégorique de la *Divine Comédie*, que M. Perrens me permette de lui dire qu'il a tort d'écrire que « les commentateurs en ont tenté *sans succès* mille explications » (p. 58). Tout le monde est aujourd'hui d'accord sur le sens de cette allégorie.

M. Perrens parle à peine et d'une façon fort dédaigneuse des poésies lyriques de Dante, qui occupent une si grande place dans la vie du poëte et dans la littérature italienne, et qui auraient seules suffi pour assurer à Dante son rang à côté de Pétrarque. — On aurait désiré aussi, dans ce chapitre et dans le précédent, un tableau complet du mouvement poétique de la seconde moitié du XIIIe siècle; la tentative de M. Delécluze (*Dante et la poésie amoureuse*) n'a pas été assez heureuse pour qu'il soit interdit de la recommencer. Il est vrai que, pour faire ce tableau, il eût fallu peindre aussi les mœurs de l'Italie et de la Provence, qui pendant plus de 200 ans inspirèrent toute la poésie méridionale, et cela n'entrait pas dans le plan de M. Perrens. Il ne faut cependant pas oublier que dans ce phénomène de la poésie amoureuse en Toscane, les individus, sauf Dante, ne sont rien, et que le mouvement général est tout.

Les deux chapitres sur Pétrarque et sur Boccace, si l'on excepte le singulier vœu de M. Perrens, de voir publier une édition *expurgata* du *Décaméron*, ne présentent rien qui soit fait pour choquer l'amateur de la poésie italienne, comme le chapitre sur Dante. Seulement ici encore, on est contraint de déplorer le plan que M. Perrens a adopté. N'est-ce pas directement aux études classiques de Pétrarque et de Boccace qu'il eût fallu rattacher le cinquième chapitre, intitulé l'*Érudition*? N'est-ce pas immédiatement après le *Décaméron* et les nouvelles de Sacchetti qu'on eût dû parler de Bandello et de Lasca, qui se trouvent au septième chapitre? J'en dirai autant de la chronique; Villani, le continuateur et le copiste de Malaspini, en est séparé par tout le chapitre sur Pétrarque. Les commencements des poëmes romantiques, depuis les *Reali di Franza* jusqu'à l'*Orlando innamorato*, sont traités dans le chapitre v (l'*Erudition !*), l'*Orlando furioso*, dans le VIIIe (*Epopée*), le *Richardetto*, dans le XIIIe chapitre sur la poésie du XVIIIe siècle. Comment est-il possible de se former, de la sorte, une idée du développement de ce genre particulier à l'Italie, quoique le fond en fût d'abord emprunté à la France? A ce propos, je noterai une lacune : Pourquoi M. Perrens n'a-t-il pas dit un mot (p. 133) de l'*Entrée en Espagne* et de la *Prise de Pampelune*, qui sont évidemment composées par des Italiens, et dont le langage à demi-italien montre si curieusement le passage de la tradition carlovingienne de France en Italie? — Une autre omission plus grave est celle de Cecchi et de Firenzuola (p. 276); car j'appelle omission, se borner à nous dire du premier « bon écrivain, faible génie, » du second qu'il a « quelque gaîté. » Quelque gaîté dans la *Trianzia!* il me semble que j'entends dire du *Médecin malgré lui* qu'il y a quelque gaîté.

Les chapitres les plus réussis de ce volume sont sans contredit ceux qui par-

Digitized by Google

lent de Machiavel et des historiens de son temps. Le chapitre IX sur la poésie didactique et lyrique du XVIe siècle, est également très-complet et très-instructif. Je ne puis en dire autant du chapitre X, qui traite du théâtre pendant ce siècle. La *Commedia erudita* est un sujet qui valait la peine d'être traité à fond; c'est là qu'il aurait fallu parler, plutôt qu'au chapitre VI, de la *Mandragore* de Machiavel.

On aurait été reconnaissant à l'auteur de traiter avec moins de détails les Casti, Parini, Zeno et autres héros du XVIIIe siècle, et de faire mieux comprendre au lecteur français l'importance capitale du beau mouvement littéraire qui commence avec Ugo Foscolo, qui finit avec Azeglio, et qui a rendu une patrie aux Italiens.

K. HILLEBRAND.

---

186. — **Bertrand Duguesclin et son époque**, par D. F. JAMISSON, traduit de l'anglais par ordre de S. Exc. le maréchal comte Randon, ministre de la guerre, par J. BAISSAC, avec introduction, notes originales, portraits, plans de batailles, etc. Paris, J. Rothschild, 1866. In-8°.

Bertrand Duguesclin, connétable de France et de Castille, par Émile DE BONNECHOSE. Paris, Hachette, 1866. Gr. in-18. — Prix : 1 fr.

Il peut paraître extraordinaire de voir un ministre de la guerre de France ordonner la traduction d'un ouvrage composé par un Américain sur l'une de nos plus grandes illustrations militaires du moyen âge : il semble, tout d'abord, que l'auteur, qui habite Charleston, était assez mal placé pour faire les recherches nécessaires et pour donner à son œuvre cette nouveauté et cette sûreté d'information qu'on ne saurait guère demander, en pareille matière, qu'à des documents encore inédits. Tout a-t-il donc été dit et imprimé sur Duguesclin pour qu'on crût devoir se dispenser de consulter les manuscrits? je ne le pense pas; je puis même affirmer le contraire. Quand il ne s'agit que de tracer une esquisse rapide, comme celle que nous présente M. de Bonnechose, on peut se contenter de mettre en œuvre les documents qui sont dans le domaine public; mais il ne saurait en être ainsi quand on écrit tout un gros volume sur Duguesclin. Reconnaissons-le tout de suite, l'auteur américain a fait tout ce qui était en son pouvoir : il a mis judicieusement à profit la chronique rimée de Cuvelier, publiée par M. Charrière, la vie de Duguesclin en prose qui est une imitation de l'œuvre de Cuvelier, la chronique de Froissart; mais ce sont là des sources peu sûres et dont il ne faut se servir qu'avec la plus grande défiance. M. Jamisson les a controlées au moyen des Preuves pour servir à l'histoire de Bretagne de dom Morice, du continuateur de Nangis, de la chronique castillane d'Ayala, etc. Toutefois, il n'a pas toujours montré une critique assez sévère. Il était bien difficile à un citoyen des États-Unis de comprendre une civilisation et un état social dont rien dans le présent ne lui rappelle le souvenir. Nous autres Français, nous sommes dans une situation bien meilleure : nous possédons des traditions : nous avons chaque jour sous les yeux des monuments qui nous reportent aux siècles qui nous ont précédés; il ne nous est pas difficile de donner aux événements du moyen âge la couleur locale. Mais un Américain qui écrivait en pleine guerre civile? Acceptons donc ce livre, non comme une étude vraiment scientifique, mais comme un

Digitized by Google

hommage rendu par la jeune Amérique à la vieille France dans la personne de l'un de ses enfants les plus dignes d'être connus. Regrettons qu'on ait cru devoir le traduire en français. Pour me servir d'une locution vulgaire, le besoin ne s'en faisait pas sentir; ou bien le traducteur devait y mettre du sien et compléter ce que l'absence de documents avait forcé l'auteur de laisser défectueux. Le cadre est trop large, ce n'est pas seulement l'histoire de Duguesclin : grâce à l'addition perfide des trois mots *et son époque*, M. Jamisson a raconté l'histoire d'une partie de l'Europe au milieu du XIVe siècle. Il y a des longueurs sur l'histoire de Philippe de Valois et du roi Jean; de fausses appréciations sur les États généraux; des hors-d'œuvre sur la légende de l'origine de l'ordre de la Jarretière, etc. Ce qui regarde l'histoire personnelle du héros manque, par contre, de précision : on voudrait des renseignements plus exacts et plus techniques sur les grandes compagnies, et les savants travaux d'Ernest de Fréville sur cette curieuse matière auraient pu être heureusement mis à profit. La partie stratégique laisse à désirer, surtout dans un ouvrage publié par les ordres du ministre de la guerre et qui semble par là plus spécialement destiné aux militaires. Il y a un plan de la bataille de Poitiers qui semble superflu, car Duguesclin n'assista pas à cette bataille. Un autre plan de la marche suivie par Duguesclin pour battre les Anglais à Pontvalain soulève de grandes difficultés : on ne peut admettre, ainsi que l'a fait remarquer lui-même l'auteur du plan, que l'armée française ait fait de 12 à 20 lieues en une nuit, au milieu d'une tempête. Ces difficultés tiennent à ce que le lieu de départ de l'armée de Duguesclin n'est pas suffisamment fixé : en acceptant Viré, on arrive à des impossibilités, et il fallait chercher une autre localité plus rapprochée. L'auteur anglais avait inséré dans son récit de nombreuses traductions d'auteurs français du moyen âge. Le traducteur, au lieu de traduire ces traductions, a sagement fait de restituer les textes originaux; mais dans sa traduction de l'œuvre personnelle de M. Jamisson, il n'a pas toujours employé un style qui, sans viser à l'archaïsme, fût en harmonie avec les extraits de nos vieux conteurs qu'il insérait. Il emploie une foule de termes qui ne conviennent pas à cette époque et constituent des anachronismes. Nous ne parlerons pas des illustrations dont l'ouvrage est orné; toutefois nous présenterons deux observations sur les armes du connétable qui figurent sur le titre. C'est un écu à l'aigle éployée à la *barre* par-dessus; or, l'écu de Duguesclin, ainsi qu'on peut s'en assurer sur les sceaux conservés aux Archives de l'empire, et sur une miniature du temps gravée dans Le Laboureur (*Les seize quartiers des rois de France*, in-folio), porte, non pas une *barre* mais une *bande* : le fait du reste est vulgaire. En outre, on a entouré l'écu d'un collier orné d'étoiles, sans doute pour faire voir que Duguesclin avait reçu l'ordre de l'Étoile; on n'a qu'à lire les statuts de cet ordre publiés par d'Achery (*Spicil.*, t. II, p. 730), pour apprendre que les insignes de l'ordre de l'Étoile ne consistaient pas dans un collier, mais dans une bague constellée et dans un fermail en forme d'étoile que les chevaliers portaient sur leurs habits. En résumé, l'histoire de Duguesclin de M. Jamisson, sans faire avancer la science historique, sans être même à la hauteur de la question, sera lue avec plaisir par ceux qui chercheront une

Digitized by Google

distraction agréable : le petit livre de M. de Bonnechose, avec moins de prétention, atteindra le même but et, de plus, rendra populaire la mémoire de Duguesclin.

E. BOUTARIC.

---

187. — **Histoire de la vie militaire, politique et administrative du maréchal Davout**, duc d'Auerstädt, prince d'Eckmühl (d'après les documents officiels), par J. GABRIEL DE CHÉNIER. — Paris, Cosse et Marchal, 1866. In-8°. VI-808 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre joint à quelques-unes des qualités d'une véritable histoire, la forme et plusieurs des défauts d'un panégyrique. La forme de l'*Éloge* est actuellement surannée; l'Académie elle-même ne demande plus que des *Études*. Il est vrai que M. G. de Chénier se regarde comme le défenseur de Davout contre des accusations injustes; à des réquisitoires violents il oppose un plaidoyer de huit cents pages. Ce côté polémique et apologétique fait quelque tort au livre; il en a d'abord déterminé l'ordonnance : M. de C. s'attache purement à la succession chronologique, ce qui est plus dramatique et plus propre à l'*Éloge*, tandis qu'il eût peut-être mieux valu diviser son sujet par groupes distincts de faits homogènes, et étudier successivement dans son héros le général, l'administrateur, l'homme politique.

Élevé, comme Napoléon, à l'École de Brienne, sous-lieutenant à quinze ans au régiment de *Royal-Champagne*, et maréchal de France à trente-trois, Davout, à qui le travail tint lieu de génie, était un esprit lent et méthodique, incapable d'inventer les combinaisons rapides et fécondes de Napoléon, mais possédant, avec la connaissance approfondie de son art, une prudence consommée. La bataille d'Auerstädt et le siége de Hambourg, les deux plus beaux fleurons de sa couronne militaire, témoignent de son inflexible ténacité. — Notons, en passant, qu'il possédait (chose rare chez les lieutenants de l'empereur) une érudition militaire très-variée. A l'âge de vingt-quatre ans, Davout étudiait le Polybe de Folard, et commentait Végèce.

Mais c'est principalement comme administrateur que Davout s'est distingué des autres maréchaux de Napoléon et qu'il mérite d'occuper une place à part dans l'histoire de cette période. Chargé en 1803 de créer à Bruges un camp d'observation (dans un pays marécageux et insalubre), en 1807 de gouverner le grand-duché de Varsovie, en 1815, comme ministre de la guerre, d'organiser, en quinze jours, une armée de 300,000 hommes, il apporta, dans ces diverses missions, avec une incroyable activité, une entente parfaite des choses de l'administration. L'histoire de ses deux années de gouvernement en Pologne (1807-1809) forme la partie réellement neuve du livre de M. de Chénier, et renferme des détails inédits et des révélations curieuses sur les projets de Napoléon à l'égard de la Pologne, et sur l'attitude de Davout au milieu des intrigues russes de Varsovie.

L'empereur qui n'eut jamais (même un seul instant), pas plus en 1812 qu'en 1807, le désir sincère de rétablir la Pologne, avait institué à Varsovie une com-

Digitized by Google

mission de gouvernement provisoire, et choisi lui-même tous les membres dans la noblesse polonaise, qui, vendue à la Russie, n'employait le pouvoir qui lui était confié qu'à livrer à prix d'argent à l'empereur Alexandre les secrets de notre gouvernement. Davout, qui voyait la bourgeoisie polonaise dévouée à la France, hostile à la Russie, mais en même temps avide d'institutions libérales et ennemie de la noblesse, comprit bien que la France devait s'appuyer sur la classe moyenne, si elle voulait un jour voir la Pologne capable d'arrêter la Russie. Il insista donc pendant deux années auprès de l'empereur, lui démontrant (dans des notes qui ont été conservées) la nécessité de donner à la Pologne une constitution libérale, et de chasser les membres du gouvernement provisoire, viles créatures du czar. Mais Napoléon avait horreur du régime constitutionnel, il aima mieux livrer la Pologne aux Russes que de la rendre à la liberté : il répondit au maréchal « qu'il prenait les affaires un peu trop chaudement [1], » et lui enjoignit de laisser de côté la politique, pour se renfermer désormais dans l'administration.

La suite des événements donna raison à Davout, et il y parut bien en 1812, lorsque Napoléon, après la désastreuse campagne de Russie, essaya de soulever la Pologne pour en faire une barrière contre l'armée russe; la bourgeoisie refusa de marcher et la noblesse se rallia à l'empereur Alexandre.

La fermeté, la décision, la prudence qui méritèrent à Davout la réputation d'un administrateur éminent, lui faisaient complétement défaut en politique [2]; il manquait de largeur d'esprit, et de cette divination qui caractérisent le véritable homme d'État. Il fut tour à tour entraîné par les événements, ballotté par eux; saisi, en 1789, d'un accès de libéralisme qui le fit emprisonner à Arras et le força de donner sa démission, il se rattacha étroitement en 1799 au premier consul, et fut nommé maréchal dès 1803.

Moins de six ans après, la scission commençait entre eux (1809), ce fut l'affaire de Pologne qui amena l'échange des premiers reproches : on disait hautement dans l'entourage de l'empereur que Davout flattait la bourgeoisie polonaise pour s'appuyer sur elle, et quand le moment serait venu, pour dissoudre le gouvernement provisoire, et, par un audacieux coup d'État, s'emparer de la Pologne, et s'en faire déclarer roi. Ces absurdes accusations trouvèrent de l'écho dans l'esprit de Napoléon, et jaloux de l'ascendant que son lieutenant avait su prendre à Varsovie, il lui fit adresser par le duc de Feltre et le prince de Neuchatel de sévères reproches.

La belle conduite du maréchal en 1812, au lieu d'apaiser l'empereur, l'irrita davantage, tandis que Murat et Berthier, qui haïssaient Davout, achevèrent de l'indisposer contre lui.

Mais au retour de l'île d'Elbe, Napoléon comprit qu'il lui fallait un ministre de la guerre capable d'improviser en quelques jours trois armées pour résister à la

1. *Corresp. de Napoléon Ier*, XVIII, 334, n° 13,987.

2. La réponse du maréchal au général de Flahaut, aide de camp de Napoléon, est authentique, malgré qu'en ait dit M. de Chénier (p. 633). Elle est consignée dans les *Mémoires* de M. Fleury de Chaboulon, secrétaire de l'empereur (Londres, 1820).

Digitized by Google

coalition. Oubliant les injustes préventions qu'il avait jadis conçues contre le vainqueur d'Auerstädt, l'empereur le força d'accepter le portefeuille de la guerre. Au lendemain de Waterloo, Davout qui, en 1789, adressait des pétitions libérales à l'Assemblée, qui, plus tard, en 1808, pressait Napoléon d'établir en Pologne un régime constitutionnel, se laissa aveugler par les conseils de Lucien, jusqu'à proposer à l'empereur de dissoudre les chambres, et de s'emparer de nouveau de la dictature.

Cette faiblesse d'un esprit honnête et indécis ne dura qu'un instant : et quand Davout vit les cent vingt mille hommes de Wellington et de Blücher prêts à faire de nouveau le siége de Paris, comprenant alors pour la première fois toute l'étendue des malheurs que les folies despotiques d'un seul homme avaient attirés sur la France, il reconnut qu'il fallait séparer (comme le disait Lafayette) la cause de l'homme de celle du pays, et il enjoignit à Napoléon de s'éloigner au plus tôt, en le menaçant de le faire arrêter, s'il n'obéissait pas. En quittant la Malmaison, l'empereur dit au général Becker : « *Je croyais que Davout m'aimait, il n'aime que la France.* » Deux ans après le prince d'Eckmühl prêta serment entre les mains de Louis XVIII (1817), et fut créé pair de France; il mourut en 1823.

Je ne veux pas chicaner l'auteur sur l'abus si fréquent dans son livre de métaphores banales et d'images usées : pourquoi nous rallumer « *les flambeaux de l'hyménée* (p. 742), » et « *les torches incendiaires d'une démagogie insensée*, (p. 636), » que chacun croyait éteints depuis longtemps ?

Mais j'ai un reproche plus grave à adresser à ce livre : il manque de preuves; l'auteur a soin de nous prévenir (page 3) que, « toute la vie du maréchal étant » consignée dans les pièces officielles des diverses époques de la République, du » Consulat et de l'Empire, c'est dans le dépôt de ces précieuses archives et non » dans les livres qu'il a trouvé la vérité et la justification glorieuse de l'homme » qu'on a méconnu, et que des libellistes ont calomnié. »

On aurait désiré des indications plus précises, surtout pour la période de 1814 à 1815, où les événements, s'enchevêtrant les uns dans les autres, égarent le jugement de l'historien, s'il ne met pas à profit les moindre indices.

Pourquoi M. de Chénier incrimine-t-il les points de vue différents du sien ? pourquoi traiter de « *libellistes aigris*, » de « gens qui versent *du fiel*, » les écrivains qui se permettent de penser autrement que lui du maréchal Davout ? (p. 636). — Avec moins d'épithètes et plus de preuves, ce livre, abondant en détails curieux et pleins d'intérêt, fût devenu excellent [1]. AUGUSTE BRACHET.

1. Nous ne pouvons laisser passer le nom de M. Gabriel de Chénier sans rappeler la promesse qu'il a faite autrefois de publier exactement tout ce qu'il possède des manuscrits de son oncle. Quand on pense qu'il a entre les mains l'autographe des derniers ïambes d'André Chénier, et que nous sommes réduits à lire ces admirables vers dans un texte mal établi, quand on songe qu'il a sans doute encore dans ces précieux papiers plus d'un fragment inédit, on s'étonne en vérité de voir M. G. de C. publier avec tant d'ardeur des documents sur le maréchal Davout. Il y a une mémoire plus pure et plus glorieuse encore envers laquelle il a de plus proches devoirs. G. P.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bruel (A). Essai sur la chronologie du cartulaire de Brioude, précédé de quelques observations sur le texte de ce cartulaire, d'après les manuscrits conservés aux archives de l'Empire et à la Bibliothèque impériale. In-8 (imp. Lainé et Havard).

Calvo (C.). Annales historiques de la révolution de l'Amérique latine, accompagnées de documents à l'appui, de l'année 1808 jusqu'à la reconnaissance par les Etats européens de l'indépendance de ce vaste continent. T. IV. In-8° (libr. Durand et Pedone Lauriel). 15 fr.

Calvo (C.). Recueil historique complet des traités, conventions, capitulations, armistices et autres actes diplomatiques de tous les Etats de l'Amérique latine, compris entre le golfe du Mexique et le cap de Horn, depuis l'année 1493 jusqu'à nos jours, précédé d'un mémoire sur l'état actuel de l'Amérique, de tableaux statistiques, d'un dictionnaire diplomatique, avec une notice historique sur chaque traité important. Première période. Limites. T. IX. In 8° (libr. Durand et Pedone Lauriel). 15 fr.

Créard (O.). De la morale de Plutarque, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8 (lib. L. Hachette et C°). 7 fr. 50

Hatin (E.). Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, ou Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelques valeur publiés ou ayant circulé en France depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours, avec extraits, notes historiques, critiques et morales, indication des prix que les principaux journaux ont atteints dans les ventes publiques, etc. Précédé d'un essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la presse périodique dans les deux mondes. In-8 à 2 col. (lib. F. Didot frères, fils et C°). 20 fr.

Lacroix (L.). Les opuscules inédits de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, et de Bar, mémoire lu à l'Académie de Stanislas au 100e anniversaire de la mort de ce prince et de la réunion de la Lorraine à la France. In-8, Nancy (imp. de Ve Raybois).

Lebeurier (P.-F.). État des anoblis en Normandie de 1545 à 1661, avec un supplément de 1398 à 1687. In-8. Paris (lib. Dumoulin). 8 fr.

Mabille. Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine. In-8 (lib. Hénaux). 5 fr.

Prioux (S.) **et Pécheur**. Répertoire archéologique de Soissons, Canton d'Oulchy-le-Château. In-8 (imp. Pillet fils aîné).

Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine. La guerre de Trente ans en Lorraine. In-8 (lib. Wiener).

Olinger. La langue néerlandaise (flamande ou hollandaise) accompagnée d'un essai sur ses étymologies, avec les principaux mots dérivés et composés, et mise à la portée de tout le monde, par une double traduction, l'une conforme au génie de la langue néerlandaise, avec le texte français en regard; l'autre littérale et interlinéaire et conforme au génie de la langue française, suivie du texte néerlandais et de notes grammaticales dans les deux langues. In-8. Tome Ier. Bruxelles (Ch. Lelong). 5 fr.

Robillard de Beaurepaire (E. de). Le tribunal criminel de l'Orne pendant la Terreur. In-8° (librairie Durand). 5 fr.

Roschach. Étude sigillographique sur les archives communales de Toulouse. In-8. Toulouse (imp. Rouget frères et Delahaut).

Schrœter, Rob., Kritik d. Dunasch ben Labrat üb. einzelne Stellen aus Saadia's arabischer Uebersetzung d. A.-T. u. aus dessen grammat. Schriften, nach d. codex d. prof. S. D. Luzatto mit krit. Anmerkg. versehen. Livr. 1 (Text) Gr. in-8 Breslau (Schletter). 2 fr. 70

Vandertaelen (F.). Les Pays-Bas dans les temps anciens. La Belgique. L'Inquisition. In-8. Bruxelles (C. Muquardt). 4 fr.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38. — 22 Septembre — 1866.

Sommaire : 188. FAVRE, Mémoire sur les tribus sauvages de la Malaisie. — 189. Le Nibelungenlied, p. p. BARTSCH. — 190. COLLETET, Vie des poëtes gascons, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE. — 191. Missions de Pétion Buzot et Barbaroux, p. p. DAUBAN.

188. — **An account** of the wild tribes inhabiting the malayan Peninsula, Sumatra and a few neighbouring islands, etc., by the R. FAVRE, apostolic missionary. Paris, imprimerie impériale, 1865. In-12, 189 pages. (Maisonneuve).

Le titre annonce un peu plus que l'ouvrage ne donne; car ce petit livre n'est au fond qu'un traité sur les tribus qui habitent le sud de la péninsule malaise, les seules que l'auteur ait visitées, et qui sont comprises sous la dénomination de Jakuns. Après une discussion sur l'origine de cette race de sauvages, discussion qui résume les difficultés de la question, sans aboutir à une solution définitive, mais qui établit leur parenté avec la race Malaise, l'auteur s'attachant aux Jakuns, nous donne une description complète de ces tribus: il fait connaître leurs caractères physiques, leur état intellectuel, moral et religieux, leurs habitudes, leur genre de vie, leurs institutions, très-rudimentaires, leurs lois qui constituent un droit coutumier, très-simple, mais remarquable par son esprit juste et équitable, leurs traditions, enfin leur situation à l'égard des Malais, qui sont leurs ennemis naturels et leurs oppresseurs. Ce sujet n'est pas précisément neuf; il a déjà été traité par d'autres auteurs dont M. F. lui-même invoque plusieurs fois le témoignage; néanmoins des observations personnelles lui ont permis de contrôler, de confirmer ou même de rectifier sur plusieurs points les travaux de ses prédécesseurs, et son livre a d'ailleurs l'autorité qui ne peut manquer de s'attacher aux dépositions d'un témoin oculaire consciencieux.

L'auteur termine cet exposé par une appréciation qui ne me semble pas tout à fait exacte (page 102); il paraît disposé à mettre sur le compte de l'islamisme tous les défauts des Malais, l'ignorance, l'insolence, la superstition, la violence, la piraterie. C'est aller trop loin; le mépris insolent pour tout ce qui n'appartient pas à Mahomet, est, il est vrai, un trait essentiel du caractère musulman; mais l'islamisme n'encourage pas la violence, le vol, l'ignorance et la superstition; si ces défauts ou ces vices se rencontrent chez les Musulmans, ils peuvent provenir parfois du fanatisme, ou avoir avec lui certaine connexité; ce n'est cependant pas une raison pour les imputer à l'islamisme, religion souvent très mal comprise par ses sectateurs.

L'auteur nous donne ensuite le récit de deux excursions qu'il a faites dans le pays des Jakuns. Le premier voyage, qu'il intitule *Journey in Johore*, manqua son effet : M. F., parti de Singhapour, se proposait de remonter la rivière de Johore, pour se rendre à Malakka par l'intérieur des terres : divers incidents, au nombre desquels il faut mettre les morsures de sangsues dont souffrirent ses compagnons de route, le forcèrent de descendre la rivière de Banut et de gagner

Digitized by Google

Malakka par mer. Dans ce voyage, il vit les Jakuns voisins des sources de la rivière de Johore et de celle de Banut; et n'eut qu'à se louer de leur accueil. Les Malais qu'il rencontra en descendant la rivière de Banut se montrèrent moins hospitaliers; les voyageurs coururent quelques dangers dans un de leurs villages, et ce ne fut pas sans peine qu'ils se firent transporter par eux jusqu'à Malakka.

Dans sa deuxième excursion, M. l'abbé F. en compagnie de M. Borie, traversa les Etats de Menangkabaw (le buffle qui remporte l'avantage), savoir les royaumes ou principautés de Johole, de Rumbaw, Sungey-Ujong, où ils furent témoins de grandes fêtes nuptiales, enfin de Jellabu. Partout, ils se trouvèrent avec des Malais; ils virent bien quelques Jakuns, mais ils purent constater que leur nombre dans ces régions n'est pas aussi grand qu'on l'avait prétendu.

Des descriptions du pays et des mœurs des habitants, certaines observations géographiques, notamment sur l'itinéraire que l'on peut suivre pour aller de Malakka à Pahang en traversant la péninsule donnent de l'intérêt à ces épisodes de la vie de missionnaire.

L'ouvrage se termine par un spécimen du *Çloka* malais, (*seloka*) appelé *pantun* dans la langue des indigènes.

J'ai reproduit les noms propres tels que les donne M. l'abbé F. Son ouvrage étant écrit en anglais, il a adopté une orthographe plus anglaise que française, bien qu'il ait un système de transcription spéciale, dont il ne donne pas l'explication; ainsi il écrit généralement Rumbau et Sungey Ujong les noms qu'il donne quelquefois sous la forme anglaise Rumbow et Sungie Ujong (p. 15 et 45). Le nom même qu'il écrit Jakun est donné par les Anglais sous la forme Jacoon; nous écririons sans doute Djacoun. M. F. a reproduit en note plusieurs noms de peuples, de villes, de dignités, sous leur forme originale et dans l'écriture du pays, avec transcription et interprétation; cela est très-utile : mais il ne l'a pas fait pour tous les noms et notamment il s'en est abstenu pour le mot Jakun. Sa manière d'écrire les noms est donc un peu flottante et n'est pas strictement calquée sur la formule originale, bien qu'elle s'éloigne de la forme anglaise, sans reproduire la forme française; ainsi il écrit dans le texte *Puti* (*orang puti*, « homme blanc, Européen ») le nom que, dans une note, il reproduit en malais, et transcrit *puteh* (p. 17). Cette incertitude dans la manière d'écrire les noms n'a rien d'étonnant, et n'est pas un grave inconvénient dans un ouvrage qui n'est pas de pure érudition. Cependant il faut toujours s'efforcer de les reproduire d'une manière constante en se rapprochant le plus possible de la forme originale.

Je me demande en finissant par quel motif l'auteur nous donne son livre en anglais. Si la publication avait été faite à Malakka, je le comprendrais parfaitement, et nul n'aurait le droit de s'en étonner. Mais à Paris, alors que l'auteur est professeur dans une école française, il n'avait, ce semble, aucun intérêt à le publier dans une langue étrangère. Peut-être l'a-t-il écrit en anglais lors de son séjour en Orient (car son livre nous reporte à vingt ans en arrière). Il devait cependant à ses compatriotes de le leur donner dans leur propre langue, le français.

LÉON FEER.

Digitized by Google

189. — **Deutsche Classiker des Mittelalters**, mit Wort-und Sacherklärungen. Herausgegeben von Franz Pfeiffer. — Dritter Band. **Das Nibelungenlied**, herausgegeben von Karl Bartsch. Leipzig, Brockhaus, 1866. In-12, xxiv-456 p. — Prix : 4 fr.

M. Bartsch a parlé lui-même, dans le tome premier de la *Revue critique* (art. 46) des deux premiers volumes de cette excellente collection. Il en a indiqué le but, le caractère et le plan ; il en a fait connaître le succès. L'édition qu'il vient de donner de la *Chanson des Nibelungen* forme le troisième volume. Elle se distingue, comme celle de *Kudrun*, par la sûreté de la critique, l'excellente constitution du texte, l'abondance du commentaire, grâce auquel toute personne qui connaît l'allemand moderne peut lire sans peine le texte ancien. Ce sont là des qualités que le nom déjà illustre de M. Bartsch garantit suffisamment ; aussi n'y insisterons-nous pas. Mais nous appellerons l'attention des lecteurs de la *Revue*, sur une question du plus haut intérêt, traitée sommairement dans l'introduction de l'éditeur, mais développée par lui, avec toutes les preuves à l'appui, dans un travail spécial [1] : il ne s'agit de rien de moins que de déterminer le rapport des différentes rédactions entre elles, la valeur relative des manuscrits, et, chose plus importante et plus délicate, l'âge, le berceau, et l'auteur même du poëme original.

Quand Lachmann entreprit de donner la première édition critique du poëme déjà célèbre qu'avait imprimé le premier Bodmer en 1757, il se trouva en présence d'un assez grand nombre de manuscrits, qu'il divisa en trois séries, désignant par *A*, *B* et *C* les trois types de chacune [2]. Avec cette critique souvent admirable, mais souvent aussi entêtée et dédaigneuse qui caractérisait son génie, il admit d'emblée entre ces trois familles de manuscrits une classification dont il ne se départit jamais, et que soutiennent encore après lui, devant des objections irréfragables, des disciples aussi obstinés et moins habiles. Il proclama le texte du ms. *A* le seul ancien et authentique, et alla jusqu'à écrire (éd. de 1851, p. x) : « Tout mot qui n'est pas dans *A* n'a que la valeur d'une conjecture. » Son texte n'est donc, comme le dit M. Bartsch, qu'une excellente édition du ms. *A*.

Ce qui avait séduit Lachmann dans le ms. *A* (ou ms. de Munich), c'était sa plus grande brièveté ; il reconnaissait d'ailleurs que ce texte était écrit négligemment et sans intelligence ; et cependant il le déclarait « évidemment le plus ancien. » C'est que cette brièveté favorisait la célèbre théorie qu'il allait établir à propos des *Nibelungen*, et qui devait rester inattaquée pendant quarante ans. Appliquant à la poésie épique allemande les principes de Frédéric-Auguste Wolf sur l'épopée grecque, Lachmann déclara que le *Nibelungenlied* était, non

1. *Untersuchungen über das Nibelungenlied*. Wien, Braumüller, 1865. In-8°. Nous nous sommes surtout servi, pour ce qui va suivre, de ce gros livre, d'un usage peu commode et peu agréable. L'auteur suppose toujours son lecteur au courant de la question, procédé allemand qui a du bon, et qui vaut mieux assurément que la manie de reprendre toujours la guerre de Troie à l'œuf de Léda, mais qui ici et ailleurs est exagéré. Il en résulte que cinq ou six personnes seules peuvent tout comprendre, ou qu'on est obligé de faire de longues recherches que vous épargnerait parfois un seul mot d'explication.

2. Je laisse de côté la série mixte représentée par *D*, peu importante ici. — *A* est isolé, tandis que *B* et *C* ont chacun avec eux une famille.

Digitized by Google

un poëme unique, mais un assemblage de chansons populaires épiques, simplement copiées bout à bout, et réunies par des transitions non originales, et fréquemment interpolées. Il ne craignit pas de distinguer dans son édition les vingt chansons primitives, conservées suivant lui sans altération au milieu des additions postérieures, moins grandes dans *A* que dans les autres textes; il numérota ces prétendus *Lieder*, et imprima dans un caractère différent l'*authentique* et le *non authentique*, comme il disait; ce système, appuyé de l'éclat d'un nom fameux, soutenu par le talent et la science déployés à le défendre, fut universellement adopté; bientôt Lachmann donna une édition des *Vingt chansons des Nibelungen*, où il ne reproduisit même plus les parties *non authentiques*; et M. Simrock publia une traduction ainsi tronquée. Il semble étrange qu'on ait accepté sans protestations une théorie si aventurée; il y en eut bien quelques-unes, mais elles ne furent pas écoutées. On ne peut se faire idée de l'ascendant qu'exerçait Lachmann sur tous ceux qui se livraient alors à ces études; personne n'osait le contredire, personne n'osait se placer sous le coup de cette phrase hautaine qui termine la *Préface* de sa seconde édition (p. xi); « Je pense avoir facilité les recherches aux travailleurs, et avoir augmenté le plaisir de ceux qui ne veulent lire que le plus ancien et le plus authentique. Quant à celui qui, insoucieux de la critique, préfère savourer à son aise toutes les amplifications et corruptions postérieures, qu'il cherche sa jouissance ailleurs, qu'il s'adresse aux glossateurs et aux paraphrastes. » On ne voulait point passer pour avoir si mauvais goût. On ne discuta guère que sur le nombre de ces fameuses chansons : Wilhelm Müller n'en admettait que huit, d'autres en proposèrent seize. Quelques autres opinions se firent jour, surtout après la mort de Lachmann, mais toutes ne doivent être considérées que comme des variantes de la sienne; toutes partent d'ailleurs de ce principe, que le ms. *A* contient le plus ancien texte, délayé et interpolé dans les autres.

Tout à coup, en 1856, une brochure d'Adolf Holtzmann donna le signal d'une réaction complète et même violente. Bien loin de regarder *B* et *C* comme des amplifications de *A*, il admettait *C* (ms. Lassberg), le texte le plus long de tous, comme le plus ancien et le vrai type; *B* et *A* n'étaient que des abréviations, dont la plus courte surtout, celle de *A*, était faite sans goût et sans intelligence. C'est dans cet esprit que M. Zarncke, aussitôt après, donna du ms. *C* une édition qui fait le pendant et l'antithèse de celle de Lachmann. Bientôt les partisans de Lachmann et ceux de Holtzmann, les *rhapsodistes* et les *unitaristes*, les champions de *A* et de *C*, se livrèrent une guerre ardente, passionnée, souvent même injurieuse; les premiers se ralliaient surtout autour de Haupt, l'Élisée du prophète disparu, les seconds trouvèrent bientôt un centre dans le journal qu'opposa à la *Haupt's Zeitschrift für deutsches Alterthum*, M. Pfeiffer dans la *Germania*.

Depuis dix ans, les défenseurs exclusifs de Lachmann n'ont cessé de perdre du terrain. Le public s'est peu à peu habitué à l'idée, rejetée d'abord avec dédain, qu'un seul auteur pouvait bien avoir composé le poëme. Enfin M. Bartsch, armé de sa critique rigoureuse, vient mettre la paix entre les combattants et placer un

Digitized by Google

trophée sur le champ de bataille au nom d'une troisième opinion, bien plus proche toutefois de Holtzmann que de Lachmann.

Pour lui, les trois textes *A*, *B*, *C* se divisent en deux groupes ou rédactions; l'une plus ancienne, qui comprend *B A*, l'autre un peu plus récente, composée de *C* et de ses pareils. Ce sont deux révisions, faites à peu d'années de distance, d'un seul et même original perdu. L'instrument de précision appliqué par le savant professeur de Rostock à ses recherches, c'est l'étude des rimes, au moyen de laquelle il a déjà rendu tant de services à la poésie du moyen âge. Les deux rajeunisseurs se proposaient la même tâche, remettre en bonnes rimes, telles que les exigeait leur époque, les assonances qu'ils trouvaient dans l'original, et rafraîchir aussi sa langue; ils s'en sont acquittés un peu différemment. *C* est plus intelligent, plus conséquent dans son travail, mais moins fidèle; outre qu'il délaie beaucoup le texte, il est préoccupé d'effacer les contradictions qu'il y rencontre et aussi de rattacher le *Nibelungenlied* à un poëme qui est une continuation du même récit, mais souvent d'après d'autres sources, *la Plainte des Nibelungen*. *B* est moins habile versificateur, il ne comprend pas toujours aussi bien son texte, mais par cela même il le respecte plus, et c'est lui qui en est en somme le représentant le moins altéré; quant à *A*, c'est simplement une mauvaise recension de *B*, et les strophes qu'il a en moins ont été passées par un scribe négligent, qui a sauté de même, en maints endroits, des lettres, des mots et des phrases entières. C'est l'étude des rimes qui donne ces résultats : quelque sûr que soit ce procédé, il est difficile de le faire comprendre à qui ne le soupçonne pas. Essayons de donner une idée d'une de ses applications. Quand les deux textes s'éloignent l'un de l'autre, M. B. admet en général que l'original offrait en cet endroit une assonance qui ne pouvait, en rajeunissant les mots, se convertir en rime; telle est en effet l'alternative du rapport des rajeunisseurs avec leur texte. Prenons des exemples français (car le même phénomène, ou à peu près, s'est produit chez nous au moyen âge) : un renouveleur trouve dans son texte assonancé *honurede* et *cuntrethe* (Alexis, str. 4); il lui suffit de remplacer ces mots par *honorée* et *contrée;* il a ses rimes exactes, et ces rimes ne nous fournissent aucune lumière. Mais s'il rencontre par exemple *pulcele* et *celeste* (ibid., str. 12), il faudra absolument qu'il change l'un de ces deux mots ou qu'il substitue de nouveaux vers à ceux du texte. Etant donnés deux rajeunisseurs, ils ne se comporteront pas de même, l'un aura *pucele* et *bele* par exemple, l'autre *reste* et *cèleste*, ou bien l'un présentera à cet endroit deux vers où se retrouvera un de ceux de l'original, tandis que l'autre aura remplacé les deux vers soit par deux vers de son cru, soit par une plus longue série, comme cela arrive par exemple à l'auteur de *C*. Ainsi M. B. parvient, non-seulement à déterminer le rapport de *B*, *A* et de *C* entre eux, mais il arrive encore souvent à retrouver l'original sous leurs altérations divergentes.

La nature de ces altérations devient alors un excellent critérium pour apprécier leur date; on a en effet assez de documents sûrement datés pour suivre dans tous ses moments, à partir du XIIe siècle, l'histoire de la langue et de la versification allemandes et reconnaître à quelle époque précise on avait, pour les

Digitized by Google

rimes par exemple, les exigences auxquelles se soumettent les renouveleurs. M. B. arrive à conclure qu'ils ont travaillé tous deux aux environs de 1200, l'auteur de *C*, nous l'avons déjà dit, un peu après celui de *B*.

Mais là ne s'arrêtent pas ces études, merveilles de patience et de pénétration qui dépassent peut-être les observations microscopiques les plus fines. Le texte de l'original de *B A* et de *C* est donné, comme on vient de le voir, en plusieurs passages, par la comparaison des deux rajeunissements : on va donc, en lui demandant aussi à quelles lois est soumise sa versification, cette versification qui ne suffisait plus en 1200, pouvoir retrouver sa date. Cette date est à peu près 1170, et en effet, nous savons que dans les vingt ou trente dernières années du XIIe siècle la langue et la poésie subirent en Allemagne de grandes modifications qui firent soumettre à un semblable travail tous les poëmes qu'on voulut conserver. Allons plus loin encore. Au milieu des assonances restituées du poëme de 1170, nous en trouvons qui n'étaient même plus tolérées alors; et certaines particularités ne nous permettent pas de croire que ce soient des négligences d'un auteur original : ainsi il y a des alliances d'assonances vicieuses qui se représentent souvent semblables, tandis qu'en d'autres endroits on rencontre un seul des mots qui les composent joint à une assonance conforme aux règles du temps; les cas où les groupes qui violent la règle sont admis deviennent plus nombreux vers la fin du poëme, et nous savons par une foule d'exemples, français aussi bien qu'allemands, que le zèle des renouveleurs se ralentit en général à mesure qu'ils avancent dans leur fastidieux travail; ils admettent sans les réformer des rimes inexactes en nombre de plus en plus grand, et il arrive même quelquefois qu'ils se lassent avant la fin et qu'ils laissent aux dernières pages leur forme primitive. Donc la rédaction de 1170 est aussi un renouvellement; les assonances déjà trop libres pour son temps qu'elle laisse subsister ne se retrouvent que dans des poëmes écrits vers 1140 : c'est donc à cette époque que remonte la première rédaction, celle qui sert de base à toutes les autres, dont certaines assonances, respectées par le premier réviseur, ont survécu même dans *B* ou *C*, et que nous apercevons ainsi, pour la première fois, à travers la triple patine de ses *rifacimenti* successifs. Cette rédaction originale est l'œuvre d'un seul homme, et non la juxtaposition de chansons isolées; elle a été composée en Autriche, et a réuni probablement pour la première fois en un seul poëme diverses traditions ou chansons populaires.

Ainsi s'écroulent les systèmes les mieux fondés en apparence. Un savant très-distingué, Karl Gödeke, disait en 1854 : « La critique, éclairée et fortifiée par l'étude des diverses poésies épiques, a établi ce principe, qu'une véritable épopée ne peut être l'œuvre d'un seul homme : il est donc insensé de rechercher, comme on l'a fait avant Lachmann, l'auteur des *Nibelungen*, et de les attribuer, soit à Wolfram d'Eschenbach, soit à Henri d'Ofterdingen. » Ces deux candidats, dont le second est probablement un personnage purement fantastique, doivent, il est vrai, être écartés même sans discussion; mais que devient le *principe* de la *critique* moderne? La démonstration de l'existence d'un auteur unique pour le poëme original des *Nibelungen* est un fait de la plus grande importance pour la

Digitized by Google

science; autant l'hypothèse de Wolf sur les poëmes homériques a été fortifiée par l'éclatante application que Lachmann en fit à l'épopée germanique, autant elle est ébranlée par sa défaite sur ce même terrain. En France aussi on a voulu y conformer nos chansons de gestes, et elles ont résisté. Il est à croire qu'un jour ou l'autre on s'étonnera d'avoir vu avec tant de confiance, dans l'Iliade une collection de chansons populaires. L'épopée n'est pas un produit tout à fait primitif; elle s'appuie, il est vrai, sur des chants héroïques antérieurs, mais elle les transforme en se les appropriant; elle est un tout organique, qui s'est assimilé ses éléments, et non un assemblage fortuit de pièces de rapport.

Mais si le *Nibelungenlied* a *un* auteur, n'y a-t-il pas moyen de le découvrir? M. Franz Pfeiffer a le premier, il y a trois ans, prononcé un nom qui a dès ce moment réuni beaucoup de suffrages : celui du *Kürenberger* ou seigneur de Kürenberg, l'auteur des plus anciennes poësies lyriques allemandes, celui qui ouvre la liste des *Minnesinger*. On avait placé ce poëte en 1170, et on lui avait donné la Suisse pour patrie; mais des chartes, où sont nommés plusieurs membres de cette famille, prouvent qu'elle était autrichienne et habitait les environs de Linz sur le Danube : on trouve des seigneurs de Kürenberg mentionnés dans ces chartes pendant tout le XIIe siècle; mais les poésies de Kürenberg ne nous ont pas livré son prénom. D'après la comparaison de ses pièces trop rares avec celles de ses successeurs dont on connait la date, on peut dire à peu près sûrement qu'elles ont été composées avant 1150 : donc ce poëte est ou Magnus de Kürenberg, qui est mentionné de 1120 à 1140, ou Conrad, qui apparaît de 1140 à 1147.

On voit de suite combien les résultats des recherches métriques de M. Bartsch apportent de vraisemblance à l'opinion de M. Pfeiffer; mais il a encore augmenté, et jusqu'à la certitude, ou peu s'en faut, cette vraisemblance par d'autres arguments. M. Pfeiffer avait déjà dit qu'au XIIe siècle et jusqu'à la moitié du XIIIe il était sans exemple qu'un poëte composât des strophes exactement semblables à celles d'un autre; le *ton*, comme on disait, la forme rhythmique, était la propriété de chaque poëte autant que les paroles; c'eût été aussi bien un plagiat de copier l'un que les autres. Or, Kürenberg, et Kürenberg seul, offre des strophes exactement semblables à celles du *Nibelungenlied*, et l'une d'elles précisément nous montre que cette strophe était connue sous le nom de *Kürenbergers Weise*, la manière ou l'air de Kürenberg : donc les petites pièces lyriques et le grand poëme épique appartiennent au même auteur. M. B. a repris et développé cette preuve, si forte dans la bouche de l'homme qui a le plus profondément étudié la métrique allemande du moyen âge : il montre que tous les poëmes héroïques, que certaines pièces lyriques de 1150 à 1170, sont des imitations de la strophe de Kürenberg, mais toujours avec une différence; le plus léger changement suffisait pour qu'on pût s'approprier la strophe d'un autre. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIIIe siècle, quand les anciennes règles sont tombées en oubli, qu'on rencontre des strophes pareilles à celles de Kürenberg et des *Nibelungen*; il n'y a qu'une exception au XIIe siècle, c'est la *mort d'Alphart*, poëme du même cycle, dont on ne possède qu'un renouvellement. M. B. remet à

Digitized by Google

un autre lieu la discussion de cette difficulté; mais on voit qu'il est tout disposé à attribuer aussi ce poëme à Kürenberg.

Cherchant ensuite dans les quinze quatrains qui constituent ce qui nous est parvenu de ses poësies lyriques toutes les particularités d'idées, de style et de versification, M. B. les retrouve toutes dans le *Nibelungenlied*, soit qu'elles existent encore dans les rajeunissements, soit qu'on puisse les restituer à travers eux. Ajoutons à ces arguments matériels une grande probabilité morale. Nous l'avouerons, en lisant les ravissantes poésies de Kürenberg, encore presque toutes populaires, en voyant ces expressions pittoresques et naïves, ces tournures sans art mais pleines de grâce, ces sentiments tendres, simples et profonds, bien éloignés des raffinements postérieurs, nous avions toujours eu l'idée que ce grand poëte pourrait bien être l'auteur des *Nibelungen*. Nous n'aurions pas osé l'exprimer publiquement; mais ç'a été pour nous une grande joie que de voir ce vague instinct confirmé par la science la plus sévère. M. B. fait remarquer avec toute raison que la poésie épique et la poésie lyrique de Kürenberg accusent bien le même moment dans le développement de la poésie : il est encore à moitié épique dans ses chansons, à moitié lyrique dans son épopée; les deux branches ne sont pas encore bien nettement séparées de la tige commune.

Complétons, avec M. B., cette démonstration par quelques preuves extérieures. Dans le *Nibelungenlied*, par un singulier anachronisme, figurent au milieu des héros du IVe siècle deux personnages bien postérieurs, Rüdiger de Bechelare, et Pilgerin, évêque de Passau, qui vivaient au Xe siècle; or Linz, patrie de Kürenberg, se trouve précisément situé presque à égale distance de Passau et de Bechelare (actuellement Gross-Pöchlarn), tous trois étant sur le Danube. Aussi le moine suisse Metellus, parlant des biens que son abbaye possédait en Autriche, dit dès 1160 :

Quos Orientis habet regio,
Flumine nobilis Erlafia [1]
Carmine Teutonibus celebri,
Inclita Rogerii comitis (Rüdiger)
Robore seu Tetrici veteris.

Ainsi, on peut regarder, sinon comme certain, du moins comme extrêmement probable, que l'auteur du *Nibelungenlied* est Conrad de Kürenberg. C'est à confirmer ou à ébranler cette donnée que l'activité des travailleurs va pour quelque temps s'employer dans ce domaine.

Quelque soit le mérite des admirables recherches dont M. B. a condensé en deux pages de son *Introduction* les résultats sommaires, ce qu'il dit, aussi brièvement, de l'origine même et de l'histoire de la tradition n'est pas moins remarquable. Malheureusement l'espace nous manque pour résumer cette partie, où il y a bien des choses nouvelles et justes. Nos lecteurs ont d'ailleurs pu apprécier, dans un article publié ici même (1er semestre, art. 115), avec quelle autorité et quelle sûreté l'auteur procède dans la critique de ces questions obscures.

1. L'Erlaf (au moyen âge *Erlafa*, anc. Arlape), se jette dans le Danube à Gross-Pöchlarn.

Digitized by Google

Enfin l'*Introduction* se termine par une appréciation esthétique et une brillante caractéristique de la *Chanson des Nibelungen*, où l'on voit, ce qu'on ne soupçonnerait peut-être pas, qu'il y a derrière le savant un écrivain et un poëte. Mais puisque M. B. sait si bien écrire quand il le veut, nous lui demanderons d'éclaircir un peu à l'avenir et de rendre plus commodes au lecteur, même ses travaux d'érudition; ils sont trop souvent encombrés de détails répétés à satiété, et privés d'une division méthodique claire et saisissable. Herder a appelé un de ses ouvrages *Forêts critiques*; ce titre conviendrait assez à certains livres de M. B., tels que ses *Recherches sur Karl Meinet*, — *sur Kudrun*, — *sur les Nibelungen :* on n'y avance qu'à coup de hache. C'est une belle chose qu'une forêt, mais pour en jouir encore faut-il qu'il y ait des chemins, et M. B. ne craint-il pas, pour employer un proverbe allemand, que, dans ses livres si touffus, *les arbres n'empêchent de voir la forêt*? G. P.

---

190. — Vies des poëtes gascons, par Guillaume Colletet, de l'Académie française, publiées avec introduction, notes et appendices, par Philippe Tamizey de Larroque. Paris, Aubry, 1856. In-8°, 149 pages. — Prix : 15 fr.

Depuis que M. Sainte-Beuve a rappelé, il y aura tantôt quarante ans, l'attention sur les *Vies des poëtes françois* de Guillaume Colletet dont la bibliothèque du Louvre conserve le manuscrit original (plus la copie faite par François Colletet), on n'a cessé de répéter qu'il serait bien utile et bien désirable de publier ce grand ouvrage. Un travail aussi volumineux ne peut en effet rendre en manuscrit les mêmes services qu'imprimé; on a beau le lire et l'extraire, on ne peut qu'avec peine y retrouver telle ou telle notice, et bien des savants, d'ailleurs, sont hors d'état de venir le consulter. Les publications fragmentaires qu'on en a faites, et dont les deux plus importantes sont les *Vies des poëtes angoumoisins* de M. Gellibert des Séguins (Paris, Aubry, 1863) et celles des poëtes gascons que nous annonçons [1], n'ont fait qu'accroître l'envie qu'on a de posséder enfin ce précieux recueil. Il y a cinq ans, M. Asselineau semblait décidé à être l'éditeur attendu; mais il paraît que son dessein n'a pas eu de suite; nous le regrettons vivement, car nul n'eût été plus en état que lui de s'acquitter dignement et de l'édition et du commentaire. M. Tamizey de Larroque a perdu l'espoir de voir jamais tout l'ouvrage imprimé; il propose de se partager la tâche trop lourde pour un seul, et engage les savants de chaque province à suivre l'exemple qu'il leur donne après M. G. des Séguins. Tout en reconnaissant que le conseil est excellent, nous voulons espérer encore que le livre de Colletet nous sera quelque jour donné en entier : si cette publication dépasse les forces d'un particulier, c'est au gouvernement à s'en charger. L'histoire des poëtes français fait partie

1. Le joli volume de M. G. des Séguins contient la vie des deux Saint-Gelais, de Marguerite d'Angoulême et de Jean de la Péruse. M. T. de L. cite encore la vie de Ronsard et celle de Pierre Brach, placées par MM. Blanchemain et Dezeimeris en tête de leurs éditions. Nous ajouterons à cette liste la *Vie de François Villon*, que le bibliophile Jacob a donné dans son Villon (Janet, 1854), et le peu que Colletet a écrit de la *Vie de Régnier*, publié par M. E. de Barthélemy à la suite de son édition de ce poëte.

Digitized by Google

intégrante, il faut désormais le reconnaître, de l'histoire de la nation elle-même; pourquoi les *Vies des poëtes* ne trouveraient-elles pas leur place dans le recueil aussi vaste que mal ordonné des *Documents inédits*? Il nous semble qu'ils remplaceraient avec avantage quelqu'une de ces interminables collections de négociations et pièces diplomatiques, que consulteront à peine cinq ou six érudits par siècle, et qui seraient réduites, sans désavantage, à la simple analyse de chacun des documents qui les composent[1]? En attendant, les publications comme celles de M. T. de L. sont les bien venues. Les collections provinciales doivent racheter leur peu d'étendue par l'abondance et la sûreté particulière des informations qu'elles apportent, sinon dans le texte, composé par le parisien Colletet, au moins dans les commentaires. Celle de M. T. de L. remplit parfaitement ces conditions; il y montre à chaque page une érudition extrêmement variée. Ses notes sur les six biographies qu'il publie (Bernard du Poey, François de Belleforest, Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas, François le Poulchre, Jean de la Jessée, Joseph du Chesne, sieur de la Violette) sont de véritables trésors pour l'histoire littéraire du XVIe siècle. Les phrases souvent un peu creuses, banales ou hyperboliques du bon Colletet sont ramenées à leur juste valeur; ses renseignements quelquefois vagues, contrôlés par les meilleures sources et souvent par des documents inédits, reçoivent la précision exigée par la critique moderne; des analyses, des extraits des ouvrages cités, des nomenclatures bibliographiques complètent et enrichissent singulièrement ses notices. Le plus grand mérite de Colletet est peut-être de provoquer à de semblables recherches; bien qu'il soit très-consciencieux, plus exact que la plupart de ses contemporains, et qu'il ait lu avec une patience à toute épreuve un nombre immense d'ouvrages poétiques, il est loin, on le conçoit, d'être aussi complet et aussi scrupuleux qu'on le serait de nos jours; il délaie en outre ses appréciations dans un style verbeux et traînant, parfois bouffi, souvent trivial, qui efface le caractère des temps et des hommes et recouvre tout uniformément de son indulgente prolixité. Que M. T. de L. ne nous accuse pas de juger trop sévèrement son protégé, celui qu'il défend « comme un ami méconnu; » ces défauts sont rachetés par la naïveté et la bonhomie de l'auteur; cette langue diffuse et molle n'en est pas moins très-française et souvent originale dans sa familiarité ou ses disparates; nous avons pour cette candide et bonne figure, destinée fatalement aux railleries des malins comme le sieur des Réaux, une vieille sympathie; mais enfin ses biographies sont loin d'être suffisantes et surtout d'être vivantes. Il était de ceux qui écrivent toute leur vie sans avoir jamais soupçonné les difficultés de leur tâche, de ceux qui *n'ont point dans leurs vers* (ou leur prose) *l'embarras de choisir* (sans vouloir lui appliquer l'épithète trop dure qui précède ces vers de Boileau). Nous n'en avons pas moins

1. Ce système économiserait beaucoup de place et permettrait de donner la table de toutes les pièces d'une série diplomatique ou autre, au lieu que dans l'état actuel des choses les éditeurs se bornent à choisir celles de ces pièces qui leur paraissent intéressantes, les publient *in extenso* et négligent absolument le reste, d'où il suit que non-seulement ces recueils si volumineux sont incomplets, mais encore qu'à moins de recommencer les recherches de l'éditeur, on ne peut savoir ce qui a été laissé de côté.

Digitized by Google

perdu cruellement à sa mort trop prompte; on ne peut assez déplorer qu'il n'ait pas eu le temps d'écrire les vies des poëtes ses contemporains, sur lesquels il nous aurait fourni, avec autant de liberté que de sûreté, des détails intimes que nous ne retrouverons jamais ailleurs. « En présence du monument inachevé, dit M. T. de L., on éprouve des regrets d'autant plus vifs que, quand Colletet descendit dans la tombe, le 10 février 1639 [1], il était seulement sexagénaire, et que peut-être une année de plus lui aurait suffi pour mener à bonne fin sa gigantesque entreprise. » Nous avons dit aussi plus haut tout le prix que nous attachions à ce qu'il en a exécuté; mais, nous le répétons, son livre appelle les commentaires, et ceux de M. T. de L. donnent à ce qu'il en publie une valeur au moins double. G. P.

---

191. — **Mémoires inédits de Pétion et mémoires de Buzot et de Barbaroux,** accompagnés de notes inédites de Buzot et de nombreux documents inédits sur Barbaroux, Buzot, Brissot, etc., précédés d'une introduction par C.-A. Dauban, avec le fac-simile d'un autographe de Barbaroux et les portraits de Pétion, Buzot, Brissot, Barbaroux, gravés par Adrien Nargeot. Paris, H. Plon, 1866. In-8, LXXVI-544 p. — Prix, 8 fr.

Malgré la longueur de ce titre, il ne suffit pas encore à donner la complète énumération des documents renfermés dans le volume; M. Dauban, déjà connu par des travaux consciencieux et estimés sur la Révolution française, et notamment par la publication des mémoires de celle que M. Arsène Houssaye aurait appelée *Notre-Dame de la Gironde*, a voué son temps et son travail à la glorification des Girondins. C'est dans cette vue qu'il doit nous donner successivement les mémoires connus ou inédits de tous les Girondins avec accompagnement de lettres autographes, de pièces authentiques, de notes et de biographies. Le volume actuel est en entier consacré à Pétion, à Buzot et à Barbaroux. Il contient bien dans les dernières pages une courte notice ou plutôt une apologie de Brissot par Pétion; mais ce bref document, inséré ici comme addition aux mémoires de son auteur, ne mérite pas plus qu'une simple mention. D'ailleurs M. Dauban prend soin de nous prévenir qu'il consacrera bientôt au chef politique de la Gironde un volume entier.

L'introduction renferme des détails sur les publications anciennes des mémoires de Buzot et de Barbaroux. Quant à cette partie de son livre, l'éditeur ne pouvant revendiquer le mérite de la nouveauté, prend soin de nous faire remarquer qu'il a sur ses devanciers l'avantage d'être plus exact et plus complet. Nous trouvons encore dans ces premières pages un rapprochement plus bizarre que juste entre les journées de juin de 1793 et celles de 1848. Il y a imprudence à provoquer ces comparaisons ingénieuses; on se laisse tenter par la nouveauté ou la subtilité de l'idée et on ne s'aperçoit pas que l'on dénature insensiblement les faits pour rendre les rapports plus étroits. Nous remarquerons aussi le curieux paragraphe intitulé: « Pétion comparé à Jésus-Christ, » cité comme une preuve de l'engouement ridicule des pamphlétaires du temps pour le maire de Paris, avant qu'ils le poursuivissent avec la dernière violence.

1. Une faute d'impression a interverti dans cette date (p. 15) le 5 et le 6; on lit 1569.

Digitized by Google

Nous regrettons que l'histoire de la découverte des mémoires de Pétion se fasse attendre jusqu'à la fin du volume. Il est fâcheux que M. Dauban ait adopté un ordre, ou plutôt un désordre, qui fait ressembler son livre à une publication de documents complétement différents, copiés et imprimés tels qu'ils se sont présentés, sans méthode, sans liaison, sans transition. Le grand reproche qu'on peut faire à ce livre est un vice de composition qui déroute le lecteur et rend les recherches assez difficiles, surtout en l'absence d'une table analytique. En effet, après l'introduction, après la déclaration de Pétion et de Buzot au moment de leur mort, après l'épître dédicatoire de Pétion à son fils qui terminent cet avant-propos, on s'attend à voir commencer les mémoires de Pétion ou au moins ceux de Buzot, puisque M. Dauban a jugé bon de commencer par ceux-ci. Point du tout : Voici trois notes, qui seraient bien mieux à leur place au bas d'une page ou à la fin du volume, sur les portraits des Girondins gravés pendant la Révolution, sur la biographie de Buzot, et sur les papiers trouvés chez Roland. Tout cela est utile et même intéressant; mais la place nous semble assez mal choisie, les notes ne se mettent point ordinairement en tête d'un volume et il ne suffit pas de dire les choses, encore faut-il les dire à propos.

Viennent ensuite les mémoires de Buzot, en partie inédits. Je ne sais ce qui leur a valu de la part de M. Dauban cette place d'honneur qu'ils n'occupent point dans le titre du volume; mais il me semble que les mémoires de Pétion et surtout ceux de Barbaroux, par la date des faits qu'ils racontent et aussi par leur importance, méritaient de passer avant ceux de Buzot. Nous ne voyons guère dans ces quelques pages adressées aux amis de la vérité qu'un triste pamphlet haineux et ampoulé contre les vainqueurs. Ces mémoires n'apportent rien de nouveau à l'histoire de la lutte, ils font même tort à la mémoire de leur auteur; on regrette d'y lire certains mots écrits sans doute dans un transport de rage, mais qui étonnent, surtout dans la bouche d'un homme toujours prêt à reprocher à ses ennemis la grossièreté de leurs manières et de leur langage. Cette phrase : « Les Jacobins s'emparèrent du principe comme les corbeaux d'une charogne puante, » semble empruntée à une des pages les plus violentes de l'*Ami du peuple* ou du *Père Duchesne*. Enfin dans ses mémoires le Girondin avoue solennellement ses intentions de fédéralisme qui perdirent son parti. Il essaye de présenter l'alliance des départements contre Paris, même avant son expulsion de la Convention, comme le seul moyen de salut possible pour la France et pour la république. Cet aveu n'en fait pas moins peser sur la conscience des Girondins la grave accusation d'avoir provoqué les premiers la guerre civile.

Les mémoires de Pétion, moins prétentieux, bien que tout aussi exagérés dans les termes, nous donnent quelques renseignements curieux sur la fuite du proscrit, le soulèvement de Caen et d'Évreux, la marche sur Paris et la bataille de Vernon dans laquelle sombrèrent les dernières espérances des Girondins. Le caractère de l'ancien maire de Paris s'y peint à chaque page, prudent et avisé, mais dissimulé, vindicatif, n'ayant jamais d'aspirations élevées, en un mot essentiellement bourgeois. Un des côtés du personnage est mis en lumière par une scène qui vient compléter le récit du retour de Varennes et des tentatives de

Digitized by Google

Madame Élisabeth sur la vertu de Pétion. Rien de grotesque comme les réflexions pudibondes du proscrit caché dans une chambre où couchent à côté de lui deux jeunes filles (p. 134). Ici du moins rien d'odieux ne vient se mêler à la niaiserie de ces confidences inconvenantes. Nous approuvons tout à fait les sévérités de M. Dauban à cet égard : « Au milieu de la grandeur terrible des événements de ce temps-là, cette fatuité pudibonde de Jérôme Pétion qui lui fait savourer avec orgueil, à Saint-Émilion même, le souvenir de sa conduite délicate envers les lingères de Mme Goussard, amène des incidents profondément comiques; ses confidences atteignent au sublime de la niaiserie. Jérôme Pétion est vraiment bon à étudier; c'est plus qu'un homme; c'est une espèce, l'espèce bel homme. »

Une affirmation du Girondin nous a laissé incrédule et nous regrettons que M. Dauban n'ait pas songé à vérifier l'exactitude du fait. A la page 107 je trouve : « Ce qui ne laisse aucun doute que le 31 mai était le jour fatal fixé par les conspirateurs, c'est que, à l'avance, ils avaient fait graver des cachets avec cette légende : *Révolution du 31 mai*, et ils ont eu l'audace de timbrer et de cacheter les lettres qu'ils ouvraient, qu'ils lisaient, et qu'ils faisaient passer ensuite aux citoyens à qui elles étaient adressées. » L'histoire de ce cachet paraît bien invraisemblable et c'est de plus la première fois que nous en trouvons la mention. Pétion, qui confesse s'être caché le lendemain du 31 mai et n'avoir pas assisté à la séance du 2 juin, n'a-t-il pas essayé ainsi de démontrer l'existence d'une conspiration à échéance fixe et d'excuser un peu sa fuite avant sa condamnation.

Les observations du Girondin sur les sociétés populaires de Caen et d'Évreux, ses remarques pleines de justesse sur l'insuffisance des forces dont la Gironde peut disposer, son dédain pour les troupes de Wimpffen et de Puisaye, suffiraient pour donner du prix à ces mémoires, indépendamment de l'intérêt qui s'attache à l'odyssée des proscrits. Malheureusement ils s'arrêtent au moment où les fugitifs quittent la Normandie, et M. Dauban est forcé d'avoir recours à d'autres documents pour achever le récit de leurs pérégrinations.

A la suite des mémoires de Pétion, M. Dauban reproduit un curieux pamphlet anonyme du temps sur la vie politique de Pétion, une lettre du même au président de la Convention en date du 7 juin, le voyage de Pétion au retour de Varennes, les bulletins des autorités constituées réunies à Caen, juin et juillet 1793, le récit de la bataille de Vernon par Puisaye et une note remise par Wimpffen à Toulongeon pour son histoire de la France depuis la révolution de 1789. Enfin, un second appendice contient les observations de Pétion, de Buzot et de Barbaroux sur la Charlotte Corday de Salle. On voit si nous avions tort de trouver dans ce livre un mélange un peu confus de documents.

La dernière partie du volume est consacrée à Barbaroux; elle renferme des renseignements biographiques sur le beau Marseillais depuis sa naissance jusqu'à sa mort. C'est la partie la plus intéressante et la plus neuve, bien que les mémoires de Barbaroux aient déjà été publiés, du moins en partie. La jeunesse de Barbaroux, ses fragments poétiques et sa correspondance intime avant son entrée

Digitized by Google

dans la vie politique seraient à peu près inutiles ici, si ces documents, communiqués à M. Dauban par le fils même du conventionnel, M. Ogé Barbaroux, sénateur, ne jetaient de la lumière sur le caractère du député marseillais et ne contribuaient à lui concilier notre sympathie. Nous assistons au premier voyage de Barbaroux à Paris, en 1788; il fait par lui-même l'expérience des abus du gouvernement, et déjà nous voyons s'amasser en son cœur une haine implacable contre le vieil ordre de choses. M. Dauban donne ensuite, d'après le *Moniteur*, une énumération des discours ou des votes de Barbaroux à la Convention. Puis commencent les mémoires.

Les mémoires de Barbaroux ont une bien autre importance que les écrits de Buzot et de Pétion; malheureusement, composés en différents lieux et repris plusieurs fois, il ne nous sont arrivés qu'en lambeaux. Il nous manque toute la première partie et le premier chapitre de la deuxième. Quant à la troisième, qui devait retracer une histoire de la Convention, il est probable qu'elle n'a jamais été écrite. La lecture des cinq chapitres déjà connus de la deuxième partie et du chapitre inédit qu'a retrouvé M. Dauban, nous font vivement regretter la perte du reste. Nous trouvons dans ces fragments un tableau animé des mouvements de Marseille et des troubles du Midi pendant la fin de la Constituante et la durée de la Législative. Nous y lisons la relation du premier voyage officiel de Barbaroux à Paris comme chargé des affaires de la ville de Marseille; une volumineuse correspondance entre Barbaroux et la municipalité marseillaise que M. Dauban a publiée *in extenso*, complète les renseignements donnés par les mémoires sur la marche des Marseillais vers Arles, sur l'arrivée du bataillon des patriotes à Paris et sur la prise des Tuileries. Il est fâcheux que Barbaroux ait cherché à ridiculiser ou à déshonorer ses ennemis en racontant certains détails très-probablement apocryphes; car ses mémoires seuls en conservent le souvenir. Tel est le passage où il est parlé de Desmoulins (p. 313): « J'ai su depuis que Camille Desmoulins trafiquait de ces insertions et qu'il avait rejeté ma lettre par ce que je n'y avais pas joint une somme de deux cents livres. Cela s'appelle le *tour du bâton* que ce journaliste recevait indistinctement des aristocrates et des patriotes, des joueurs dont il s'était fait l'avocat et des préposés de la police qui les pourchassaient, de d'Orléans et de Lafayette, du garde des sceaux Duport et des Jacobins, des Autrichiens et des Brabançons. » L'exagération même de cette calomnie lui ôte toute importance; ce n'en est pas moins de la part de Barbaroux un acte de vengeance assez vil. Qu'il représente Robespierre vivant dans un boudoir où son image est reproduite sous toutes les formes et dans tous les coins, le reproche est puéril et presque ridicule; mais l'accusation devient plus grave, sans plus de vraisemblance quand il se représente circonvenu et sollicité pour le seconder dans ses tentatives de dictature. Que Marat ait à plusieurs reprises supplié Barbaroux de l'emmener à Marseille, déguisé en jockey, avant la journée du 10 août, cela est possible; le narrateur laisse percer une intention évidente de couvrir son ennemi de ridicule; mais nous permettrions encore cette petite vengeance à l'amertume de la défaite, si Barbaroux ne s'était pas laissé aller maintes fois à des calomnies beaucoup plus graves.

Digitized by Google

Nous n'insisterons pas davantage; nous avons essayé de démontrer toute l'importance des mémoires de Barbaroux si bien expliqués et complétés par la correspondance du député avec la municipalité de Marseille. M. Dauban a terminé son livre par une relation très-intéressante des derniers jours des trois Girondins. Entrecoupant son récit de documents inédits, l'éditeur nous fait enfin comprendre pour quelle raison Buzot, Pétion et Barbaroux se trouvent réunis dans la même publication. Derniers survivants de tous les proscrits, ils ne se sont quittés, après l'arrestation de Salles et de Guadet, que pour mourir, après avoir mis leurs papiers et leurs mémoires en lieu sûr. C'est le récit de leurs derniers moments, et la notice de Pétion sur Brissot qui terminent le volume de M. Dauban.

Le nouveau livre de M. Dauban sur les Girondins sera utilement consulté par tous les historiens qui s'occupent de l'époque révolutionnaire. S'ils y rencontrent beaucoup de partialité, de violence et même d'injustice, s'ils reconnaissent que le soulèvement des départements a justifié la défiance de la Montagne contre la Gironde et ses accusations de fédéralisme, ils accorderont au moins aux Girondins une certaine honnêteté et un amour sincère de la liberté et de la république; ils admireront encore le courage de ces proscrits et l'énergie qu'ils ont montrée jusqu'à la dernière heure; ils profiteront enfin des détails précis et nombreux que renferment ces mémoires sur l'état des départements pendant la Révolution.

Il me reste à signaler à l'éditeur quelques erreurs qui d'ailleurs ne sont pas toutes de son fait. Ainsi je remarque une certaine différence entre le récit de la bataille de Vernon par Pétion et celui de Puisaye. Tandis que Pétion dit (p. 155) qu'il n'y eût dans cette bataille sans vainqueur pas même un blessé, Puisaye (p. 227) reconnaît avoir perdu six ou sept hommes. Quoiqu'il en soit, les résultats furent les mêmes pour les proscrits. A la fin de la page 39, cette phrase « mais n'est-ce pas parce que la Montagne ne pouvait voir ce sang qu'elle a fait mourir la Gironde? » me semble inintelligible. Évidemment l'éditeur ne s'est pas bien rendu compte lui-même de ce que la phrase signifiait. A la page 20 est mentionnée l'arrestation d'un courrier qui apportait « au représentant du Rhône; » comme il s'agit de Barbaroux, il faut évidemment « au représentant des Bouches-du-Rhône, » page 16, note 1, « ne pouvaient déshonorer. » Le sens de la phrase fait facilement ajouter *que* avant déshonorer, page 225. « Lorsque la générale a battu, l'influence des citoyens a été si considérable, » il faut: « l'affluence des citoyens... » Voici maintenant deux erreurs de date, page 219: le 5 juin est évidemment pour le 5 juillet, et page 506, du 1er messidor an II (19 juin 1793, pour 19 juin 1794); page 433 « rapporteur de l'affaire de Cenes » est évidemment pour « de Gênes. » Toutes ces incorrections d'ailleurs et quelques autres que nous passerons sous silence se redressent facilement à la lecture avec un peu d'attention.

J. J. GUIFFREY.

Digitized by Google

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Mémoires de Frédéric II, p. p. BOUTARIC et CAMPARDON (Plon). — DE BEAUFORT, Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine, p. p. BLOT (Maillet). — DE MORTILLET, le Signe de la croix avant le christianisme (Reinwald). — MÜLLER, Etymologisches Wörterbuch d. engl. spr. (Coethen, Schettler). — VIOLLET, Recherches sur l'élection des députés des États généraux de Tours (Durand). — HOLM, Beiträge zur Berichtigung der Karte des alten Sicilien (Lübeck). — BRIAU, du service de santé chez les Romains (V. Masson).

ERRATA DU DERNIER NUMÉRO. — P. 167, deuxième alinéa, au lieu de *tangiidd*, lisez *tanginid*. — P. 174, au bas, au lieu de *Trianzia*, lisez *Trinuzia*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Arbaumont (J. d'). — Rapport sur une inscription portant le nom de Tétricus, trouvée près de Dijon, au mois de février 1866. In-4°. Dijon (imp. Jobard).

Beaufort (L. de). Incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine, nouvelle édition, avec une préface et des notes, par A. Blot. In-8 (lib. Didier et C°). 7 fr.

Bergmann. Dante, sa vie et ses œuvres. In-8° (imprimerie Martinet).

Billon. — Campanologie, étude sur les cloches et les sonneries françaises et étrangères, avec une notice biographique par C. Vasseur. In-8°, avec 6 pl. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

Brasseur de Bourbourg. Monuments anciens du Mexique. Recherches sur les ruines de Palenqué et sur les origines de la civilisation du Mexique; texte publié avec les dessins de M. de Waldeck. In-f° avec 56 pl. (lib. A. Bertrand). 16 fr.

Chardon (H.). Histoire de la reine Bérengère, femme de Richard Cœur-de-Lion et dame douairière du Mans; d'après des documents inédits sur son séjour en France. In-8. Le Mans (imp. Monnoyer).

Derode (V.). Les ancêtres des flamands de France. In-8. Lille (imp. Lefebvre-Ducrocq).

Gasté (A.). Chansons normandes du XV° siècle, publiées pour la première fois sur les manuscrits de Bayeux et de Vire, avec notes et introduction. In-18 jésus. Caen (lib. Le Gost-Clérisse).

Gréard (O.). De litteris et litterarum studio quid censuerit L. Annœus Seneca, philosophus (lib. Thorin). 1 fr. 50

Goguel (E.). Le commerce d'Athènes après les guerres médiques. In-8. Strasbourg (imp. V° Berger-Levrault).

Guillaume. Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy, depuis l'établissement du christianisme chez les Leuci jusqu'à nos jours, précédée d'une dissertation historique sur l'antiquité de l'Eglise de Toul, T. 2. In-8. Nancy (librairie Thomas et Pierson).

Jullliot (G.). Inscription du musée lapidaire de Sens attribuée à Tibère et restituée à Caius César. Mémoire lu à la Société archéologique de Sens. In-8, Sens (imp. Duchemin).

Maurin (L.). Aperçu sur le système administratif et financier des travaux publics dans les provinces romaines. In-8, Nîmes (imp. Clavel-Ballivet et C°).

Notice historique sur le village de Bourgogne de 1171 à 1754; documents tirés aux archives de Reims, par Remi Auguste Ponsart, né à Bourgogne le 10 janvier 1812. In-4, Reims (lib. Matot-Braine).

Penon. — Découvertes archéologiques faites dans les terrains de la rue Impériale. In-8, Marseille (imp. Arnaud, Cayer et C°).

Perrens (F.-T.). Histoire de la littérature italienne depuis ses origines jusqu'à nos jours (1150-1848). In-18 jésus (librairie Delagrave et C°). 6 fr.

Quiquerez (A.). Objets d'antiquité provenant de l'abbaye de Moutiers-Grand-Val; avec pl. lithog. et des grav. intercalées dans le texte. Gr. in-8, Strasbourg (imp. V° Berger-Levrault).

Imp. L. Toinon et C°, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39. — 29 Septembre — 1866.

Sommaire : 192. HEITZ, les ouvrages perdus d'Aristote. — 193. DE LAVELEYE, la Saga des Nibelungen. — 194. LOISEAU, Étude sur Jean Pillot. — 195. Catalogue raisonné de la Bibliothèque elzévirienne. — 196. SPACH, OEuvres choisies. — Variétés.

192. — **Die verlorenen Schriften des Aristoteles,** von Emil HEITZ, professor am protestantischen gymnasium in Strassburg. Leipzig, Teubner, 1865. In-8°.

Cet ouvrage est un fruit du concours ouvert par l'Académie de Berlin pour la collection des fragments d'Aristote. Le mémoire couronné de M. Valentin Rose a été publié en 1862 sous le titre de *Aristoteles pseudepigraphus*. Celui de M. Heitz fut mentionné très-honorablement par l'Académie (*Monatsberichte*, 1862, p. 608). Dans le présent ouvrage, M. Heitz s'est proposé pour but de peser les témoignages qui peuvent être invoqués pour ou contre l'authenticité des écrits perdus qui sont cités sous le nom d'Aristote. Je crains qu'il n'ait accordé trop d'importance à l'opinion de M. Rose, qui soutient sans aucun fondement et contre une tradition qui remonte presque au temps de Théophraste, que tous les écrits perdus d'Aristote sont de ses disciples, et lui ont été attribués par les bibliothécaires d'Alexandrie. Cette hypothèse n'a encore, à ma connaissance, rallié personne, depuis que l'auteur l'a produite (*De Aristotelis librorum ordine et auctoritate*, 1854), et ce qui ne peut pas se prouver ne peut pas se réfuter.

Heureusement pour M. Heitz, l'intérêt de son livre ne doit pas être cherché dans une polémique stérile contre un paradoxe insoutenable. Le morceau capital de son ouvrage est, à mon avis, la discussion des listes les plus anciennes des écrits d'Aristote. L'auteur remarque fort à propos que ces listes contiennent une foule d'ouvrages que nous n'avons plus et très-peu d'ouvrages que nous ayons. Il en conclut avec raison qu'elles ont été dressées dans un temps où les ouvrages populaires d'Aristote étaient très-répandus, tandis que ses écrits scientifiques, les seuls qui nous soient parvenus, étaient comme inconnus, et il fait remarquer que ce fait confirme les récits de Strabon et de Plutarque. Les ouvrages populaires d'Aristote n'ont pas été conservés par la tradition de l'école, comme les écrits scientifiques qui servaient de texte à l'enseignement depuis qu'ils avaient été rassemblés et comme édités par Andronicus.

Les objections principales que je crois avoir à adresser à M. Heitz portent sur des points qui se rattachent de plus ou moins près à la dialectique aristotélique. Les ouvrages qui s'y rapportent ne semblent pas avoir été assez présents à son sprit quand il a fait ses recherches.

Aristote (*Rhétorique*, 1356 b 11) renvoie aux Topiques pour la différence de l'exemple et de l'enthymème. Or, il n'en est pas question dans l'ouvrage qui nous est parvenu sous ce titre. Si on admet avec M. Heitz (p. 83) que tout ce qui est dans notre texte depuis 11 ἐκ τῶν τοπικῶν jusqu'à 20 ἔχει inclusivement, on supprime

Digitized by Google

la difficulté, mais on ne la résout pas. Outre que rien n'autorise à admettre cette interpolation, que la suppression proposée nuit à la suite des idées, il faut remarquer que les citations qu'Aristote fait des Topiques dans sa Rhétorique sont toutes embarrassantes, excepté trois : 1355 a 28 (cf. 101 a 30); 1399 a 6 (cf. 111 b 4); il est probable que dans 1396 b 4, il faut entendre par τοῖς τοπικοῖς *la topique*, l'*invention dialectique*. Mais on ne sait que penser des autres passages. Aristote dit (1398 a 29) qu'il a pris dans les *Topiques* l'adverbe ὀρθῶς comme exemple des différentes acceptions dont un mot est susceptible; et c'est le mot ὀξύς qui sert d'exemple soit dans les Topiques (I, 15), soit ailleurs (248 b 7-18). Il renvoie 1419 a 24 aux Topiques pour la manière de répondre aux questions amphibologiques et contradictoires; et il n'en traite pas dans les Topiques, mais dans le *De sophisticis elenchis* (ch. 16-33). La distinction des lieux en τόποι et εἴδη qu'il dit (1358 a 29) avoir établie dans les Topiques ne se trouve plus aujourd'hui que dans la Rhétorique. La définition de l'objection pour laquelle il renvoie (1403 a 32) aux Topiques, ne se rencontre que dans le second livre des premiers Analytiques (69 a 37), et la division des lieux de l'objection se trouve dans le même ouvrage (69 b 38) et non dans les Topiques auxquels renvoie Aristote (1402 a 35). Enfin il ne traite nulle part dans les Topiques de l'exemple et de l'enthymème (1356 b 11); c'est encore dans le second livre des premiers Analytiques (ch. 24-27) qu'il faut chercher ce qu'il en a dit ailleurs que dans la Rhétorique. De l'ensemble de ces passages, il me parait résulter qu'Aristote renvoie dans sa Rhétorique à une rédaction des Topiques différente de celle qui nous a été conservée. Il est d'ailleurs singulier qu'on ne trouve pas dans nos Topiques la définition du lieu, ni celle de l'objection, ni l'énumération des différents lieux d'où peut se tirer une objection. D'autre part, le second livre des premiers Analytiques, comme l'observe Brandis (*Aristoteles*, I, 224), semble tout à fait indépendant du premier et composé de parties sans lien entre elles. Enfin Waitz (*Organon*, II, 528) fait remarquer qu'Aristote renvoie en deux passages, 1120 b 26 et 65 b 16, aux Topiques pour des choses qui ne se trouvent que dans le *De sophisticis elenchis* 175 b 39, 181 a 36 et 163 b 21. Ce qu'Aristote a écrit sur la logique avait été sans doute laissé dans le plus grand désordre; et il n'est pas impossible qu'Andronicus ait trouvé différentes rédactions des mêmes choses, entre lesquelles il a fallu choisir et établir une coordination telle quelle.

L'étude des ouvrages d'Aristote qui se rapportent à la dialectique, c'est-à-dire des Topiques et du *De sophisticis elenchis* est essentielle pour l'intelligence de sa philosophie et de ses écrits. Elle peut servir en particulier à interpréter l'expression si controversée de οἱ ἐξωτερικοὶ λόγοι. Tout le monde reconnait qu'Aristote désigne par là non pas des écrits, mais des raisonnements, dans le passage suivant de la physique (217 b 19): ἐχόμενον δὲ τῶν εἰρημένων ἐστὶν ἐπελθεῖν περὶ χρόνου. πρῶτον δὲ καλῶς ἔχει διαπορῆσαι περὶ αὐτοῦ καὶ διὰ τῶν ἐξωτερικῶν λόγων πότερον τῶν ὄντων ἐστὶν ἢ τῶν μὴ ὄντων, εἶτα, τίς ἡ φύσις αὐτοῦ. Tout le monde accorde qu'Aristote désigne ici les raisonnements qui suivent immédiatement. Bernays (*Die Dialoge des Aristoteles*, p. 92) et d'après lui, M. Heitz (p. 131), pensent que ces raisonnements *exotériques* s'arrêtent 218 *a* 30 et ne s'appliquent qu'à la première question. Mais le carac-

Digitized by Google

tère *exotérique* des raisonnements sur la nature du temps de 218 a 30 à 219 a 2 est encore plus évident. Ἐξωτερικὸς, comme l'a très-bien établi M. Ravaisson (Métaphysique d'Aristote, I, 230, 284), est synonyme de διαλεκτικός. Les raisonnements qualifiés ici par Aristote d'*exotériques* ou dialectiques, ne sont pas, comme le dit vaguement M. Heitz (p. 131), « des raisonnements qui par le fond n'appartiennent pas proprement à la physique, qui sont tirés d'un domaine en dehors de la question. » La dialectique est une méthode qui sert à discuter avec un interlocuteur toute question proposée au moyen d'opinions plausibles (183 a 37), et les opinions plausibles (ἔνδοξοι) sont celles qui sont admises soit par tous les hommes ou par la plupart des hommes, soit par tous les sages (poëtes et philosophes), ou par la plupart, ou par les plus illustres d'entre eux (100 b 21). Les principes de l'argumentation dialectique n'appartiennent à aucune science déterminée (1358 a 2. 170 a 35). Le dialecticien ne se propose pas de démontrer, mais de mettre celui qu'il interroge en contradiction avec lui-même (161 b 3. 155 b 5). La dialectique est pourtant utile à la science; elle aide à discerner le vrai en développant les conséquences de deux assertions contradictoires (159 b 9): ce qu'Aristote appelle διαπορεῖν. Or, que fait Aristote, de 218 a 31 à 219 a 2? Il réfute ceux qui pensent que le temps est le mouvement de la sphère céleste, ou la sphère céleste elle-même; il réfute ensuite l'opinion que le temps est une espèce de mouvement et de changement, et il montre enfin que le temps n'est pourtant pas indépendant du changement. N'est-ce pas là discuter le pour et le contre au moyen d'opinions plausibles et faire ce qu'il a annoncé plus haut? Πρῶτον n'est donc pas opposé à εἶτα dans le texte que nous avons cité. Εἶτα sert à distinguer la seconde question de la première, et Aristote annonce qu'il commencera (πρῶτον) par discuter le pour et le contre sur ces deux questions avant de traiter la chose scientifiquement; et il discutera au moyen des raisonnements qu'on emploie en dialectique, quand on cherche à mettre celui qu'on interroge en contradiction avec lui-même. Si ce texte de la physique ne laisse aucun doute sur le sens qu'il convient de donner à l'expression οἱ ἐξωτερικοὶ λόγοι, pourquoi ne pas le lui donner dans tous les autres passages où elle est employée? M. Heitz (p. 131) fait remarquer que le texte de la physique est le seul où elle soit précédée de διά, tandis qu'ailleurs elle est précédée de ἐν. Mais le choix de la préposition dépend du verbe avec lequel elle est construite, et il faudrait démontrer que le sens général de la proposition est incompatible avec la signification que nous donnons à l'expression controversée. M. Heitz (*Ibid.*) prétend que si cette interprétation était exacte, on ne voit pas pourquoi Aristote n'a pas dit tout simplement διαλεκτικοὶ λόγοι. Mais de quelque manière qu'on entende une expression devenue obscure pour nous, puisque nous en disputons, on pourra toujours dire qu'on ne voit pas pourquoi Aristote n'aurait pas employé une expression que nous comprendrions plus facilement. M. Heitz interprète par *dialogues écrits* : pourquoi Aristote n'a-t-il pas dit tout simplement διάλογοι? Je ne puis voir avec M. Heitz (p. 140) des *dialogues publiés* dans l'expression τοῖς ἐν κοινῷ γιγνομένοις λόγοις (407 b 29). Le présent γιγνομένοις me semble repousser absolument cette explication; et je crois qu'il s'agit encore de *la dispute* que l'on pratiquait assidûment à

Digitized by Google

l'Académie et au Lycée. L'expression τοῖς ἐπιχειρηματικοῖς λόγοις (451 a 19) a probablement aussi une signification analogue. Aristote définit lui-même ἐπιχείρημα par συλλογισμός διαλεκτικός (158 *a* 16); et en tout cas l'expression ne peut être synonyme de τοῖς προβλήμασιν, comme le pense M. Heitz (p. 112), avec Michel d'Éphèse.

Je ne suis pas non plus d'accord avec M. Heitz sur l'interprétation de quelques autres passages. Ainsi Aristote dit (1417 *a* 18) : διὰ τοῦτο οὐκ ἔχουσιν οἱ μαθηματικοὶ λόγοι ἦθη, ὅτι οὐδὲ προαίρεσιν· τὸ γὰρ οὗ ἕνεκα οὐκ ἔχουσιν· ἀλλ' οἱ Σωκρατικοί· περὶ τοιούτων γὰρ λέγουσιν. M. Heitz (p. 143) entend par μαθηματικοὶ λόγοι des *recherches scientifiques*. Mais les mots περὶ τοιούτων indiquent qu'il s'agit du sujet et non de la méthode. Il n'y a pas de mœurs oratoires dans les ouvrages de mathématiques, parce que rien ne s'y rapporte à la conduite de la vie. Un ouvrage même scientifique sur la morale peut montrer le caractère de l'auteur par le choix des principes qu'il adopte et par les solutions qu'il donne aux cas controversés. — Dans le texte où saint Basile (*Epist.* 167) dit de Platon : ὁμοῦ μὲν τοῖς δόγμασι μάχεται, ὁμοῦ δὲ καὶ παραχωμῳδεῖ τὰ πρόσωπα, on ne peut traduire avec M. Heitz (p. 146): *Il combat en même temps au moyen des opinions et en rendant les personnes ridicules.* Il faut : *en même temps qu'il combat les opinions, il*, etc. Au reste, en ce même passage, M. Heitz me paraît avoir rendu exactement le mot εὐθύς.—Dans Démétrius, *De elocutione*, § 230, si l'on lit (p. 285), avec Victorius, τοῦ τύπου ἐπιστολικοῦ, la grammaire exige que l'on ajoute τοῦ devant ἐπιστολικοῦ, qui est évidemment épithète.

M. Heitz a ajouté quelques fragments à la collection de Rose. J'indiquerai ici des fragments ou plutôt des apophtegmes qui, je crois, n'ont pas été recueillis. On lit dans Gunzo, auteur du xe siècle (Martene, *Amplissima collectio*, p. 306) : « *Sedens in conclavi monasterii cornutum se putat, secundum proverbium Aristotelis, quo ait : limax in suo conclavi cornupeta sibi videtur,*

Seque putat cursu timidis contendere damis. »

Le même dicton, moins l'hexamètre, est dans Gerbert (*Epist.* 14). Un manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds du roi 2772, contient, écrit d'une main du commencement du xe siècle, un recueil d'apophthegmes de personnages célèbres de l'antiquité qui commence ainsi : INCIPIUNT SENTENTIÆ PHILOSOPHORUM (f° 103). Les apophthegmes suivants sont attribués à Aristote (f° 103, v°) : « ARISTO(TE)LES DIXIT *adversus inimicos inter parietes nostros victoria quærenda est.* IDEM DIXIT *iniuriam iniuste irrogatam eius infamiam esse, qui facit.* IDEM *viri boni est nescire pati vel facere iniuriam.* IDEM DIXIT *solum* (*esse*) *incommodum paupertatis, quod non posset egentibus subvenire.* »

CHARLES THUROT.

---

193. — **La Saga des Nibelungen dans les Eddas et dans le Nord scandinave**, traduction précédée d'une étude sur la formation des épopées nationales, par E. DE LAVELEYE. Paris, Lacroix, 1866. Gr. in-18, 390 pages.

M. de Laveleye, qui publiait il y a quelque temps une traduction du poëme des Nibelungen, offre maintenant aux lecteurs français le recueil des légendes du Nord qui ont servi de sources au poëme allemand, ou du moins de celles de ces

Digitized by Google

légendes qui sont contenues dans l'Edda, dans les chants héroïques des anciens Danois et dans ceux des îles Faröe. Dans une longue introduction (p. 1-103) il expose ses idées sur la formation de l'épopée nationale en général. Sur beaucoup de points nous sommes pleinement d'accord avec l'auteur. Il distingue avec raison comme ayant donné naissance à l'épopée nationale deux éléments, l'un mythique, l'autre historique; il les étudie dans leur rôle respectif et dans leurs effets. Dans sa forme primitive la poésie épique populaire se composait de courts chants. Mais nous ne pouvons partager sa manière de voir quand il dit des chants historiques qu'ils semblent avoir été partout les premiers germes de l'épopée (p. 39) et que l'élément mythique est plus récent (p. 50). Nous ne nierons pas que le mythe ne se soit introduit parfois dans des sujets dont le fond est purement historique, car la puissance qui crée les mythes reste active dans l'esprit du peuple jusqu'en pleine époque historique; mais il est également indubitable que des figures qui primitivement étaient celles de divinités se sont effacées peu à peu et transformées en personnages héroïques doués de forces divines; enfin il y a *anthropomorphose* complète, et je ne puis la considérer comme provenant de l'immixtion de l'élément mythique; j'y vois au contraire l'élément historique qui pénètre dans le mythe. C'est le mythe devenant de plus en plus pâle et se réfugiant dans le domaine purement humain afin de ne pas se dissoudre en idées trop générales. Nous ne sommes pas non plus tout à fait d'accord avec les opinions émises par M. de L., p. 79. On ne peut pas expliquer la formation des grandes épopées nationales par la simple juxtaposition, par le groupement de brèves cantilènes. A côté de ces petits poëmes il y a la légende qui embrasse l'ensemble sous la forme de tradition et de récit, Cette tradition orale est le fonds commun où le chantre populaire puise un épisode qu'il transforme en poëme.

P. 81, l'auteur passe à la question plus spéciale des origines du poëme des Nibelungen. Ici encore nous partageons en général son avis quand il dit que ce poëme est composé de chants plus petits, mais que, dans sa forme actuelle, il est l'œuvre d'un seul poëte. Il aurait fallu mentionner cependant comme seconde source la tradition orale. Nous avons aussi quelques erreurs de détail à rectifier. Ainsi (p. 81), ce ne fut pas à l'occasion d'une édition, mais bien d'une traduction (de Karl Simrock) que Gœthe écrivit en 1827 un article sur les Nibelungen. Nous lisons (p. 82) à propos du manuscrit de Lassberg : « celui de Lassbergh que cet ami enthousiaste des lettres fit transcrire dans une salle de son château. » On pourrait conclure de là, que Lassberg en avait simplement fait faire une copie, tandis qu'il possédait dans son château l'original lui-même, et qu'il fit imprimer le texte dans son *Liedersaal*, titre qu'il avait donné à un recueil de poëmes. Ce titre, qui signifie littéralement *salle des chants*, a sans doute donné lieu à la singulière méprise de M. de L. — Les rapports entre le poëme allemand et la tradition du nord sont bien exposés et nettement caractérisés. L'auteur fait remarquer combien dans le poëme l'élément éthique est plus développé que dans la tradition dont le poëte s'éloigne d'autant plus qu'il accuse davantage ce caractère, tandis que d'autre part, l'élément mythique, le merveilleux (p. ex. l'or qui se brouille,

Digitized by Google

la malédiction attachée à la possession du trésor) tendent à s'effacer de plus en plus. M. de L. paraît n'avoir pas eu connaissance de mes *Untersuchungen über das Nibelungenlied* (Vienne 1865)[1]. Il y aurait trouvé, croyons-nous, à côté d'un grand nombre de vues communes, quelques rectifications. Dans la préface des chants de l'Edda (p. 131), nous avons été surpris de voir que M. de L. considère l'invulnérabilité de Siegfried, dans le poëme allemand, non pas comme un trait original, mais bien comme une invention plus récente. Nous ne pouvons partager cette opinion, nous voyons plutôt dans cette qualité de Siegfried le souvenir évident de la divinité primitive de son être. Déjà l'analogie avec Achille devrait éloigner tout soupçon et empêcher de voir dans ce trait une forme postérieure de la légende. L'auteur se fait une trop haute idée de l'originalité des chants de l'Edda quand il veut y voir des types primitifs de la poësie épique populaire en général. Ils portent plutôt déjà le cachet d'une individualité nationale, que nous pouvons reconnaître surtout dans la prépondérance donnée à l'élément lyrique, aussi bien que dans la rapidité et l'agitation du récit qui s'éloigne déjà du caractère primitif de la poésie épique.

En ce qui concerne la traduction, elle semblerait à première vue avoir été faite par M. de L. directement sur le texte original. Pour augmenter cette apparence, des passages de ce texte sont quelquefois cités dans les notes. Et cependant la vraie source dont s'est servi le traducteur n'est pas le poëme islandais, mais bien la traduction de K. Simrock qui est en vers et ne saurait être par conséquent d'une fidélité rigoureuse. Quelques passages suffiront pour le prouver.

Trad. littérale de l'islandais	*Traduction de Simrock.*	*Traduction de M. de Laveleye.*
Le seigneur des hommes.	Der *mächtige* Fürst[2].	Le roi *puissant* (p. 182).
Le roi qui est venu.	Den *fremden* König.	Le chef *étranger* (p. 182).
D'abord toi prince tu vengeras ton père.	Zuvörderst *erfichst* du Dem Vater rache.	D'abord *en combattant*, tu vengeras ton père (p. 183).
Qui est étendu affamé.	Der *glänzend* liegt.	Qui *brille* couché.
Lorsque la femme se réveilla de son sommeil.	Die *Schöne* so Vom Schlaf erweckt.	La *belle* tirée ainsi de son sommeil (p. 184).
Si tu veux.	Da du's *vermagst*.	Puisque tu le *peux* (p. 186).
Je veux m'asseoir là et dormir dans la vie.	Da will ich *einsam* Mein Leben *enden*.	Et là je veux *finir* ma vie *dans la solitude* (p. 225).
Que de perdre les trésors de la vierge.	Als der *Schönen* entsagen Und ihren Schätzen.	Que de renoncer à sa *beauté* et à ses trésors (p. 226).

Nous ne reprocherons pas absolument à quelqu'un qui ne sait pas l'islandais de s'être servi d'une traduction allemande, cependant il faudrait l'avouer franchement et ne pas se donner l'air d'être plus savant qu'on ne l'est réellement.

KARL BARTSCH.

1. Voir dans le numéro précédent de la *Revue* l'article 189. (*Réd.*)
2. Simrock a choisi l'épithète *mächtig* pour obtenir une allitération avec *gemach*.

Digitized by Google

194. — **Étude historique et philologique** sur Jean Pillot et sur les doctrines grammaticales du XVIe siècle, par Arthur Loiseau, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique au lycée impérial du Puy. Paris, E. Thorin. In-8°, 144 pages.

Jean Pillot est l'auteur d'une grammaire française écrite en latin (*Gallicæ linguæ institutio*), qui, publiée pour la première fois en 1550, eut pendant le cours du XVIe siècle jusqu'à sept éditions. Il la composa pour l'instruction de son élève, le prince Georges Jean, comte de Lutzelstein, cousin et pupille du duc de Bavière Wolfgang.

Pillot est un grammairien de second ordre. Son ouvrage est notablement inférieur à ceux que Palsgrave et Robert Estienne, pour ne citer que deux noms, ont composés sur la même matière. Aussi est-il arrivé que les biographes l'ont passé sous silence, et qu'on ne possède sur lui d'autres renseignements que ceux que fournit son épître dédicatoire au prince Wolfgang. La date de sa naissance et celle de sa mort sont également inconnues; le titre de son livre (*per Joannem Pillotum Barrensem*) apprend à la vérité qu'il était natif d'un des lieux qui en France portent le nom de *Bar*, mais duquel? on l'ignore.

Tout ce qu'on ignorait avant la dissertation de M. Loiseau, on l'ignore après. Soit que ses recherches aient été sans succès, soit qu'il n'en ait point faites, il n'a éclairci aucune des parties du petit sujet qu'il s'était choisi. Il risque à la vérité une conjecture sur la patrie de son auteur, mais quelle conjecture! Selon lui Pillot serait natif de Bar-sur-Seine ou de Bar-sur-Aube plutôt que de Bar-le-Duc; et il se peut bien qu'il en soit ainsi, mais il ne se peut qu'on présente sérieusement un argument tel que celui-ci : « la bibliothèque de Bar-le-Duc ne possède pas cette grammaire, on n'y a même jamais entendu parler de cet auteur, tandis que celle de Troyes a quatre exemplaires d'éditions différentes de ce livre qu'on semble avoir recherché et conservé comme étant l'œuvre d'un enfant du pays » (p. 42). Si quelque chose pouvait diminuer la valeur d'un argument dont *à priori* la nullité est évidente, celui-ci serait réduit à rien par suite d'une circonstance que M. L. doit connaître, s'il a visité ce qu'il appelle la bibliothèque de Bar-le-Duc. C'est que le chef-lieu de la Meuse n'a pas, à proprement parler, de bibliothèque, mais une sorte de cabinet de lecture entretenu principalement au moyen de souscriptions annuelles, d'abonnements, et beaucoup mieux fourni par conséquent en livres modernes et de lecture courante qu'en livres anciens [1].

Avant de pousser plus loin l'examen de cette brochure, il est à propos de se rendre compte du genre de critique qui lui convient.

Parmi les travaux d'érudition, les uns, composés avec méthode et d'après des sources originales, n'offrent qu'accidentellement des erreurs de quelque gravité. Ceux-là ont droit à toute l'attention de la critique, et il y a utilité véritable et pour l'auteur et pour les lecteurs à en relever les fautes. Dans d'autres, les erreurs ne sont pas accidentelles, mais tiennent à un vice radical de méthode. De tels ouvrages se recommandent souvent par une grande originalité de recher-

1. Ajoutons que d'autre part la Bibliothèque de Troyes n'est nullement un fonds local ayant été formée de celle du président Bouhier.

Digitized by Google

ches et de vues, et par le talent de l'exposition. Ceux-là encore méritent un examen attentif.

Mais il est une troisième catégorie d'ouvrages d'où la méthode et l'originalité sont également absentes. Fondés sur des travaux de seconde main, ils ne peuvent offrir aucune nouveauté, et tout le mérite de l'auteur consiste à savoir répéter ce que ses devanciers ont dit de bon, en se gardant de leurs erreurs. Les livres de cette classe n'appartiennent à l'érudition que par le sujet qu'ils traitent, et la critique a fait assez pour eux quand elle les a fait connaître pour ce qu'ils sont, quand elle les a mis à leur place.

A cette dernière catégorie appartient l'*Étude sur Jean Pillot*. Trois livres surtout en ont fourni la matière : les *Variations du langage français* de Génin, la *Grammaire et les Grammairiens français au* XVIe *siècle* de M. Livet, et les *Notions élémentaires de grammaire comparée* de M. Egger. Je pourrais aisément justifier cette assertion à condition d'y employer beaucoup de pages de la *Revue*, je me bornerai à citer pour un seul passage le texte original et la rédaction de M. L.

E. Egger, *Notions élémentaires*, etc., p. 194 (5e édition).

Au IIe siècle de notre ère, Apollonius Dyscole réfute cette erreur; elle lui a pourtant survécu. On la retrouve dans les fragments du grammairien byzantin Théodose, publiés par M. Goettling (p. 80). M. Raynouard, dans ses *Recherches sur la langue romane* (p. 38), admet que l'article s'introduisit dans les langues originaires du latin pour suppléer aux terminaisons casuelles qui s'effaçaient de jour en jour, et pour caractériser les noms substantifs; mais il n'attribue pas à ce mot la propriété d'exprimer spécialement le genre et le nombre. — La vraie théorie de l'article est déjà tout entière dans Apollonius. Condillac, dans sa *Grammaire* (IIe partie, chap. XIV), a, le premier en France, bien compris et clairement exposé la nature de l'article, et cela sans connaître Apollonius qui l'avait devancé.

Étude sur Jean Pillot, p. 88.

Cette erreur, soutenue dans l'antiquité, a été, dès le IIe siècle de notre ère, réfutée par Apollonius Dyscole, qui a donné une théorie vraie et complète de l'article; elle lui a pourtant survécu, car nous la retrouvons dans les fragments du grammairien byzantin Théodose, publiés par M. Gœtting [1] (*sic*). M. Raynouard, dans ses *Recherches sur la langue romane* [2], admet que l'article s'introduisit dans les langues néolatines pour suppléer aux flexions casuelles, qui tendaient à disparaître, et pour caractériser les substantifs, mais il n'attribue pas à ce mot la propriété d'exprimer spécialement le genre et le nombre. C'est donc un progrès sur les grammairiens du XVIe siècle. Condillac [3] a le premier chez nous bien compris et clairement exposé la nature de l'article.

Le seul mérite auquel on puisse aspirer quand on se range dans la classe des compilateurs, celui de choisir ses auteurs et de savoir les contrôler, a manqué à M. L. Pour lui les ouvrages de Diez sont lettre close, et s'il connaît, grâce à M. Livet, les grammairiens français du XVIe siècle, Palsgrave lui reste inaccessible. Quant au contrôle qu'il est en état d'exercer sur ceux à qui il emprunte sa science, on l'appréciera suffisamment quand j'aurai dit qu'il reproduit aveuglément les plus grosses erreurs de Génin. Il y a, pour ne citer qu'un exemple, dans

1. P. 80.
2. P. 38.
3. *Grammaire*, part. II, ch. XIV.

Digitized by Google

le traité de Théodore de Bèze sur la prononciation du français un passage ainsi conçu : « Omnem pronuntiationis asperitatem usque adeo refugiente francica lingua, ut exceptis *cc*, ut *acces* (accessus) ; *mm*, ut *somme* ; *nn*, ut *année* (annus) ; *rr*, ut *terre* (terra), nullam geminatam consonantem pronuntiet. » *Geminata consonans*, c'est évidemment une consonne redoublée ; et les exemples cités à titre d'exception ne laissent aucun doute sur le sens de cette expression. Cependant, dominé par l'idée préconçue que les Français d'autrefois ne prononçaient de deux consonnes consécutives que la seconde, Génin ne vit pas qu'il s'agissait ici, non de deux consonnes quelconques, mais d'une consonne redoublée, et traduisit ainsi : « Leur langue est si antipathique à toute rudesse de prononciation, que sauf le *c*, l'*m*, l'*n* et l'*r* redoublés, comme dans *accès*, *somme*, *année*, *terre*, ils ne font jamais sentir DEUX CONSONNES DE SUITE. » M. L. ne se doute pas des controverses qu'a suscitées l'interprétation de ce passage ; il ignore que l'erreur de Génin a été relevée et préremptoirement réfutée [1], et sans prendre la peine de recourir au texte, il reproduit de confiance la traduction de Génin.

Mais voici un exemple de négligence encore plus frappant. Dans un livre qui malgré le succès qu'il a obtenu était loin d'être au niveau de la science au temps même où il parut, M. Ampère exposant avec détail les règles de la déclinaison romane, se méprit au point de considérer comme des formes casuelles déterminées, de simples variantes orthographiques. M. Guessard l'en reprit sévèrement, et disait ironiquement : « la règle de l'*s* a grandi, fait son chemin, et, à l'heure qu'il est, elle a pullulé. Nous possédons maintenant la règle du *t*, la règle de l'*m*, la règle du *g*, la règle du *c*, la règle de l'*f*, et que sais-je encore ? quelques pas de plus dans cette voie, et tout l'alphabet y passera [2]. » M. L. qui, selon sa coutume, paraît s'être renseigné dans quelque livre de seconde main, cite une partie de cette phrase (p. 24), mais il ne voit pas l'ironie, il croit trouver dans ce passage l'expression d'un fait réel, et il a le malheur de placer une théorie ridicule sous le nom de celui-là même qui l'a combattue !

On conçoit maintenant qu'il n'y a pas lieu de suivre M. L. dans ses études sur la grammaire de Jean Pillot, ni dans ses recherches sur la langue française et sur l'état de sa grammaire au moyen âge et à la renaissance. Ce serait s'astreindre à discuter des idées arriérées et de vieilles erreurs. Je ne prendrai donc pas la peine de prouver à M. L. qu'il surfait singulièrement la valeur de son auteur lorsqu'il en fait un « législateur » de la langue (p. 39), et qu'il attribue à sa grammaire le mérite d'avoir « notablement contribué à régulariser notre langue littéraire » (p. 45), — qu'il suit de mauvais guides lorsqu'il prétend que notre langue est née de celle des Romains « sous l'influence des invasions et des révolutions sociales qui suivirent le triomphe du christianisme » (p. 7) ; — qu'il n'a jamais lu les grammaires d'Hugues Faidit et de Raimon Vidal dont il parle (p. 23) avec si peu de compétence ; — qu'il se trompe absolument en prétendant que *sûreté* et *blessure* ont remplacé *seureté* et *blesseure* par suite d'une influence

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. II, p. 204-5.
2. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1re série, II, 64.

Digitized by Google

picarde (p. 126); — que *pollice truncus*, comme étymologie de *poltron*, est un calembour déjà très-vieilli; — qu'il écrit des phrases dénuées de sens, celle-ci par exemple : « les essais de réforme orthographique, comme les tentatives de réforme littéraire, eurent une heureuse influence sur notre langue : ils contribuèrent à la débarrasser d'une foule de lettres MUETTES, *destinées à modifier la prononciation* » (p. 21); je n'ajouterai qu'un mot : la brochure de M. L. porte à sa dernière page le visa de la Faculté des lettres de Paris, c'est une thèse qui a valu à son auteur le grade de docteur ès ettres. P. M.

---

195. — **Catalogue raisonné de la Bibliothèque elzévirienne** (1853-1865). Paris, A. Franck. In-8°, 135 pages. — Prix : 2 fr. [1].

Ce catalogue raisonné est le complément indispensable de la *Bibliothèque elzévirienne* pour ceux qui possèdent cette collection déjà nombreuse et destinée à s'accroître encore[2]; il constitue une table qui sera très-utile à ceux qui n'en possédant qu'une partie peuvent cependant désirer connaître le contenu exact du reste. Il est divisé en six sections : 1° *Moralistes* (p. 1-12); — 2° *Poésie* (p. 13-46); — 3° *Théâtre* (p. 47-58); — 4° *Contes, romans, facéties* (p. 59-76); — 5° *Mémoires relatifs à l'histoire de France* (p. 77-93); — 6° *Polygraphie* (p. 94-120). Les ouvrages qui composent la *Bibliothèque* sont classés par ordre chronologique dans chacune de ces sections, et le contenu en est détaillé volume par volume. Pour des recueils qui comprennent jusqu'à neuf ou dix tomes comme les *Poésies françoises des* XVe *et* XVIe *siècles*, de M. A. de Montaiglon, ou les *Variétés historiques et littéraires* de M. Éd. Fournier, une table où chaque pièce est désignée offre un bien utile secours.

L'auteur du *Catalogue raisonné* ne s'est pas borné à donner une table méthodique de la *Bibliothèque elzévirienne* : il a fait plus, et c'est ce qu'il a ajouté à sa nomenclature qui nous permet de parler ici de son travail. Il a profité de l'occasion qui lui était offerte pour introduire où besoin était des rectifications, des notes additionnelles. Ainsi, en 1856, M. de Montaiglon, publiant le *Dolopathos* d'Herbert, démontrait d'après le texte d'Herbert lui-même qu'on avait eu tort de considérer ce roman comme une imitation de l'*Historia septem sapientum;* il établissait avec une grande sagacité que l'original du Dolopathos devait être un ouvrage latin, composé entre 1184 et 1212 par un moine de l'abbaye de Haute-Seille nommé Jean, et comme preuve il apportait la préface latine de ce Jean, la seule partie connue de son ouvrage, conservée par la publication qu'en avait faite Dom Martène. Or, il est arrivé qu'à la fin de l'année 1864, M. Mussafia, professeur à l'Université de Vienne, et l'un des premiers romanistes de notre temps, a

1. Est donné gratuitement aux personnes qui prendront au moins quatre volumes de la *Bibliothèque elzévirienne.*

2. Plusieurs volumes sont sous presse : le tome X et dernier des *Poésies françoises* réunies et annotées par M. de Montaiglon, le second volume des œuvres de Gringoire, la suite des œuvres de Ronsard, le second volume de Rabelais, la fin de Bussy-Rabutin et de La Fontaine, un recueil général des farces normandes, etc.

Digitized by Google

été assez heureux pour découvrir le texte complet de l'ouvrage de ce moine, et il lui a été aisé de prouver par le rapprochement des deux textes la justesse du raisonnement de l'éditeur du Dolopathos[1]. Cette découverte a fourni l'occasion d'une note dans le *Catalogue raisonné* (p. 14). Plusieurs indications de ce genre, les notices qui accompagnent la désignation de chaque ouvrage, dénotent chez le rédacteur de ce catalogue une grande connaissance de notre littérature; on y reconnaît la main d'un des collaborateurs les plus distingués de la Bibliothèque elzévirienne. Je terminerai par une critique de détail: la notice de l'édition de *Gérard de Roussillon*, donnée par M. Fr. Michel, pourrait être plus détaillée et plus exacte. Voici la bibliographie de ce poëme : 1° l'édition de la *Bibliothèque elzévirienne* (1856) contient le texte entier des deux mss. de Paris et de Londres[2]; tous deux sont en langue d'oc, et s'il est vrai que le ms. de Londres ait été copié par un scribe français, on ne peut pas cependant le qualifier de « texte français. » On ne peut pas dire non plus qu'il soit du XIIIe siècle; les deux mss. sont à la vérité de cette époque, mais l'ouvrage est sûrement du XIIe. 2° l'édition du ms. de Paris publiée en Allemagne (1855-7), a été faite par le Dr Conrad Hoffmann et non par le Dr Mahn, bien qu'elle se trouve dans la collection que dirige le dernier de ces philologues[3]. De plus, le Dr Mahn a publié[4], d'après une copie faite par le Dr Steinthal, de Berlin, les 3190 premiers vers du ms. d'Oxford, publication mal faite, il faut en convenir, mais utile cependant, parce qu'elle permet de restituer les 563 premiers vers du poëme qui manquent dans le ms. de Paris et, par conséquent, dans les éditions de MM. Fr. Michel et C. Hofmann. H.

---

196. — **Œuvres choisies** de Louis Spach, archiviste du département du Bas-Rhin. Tomes I et II. Biographies alsaciennes. Paris et Strasbourg, Berger-Levrault, 1865. 2 vol. gr. in-8°, VII, 542 et 528 pages.

Il arrive un moment où tout écrivain dont le labeur littéraire est disséminé dans des recueils divers et sur un long espace d'années, cède à la tentation de réunir en volumes les créations éparses de son esprit. Cette tendance toute récente de notre littérature ne mérite d'être encouragée qu'avec réserve, car elle nous vaut bien souvent des ouvrages qu'il aurait mieux valu laisser dans un discret oubli. Les deux volumes de M. Spach ne sont pas de ce nombre et tout ami de la littérature et de l'histoire alsacienne, tout amateur d'un style délicat, remerciera l'auteur du cadeau qu'il nous fait aujourd'hui. A des esquisses bio-

1. Le travail de M. Mussafia a été publié dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne (classe de philosophie et d'histoire), cahier de novembre 1864, sous ce titre : *Ueber die Quelle des altfranzösischen Dolopathos.*

2. Ce dernier n'est qu'un fragment de 3,529 vers; celui de Paris, qui n'est pas tout à fait complet, en a 8,998.

3. Section des *Werke der Troubadours*, subdivision intitulée *Epische Abtheilung*. Cette série ne contient jusqu'ici que Girart de Rossilho, dont l'édition n'est même pas terminée, car il y manque l'introduction et le glossaire annoncés sur la couverture des trois livraisons parues.

4. *Gedichte der Troubadours*, t. I, p. 217-232, et t. II, p. 73-96.

Digitized by Google

graphiques d'illustrations alsaciennes contemporaines, qui furent quelquefois des illustrations pour la France entière et presque tous des amis de l'auteur, M. Spach ajoute quelques morceaux d'histoire d'un style plus sévère. Leur lecture fait vivement regretter que dans le cours d'une longue carrière scientifique, il n'ait point trouvé les loisirs nécessaires à la composition de quelque ouvrage d'ensemble, au lieu d'éparpiller ainsi ses grandes qualités littéraires et sa science historique. Ces regrets bien légitimes ne nous rendront d'ailleurs pas ingrats pour ce que l'auteur nous offre ici. Un rapide coup d'œil sur ces deux élégants volumes en fera comprendre tout l'intérêt.

Le premier volume s'ouvre par la biographie de Bruno de Dagspurg, ce pape alsacien du XIe siècle qui sous le nom de Léon IX rétablit la vertu sur le trône pontifical souillé par les infamies d'un Benoît IX. Après lui vient Godefroi de Strasbourg, le chantre immortel de Tristan et d'Yseult, qui dispute à Wolfram d'Eschenbach la première place parmi les poëtes allemands du moyen âge. Daniel Specklé, l'ingénieur de Maximilien II, le précurseur des Coehorn et des Vauban nous permet de jeter un coup d'œil sur l'art de la guerre à la fin du XVIe siècle. Dominique Dietrich, le dernier *ammeistre* de la ville libre de Strasbourg, nous offre un bel exemple de constance religieuse, lorsqu'il refuse à Versailles de plier sous les menaces brutales de Louvois ou les cajoleries de son maître, et va, vieillard débile, expier dans un cruel exil le crime d'être resté fidèle à sa foi. A sa suite viennent se placer les portraits de deux savants distingués du XVIIIe siècle, Schœpflin et Grandidier, noms chers aux lettres alsaciennes et dans les volumineux ouvrages desquels plus d'un écrivain moderne a trouvé les éléments d'une renommée d'emprunt. La notice sur Frédéric de Dietrich, arrière-petit-fils de Dominique, nous permet d'étudier les tristes excès de la Révolution sur les bords du Rhin. Citoyen patriote, magistrat dévoué, acclamé d'abord par l'universalité de ses concitoyens, le premier maire de Strasbourg n'en succomba pas moins aux menées jacobines, et vint porter sa tête sur l'échafaud où ses accusateurs allaient périr quelques jours après lui. Une douce et sympathique figure vient reposer nos yeux de ces scènes sanglantes; c'est celle d'Oberlin, le vénérable pasteur du Ban-de-la-Roche qui, pendant plus d'un demi-siècle, travailla sans relâche à la transformation de ce coin désolé de notre pays pour lequel la nature n'avait rien fait. Quand après une existence si bien remplie il fallut le rendre à la terre, on eut l'émouvant spectacle d'une population tout entière accourant en pleurs pour rendre un dernier hommage à son bienfaiteur vénéré. Les trois dernières notices de ce volume sont consacrées à des illustrations du premier empire, à Lezay-Marnesia, ce préfet du Bas-Rhin qui goûta le bonheur bien rare et pour lui bien mérité, d'être aimé de ses administrés, au général de Coehorn et au général Rapp, l'aide de camp de Napoléon et l'héroïque défenseur de Dantzig.

Le second volume s'occupe davantage de littérature et moins d'histoire. Pour cette dernière catégorie nous ne pouvons guère signaler que la remarquable biographie de Bruno de Ribeaupierre, un des plus terribles parmi les petits dynastes alsaciens du moyen âge, et celles de deux évêques de Strasbourg au XIe

Digitized by Google

et au XVe siècles, Wernher et Conrad de Bussnang. Par contre, nous trouvons une riche moisson de littérateurs et de poëtes. Voici tout d'abord Otfrid, le moine de Wissembourg qui au IXe siècle, mit les évangiles en vers allemands; puis viennent les trois grands satiriques du XVIe siècle, Sébastien Brant, Thomas Murner et Jean Fischart, dont la poésie qui paraît quelquefois trop grossière à notre époque plus raffinée et peut-être plus corrompue, sut trouver de mâles accents. Après eux nous voyons Moscherosch, le romancier moraliste du XVIIe siècle, et Grimmelshausen, le contemporain et le peintre fidèle des horreurs de la guerre de Trente Ans dans son *Simplicissimus*, une des œuvres les plus originales de la littérature allemande. La mélancolique figure de Lenz, ce jeune poëte livonien, l'ami de Gœthe à Strasbourg, qui pendant un instant aspira à être son rival en amour et en poésie et qui devait si tristement finir par la folie, clôt cette intéressante série de poëtes allemands, rattachés de près ou de loin à l'Alsace. Ceux qui peuvent goûter par eux-mêmes les trésors de la littérature germanique n'en liront pas moins avec plaisir ces notices, et le grand nombre de ceux pour qui la langue allemande est encore lettre close, remercieront l'auteur de leur faire connaître quelques-unes des sommités de cette grande et belle littérature que M. Spach sait si bien comprendre et si bien expliquer. Avouerons-nous maintenant que la seconde moitié du volume nous paraît moins intéressante? Ce sont ses contemporains que l'auteur présente à nos yeux; ce sont des morts chéris, des amis trop tôt perdus dont il nous retrace l'existence avec une émotion légitime. Mais l'affection sympathique même avec laquelle M. Spach dessine ces portraits fatigue peut-être un peu le lecteur, et d'ailleurs, il faut bien le dire, il en est parmi ces morts qui ne peuvent présenter qu'un médiocre intérêt à ceux qui ne les ont point connus. D'autres encore sont à peines qualifiés pour figurer parmi des biographies *alsaciennes*. Ainsi, quel qu'ait été le charme de sa personne, Ozaneaux n'était point à vrai dire un savant et ses vers sont en effet, comme il les appelle, des *erreurs poétiques*. M. Guiard, le traducteur de Sophocle, et M. Kreiss, qui n'a jamais rien écrit, sont des figures un peu effacées pour ceux auxquels il n'a point été donné de les voir de plus près. L'on peut se demander aussi ce que Génin, ce spirituel causeur parisien, si fantaisiste quelquefois dans ses élucubrations philologiques, vient faire au milieu des illustrations alsaciennes, lui qui fuyait et détestait sa chaire et n'a jamais su comprendre la valeur intellectuelle de Strasbourg. L'on pourrait encore trouver à redire à la notice sur M. Théodore de Bussière, au sujet duquel il faut bien avouer, quelque respect que l'on ait pour ses convictions religieuses, qu'il n'a jamais écrit l'histoire qu'en pamphlétaire passionné. Puisque nous en sommes à critiquer, M. Spach nous permettra de lui faire encore un autre reproche qui à ses yeux comme à ceux de beaucoup de gens, sera sans doute un éloge. Je trouve quelquefois dans ses biographies une trop grande réserve, un refus trop absolu peut-être d'énoncer le fond de sa propre pensée sur les grandes questions religieuses et politiques qui depuis des siècles séparent les esprits. Cette réserve, qui n'est certes pas de la timidité mais qui frise le dédain, se comprend, il est vrai, à un âge où l'esprit fatigué de la lutte se retire à côté ou au-dessus de l'arène et n'a plus

Digitized by Google

qu'un sourire de pitié pour l'ardeur juvénile de ceux qui entrent à peine dans la carrière afin d'y défendre leur drapeau. D'ailleurs, tout auteur est bien libre de dire ou de ne pas dire sa pensée. Mais la vie ne consiste-elle pas dans la lutte, n'est-ce pas du choc des opinions que doit naître la vérité, et l'existence sans lutte n'est-ce pas déjà le repos de la mort?

Il est temps de cesser ces critiques pour dire encore quelques mots de la forme de l'ouvrage. On ne saurait lui donner que des éloges. M. Spach a débuté il y a trente ans dans la carrière littéraire par de charmantes poésies allemandes, trop oubliées peut-être par lui-même, mais qui conservent de nombreux admirateurs, et par des romans écrits en français. L'historien — et nous l'en félicitons vivement — n'a point oublié tout l'art du romancier, et c'est ce qui donne à son style un charme que nous sommes peu habitués à trouver dans les livres d'histoire, surtout quand ils nous viennent de l'autre côté des Vosges. Un des grands attraits de ces biographies, c'est leur facture artistique. Ce sont de gracieux médaillons ciselés avec amour, montrant assez que l'auteur, s'il le voulait, pourrait se hérisser tout aussi bien qu'un autre de science rébarbative, mais qu'il préfère s'en abstenir pour plaire au lecteur, ce dont le lecteur lui est très-reconnaissant. Sans doute c'est un dangereux privilége que celui d'écrire ainsi et qui bien souvent amène de graves abus. L'historien, surtout dans des questions spéciales et dans des monographies scientifiques, fera toujours mieux de ne point sacrifier aux Grâces ; il conservera ainsi sa valeur propre et remplira plus sûrement le but qu'il se propose, celui d'instruire et de renseigner. L'écrivain qui ne sait que tourner élégamment ses périodes sans y mettre du savoir et des connaissances exactes, sera bientôt oublié, quel que soit l'engouement des contemporains. Combien d'exemples de date récente ne pourrait-on point citer? Mais ces réserves, si nécessaires d'ailleurs, ne sauraient s'appliquer aux volumes de M. Spach ; sa science est trop solidement fondée pour ne pas tirer des agréments nouveaux de son talent littéraire. Il ne nous reste donc plus qu'à remercier l'auteur du plaisir qu'il nous a causé par la lecture de ses attachantes biographies ; espérons qu'il tiendra la promesse de sa préface et qu'il nous donnera bientôt une série nouvelle de biographies de ses compatriotes. Il n'en manque pas qui méritent bien cet honneur. Voici Jacques Sturm de Sturmeck, l'ammeistre du XVIe siècle, également respecté de François Ier et de Charles V, Wimpheling l'humaniste, Jean Sturm, le fondateur des écoles savantes de Strasbourg, Rodolphe Ingold, le négociateur du traité d'Aschaffenbourg, et plus près de nous des savants comme Brunck, Koch et les deux Schweighæuser, Arnold, le poëte favori de l'Alsace, et tant d'autres encore. Le choix seul sera difficile et le pinceau délicat de M. Spach saura bien reproduire ces nouvelles figures avec tout le talent et tout le charme qu'il a mis à dépeindre celles qui sont groupées dans les volumes dont nous rendons compte aujourd'hui. ROD. REUSS.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LES MANUSCRITS PALI DE LA COLLECTION GRIMBLOT

Le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale vient de faire l'acquisition d'une très-importante collection de manuscrits orientaux. M. Grimblot, ancien agent français à Colombo, a profité de son séjour dans l'île de Ceylan, l'un des foyers les plus anciens de la civilisation et de la religion bouddhiques, pour former une collection considérable d'ouvrages pâli, qu'il vient de céder à la Bibliothèque impériale.

On sait que des trois branches de la littérature bouddhique (celles du Népal, du Tibet et de Ceylan), c'est la branche méridionale, celle de Ceylan, qui est la plus importante, parce que c'est dans cette contrée que le bouddhisme s'est conservé plus pur que partout ailleurs. Pour l'histoire du bouddhisme en général, il faut donc assigner aux livres écrits en pâli la première place parmi tous les documents bouddhiques, et il va sans dire que pour l'histoire de cette doctrine dans l'île même de Ceylan, ils sont indispensables. Il y a encore le côté linguistique par lequel les livres pâli se recommandent tout particulièrement à notre attention. La langue pâli, peu connue encore en Europe, est une branche importante de la famille âryenne et doit occuper un jour dans nos études une place considérable. Il est donc à désirer que les livres pâli soient recueillis avec soin et que nos bibliothèques saisissent toutes les occasions d'en acquérir le plus grand nombre possible.

Il n'y a jusqu'à présent en Europe que deux bibliothèques qui possèdent des collections de livres bouddhiques de la branche méridionale, savoir la Bibliothèque royale de Copenhague et la Bibliothèque impériale de Paris. Quelques rares manuscrits pâli se trouvent à la Bibliothèque de l'Université de Copenhague, quelques autres au British-Museum et probablement aussi à Oxford. La collection de Copenhague, à en juger d'après l'excellent catalogue qui en a été publié, est loin d'être complète.

La collection de manuscrits pâli de la Bibliothèque impériale se composait jusqu'à ce jour, en premier lieu, de l'*ancien fonds*, enrichi à différentes époques par des acquisitions partielles (du fonds Tolfray et autres); en second lieu, du fonds Burnouf, auxquels vient maintenant s'ajouter la nouvelle acquisition. Les deux premiers de ces fonds, recueillis sans plan ni méthode, n'offrent le plus souvent que des volumes dépareillés de certaines séries déterminées que le nouveau fonds viendra heureusement compléter, notamment en ce qui concerne la partie religieuse de cette littérature.

La collection Grimblot se compose de quatre-vingt-sept ouvrages en langue pâli, dont soixante-sept écrits en caractères singhalais, huit en caractères birmans et douze en singhalais et en birman. Il y en a en outre trente-trois doubles, en tout cent vingt manuscrits.

Malgré quelques lacunes dans son ensemble, cette collection de manuscrits est fort importante. Les trois séries du canon bouddhique sont presque com-

Digitized by Google

plètes. Dans le Vinaya-Pitaka, il ne manque que le Parivara et une partie du Kammavaca; dans le Sutta-Pitaka, on regrette l'absence du Sanyutta-nikâya, d'une partie du Khudaka-nikâya, du Dhammapada, du Patisambhidan, du Djâtaka-sa-Athavannana. L'Abidhamma-Pitaka est représenté dans toutes ses parties. La plupart de ces livres religieux sont accompagnés de leur commentaire (Digha) et de leur commentaire développé (Athâkatha). Nous remarquons en outre un bel exemplaire du Dipa-Vañsa et le Visuddhi-magga (attribué à Bouddha-Gosa et renfermant toute la métaphysique du bouddhisme). L'un et l'autre de ces deux ouvrages semblent assez rares, même à Ceylan. Signalons enfin dans cette belle collection les nombreux traités philologiques, notamment les grammaires de l'école de Kaccâyana et de Moggalâyana, un ouvrage de l'école de Saddaniti, etc. H. Z.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Verzeichniss d. manuscripte u. Incunabeln d. Vadian. Biblioth. in St-Gallen (St-Gall, Huber.) – Homère, Odyssée, p. p. DÜBNER. (Lecoffre). — King Horn, with fragments of Floriz and Blaunchefiur and of the Assumption of our lady, etc., edited by J. RAWSON LUMBY. — Political, religions and love Poems, ed. by Fr.-J. FURNIVALL. — The book of quinte essence, ed. by Fr.-J. FURNIVALL. — Parallel extracts from 29 mss. of Piers Plowman, by W. SKEAT. — Hali Meidenhad, an alliterative homily, ed. by O. Cockayne. — LYNDESAY, the Monarche and other Poems, ed. by FITZEDWARD HALL. (Publications of the Early english text society for 1866). — VOIGT, die lex Mænia de dote (Weimar, Landes-Industrie-Comptoir). — Chansons normandes du XVe siècle, p. p. GASTÉ. (Caen, Le Gost-Clerisse.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen der naturforschenden Gesellschaft zu Halle. Originalaufsätze aus dem Gebiete der gesammten Naturwissenschaften. Vol. 9. Livr. 2. Gr. in-4. Halle (Schmidt.) 32 fr.

Alterthümer (die) unserer heidnischen Vorzeit. Nach den in œffentl. u. Privatsammlgn. befindl. Originalien zusammengestellt u. hrsg. v. d. Centralmuseum in Mainz durch dessen Director Dr. L. Lindenschmidt. Vol. 2. Livr. 2 et 3. Gr. in-4. (12 Steintfln. u. 20 Blatt Erklärgn.) Mainz (Zabern) la livrais. 3 fr. 40 (Vol. I et II 50 fr.)

Archiv für klinische Chirurgie. Hrsg. v. B. v. Langenbeck. Red. v. Dr. Billroth u. Dr. Gurlt. Vol. VIII. Livr. 1. Mit 5 Tafln. Abbldgn. in-4. Berlin (Hirschwald.) 6 fr. 70

Benfey (J.), üb. d. Aufgabe d. platonischen Dialogs. Kratylos. Gittingen (Dietrich). 5 fr. 35

Bieser (E. de). Rome et ses monuments, guide du voyageur catholique dans la capitale du monde chrétien. Avec 51 plans annotés. Gr. in-8. Mainz (Kirchheim). 9 fr. 35

Boeckh, d. statistische Bedeutung der Volkssprache als Kennzeichen der Nationalität. Berlin (Dummler). 3 fr. 40

Brugsch (H.). Wanderung nach den Fürkis-Minen u. d. Sinai Halbinsel. Mit 3 lith. Taf. sinait Inschriften. Leipzig (Hinrichs). 2 fr. 50

Buff (L.). Grundlehren der theoretischen Chemie u. Beziehungen zwischen den chemischen u. physikalischen Eigenschaften der Körper. Gr. in-8. Erlangen (Enke). 5 fr. 35

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40. — 6 Octobre — 1866.

Sommaire : 197. Atmabôdha, trad. par NÈVE. — 198. FIVEL, l'Alesia de César en Savoie. — 199. BLADÉ, Dissertation sur les chants héroïques des Basques. — 200. VIOLLET, Recherches sur l'élection des députés aux États généraux de Tours. — 201. MOSSMANN, Histoire des Juifs à Colmar. — 202. SIGART, Glossaire étymologique montois. — 203. RISTELHUBER, un Napolitain du dernier siècle, contes, lettres et pensées de Galiani.)

197. — **Atmabôdha** ou de la Connaissance de l'Esprit, version commentée du poëme védantique de Çankara Achârya, par M. Félix NÈVE. Paris. In-8°, 96 pages. (Extrait du *Journal asiatique.*)

Cette traduction française d'un des plus célèbres écrits du principal chef de l'école védantique nous présente un sujet, sinon tout à fait neuf, au moins rajeuni. L'Atmabôdha avait été traduit en anglais dès 1812, et reproduit en français d'après la traduction anglaise ; de toutes manières, une traduction en notre langue, faite sur le texte, et mise au niveau des progrès des études, doit paraître au moins opportune. D'ailleurs, la question est à l'ordre du jour.

Car dans un pays où l'on est mieux placé que partout ailleurs pour sentir les besoins et les *desiderata* des études indiennes, l'Angleterre, il a été ouvert un concours et offert un prix important pour le meilleur ouvrage sur la philosophie védanta, étudiée d'après un programme déterminé, dans ses origines, son développement et ses plus illustres interprètes. Il est vrai que ce concours n'a pas abouti et paraît abandonné ; ce n'en est pas moins un symptôme significatif de l'intérêt et de l'actualité de cette branche d'études. Du reste, l'Atmabôdha a été l'objet de divers travaux plus ou moins récents : il en a été fait plusieurs éditions, entre autres une de feu le docteur Charles Graul qui y a joint une traduction allemande avec une explication dans laquelle il a fait usage d'un commentaire tamoul ; de plus, quelques indianistes ont fait des recherches sur la vie et les travaux de l'auteur Çankara Achârya. Un traité aussi important sur le système orthodoxe de la philosophie brahmanique méritait donc une place dans le *Journal Asiatique* de Paris, où M. Nève a inséré son travail, reproduit dans la brochure que nous annonçons.

Cette étude soignée, dans laquelle M. Félix Nève fait connaître et utilise tous les travaux antérieurs au sien, se divise en deux parties. La première est une introduction qui occupe la moitié de la brochure. L'auteur y expose successivement — l'origine du védantisme qui se confond avec les premières spéculations philosophiques des Hindous, sans qu'aucun ouvrage connu nous soit parvenu de cette époque primitive ; — la fondation du système définitif et officiel, qui remonte au VIIIe siècle de notre ère, et succéda à la destruction du bouddhisme indien et des sectes hétérodoxes, rivales du pur brahmanisme ; — la vie et les

Digitized by Google

travaux de Çankara Achârya, qui vécut dans la deuxième moitié du VIIe siècle et la première du VIIIe ; — enfin les doctrines essentielles du védanta, qui a pour principe l'unité absolue de l'Être, la négation des existences individuelles, la reconnaissance et la glorification du seul Brahme, unique, éternel, infini, en dehors duquel il n'existe rien.

La deuxième partie comprend la traduction des 68 stances qui composent l'Atmabôdha : cette traduction exacte et fidèle est accompagnée d'un commentaire perpétuel pour lequel M. Nève s'est aidé d'un commentaire sanscrit anonyme, répété dans quatre manuscrits et dans une édition imprimée, que l'auteur a consultés. Il ne donne pas la traduction intégrale de ce commentaire qui suit le texte stance par stance : mais il le cite souvent, et en traduit quelques passages, de sorte que son propre commentaire nous donne le résultat de ses études sur le texte en même temps qu'il réfléchit l'interprétation du glossateur indien.

M. Nève a eu soin d'indiquer les variantes (en général légères) qu'il a relevées dans les manuscrits et les éditions imprimées. La transcription des termes sanscrits les plus importants remédie jusqu'à un certain point à l'absence du texte qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est facilement accessible.

LÉON FEER.

---

198. — **L'Alesia de César**, près de Novalaise, sur les bords du Rhône en Savoie, par TH. FIVEL, architecte à Chambéry, membre de plusieurs sociétés savantes. Étude historique et topographique, à rapprocher du ch. X, livre III, tome II de l'*Histoire de Jules César*. Chambéry, 31 mai 1866, in-8°, IV-164 p. avec cartes et planches. (Paris, A. Franck.)

Ce livre est une grosse erreur. C'est encore un produit de cette *alesiomanie* qui a déjà fait tant de ravages dans la science archéologique. Il n'y aura bientôt pas une colline en France qui n'ait réclamé l'honneur d'avoir été le dernier boulevard de la liberté gauloise. On peut l'interpréter comme un signe que le patriotisme n'est pas près de s'éteindre ; mais cela ne donne pas une haute idée de l'état de la science dans mainte localité de province. On ne s'improvise pas archéologue du jour au lendemain ; il faut pour aspirer à ce titre de fortes études préparatoires, la connaissance des méthodes et un commerce prolongé avec les débris de l'antiquité.

M. Fivel, qui trouve chez tous ses devanciers, et l'on sait s'il en a, un défaut capital, *l'illusion*, qui leur rappelle si bien qu'*une idée fixe trouble l'esprit et fausse le raisonnement*, a été victime non-seulement d'une idée fixe, mais encore de l'illusion bien plus grave qu'on pouvait expliquer des textes grecs et latins sans en connaître la langue. L'auteur en est encore à croire que *fines* signifie frontières, que la phrase *cum in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret*, signifie : « César regagnait la province en traversant la Séquanie, où il était entré par l'extrême frontière des Lingons » et il déploie un luxe inouï d'exemples pour nous prouver que dans César *in* avec un verbe de mouvement ne signifie pas *vers*, mais *dans*, ce qui est absolument faux ; enfin il ajoute : « En poussant

Digitized by Google

cette démonstration jusqu'à l'extrême, il me serait possible d'amener César en pleine Séquanie. » Nous le croyons aisément. Mais cette phrase donne la clef du système de l'auteur; César n'est pas son guide, c'est lui au contraire qui veut apprendre au proconsul par où il fallait passer pour arriver à Novalaise. Quant au grec, il suffirait de jeter un coup d'œil sur la façon dont les textes sont imprimés, pour voir que M. F. n'en sait pas le premier mot. Mais si l'on demande des preuves plus positives nous citerons la note 2 de la page 21 : « ἐκράτησε, du verbe ραίω, détruire, et de la proposition ἐκ.» Page 62 et 63, ce passage de Dion Cassius : Καταφρονήσας ὁ Οὐιρκιγγετόριξ τοῦ Καίσαρος, ἐξ ὧν ἐπταίκει, ἐπ' Ἀλλόβριγας ἐστράτευσε. Κἂν τούτῳ ὁρμήσαντα αὐτὸν, ὡς καὶ βοηθήσοντα σφίσιν, ἀπέλαβεν ἐν Σηκουανοῖς γενόμενον donne lieu au curieux commentaire que voici : Οὐιρκιγγετόριξ... ὁρμήσαντα αὐτὸν, *Vercingetorix les ayant agités, secoués* (les Allobroges), καὶ βοηθήσοντα αὐτὸν *et les ayant secourus.* Ainsi M. Fivel n'a pas vu que les participes ὁρμήσαντα et βοηθήσοντα sont l'un à l'aoriste, l'autre au futur, qu'ils sont à l'accusatif et ne peuvent se rapporter qu'au régime direct de la phrase, César; il s'imagine que αὐτὸς signifie *eux*, tandis qu'il veut dire *lui*, César; enfin il remplace le σφίσιν du texte par un second αὐτόν, traduit comme le premier. Après ces exploits d'interprétation qui ont dû lui coûter bien des coups de dictionnaire il conclut : « Ce texte catégorique établit en même temps : 1° l'attitude hostile des Allobroges vis-à-vis des Romains; 2° la retraite de César à travers la Séquanie. » Quant au premier point, le texte grec dit précisément le contraire de ce que prétend M. Fivel; c'est César qui marche au secours des Allobroges.

Veut-on savoir où en est l'auteur en fait de connaissances historiques et techniques, il suffit encore de quelques exemples : il suppose que les étangs des Dombes, dont la formation date notoirement du moyen âge, existaient déjà du temps de Vercingétorix (v. p. 67). Dans son texte, p. 88, 89, et sur sa carte, il désigne la ligne de *contrevallation* comme destinée à emprisonner Vercingétorix dans l'oppidum et la trace entre les murs assiégés et la ligne de *circonvallation !* Quand on ne doute de rien, on peut à coup sûr raconter ce qui suit du fameux *delta gaulois* de Polybe : « Ce delta est formé par le Rhône, le Scorax (le Guiers) et une haute montagne rocheuse, d'un accès difficile (la chaîne de l'Épine, du mont Chat et du Signal); dans ce delta se trouve l'*oppidum des Mandubiens.* Annibal traverse ce massif, au centre duquel s'élevait *la vieille capitale des Allobroges, la ville fondée par Hercule, la métropole religieuse de la Celtique, Alesia.* » Or Polybe, en racontant la campagne d'Annibal, place formellement le *delta* en question, ou île des *Allobroges*, au confluent de l'Isère (Ἰσάρα) et du Rhône. Tite-Live en fait tout autant et aucun auteur ne parle d'une ville importante qui y aurait été située, encore moins d'Alesia comme cité des Allobroges et métropole de la Gaule. On ne saurait pourtant accuser M. Fivel de mauvaise foi, car les absurdités qu'il débite, les tortures qu'il fait subir aux textes dépassent la limite du mensonge. Le menteur a encore une certaine habileté qui fait ici complétement défaut. Il faut donc croire à une simple hallucination.

Il est inutile maintenant d'insister sur l'invraisemblance du plan général de campagne que trace l'auteur du mémoire; il suffira de dire qu'il fait redescendre

Digitized by Google

César jusqu'à Trévoux, où il passe la Saône. Vercingétorix lui barre le passage à Sathonay. Après la bataille de cavalerie les deux armées traversent le Rhône et c'est dans le petit Bugey que vient se décider le sort de la Gaule.

M. Fivel, après avoir promené les armées belligérantes où bon lui semble, se décide enfin, dans son VIIIe chapitre, à nous donner quelques indications sur la topographie de Novalaise et sur les antiquités de la contrée. Il y a selon lui des traces de travaux considérables, d'établissements importants, mais les détails donnés par l'auteur sont peu clairs; avec les noms de César, de Vercingétorix qu'il répète à chaque phrase il réussit à embrouiller si bien toutes les idées, qu'on ne peut absolument pas se rendre compte de l'importance relative des trouvailles, de l'époque à laquelle remontent les antiquités, des fouilles qui ont eu lieu. C'était par là qu'il eût fallu commencer; sans système préconçu, M. Fivel aurait pu se rendre fort utile. Mais voilà la tendance malheureuse de tous les amateurs en archéologie; à la première découverte qu'ils font, ils s'imaginent être providentiellement appelés à renouveler la science. Sans même prendre la peine d'examiner de bien près ce qu'ils trouvent, ils échafaudent de suite une théorie, choisissent un grand nom auquel ils puissent attacher le leur, avec lequel ils puissent faire du bruit et dès lors les meilleures raisons du monde ne sauraient leur ouvrir les yeux. Mais il faut un mémoire à l'appui et voyant qu'il est assez utile de pouvoir citer des auteurs, ils amassent à la hâte tout un bagage scientifique mal choisi, mal compris, et ne manquent pas de faire nombre de citations. Alors vient le moment de faire du bruit dans le monde, de se mettre en avant; on envoie son livre à l'Institut, on l'envoie à l'Empereur; puis on a soin de faire annoncer la chose dans les journaux petits et grands, toute une armée de satellites volontaires se groupe autour du grand homme improvisé et s'apprête à partager sa gloire. Le prophète de son côté affecte des airs de modestie, il parle de son travail « que mes amis appellent une découverte et que je nommerai modestement une étude, jusqu'à ce que la décision de l'Empereur et celle de l'Institut aient prononcé » (p. 3.) Ainsi donc les questions scientifiques seraient, elles aussi, résolues par voie de décret; ou bien il y aurait une compagnie quelconque en France qui voudrait rendre en pareille matière des décisions infaillibles. Et une fois qu'ils auraient prononcé, il serait loisible à l'auteur d'une découverte de ne plus être modeste. Pourquoi ne pas s'adresser de suite au Pape, qui dans le temps a si bien tranché la question du Rubicon? Non, la véritable science n'a pas besoin de tant d'approbations officielles : *mole sua stat.*

Le livre de M. Fivel n'est pas unique en son genre; nous devions dire une fois pour toutes notre façon de penser sur cette sorte de productions littéraires. A l'avenir nous pourrons les traiter plus sommairement.

Heureusement il est en province quelques savants plus sérieux, pleins de dévouement et d'abnégation, dont les recherches patientes et consciencieuses font plus pour le progrès des sciences que le plus beau livre du monde. Prendre note avec soin des objets trouvés, de leur provenance, de leur position, indiquer surtout ce qui peut servir à déterminer la date exacte ou approximative de l'enfouissement, voilà ce qu'on peut faire en attendant que des études plus

Digitized by Google

générales vous mettent à même de tirer des conséquences rigoureuses.

Cet article était terminé, lorsque nous avons eu connaissance, grâce à l'obligeante communication de M. Valentin Smith, de la brochure de M. l'abbé Ducis[1] sur la prétendue découverte de M. Fivel. Voilà un travail sérieux, plein de bon sens; l'auteur ne s'amuse pas à discuter tous les textes torturés par M. Fivel. Il développe surtout l'invraisemblance de sa théorie. En deux paragraphes il démontre que l'Allobrogie[2] faisait partie de la province romaine, qu'Alesia n'était pas dans la province et encore moins sur la rive gauche du Rhône. Il examine ensuite les traces si considérables de fortification et de siége qui doivent être visibles à Novalaise et montre combien nous avions raison d'exiger quelques détails : « L'imagination seule, nous dit-il, a pu trouver les prétendus fossés de onze milles de circuit contre Alesia et les quatorze milles contre les attaques du dehors;... la circonvallation était impossible à Montbel, dans le sens complet que lui donne César. » Le reste à l'avenant; la topographie du pays elle-même ne répond nullement aux données de l'auteur des commentaires. Il conclut en faveur d'Alise-Sainte-Reine dont les titres sont évidemment les plus sérieux. Alaise, la seule rivale qui ait pu inspirer quelques doutes, semble avoir définitivement succombé après une défense héroïque. Alais en Languedoc est battu depuis longtemps; quant à Izernore et Novalaise, *somnia*. Ch. M.

---

199. — **Dissertation sur les chants héroïques des Basques**, par M. Jean-François Bladé. Paris, A. Franck, 1866. In-8°, 60 pages. — Prix : 3 fr.

La production de documents faux, ainsi que leur protection contre les attaques de la critique, a quatre causes principales : l'intérêt, la vanité, la religion et le patriotisme[3]. A la première catégorie appartiennent les chartes sans nombre fabriquées au moyen âge pour établir des droits douteux, les chroniques racontant les priviléges accordés à des villes ou à des monastères; — à la seconde,

1. Chambéry, chez tous les libraires (des départements de Savoie) 1866, in-8°.

2. Trois inscriptions relatives à César, et qui semblent indiquer un triomphe sur les Allobroges, ont beaucoup embarrassé M. Ducis. Venons à son aide en lui disant que la science a, depuis longtemps, fait justice de ces *faux*. Elles sont déjà suspectes en ce qu'elles concernent J. César. Les grands noms sont assez rares dans les inscriptions et il ne faut admettre qu'après examen celles qui en contiennent. Les faussaires, heureusement pour nous, en ont abusé sans se douter que plus tard cela les ferait reconnaître. Puis les inscriptions de Nîmes, Turin et Asti sont évidemment imitées des *fasti triumphales*; deux d'entre elles contiennent une faute énorme : *C. Jul. Cæsar, C. f.*, au lieu de *C. Julius C. f. Cæsar*. Le *gentilicium* en effet ne peut être abrégé; en outre le surnom ou *cognomen* suit toujours l'indication du nom du père. Enfin ces inscriptions ne se trouvent reproduites dans aucun recueil sérieux. Je me trompe fort, ou le livre de M. Herzog, *Gallia Narbonensis* (Leipzig, Teubner, 1864, in-8°) est resté absolument inconnu à M. Ducis. Il faut bien qu'on le dise, ce volume est *indispensable* à tous ceux qui veulent étudier l'histoire de la Gaule sous les Romains.

3. Il faut y joindre naturellement la cupidité toute simple qui pousse à fabriquer un manuscrit, une charte, des autographes, pour les vendre plus cher; — le singulier amour-propre scientifique, dont on a quelques exemples, qui porte un homme à forger des documents curieux pour s'illustrer par leur découverte et leur explication; — et enfin le pur désir de mystifier le public ou les érudits.

Digitized by Google

les généalogies destinées à prouver l'antiquité ou à rehausser la gloire d'une famille, les lettres adressées à des personnages de cette famille par les souverains ou les ministres, etc. C'est au zèle pour la religion qu'il faut attribuer les fabrications sans nombre des premiers siècles de l'Église, tels que les poëmes orphiques, les oracles sibyllins, les épîtres ou évangiles apocryphes, etc., les vies de saints composées plusieurs siècles après leur mort et attribuées à des contemporains, etc. Mais c'est le patriotisme qui a dicté les plus remarquables et les plus heureuses de ces fraudes, et l'une des formes les plus habituelles qu'il a adoptées est celle de la poésie épique[1]. Cette forme a en effet tous les avantages : d'une part, elle est assez flottante pour qu'il soit difficile de lui appliquer les procédés rigoureux de la critique ; d'autre part, en même temps qu'elle permet de fournir les renseignements qu'on veut faire accepter au public sur l'état passé d'un peuple, elle rehausse la valeur de ce peuple et lui donne une gloire poétique appréciée très-haut ; enfin elle se prête à l'imagination du faussaire, qui est généralement un peu poëte, et le dispense des recherches trop minutieuses qu'exigerait la confection de chartes ou de chroniques.

Aussi voyons-nous, depuis un siècle environ, le terrain de l'histoire littéraire embarrassé d'un grand nombre de ces tristes produits. Les pays qui sont le plus propres à en faire naître sont naturellement ceux qui sont le plus dénués de véritables richesses poétiques ; ce sont aussi les petits peuples, écrasés depuis longtemps ou sevrés de tout commerce intellectuel avec les grandes nations, auxquels le mouvement national récent a rendu la conscience de leur individualité, pendant que leurs connaissances accrues leur révélaient les trésors des littératures voisines. Ils se sont alors sentis humiliés de leur propre stérilité ; et il s'est bientôt trouvé quelqu'un dans leur sein qui, du vif désir de posséder des monuments constatant à la fois l'antiquité et la beauté de leur poésie, est arrivé peu à peu, en désespoir de cause, à les faire lui-même, et les a livrés ainsi à l'admiration des nationaux et des étrangers. Quand les voisins ont réclamé, on les a accusés de jalousie, de mauvaise foi ; on a reproché à des oppresseurs politiques de vouloir dépouiller même de leur gloire de malheureux vaincus ; on a ainsi excité des sympathies devant lesquelles s'est tue la critique, et les auteurs de quelques-unes de ces pièces ont pu mourir tranquilles sur le succès de leurs mensonges.

Cependant la critique devait avoir son heure. Le même mouvement qui suscitait de toutes parts ces impostures qu'on eût jadis appelées pieuses faisait sortir de leur poussière une foule de productions authentiques, et bientôt l'essence et les lois de la poésie héroïque et populaire, mieux connues, mettaient aux mains des savants des instruments fins et précis. L'histoire des temps primitifs ou du moyen âge, étudiée avec zèle, éclairée par la publication de documents sans nombre, contrôlée par cette science presque nouvelle qui s'appelle la critique des sources, fournissait sur les mœurs, la civilisation, les croyances des peuples

1. Autrefois ce genre de patriotisme s'exprimait surtout par la supposition à un peuple d'une série d'ancêtres fabuleux, généralement rattachés à Priam. De là les rois gaulois de Jean Lemaire, les rois écossais de Buchanan, les rois suédois d'Olaüs Magnus, etc.

Digitized by Google

divers, sur les événements racontés dans leurs poëmes, des renseignements nouveaux. La paléographie s'assurait, par la comparaison devenue plus facile, sur les bases que lui avait construites le siècle précédent. Enfin la philologie, devenue historique et comparative, apportait dans l'examen des textes ses redoutables procédés, ses méthodes inflexibles et sûres, et tranchait facilement des questions dont on avait pu croire jadis la solution à jamais introuvable. Aussi les falsifications antérieures ont-elles toutes été ou vont être prochainement décelées; leurs auteurs n'étaient réellement pas en état de se garder contre des objections qu'ils ne soupçonnaient pas. Il serait peut-être plus facile aujourd'hui de réussir dans une fraude de ce genre; mais on ne l'essayera sans doute pas. Pour obtenir un plein et durable succès, il faudrait une science aussi vaste que sûre, et, Dieu merci! un vrai savant ne devient guère un faussaire.

Les observations qui précèdent nous sont suggérées par les textes dont la brochure de M. Bladé nous apporte l'examen : nous verrons qu'il leur a appliqué avec bonheur les éléments de critique dont nous parlions. Ce sont deux chants basques, dont l'un a été publié en 1817 par Guillaume de Humboldt, l'autre en 1835 par un M. Garay de Monglave; le premier roule sur la lutte des Cantabres contre Auguste, le second sur la défaite de l'armée de Charlemagne à Roncevaux. Si nous y joignons une troisième pièce, que M. Mary-Lafon a présentée au public, et que M. Bladé examine dans un appendice, le *Chant d'Annibal*, nous remarquerons dès l'abord une forte cause de méfiance; c'est précisément aux points de jonction du peuple basque avec d'autres peuples, c'est-à-dire aux événements de son histoire dont les annales de ces peuples ont conservé le souvenir, que se rapportent ces trois chants : ce sont en effet ceux qui pouvaient fournir un canevas à l'imagination des faussaires, et leur paraître en même temps susceptibles d'intéresser et de réussir. Leur calcul était juste : si le dernier chant, fabrication trop misérable pour tromper un instant, a été généralement dédaigné, les deux autres ont eu le plus grand succès : nous trouvons le premier cité dans l'*Histoire de la Gaule méridionale de Fauriel*, en tête de l'*Histoire littéraire de la France* d'Ampère, et dans l'*Histoire de la littérature française* de M. Demogeot, qui emprunte à peu près textuellement à Ampère ce qu'il dit sur les Ibères et leur poésie. Quant au second, M. F. Michel l'a reproduit à la suite de sa *Chanson de Roland*, et il a depuis été cité par plusieurs écrivains, entre autres par Wilhelm Grimm (*Ruolandes liet*, p. XCIII), qui soupçonna seulement une strophe d'être interpolée. Eh bien! l'existence seule de ces chants aurait dû être suspecte : il n'y a pas de raison pour qu'on ait gardé, des anciennes poésies populaires basques, précisément et uniquement celles-là, qui touchent des faits connus et intéressants ; il y a au contraire dans cette coïncidence trop heureuse un très-grave motif de suspicion. On peut dire que quand des documents, de quelque nature qu'ils soient, se présentant sans garanties absolues, sont justement ceux que, dans l'état de nos connaissances, nous aurions pu fabriquer ou que nous aurions simplement attendus, ces documents sont presque toujours faux. C'est ainsi que récemment un fabricateur sarde, voulant illustrer l'histoire littéraire de son île il y a deux mille ans, a publié des renseignements curieux sur le *Sardus ille Tigel-*

Digitized by Google

lius d'Horace et même des vers de ce chanteur du temps d'Auguste ; on aurait pu parier à coup sûr que Tigellius, le seul auteur sarde aussi anciennement connu, ferait les frais d'une partie de ce faux. C'est la même règle de critique qui fait que des lettres, des mémoires, etc., où se trouvent rapportées les anecdotes, les scènes que, d'après d'autres sources, devait raconter l'auteur, sont au moins suspects. En général, les documents authentiques modifient et le plus souvent démentent sur certains points les informations précédentes; on n'y trouve jamais exactement ce qu'on croit y trouver, et ceux qui répondent trop bien à notre attente ont presque toujours de bonnes raisons pour cela.

M. Bladé attaque le premier de ces chants basques, le *Chant des Cantabres*, par toutes les voies de la saine critique. Premièrement, il demande le manuscrit. Ici, comme souvent en pareil cas, il manque. On n'a qu'une copie, exécutée en 1590 par un jésuite espagnol, appelé Ibañez de Ibarguen sur *un parchemin fort ancien*. L'existence du parchemin est douteuse; celle de la copie de 1590 ne l'est pas, dit M. B. Où se trouvait-elle et depuis combien de temps? Où est-elle maintenant? M. B. ne le dit pas et nous aurions voulu le savoir. Nous avons quelque peine à croire que ce document soit du XVIe siècle, nous y reconnaîtrions bien plus volontiers la main d'un amateur du XVIIIe siècle. Il va sans dire que la bonne foi de Humboldt est hors de question. — Du manuscrit, passons à la forme. M. B. lui fait des reproches de différents genres : 1° elle est à peu près intelligible à un basque moderne, tandis que depuis l'époque où ce poëme aurait été composé, époque que les uns font contemporaine de l'événement, les autres postérieure de huit siècles, la langue a dû changer assez pour n'être plus compréhensible ; 2° on y trouve des mots évidemment latins (*arma, mumduco, grandoja*) ou même romans (*cansoa, zamoa*), qui ne pouvaient appartenir à la langue basque dès cette époque. Le second argument est fort bon; j'aurais voulu que M. B. développât plus clairement le premier. Il nous dit qu'il y a en effet dans le *Chant des Cantabres* d'assez nombreux *archaïsmes*; mais qu'entend-il par là? Le plus ancien monument authentique de la langue basque est, suivant lui, le recueil de poésies du curé Dechepare : or ce recueil parut en 1587, juste à l'époque où le *Chant des Cantabres* aurait été écrit par Ibarguen. Quel est le rapport entre ces deux documents? Voilà ce qu'il fallait examiner. Si M. B. entend par *archaïsmes* des expressions plus anciennes que la langue parlée en 1590, avec quelles données les apprécie-t-il? Ces questions méritent d'être étudiées, et non-seulement pour la critique du *Chant des Cantabres*, mais pour l'histoire de la langue basque. — Passant à la versification, M. B. y trouve une imitation d'une sorte de chansons qu'il a souvent entendu chanter et même improviser en basque ou en espagnol. « Chaque couplet, dit-il (p. 35), se compose de deux vers composés d'un nombre variable de syllabes et rimant plus ou moins par assonance. L'air est à peu de chose près celui des vêpres espagnoles..... Si l'on prend chaque quatrain du *Chant des Cantabres*, de façon à faire un seul vers des deux premiers, et un autre des deux derniers, on obtient une poésie exactement semblable à celles dont je viens de parler. Mais alors l'histoire de Lecobidi est moderne, et il est difficile d'admettre que ses exploits et ceux de ses compagnons aient été chantés sur l'air des vêpres avant la

Digitized by Google

naissance de Jésus-Christ. » M. B. nous semble dans l'erreur quant à la versification assez curieuse de ce petit poëme. La rime porte, non sur le vers deux et quatre de chaque quatrain, comme il le dit, mais sur le quatrième vers de tous les quatrains, et ce n'est pas une assonance, mais bien une rime très-exacte, qui rejoint ainsi toutes les strophes en un seul tout. C'est de ce genre de poésie qu'il faudrait donner des exemples, — Au point de vue des idées exprimées dans cette pièce, c'est une fine observation de M. B. que de refuser aux Basques de ce temps la notion complexe de *monde;* ajoutons que s'ils l'avaient empruntée aux Romains, ils leur auraient pris le mot *orbis* et non *mundus*, qui ne se trouve pas dans ce sens à la bonne époque. Il réduit aussi très-justement à néant l'explication par trop ingénieuse du premier couplet; seulement nous aurions voulu savoir de qui elle émane et sur quoi s'appuyait son auteur. — C'est surtout sur le terrain de l'histoire que M. Bladé triomphe : il montre, avec Oihenart, que les Cantabres ne sont pas des Basques, que le mot de Biscaye ne se trouve pas avant le xe siècle; il fait voir enfin que le récit du poëme est en partie emprunté aux historiens romains, et en partie les contredit grossièrement. On peut dire en somme qu'il a gagné sa cause, et le document attaqué doit disparaître dorénavant des ouvrages sérieux; toutefois, il reste encore, comme on le voit, de petites obscurités que M. B. éclaircira sans doute quelque jour.

La question est moins délicate et sera plus vite tranchée pour le *Chant d'Altabiçar* [1], publié par M. de Monglave. M. B. démontre jusqu'à l'évidence que c'est une fabrication contemporaine de la publication, inspirée par la lecture d'Ossian, des chants populaires grecs, etc. Au reste, la fausseté de cette pièce avait déjà été soupçonnée par M. Bormans [2], et j'avais donné dans le même sens [3] quelques arguments qui sont corroborés par ceux de M. Bladé. Ici la fraude est palpable. Reste à examiner une question assez intéressante. Quatre vers de cette rhapsodie sont véritablement populaires en Biscaye; ils contiennent une énumération de un à vingt, puis, en sens inverse, de vingt à un. L'auteur du *Chant d'Altabiçar* a fort habilement adapté cette formule à son poëme; elle exprime d'abord l'effroi des Basques en voyant le nombre de leurs ennemis, puis leur triomphe après les avoir vaincus jusqu'au dernier. M. G. Olivier, qui publia le premier, en 1834, un an avant M. de Monglave [4], ces quatre vers, y voit « une ode guerrière où les aïeux, après avoir designé par leur simple dénomination numérique les dures années de l'exil, appelaient une à une, par une sorte de symbolique progression décroissante, celle de la vengeance. » J'y avais soupçonné une vieille formule magique; M. B. n'y voit qu'un de ces caprices sans signification précise qu'offre partout la poésie populaire, et il cite des exemples analogues qui donnent à son opinion une assez grande vraisemblance.

1. C'est ainsi qu'écrit M. de Monglave; M. F. M. et tous les les autres l'ont suivi. M. B. écrit Altabiçar, et dans l'*errata* il dit qu'il aurait mieux fait de mettre *Altabiscar* ou *Altobiscar*.

2. *La Chanson de Roucevaux*, fragments d'anciennes rédactions thioises (Bruxelles, 1844, in-8°), p. 30.

3. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 285.

4. Ce sont probablement ces vers qui ont donné l'idée de composer le poëme apocryphe.

Digitized by Google

Quant au chant d'Annibal, nous l'avons déjà dit, c'est une supercherie trop grossière pour tromper personne; l'historique qu'en donne M. B. ne laisse pas que d'être amusant.

Ce petit travail est plein de faits et de critique; il ne peut manquer d'attirer l'attention de tous ceux qui s'occupent de ces questions. Signalons à l'auteur quelques inadvertances. Il donne (p. 10) une traduction tout à fait fautive d'un passage de la vie de saint Amand, apôtre des Basques, qu'heureusement il cite en note : *Dum eis verbum prædicaret divinum... unus e ministris assurgens, levis et lubricus, necnon et superbus, atque etiam apta cachinnans risui verba, quem vulgus mimilogam (id est jocularem) vocat, servum Dei detrahere cœpit.* M. B. traduit : « un des chefs, homme leste, agile et plein d'orgueil, se leva en marmottant des propos qui prêtaient à rire et que l'on appelle vulgairement *mimilogues*. » Il fallait : « Un des serviteurs (des *ménestrels*), homme léger et frivole autant que vain, habitué à provoquer la risée par des paroles bouffonnes et des éclats de rire, un de ces hommes que le vulgaire appelle *mimilogues* [1]. — P. 26, n. 2, *alà*, cité dans ce vers d'une romance de *Don Gaiferos*,

¡ Oh valesme tu, Alà!

n'est pas une exclamation comme *helo!* mais bien le nom d'Allah, le Dieu des musulmans, qu'invoque le sarrasin Almanzor; dans la citation suivante, empruntée à une romance du comte de Narbonne, *allà* n'est point non plus une exclamation, mais bien un adverbe de lieu, *là*. — Les titres allemands sont cités avec une inexactitude qui égayerait nos voisins d'outre-Rhin : par exemple on lit (p. 42, n. 1) : Vils. Muller, *Neugriechische Volkslieder, Griech und Franz ausgegeben von C. Fauriel*, au lieu de : *Neugriechische Volkslieder, griechisch und französisch herausgegeben von C. Fauriel, übersetzt von Wilhelm Müller*. Ajoutons que ce livre n'est, comme son titre l'indique, qu'une simple traduction du recueil de Fauriel.

M. Bladé écrit avec une vivacité toute méridionale : « Il n'est pas d'homme ayant pour deux sols de bon sens qui veuille admettre, » etc. (p. 25). — Charlemagne détale, comme un pleutre, avec ses plumes noires et son manteau rouge, le costume du héros de *Robin des Bois*, » etc. (p. 42). Nous ne blâmons pas ces familiarités, qui mettent dans cette discussion de textes une note personnelle; nous engagerons seulement M. B. à serrer un peu plus son style, qu'il laisse couler avec la facile abondance de la conversation. G. P.

---

200. — **Recherches sur l'élection des députés aux États généraux réunis à Tours en 1468 et en 1484**, par Paul VIOLLET, ancien élève de l'école des Chartes. Paris, A. Durand, 1866, grand in-8° de 60 pages. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

Le mémoire de M. P. Viollet nous offre quelque chose de nouveau et qui pour-

1. Il n'est pas rare de voir les écrivains du temps de l'auteur de cette vie annoncer ainsi un terme vulgaire et ne donner qu'un mot prétentieux; ils ne veulent pas écrire le vrai mot et le font deviner, le transposent, pour ainsi dire : la glose (*id est jocularem*) donne le mot que l'auteur avait réellement dans la pensée en écrivant *mimilogum*.

Digitized by Google

tant ne touche point au paradoxe, car tout ce que nous y trouvons a été révélé au jeune érudit par l'étude d'authentiques documents. M. V. constate tout d'abord que les histoires des états généraux publiées jusqu'à ce jour nous fournissent de très-insuffisants renseignements sur l'élection des députés [1]. En ce qui regarde les assemblées de 1468 et de 1484, il a voulu combler cette lacune, de même que M. Boutaric par son remarquable travail sur les *Premiers états généraux* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, tome I), en avait fait disparaître une non moins regrettable pour ce qui concerne les assemblées convoquées au commencement du XIVe siècle. M. V. établit, en s'appuyant sur des documents conservés dans les archives municipales de Bayonne, de Lyon, d'Orléans, de Senlis, et surtout de Tours [2], 1° qu'en 1468 (les élections de la noblesse nous restant malheureusement inconnues), Louis XI expédia des lettres de convocation adressées *à la fois au clergé et à la bourgeoisie*; que, dans certaines villes, ces deux ordres procédèrent néanmoins séparément aux élections; qu'ailleurs (c'est le cas de la ville de Tours et le seul que le consciencieux auteur ait pu constater), ils se réunirent pour nommer en commun leurs représentants; 2° qu'en 1484, les lettres de convocation furent adressées *aux électeurs des trois ordres*, et que, suivant la marche pour ainsi dire tracée par ces lettres, le clergé, la noblesse et l'état commun se réunirent dans beaucoup de bailliages pour les élections, et donnèrent à chaque député un mandat émanant des trois ordres de la nation.

On voit que M. V. a développé une thèse exactement opposée à celle qui a été soutenue par M. Henri Martin, d'après lequel les trois ordres se seraient réunis pour l'élection de 1468, mais non pour celle de 1484 [3]. Après avoir, par sa nette et habile discussion, rendu désormais insoutenable l'opinion de cet historien, M. V. s'avance (je lui emprunte cette expression) « sur le terrain mouvant des conjectures » et il pense que, lors des états de 1484, le suffrage direct fut remplacé par une élection à deux ou à trois degrés, et que, s'il paraît certain que le commun peuple des campagnes ne joua aucun rôle dans les élections de 1468, il est seulement probable qu'il en fut de même en 1484. M. V. termine son mémoire si intéressant, et où la prudence accompagne si bien la sagacité, en disant qu'il abandonne les difficiles questions d'histoire qu'il n'a pu résoudre aux érudits qui, plus heureux que lui, pourront s'entourer de tous les documents propres à éclairer leur jugement. J'espère bien que, se montrant infidèle à cette trop modeste déclaration, il tiendra lui-même à honneur de compléter des recherches ainsi commencées, et de transformer son mémoire d'aujourd'hui en un livre définitif. Il faudra, pour cela, interroger non plus quelques archives municipales, mais bien toutes les archives de nos Hôtels de ville, sans exception, ce que rendra

1. Voir surtout le livre de M. A. Boullée, 1845, qui porte cependant ce titre ambitieux : *Histoire complète des états généraux.*

2. Voir *pièces justificatives*, p. 43-59. Ces pièces paraissent pour la première fois dans le tirage à part ; la *Bibliothèque de l'École des Chartes* ne les avait pas données.

3. M. V. a relevé bien d'autres erreurs, notamment une de M. Amédée Thierry (p. 12) et une de M. Bernier, l'éditeur du *Journal de Masselin* dans la *Collection des Documents inédits* (p. 34).

Digitized by Google

relativement facile la publication des inventaires ordonnée par M. de Persigny[1]. Si j'en juge par les qualités dont le présent mémoire porte l'empreinte, et qui seront de plus en plus fécondées par le travail, M. V. ne sera nullement inférieur à une pareille tâche. T. DE L.

---

201. — **Étude sur l'histoire des Juifs à Colmar**, par MOSSMANN, archiviste de la ville de Colmar. — Colmar, Barth. (Paris, E. Thorin.) In-8°, 1866, 52 pages.

Les Juifs, ces parias du moyen âge, sur qui pesaient les malédictions de l'Église et que torturaient également l'avarice des grands et le fanatisme de la plèbe, n'ont souffert nulle part de plus cruelles persécutions que sur les bords du Rhin; c'est là qu'on vit flamber le plus de bûchers, et l'étude même de M. Mossmann s'ouvre par le récit de l'affreux auto-da-fé de 1348. C'est à partir de cette époque qu'il nous retrace l'histoire des Juifs de Colmar, c'est-à-dire l'histoire des persécutions dont ils y ont été l'objet. Jusqu'au moment de la Révolution le magistrat de cette ville s'est montré l'ennemi acharné des sectateurs de Jéhovah. On les pressurait de toute manière et quand on leur devait trop d'argent on déclarait leurs créances nulles et non avenues; puis au XIVe siècle on leur défendit toute acquisition d'immeubles, et dès le XVe on voulut les expulser définitivement de la cité. En 1541 surtout Colmar entama des négociations auprès de Charles-Quint, puis un procès devant la chambre impériale de Spire pour se débarrasser à jamais de ses hôtes forcés. Les empereurs, dont tous les Juifs allemands étaient serfs, ne défendaient que faiblement ces malheureux. Un épisode curieux de cette lamentable histoire est le passage en Alsace de bandes fugitives de ces Morisques et Juifs espagnols, convertis de force par l'inquisition, et qui cherchaient au loin des maîtres moins cruels. Quelques pages esquissent rapidement la position des Israélites en Alsace au XVIIe et au XVIIIe siècles. Le travail de M. Mossmann, fait d'après des documents inédits tirés des archives de Colmar, servira utilement quelque jour à l'historien qui tentera de retracer dans son ensemble le sort de la nationalité juive au moyen âge et dans les temps modernes. Rod. REUSS.

---

202. — **Glossaire étymologique montois**, ou Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut, par J. SIGART. Bruxelles et Leipzig, E. Flatau (Paris, A. Franck). In-8°, 402 pages. — Prix : 10 fr.

La méthode qu'il convient d'appliquer à la composition d'un glossaire patois ayant été précédemment exposée avec développement (voir les articles 125 et

1. [Sans doute, il en devrait être ainsi, mais la méthode déplorable que le ministère de l'intérieur impose aux rédacteurs des inventaires d'archives rend la publication de ceux-ci à peu près inutile. En effet, il est interdit de donner la date précise des actes, même les plus importants; on doit se borner à indiquer les dates extrêmes de chaque registre ou de chaque liasse. Ajoutons que la règle qui contraint les archivistes à donner des extraits de chaque article (liasse ou registre) si insignifiant qu'il puisse être, fait perdre une place considérable qui serait assurément mieux employée si on avait la liberté de la consacrer à l'analyse détaillée et vraiment scientifique des articles importants. — P. M.]

Digitized by Google

129), les observations auxquelles donnent lieu les ouvrages de ce genre pourront être dorénavant singulièrement abrégées.

Nous possédons déjà plusieurs dictionnaires wallons dont la matière a été recueillie en des lieux divers, de telle sorte qu'ils ne se répètent pas; le plus remarquable est sans contredit le *Dictionnaire étymologique de la langue wallone*, de M. Grandgagnage, malheureusement non encore terminé, bien que la première livraison en ait paru il y a plus de vingt ans. Ce qui lui donne une grande valeur ce sont des étymologies cherchées avec méthode et ordinairement bien trouvées. Toutefois, j'ai déjà eu occasion de le dire, l'étymologie n'a dans un glossaire patois qu'une importance secondaire; c'est une partie accessoire qu'il est toujours temps de traiter, lorsqu'une fois le glossaire est composé; au lieu qu'il convient de ne pas trop retarder la recherche et l'interprétation des mots d'un langage purement populaire et qui tend chaque jour à disparaître. Cela dit, il est juste de reconnaître que les patois wallons sont de ceux où l'indication de l'étymologie présente le plus d'utilité. Ils occupent en effet vers le nord la limite extrême du territoire roman, et se sont d'autant plus éloignés de la physionomie latine. « Sur les bords lointains de la Meuse et de l'Escaut, dit M. Littré, les mots latins ont pris la forme la plus altérée qu'ils pouvaient recevoir dans les Gaules. Au premier abord ils sont méconnaissables; de fortes contractions, des permutations inattendues de lettres y exercent leur empire. L'œil qui les voit s'étonne de ces changements; l'oreille qui les entend cherche sans succès à retrouver les sons familiers à la langue du centre, et l'on pourrait croire qu'on a définitivement quitté la région latine. Mais ce n'est là que l'illusion d'un moment : examinez attentivement ces contractions, ces permutations de lettres, ces terminaisons régulières pour chaque catégorie de mots, et soudain le masque tombe, le latin se montre aussi vivace et aussi pur que dans le reste des idiomes romans [1]. » Ce que dit M. Littré est surtout applicable au patois de Liège qu'avait en vue M. Grandgagnage et dont les formes diffèrent le plus du type latin; c'est là par conséquent que la recherche de l'étymologie présente le plus de difficulté. Le montois, cependant, en offre assez pour faire souvent broncher les étymologistes qui n'ont pas des méthodes rigoureuses de la philologie moderne une grande expérience. De ce nombre est M. Sigart, et on s'en aperçoit tout d'abord à la lecture d'un chapitre d'introduction intitulé « Origine et caractère du wallon montois. » M. S. y traite d'une manière très-générale et très-superficielle de la formation des idiomes romans, et s'il émet un certain nombre d'idées justes, je n'en ai pas remarqué une seule qui fût à la fois juste et nouvelle.

Le second chapitre, consacré à la grammaire, est plus spécial et, partant, plus utile. Entre autres observations intéressantes, j'y relève celle-ci : « Les substantifs en général ne reconnaissent pas de nombre. » Le montois est donc arrivé comme plusieurs autres patois, à la troisième et dernière phase de la flexion des noms [2].

La disposition de ce chapitre est singulière; article, pronoms, verbes, et enfin substantifs et adjectifs. Aucune place n'est réservée à la phonologie. L'auteur

1. *Journal des Sav.*, déc. 1857; *Hist. de la langue fr.*, II, 133.
2. Voir sur ces phases, l'art. 120, premier semestre de la *Revue*, p. 361.

Digitized by Google

donne le nom de cas aux diverses combinaisons de l'article ou des pronoms avec les prépositions, usage qui ne peut être approuvé.

On pense bien que la partie faible du *Glossaire étymologique montois* est l'étymologie. Ce n'est pas que l'auteur ne se soit livré à des études étendues sur la matière, mais ces études n'ont pas été conduites méthodiquement, comme on le voit de reste à la lecture des articles *celtique*, *germanique*, *liégeois*, assez singulièrement insérés dans le glossaire à la place que leur assigne l'ordre alphabétique. M. S. connaît les travaux de Diez, de Scheler, de Diefenbach, mais il s'en sert mal : il croit avoir fait beaucoup lorsqu'il a entassé confusément quantité de mots latins, germaniques et surtout celtiques, au milieu desquels il est parfois difficile de distinguer celui pour lequel il a opté. Ainsi, au mot *aiweu* égout, si le radical est *aqua*, comme il n'y a pas à en douter, que sert de parler des étymologies celtiques qu'on a proposées de *Genève* et d'*Avignon*? — Au mot *bistoquer* « fêter, offrir des vœux, un bouquet, un cadeau, » était-il bien nécessaire de rechercher l'étymologie de *bouquet* et surtout de citer l'irlandais *bad*, bouquet, fascicule, et le sanscrit *bad* (lisez *band*) lier. A quoi bon en citer du grec, de l'irlandais et du sanscrit à propos du verbe *counoitte*, connaître? D'ailleurs ces citations de mots étrangers sont loin d'être toujours correctes; et il n'y a aucune témérité à supposer que M. S. n'a pas une connaissance bien approfondie de la plupart des langues où il puise. Par exemple il cite comme appartenant à l'ancien français des mots et des formes qui me paraissent extrêmement suspectes; tels sont : « *haver*, prendre, saisir » (au mot *avruelle*); *barrai*, futur de *bayer* (à ce dernier mot); « *clinsser*, *clider*, chanceler; » — « *Pier*, faire une orgie, » me semble également très-douteux. Le provençal *colata*, cité au mot *calotter*, n'existe pas; c'est *colada* qu'il eût fallu écrire, et mieux encore eût valu renoncer à ce rapprochement qui n'est nullement fondé.

M. S. n'est pas persuadé que *cauches* vienne de *calceus* (plus exactement *calceas*); il fait intervenir l'ancien français *heuse*, l'allemand *hose*, le breton *hosan*, et, se fondant sur *Hilderik* et *Hlodwek* devenus Childeric, Clovis, il pense que le *c* de *cauches* peut provenir de l'*h* germanique; opinion que je crois inutile de discuter, mais que j'ai rapportée pour montrer avec quelle absence de méthode M. S. procède dans ses recherches étymologiques. On devra donc les considérer comme non avenues et chercher dans ce dictionnaire ce qu'il contient de vraiment utile, c'est-à-dire la nomenclature des mots patois usités à Mons, et leur interprétation. Pas plus qu'aucun autre glossaire celui-là ne peut être dit absolument complet, et M. S. est le premier à repousser cette prétention, mais il laisse voir que son travail était commencé il y a trente ans (voir p. 62); ce long temps pendant lequel il a gardé son œuvre inédite est une garantie sérieuse contre les omissions.

Toutefois, si le glossaire est copieux, je n'oserais affirmer que tous les éléments en soient d'une qualité égale. M. S. n'est pas tenu de savoir que beaucoup des mots qu'il a recueillis et expliqués comme montois, sont également usités en France et à Paris. On peut citer dans les premières lettres *arsouille* qui est plutôt un mot populaire qu'un mot patois, et qui n'a sûrement aucun droit à

Digitized by Google

l'étrange étymologie que lui assigne M. S. (flam. *aers-hol*); *bamboche*, *bambocher* et *bambocheur*, *baucal*, au sens de sabre, *besoins* (*faire ses*), *brouillasser*, *brune*, soir. Selon M. S. « à la brune est une vieille expression fr. encore usitée en langage d'argot, » mais en France de très-honnêtes gens s'en servent aussi. — « *Chipie*, tracassière dans ses achats, » selon M. S. « c'est ce que les harengères de Paris nomment vieille morue; » c'est possible, mais que vient faire ce mot dans ce glossaire montois? *Mettre de côté* ne peut pas non plus être revendiqué comme une expression montoise.

En revanche M. S. connaît des mots français qui, s'ils l'ont été, ne le sont plus maintenant, et dont plusieurs me sont tout à fait inconnus. J'en relève quelques-uns dans la « Liste de mots français que les Montois pourraient croire appartenir à leur patois » qui se trouve à la fin du volume : *adhériter*, — *adhéritance*, — *agasse*, — *aguigner*, — *albran* « petit du canard, du canard sauvage, » *amelette*, — *appéter*, — *atout* « triomphe, » — *ave* « instant, » — *aviné* « adroit, éveillé, » — *barotiers*, — *battée*, — *birouche*, — *bran de Judas* « éphélides, taches de rousseur, » — *brelic* « breloques, » — *calandre*[1] « larve de charençon, » — *capendu*, — *cavin*, etc. — Ailleurs j'apprends que *louche* « cuiller à potage » est très-usité en France.

M. S. a recueilli avec raison un certain nombre de locutions intéressantes. Il est curieux de savoir que *cœur honnête* est un « euphémisme qui signifie pauvre, » et que par *bête du bon Dieu* on entend un moine dévot, un imbécile. Il y a aussi dans son glossaire un assez bon nombre de proverbes, de dictons, de fragments de chansons qu'accompagne parfois un commentaire intéressant; voy. *brûler*, *fourderaine*, *lariguette*, *lion*, *mal appri*, *matons*, *mesquenne à vake*, etc.

De tout cela il faut savoir gré à M. S.; il est seulement à regretter que plus de la moitié du volume soit occupée par des recherches étymologiques dénuées de toute valeur.

P. M.

---

203. — **Un Napolitain du dernier siècle.** Contes, lettres et pensées de l'abbé Galiani, avec introduction et notes par Paul Ristelhuber. Paris, à la librairie centrale, 1866. In-18, xi-144 pages.

M. Ristelhuber a mis pour épigraphe à ce joli volume *Urna brevis*, c'est-à-dire en français : *dans les petits pots les bons onguents*. Cette devise est justifiée par le contenu du livre, qui nous offre la fleur de la correspondance et des ouvrages du spirituel abbé, à l'usage du grand public. M. R. l'a fait suivre de quelques-uns des contes que Galiani disait si bien, et que nous ont transmis, non sans leur faire perdre beaucoup de leur grâce, plusieurs de ses contemporains. L'originalité d'idées et de style de ce Parisien de Naples est connue, et on prend toujours plaisir à relire ses boutades, souvent si sensées dans leur forme capricieuse. M. R. n'a pas voulu embarrasser de commentaires sa légère publication; il n'y a semé que très-peu de notes, et n'y a mis qu'une introduction de quelques pages, consacrée surtout à reproduire les plus jolis *mots* de l'abbé; on

1. En vieux français *calandre* signifie alouette.

Digitized by Google

en retrancherait volontiers une tirade d'assez mauvais goût contre les critiques contemporains, qui semble dictée par des rancunes personnelles. — P. 66, note, on lit que le baron de Breteuil, *né en* 1773, eut l'ambassade de Naples *de* 1771 *à* 1774; lisez *né en* 1733. E

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bulletin de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tom. X. Gr. in-8. St.-Pétersb. (Lpz. Voss.). 12 fr.

Canstatt's Jahresbericht üb. die Fortschritte der gesammten Medizin in allen Ländern im J. 1865. Red. v. Prof. Dr. Scherer, Prof. Dr. Virchow u. Dr. Eisenmann. (Neue Folge. 15. Jahrg.) 7 Bdc. Gr. in-4. Wurzburg (Stahel). 44 fr.

Catalogus codicum orientalium bibliothecæ academiæ Lugduno Batavæ auctorio. P. de Jong et M. J. de Goye. Vol. IV. Gr. in-8. Leiden (Brill). 12 fr.

Duemichen (J.). Altægyptische Kalenderschriften in den J. 1863-65 an Ort u. Stelle gesammelt u. m. erlæut. Text hrsg. 120 hieroglyph. Taf. in Autographie vom Verf. in-fol. Leipzig (Hinrichs) cart. 160 fr.

Eckhard (C.). Experimentalphysiologie d. Nervensystems. (3 livr.) Livr. 1. Gr. in-8. Mit Holzschn. Giersen (Roth). 2 fr. 70

Ecker (A.). Schaedel nordafrikanischer Völker aus der v. Prof. Bilharzin Cairo hinterlass. Sammlg., abgebildet u. beschrieben. Mit 12 lith. Taf. Frankfurt-a.-M. (Winter). 4 fr.

Essays and lectures on indian historical subjectr. By an officer of the Bengal Staff Corps. Post 8. London (Truebner) cart. 7 fr. 50

Ferguson (R.). America during and after thewar. Post. 8. London (Longmans) cart. 7 fr. 50

Glinz (J.). Die Einheit in d. Verschiedenheit oder die vier Evangelien unsers Herrn Jesu Christi übersichtlich zusammengestellt nach Luthers Uebersetzung. Bern (Haller). 5 fr. 35

Harder (P.-E.). Das Molekulargesetz m. besond. Anwendg. auf das Wasser, den Wasserdampf u. die Luft. Gr. in-8. Hamburg (Meissner). 8 fr.

Hasskarl (J.-K.). Neuer Schlüssel zu Rumph's Herbarium. Gr. in-4. Halle (Schmidt). 28 fr.

Xenophontis opera edidit Gust. Sauppe. Edit. ster. Vol. 4. Historia græca 8. Leipzig (B. Tauchnitz) 1 fr.; édition de luxe 3 fr.(1 à 4, 3 fr. 45; édition de luxe, 10 fr.)

Herculanensium voluminum, quæ supersunt, collectio altera. Tom. I. fasc. 2 à 5 et tom. II, 5 fasc. fol. (40 pl.) Neapel 1861-63 (Detken). Chaque fascicul. 16 fr.

Irmisch (T.) über Papavertrilobum Wallroth. Ein Beitrag zur Naturgeschichte d. Gattg. Papaver. Mit 2 Taf. Abbldgn. Gr. in-4. Halle (Schmidt). 3 fr. 25

Jepheti Ben Eli Karaïtæ in proverbiorum Salomonis caput XXX commentarius, quem nunc primum arabice edidit, in latinum convertit, adnotationibus illustr. Dr. Zach. Auerbach. Bonn (Cohen et Sohn). 2 fr.

Klein (J.-L.). Geschichte des Drama's IV. Gr. in-8. Leipzig (T.-A. Weigel) 19 fr. 25 Inhalt : Geschichte d. italienischen Drama's. Vol. I. (Vol. I à IV.) 63 fr. 25

Knorn (E.). Blücher's Kampagne-Journal der Jahre 1793 u. 1794. Hamburg (Meissner). 4 fr.

Kock's (Ed.). Tabelle f. die grichischen Verba anomala d. attischen Dialekts. Gr. in-8. Köln. (Greven). 45 cent.

Lambert (E.-M.). Das Hallische Patriciat. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Städteverfassungen d. Mittelalters, eingel. durch e. offenes Sendschreiben an Herrn Prof. Dr. Laband üb. Altfreiheit, Unfreiheit u. Ministerialität. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 2 fr.

Ludwich (A.). De hexametris poetarum græcorum spondiacis. Gr. in-8. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 2 fr. 90

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41. — 13 Octobre — 1866.

Sommaire : 204. Catalogue des manuscrits hébreux et samaritains de la Bibliothèque impériale. — 205. Briau, du Service de santé militaire chez les Romains. — 206. Publications of the early english text society (1865). — 207. Hatin, Bibliographie historique de la presse française.

204. — Catalogue des manuscrits hébreux et samaritains de la Bibliothèque impériale. [Paris], 1866, imprimerie impériale. In-4° à 2 col., viii et 260 pages.

La Bibliothèque impériale a repris cette année la publication des catalogues de ses manuscrits, laissée interrompue en 1744. C'est, en effet, à cette date que parurent les deux tomes in-folio qui contiennent la description des mots latins de l'ancien fonds.

Neuf volumes du catalogue des livres imprimés relatifs à l'histoire de France et un volume de celui des sciences médicales, publiés par l'administration de la Bibliothèque de 1854 à 1865, ne sont pas à beaucoup près une œuvre aussi méritoire ni aussi utile que le catalogue d'un fonds de manuscrits. En effet, l'inventaire d'une bibliothèque d'imprimés peut sans inconvénient demeurer inédit, tandis que celui de livres manuscrits doit être publié. La raison en est évidente. Outre qu'il est nécessaire de faire connaître l'existence d'ouvrages manuscrits, souvent encore ignorés, que renferment nos bibliothèques publiques et privées, on peut dire que les manuscrits sont de leur nature uniques : dix manuscrits d'un même ouvrage ne sont pas dix exemplaires identiques, et souvent il est nécessaire de les consulter tous les dix pour établir un bon texte de l'ouvrage qu'ils contiennent. Il y a donc une utilité certaine à ce que la notice de chaque manuscrit soit publiée et ainsi rendue accessible aux savants de tous pays. Il en est tout autrement des imprimés. Sauf des cas exceptionnels [1], on ne va pas à Paris ni à Londres pour consulter un livre appartenant à cette catégorie ; les bibliothèques qui les conservent ont une utilité surtout locale : il importe qu'elles puissent offrir au lecteur un répertoire complet de ce qu'elles possèdent, et c'est à quoi un catalogue manuscrit peut suffire ; il importe aussi que ce répertoire soit tenu à jour, et c'est ce qui ne peut être obtenu que par un catalogue manuscrit. Ces considérations, jointes au désir d'épargner les frais immenses qu'entraîne l'impression du catalogue d'une grande bibliothèque, ont été assez puissantes pour que les bibliothèques les mieux administrées, celle du Musée britannique, par exemple, aient renoncé à publier les catalogues de leurs imprimés.

1. L'exception ce sont ici les livres très-rares, tels que les incunables : ils rentrent par le fait même de leur rareté dans la catégorie des mss., et il serait désirable que la Bibliothèque impériale publiât un catalogue de ceux qu'elle possède. Elle suivrait en cela l'exemple qui a été donné par bien des bibliothèques : celles de La Haye par exemple, de Luxembourg, de Saint-Gall, et mettrait à la disposition des érudits nombre de livres précieux, souvent inconnus, qui dans l'état actuel des choses sont à peu près inaccessibles.

Digitized by Google

On ne peut donc que louer l'administration de la Bibliothèque impériale d'avoir enfin pensé à faire connaître par des notices détaillées ses fonds manuscrits, accomplissant ainsi la promesse faite en 1854 dans la préface du premier volume du catalogue des livres imprimés.

On a commencé par le catalogue des manuscrits hébreux qui ouvre la série orientale, et qui s'est trouvé le premier prêt. Il est essentiellement l'œuvre de M. H. Zotenberg, qui a combiné et mis en œuvre des travaux antérieurs exécutés à différentes époques, par l'abbé Renaudot, Richard Simon, Devalabrègue, MM. Munk, Derenbourg, Franck et autres hébraïsants; il a rédigé à nouveau un certain nombre de bulletins, et disposé le tout selon une méthode uniforme. Il a mis le travail au niveau de la science actuelle et y a fait entrer les résultats des nombreuses recherches dont la littérature hébraïque a été l'objet dans ces dernières années en Allemagne, en Angleterre et en Italie. La littérature hébraïque et rabbinique est depuis si longtemps étudiée et explorée dans toutes ses parties, en outre, sa valeur, la Bible mise à part, est si secondaire, qu'il ne faut pas s'attendre à rencontrer dans le présent catalogue des révélations. Toutefois, plusieurs points importants de l'histoire littéraire au moyen âge se trouveront élucidés par l'examen de quelques ouvrages hébreux. Nous voulons parler d'une série de livres arabes qui aux XIIIe et XIVe siècles furent traduits en hébreu et de l'hébreu en latin. L'influence arabe sur la science chrétienne au moyen âge est depuis longtemps connue; mais il est essentiel de remarquer que cette influence s'exerçait par l'intermédiaire des Juifs. Cependant, ici encore, le rôle de la littérature rabbinique est purement secondaire, et on a été trop généralement porté à en exagérer l'importance.

Ce qui importe plus, c'est d'examiner la méthode de ce catalogue, première partie d'une série qui doit être longue, d'apprécier ce qu'elle offre de satisfaisant, de noter ce qui paraît défectueux et susceptible d'amélioration.

Les manuscrits hébreux au nombre de 1313 sont répartis en quatorze sections[1] intitulées : I. *Textes et traductions de l'Écriture sainte.* II. *Concordances, ouvrages massorétiques et commentaires.* III. *Halákha. Talmud, droit canon et droit civil, pratiques religieuses.* IV. *Livres liturgiques.* V. *Théologie.* VI. *Cabale.* VII. *Sciences philosophiques.* VIII. *Mathématiques, physique, astronomie, astrologie.* IX. *Médecine et chirurgie.* X. *Philologie.* XI. *Histoire.* XII. *Poésie.* XIII. *Lettres et formulaires.* XIV. *Bibliographie.* Dans chaque section ces manuscrits sont rangés par ordre chronologique.

Cette classification nous semble présenter de graves inconvénients qui ne sont compensés par aucune utilité. Sans parler de l'impossibilité de faire rentrer tous les ouvrages de l'esprit dans des catégories nettement déterminées, on se trouve, quand il s'agit de classer des manuscrits, en présence d'une difficulté spéciale : celle de choisir la place que devront occuper les recueils; c'est-à-dire les volumes qui renferment des ouvrages d'un caractère différent, et que l'on ne peut cependant dépecer par fragments. Que l'on classe un recueil dans la catégorie

1. Cette division n'a pas été appliquée aux mss. samaritains, qui sont au nombre de onze seulement.

Digitized by Google

à laquelle appartient le premier des ouvrages qu'il contient, ou le plus important d'entre eux, il arrivera, de toute façon, que certaines matières se trouveront hors de leur place. Ainsi deux traductions du Pseudo-Callisthènes (histoire fabuleuse d'Alexandre) se trouvent, fort loin l'une de l'autre, à la Théologie (nos 671, 5o, et 750, 3o), parce qu'elles se rencontrent dans des manuscrits qui contiennent des traités théologiques. D'où il suit que celui qui fait une recherche spéciale n'est nullement dispensé de feuilleter le volume entier, ou de recourir aux tables. Le but qu'on se proposait par la classification des manuscrits n'est donc pas atteint, et ne peut pas l'être : et alors de quoi sert-elle ?

Si la classification des mss. par ordre de matières n'offre qu'un avantage apparent puisqu'elle ne peut être effectuée que d'une manière très-imparfaite, elle présente en revanche deux inconvénients très-réels : le premier, c'est qu'elle détruit la disposition antérieure du fonds, et trouble, par conséquent, la vérification des citations faites d'après l'ordre primitif; le second, c'est qu'elle ne saurait être définitive. En effet, le fonds des manuscrits d'une même langue étan destiné à s'accroître indéfiniment, on ouvre à la suite de la partie classée un supplément où viennent s'inscrire dans leur ordre d'entrée les nouvelles acquisitions. Ce supplément devient à la longue aussi considérable que la partie classée; et comme il n'est pas logique que les deux parties d'une même série soient rangées, l'une par ordre de matières, l'autre par ordre d'entrée, on les fond ensemble, détruisant une fois de plus la numérotation des mss.

Le système qui, conservant un classement ancien et connu, se borne à en faciliter l'usage par le moyen de tables (auteurs, ouvrages anonymes, matières), nous semble donc le meilleur de tous, et c'est fort heureusement le plus généralement suivi.

Examinons maintenant la méthode qui été suivie dans la description de chaque ms. Elle nous semble très-digne d'éloges. Il faut distinguer ce qui se rapporte aux ouvrages, et ce qui est particulier aux mss. En ce qui concerne les premiers, l'auteur a sagement proportionné les renseignements qu'il donne sur chaque ouvrage, non pas à son importance, qui serait un élément de difficile appréciation, mais au degré de connaissance qu'on en possède actuellement. Ainsi il mentionne exactement, mais brièvement, les livres de la Bible, les commentaires maintes fois publiés, en un mot tout ce qui est suffisamment connu; mais pour les traités rares ou peu étudiés, il en indique aussi exactement que possible les sources et l'époque, renvoyant, pour plus de brièveté, aux livres où un complément d'informations pourra être trouvé, et aux éditions, s'il en existe. Pour les mêmes traités, il rapporte l'*incipit*, ce qu'il se garde bien de faire pour les ouvrages connus. En cela il suit la méthode que Du Cange et les bénédictins ont appliquée, à la fin du XVIIe siècle, à leur catalogue des fonds grec et latin de la Bibliothèque du roi; et il est bien à regretter que Mélot, imprimant en 1744 un abrégé de ce catalogue, ait jugé à propos de supprimer ces *incipit*, dont l'utilité est aussi réelle dans certains cas particuliers qu'elle est nulle dans d'autres.

En ce qui concerne les mss. eux-mêmes, on s'est efforcé de déterminer l'époque où ils ont été exécutés (on sait que, jusqu'à présent, la paléographie

Digitized by Google

hébraïque n'est pas encore arrivée à formuler des règles sûres; ce n'est que la pratique des mss. qui a permis à M. Z. de reconnaître leur âge approximatif; et on a eu grand soin de rapporter les mentions où les copistes donnent soit leur nom, soit la date et le lieu de la transcription. Ce sont là de précieux éléments de comparaison à l'aide desquels on peut, avec approximation, apprécier l'âge des mss. non datés; sans compter que l'histoire littéraire y recueillera d'utiles indications [1].

C'est avec surprise que nous avons trouvé dans ce catalogue la description de mss. arabes (nos 79, 764), persans (nos 91, 97, 98, 101, etc.), allemands (no 92), espagnols (no 668), enfin d'un ms. français en caractères cryptographiques (no 882). Puisque la langue est le caractère d'après lequel sont constitués les divers fonds de la Bibliothèque impériale, il est évident que ces mss. auraient dû être rendus à leurs fonds respectifs.

Trois tables exécutées avec le plus grand soin terminent le volume.

Nous avons remarqué dans ce catalogue une lacune qui sera sans doute comblée dans les volumes suivants : le nombre des feuillets des mss. n'est pas indiqué; cette mention nous paraît indispensable : elle permet d'apprécier l'étendue des ouvrages, en même temps qu'elle est une garantie contre les dilapidations dont les manuscrits ont trop souvent à souffrir.

L'impression de ce catalogue est de tout point digne de l'Imprimerie impériale. Regrettons seulement qu'on ait eu la singulière idée d'en proscrire absolument les caractères italiques; de sorte que les titres des ouvrages cités sont en bas de casse et entourés de guillemets, disposition qu'il eût fallu réserver aux titres et passages traduits de l'hébreu. H

---

205. — **Du service de santé militaire chez les Romains**, par le Dr René Briau, bibliothécaire de l'Académie impériale de médecine. Paris, V. Masson et fils, 1866. In-8o, 96 pages.

Jusqu'ici on avait cherché des détails sur l'organisation du service médical dans les armées romaines presque exclusivement dans les auteurs. Or les auteurs classiques sont muets à cet égard, et les écrivains spéciaux d'art militaire ne donnent que des renseignements peu nombreux et insuffisants. Il fallait donc puiser à une autre source les documents dont on avait besoin : c'est l'épigraphie qui fournit les éléments les plus précis pour la solution du problème. Le docteur Briau, qui s'est déjà fait connaître dans le monde savant par une édition de Paul d'Égine, a réuni trente inscriptions relatives aux médecins militaires, et on peut, en étudiant sa brochure, se faire une idée de la manière dont le service médical des légions était réglementé.

Le silence des auteurs sur ce sujet tient à deux causes, comme le remarque M. Briau. L'une est le peu de considération que les Romains accordaient à l'art médical, l'autre est l'indifférence, voisine de l'ingratitude, que rencontrait alors,

1. Surtout celle du midi de la France; beaucoup de mss. ont été exécutés à Narbonne, à Béziers, à Arles, etc.

Digitized by Google

comme aujourd'hui, le dévouement des médecins militaires. « En nous reportant » aux temps actuels, dit le docteur Briau, et en considérant le peu de place con- » sacré aux éminents services de la médecine militaire dans les historiens con- » temporains, on voit qu'il faut chercher un complément d'explications de ce » phénomène dans les plus profonds replis du cœur humain. En effet, si l'on » réfléchit à la multitude et à l'excellence des secours prodigués par les médecins » dans les guerres du premier empire, et dans celles plus récentes de Crimée et » d'Italie, où des centaines de mille hommes ont été recueillis et soignés par » une poignée de médecins, qui presque tous, en Crimée du moins, ont suc- » combé à la peine, on est confondu d'étonnement et de tristesse en voyant qu'il » est à peine fait mention d'eux par les historiens (p. 12). »

Pendant la durée de la République, il n'y eut pas de médecine véritablement organisée au service des armées romaines. Sous Auguste, les armées devinrent permanentes, et le gouvernement impérial se préoccupa du sort et du bien-être des soldats. — La médecine militaire eut donc sa double raison d'être : en même temps, la condition des médecins se relevait dans l'esprit public. Jules César avait donné le droit de cité à ceux qui exerçaient à Rome.

Les inscriptions nous font connaître des médecins attachés aux corps suivants :

Légions. (*II^a Italica, II^a Trajana, III^a Augusta, IIII^a Macedonica, XXI^a*).

Troupes auxiliaires. (*Cohors I^a Tungrorum, cohors II^a Aquitanorum equitata civium Romanorum. — Ala Indiana, ala III^a Asturum*).

Troupes spéciales. Vigiles : *Cohors II^a, cohors V^a*. — Prétoriens : *Cohors V^a*. Equites singulares.

Flottes. Flotte de Ravenne (sans indication de trirème). — Flotte de Misène, trières : *Cupido — Tigris — Fides*.

Combien de médecins comptait-on dans chacun de ces corps? La réponse n'est certaine que pour les cohortes de Vigiles. Mais on peut faire des conjectures assez vraisemblables pour ce qui concerne les autres corps.

Dans la précieuse inscription du mont Cœlius, qui sert de base à l'ouvrage de Kellermann et qui contient les noms de tous les officiers, sous-officiers et soldats de la Ve cohorte des Vigiles, les médecins sont au nombre de quatre, et leurs noms figurent au rang des sous-officiers.

Il n'y a également que quatre médecins dans une inscription analogue de la IIe cohorte.

Or ces cohortes étant de mille hommes environ, nous trouvons la proportion d'un médecin pour deux cent cinquante hommes, et il en était sans doute de même dans les autres corps (légions, troupes auxiliaires, etc.).

Ces médecins faisaient-ils, comme aujourd'hui, partie de l'état-major, ou bien étaient-ils incorporés parmi les *principales* de chaque centurie? Deux inscriptions relatives à une même cohorte prétorienne, et publiées déjà, l'une par Gruter (108, 4), l'autre par Kellermann (Vig. n° 120), vont nous fournir une réponse à cette question. Ces inscriptions, conçues en termes identiques, sont les dédicaces de deux édicules que deux centuries de la même cohorte ont élevés, chacune à leur *génie* particulier.

Digitized by Google

Dans la première inscription (celle de la centurie de C. Veturius Rufinus) figure un médecin de la cohorte. — Dans la deuxième (centurie de Q. Socconius Primus), aucun médecin n'est nommé. — Du rapprochement de ces deux faits, M. Briau conclut :

1° Que dans les cohortes prétoriennes, il n'y avait pas de titre de médecin au-dessous de celui de médecin de cohorte.

2° Que la distribution du service médical dans ces cohortes se faisait par centurie. Chaque médecin était inscrit et immatriculé dans une des centuries confiées à ses soins, et y recevait sa solde et sa subsistance au même titre et de la même manière que les sous-officiers ou *principales*.

3° Mais le médecin incorporé ainsi dans une centurie devait ses soins à un plus grand nombre d'hommes que celui que comprenait cette centurie. Ainsi la centurie de Q. Socconius Primus devait être confiée à un médecin incorporé dans une autre centurie. D'ailleurs nous savons que chaque cohorte de Vigiles, quoique divisée en *sept* centuries, n'avait que *quatre* médecins.

Dans les camps, une superficie déterminée était réservé au *valetudinarium*. Suivant Pline (*Panég.* 13) et Lampride (*Alex. Sévère*, 47), Trajan et Alexandre Sévère allaient visiter dans leurs tentes les soldats malades. De ces passages M. Briau conclut que le *valetudinarium* ne recevait que les soldats grièvement blessés et que les autres étaient portés dans les tentes qu'ils habitaient ordinairement. Mais n'est-il pas probable que les *tentoria* visités par ces empereurs si soigneux du bien-être de leurs troupes ne sont que le *valetudinarium* lui-même ?

Le service d'infirmiers était fait au *valetudinarium* par les soldats eux-mêmes, commandés par les *optiones valetudinarii*. Une inscription de Lambèse (Renier, *Inscr. alg.* 63) prouve qu'il y avait plusieurs *optiones* pour une seule ambulance.

M. Briau suppose que les nécessités d'un service régulier des ambulances exigeaient un médecin spécial qui ne fût jamais appelé hors du camp, et il croit trouver le titre de ce médecin dans le *medicus castrensis* d'une inscription de Lyon (Boissieu, p. 355). Cette hypothèse demanderait cependant à être confirmée par d'autres preuves plus concluantes. D'une part, le camp de Lyon n'était occupé que par la XIIIe cohorte urbaine : il est donc probable que *medicus castrensis* est ici un synonyme de *medicus cohortis XIIIæ urbanæ*. D'autre part, comment expliquer, dans le système de M. Briau, l'absence sur les monuments du médecin attaché à d'autres camps, sur l'emplacement desquels on a trouvé tant d'inscriptions militaires, tels que les camps des Prétoriens et des Vigiles à Rome, celui de la légion IIIe Augusta à Lambèse.

En terminant, l'auteur résume d'une façon très-claire les résultats de son travail, qui joint à des recherches approfondies et consciencieuses les connaissances spéciales d'un homme de l'art.

C. DE LA BERGE.

Digitized by Google

206. — **The story of Genesis and Exodus**, an early english song, about, A. D. 1250, now first edited from a unique ms. in the library of Corpus Christi college, Cambridge, with introduction, notes and glossary, by Richard Morris. London, Trübner, 1865. In-8°, XL-224 p. — Price : 8 sh.

Morte Arthure, edited from Robert Thornton's ms. (about 1440, A. D.) in the library of Lincoln cathedral, by George G. Perry. London, Trübner. In-8°, XX-144 p. — Price : 7 sh.

Animadversions uppon the annotacions and corrections of some imperfections of impressiones of Chaucer's workes sett downe before tyme and nowe reprinted in the yere of our Lorde 1598, sett downe by Francis Thynne. Now newly edited from the ms. in the Bridgewater library by G. H. Kingsley. London, Trübner. In-8°, XV-62 p. — Price : 4 sh.

The Wright's chaste wife ....a merry tale by Adam of Cobsam, from a ms. in the library of the archbischop of Canterbury, at Lambeth, about 1462, A. D., copied and edited by Frederick J. Furnivall. London, Trübner. In-8°, IV-26 p. — Price : 1 sh.

Ces ouvrages ne forment qu'une partie des publications faites par la Société des anciens textes anglais pendant l'année 1865. Les autres sont, outre l'édition du *Lancelot of the Lak*, dont nous avons parlé il y a quelques mois (art. 52), la première livraison de la traduction du roman français de Merlin[1] et des poëmes de David Lyndesay[2]. Nous réservons le compte rendu de ces deux dernières publications jusqu'au temps où elles seront terminées. On peut juger par cette énumération de l'activité que déploie cette société et du désir qu'elle a d'attirer à son œuvre le plus possible d'adhésions. Pour arriver à ce but, elle suit une marche bien différente de celle qu'ont adoptée les clubs bibliophiles qui se sont formés sur plusieurs points de la Grande-Bretagne : elle multiplie ses publications autant que ses ressources le lui permettent et les donne à ses souscripteurs à un prix singulièrement bas : une guinée par an (26 fr. 25)[3], chiffre qui paraîtra extraordinaire quand on saura que l'impression de ces livres est très-compliquée, et que le long des pages s'étend un sommaire disposé en manchettes.

Naturellement, le développement des publications de la Société est subordonné à l'accroissement du nombre des souscripteurs. Nous croyons donc servir les intérêts de la science en recommandant des éditions qui ont déjà contribué et contribueront de plus en plus aux progrès de la philologie anglaise et de l'histoire littéraire du moyen âge.

Je dis du moyen âge en général, et non pas seulement du moyen âge anglais. C'est qu'en effet les rapports étroits qui unissent les anciennes littératures des nations européennes rendent les études comparatives nécessaires à ceux mêmes qui ne veulent connaître à fond qu'une seule de ces littératures. Il est clair, pour ne citer qu'un exemple, que l'étude de nos romans de la Table ronde serait incomplète si on ne l'étendait aux imitations qui en ont été faites en

1. *Merlin*, or the early history of king Arthur, a prose romance about (1450-1460 A. D.), edited from the unique ms. in the University library, Cambridge, by H. B. Wheatley, with an introduction by D. W. Nash. Part. I, XVI-128 p. (2 sh. 6 d.)

2. *The Monarche* and other poems of Sir David Lyndesay, edited by Fitzedward Hall. Part. I, 128 p. (3 sh.) — La seconde partie vient de paraître, et la troisième est annoncée pour 1867.

3. Le prix inscrit à la suite de chacun des titres ci-dessus rapportés est celui du volume acheté séparément.

Digitized by Google

anglais, en allemand, en flamand. Et puisque notre roman français de Merlin n'existe que dans des mss., ou dans des éditions rajeunies pour la langue et à peu près aussi rares que les mss., il est utile pour nous aussi que la Société des anciens textes anglais publie de la traduction anglaise de ce roman une édition facilement accessible.

Le premier des ouvrages dont nous avons à rendre compte se recommande surtout par l'intérêt philologique, étant le plus ancien texte que la Société ait publié jusqu'à ce jour. C'est une traduction de vers rimés de la Genèse et de l'Exode. Le ms., conservé à Cambridge, paraît avoir été exécuté aux environs de l'an 1300, mais la langue accuse une époque antérieure d'un demi-siècle environ. Dans l'ordre des temps, ce poëme vient immédiatement après l'*Ormulum*, c'est dire qu'il appartient à la plus ancienne période de l'anglais, à celle qui suit l'époque du semi-saxon. Aussi les mots français, qui au XIVe siècle encombrent le vocabulaire anglais, y sont-ils très-rares. M. R. Morris en a compté une cinquantaine. Néanmoins l'auteur savait la langue des conquérants, car il dit, v. 81-2 :

> Thes frenkis men o france moal (*langue*)
> It nemnen « un jur natural ».

Bien que Warton eût signalé cet ouvrage et en eût même publié le début[1], il était demeuré jusqu'à ce jour inédit. L'éditeur, M. R. Morris, a étudié dans sa préface avec soin et méthode la langue de ce précieux document. Des notes nombreuses, pleines de rapprochements fournis par des textes à peu près contemporains et un copieux glossaire complètent cette excellente publication.

Parmi les mss. qui nous ont conservé ce que nous possédons de l'ancienne littérature anglaise, deux surtout sont célèbres : l'un est le ms. Auchinlek, du commencement du XIVe siècle, qui est conservé à la Bibliothèque des avocats, à Édimbourg, et duquel Walter Scot a tiré *Sir Tristrem*, l'autre le ms. Thornton, ainsi appelé du nom de Robert Thornton qui l'exécuta vers 1440; il appartient à la cathédrale de Lincoln[2]. C'est dans ce ms. que se trouve la *Morte Arthure*, poëme de la fin du XIVe siècle, dont M. Halliwel a donné en 1847 une première édition tirée à 75 exemplaires, et que M. George G. Perry vient de réimprimer pour la Société des anciens textes anglais. Cet ouvrage comprend 4348 vers allittérés :

> Now *g*rett *g*lorious *G*odd, thurgh *g*race of hymselvene
> And the *pr*ecyous *pr*ayere of hys *pr*ys modyr,
> *Sch*elde us fro *sch*amesdede and synfulle werkes...

L'histoire fabuleuse d'Arthur y est conduite depuis le moment où il reçoit l'ambassade de Lucius jusqu'à sa mort. La préface de M. Perry contient peu d'obser-

1. *Hist. of engl. Poetry* (1824), I, 23-4.

2. La meilleure description de ce ms. est celle que M. Halliwell a donnée dans ses *Thornton romances* (Camden society, 1844), p. XXV-XXXVI.

Digitized by Google

vations précises; il ne s'y trouve rien sur la source du poëme. Je le crois composé directement d'après Geoffroi de Monmouth. Il correspond aux livres IX à XI, chap. II inclusivement, de l'*Historia Brittonum*; les premiers chapitres du livre IX, qui contiennent le récit des conquêtes d'Arthur avant l'arrivée du message de Lucius, sont fort abrégés. — Malgré le caractère ancien d'une versification que *Piers Plowman* avait remise en vogue, ce poëme est criblé de mots normands. Évidemment l'auteur avait une grande lecture des romans français. Il emploie l'expression *douce Fraunce* (1250); il connaît les douze pairs, mais, par une singulière méprise, il en fait un seul mot *duspers*, *dusperes*, *duzseperes* (66, 145, 723, 1251, etc.), qui a le sens du pluriel, pairs[1].

Cette édition est dépourvue de notes, et le glossaire n'en est pas aussi satisfaisant que celui que M. R. Morris a joint à l'histoire de la Genèse et de l'Exode. Il est vrai que le texte étant moins ancien a moins besoin d'éclaircissement; mais je ne vois pas la raison pour laquelle l'éditeur s'est dispensé d'y joindre l'index des noms propres qui accompagne les autres volumes de la même collection. — *Tholus with toures fulle hye* (v. 39) est Toulouse et non pas Toul. — *Eruge* et *Anyone* « thos erledoms ryche » me sont inconnus; mais je ne pense pas qu'*Erugia* et *Aniana* soient une traduction satisfaisante. — *Naverne* (v. 44) doit être Navarre. — *Gretayne* (v. 55), *Gareflete* (v. 629) doivent, pour le sens et pour l'allittération, être corrigés, *Bretayne* et *Bareflete* (cf. *Barflete*, 1835). — Les *feraunt stedez* du v. 1811 sont des chevaux gris de fer, des *auferrant destrier*, et j'ignore sur quoi est fondée la traduction que le glossaire donne de *feraunt* : « pleasant, good. » — *Blason*, v. 1860, n'est nullement un « surcoat », mais un bouclier. Ce mot avait été expliqué, d'après ce même texte, dans le dictionnaire de M. Halliwell. Je remarque comme une singularité que les exemples, en petit nombre, rapportés par M. Perry dans son glossaire sont tous, sauf un (au mot *lyth*), empruntés au *Liber cure cocorum*, petit poëme de 1,500 vers environ, qui ne méritait pas un honneur aussi exclusif.

William Thynne, l'un des officiers de la maison de Henri VIII, donna en 1532 une édition de Chaucer qui fait époque, et fut plusieurs fois réimprimée jusqu'au temps où Thomas Speght, en 1598, en donna une nouvelle, qui, malgré les promesses de la dédicace, ne s'écarte guère de celle de son devancier[2]. Francis Thynne, fils de William, paraît avoir vu d'un mauvais œil cette publication. Il écrivit à Speght une longue lettre dans laquelle il fait l'apologie du travail de son père, que personne n'attaquait, et critique à divers égards celui du nouve[1]

1. Ce mot singulièrement formé n'est pas particulier à l'auteur de la *Morte-Arthure*; on lit dans le prologue de *Richard Cœur-de-Lion* :

> Fele romanses men make newe....
> Of Rowelond and of Olyver,
> And of everie doseper.
>
> (Warton [1824], I, 126.)

Voir aussi H. Coleridge, *Glossarial index*, s. v° *douze pairs*.

2. Voir l'introduction de Tyrwhitt aux *Canterbury Tales*.

Digitized by Google

éditeur. Un exemplaire de cette lettre fut présenté par Francis Thynne à lord Thomas Egerton, et a été conservé jusqu'à présent par les descendants de ce personnage. C'est d'après cette copie que M. Kingsley a publié les remarques de Thynne, curieux document de la critique naissante, où l'on remarquera (p. 5) d'intéressantes indications sur la collection de mss. de Chaucer qu'avait rassemblés William Tynne.

Le titre entier du conte publié par M. Frederick Furnivall est : « La chaste épouse du charpentier, ou fabliau d'un charpentier marié à la fille d'une pauvre veuve qui, n'ayant point de biens dont elle pût la doter, donna à celui-ci, comme un précieux joyau, une guirlande de roses qu'elle assurait ne devoir jamais se faner tant que son épouse lui resterait fidèle. » Le charpentier, désireux de conserver fraîche sa guirlande le plus longtemps possible, n'est pas plus tôt marié qu'il bâtit une forte tour avec de la pierre et du plâtre de Paris; il y ménage un caveau que fermait une trappe ayant son ouverture au milieu du plancher. Puis il se rend à l'appel du seigneur de la ville qui avait une salle à faire construire. Il ne manque pas d'apporter sa couronne, qui tout d'abord excite la curiosité du seigneur. Le charpentier lui en fait connaître la singulière propriété. « Par Dieu! pensa le lord, je saurai dès cette nuit si ce récit est vrai. » En effet, il se rend auprès de la femme du charpentier et lui fait des propositions qu'appuie une offre de quarante marcs. La dame feint d'accepter le marché, et invite notre homme à monter un étage, ce que faisant il rencontre la trappe et s'engloutit. C'est en vain qu'il prie et qu'il menace; dompté par la faim, il est obligé le lendemain de consentir à battre du lin et du chanvre, car c'est seulement à cette condition que son hôtesse lui promet de la nourriture. La même scène se renouvelle de point en point avec l'intendant, puis avec le « proctor[1] » de la paroisse. L'un et l'autre apprennent du charpentier la vertu de la guirlande; successivement ils renouvellent, et avec le même succès, l'expérience tentée par leur maître; et bientô tous trois sont réunis dans le souterrain et deviennent bon gré mal gré des ouvriers au service de la dame. Sur ces entrefaites, le charpentier revient, il s'étonne de la présence de ces hôtes inattendus et veut les relâcher, mais d'abord sa femme prévient l'épouse du lord, et c'est en la présence de celle-ci que les trois prisonniers sont mis dehors, jurant que de leur vie on ne les y reprendrait.

Tel est le conte joyeux qu'un poëte d'ailleurs inconnu, Adam de Cobsam, a raconté en 672 vers, et qu'un ms. de la seconde moitié du xve siècle, appartenant à la bibliothèque de Lambeth-palace, nous a conservé.

M. Furnivall rapproche cette historiette du fabliau de Constant du Hamel et d'un conte de Lydgate, où l'on voit une femme, une prieuresse, *engigner* trois hommes qui la poursuivaient de leurs assiduités, et en tirer une bonne rançon. Mais ce rapprochement est purement littéraire, car l'idée seule est la même, et les sujets sont trop différents pour que ces trois récits ne soient pas indépendants l'un de l'autre.

1. Celui qui recueillait les aumônes pour les lépreux et autres personnes incapables de le faire elles-mêmes (Halliwell's Dictionnary).

Digitized by Google

Ce que j'ai dit (art. 52) du système selon lequel a été publié le *Lancelot of the Laik* est applicable à toutes les éditions que je viens de passer en revue. On y reproduit avec une fidélité judaïque la leçon du ms., on se conforme aux caprices des copistes jusque dans les détails les plus insignifiants, jusqu'à se régler sur sa fantaisie pour l'emploi des capitales, soit au commencement, soit dans le cours du vers. C'est un peu puéril. Du reste, je dois reconnaître que toutes ces éditions sont préparées dans les conditions les plus propres à en assurer la bonne exécution. Elles sont pour ainsi dire le produit d'une collaboration dans laquelle chacun des éditeurs met libéralement au service des autres ce qu'il a de connaissances spéciales. Ainsi M. R. Morris, qui est incontestablement le plus habile philologue de tous, paraît avoir revu à peu près tous les textes publiés par la Société jusqu'à ce jour, et M. Skeat, qui a fait de la métrique anglaise une étude particulière, a communiqué à M. Morris pour son édition de l'Histoire de la Genèse et de l'Exode, et à M. Perry pour celle de la *Morte Arthure*, des observations rédigées avec beaucoup de clarté et de précision sur le vers employé dans chacun de ces deux poëmes. P. M.

---

207. — **Bibliographie historique et critique de la presse périodique française** ou Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur publiés ou ayant circulé en France depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours, avec extraits, notes historiques, critiques et morales, indication des prix que les principaux journaux ont atteints dans les ventes publiques, etc., précédé d'un Essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la presse périodique dans les deux mondes, par Eugène HATIN. Paris, Firmin Didot frères, 1866. Gr. in-8° de CXVII et 660 pag. — Prix : 20 fr.

Une collection de journaux n'est rien autre chose que la réunion de feuilles de papier imprimé dont vous faites fi aujourd'hui, que vous chercherez vainement demain et que les amateurs de l'avenir payeront le double de leur prix d'émission; c'est cet amas de feuilles de papier imprimé dont vous attendiez, avec impatience, la venue chaque matin ou chaque soir, que vous avez pris soin de faire relier d'année en année et que, au bout de 10 ou 20 ans, vous vous voyez, faute de place, contraint et forcé de vendre au poids; c'est tout ce qu'il y a de plus encombrant, de moins facile à loger, par le temps de petits logements et de grands journaux qui court maintenant.

Plus ces collections disparaissent forcément les unes après les autres, plus il est important d'en conserver au moins le souvenir, et c'est là ce qu'a entrepris M. Hatin. Le titre détaillé de son livre annonce bien ce que l'on y trouve réellement; j'ajouterai qu'il est terminé par une table alphabétique générale des titres des journaux qui facilite beaucoup les recherches. Nul n'était mieux préparé que M. H. pour entreprendre un travail de ce genre. Il y a vingt ans qu'il publiait en un vol. in-18 une *Histoire du Journal en France*. Il en a donné une nouvelle édition fort augmentée, en 1853, et ce fut pour lui le point de départ d'un travail plus considérable qui porte le titre de : *Histoire politique et littéraire de la presse*

Digitized by Google

en France[1]. Cette publication, entreprise par la librairie Poulet-Malassis et qui ne forme pas moins de 8 vol. in-8 ou in-12, devait être terminée par une *Bibliographie*, dont cinq feuilles seulement ont été imprimées. MM. Firmin Didot, devenus acquéreurs des deux éditions du travail historique de M. H., ont eu l'excellente idée de l'engager à revoir sa Bibliographie pour en faire, au point de vue des journaux français, un supplément à la cinquième édition du *Manuel du libraire*, où cette partie laisse beaucoup à désirer.

Si bon que soit son livre, M. H. l'aurait voulu meilleur. « Pour faire une bibliographie des journaux comme j'aurais aimé à la faire, dit-il p. XXXVIII, ce ne serait pas trop de la vie d'un homme; et encore faudrait-il que cet homme fût placé dans des conditions spéciales, dans une position qui lui permît de tout voir et de tout compulser, sans quoi l'on n'arrivera jamais qu'à des résultats incomplets. » Notre auteur est, je crois, dans une illusion que la pratique intime des hommes et des choses lui aurait fait perdre. Le chapitre des *desiderata* sera toujours des plus étendus pour un travail de ce genre. Quoi qu'il en soit, la Bibliographie de M. H. nous donne la nomenclature la plus nombreuse des publications de la presse périodique française. Il est toutefois à regretter de ne trouver trop souvent que la date du premier numéro et point celle du dernier. C'est là, il est vrai, le renseignement le plus difficile à obtenir. C'est ainsi que l'*Autographe*, qui figure comme vivant en 1865, est cependant mort le 25 novembre de cette même année avec son 48e numéro, le tout formant 2 volumes. Il aurait fallu y joindre l'*Autographe au salon de* 1865, 2 numéros, 32 pages, sans titre ni table, et l'*Autographe au salon de* 1865, en 12 numéros, avec titre et table. Il y avait encore un détail à ajouter. Le créateur de cette publication est l'homme-journal par excellence, c'est M. de Villemessant. Le succès de l'*Autographe* fut très-grand; si bien qu'il y eut un jour, où celui qui l'avait inventé crut voir une nuée de contrefacteurs, ou plutôt de rivaux, surgir à l'envi et s'abattre sur son nouveau-né. Aussi, en homme qui connaît le fort et le faible de ce que l'on qualifie de droit de propriété littéraire, il n'eut rien de plus pressé que de prendre possession en un jour du droit de propriété de 25 publications pouvant paraître sous le titre de : l'*Album cosmopolite*, l'*Album d'autographe* (*sic*); l'*Autographe-Album*; le *Salon en* (*sic*) *autographe*, etc. N'est-ce pas le cas de dire :

« Pour un homme d'esprit, vraiment vous m'étonnez, votre concurrent de demain a en poche un titre qui vaut tous les vôtres et auquel vous n'avez pas pensé. Tout étant de mode dans le choix d'un titre, votre concurrent d'aujourd'hui pourrait prendre celui de : *le Fusil à aiguille des autographes, en donnant 25 à 30 par numéro*[2]. »

Dans sa *Bibliographie*, comme dans son *Histoire des Journaux*, M. H. nous donne sur leur plus ou moins de moralité plus d'une anecdote curieuse. Espérons que dans une nouvelle édition il nous donnera l'histoire si réjouissante des

1. M. H. a fait paraître un très-intéressant complément de cet ouvrage sous le titre de : *Les Gazettes de Hollande et la Presse clandestine aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*. Paris, Pincebourde, 1865. In-8e carré avec eau-forte. — Prix : 6 fr.

2. [On vient en effet de publier : *Album à aiguilles*, par Cham. *Réd.*]

Digitized by Google

cent mille francs de M. Paulin Limayrac, l'auteur des *Coups de plume sincères* et rédacteur en chef du *Constitutionnel*[1].

M. H. donne des détails précis sur les 1772 volumes in-12 et in-8 dont se compose la collection qui en 1672 s'appelait le *Mercure galant*, et dont le dernier rejeton portait en 1820 le titre de *Mercure français*. Toutefois, M. Maufras, membre de la Société des antiquaires, a donné, dans l'*Annuaire* de cette Société pour 1854, pages 181-238, une *Table alphabétique* des mémoires intéressants pour l'histoire et l'archéologie renfermés dans la collection du Mercure de France, et le dénombrement qu'il donne pour les volumes des diverses reprises de cette publication ne correspond pas au chiffre produit par M. H. Ces deux chiffres seraient à contrôler par le menu, l'un par l'autre.

L'époque révolutionnaire est certainement l'époque la plus riche en journaux de tous genres. M. H. fait avec raison cette remarque : « pour ce qui est de la » guerre d'invectives, l'avantage, et pour la méchanceté, et pour l'esprit, est » demeuré aux royalistes. » Ceci se trouve p. 209 à l'article : *Les Folies d'un mois à deux liards par jour*. En comparant cet article avec celui que Deschiens a consacré à la même publication, l'on peut juger de la supériorité de M. Hatin toutes les fois qu'il a pu tenir les collections dont il parle. La lettre trouvée chez Laporte, dont il cite le commencement à la fin de cet article : *Je suis bien content du papier à deux liards...*, est donnée en entier dans le *Recueil* (3me) *des pièces trouvées dans les papiers de MM. de Montmorin, Laporte, intendants de la liste civile*. De l'examen des mémoires de l'imprimeur Vallade et de sa mère, acquittés par eux, et reproduits dans les *Recueils* 3, 4 et 8, il résulte que ce journal était payé par la liste civile de Louis XVI, et cette publication n'a pas été la seule de ce genre.

Dans la partie de son Introduction, où il parle de l'Allemagne, M. Hatin donne, p. LV, contre son habitude, en français, le titre d'un ouvrage allemand, sans indiquer le format, la date de publication, le nombre de volumes. Il s'agit de l'ouvrage de Karl Hagen, *Deutschlands literarische und religiöse Verhältnisse im Reformationszeitalter*, Erlangen, 1841 à 1844, 4 vol. in-8. Cet ouvrage ne peut donc pas avoir été continué par celui de Hortleder (et non pas Hortdeller),

1. A propos d'un *Journal d'affiches*, dont je retrouverai un de ces jours le titre précis, il pourra encore signaler ce fait dont je puis certifier l'exactitude. Il y a environ trente ans, une grande propriété était à vendre à Paris, et aux termes de la loi, l'annonce de la vente devait être faite dans un *Journal d'affiches*. Le propriétaire était un étranger, sans famille, dans de mauvaises affaires. L'officier ministériel chargé de la vente pensa que si l'annonce était dissimulée, la vente pourrait être faite à bas prix, et qu'il y avait là une bonne affaire. Mais la loi veut aussi qu'un numéro du journal qui contient l'annonce soit signé par l'imprimeur et adressé par lui au parquet. La loi veut encore que l'imprimeur en dépose deux autres exemplaires, dont l'un est remis à la Bibliothèque impériale et l'autre au ministère de l'instruction publique. En se conformant à ces prescriptions, le vœu de la loi n'était-il pas rempli ? C'est ce que pensa notre homme, et il se crut alors libre de faire faire pour le public un tirage spécial, dans lequel la vente en question ne figurait pas. Mais le fait de notre intelligent coquin fut dénoncé à qui de droit par un homme qui s'était mis en tête de poursuivre les méfaits des gens à Étude. Le coupable dut vendre la sienne par suite de sa condamnation.

Digitized by Google

publié il y a plus de 200 ans, et qui embrasse au contraire l'époque postérieure à celle traitée par Hagen. L'ouvrage de Hortleder étant peu ou ma connu, je crois devoir en dire ici quelques mots. Le titre de l'édition originale[1] n'occupe pas moins de 18 lignes chez Prutz (*Gesch. d. deutsch. Journalismus*, p. 124, note). Une seconde édition a été publiée par le gendre de l'auteur, Zach. Pruschenck, à Gotha, en 1645[2]. L'on dit que beaucoup de passages de la première édition y ont été omis ou adoucis[3], parce qu'ils ont été trouvés ou trop forts ou trop agressifs. Quoi qu'il en soit, à en juger par le nombre des pages, elle paraît contenir plus du double de la première édition. Elle devait même contenir une troisième partie traitant de la rébellion de Grumbach, mais il n'en a été imprimé que 252 pages, par suite d'ordres supérieurs. Cette troisième partie[4] est très-rare, elle manque à la Bibliothèque impériale qui n'a pas non plus l'édition originale de Hortleder.

M. H. sait par expérience que ce n'est pas dans les bibliothèques publiques que le *frappez et l'on vous ouvrira* reçoit toujours et facilement son application quand il s'agit des journaux. L'on a été toutefois plus libéral pour lui, à Paris, qu'on ne l'a été à Berlin pour M. Prutz, qui a vu repousser par rescrit ministériel la demande qu'il avait faite de pouvoir utiliser les collections de la Bibliothèque royale de Berlin. M. H. rend au public le service de lui dire où se trouvent les collections qu'il lui a été donné de consulter.

Olivier BARBIER.

1. Le voici très-abrégé : *Der Römichen Keyser-und Königlichen Maiesteten... Handlungen und Ausschreiben, Sendbriefe, Berichte... von den Ursachen des deutschen Kriegs, Keyser Carls V wider die Schmalkaldische Bundesoberste.....* Gedruckt zu Frankfurt am Mayn, durch Nic. Hoffmann, Prostat apud Rulandios, anno 1618. In-fol. de plus 1,700 pages.

2. Le titre est le même que celui de la première édition. L'impression en a été faite avec bien peu de soin, comme le montre le détail des fautes de pagination que l'on y rencontre. Les volumes sont ainsi composés : Tome I, 14 ff. préliminaires n. chiff., 16 p. de table, 1,962 p. chiff., mais avec les irrégularités suivantes : la f. Ee finit à la p. 336 et la f. Ff commence à 373, la f. Zz finit à 588 et la f. Aaa commence à 569 et la série continue jusqu'à la fin. Le feuillet Ffffffij est paginé 1461-62 et le suivant 1460-61. Ce volume a de plus 24 pl. gravées sur cuivre, vues ou portraits. — Tome II, 32 ff. préliminaires, y compris la table. La dernière page, qui devait être 2195, n'est chiffrée que 1527, par suite des fautes de pagination suivantes : la f. Cciiij saute de 308 à 319, la f. Ddddddv saute de 1539 à 1560, et la f. Ttttttiij saute de 2014 à 1215 pour finir à 1527. Plus 33 pl. gravées sur cuivre, vues ou portraits ; celui de Hortleder se trouve en tête de chaque volume.

3. Ebert dit dans son *Lexicon* : « Weggelassen oder gemildert », ce que M. Graesse, dans son *Trésor*, rend ainsi : « Dans cette édition-ci beaucoup de passages de la présente édition » ont été *omis ou retranchés*. » Et voici comme il arrive à un Allemand de *trahir* un Allemand.

4. M. Prutz, renvoyant à tort à Ebert, qui ne dit rien de semblable, cite une troisième édition. C'est de la troisième partie qu'il aura voulu parler.

Digitized by Google

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

GIDEL, Études sur la littérature grecque moderne (Durand). — COMPARETTI, Saggi dei dialetti greci dell' Italia meridionale (Pisa, Nistri). — MUSSAFIA, Ueber eine italienische metrische Darstellung der Crescentiasage (Vienne, Gerold). — VALENTIN-SMITH, de l'Origine des peuples de la Gaule transalpine (A. Franck). — BERRY, Armorial de France, etc., p. p. VALLET DE VIRIVILLE (Bachelin-Deflorenne). — G. DE HUMBOLDT, Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne, trad. par MARRAST (A. Franck). Exposition générale des connaissances humaines, premier et deuxième cahier (Devienne et C°). — Aristophane, morceaux choisis, pp. Poyard (Hachette).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie dirigées par M. Malte-Brun. T. III. In-8. Paris (Challamel.) 1 fr. 50

Aubé, Mémoire sur la légalité du christianisme dans l'empire romain au premier siècle, Paris (Donnaud.)

Beaufort, dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine. Nouv. édit. avec une introduction et des notes, par Alf. Blot. In-8. Paris (Maillet).

Bonitz, Aristotelische Studien. IV. Lex-8. Wien (Gerold's S.) 1 fr. 65
I à IV. 6 fr. 70

Dittmar, historischer Atlas 5. Aufl Neu bearb. v. D. Welter. Partie I. Atlas d. alten Welt in 7 Karten. Lex-8. Heidelb. (Winter). 2 fr. 70

Droyssen, das testament d. grossen Kurfürsten hoch 4. Leipzig (Hirzel). 3 fr. 25

Duhamel, des relations des empereurs et des ducs de Lorraine avec l'abbaye de Remiremont, VIIe-XIIe siècle. In-8. Epinal (Ve Gley).

Engelmann, mittelhochdeutsches Lesebuch m. Anmerkgn, Grammatik u. Woerterb. 2 Aufl. Munchen (Lindauer). 4 fr. 30

Fiedler, Beziehungen Oesterreichs zu Russland i. d. J. 1584-1598. Wien (Gerold). 60 c.

Kiepert, historische Karte d. brandenburg. — preussischen Staates. Nach seiner Territorial-Entwicklung unt. d. Hohenzollern. Maasstab. 1 : 3,000,000 qu. fol. Berlin (Skilte et v. Muyden). 85 c.

Macaire, chanson de geste, publiée d'après le manuscrit unique de Venise avec un essai de restitution en regard; par M. Guessard. In-12. Paris. (Franck). Forme le tome IX de la collection des anciens poëtes de la France. 17 fr. 50

Macleod (Ed.), and D. Dewar, dictionary of the gaelic language. London (M'Phun) cart. 13 fr. 15

Maimoun dit Maimonide, le Guide des égarés, traité de théologie et de philosophie. Publié pour la première fois dans l'original arabe et accompagné d'une traduction franç. et de notes crit. littér. et explicat. par S. Munk. T. III. Gr. in-8. Paris (Franck). 25 fr. — Sans le texte arab. 15 fr.

Mélanges asiatiques tirés du Bulletin de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tom. V. 2e et 3e livr. Lex-8. avec 9 pl. St-Pétersb. 1865. Lpzg (Voss.). 5 fr. 65 (I à V. 3 fr. 52. 70).

Mémoires de l'académie impériale des sciences de St.-Pétersbourg. VII. Série tom. X. Nrs. 2-5. Gr. in-4. St.-Pétersb. Lpzg. (Voss.). 4 fr. 70

Contenu : 2. Beiträge zur Anatomie der Entwicklungsgeschichte d. Loxosoma Neapolitanum sp. n. Von A. Kowalensky. Mit 1 lith. Tafl. 1 fr. 10. — 3. Anatomie d. Balanoglossus delle chiaje. Von A. Kowalewsky. M. 3 lith. Tafln. 2 fr. — 4. Entwicklunsgeschichte der Rippenquallen. Von A. Kowalewsky. M. 5 lith. Tfln. 3 fr. 40. — 5. Ueber den Musculus epitrochleoanconeus d. Menschen u. der Säugethiere. Von Prof. Dr. Wenz. Gruber. M. 3 lith. Tfln. 2 fr. 30

Digitized by Google

Ménard, Hermès Trismégiste, traduction complète précédée d'une étude sur l'origine des livres hermétiques. Paris (Didier et Cie.)

Michel (Ed.). the churches of Asia. Types of individual character and other sermons. In-8°, London (Masters). 6 fr. 25

Mücke (J.-F.-A.). Albrecht I. Herzog von Oesterreich u. römischer König. Ein Beitrag zur deutschen Staaten- u. Reichsgeschichte im 13. u. 14. Jahrh. Gotha (F.-A. Perthes). 4 fr.

Nilsson (S.). Die Ureinwohner des Scandinavischen Nordens. Ein Versuch in der comparativen Ethnographie u. e. Beitrag zur Entwicklungsgeschichte d. Menschengeschlechts. Aus d. Schwed. übers. I. das Bronzealter. Nachtrag. Livr. 2. M. 14 Abbildungen. Hamburg (Meissner). 1 fr. 65
Tome I avec suppl. 1, 2. 8 fr. 60

Oppolzer's Vorlesungen üb. specielle Pathologie u. Therapie bearb. u. hrsg. von Dr. Emil v. Stoffeln. Vol. I. Livr. 1. Gr. in-8. Erlangen (Enke). 4 fr.

Orbélian (S.), histoire de la Scounie. Traduite de l'arménien par M. Brosset. 2e liv. Introduction. Gr. in-4. St.-Pétersb. (Lpz. Voss). 6 fr. 70
Livr. 1 et 2. 16 fr. 75

Ottiuus, græcarum litterarum notitia. Turin (Loescher). 1 fr. 10

Overbeck (J.-J.), catholic orthodoxy and anglo-catholicism. In 8. London (Trubner) cart. 6 fr. 25

Pfaff (E.-R.). Das menschl. Haar in seiner phisiologischen, pathologischen u. forensischen Bedeutung. Nach eigenen microscop. Studien bearb. M. 100 Org.-Zeichgn. Leipzig (Wigand). 4 fr.

Repertorium f. physikal. Technik, f. mathematische u. astronomische Instrumentenkunde. Hrsg. v. Dr. Ph. Carl. Vol. II. 6 livr. avec pl. Gr. in 8. München (Oldenbourg). 25 fr. 65

Résumé historique et géographique de l'exploration de Gérard Rohlfs au Touât et à In-Câlah, d'après le journal de ce voyageur publié par A. Petermann, par V. A. Malte-Brun. In-8, avec une carte d'ensemble des voyages de H. Duveyrier et G. Rohlfs. In-8 (lib. Challamel). 5 fr.

Reye (T.). Die Geometrie der Lage. Vorträge. I. Abth. M. 5 Tfln. Gr. in-8. Hannover (Rümpler). 5 fr. 35

Richter (A.). Plotin's Lehre vom Sein u. die metaphysische Grundlage seiner Philosophie. Halle (Schmidt). 2 fr. 70

Rougemont (F. de). L'âge du bronze ou les Sémites en Occident, matériaux pour servir à l'histoire de la haute antiquité. In-8 (lib. Didier et Ce). 7 fr.

Saulcy (de). — Les derniers jours de Jérusalem. In-8. 11 gr. et 3 pl. (lib. L. Hachettte et Ce). 10 fr.

Scheffler (H.). Die Gesetze der räumlichen Sehens. Ein suppl. d. physiol. Optik. M. 10 Tfln. Braunschw. (Schulbuchh.) 6 fr. 50

Schlosser (F.-C.). Geschichte d. 18. Jahrhunderts u. d. 19. bis zum Sturz d. französ. Kaiserreichs. 5. Aufl. Livr. 32 (fin). Heidelberg (Mohr). 2 fr.

Scholz (W.). Amputation u. Resection bei Gelenksverletzungen, ihre Anzeigen, ihre technische Ausführung u. ihr Werthvergleichnungsweise. Mit 7 Figur. Wien (Czermak). 6 fr. 50

Scriptorum de musica medii ævi novam seriem a Gebertina alteram collegit nunc que primum edidit E. de Coussemaker, e Galliæ imperiali Instituto, ex Austriæ imperiali et Belgii regia Academiis, e Londini regia Antiquarium Societate, etc., etc. Tomus II, faciculus Ius. In-4 (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 8 fr.

Seizième (la) joye du mariage, publiée pour la première fois, avec préface et glossaire. In-32 (lib. des auteurs). 2 fr.

Stark, die Kosenamen d. Germanen I. Wien (Gerold). 2 fr.

Theocriti carmen æolicum tertium a. Lud. Schwabio recogn. Gr. in-4. Dorpat (Glaeser.) 2 fr.

Thiel (A.), de decretali Gelasii papæ de recipiendis et non recipiendis libris et Damasi concilio romano de explanatione fidei et canone scripturæ sacræ P. Custanii suasque animadversiones præmisit et textum secundum probatissimos codices edidit. Gr. in-4. Braunsberg (Peter). 1 fr. 35

Toeller, de civitate sine suffragio et municipio romanorum. 4. Heidelb. (Weyls.) 1 fr. 35

Vilmar (A.-F.-C.). Geschichte der deutschen National-Literatur. 11. Aufl. Marburg (Elwert). 8 fr.

Vivenot (R.-E.). Beiträge zur Kenntniss d. klimatischen Evaporationskraft u. deren Beziehung zu Temperatur, Feuchtigkeit, Luftströmungen u. Niederschlägen. Gr. in-8. M. Abbildgn. Erlangen (Enke). 3 fr. 50

Voigt (M.). Die Lex Mænia de dote vom J. 568 der Stadt Weimar (Landes-Ind.-Compt.). 3 fr. 40

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42. — 20 Octobre — 1866.

Sommaire : 208. BOHAN, Voyage aux Indes orientales. — 209. Cinq lettres sur l'accentuation... de la langue grecque. — 210. VAN HOLLEBEKE, l'Abbaye de Nonnenbosche. — 211. HANAUER, Constitution des campagnes de l'Alsace au moyen âge.

208. — Voyage aux Indes orientales, coup d'œil sur leur importance politique et commerciale, recherches sur différentes origines, par Henry BOHAN, juge au tribunal civil de Roanne, ancien procureur du roi dans l'Inde, avec 12 illustrations. 1 vol. gr. in-8°, 262 p. Paris, 1866, Chamerot et Lauwereyns.

Le livre dont nous venons de donner le titre est l'ouvrage d'un magistrat qui a rempli autrefois dans l'Inde française les fonctions de procureur du roi. Il était donc très-bien placé pour observer les mœurs de l'Inde. Un patriotisme ardent se montre à chaque instant dans son livre. M. Bohan regrette que la France n'ait plus dans l'Inde, où son influence fut toute-puissante, qu'une si petite part comparée à celle de l'Angleterre. Il espère qu'un jour « la grandeur » maritime de la France égalera sa grandeur militaire », et nous ne pouvons que nous associer à un si légitime espoir. Autant que nous en pouvons juger, tout ce qui se rapporte aux choses modernes : commerce, productions du sol, usages, administration de la justice, cérémonies religieuses, etc., est d'une exactitude irréprochable; nous voudrions en dire autant de la partie scientifique concernant les origines et les antiquités de l'Inde. On voit que l'auteur n'a pas eu le temps d'étudier suffisamment les questions qu'il traite, et qu'il est dans la même position que les missionnaires de nos jours qui, après avoir longtemps habité un pays, ignorent une foule de choses que les savants d'Europe, au fond de leur cabinet, ont pu apprendre à loisir. Il en sera toujours ainsi pour l'histoire de l'antiquité ; et si parfois la vue des lieux éclaire certaines questions, c'est lorsque des études antérieures viennent en aide à l'explorateur, et il arrivera le plus souvent que le commerce des livres, aidé de la réflexion, vaudra mieux que les renseignements empruntés aux indigènes, surtout dans l'Inde, où l'on mêle trop volontiers la légende à la vérité.

Je ne sais pas à quelles sources M. Bohan a puisé ce qu'il dit du bouddhisme, mais on est étonné de lire ceci aux pages 78-79 de son livre :

« Les prêtres de cette petite divinité (Bouddha) avaient copié en grande partie » les lois et les préceptes de Brahma ; c'étaient des brahmes au petit pied. » Leur dieu, Bouddha, est une divinité de second ordre; il est descendu du » ciel pour servir d'intermédiaire entre le dieu Brahma et les hommes (c'est ce » qu'il enseigne lui-même). Ce n'est qu'un chef de secte. Dans l'Inde on a » donné son nom à une planète (celle de Mercure). Il n'a que le rang d'étoile » et peut être adoré comme le sont toutes les planètes ; il n'a pas plus de

Digitized by Google

» puissance, plus de crédit, que *Bowanie*, la déesse du jeu. La secte de Bouddha » a bien des représentants dans quelques-unes des îles de l'archipel indien, et » même dans une partie de l'Égypte ; mais il n'est pas une incarnation de la » divinité, ce n'est pas une émanation de la trinité toute-puissante *Brahma-Vichnou-Shiva*, etc. »

Il y a, dans ce passage, à peu près autant d'erreurs que de lignes.

Et d'abord pour les bouddhistes, dont le nombre ne s'élève pas à moins de 300 millions, s'il y a une divinité secondaire, ce n'est pas le Bouddha, puisqu'ils le regardent comme le dieu des dieux ; ce serait bien plutôt Brahma qui, pour eux, n'est rien de plus qu'une divinité inférieure. Quant au régent de la planète Mercure, appelé *Boudha* et non *Bouddha*, il n'a aucun rapport avec ce dernier ; et enfin, s'il y a des bouddhistes en Égypte, nous avouons volontiers que nous ignorons complétement dans quelle partie de ce pays on les a rencontrés.

Nous trouvons pages 144 et suiv. : « Le *Védam*, ouvrage sanscrit en 4 vo» lumes, développe admirablement cette religion qui est aussi le code de l'In» dien. Le Védam... était connu 4000 ans avant J.-C. Mais depuis lors les » *Pundits* ou brahmes jurisconsultes ont fait paraître des commentaires du » texte sacré, et quelques-uns de ces commentaires, connus sous le nom de » *Védas*, ont été regardés comme la loi primitive elle-même. Puis sont venues » des traductions, même en anglais et en français, mais ce qui a été dit jusqu'à » ce jour dénature le texte primitif ou rend très-mal sa pensée ; on ne peut y » saisir que des détails tronqués, des assertions contraires, dont l'ensemble » manque de bonne foi ou de netteté. La vie d'un homme ne suffirait pas à dé» brouiller ce chaos de commentaires et de prétendues traductions. »

Ici encore l'auteur se montre bien peu au courant des études sur l'Inde, en donnant aux Védas la date de 4000 ans avant J.-C., tandis que des calculs qui s'appuient sur des bases solides ne permettent pas de les faire remonter à plus de 1200 avant notre ère.

Le *Véda*, d'ailleurs, ne développe en aucune manière la religion de l'Hindoustan. C'est cette religion, au contraire, qui, avec la prétention de s'appuyer sur le Véda, l'a dénaturé en développant d'une manière monstrueuse les mythes qu'il contient dans ses hymnes. C'est ce dont tout le monde peut aujourd'hui se convaincre en lisant les traductions anglaises et françaises du Véda, beaucoup plus près du texte que ne le pense M. Bohan, qui a cru, en consultant des « brahmes versés dans le sanscrit », arriver plus sûrement à connaître la vérité. C'était tout juste le moyen d'être trompé par des hommes qui ont une répugnance bien connue à parler du Véda et de tout ce qui s'y rapporte.

« Voici (dit l'auteur) les principes et le mécanisme de cette religion qui, à » travers des usages bizarres et des pratiques superstitieuses, laisse apercevoir » une morale sublime et une douce philosophie.

» En tête des lois civiles et religieuses, il est proclamé que : Dieu, principe de » vérité, avait formé la terre, les eaux, l'air, l'homme et la femme, lorsqu'il » créa Brahma qui est l'esprit de Dieu. Brahma aime tout vrai croyant, de quel-

Digitized by Google

» que culte qu'il soit ; il est l'intime du musulman, l'ami de l'Indien, le compa-
» gnon du chrétien et le confident du Juif.

» Dans quelle religion vit-on moins d'absolutisme et plus de tolérance ? »

A coup sûr, le brahme versé dans le sanscrit et consulté par l'auteur n'a pas donné sérieusement le passage qu'on vient de lire comme un aphorisme de sa religion, encore moins comme un texte du Véda. Il a voulu, sans se compromettre, dire quelque chose d'agréable à un Européen, et il y a parfaitement réussi, comme on l'a vu.

Quand il s'agit du droit hindou, l'auteur, en sa qualité de magistrat, nous donne des renseignements plus exacts. Mais nous croyons que les analogies frappantes entre un certain nombre de lois grecques et romaines et celles de l'Inde sont dues aux migrations de peuplades indiennes en Europe, bien plus qu'à l'entremise de sages qui, suivant M. Bohan, auraient été envoyés tout exprès de l'Occident pour étudier le droit hindou.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses considérations sur le berceau du genre humain. Il est fort douteux, par exemple, que l'on trouve dans Hérodote, auquel il renvoie, « que le scythe et le sanscrit étaient originairement la même » langue » (p. 173).

M. Bohan a voulu aussi faire une excursion sur le terrain de l'étymologie, mais les indianistes n'accepteront pas volontiers les étymologies données p. 174, et dont nous ne citerons que celles des noms des Belges (*Balaja*, enfant des combats) ; des Bataves (*Badavya*, assemblée, réunion de brahmes) ; des Suèves (*Su-eva*, vivant honorablement), etc.

« La tribu des Francs, dit encore l'auteur, qui nous intéresse encore davan-
» tage, et son premier roi Pharamon, portent leurs noms sanscrits. *Pharama*
» signifie bouclier redouté, et la tribu des *Pharaka* ou *Pharanci*, en latin *Franci*,
» c'est-à-dire Franks et Francs, portait, comme les clans d'Ecosse, le nom de
» leur chef..... Les Valaques, de *Valaka*, serviteur ; les Némètes, de *Namata*,
» maître ; les Vandales, de *Vanadala*, qui veut dire en sanscrit habitant des
» forêts. Partout vous trouvez les mœurs, les usages, les rites, les noms primi-
» tifs des tribus de l'émigration ; tout remonte à l'Inde, tout remonte au sans-
» crit.

» Nos livres sacrés eux-mêmes lui ont emprunté les noms d'Adam et d'Ève.
» *Adima*, en sanscrit, signifie le premier homme ; *Eva* veut dire la vie, être
» animé. »

Nous ne croyons pas qu'aucun indianiste, juif ou chrétien, quelque flatté qu'il soit de voir qu'on fait tout remonter au sanscrit, adopte ces étymologies et en particulier les deux dernières, car *Adima* signifie *premier*, et rien de plus ; *Eva* est une simple particule à laquelle les dictionnaires sanscrits ne donnent pas d'autre sens que ceux de « *seulement, même.* »

En somme, la partie descriptive du livre de M. Bohan sera lue avec plaisir, et dans tout ce qui touche à la partie moderne on trouvera beaucoup de renseignements intéressants et utiles.

Les douze illustrations jointes à l'ouvrage, et signées Bohan, sont, sans doute,

Digitized by Google

l'œuvre de l'auteur du livre. Nous n'avons ici que des compliments à faire pour le choix et la composition des sujets, très-agréablement dessinés et lithographiés par des artistes de talent. P. E. FOUCAUX.

---

209. — **Cinq lettres** sur l'accentuation, les dialectes et la paléographie de la langue grecque, écrites par un Lecteur et professeur de grec, à propos d'un article sur une nouvelle grammaire grecque. Paris, Dupont, 1865. 44 pages.

Résumons brièvement ce que ces cinq lettres du *Lecteur en grec* nous apprennent de neuf. Pour ce qui est de l'*accentuation*, il ne s'occupe absolument que du double ῥῥ (avec deux esprits), orthographe qu'il défend chaleureusement contre l'usage à peu près général aujourd'hui d'omettre les deux esprits. En étudiant les manuscrits avec un peu plus d'attention que nos ancêtres, on avait remarqué que tous les copistes grecs antérieurs au milieu environ du XIVe siècle se dispensaient de mettre les deux esprits sur ρρ, tout en observant avec rigueur les autres règles de l'accentuation. Évidemment ils jugeaient superflu et inutile ce guide de la prononciation, puisque, deux ρ se trouvant l'un à côté de l'autre, le premier non suivi d'une voyelle se prononce nécessairement sans aspiration, le second avec l'aspiration naturelle à cette lettre grecque; à quoi bon (se disaient-ils sans doute) prescrire ce que l'organe exécute de lui-même? La plupart des philologues modernes se sont rendus à ce raisonnement et suivent aujourd'hui la *pratique* des copistes anciens, de préférence à celle du XIVe et du XVe siècle. M. le *Lecteur*, lui, commande obéissance absolue à la règle *théorique* d'Hérodien, de Tryphon, etc., et il traite durement « les mercenaires qui visaient à la » besogne promptement expédiée. C'est pour ce motif, uniquement pour abré- » ger, qu'ils omirent les esprits des deux ρ (p. 18). » Merveilleuse économie de temps et de peine! laisser de côté *deux* signes sur six cents que l'on traçait religieusement; car telle est à peu près la proportion entre ῥῥ et les autres esprits et accents constamment marqués.

Et pourquoi l'auteur n'insiste-t-il pas sur le *hyphen*, προσῳδία également recommandée par les grammairiens cités et bien autrement utile que les esprits sur ῥῥ? Mais se permettre d'écrire ρρ, comme on le fit pendant tant de siècles, « con- » duirait (selon lui) fatalement, en suivant *le fil de la logique*, à la ruine complète » de l'accentuation grecque (p. 44). »

Vient ensuite une discussion de *grammaire* (que l'on a oublié d'indiquer sur le titre) et qui roule sur les formes conjugatives du verbe λέγω. Rien à extraire qui ne soit connu de tout philologue.

Quant aux *dialectes*, voici la grande découverte présentée par le *Lecteur*, que nous devons reproduire textuellement (p. 22) : « Tous les peuples de la » Grèce (je prends cette contrée à une époque de complète civilisation) parlaient » une seule et même langue, mais qui, avec le temps, se distingua d'un peuple » à l'autre par quelques différences de forme et de prononciation. Ces différences » produisirent quatre rameaux ou dialectes, l'Ionien, l'Attique, le Dorien et l'Éo- » lien, auxquels on en ajouta un cinquième, en comptant comme dialecte le

Digitized by Google

» tronc même d'où partaient les autres, la langue qui leur servait de fond, et qui » fut appelée pour cela dialecte *commun*, κοινή. Ces observations sont confirmées » par les anciens. » Quels sont ces « anciens ? » L'auteur les fait connaître : ce sont deux tout petits traités élémentaires, l'un de 15, l'autre de 26 lignes, que Gisbert Koen a tirés de deux manuscrits de la bibliothèque de Leyde. Généralement on appelait ἡ κοινή la langue commune de la Grèce depuis les temps de Philippe et Alexandre, qui n'était autre chose que le dialecte attique perdant de plus en plus sa pureté [1].

Mais les deux anonymes de M. le *Lecteur* l'entendent tout autrement : le premier, dont les paroles sont citées : κοινή, ᾗ πάντες χρώμεθα, « dont NOUS nous servons tous, » laisse encore des doutes; le second au contraire, dont on omet de donner le texte, est tout ce qu'il y a de plus clair et de plus péremptoire : ἡ πέμπτη, ἴδιον οὐκ ἔχουσα χαρακτῆρα, κοινὴ ὠνομάσθη, διότι ἐκ ταύτης ἄρχονται πᾶσαι. Voilà bien la κοινή « *fond commun et commencement de tous les dialectes !* » Si ce dire de l'anonyme n'était pas le résultat d'une erreur, d'une ignorance grossière, on pourrait se demander comment une langue *toute faite* et parlée « *à une époque de complète civilisation* » se serait « AVEC LE TEMPS *divisée en quatre dialectes,* » pour redevenir finalement ce qu'elle avait été au commencement, « *la langue commune de tous.* » Mais l'auteur aurait dû poursuivre sa lecture; deux lignes plus loin il aurait découvert lui-même la stupidité des gens dont il invoque le témoignage à l'appui de ses observations. Voici en quels termes poursuivent nos anonymes : « Ont écrit en dialecte ionien Homère, en dialecte attique Aristophane, » en dialecte dorien Théocrite, en dialecte éolien Alcée, en *dialecte commun* PINDARE ! »

Dans la même lettre on blâme, avec Galien, le purisme outré des « Atticistes, » contre lesquels est dirigé un petit lexique intitulé Ἀντιαττικιστής et publié par Bekker. M. le *Lecteur* en cite un passage et ajoute (p. 24) : « L'attaque va » droit à Thomas Magister qui... » Cela n'est pas très-probable, parce que le manuscrit même qui nous a conservé l'opuscule est de beaucoup antérieur à la naissance de Thomas Magister.

La cinquième lettre traite de la *paléographie*. Sans rien renfermer de neuf, elle est agréable à lire ; l'auteur s'y escrime avec esprit et convenance contre un adversaire quelque peu paradoxal. Ψ.

---

210. — L'abbaye de Nonnenbosche, de l'ordre de Saint-Benoît, près d'Ypres 1101-1796, suivi du cartulaire de cette maison, par Léopold VAN HOLLEBEKE, attaché aux archives générales du royaume. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, imprimeur de la Société d'émulation. 1865, in-4° de 168 pages.

Les archives de l'abbaye de Nonnenbosche se composent d'une soixantaine de chartes que M. Gachard a retrouvées à Vienne en 1859, et qu'il a acquises pour

1. Buttmann, Gr., p. 6 : « Ἡ κοινή, οἱ κοινοί se disent par opposition aux Attiques purs. » Il ne faut pas s'imaginer que ce soit un dialecte à part; ἡ κοινὴ διάλεκτος n'est autre chose » que l'atticisme déchu. »

Digitized by Google

le royaume de Belgique. M. Léopold van Hollebeke a transcrit ces chartes, les a rangées suivant l'ordre chronologique et les a publiées avec une introduction, des tables et des fac-simile. Le tout forme un beau volume in-quarto, imprimé avec le luxe qui caractérise les publications de la Société d'émulation de Bruges.

Dix-huit des chartes recueillies par M. L. van H. sont du XIIe siècle, et trente-neuf du XIIIe. La plupart n'intéressent que l'histoire locale; il faut cependant faire une exception pour plusieurs pièces émanées de personnages dont le nom appartient à l'histoire générale, comme les comtes de Flandre et les grands vassaux des comtes de Flandre.

Ce qui donne surtout de la valeur à la publication de M. L. van H., c'est la correction des textes. Je n'y ai remarqué qu'une faute de lecture qui ait de la gravité : à la p. 119, ligne 2 de la charte LII, au lieu de « vices gerens *perceptoris* domorum militie Templi in Francia, » il aurait fallu lire *preceptoris*, le *commandeur*, et non pas le *receveur*, comme a traduit M. L. van H. (p. 154, col. 1).

Les dates ont été déterminées avec exactitude. Il s'est glissé cependant une erreur chronologique dans le classement de la charte LV (p. 122). Cette pièce est une lettre d'Urbain IV, datée du 7 des calendes de juillet, l'an 1er du pontificat. Elle a été rapportée au 25 juin 1261; en réalité elle est du 25 juin 1262, puisque Urbain IV est monté sur le siége pontifical le 29 août 1261.

L'introduction est un fidèle résumé des chartes du cartulaire. Les explications de l'auteur sont généralement satisfaisantes. Toutefois, j'avoue ne pas comprendre ce qu'il a voulu dire en parlant d'une « somme de 50 sous de Flandre, » que Gertrude, comtesse de Flandre, avait donnée en 1181, et qui « produisait annuellement neuf florins de Brabant (p. 10 et 11). » La charte VII à laquelle on renvoie ne contient aucune allusion aux florins de Brabant. — A la fin de l'introduction est un catalogue des prieures et des abbesses, emprunté en grande partie au *Gallia christiana* (V, 345). Ce catalogue est fort défectueux, mais les textes manquent pour en dresser un meilleur, et M. L. van H. aurait sagement agi en suivant encore de plus près le travail des Bénédictins. Ainsi, la liste du *Gallia christiana* commence par une prieure nommée *Ava*, sur laquelle les Bénédictins ne donnent aucun détail. Au nom de *Ava*, M. L. van H. ajoute ces mots : « qui florissait au temps d'Innocent III; » c'est un anachronisme, puisqu'un peu plus bas nous voyons la troisième prieure indiquée à la date de 1177, c'est-à-dire plus de vingt ans encore avant l'avénement d'Innocent III. — Dans la liste du *Gallia christiana*, la quatrième abbesse est une Elisabeth, mentionnée dans un acte du 8 janvier 1277; « c'est peut-être, disent les Bénédictins, la même qu'Elisabeth van Torsy qui est enterrée devant la porte Neuve. » M. L. van H. n'indique pas les documents qui l'ont autorisé à affirmer, sans la moindre restriction, que « Elisabeth van Torsy ou Torchy figure comme abbesse de Nonnenbosche, le 8 janvier 1277. »

L. DELISLE.

Digitized by Google

111. — **Les constitutions des campagnes de l'Alsace au moyen âge.** Recueil de documents inédits, publiés par M. l'abbé HANAUER, licencié ès lettres, etc. Paris, Durand, 1864. 1 vol. in-8°, 389 pages.

Les paysans de l'Alsace au moyen âge. Étude sur les cours colongères d'Alsace, par le même. Paris, Durand, 1865. 1 vol. in-8°, XV et 351 pages [1].

Dans sa séance solennelle de 1865, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ayant à récompenser les meilleurs d'entre les ouvrages présentés au concours des antiquités nationales, accorda la troisième médaille aux deux volumes de M. l'abbé Hanauer inscrits en tête de cet article. Tout en appréciant la valeur de ce témoignage d'intérêt accordé à l'histoire de leur province, les savants du pays ne furent pas absolument convaincus lorsque des voix amies déclarèrent que ces travaux dépassaient en mérite scientifique tout ce qu'avait produit l'Alsace depuis l'illustre Schœpflin. L'auteur, uniquement connu jusque-là par des critiques plus ou moins acerbes des ouvrages d'autrui, devait s'étonner moins que tout autre de se voir à son tour l'objet d'une critique sévère. M. Ignace Chauffour, un des maîtres du barreau de Colmar, l'homme le plus profondément versé peut-être dans l'histoire des antiquités alsaciennes, se fit l'interprète des nombreuses et graves objections qu'avaient suscitées les théories de M. Hanauer. Dans un savant mémoire, publié par la *Revue d'Alsace*, il fit à son tour l'histoire des institutions colongères du pays, en réfutant celle de son prédécesseur. Ce fut le point de départ d'une polémique violente entre les deux écrivains, dans laquelle ne furent point épargnées certaines vivacités de style qui retombent toujours sur celui qui les emploie. Si l'on y put admirer toute l'habileté dialectique de M. H., le spectateur impartial ne dut pas moins reconnaître que ce dernier se retirait vaincu de la lutte. Nous essayerons d'exposer les questions en litige et de résumer en quelques pages cette intéressante polémique qui se rattache à des questions historiques et sociales d'une haute importance.

Les deux ouvrages de M. H. portent un titre attrayant. Depuis une vingtaine d'années on a compris que l'historien ne doit pas s'occuper uniquement des hommes qui brillent dans les cours, de ceux qui s'occupent d'intrigues diplomatiques ou de ceux enfin dont le nom retentit sur les champs de bataille. On s'intéresse maintenant à ces classes obscures et laborieuses qui nourrissent et défendent l'État, et tout le monde connaît les beaux travaux de MM. Guérard,

1. La publication de ces deux ouvrages a donné lieu à une polémique dont nous avons eu les pièces sous les yeux en écrivant cet article. Ce sont :

I. CHAUFFOUR, quelques mots sur les cours colongères d'Alsace. (*Revue d'Alsace*, Colmar, décembre 1865, janvier et février 1866. In-8°.)

Lettres à M. I. Chauffour, par l'abbé HANAUER. (*Revue catholique d'Alsace*, Strasbourg, février et mars 1866. In-8°.)

Réponse à M. Hanauer, par I. CHAUFFOUR. (*Revue d'Alsace*, Colmar, mars 1866, In-8°.)

Quatrième lettre à M. I. Chauffour, par l'abbé HANAUER. (*Revue catholique d'Alsace*, avril 1866.)

I. CHAUFFOUR, résumé et conclusion de la discussion sur les colonges. (*Revue d'Alsace* juin, juillet 1866.)

Un dernier mot à M. I. Chauffour, par l'abbé HANAUER. (*Revue catholique d'Alsace*, juin 1866.)

Digitized by Google

Dareste et Léopold Delisle sur la condition des paysans en France. Le livre de M. H., retraçant pour l'Alsace un tableau semblable, aurait été le bienvenu. Malheureusement les titres choisis par l'auteur ne sont qu'une déception. Lui-même se hâte de nous l'apprendre. « *Les Paysans de l'Alsace*, dit-il, voilà en effet un titre facile à saisir; mais il promet plus qu'il ne tient... Mon travail n'est au fond qu'une étude sur les cours colongères » (*Paysans*, p. XIII). L'horizon, comme on voit, se rétrécit tout à coup; ce n'est plus un tableau général de l'état des classes rurales au moyen âge que nous allons étudier, c'est tout simplement l'exposé d'une institution particulière d'une nature essentiellement juridique, qui va remplir les deux volumes de M. H. Voyons donc tout d'abord ce qu'est cette colonge que l'auteur nous signale comme une découverte heureuse et qui le remplit de « l'inquiète émotion que provoque toujours l'inconnu » (*Paysans*, p. v). D'après le témoignage de tous les savants et jurisconsultes qui se sont occupés de la colonge avant M. H. — et la liste en est nombreuse — la colonge (en allem. *Dingho*) est une exploitation agricole, reposant sur un contrat d'après lequel le propriétaire du sol répartissait entre plusieurs preneurs (colongers) un corps de biens plus ou moins considérable, à la condition d'une redevance annuelle. En même temps il possédait la faculté de faire juger les différends qui s'élevaient entre les colongers, à propos de cette redevance ou à propos de leurs rapports mutuels, par un jury composé de lui-même comme président et des colongers comme assesseurs. Les stipulations très-variées au sujet de ces redevances, les principes qui servaient à régler ces différends étaient mis par écrit, et formaient le *rotule colonger*. Ce sont ces contrats de bail ou rotules, appelés par M. H. les *chartes constitutionnelles* des paysans du moyen âge, qui ont fourni à notre auteur les arguments d'une théorie nouvelle, très-curieuse, il est vrai, si elle pouvait se soutenir, mais peu d'accord avec les faits constatés partout. En effet jusqu'ici l'on n'avait vu dans les colonges qu'une institution juridique purement privée; M. H., dédaignant les « travaux secs et scolastiques des légistes » (*Constitutions*, p. 8), entreprend d'y voir « des souverainetés villageoises d'où sortirent les États modernes. » (*Const.* p. 241.) Pour certaines colonges il admet, il est vrai, lui-même que ce n'étaient que de pures exploitations agricoles dont les différents membres se réunissaient uniquement pour mieux gérer leurs terres. Mais à côté d'elles se trouvent, selon lui, des colonges *souveraines*, exerçant la haute justice (*Zwing und Bann*), en possession des droits régaliens et dont les fermiers *votaient même des lois* « avec ou sans l'agrément du seigneur. » (4e lettre, *Rev. Cath.*, 1866, p. 162). De telles doctrines devaient vivement frapper tout connaisseur de la législation du moyen âge. L'origine des colonges s'oppose avant tout à un pareil système. M. H. s'est refusé à traiter cette question d'origine, ne voulant pas « trancher en quelques mots une difficulté historique qui a divisé tant d'éminents esprits. » (*Pays.*, p. 296.) Il a poussé la modestie trop loin, car son sujet l'amenait nécessairement à se prononcer sur un point de pareille importance. Quel qu'ait été le motif de son silence, disons qu'il est plus que probable que nous devons chercher l'origine de la colonge dans les grandes exploitations romaines, les *latifundia* de l'époque impériale. Ces *latifundia* étaient

Digitized by Google

exploités par des colons ou *lites*, dont nous retrouvons le nom chez les *arme Lüte* (pauvres gens) des constitutions rurales qu'édite M. H. Les uns comme les autres étaient attachés à la glèbe et par conséquent n'étaient pas des hommes libres [1]. Les Germains, en s'emparant des terres romaines, laissèrent subsister ces établissements fonciers et les adaptèrent à leurs mœurs, mais ils ne changèrent nullement la condition des colons. Or, s'il est un principe constant de droit germanique, c'est celui qui fait juger chacun par ses pairs et qui établit que l'homme libre seul est justicier. Comment admettre dès lors que ces colongers « aux mains calleuses » aient siégé pour décider des questions de souveraineté, pour prononcer des arrêts de vie et de mort contre des membres d'une colonge, qui quelquefois pouvaient être des nobles (*Paysans*, p. 111), comment admettre surtout qu'ils aient *voté des lois* contre l'agrément de leurs seigneurs? C'est en vain que M. H., à l'aide d'une confusion énorme, fait intervenir dans la discussion la *marche* germanique (*mark*) et son plaid annuel (*mallus*). Jamais le *mallus* des Germains, assemblée politique uniquement composée d'hommes libres, n'a eu la moindre affinité avec l'humble *ding* des paysans colongers, discutant leurs petits intérêts ruraux sous la surveillance du *mansurnarius* ou avoué de leur seigneur. En général M. H. a des idées très-vagues et souvent fausses sur les anciennes institutions germaines. Il est regrettable qu'il n'ait pas même songé à parcourir les volumes de M. Waitz; une étude superficielle des premiers chapitres de la *Verfassungsgeschichte* l'eût empêché d'écrire p. ex. que les *principes* germains « remplissaient les fonctions de nos soldats. »(*Pays.*, p. 77.) M. H. n'a pas toujours été heureux dans le maniement des textes qui lui servent à démontrer sa doctrine. Il leur fait quelquefois violence dans ses traductions et souvent aussi il s'appuie sur des documents sans valeur. Ainsi dans le rotule d'Entzheim (*Const.*, p. 233), le texte allemand porte : « Wer gueter in dem Bann hette dasz in den hoff höret, der soll selber da sein, dem hoff sein Recht sprechen von seinem guoth. » Cela signifie que tout colonger possédant des biens dépendants de la colonge doit venir faire la déclaration de ces biens devant l'avoué. M. H., au contraire, traduit : « En particulier ceux qui possèdent dans le ban quelque bien... se présenteront à la cour *pour y rendre justice à cause de ces biens.* » Autre part il est question de la colonge de Honau (*Const.*, p. 172). Le texte latin porte : « Hæc sunt jura Honaugiensis *ecclesiae*, quae rustici, jurata preposito fidelitate, recitaverunt. » A la suite du texte latin vient un texte allemand postérieur qui commence ainsi : « Telle est depuis un temps immémorial *la colonge* de Honau, tels sont les droits de Messieurs de Rhinau *et du village.* » Nous ne dirons point avec M. Chauffour que M. H. donne le second texte comme traduction du premier. Mais il est évident que l'un des deux rotules doit être faux, puisqu'ils se contredisent, et comme le rotule allemand est d'une date plus récente, c'est lui qui l'est probablement; il ne fallait donc pas s'en servir dans la discussion. Ces exemples de pièces fausses ne sont d'ailleurs pas rares. Dans

1. Voyez chez M. Chauffour, Résumé, etc. (*Revue d'Alsace*, 1866, p. 321), les textes qui démontrent péremptoirement ce fait.

Digitized by Google

le volume même de M. H. on trouve avec étonnement un document intitulé : « Nouveau rotule du chapitre de Saint-Michel..... *imaginé par un paysan de la Wantzenau au détriment de l'ancien rotule*, etc. (*Const.* p. 175). » L'auteur a essayé de défendre depuis la publication de cette pièce fausse en alléguant que « l'étiquette suffisait pour éveiller la défiance. » (*Rev. Cath.*, 1866, p. 54.) Mais à quoi bon publier alors de pareilles falsifications ? Les rotules de Buren (*Const.*, p. 181) et d'Odern (*Const.*, p. 28) ont également été soumis par M. Chauffour à un examen qui en a démontré la fausseté. (*Rev. d'Alsace*, 1866, p. 24 et 341.) Le diplôme accordé par Louis le Débonnaire à l'abbaye d'Ebersmünster en 817 a été déclaré apocryphe il y a cent ans déjà par Schoepflin et Grandidier. Il ne serait pas possible de développer ici plus longuement toutes les autres raisons qui infirment tour à tour ces prétendues chartes souveraines que M. H. citait avec tant de confiance. Nous renvoyons nos lecteurs curieux de plus grands détails à la lucide et péremptoire démonstration de M. Chauffour (*Rev. d'Alsace*, 1866, p. 23 et 119.) Qu'il nous suffise d'appuyer encore sur une raison qui rend impossibles les théories des *souverainetés villageoises* et des *monarchies constitutionnelles* sans *charte octroyée*, enfouies dans les colonges d'Alsace. C'est un fait reconnu même par notre auteur qu'à un moment donné il n'y a plus de ces souverainetés ; l'on voit au XVe siècle tout le pouvoir concentré entre les mains des seigneurs ecclésiastiques ou laïques. Comment ces souverainetés auraient-elles donc disparu, si elles avaient existé ? Comment se fait-il qu'aucun chroniqueur, qu'aucun document ne nous parle de la lutte terrible, qui aurait nécessairement dû éclater entre les rudes barons des Vosges et ces défenseurs du *self-government* proclamé partout, non pas seulement comme un droit, mais comme un fait (*Pays.*, p. 82)? C'est précisément le fait opposé qui est vrai. Loin d'avoir été un petit État libre, la colonge a été un des instruments les plus actifs de la formation féodale. C'est grâce à leurs titres d'avoués de colonges situées sur des terres d'Eglise ou des *villas* royales que les seigneurs se constituèrent peu à peu un patrimoine, changeant par la persuasion ou la violence leurs fonctions en titres de propriété et s'emparant eux-mêmes de ce qu'ils devaient protéger.

Nous n'examinerons pas ici la discussion plus spécialement juridique de MM. Hanauer et Chauffour à propos des droits de la propriété et de ses applications variées au moyen âge. M. H., pour avoir trop dédaigné les travaux secs et scolastiques des jurisconsultes, est tombé plus d'une fois dans de graves erreurs, que son adversaire s'est plu à relever, avec toute l'autorité qui s'attache en pareille matière à son nom. Il reste donc établi en somme que le *Dingho* ou la colonge était une colonie agricole dont les fonds appartenaient à un maître, lequel puisait dans son droit de propriété un droit de souveraineté sur le territoire et sur les personnes qui l'exploitaient; cela constituera peu à peu la véritable seigneurie féodale. Quant à la théorie des colonges *souveraines*, l'examen même des rotules colongers plus particulièrement invoqués par M. H. prouve 1° Que le droit de justice (*Zwing und Bann*) a toujours été une prérogative de la souveraineté territoriale ou seigneuriale. 2° Que nulle part ce droit de justice, ou, comme l'appelle l'auteur, le pouvoir judiciaire, n'a résidé dans la population des

Digitized by Google

tenanciers. 3° Que cette population ne formait pas une communauté, ni même une corporation investie d'une autonomie quelconque. 4° Que la justice colongère ou le plaid colonger était, dans ses attributions et dans son institution même, une espèce de tribunal domestique et seigneurial, constitué principalement dans le but d'assurer la conservation du domaine, l'indépendance réciproque des tenures, l'exécution régulière des obligations censitaires, et de maintenir entre les colongers la paix et les bons rapports. 5° Que le seigneur haut-justicier ou le propriétaire d'un domaine formant immunité avait, il est vrai, le droit de forcer ses censitaires à concourir comme assesseurs à l'administration de la justice, même en matière criminelle vis-à-vis de leurs égaux, mais que ce concours était un *devoir* qui pouvait leur être imposé et non pas un *droit* qu'ils auraient puisé dans une prétendue souveraineté populaire (Chauffour, *Rev. d'Alsace*, 1866, p. 349).

La première partie de notre tâche est terminée; mais il nous reste encore plus d'un mot à dire pour en finir avec les volumes de M. H. A côté de la question spéciale en effet, dont nous avons parlé tout à l'heure, se présente le point de vue général de l'auteur par rapport au moyen âge. On ne saurait laisser passer sans protestation certaines théories et certaines affirmations dont ses deux ouvrages sont remplis. Emporté par son système, l'auteur nous trace le tableau le plus fantastique du moyen âge. A l'entendre ce fut l'époque la plus heureuse de l'histoire pour les classes rurales. « Un budget insignifiant, un service militaire de garde nationale, un code pénal remarquable par sa bénigne indulgence et appliqué en famille, » voilà le sort des paysans d'Alsace (*Const.*, p. 2). Ce ne sont que des écrivains « approuvés par le conseil supérieur de l'instruction publique » et des littérateurs écrivant pour les gens du monde, « qui délayent le thème officiel » du paysan taillable et corvéable à merci (*Pays.*, p. 2). S'ils le pouvaient, les fermiers actuels réclameraient le sort du paysan du XIIe siècle (*Const.*, p. 13). Nos agriculteurs regardent d'un œil d'envie le sort de leurs aïeux (*Pays.*, p. 92), et cela non sans motif, car ils ont « perdu en dignité, en valeur sociale et politique (*Pays.*, p. 5). » Ailleurs encore il s'écrie dans un accès de lyrisme : « Avouez que les immortels principes de 89 sont un peu plus vieux que certains de leurs admirateurs ne semblent le croire, si vieux même que l'âge pourrait bien avoir affaibli leurs forces et leur vigueur (*Const.*, p. 109).» Ces seigneurs, qu'on nous représente d'ordinaire si farouches, étaient bien débonnaires, à en croire M. Hanauer. Ce n'était que « sur la demande expresse » des villageois qu'ils venaient leur rendre visite, présider le plaid « où cependant le peuple seul jugeait », et recevoir comme rémunération un dîner pour eux et leur suite. « En vérité, voilà un comte, l'un de ces tyrans du moyen âge, qui n'a pas l'air bien terrible » dit à ce propos l'auteur (*Const.*, p. 19). Non certes, mais aussi n'a-t-il pas l'air très-réel, pas plus que ces paysans qui longtemps « avant la proclamation des droits de l'homme possèdent le droit de réunion » (*Const.*, p. 18), lancent des « arrêts qui avaient force de loi pour les princes de l'Empire eux-mêmes, » et sont armés « dès les époques les plus reculées de véritables chartes constitutionnelles (*Pays.*, p. 3). » A ces tableaux fantastiques on pourrait répondre simplement en rappelant les nombreux passages des chroniqueurs de tous pays qui nous montrent les paysans sans cesse ruinés

Digitized by Google

par les luttes de leurs seigneurs, ou écrasés par les routiers et les bandits; on pourrait se borner à montrer du doigt ces châteaux forts des Vosges d'où les « pillards blasonnés » répandaient dans la plaine le meurtre et l'incendie; on n'aurait qu'à énumérer simplement les innombrables insurrections de paysans pendant la durée du moyen âge, depuis les Bagaudes des Gaules et les Jacqueries de la France et de l'Angleterre jusqu'aux terribles luttes du commencement du XVIe siècle en Allemagne. Mais M. H. a inventé une singulière fin de non-recevoir à l'égard de toutes ces preuves. Il ne connaît que ses rotules colongers et ne veut entendre parler que d'eux. « Nous citons, dit-il à ses adversaires, des règles, nous nous appuyons sur des codes, sur des lois. Les chroniques ne signalent que des exceptions (*Pays.*, p. 75). » Ce sera donc dans un rotule colonger de sa propre collection que nous prendrons la citation suivante, destinée à illustrer « les habitudes de bonhomie qui entouraient chez nos pères la perception des impôts (*Pays.*, p. 242). » On trouvera le texte suivant à la page 175 des *Constitutions* : « Et si ad audientiam venire noluerint, prepositus cum advocato et uno ex fratribus (cœnobii) et predictis *Scheffeln* (scabinis), ita quod triginta equos adducet, intrabit in domum illius inobedientis et per triduum bona illius comedent. Quibus finitis terram ejus pro expensa obligabunt et quicquid infra quatuor parietes est igne comburetur in ultionem. Post hæc significabunt episcopo qui eum excommunicabit. » Notez que ce sont des ecclésiastiques qui agissent ainsi et puis tâchez de ne pas vous étonner en entendant M. Hanauer s'écrier : « Il y avait là de quoi justifier le célèbre adage qu'il fait bon vivre sous la crosse » (*Const.*, p. 30), et ne vous emportez pas surtout quand il apostrophe avec indignation ceux qui n'admirent pas cette douceur du moyen âge, qui consiste à ruiner, à brûler, à excommunier : « Qu'on se taise au moins, qu'on ne répète pas sans cesse contre le passé des accusations aussi odieuses qu'injustes» (*Const.*, p. 338).

Cette apologie excessive du moyen âge n'est pas le seul défaut qu'il faille reprocher à M. H. La manière selon laquelle il présente ses documents et dispose son récit n'est pas la meilleure à notre avis. Il n'a pas rangé ses documents par ordre chronologique, il n'a point coordonné son récit à ce point de vue. Nous nous promenons à sa suite entre le VIIIe siècle et le XVIIIe, sans trop savoir où nous sommes, et les monuments de toutes ces époques sont cités l'un après l'autre, comme s'ils étaient tous contemporains. Et cependant quels énormes changements se sont opérés pendant dix siècles dans la position des classes rurales! M. H. l'a si bien senti qu'à la fin de son second volume il a voulu dans un dernier chapitre examiner les questions historiques qui se rapportent aux colonges. Mais c'est là précisément ce qu'il ne fallait pas faire; le travail tout entier devait être traité au point de vue du développement historique. M. Hanauer a préféré placer sa colonge idéale dans je ne sais quel recoin du moyen âge, acceptant toute formule d'un rotule colonger quelconque, n'importe sa date et son origine, comme l'expression d'un fait réel et constant. Lui cependant, qui croit si peu aux institutions modernes, doit bien savoir que nous inscrivons quelquefois dans nos constitutions des principes que nous n'appliquons guère. La

Digitized by Google

question si importante pour nous, de savoir si tel rotule colonger est l'expression de ce qui est, ou de ce qui devrait être, ne semble pas seulement avoir surgi dans l'esprit de notre auteur.

Un reproche non moins mérité que s'est attiré M. Hanauer, c'est celui d'ingratitude à l'égard de ses prédécesseurs. Il a trop volontiers perdu de vue tout ce qu'avaient écrit, sur la question même qu'il étudiait, d'illustres devanciers. En définitive, quel que soit le mérite de ses ouvrages, on ne saurait dire que la colonge était une chose ignorée avant lui. Les *Weisthümer* de Grimm, la collection de Burckhardt, la savante étude du professeur d'Heidelberg, M. Zœpfl, suffisaient pleinement à nous instruire. Si M. Hanauer, en trouvant dans les archives de Colmar un rotule colonger « dont le titre était une énigme pour lui », déroula « le vieux parchemin avec une vague impatience et avec cette inquiète émotion que provoque toujours l'inconnu » (*Pays.*, p. v), ses sentiments émus s'expliquent par le fait qu'il ignorait pour son compte l'existence des colonges; mais peut-être aurait-il mieux valu maîtriser ce sentiment d'une « profonde émotion » qui ne le quittait point, pendant qu'il lisait ces innombrables quantités de « vieilles feuilles de parchemin, grossièrement cousues l'une au bout de l'autre, à demi effacées par le contact des mains calleuses qui les manièrent pendant des siècles (*Pays.*, p. 9).» Le public ne se fût pas si facilement persuadé que la colonge était une découverte particulière à M. H., ce qui, sans doute contre l'intention de l'auteur, a été un peu le cas partout. N'est-il pas aussi singulièrement sévère en adressant à l'illustre Grimm des réprimandes telles que celles-ci : « Un instant, monsieur. Regardez-vous comme édité un texte dont deux lignes entières sont omises, plus de vingt mots altérés, dans lequel cinq phrases sont inintelligibles..... etc. (*Const.*, p. 17) ? » Sont-ils toujours intelligibles, sans omissions et sans altérations, les textes publiés par M. Hanauer? Doit-on « regarder comme édité » le texte du rotule de Büren, dont l'éditeur traduit ainsi l'un des paragraphes : « Les treize maisons des tenanciers doivent être construites *de façon que deux hommes puissent la pousser par-dessous avec une pique* » (*Const.*, p. 182). Il aurait mieux valu avouer son incompétence que de hasarder de pareilles fantaisies. En somme, si, comme il l'affirme lui-même, M. H. a pendant ces cinq dernières années « examiné plus de *trois cent mille* documents manuscrits pour se renseigner sur le milieu social et les destinées de l'organisation colongère » (*Lettres*, *Rev. Cath.*, 1866, p. 59), on ne peut qu'admirer en silence ce labeur presque surhumain et regretter que les résultats scientifiques soient si peu proportionnés à un tel dévouement.

Quant à la forme des livres de M. H., elle est loin d'être parfaite. On sent trop que ce sont des articles de revue, des études détachées, écrites au courant de la plume et à peine reliées entre elles. Pour qu'on ne m'accuse pas d'être trop sévère, je citerai un exemple. On lit à la page 229 des *Constitutions* la phrase suivante qui donnera en même temps une idée de la manière un peu trop dégagée de l'auteur. « *Il y a peu de semaines, à la page* 35 *de ce recueil,* je disais carrément que l'on ne savait rien de la colonge de Sermersheim. Et ne voilà-t-il pas que je rencontre la constitution même de la colonge dans un carton que j'avais autrefois parcouru. Elle était là... me souriant du fond de sa retraite,

Digitized by Google

me donnant par sa seule présence une leçon de modestie et de réserve. » Je n'en veux nullement à l'auteur de ne pas nous avoir « dissimulé cette petite scène à la fois agréable et mortifiante », mais elle nous montre la rapidité avec laquelle il a travaillé, « copiant, comme il le reproche lui-même à un de ses compatriotes, trop rapidement peut-être dans les archives du Bas-Rhin » ses pièces et les publiant à peine copiées (*Const.*, p. 9). L'ordre et la méthode font complétement défaut dans l'arrangement des matériaux. L'auteur court d'un sujet à un autre; ainsi vous le voyez commencer une exposition sur la valeur des terres au XIIe siècle, au beau milieu d'une discussion sur la Marche de Marmoutier, en se contentant de cette excuse singulière : « Encore une petite question à vider. J'aime à déblayer le terrain et à lancer mes tirailleurs avant de mettre en ligne les gros bataillons » (*Const.*, p. 48). Nous ne parlerons pas de quelques excentricités toutes secondaires; ainsi, par exemple, en signalant l'entassement des consonnes dans l'orthographe allemande au XVIe siècle, M. Hanauer croit découvrir dans ce fait « un problème intéressant qui n'est pas sans rapport avec l'histoire de la province » (*Const.*, p. 209). Nous ne dirons rien non plus d'expressions impropres, comme « les inspirations fantastiques du bon sens » ou « les gracieuses peintures d'un formalisme suranné » (*Pays.*, p. 290), mais nous signalerons encore à l'attention du public un nouvel axiome de critique historique qui ne laissera pas que de l'étonner. « Le testament de sainte Odile est une chose apocryphe, dit M. Hanauer, mais *les historiens savent que ce défaut d'authenticité porte rarement sur le fond de ces sortes de pièces et n'enlève que peu de valeur à leur autorité historique* » (*Pays.*, p. 41). Nous supplions l'auteur de ne pas adhérer à ce principe dans les volumes dont il annonce la prochaine publication.

Mais il est temps de nous arrêter; il faut borner ici notre tâche. Grâce à son assurance imperturbable, effet d'une conviction profonde quoique mal fondée, grâce à l'incompétence assez générale des savants français, sur ce sujet, M. H. a pu déjà faire adopter ses erreurs par plusieurs écrivains. Il n'était donc pas inutile de rechercher jusqu'à quel point ses théories étaient fondées. L'intérêt seul de la science nous poussait à cet examen, auquel l'auteur lui-même conviait la critique. « Le public, dit-il, aura sous les yeux toutes les pièces du procès; qu'il l'instruise avec équité! Je m'incline d'avance devant son arrêt » (*Const.*, p. 6). Nous n'avons pu nous empêcher de constater qu'avec un peu moins de précipitation « dans ces excursions à travers les monuments d'un autre âge, faites souvent à l'aventure » (*Const.*, p. 228), il aurait « mieux examiné les textes, étudié avec plus d'attention les usages anciens. Quelques pointes, des tirades déclamatoires eussent disparu..... mais la vérité et la gloire de l'auteur n'y eussent rien perdu » (*Pays.*, p. XIV). Ce jugement semblera peut-être trop sévère, et l'auteur nous demandera plus de justice pour ses mérites. A cela nous répondrons que si les ouvrages de M. H. nous avaient paru sans valeur, nous n'en eussions point parlé. C'est précisément parce que nous leur reconnaissons une importance véritable, parce que nous proclamons volontiers l'érudition très-réelle, mais quelquefois peu sûre de l'auteur, qu'il nous a semblé nécessaire de combattre des théories inadmissibles en elles-mêmes, mais défendues avec

Digitized by Google

talent et conviction. D'autres critiques, et l'Académie surtout par ses suffrages, ont assez célébré la science et l'art de M. H. pour que nous ayons pu nous dispenser d'insister sur les éloges qui lui sont dus. M. H. d'ailleurs a trop souvent attaqué lui-même ce qu'il regardait comme les erreurs d'autrui pour s'étonner qu'on ne trouve pas dans ses affirmations des garanties suffisantes en matière de science. Cela dit, remercions-le de bon cœur d'avoir attiré l'attention du grand public français sur les curieuses institutions qui existaient jadis en Alsace. Ce n'est pas son seul mérite : par sa polémique avec M. Chauffour il a contribué d'une manière notable à tirer au clair certaines questions passablement obscures, et dans plus d'un endroit de ses deux volumes il a fait preuve d'une érudition précieuse. M. Hanauer nous avertit en terminant qu'il publiera bientôt de nouveaux livres; il y prendra sa revanche de la campagne malheureuse de cette année, et les lauriers que lui ont valus les ouvrages dont nous venons de rendre compte, il saura les mériter par les travaux qu'il nous promet.

Rod. Reuss.

Errata. — Art. 202, p. 227 : *halbran* (plutôt que *albran*); *louche* et *calandre* existent en français moderne au sens que leur attribue M. Sigart. Le premier et le dernier de ces mots figurent dans le dictionnaire de l'Académie. — Art. 204, p. 229, ligne 3 : *mots*, l. *mss.* — Bulletin bibliographique, p. 243 : le prix de **Macaire** est 7 fr. 50 et non 17 fr. 50.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bartsch (K.), Chrestomathie de l'ancien français (VIII-XVe siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. Leipzig (Vogel) in-8. 12 fr.

Baur (F.-Ch.), Paulus der Apostel Jesu Christi. Sein Leben u. Wirken, seine Briefe u. seine Lehre. 1 Thl. in-8. Leipzig (Fues). 8 fr.

Bojesen — Hoffa. Handbuch der römischen Antiquitäten, nebst. e. kurzen römischen Literaturgeschichte. Bearb. v. W. Rein. In-8. Wien (Gerold's Sohn). 3 fr. 20

Bomers (F.-L.). Campus idistavisus od. die letzen Freiheitskæmpfe der Germanen gegen die Römer. Gütersloh (Bertelsmann) in-8. 1 fr. 25

Ewald (H.), die Dichter des alten Bundes 1 Thl. 2 Hælfte: Die Psalmen u. die Klagelieder. 3 Ausg. In-8. Göttingen (Vandenhoeck et Ruprecht). 8 fr.

Gai institutiones. Codicis Veronensis apographum ad Goescheni, Hollwegi, Bluhmii schedas compositum scripsit lapidibusque exceptam scripturam publicavit E. Böcking. In-8. Leipzig (Hirzel). 10 fr. 75

Obermüller (W.). Deutsch-keltisches, geschichtlich-geograph. Wœrterbuch zur Erklærung der Fluss, — Berg, — Orts, — Vœlker — u. Personen — Namen Europas, West-Asiens u. Nord-Afrikas im Allgemeinen, wie Deutschland insbesondere. Lfg. 1. In-8. Leipzig (Denike), 2 fr.

Radloff (W.), die Sprachen der türkischen Stæmme Süd-Sibiriens u. der Elsungarischen Steppe. 1. Abth. Proben der Volkslitteratur Sibiriens. 1 Thl. Die Dialecte

Digitized by Google

d. eigentlichen Altai : der Altajer u Teleuten, Lebed — Tataren, Schoren und Sojonen. Leipzig (Voss.) 7 fr. 65

Rosenkranz (K.). Diderot's Leben u. Werk 2 Bde. In-8. Leipzig (Brockhaus) 20 fr.

Rudorff, A. F, über den Liber de officio proconsulis. In-4. Berlin (Dümmler's Verl.) 3 fr. 80

Véliaminof-Zernof, V. Matériaux pour servir à l'histoire du Khanat de Crimée. In-4. Leipzig (Voss.) 32 fr.

Περι του καλου et περι του ουτου καλλους disseruit G. Grucker. In-8. Paris (Durand).

Rossignol, études sur l'histoire des institutions seigneuriales et communales de Gaillac (Tarn); par Élie A. Rossignol. In-8. Toulouse (Privat et Faget).

Winther (A.). Experimental-Studien üb. d. Pathologie d. Flügelfelles. Gr. in-8. Erlangen (Enke). 2 fr. 50

Wuttke (H.). Die deutschen Zeitschriften u. die Entstehung d. öffentl. Meinung. Ein Beitrag zur Geschichte des Zeitungswesens. Hamburg (Hoffmann et Comp.). 2 fr.

Weber, allg. Weltgeschichte m. besond. Berücksichtigung d. Geistes u. Culturlebens d. Voelker. Vol. 6. Geschichte d. Mittelalters. 2e partie, 2e moitié. Gr. in-8. Lpz. (Engelmann). 4 fr.

Zeitschrift f. deutsches Alterthum hrsg. v. Mor. Haupt. Vol. XIII oder neue Folge. Vol. I. Livr. 2. Berlin (Weidmann). 4 fr.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

Les anciens Poëtes de la France, publiés sous les auspices de S. E. M. le Ministre de l'instruction publique et sous la direction de M. F. GUESSARD. — **Tome IX : Macaire**. Un fort volume petit in-12 cartonné. 7 fr. 50

VOLUMES DÉJA PUBLIÉS :

I. Gui de Bourgogne, publié par MM. F. GUESSARD et H. MICHELANT. — **Otinel**, publié par MM. F. GUESSARD et H. MICHELANT. — **Floovant**, publié par MM. F. GUESSARD et H. MICHELANT. 5 fr.

II. Doon de Maience, publié par M. A. PEY. 5 fr.

III. Gaufrey, publié par MM. F. GUESSARD et P. CHABAILLE. 5 fr.

IV. Florahras, publié par MM. A. KROEBER et G. SERVOIS. — **Parise la duchesse**, publié par MM. F. GUESSARD et L. LARCHEY. 5 fr.

V. Huon de Bordeaux, publié par MM. F. GUESSARD et C. GRANDMAISON. 5 fr.

VI. Aye d'Avignon, publié par MM. F. GUESSARD et P. MEYER. — **Gui de Nanteuil**, publié par M. P. MEYER. 5 fr.

VII. Gaydon, publié par MM. F. GUESSARD et S. LUCE. 5 fr.

VIII. Hugues Capet, publié par M. le marquis DE LA GRANGE. 5 fr.

Études philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique, par N. O., ancien missionnaire. Montréal, 1866. In-8. 6 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43. — 27 Octobre — 1866.

Sommaire : 212. HUMBOLDT, traduit par MARRAST, Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne. — 213. PLATON, Euthydemus et Laches, p. p. BADHAM; BADHAM, sur les Lois de Platon. — 214. CHAZAUD, Études sur la chronologie des sires de Bourbon. — 215. RAVAISSON, Archives de la Bastille.

212. — Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne, à l'aide de la langue basque, par GUILLAUME DE HUMBOLDT, traduit de l'allemand par M. A. MARRAST, procureur impérial à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées). Paris, librairie A. Franck, 1866. In-8°, XXVII-195 pages. — Prix : 5 fr.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer au public des philologues qu'un de ses désirs souvent manifestés vient enfin de recevoir satisfaction. Savoir l'allemand ne sera plus désormais chose indispensable à celui de nos compatriotes qui voudra prendre connaissance de l'une des œuvres les plus importantes de G. de Humboldt. Il lui suffira de parcourir la traduction fidèle et élégante de M. A. Marrast. A l'exception des travaux d'Oihenart, l'étude de la langue basque n'avait pendant longues années produit aucun résultat sérieux. Ceux qui écrivaient sur cet idiome, presque toujours Basques d'origine, se laissaient aveugler par un patriotisme aussi ardent qu'exclusif. Ils voulaient, les uns voir dans leur idiome maternel celui que Dieu avait enseigné à Adam dans le paradis terrestre, les autres faire des anciens Ibères les inventeurs de tous les arts et de toutes les sciences, et de cette nation, que les auteurs grecs et latins nous dépeignent comme si barbare, l'initiatrice des races de l'Europe. Les érudits qui s'étaient occupés d'archéologie ou de numismatique espagnole, sans avoir comme les philologues l'excuse du patriotisme à invoquer, n'avaient pas été plus heureux dans leurs recherches. Le premier, G. de Humboldt se mit sérieusement à l'étude de la langue basque, et fit connaître au monde savant le mécanisme si curieux de cet idiome. Le fruit de ses recherches fut l'ouvrage dont la traduction nous occupe en ce moment. Après avoir dit quelques mots des travaux de ses devanciers, il examine le système phonétique de la langue basque, et tente d'expliquer par cette dernière quantité de noms de lieux de l'antique Ibérie. Les rapprochements qu'il établit sont le plus souvent incontestables : qui pourrait, par exemple, se refuser à reconnaître dans le nom de la cité d'*Higor* les mots basques signifiant « ville haute, située sur la montagne? » Il est donc incontestable que divers dialectes, frères de l'idiome pyrénéen, furent à une époque fort reculée en vigueur dans presque toute la Péninsule. Nous pouvons dire toutefois, sans manquer de respect à la mémoire de l'éminent philologue, que quelques-unes de ses étymologies ne nous ont pas entièrement satisfait.

Ainsi nous ne voyons aucune nécessité de chercher au nom de *Viriathus*, le chef lusitanien, une étymologie celtibérienne. Il peut parfaitement être assimilé

Digitized by Google

au *Yriarte*, *Uriarte*, nom de famille aujourd'hui encore assez fréquent en Espagne. Il a une étymologie évidemment basque et signifie « entre les eaux, celui qui est né dans un endroit marécageux. » Nous ne pouvons croire que *mandonius*, autre nom de chef, se rattache directement à *mandoa*, mule, mulet. Nous trouvons une transition plus naturelle dans le mot *mandozaïn*, muletier, qui a fort bien pu se contracter en *mandoin*, comme *iditzaïn*, vacher, en *itzaïn*. Il est même assez probable que *Mandonius* n'était pas le nom réel du chef ainsi désigné par les historiens latins, mais simplement celui de sa profession. Enfin nous croyons que ce n'est pas la désinence *tza* qui indique l'abondance, mais bien la finale *tzea* ou *tea*. Mais, en général, on ne peut s'empêcher d'admirer la sagacité de l'illustre savant, la sûreté de sa méthode, et la logique inattaquable de ses déductions, qui l'ont conduit à des résultats confirmés de plus en plus par les recherches modernes.

Disons maintenant un mot de l'œuvre de M. Marrast. Il ne s'est pas borné au simple rôle de traducteur; son livre commence par un avertissement où il nous donne des renseignements fort intéressants sur les anciens philologues espagnols, sur G. de Humboldt lui-même, puis sur la structure grammaticale de l'éskuara et les caractères physiques des peuples qui parlent cet idiome. La plus grande partie des notes qui accompagnent les *Recherches sur les habitants de l'Espagne*, sont également dues à notre compatriote. G. de Humboldt et avant lui Vater avaient remarqué l'étrangeté du système de conjugaison basque, que l'on ne saurait mieux comparer qu'à celui du delaware et du groënlandais, l'absence de la lettre *f* aussi bien en eskuara que dans les dialectes canadiens, la répugnance à toute liaison directe de muettes et de liquides dans laquelle les liquides se trouveraient à la fin du mot.

Le traducteur mentionne un dernier trait (déjà signalé) de ressemblance entre ces deux groupes de langues, c'est l'emploi de la méthode incorporante, de l'élimination de certains radicaux qui permet de réduire une longue phrase en un seul mot.

Voir uniquement dans toutes ces affinités des preuves du degré de civilisation auquel est parvenu tel ou tel peuple, n'est-ce pas pousser la prudence presque jusqu'à la témérité? Sans doute, les langues du nouveau monde à certains égards diffèrent beaucoup de l'eskuara, mais ne s'en rapprochent-elles pas d'une manière étrange par l'ensemble de leur physionomie? On ne saurait nier qu'elles n'aient de commun avec cet idiome certaines règles phonétiques, l'usage d'attacher le pronom régime même indirect au verbe, la méthode incorporante, la distinction presque partout si nettement marquée en Amérique entre la conjugaison transitive et la conjugaison intransitive. Certains radicaux, et, ce qui est plus important, les pronoms de la première et de la deuxième personne semblent identiques en basque et dans les dialectes canadiens. Il est bien extraordinaire que ces ressemblances soient surtout frappantes entre l'eskuara et les langues des Indiens qui habitaient les rives de l'Atlantique, ceux par conséquent auxquels on peut le plus raisonnablement attribuer une origine européenne. Au contraire, les dialectes en vigueur chez les tribus cuivrées du nord-ouest n'ont

Digitized by Google

offert que bien peu de ressemblance, quoi qu'on en ait dit, avec ceux de l'extrême Orient. Si, maintenant, le basque se montre sous divers rapports supérieur aux langues américaines, notamment par l'emploi du verbe auxiliaire, l'usage plus restreint de la méthode incorporante qui chez lui sert non pas à former des phrases, mais simplement des mots composés, n'avons-nous pas à tenir compte ici de l'influence exercée par les idiomes indo-européens? Bancroft nous parle de je ne sais plus quel dialecte de Peaux-Rouges qui a pris le verbe *être* à l'anglais. Un fait analogue paraît s'être produit dans le morya, où l'emploi du verbe substantif n'est peut-être pas plus ancien que la conquête espagnole.

En attendant que de nouvelles recherches nous aient permis de décider en dernier ressort sur la parenté du basque avec les dialectes du nouveau monde, nous ne pouvons que constater ici l'intérêt de l'ouvrage de M. Marrast pour quiconque se préoccupe des progrès de la science philologique.

H. DE CHARENCEY.

---

213. — **Platonis Euthydemus et Laches.** Præfixa est epistola ad Senatum Lugdunensem Batavorum, auctore CAROLO BADHAM. 1865, Londres et Jena, 100-LIV pages.

De Platonis legibus, epistola ad Wil. H. Thompson, auctore CAROLO BADHAM. 1866, Londres, XXVIII pages.

Personne n'ignore que la philologie classique de l'Angleterre s'est illustrée d'un nom devenu synonyme de *critique accompli*, de *critique de génie*, tout comme celui d'Aristarque; mais vous embarrasseriez sans doute plus d'un de nos lettrés en lui adressant cette question : *Richard Bentley* eut-il dans sa patrie, pendant le siècle écoulé depuis sa mort (1742), quelques disciples ou successeurs dignes de lui et comment s'appellent ces successeurs? En effet, malgré les trésors d'intelligence et d'esprit que renferment leurs écrits généralement assez laconiques, les Porson, les Dobrée, les Elmsley sont peu connus en dehors du monde philologique, qui les vénère. A vrai dire, il y a un peu de leur faute. Bentley avait achevé son Horace, achevé son Térence, conduit à terme son immortelle polémique sur les fausses lettres des hommes illustres : quelque peu qu'on s'intéressât aux lettres anciennes, on ne pouvait pas ne pas rencontrer le nom de Bentley. Mais il n'existe pas d'Euripide complet de Porson, de Sophocle complet d'Elmsley : ces éditions ont été délaissées après un magnifique commencement. Les *Adversaria*, publiés après la mort de Dobrée, portent la lumière dans vingt auteurs différents; les philologues seuls l'y cherchent. D'ailleurs les maîtres de la critique verbale n'écrivent que pour le petit nombre de connaisseurs; le grand public, même lettré, n'a que des idées confuses sur les questions qu'elle agite.

Aucun livre ne paraissant qu'après lecture et « bon à tirer » de l'auteur, on lit aujourd'hui les anciens avec l'illusion qu'il en était de même pour eux, on raisonne sur eux, on les juge d'après une édition quelconque, comme si, eux aussi, ils en avaient donné « le bon à tirer. » Cependant tout le monde sait, *mais n'y pense pas*, qu'entre l'autographe d'un grand écrivain d'Athènes ou de Rome et le plus ancien manuscrit qui nous a transmis son œuvre, il y a un intervalle de *mille* ou de *quinze cents* ans, durant lesquels cette œuvre a été abandonnée à la plume de

Digitized by Google

scribes plus ou moins ignorants, à l'arbitraire de correcteurs nourris d'une grécité ou d'une latinité que la décadence défigurait sans cesse, presque tous incapables de s'élever au niveau des conceptions qu'ils s'appliquaient à rapprocher de la faiblesse d'intelligence ou de goût de leur époque.

C'est la philologie qui s'efforce de combler cet immense intervalle, et comme on est peu pénétré en France de la nécessité de ces travaux, j'avoue avoir parcouru avec un secret plaisir les longues listes de falsifications, de platitudes et d'énormités relevées dans les œuvres mal éditées de nos grands écrivains français. Cela a pu se commettre en littérature pendant deux ou trois siècles très-lettrés, par des hommes lettrés et qui se piquaient de bel esprit! Que l'on réfléchisse, après cela, sur le sort fait aux œuvres de l'antiquité. Les avaries qu'elles ont éprouvées non pas durant trois siècles lettrés, mais durant dix ou quinze siècles de décadence et de barbarie, ne peuvent pas être réparées aujourd'hui à l'aide « *d'autographes et de copies authentiques,* » comme celles des grands écrivains de la France. C'est l'étude infatigable, le savoir, le goût, la pénétration, le génie qui doivent tenir lieu de ces « autographes et copies authentiques, » qui n'existent plus depuis mille ans. A l'ingénieux critique on appliquera avec juste raison ce que Plaute dit du poëte : *Quærit quod nusquam est, invenit tamen.*

Mais il paraît que ce n'est pas seulement chez nous, qu'en Angleterre aussi on a perdu le *criterium* du critique. Le seul Anglais qui, de nos jours, se soit élevé à la hauteur des Porson et des Dobrée, M. Charles Badham, ayant été décoré des honneurs académiques de l'illustre université de Leyde, fait à ce sujet quelques confidences au *Senatus academicus Lugdunensis,* qu'il remercie dans une lettre pleine d'atticisme. Il ne se plaint pas personnellement d'être relégué dans le collége municipal de Birmingham pour y enseigner les éléments (*me in ludo municipali elementa docentem consenescere*), mais il regrette que sa chère patrie s'expose à passer, chez les autres nations, pour ne plus savoir juger des choses de la philologie. Je ne résiste pas au plaisir de copier une belle réflexion faite en beau latin :

« *Mea autem incommoda jam diu patienter ferre didici, et eorum placita atque decreta, a quibus huc detrusus sum, non sine aliqua hilaritate contemnere. Atque haud scio an nos, qui multis occupationibus districti sumus, plus utilitatis quam par est otio tribuamus, nec satis meminerimus hujusce rei, sicut aliorum bonorum, abundantiam ingeniis nonnihil officere; quæ dato in quo luxurient spatio, interdum sana doctrina et bonis auctoribus relictis, deteriora scripta tanquam minus vulgaria sectantur. Contra qui per negotiorum intervalla musas colit, ipsa inopia temperantior factus et prudentior, non nisi optimo cuique scriptori et fructuosis quæstionibus subsecivum tempus impendit.* »

Dans la suite de cette épître M. Badham corrige, d'une manière certaine, un grand nombre de passages des poëtes tragiques, d'Aristophane et de Ménandre, de Platon, de Thucydide, de Plutarque, etc. Je voudrais faire admirer dans quelques exemples sa pénétration et la rectitude de son jugement, mais cela demanderait des citations grecques un peu longues, chaque correction ne pouvant être parfaitement appréciée que par l'ensemble.

Digitized by Google

Dans les deux dialogues de Platon il reste à peine trois ou quatre passages sur lesquels il peut encore planer quelque doute; pour tout le reste la critique de M. Badham nous semble définitive. Les notes et la table (22 pages) contiennent plusieurs belles observations, faites en passant, sur d'autres auteurs.

Les *Lois* nous ont été conservées dans l'un des deux manuscrits les plus anciens et les plus soignés de Platon; il n'y en a pas moins, dans ces livres, des retouches et des interpolations que M. Badham démontre avec évidence.

FRÉD. DUBNER.

---

214. — **Études sur la chronologie des sires de Bourbon** (Xe-XIIIe siècles), par M. A. CHAZAUD, archiviste du département de l'Allier. Moulins, Desrosiers, 1865. In-8e, 241-XLI p. (Ouvrage qui a obtenu le prix d'histoire au concours de 1864 entre les sociétés savantes.)

Les ouvrages qui ont traité jusqu'ici des origines de la première maison de Bourbon sont remplis de fables et d'erreurs, ce qui tient à deux causes : le défaut de documents et l'ignorance, ou pour mieux dire la mauvaise foi des historiens qui n'ont point hésité, les uns, par esprit de système, à accepter des récits légendaires comme vrais, les autres, dans des vues intéressées, à altérer les textes ou à en fabriquer de toutes pièces, pour donner une apparence de réalité à des idées purement chimériques. Du Tillet, le plus ancien auteur qui ait essayé de tracer une généalogie des Archembaud, la première maison de Bourbon, n'a plus aucune valeur. C'est lui qui a inventé une Rothilde, prétendue femme d'Archembaud Ier, en attribuant à ce dernier personnage une charte de l'année 958, qui concerne un homonyme, comte de Comborn ou, selon d'autres, de Limoges. Favin, qui l'a suivi, ne mérite pas un plus grand crédit : il mêle les erreurs les plus grossières, les anachronismes les plus insensés à un très-petit nombre de faits authentiques. Selon lui Archembaud Ier, dit le Brutif, vivait sous Louis le Bègue ; il fut fait gouverneur du Bourbonnais en 880. Archembaud II, mari de Rothilde, fille d'un comte de Guyenne, est fils d'Archembaud le Brutif. Archembaud V, après avoir été rétabli (ce qui est faux) dans son héritage usurpé par son oncle Aimon Vairevache, en 1123, épouse la fille ainée de Dreux de Mello, qui comme chacun sait fut connétable de France sous Philippe-Auguste, c'est-à-dire environ un siècle après.

Foderé est de tous ces anciens auteurs celui qui a le plus donné dans la fable. D'après lui les habitants du Bourbonnais sont les anciens *Boii* de César. En 509, ce pays fut érigé en seigneurie particulière par un roi d'Aquitaine, bien que sous Clovis il n'y eût ni rois d'Aquitaine ni seigneurs particuliers. En 770, un nommé Archembaud en fut seigneur, qui pour rendre sa seigneurie plus illustre fit édifier une petite ville qu'il nomma Bonbourg ou par inversion Bourgbon, etc.

Blondel, Justel et Dubouchet, sont des historiens plus sérieux. Blondel est le premier qui, sous le titre de *Beatricis stemma maternum*, donna une généalogie des Bourbons anciens, faite sur pièces; cette généalogie est en général exacte, mais elle renferme encore bien des erreurs. Rothilde au lieu d'Ermengarde y est donnée comme femme d'Archembaud Ier, en 959, et en l'an 1000 un Odon, comte de

Digitized by Google

Bourbon, s'intercale entre Archembaud Ier et Archembaud II, contrairement aux chartes qui font celui-ci fils et successeur d'Archembaud Ier. Archembaud II et Archembaud IV ont tous deux pour femme une Ermengarde imaginaire. Archembaud V est dit l'époux de Lucie qui en réalité fut sa mère. Les deux Aimon ont pour femme Aldesinde, fille d'un comte de Tonnerre, et il est prouvé que la femme d'Aimon II Vairevache s'appelait Lucie. Gui de Dampierre épouse Marguerite au lieu de Mahaut, divorcée en 1195 d'avec Gaucher de Vienne, sire de Salins. Archembaud VIII (VI selon M. Chazaud), fils de Gui de Dampierre, épouse Mahaut, fille d'Archembaud de Montluçon, c'est-à-dire sa mère, au lieu de Béatrix, fille aînée de Dreux de Mello.

Justel, dans son histoire de la maison d'Auvergne, relève plusieurs des erreurs de Blondel, mais il est loin d'en être exempt lui-même. Pour lui, comme pour tous ses prédécesseurs, Rothilde est toujours la femme d'Archembaud Ier; il fait celui-ci fils de Gui, comte de Bourbon, en 936, au lieu d'Aimon, et père d'Eudes qu'il lui fait succéder vers l'an 1000. Archembaud VIII, fils de Gui de Dampierre, meurt avant son père, en 1212, sans laisser d'enfants de Mahaut sa femme, fille d'Archembaud Ier de Montluçon, morte en 1227. Autant d'erreurs que de faits.

La généalogie donnée par Dubouchet, dans son histoire de la maison de Courtenai est plus acceptable. L'erreur y laisse une plus grande place à la vérité; il faut cependant faire certaines réserves pour les articles d'Archembaud Ier, d'Archembaud IV et d'Aimon II, et pour celui des Bourbons-Montluçon dont il n'est pas facile d'établir l'existence, du moins à partir du XIIIe siècle.

La généalogie rapportée par la Thaumassière dans son histoire du Berri, est à peu près d'accord avec celle de Dubouchet, et elle a été reproduite sans changements notables par le Père Anselme.

Tel était l'état où les historiens avaient amené la question quand l'esprit de flatterie et la mauvaise foi vinrent la replonger dans des ténèbres plus épaises que celles qui avaient environné son berceau. Car tous les ouvrages écrits depuis le XVIIIe siècle, jusques et y compris l'*Art de vérifier les dates*, sont plus éloignés de la vérité que leurs devanciers. C'est que les chronologistes n'ont pas voulu se contenter d'une origine modeste et naturelle pour ce nom de Bourbon, qui, arrivé au trône avec Henri IV, parvint avec Louis XIV à l'apogée de la gloire et de la puissance. Ils rêvèrent pour cette nouvelle branche de rois un berceau mythique, et alors, de même qu'on s'était avisé de rattacher les Capétiens à Charlemagne par saint Arnoult, Robert le Fort et le trop célèbre Childebrand, on s'ingénia pour compléter l'œuvre à rattacher les Archembaud aux Capétiens et à prouver par pièces cette communauté d'origine, qui grâce à l'*Art de vérifier les dates* est restée un article de foi pour tous les historiens modernes du Bourbonnais, Coiffier, Beraud et Achille Allier. Un religieux, le Père André de Saint-Nicolas, vice-procureur des carmes de Moulins, se fit le promoteur de cette entreprise, de concert avec le duc d'Epernon-Rouillac, auteur d'une histoire fantastique des premiers Capétiens. Le Père André, dont le nom mérite assurément de rester célèbre, fabriqua avec une adresse digne d'un meilleur objet les pièces nécessaires, et le duc les lança dans le public. C'est ainsi qu'à la fin de 1679 pa-

Digitized by Google

rut une donation émanée d'un Childebrand II, fils de Nibelung. Par ce Childebrand II il était facile de remonter à Childebrand Ier, et de joindre ainsi les Bourbons aux Capétiens et aux Carolingiens; peu de temps après neuf autres pièces de la même nature et prouvant la même thèse furent mises au jour : on les disait tirées du trésor de Souvigny. A l'apparition de ces pièces, l'émotion fut grande parmi les érudits. Le bruit en arriva jusqu'à Colbert, qui, craignant quelque supercherie dont les suites auraient pu être compromettantes pour la majesté royale, se fit envoyer les originaux et les fit examiner par Mabillon et par Baluze. Le résultat de cet examen fut la condamnation des titres, reconnus faux et fabriqués. Un proçès-verbal contenant les considérants de cette sentence nous a été conservé. Les raisons alléguées sont accablantes, et on eût pu croire après un tel arrêt l'affaire terminée et les fausses chartes ensevelies pour jamais; il n'en fut rien : le Père André était loin d'avoir fourni au duc d'Epernon tous les produits de son industrie; il avait composé d'après son système une histoire de la maison de Bourbon, qu'il ne put jamais publier faute d'un avis favorable des censeurs. Il dut se résigner, après de vains efforts pour la mettre au jour, à faire déposer son manuscrit au trésor du prieuré de Souvigny, où il fut conservé. C'est là qu'en 1736 dom Hilaire Tripperet, religieux bénédictin de l'étroite observance de Cluni, procureur-général de son ordre, exilé pour cause de jansénisme, le retrouva. Indépendamment d'une généalogie de la maison de Bourbon, ce manuscrit renfermait de nombreuses pièces justificatives, parmi lesquelles on retrouvait tous les titres faux relatifs aux Bourbons anciens, lancés dans le public par le duc d'Epernon.

Ces pièces sont toutes contrefaites de main de maître, et à moins d'un examen attentif il est facile de s'y laisser prendre : c'est ce qui arriva à dom Hilaire Tripperet. C'est lui qui de bonne foi mit en circulation les chartes fausses du Père André, et leur donna une place dans l'histoire. Dépourvu des connaissances paléographiques suffisantes, et, ne soupçonnant pas dans autrui une fraude qu'il était incapable de commettre lui-même, il reprit en homme convaincu la tâche que n'avait pu mener à bonne fin le Père André, et se fit dans ses « Mémoires pour servir à l'histoire du prieuré de Souvigny » le défenseur du système de M. d'Epernon-Rouillac, contre Mabillon et Ménage. C'est par son intermédiaire que les continuateurs de dom Bouquet ont inséré dans leur dixième volume un faux diplôme de Hugues Capet; c'est grâce à lui que l'on retrouve dans les histoires récentes du Bourbonnais, non pas un ou deux des textes condamnés par Mabillon, mais en substance presque tous les actes faux du Père André, et que l'*Art de vérifier les dates* adopte et reproduit toute la généalogie des premiers Bourbons, telle à peu près que l'a dressée le père André, avec de nouveaux arguments pour remplacer ceux auxquels celui-ci s'était vu contraint de renoncer. Les auteurs du *Gallia christiana* n'ont pas échappé non plus à la fraude du trop fécond faussaire; ils ont inséré, dans le tome IV de leur seconde édition, la fausse charte de Childebrand pour Iseure, et c'est là que l'illustre éditeur du polyptyque d'Irminon est allé la chercher de confiance pour la placer dans ses prolégomènes.

Digitized by Google

Découvrir la vérité au milieu d'un tel chaos n'était pas chose aisée; comme nous l'avons déjà dit, les documents authentiques sur le Bourbonnais sont peu nombreux, surtout quand il faut rejeter bon nombre de ceux qu'on avait regardés jusqu'ici comme véritables. On ne pouvait espérer cependant de se guider dans le dédale inextricable de ces erreurs et de ces falsifications historiques que par leur secours; mais M. Chazaud, en entreprenant cette tache, a prouvé qu'aucune difficulté n'était capable de l'arrêter. Doué d'un sentiment critique très-sagace et connaissant à fond toutes les sources où il pouvait puiser, il a su réunir assez de textes pour faire table rase de toutes les erreurs que l'iguorance et la mauvaise foi avaient accumulées autour de la question.

Il faut voir dans son livre comment une fois mis sur la trace des faux du Père André, il a su recueillir toutes les pièces du procès, instruire l'affaire et la présenter au lecteur avec une telle clarté que l'évidence saute aux yeux; désormais le nom du Père André restera célèbre, non pas, il est vrai, du genre de célébrité qu'ambitionnait le vice-procureur des carmes de Moulins; mais il n'est pas mauvais que chacun reçoive parfois la récompense de ses œuvres. La méthode que suit M. Chazaud est excellente : il n'avance rien qu'il ne le prouve pièces en main. Dans un premier chapitre il passe en revue tous les ouvrages qui, depuis le XVIe siècle, se sont occupés de l'histoire des deux premières maisons de Bourbon, et se livre à une rapide appréciation sur chacun d'eux; il arrive ensuite au Père André et s'y arrête davantage : il nous retrace les différentes manières de procéder du célèbre Père, ses efforts impuissants pour faire passer dans le public le fruit de ses travaux, et le profit qu'il sut faire de la condamnation portée sur ses premiers essais par Mabillon et par Baluze, pour perfectionner les produits de son industrie; enfin, la vengeance qu'il sut tirer plus tard de ses deux juges, en leur faisant accepter comme vrais des actes sortis de son officine.

Dans un second chapitre intitulé : Géographie historique du Bourbonnais avant le XIIe siècle, le savant archiviste nous montre ce petit pays se formant peu à peu à partir des dernières années du IXe siècle aux dépens du Berri, de l'Auvergne, de la Marche, de l'Autunois et du Nivernais, grâce à la puissante main des sires de Bourbon. On ne peut faire remonter plus haut l'origine de cette province qui ne fut bien et dûment constituée qu'à la fin du XIe siècle, et qui ne nous représente aucune division géographique ancienne.

Le terrain une fois déblayé, M. Chazaud établit dans un dernier chapitre la chronologie des Archembaud et celle des Bourbons-Dampierre qui leur ont succédé; avec une sûreté d'érudition qui ne laisse rien à désirer, il fait bonne justice des erreurs de tous ses devanciers et n'établit sa filiation que sur des preuves irrécusables. Nous ne pouvons le suivre dans le détail des membres qu'il retranche impitoyablement de cette famille, des contrats de mariage sur lesquels il lit une autre date ou un autre nom de femme que celui qu'on y lisait jusqu'ici; nous aimons mieux renvoyer le lecteur à son livre, certain qu'il ne le parcourra pas sans intérêt ni profit.

Qu'il nous soit seulement permis d'exprimer en terminant un simple regret. Pourquoi M. Chazaud n'a-t-il pas cru devoir placer à la fin de son livre un tableau

Digitized by Google

des différents degrés généalogiques de la maison de Bourbon et de ses alliances? Les détails dans lesquels il est obligé d'entrer ne permettent pas au lecteur de saisir facilement la filiation de ces personnages qui presque tous portent le même nom : un tableau qui eût parlé aux yeux et offert un résumé de tout le travail eût été d'un grand secours pour les recherches.

ÉMILE MABILLE.

---

215. — **Archives de la Bastille**, documents inédits, recueillis et publiés par François RAVAISSON, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal. Règne de Louis XIV (1659-1661). Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1866. 1 vol. gr. in-8° de LVII-429 pages. Prix, 9 francs.

Lorsque la Bastille fut prise, les envahisseurs n'eurent rien de plus pressé que de jouir de leur victoire. On sait que, de temps immémorial, le pillage a été une des mauvaises habitudes des vainqueurs. Les héros du 14 juillet 1789 usèrent largement des droits que leur donnait la coutume. Avant de commencer à démolir la vieille forteresse, ils jetèrent dans les cours, pêle-mêle avec les meubles, une masse énorme de papiers. Aussitôt des curieux, et surtout des spéculateurs, se précipitèrent sur ces papiers, et en emportèrent une grande quantité. On s'empressa d'écarter les voleurs; mais les soldats et les gardes nationaux, qui bivouaquaient dans les cours, souillaient de toute façon les précieux documents sur lesquels ils étaient chargés de veiller (les traces de ces profanations ne sont encore que trop visibles!), et les protecteurs n'étaient guère moins dangereux que les spoliateurs. Le Comité de l'hôtel de ville résolut d'aviser. Le 16 juillet, quatre commissaires, parmi lesquels se trouvait le traducteur de Juvénal, l'académicien Jean Dussaulx, eurent mission de faire transporter les papiers de la Bastille à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Le 19, intervint le savant bibliothécaire Ameilhon, qui réclama l'envoi des papiers, dont les cours de la Bastille étaient toujours jonchées, à la bibliothèque de la ville. On accueillit sa demande, après quelques retards, et les papiers furent déposés à l'Hôtel-de-Ville. Beaumarchais, voisin de la Bastille, avait profité de cette commode situation pour former chez lui une petite collection de documents. La commune alla reprendre son bien, et, ensuite, elle invita tous les indiscrets à rapporter les papiers enlevés par eux. D'importantes restitutions furent faites (registres et lettres de cachet), mais on ne retrouva pas les pièces qui entrèrent dans les livres alors publiés sous les titres de la *Bastille dévoilée* et les *Mémoires de la Bastille*. Le public ne tarda pas à réclamer la publication des papiers remis à Ameilhon. L'Assemblée nationale décréta la nomination d'une commission *ad hoc*. La commission fonctionna, mais lentement, suivant un usage qui est né avec la première de toutes les commissions et qui ne mourra qu'avec la dernière. On se servit d'un classement déjà commencé à la Bastille, avant 89, par MM. Duval, secrétaire des lieutenants de police, et Chevalier, le major du château (dossiers séparés pour chaque prisonnier), et bientôt, la Terreur survenant, tout fut abandonné. Après la promulgation du concordat, Ameilhon, nommé administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, y fit transporter les papiers de la Bastille, qui furent confusément en-

Digitized by Google

tassés « dans un obscur entre-sol, qu'on emplit de manière qu'il devint pour ainsi dire impossible d'y pénétrer, » et ils demeurèrent là ensevelis et oubliés pendant près de trente ans. En 1840 un employé qui avait beaucoup de loisirs s'avisa d'examiner le gigantesque tas de papiers. Ce fut avec une bien joyeuse surprise qu'il lut tout d'abord des lettres de cachet, et reconnut qu'il avait trouvé « le trésor cherché depuis si longtemps. » Les administrateurs de la Bibliothèque eurent le bon esprit d'encourager le travail de classement de ces archives, et l'employé, qui n'était autre que M. Ravaisson, jeune alors,

Jeune, et dans l'âge heureux qui méconnaît la crainte,

se mit avec une généreuse ardeur à débrouiller l'immense chaos. Jusqu'ici, j'ai résumé l'*introduction* du conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Je tiens à le laisser maintenant décrire lui-même la tâche qu'il a eu tant de mérite à remplir (p. v et vi) :

« La besogne n'était pas facile et paraissait devoir être longue. Elle le fut : vingt années de travail ont à peine suffi pour voir clair au milieu du désordre incroyable dans lequel se trouvaient les papiers de la Bastille. Car c'étaient les archives du château qu'on venait de retrouver. Il ne restait rien du travail des officiers de la Bastille, à peine une trace de celui des employés du comité sur les chemises des différents dossiers épars, les feuilles dérangées et mêlées les unes avec les autres. C'était à les prendre pour des résidus et pour des papiers de rebut. Au reste, c'est le nom qu'on leur donnait. — Pour se mettre à l'œuvre, on prit au hasard une poignée de papiers. Il fallut s'accoutumer à déchiffrer les noms, les dates trop souvent illisibles dans les pièces de procédure. A la longue, on s'y reconnut; on alla plus vite : l'ordre et une classification régulière s'établirent dans ces archives. C'étaient celles de la police de Paris, depuis 1659 jusqu'en 1774. »

M. R. ajoute que, de 1659 à 1666, on ne trouve en général que des registres formés par ordre de dates des lettres de cachet. Jaloux de combler cette lacune, il s'est livré à d'opiniâtres recherches afin de découvrir les motifs des arrestations. S'il n'a pu aller consulter, dans la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, divers papiers qui proviennent de la Bastille, et qui paraissent surtout intéressants comme autographes d'hommes célèbres, il a fouillé avec grand profit les collections de la bibliothèque de la rue de Richelieu, les Archives de l'Empire, les archives du ministère de la guerre et les archives du ministère de la marine[1]. Il a malheureusement, comme tant d'autres, trouvé inexorablement

1. M. R. n'a négligé ni la bibliothèque de l'Institut ni celle du Corps législatif, ni la bibliothèque Mazarine, ni la bibliothèque Sainte-Geneviève, ni les archives de la préfecture de police, et partout son zèle a eu sa récompense. En Italie, ce sont surtout les archives de Venise qui lui ont fourni des pièces importantes. A Londres, le *State-papers office* et surtout le *British Museum* ont enrichi encore plus son recueil. On regrette de ne trouver dans l'*introduction* de M. R. aucun renseignement sur la présence au *British Museum* des documents d'origine française insérés aux pages 22, 43, 44, 53, 55, 54, 56, 57, 58, 85, 100, etc, du premier volume des *Archives de la Bastille*.

Digitized by Google

fermée la porte des archives du ministère des affaires étrangères; et, chose triste à dire! pendant qu'il s'applaudissait de la libéralité des communications des diplomaties anglaise et italienne, il avait à déplorer l'inhospitalité d'un établissement français. Il est du devoir de la critique de s'élever en toute occasion contre l'inintelligente rigueur du règlement que les archives des Affaires étrangères opposent aux plus sérieux travailleurs. On l'a dit ici, à propos de la *Correspondance secrète inédite de Louis XV* (p. 143), et on ne saurait trop le répéter, rien ne justifie une telle défiance, et les droits inviolables de l'histoire ne sauraient être plus longtemps sacrifiés à une aveugle routine.

M. R. nous donnera d'abord les pièces relatives au règne de Louis XIV, de 1659 à 1715 (à partir de 1677 la série deviendra presque régulière). Plus tard, paraîtront les pièces relatives au règne de Louis XV. Le premier volume renferme ce qui a rapport aux prisonniers de la Bastille de 1659 à 1661; le deuxième contiendra la fin du procès de Fouquet et les commencements de l'affaire des poisons, de 1663 à 1715. « Les retards involontaires apportés à la publication de cet ouvrage, nous dit M. R. (p. VII), m'ont fait perdre une partie de mes recherches. En effet, il a fallu en retrancher, comme n'étant plus inédites, bon nombre de lettres de Colbert que j'avais recueillies dès 1843. Il en a été de même pour le journal d'Ormesson. Je ne m'en plains pas, puisqu'on y a gagné, à la place d'une simple publication de documents, des ouvrages achevés, tels que devaient en donner des écrivains comme MM. Clément, Feuillet de Conches et Chéruel. »

M. R., considérant que les pièces par lui recueillies ne nous apprennent pas grand' chose de ce qui regarde l'administration intérieure de la Bastille et la vie même des prisonniers, a réuni sur ce sujet et à l'aide d'autres sources des détails fort intéressants. L'histoire et la description de l'édifice (p. VII-XIII) ne laissent rien à désirer. Tout ce que M. R. ajoute dans les pages suivantes, sur la réception des prisonniers à la Bastille, sur le traitement qu'ils y subissaient, sur le personnel de l'établissement, est aussi exact que complet. On jurerait, tant il connaît toutes les formalités de l'incarcération, toutes les attributions du capitaine du château ou gouverneur [1], du lieutenant de roi, du major, du capitaine des portes, etc., toute l'organisation, en un mot, de la prison d'État, qu'il a vécu entre ses formidables murailles. Entre autres particularités, nous apprenons (p. XVII) que jusqu'en 1709 les chambres, quelles qu'elles fussent (elles étaient en tout au nombre de quarante-deux) [2], n'avaient pas de mobilier, le roi disant

1. M. R. nomme, parmi les gouverneurs de la Bastille (p. XXVI, XXVII), le duc de Guise, Sully, Bassompierre, de Besmaux « petit gentilhomme gascon, capitaine des gardes du cardinal Mazarin, » de Saint-Mars, de Bernaville. Mais M. R. est-il bien sûr que Bassompierre doive être compté au nombre des capitaines du château ? Pour moi, je crois que Bassompierre n'a jamais habité la Bastille qu'en qualité de prisonnier (de 1631 à 1642).

2. Le nombre des prisonniers, quoi qu'on en ait dit, ne paraît jamais s'être élevé à plus d'une cinquantaine. De ce chiffre *maximum*, je rapprocherai le chiffre *minimum* indiqué par les historiens de la révolution française : on s'étonna, remarquent-ils, de ne trouver, le 14 juillet 1789, que *sept* personnes enfermées à la Bastille. A en croire les exagérations des déclamateurs, la Bastille aurait toujours regorgé de victimes !

Digitized by Google

sans doute de ses prisonniers ce que dit La Fontaine du rat qui s'était retiré du monde :

Le vivre et le couvert, que faut-il davantage ?

Nous apprenons encore (p. xxi) qu'on laissait les prisonniers élever des chats et des chiens, et qu'on leur permettait même d'avoir des oiseaux dans de grandes volières, et des pigeons qui rentraient le soir après avoir passé tout le jour en ville, lesquels pigeons servaient quelquefois de messagers.

Les prisonniers pouvaient aussi acheter des livres autorisés. Les officiers prêtaient souvent leurs livres. En 1783, on avait établi une bibliothèque à la Bastille; elle était assez considérable pour mériter qu'un prisonnier en fît le catalogue. Le règlement sur le prêt et l'usage des livres était fort libéral (p. xxii). A ceux qui n'aimaient pas la lecture on permettait les jeux de dames et d'échecs ; les cartes étaient tolérées. Avec une autorisation ministérielle on pouvait avoir du papier, de l'encre et des plumes. Ces distractions n'étaient pas les seules. Tous les prisonniers n'étaient pas soumis à un régime sévère ; les ministres accordaient des adoucissements. Il y avait ce qu'on appelait les *libertés de la Bastille*. Le matin, on ouvrait les chambres d'une trentaine de prisonniers (en moyenne), et ils pouvaient se promener jusqu'à la nuit. Ils causaient et jouaient ensemble, recevaient leurs visites chez eux ou dans la cour. C'était, pour me servir de la comparaison de M. R., quelque chose comme la vie de Clichy. Dans les cours de cette Bastille si calomniée, il y avait des jeux de quilles et de tonneau, voire même un billard (p. xxiii). M. R. constate (p. xxv et xxvi) que les communications des prisonniers avec les gens du dehors n'étaient pas aussi difficiles ni aussi rares que l'on a bien voulu le prétendre. Il énumère tous les stratagèmes à l'aide desquels on trompait la plus active surveillance des gardiens, et déclare formellement que, malgré tous les obstacles, on savait à la Bastille ce qui se passait dans le monde. On voit que le séjour de la fameuse prison était loin d'être « ce qu'un vain peuple pense. » Mais la partie la plus curieuse de cette réhabilitation du régime intérieur du château est sans contredit celle-ci (p. xx) : « A la Bastille, la nourriture était saine et abondante ; les repas que le gouverneur faisait servir auraient fait envie à plus d'un bourgeois aisé, et si la cuisine excitait les plaintes des prisonniers, c'est que le gouverneur en était chargé, et que se plaindre d'un geôlier est toujours un soulagement pour ceux qu'il tient sous sa garde. Constantin de Renneville énumère avec complaisance les bons repas qu'il faisait au château. Il faut songer que c'était un espion, un prisonnier de seconde catégorie et traité comme un homme sans importance. Il y avait toujours plusieurs plats : potage, entrées, relevés, dessert, etc. A chaque dîner, deux bouteilles de vin, bourgogne ou champagne ; on en donnait une troisième pour les besoins de la journée. Aussi l'appétit le plus robuste ne suffisait-il pas à tout consommer, et Renneville se moque souvent des porte-clefs, qui descendaient lentement la desserte des prisonniers pour se donner le loisir d'achever en chemin ces restes savoureux. Mais on ne leur abondonnait que les plats, on gardait le vin. Des prisonniers possédaient ainsi une cave bien garnie dans les coins de leur cellule. Aux jours

Digitized by Google

de fête, le gouverneur envoyait du vin de surplus. Renneville raconte qu'il reçut une fois six bouteilles de champagne. Au XVIIe siècle, il était de bonne compagnie de se griser. Pourquoi les espions comme Renneville se seraient-ils montrés plus réservés? Aussi plus d'un s'est vanté d'avoir bu le vin de Louis XIV à la santé du prince d'Orange... Soixante ans après, le régime était le même, et Marmontel n'a pu s'empêcher, dans ses Mémoires, de louer les menus de son dîner[1]. Les poëtes alors n'étaient pas habitués à faire de pareils repas. — Des prisonniers trouvèrent la nourriture si recherchée qu'ils proposèrent au gouverneur de les traiter plus simplement, et de partager ensemble la différence entre la dépense réelle et l'allocation payée par le roi. Lorsque l'emprisonnement durait longtemps, cela montait à des sommes considérables, et plus d'un prisonnier, entré pauvre et misérable, sortait beaucoup plus riche qu'il ne l'eût jamais été. »

L'introduction se termine par une vive peinture de la corruption de la société au milieu du XVIIe siècle[2], et par un éloge de Louis XIV, cet « honnête homme dans toute la force du mot, » auquel, d'après M. R., « nous devons la régénération morale de la France. » L'éloge du roi qui « a fait de son peuple la nation la plus douce et la plus honnête qu'il y ait au monde, » amène (p. LV) l'éloge de la Bastille, « instrument de ce pouvoir réparateur. » A ceux qui maudissent la Bastille, M. R. répond que si l'on ne doit jamais regretter ces terribles moyens de salut public, il faut du moins reconnaître le bien qu'ils ont produit. Je ne crois pas utile de discuter ces vues, toutes personnelles, que le lecteur saura apprécier à leur juste valeur.

Les papiers inédits de la Bastille réunis dans le présent volume concernent le comte de Pagan ou Pagano (sorcier); l'abbé Dorat, agent du cardinal de Retz[3], les sieurs Vassade et Barin, officiers du prince de Condé; le sieur du Vouldy de Passy fils (débauché); le capitaine Brett (Anglais suspect); le sieur de Forcoal, greffier du conseil (pour les épices dues par son père à la chambre des comptes); Caillet, secrétaire du prince de Condé (suspect); l'abbé de Marolles (suspect); l'abbé de Gerente, le président à mortier de Bras, l'avocat général de Chasteuil, le conseiller au parlement de Mongué (émeute d'Aix); la demoiselle de Vezilli (folle qui avait voulu étrangler le président de Mesmes); de La Moussière, de La Libardière, de Chilnau (officiers absents sans congé); le marquis de L'Hospital (assassin que l'on fut obligé de mettre à la Bastille pour arrêter les poursuites de

1. M. R. aurait pu citer encore l'abbé Morellet qui, dans ses *Mémoires*, a dit beaucoup de bien de la Bastille, et a particulièrement vanté la bonne chère qu'il y fit. L'auteur de la *Vision de Charles Palissot* ne manque pas d'ajouter qu'il avait là une bonne chambre en très-bon air, chambre dans laquelle il écrivit le plus agréablement du monde un traité de la liberté de la presse. Il convient pourtant d'opposer à toutes ces riantes descriptions les douloureux souvenirs de la captivité de Pellisson et de Latude.

2. M. R. prononce à cette occasion cette énergique, trop énergique parole : « Il y eut en France comme un anéantissement de la moralité publique et privée. » J'en appelle à M. V. Cousin.

3. Un singulier abbé que cet abbé qui, « lorsqu'il perd au jeu, jure et blasphème contre Dieu, N.-S. J.-C., la sainte Vierge et les saints et les saintes, et en dit toutes les impuretés et ordures que l'on peut dire!... » (P. 7.)

Digitized by Google

la justice); Bergerat (arrêté sur une lettre de la princesse de Carignan, parce qu'il ne voulait pas lui remettre les pierreries de Mme de Soissons, sa belle-fille); le marquis de Villequier (duel); Bonnaire (gazettes à la main [1]); de Lesmoal (diffamation); de Candal, Aurin, de Bonnesson, de Laubarderie, de Lezanville, Tors, de Jaucour, Manceau, de Créquy-Bernieulle (assemblées de la noblesse de Normandie); Wicquefort, résident de l'électeur de Brandebourg (diplomate indiscret) [2]; Hache, Duchanin (débiteur de Mazarin); Magnon, historiographe du roi (arrêté par méprise); le chevalier de Gent (discours peu mesurés); Remusat (faussaire); Premeré, imprimeur-libraire et sa femme (livres jansénistes); Hotteman, capitaine dans le régiment de la marine (poëte insolent) [3]; Fitz Patrick, de Faure (recruteurs de l'armée de Portugal); le chevalier de Grancey (rapt); Huby, huissier au conseil des parties (pour avoir affiché un arrêt du parlement contre une déclaration du conseil); d'Alibert (intrigues pour le mariage du duc de Savoie); Pierson (affaires de famille); Niceron, épicier (solliciteur contre le monopole de l'huile de baleine); Lacombe Veillon (faussaire); Maissat, greffier du conseil (extorsions de Fouquet); Pierre Gizilard, Jean Gizilard, Mathurin Hesnault, clerc du Châtelet, Jérémie Brossart, Jean de Bonnestat, médecin de Cahors, Jean Desnoyers, Charles Hénard, clerc tonsuré, Pierre Villars, prêtre, et plusieurs autres (gazettes à la main); Henri Varin, fils de Jean Varin, général des monnaies de France et intendant des bâtiments du roi (fils de famille au XVIIe siècle [4]); Pierre Baudelot, Léonard, libraire (jansénisme); le chevalier de Maupeou, le marquis de Vardes, la dame de Ronville, Dabon fils (querelles de Mme de Soissons et de Mme de Navailles, lettre anonyme adressée à la reine contre Mlle de la Vallière); Saint-Aunez, commandant de Leucate en Roussillon (rébellion contre les commis de la gabelle); de Malvault (mauvaise conduite); Platellet, dom Maur Nardeau de la Grange, religieux de Rebel, Nardeau, sergent, Mme Platellet (vol au préjudice de l'abbé de Lenoncourt); le chevalier de Clermont (complicité du pillage du château de Celeran); le duc de Créquy, de Saint-Aignan (querelle); procès de Fouquet, surintendant des finances (péculat, complot contre la sûreté de l'Etat) [5].

1. Mazarin écrit à Letellier, de Saint-Jean-de-Luz, le 5 août 1659 : « Il y a un nommé Bonnaire qu'on a mis à la Bastille pour avoir écrit quelques gazettes sans aucune méchante intention, mais seulement pour gagner sa vie. M. le maréchal de Grammont m'a parlé en sa faveur et il assure qu'il ne se mêlera plus de ce métier-là, de sorte que si le roi l'a agréable, je crois qu'il est de la clémence de S. M. de le faire mettre en liberté, et je vous prie d'en envoyer les ordres à celui qui commande à la Bastille en l'absence de Besmaux. » (P. 99).

2. Abraham de Wicquefort est l'auteur du célèbre traité de l'*Ambassadeur et ses fonctions* (1681, 2 vol. in-4°). On avait intercepté de lui plusieurs lettres dans lesquelles il racontait à l'électeur les amours du roi et de Mlle de Mancini.

3. M. R. a cité (p. 210) de ce poëte un couplet en quatre vers, qui est bien une des plus mordantes et des plus heureuses de toutes les épigrammes décochées en si grand nombre contre Mazarin.

4. L'interrogatoire de Jean Varin par le conseiller au parlement de Paris, Pierre Catinat (père du maréchal), est excessivement curieux (p. 263-273). C'est tout un tableau de mœurs.

5. Ces documents qui se rattachent au procès de Fouquet s'étendent de la p. 344 à la p. 416. Ce sont sans contredit les plus importants de tout le volume.

Digitized by Google

Parmi les papiers relatifs à toutes ces affaires se trouvent des lettres ou billets de Louis XIV (au nombre de 40 environ), de Mazarin (plus de 60), de Le Tellier (plus de 100), de Colbert (une vingtaine), de Louvois (une trentaine), de Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne (26), de son fils (8), du chancelier Séguier (11), de Lyonne (4), de Condé (5), de Fouquet (1), de Balesdens, membre de l'Académie française (3), de La Ménardière, aussi membre de l'Académie française (1), de Poncet de la Rivière, conseiller d'État (4), du maître des requêtes Michel de Verthamon (1), du premier président au parlement d'Aix, d'Oppède (5), du cardinal de Vendôme (1), du futur intendant de Bezons (4), de Charles Colbert, marquis de Croissy (3), de Mme Colbert, l'abbesse et la sœur du ministre (1), de Lenet (2), du conseiller d'État Aug. Robert de Pomereu (4), du duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme du roi (1), de Pierre de Bonzi, alors abbé, et qui ne tarda pas à devenir évêque, archevêque, cardinal, ambassadeur (2), de Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun (8), de Pellisson (1), de Henri de Guénégaud, seigneur du Plessis, secrétaire d'Etat (2), des avocats-généraux Bignon et Talon (1), de Besmaus (3), de l'ambassadeur de Venise, plus tard doge, Sagredo (5), de Mme de Soissons (1), de M. de Navailles (1), de M. de Vardes (1), de La Reynie (1), de la reine d'Espagne, Anne d'Autriche (2), du marquis de la Fuente (5), du marquis de Coislin (2), de l'intendant Pellot (2), de l'ambassadeur Pierre Chanut (2), de d'Artagnan (2), etc.

Je n'ai pas besoin de dire tout ce que ces quatre cents documents inédits jettent de lumière sur le règne de Louis XIV. Personne désormais ne s'occupera de ce grand règne sans se servir beaucoup des *Archives de la Bastille*, et je ne fais que devancer le sentiment général des érudits, en remerciant chaleureusement ici M. R. de l'admirable persévérance avec laquelle il a employé la meilleure partie de sa vie à former un recueil aussi précieux. Ce qui rehausse encore le mérite de l'éditeur des papiers de la Bastille, c'est la modestie qu'il met à présenter son travail au public. En un temps où bon nombre de chercheurs embouchent une trompette éclatante pour annoncer *urbi et orbi* des découvertes d'une mince importance, la discrétion de celui qui a trouvé, transcrit, annoté[1], tant de documents inappréciables, est une leçon qui, je l'espère, aura quelque efficacité.

T. de L.

1. Les notes de M. R., toutes très-sobres, sont en général satisfaisantes. Deux seulement m'ont paru devoir être critiquées. Au bas de la p. 1, M. R. se demande si le comte de Pagano, mis à la Bastille pour s'être vanté de faire mourir le roi par magie, est le même que le célèbre ingénieur Blaise Pagan, né à Avignon, mort à Paris le 28 (*sic* pour 18) novembre 1665. Non, ce ne peut être le même parce que ce dernier, pendant que son homonyme était à la Bastille (depuis 1652), publia, à Paris, divers ouvrages en 1655, en 1657, en 1658. Ce ne peut être le même, parce que le prisonnier dit (p. 3) et redit (p. 5) : « Je suis un vieillard de 78 ans toujours malade. » Or, on le sait! l'ingénieur Blaise-François de Pagan n'avait pas tout à fait 62 ans quand il mourut. Enfin, ce ne peut être le même, parce que la dernière lettre citée du prisonnier est du 28 novembre 1665, et qu'alors l'autre Pagan était mort depuis dix jours. On peut voir, d'ailleurs, dans les *Hommes illustres* de Perrault, en quelle estime Louis XIV eut toujours le comte de Pagan, qui avait si vaillamment combattu auprès de Louis XIII, et qui, plus tard, se distingua par son savoir autant qu'il s'était distingué par

Digitized by Google

sa bravoure. — Au bas de la page 28, M. R. nous dit que Michel de Marolles a laissé des *Mémoires* où il ne parle pas de son emprisonnement. Mais les *Mémoires* de l'abbé de Villeloin ayant paru en 1656 (Paris, in-folio), on conviendra qu'il lui aurait été difficile d'y mentionner un emprisonnement qui n'eut lieu qu'en 1659.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annales monastici, vol. III Edited by H.R. Luard. Royal 3 v. half-bound (Longmans). 12 fr. 50
Publié sous la direction du maître des rôles.

Aristophane. Extraits d'Aristophane, accompagnés d'analyses et de remarques philologiques et historiques; par Y. Helleu, professeur au lycée Bonaparte. 2e édition, in-12, VIII, 292 pages. Paris (impr. et lib. Jules Delalain et fils). 2 fr.

Beiträge zur Kunde steiermärkischer Geschichtsquellen. Hrsg. vom historischen Vereine für Steiermark. 3 Sahrg. gr. in-8. Graz (Leuschnet et Lubensky). 4 fr.

Bisping, exegetisches Handbuch zu den Evangelien und der Apostelgeschichte. 4 Bd. gr. in-8. Münster (Aschendorff). 6 fr.

Busson, die Doppelwahl d. j. 1257 u. das römische Königthum Alfons X v. Castilien. Ein Beitrag zur Geschichte des grossen Interregnums. Mit bisher ungedr. Briefen, gr. in-12, VI-137 pages. Münster (Aschendorff). 2 fr.

Calendar of state papers. Domestic series. Charles I, 1635-1636. Royal 8 vo. (Longmans). 18 fr. 50

Capefigue. La baronne de Krudner. L'empereur Alexandre Ier au congrès de Vienne et les Traités de 1815; in-18 jésus, XLIV-208 pages. Paris (Amyot).

Du Bellay. Œuvres françaises de Joachim du Bellay, gentilhomme angevin, avec une notice biographique et des notes, par Ch. Marty-Laveaux. T. 1, in-8, VIII-519 p. Paris (Lemerre).

Engel, Isis und Osiris. Eine mytholog. Abhandlung, gr. in-8, IV-47. p. Nordhausen (Büchting). 2 fr.

Gouët. Histoire nationale de France, d'après les documents originaux, T. IV, Tiers-état. In-8, 531 pages. Paris (Pagnerre). 5 fr.

Grattier (de). Campagne de Jules César contre les Bellovaques; 2e étude. Notice lue au comité noyonnais de la Société des antiquaires de Picardie, etc. In-8, 14 p. Noyon (Andrieux-Dury).

Histoire littéraire de la France, par les religieux de la congrégation de Saint-Maur. Nouv. édit. conforme à la précédente, et revue par M. Paulin Pâris, membre de l'Institut Tome 3e, comprenant le Ve siècle de l'Eglise. In-4, XVI-795 p. Paris (Palmé).

Hult, Cornelii Taciti de origine, situ, moribus ac populis Germanicæ liber suethice redditus et annotationibus illustratus. Dissertatio academica. Gr. in-8, 30 p. Stockholm (Samson et Wallin). 80 c.

Janvier. Sur quelques tournois en Picardie. Notice lue à la société des antiquaires de Picardie, le 20 juillet 1862. In-18, 24 p. Amiens (Lemer aîné).

Jager. Histoire de l'Église catholique en France d'après les documents et authentiques depuis son origine jusqu'au concordat de Pie VII. Tome 13, in-8, 551 p. Paris (A. Le Clère et Cie). 5 fr.

Kayssler, die Lehre vom russischen Accent. Mit Rücksicht auf die Accentuationssysteme verwandter Sprachen bearbeiet. In-8, 97 p. Berlin (Schneider). 2 fr.

La Roque (de). Armorial de la noblesse de Languedoc, généralité de Toulouse. T. I. 1re partie. Gr. in-8, 339 p. Paris (Dentu). 10 fr.

Liber monasterii Hyda. Edited by E. Edwards. Royal 8 vo. Half-Bound (Longmans). 12 fr. 50

Litonnois. Le camp des Bellovaques, à Gouvieux, Etude lue au comité archéologique de Senlis. In-8, 20 pages. Senlis (Duriez).

Locquin. Des vestiges de la domination romaine dans le pays d'Auxois. In-8, 35 p. Semur (Verdot).

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44. — 3 Novembre — 1866.

Sommaire : 216. L'Ecclésiaste, trad. p. FORBES; l'Ecclésiaste, trad. p. CASTELLI. — 217. MARTIN, la Foudre, l'Électricité et le Magnétisme chez les anciens. — 218. DELISLE, Rouleaux des morts du IXe au XVe siècle. — 219. MOSSMANN, Murbach et Guebwiller. — 220. BONNEMÈRE, la France sous Louis XV. — VARIÉTÉS : la chanson de *Jean Renaud*.

216. — **Qoheleth commonly called the book of Ecclesiastes**, a new translation with an introduction and commentary by G.-H. FORBES. Burntisland, at the Pitsligo — Press. 1864, 64 p. in-8.

Il libro del Cohelet, volgarmente detto Ecclesiaste, tradotto dal testo ebraico con introduzione critica e note di David CASTELLI. Pisa, tipografia Nistri, 1866 (a spese dell' autore), 305 p. in-8.

Ces deux ouvrages, portant un titre presque identique, traitent du même sujet. C'est pour cette raison seulement que nous les avons réunis dans un même article; car ils diffèrent si considérablement l'un de l'autre, que nous serons tout naturellement empêché d'établir une comparaison entre eux.

Il est peu de livres de l'Ancien Testament qui soulèvent autant de difficultés que l'Ecclésiaste. Non que son explication, le sens de ses paroles ou de ses phrases soient plus obscurs que d'autres parties du canon, ou que l'époque de sa rédaction soit douteuse (elle se place avec beaucoup de vraisemblance au commencement de l'époque hellénique). C'est l'esprit général du livre, sa tendance et son but qui, pour ainsi dire, nous échappent entièrement. On se demande comment un traité qui révèle un scepticisme si immodéré et parfois même un matérialisme grossier a pu trouver place dans un recueil d'Écritures sacrées. Aussi l'auteur anglais, qui ne nous a donné jusqu'à présent qu'une partie de son introduction, n'hésite-t-il pas à affirmer que le livre de l'Ecclésiaste a dû être composé longtemps après la captivité babylonienne (p. 12), loin de la Palestine (p. 18), par quelque sadducéen niant non-seulement la Providence et l'immortalité de l'âme, mais aussi l'existence d'une âme spirituelle dans l'homme (p. 57). Ce que nous ne pouvons pas admettre dans ce résultat, c'est que l'ouvrage aurait été composé à l'étranger et spécialement en Babylonie. L'auteur motive son opinion par le langage fortement empreint d'aramaïsme qui caractérise le livre de l'Ecclésiaste. Mais il oublie que son raisonnement est alors en contradiction avec les preuves qu'il donne pour le placer après la captivité. Si les aramaïsmes du livre sont une raison pour le croire rédigé en Chaldée, il aurait pu l'être aussi bien du temps de Salomon que du temps des Séleucides. Et pourquoi l'auteur serait-il un Sadducéen ? Parce qu'il nie l'immortalité de l'âme et la Providence, dit M. Forbes, qui partage avec beaucoup de personnes une erreur très-enracinée. Les Sadducéens niaient l'immortalité de l'âme, non comme on le

Digitized by Google

prétend, par immoralité, mais pour deux raisons directement opposées : d'abord parce qu'il n'en est point question dans le Pentateuque, et puis parce qu'ils regardaient comme contraires à la morale pure, de pratiquer la vertu dans l'espoir d'une récompense dans l'autre vie. — Le reste de l'*Introduction* de l'auteur anglais est rempli de dissertations théologiques sur l'immortalité de l'âme, les anges, les esprits, etc., dont nous n'avons pas à parler ici.

L'auteur italien s'occupe exclusivement de son sujet. Son livre est un travail consciencieux et bien exécuté. Sans apporter rien de nouveau, il expose clairement, et sans parti pris, les différentes opinions qui ont été émises sur la question qu'il traite et adopte ordinairement lui-même la plus plausible. En outre, il a ajouté çà et là quelques notes tirées de la littérature rabbinique qui servent à compléter l'histoire de l'exégèse du livre biblique. Nous ne pouvons que louer ce qu'il dit relativement à la disposition de l'Ecclésiaste, en s'abstenant, à l'encontre de la plupart de ses prédécesseurs, de vouloir y découvrir une division logique quelconque. Quant à son explication du nom de קעלת, qu'il traduit par *encyclopédie* en le rapprochant de אעלר, qui, d'après lui, aurait le même sens, désignant l'un et l'autre le roi Salomon, nous avouons que notre esprit se refuse à admettre que l'on aurait qualifié un homme par une idée abstraite. Le symbolisme dans l'antiquité n'allait pas jusque-là. H. Z.

---

217. — **La Foudre, l'Électricité et le Magnétisme chez les Anciens**, par Th.-Henri Martin, doyen de la Faculté de Rennes. Paris, Didier, 1866, v-413 p. in-18. Prix : 6 fr.

L'objet de l'auteur est d'exposer « jusqu'où se sont étendues dans ces parties des sciences physiques les connaissances positives des anciens, quelles sont les hypothèses, les théories philosophiques, les erreurs de fait et les croyances superstitieuses qu'ils y ont jointes, à quelles applications usuelles, à quelles pratiques, à quelles expressions figurées dans le langage et dans l'art ils ont été conduits par ces notions vraies ou fausses, scientifiques ou superstitieuses (p. 3). »

Il ne semble pas que M. H. M. ait laissé échapper un seul texte qui se rapportât directement ou indirectement à son sujet. On serait plutôt tenté de trouver de la surabondance et quelque pêle-mêle dans l'accumulation des citations ; les auteurs sérieux ne sont pas assez nettement séparés de la foule des compilateurs ignorants, légers et crédules, qui les ont copiés en y ajoutant des erreurs et des fables populaires. Quand un fait est attesté par Théophraste et par Priscien, Isidore de Séville, Eustathe et Tzetzes (p. 145), Théophraste compte seul, comme en histoire Polybe dispense de citer Zonaras, comme en philologie le manuscrit le plus ancien dispense d'invoquer ceux dont il est l'original. De même les explications données par Sénèque et par Plutarque ne peuvent être mises sur la même ligne que celles qui ont été présentées par un auteur comme Aristote (p. 258), qui jugeait par lui-même. Outre que des auteurs d'une valeur très-inégale sont comme disposés sur le même plan, les raisons de l'ordre dans lequel ils sont cités ne sont pas toujours apparentes. Ainsi (pp. 267-268)

Digitized by Google

Socrate, Epigène, Xénophane, Métrodore de Chio, Aristote, Anaximandre et le pythagoricien Milon sont successivement passés en revue. L'ordre chronologique semble à tous égards préférable; il suffirait même presque de l'observer pour établir entre les auteurs originaux et les compilateurs une séparation qui est absolument nécessaire. Au reste, si les textes ne semblent pas suffisamment pesés, distingués, classés, ils sont du moins rassemblés complétement : ce qui est peut-être plus utile encore au lecteur compétent.

En outre, ils sont interprétés exactement. Il y a des réserves à faire sur certaines étymologies. Aujourd'hui on ne dérive plus (et avec raison) l'adjectif Ἡράκλειος du génitif Ἡρακλέους (p. 7), mais du radical Ἡρακλε. Il semble contraire aux lois de la formation des mots grecs de décomposer le substantif ἥλιτρον en ἡλ (rapproché du sanskrit *kal* et de l'allemand *hell* malgré l'esprit doux), ἰκ (de ἴχω), τρον, — chose qui possède l'éclat lumineux (pp. 101-102). Le suffixe τρο s'unit à des radicaux simples et non à des radicaux composés; et uni à des radicaux de verbes, il exprime presque toujours le *moyen*, l'*instrument*, ἄρο-τρον, λίκ-τρον, μάκ-τρον, etc.; enfin la racine de ἴχω n'est pas employée pour former des composés possessifs. Il est douteux que *Elmo* ou *Ermo* soit une abréviation populaire de *Erasmus* (p. 299); car il faudrait alors que la syllabe qui reçoit l'accent tonique eût été syncopée. Quelques détails de traduction pourraient être contestés. La patrie d'Alexandre, le commentateur d'Aristote, serait plus convenablement appelée en français *Aphrodisiade* qu'*Aphrodisias*, comme on dit la *Troade*. — Quand Lucain (Phars. I, 606), parlant des cérémonies expiatoires accomplies par le devin Armis, dit : *Terræ mœsto cum murmure condit, mœsto* me paraît signifier plutôt *lugubre* que *plaintif* (p. 199). Je ne vois pas de textes qui autorisent à traduire κατέσκηψεν par : tomba *verticalement* (p. 326). Il y a lieu d'être embarrassé en présence du texte suivant de Cicéron sur les devoirs des augures (*De Legibus*, I, 8, 21) : *Cœlique fulgura regionibus ratis temperanto*. Le mot *temperare* est pris évidemment ici dans une signification ancienne, probablement technique, qu'aucun lexique n'a relevée. M. H. M. rapproche avec raison le passage de Pline (II, 53, 154) où il est dit que les Étrusques partageaient le ciel en seize parties subdivisées chacune en quatre autres au point de vue des présages tirés de la foudre; car *plurimum refert unde venerint fulmina et quo concesserint*. Remarquons que Pline parle ici non des éclairs, mais de la foudre, et ne dit pas que les aruspices étrusques déterminaient « la signification funeste, favorable ou mixte des éclairs non-seulement d'après la région céleste d'où chaque éclair était parti, mais plus encore d'après celle vers laquelle il s'était dirigé (p. 352). » Même en admettant que Pline eût parlé des éclairs, je ne pense pas qu'on puisse paraphraser ainsi le texte de Cicéron : que les prêtres attribuent aux éclairs *leur signification complexe* d'après des régions déterminées d'avance dans le ciel (p. 352). *Temperanto* semble ici synonyme de *describunto* et paraît signifier : *diviser en différentes classes*, d'après des régions déterminées du ciel. Au reste, les objections que l'on pourrait adresser à M. H. M. sur l'interprétation des textes sont en bien petit nombre. On reconnaît presque partout dans cette

Digitized by Google

partie de son travail la justesse d'un esprit naturellement droit et la méthode rigoureuse d'un philologue expérimenté.

M. H. M. me paraît donner une idée très-exacte de l'état de la physique ancienne. Il fait remarquer avec beaucoup de raison que les erreurs de fait les plus grossières et en apparence les plus faciles à constater étaient pourtant admises sans vérification (p. 28). Ainsi non-seulement on n'avait pas observé la polarité dans l'aimant (p. 38), mais encore on ignorait que l'aimant libre se meut vers le fer (p. 27). Et l'on s'empressait de bâtir des explications sur un ou deux faits apparents, sans tenter même de faire rentrer dans la théorie tous les faits constatés (p. 52). Le détail de ces explications est difficile à saisir, car on y rencontre la double obscurité d'une théorie de physique et d'une théorie fausse. Ainsi il est malaisé de comprendre l'explication qu'Empédocle donnait de l'attraction exercée par l'aimant sur le fer (p. 54). Chose remarquable, ces explications sont pour la plupart purement mécaniques et n'ont absolument rien de métaphysique. La division de l'histoire des sciences en périodes théologique, métaphysique, scientifique, est contraire aux faits même les plus apparents et est elle-même une hypothèse *métaphysique*. Les anciens se trompaient de la même manière que nous, quand nous essayons d'expliquer prématurément des faits encore mal observés. La supériorité de la science moderne est dans l'expérimentation. L'exemple des anciens montre combien l'observation apprend peu de chose, quand on ne modifie pas les conditions dans lesquelles se produisent les phénomènes.

En résumé, le livre de M. H. M. est très-instructif et tout à fait digne de ses travaux sur le Timée de Platon, sur Théon, sur Héron. Il se recommande également par une érudition consciencieuse, étendue, solide, sûre, en un mot par toutes les qualités qui ont déjà assuré à l'auteur la considération la plus méritée en France et en Allemagne. Charles THUROT.

---

218. — **Rouleaux des morts du IXe au XVe siècle**, recueillis et publiés pour la Société de l'histoire de France, par Léopold DELISLE. Paris, Ve Renouard, 1866. In-8°, II et 548 p. — Prix : 9 fr.

M. L. Delisle avait d'abord l'intention de joindre aux textes recueillis par lui « une introduction qui aurait porté sur le caractère et l'importance historique des rouleaux des morts, » et dans laquelle il aurait traité, avec de considérables développements, un sujet qu'il aborda pour la première fois en 1847 dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (2e série, t. III, p. 361-412). Puisque la loi que la Société de l'histoire de France impose aux éditeurs de ne pas grossir outre mesure les volumes dont ils sont chargés l'a contraint de renoncer à ce projet, j'aime à penser que ce sera pour le reprendre une autre fois, et que celui qui déjà, il y a près de vingt ans, avait rédigé de main de maître le mémoire intitulé : *Des monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts*, ne refusera pas de faire profiter le monde savant de tout ce que, depuis lors, ses immenses recherches lui permettraient d'ajouter à ses premières observations.

Dans l'*Avertissement*, M. D. s'est borné à dire brièvement ce qu'on entend

Digitized by Google

par *rouleaux des morts*, et à indiquer la nature des principaux renseignements que l'on peut tirer de ces documents. Je lui emprunte sa définition des *Rotuli mortuorum* : « Pendant tout le moyen âge les communautés religieuses avaient l'usage de notifier la mort de leurs membres et de leurs bienfaiteurs à un grand nombre d'églises et spécialement aux maisons avec lesquelles elles avaient conclu des associations spirituelles. La circulaire ou encyclique que dans ces circonstances on écrivait en tête d'un rouleau de parchemin renfermait des détails biographiques sur le défunt, et se terminait toujours par une demande de prières. Les communautés auxquelles l'encyclique était présentée se faisaient un devoir d'y répondre et consignaient sur le rouleau un titre (*titulus*), plus ou moins long, pour accuser réception de l'encyclique, pour promettre des prières et pour en demander à l'intention des membres et bienfaiteurs qu'elles avaient elles-mêmes perdus. »

Le savant académicien annonce que les noms d'évêques, de doyens, d'abbés, de prieurs et d'autres dignitaires ecclésiastiques qu'on trouve en si grand nombre dans les encycliques et dans les titres des rouleaux mortuaires fourniront beaucoup d'additions aux catalogues dressés par les auteurs du *Gallia christiana* et du *Monasticon anglicanum*. Voici quelques citations qui dégagent amplement sa parole : La mention du nom de Rothardus (p. 10) fixe la date, jusqu'à présent incertaine, de l'administration de cet abbé de Saint-Martial de Limoges, que les auteurs du *Gallia christiana* (XII, 148), sur la foi d'un ancien obituaire, ont appelé Rotaldus. — Le nom d'Ingelradus (p. 11) doit être ajouté à la liste des doyens de Sens, publiée dans le *Gallia christiana* (XII, 109). Les bénédictins n'avaient trouvé aucune mention de doyens de Sens entre les années 951 et 1035. — Les abbés de Sainte-Marie de Guitres, Seguin, Étienne, Forton (p. 139), manquent à la liste du *Gallia christiana* qui ne mentionne, du reste, aucun abbé de ce monastère pendant le XIe siècle (II, 878). De même les abbés de Bessac, Mainard, Gardrad, Pierre (p. 140), manquent à l'énumération donnée par les Sainte-Marthe (II, 1109). Le nom d'Ingelbert (p. 141) ne figure pas sur la liste des abbés de Bergues, publiée dans le même recueil (V, 333). Hugues (p. 152) est absent du catalogue des abbés de Saint-Pierre de Melun (même recueil). Philippe de Champagne, évêque de Châlons (p. 163), fait défaut parmi les abbés de Saint-Menge (*Gallia christiana*, IX, 944 [1]).

Aux rétablissements de tant de noms s'ajoutent d'importantes rectifications de dates. Ainsi nous lisons (p. 49) que Guifred, comte de Cerdagne, mourut en 1050, à la fin du mois de juillet, dans l'abbaye de Canigou, dont il était moine depuis plusieurs années, et non en 1025, comme l'ont prétendu les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (II, 333) et (p. 143) que le *Gallia christiana* (V, 180), marque à l'année 1099 la mort d'Alard, abbé de Saint-Bavon, mais que cette date est probablement fausse, Alard ne devant plus être en vie quand le rouleau de Foulques, abbé de Corbie, fut porté à Saint-Bavon, vers 1095. A la page 177, M. D. arrive, par les plus ingénieuses et en même temps les plus sûres déductions, à

1. Voir encore pages 164, 166.

Digitized by Google

fixer au 6 juillet 1113 la date de la mort de Mathilde, fille de Guillaume le Conquérant et première abbesse de la Trinité de Caen. On ignorait que Guillaume, abbé d'Aniane, fût mort à Rome le 25 décembre 1154. Nous devons cette indication à un passage du rouleau de Robert, abbé de Saint-Aubin d'Angers (p. 366), passage qui avait, du reste, grand besoin d'être expliqué par un critique aussi pénétrant [1].

Il faut ajouter que ce n'est pas au *Gallia christiana* seul que les *Rouleaux des morts* peuvent fournir d'utiles additions. Ils en apportent pareillement au *Monasticon anglicanum*; et d'une manière générale on peut dire que l'histoire biographique de l'Angleterre puisera utilement à cette nouvelle source.

L'histoire littéraire du moyen âge ne gagnera pas moins à la publication des rouleaux des morts que l'histoire ecclésiastique. Les critiques pourront, dit l'éditeur, « y saisir l'état de la poésie latine aux xe, xie et xiie siècles, y relever les noms de plusieurs versificateurs qu'aucun bibliographe n'a encore enregistrés, y constater la prospérité de différentes écoles épiscopales au xie et au xiie siècle, et enfin y suivre pas à pas le déclin des études dans les anciens monastères au xiiie et au xive siècle. » J'appellerai surtout l'attention sur une pièce de vers (p. 299), qui pourrait bien, ainsi que le conjecture M. D., avoir été composée par Héloïse, qui habitait le monastère d'Argenteuil quand le rouleau du bienheureux Vital y fut présenté. A un titre bien différent, d'autres vers sont très-curieux; ce sont ceux des pages 367, 368, que l'on ne s'attendrait guère à trouver inscrits en une funèbre lettre de faire part, car ils ont été dictés par la gaieté gauloise, et ils renferment de burlesques épigrammes contre l'insatiable appétit d'un moine défunt, notamment celle-ci :

Plaudant anguillæ, letentur et hostrea mille.

Le nombre des rouleaux venus à la connaissance de M. D. s'élève à près de cent. Le plus ancien est de la fin du viiie siècle; le plus récent est du commencement du xvie. Les trois plus importants de ces mémoriaux monastiques sont ceux de Guifred, comte de Cerdagne, mort en 1050, de Mathilde, dont il a été déjà question, et du bienheureux Vital, fondateur de Savigny, mort en 1122. Le premier rouleau fut porté dans 133 abbayes, le deuxième dans 253, et le troisième dans 208 [2]. M. D. a publié le texte complet de ces trois documents. Pour tous les autres, il s'est contenté d'extraits, mais d'extraits tels, qu'ils dispensent entièrement le lecteur de recourir aux originaux.

Une table très-étendue rend toutes les recherches commodes en ce volume si précieux, et non moins que dans le reste du livre, on y reconnait ce sceau de parfaite exactitude dont M. D., dès ses précoces débuts dans la carrière de l'érudition, a pris l'habitude de marquer tous ses travaux. T. DE L.

1. C'est le nom seul de Guillaume qui, rapproché d'une bulle citée par dom Vaissète e d'un texte du *Gallia christiana*, a permis à M. D. de deviner à quel établissement appartenait ce Guillaume.

2. Le messager funèbre, porteur du rouleau de Bertrand de Baux, mort en 1181, visita deux cent vingt-neuf établissements religieux.

Digitized by Google

219. — **Murbach et Guebwiller**, histoire d'une abbaye et d'une commune rurale d'Alsace, par MOSSMANN, archiviste de la ville de Colmar. Guebwiller, Jung, 1866, in-12, 1866, 95 pages.— (Paris, E. Torin).

Au commencement du VIIIe siècle, quelques religieux bénédictins fondèrent dans une vallée des Vosges un monastère que des donations princières et les priviléges de plusieurs souverains rendirent bientôt riche et puissant. Les territoires de Murbach s'étendaient jusqu'en Souabe et jusqu'en Suisse, et au XIIIe siècle son abbé, prince du Saint-Empire, réunissait sous sa bannière jusqu'à six cents chevaliers. Mais des luttes malheureuses et le faste de ses possesseurs firent perdre à l'abbaye une grande partie de son importance, et dès le temps de la Réforme (quoique réunie plus tard à l'abbaye non moins riche de Lure en Bourgogne), Murbach cessa de jouer un rôle politique. Au XVIIe siècle, ce ne fut plus guère qu'un riche bénéfice, accordé d'ordinaire à quelque cadet de la maison d'Autriche et plus tard à quelque favori de Versailles. Changée, en 1764, en un chapitre de chanoines nobles, l'abbaye de Murbach, dont l'autorité était depuis longtemps détestée dans le pays, périt en 1789, après la prise de la Bastille, sous les coups de ses anciens vassaux. Quoique fondée par des bénédictins, Murbach ne fut jamais célèbre ni par ses écoles ni par ses chroniques. Quelques débris d'annales remontant au VIIIe siècle et conservés dans les *Annales Laureshamenses* et *Guelferbytenses* (Pertz, I, p. 19-23), ainsi qu'une vie de Saint-Léger, écrite vers 1041 et publiée en 1846 par Dom Pitra, constituent son maigre bagage littéraire. M. Mossmann ne s'est pas contenté de mettre en œuvre pour son récit les documents nombreux renfermés dans l'*Alsatia diplomatica* de Schoepflin; il nous offre encore plus d'un détail curieux tiré des archives du Haut-Rhin. La partie la plus intéressante de son étude est sans contredit celle dans laquelle il traite des institutions sociales et politiques du moyen âge. La lutte entre la féodalité envahissante, représentée par l'abbaye de Murbach, et la commune de Guebwiller nous permet de bien suivre les progrès continuels de la puissance seigneuriale et la réduction des anciens hommes libres et des francs-alleux en vassaux et en fiefs. On songe trop peu, selon l'auteur, à ce fait que le réveil des communes au XIIIe siècle ne fut pas un mouvement d'usurpation, mais de revendication légitime. Seulement nous croyons que M. Mossmann se trompe en faisant remonter cette liberté des premiers temps du moyen âge aux traditions romaines. Ce qui peut être vrai pour la Provence ou l'Aquitaine ne l'est pas pour les provinces allemandes du Nord. Ce ne sont pas les décurions de la cité gallo-romaine, mais les *principes* de la *dixaine* ou *centaine* germanique et leurs assesseurs, qui sont les ancêtres des jurés colongers et des échevins communaux de l'Alsace. Remarquons encore en passant une faute d'impression, p. 53 : c'est le *Chronicon Hirsaugiense* qu'y cite l'auteur. Une table des matières n'aurait point été inutile pour un travail divisé en dix chapitres. Mais ce ne sont là que des imperfections minimes. Le travail de M. Mossmann mérite et trouvera l'accueil le plus favorable chez les amis des antiquités alsaciennes, car il est écrit avec un véritable esprit critique, qui fait trop souvent défaut aux publications d'histoire locale.

Digitized by Google

Aussi souhaitons-nous vivement que l'auteur mette bientôt au jour le travail plus complet dont le présent opuscule n'est, pour ainsi dire, que l'esquisse.

R. Reuss.

---

220. — **La France sous Louis XIV** (1643-1715), par Eugène Bonnemère, auteur de l'*Histoire des paysans*. Paris, librairie internationale de A. Lacroix et Ce. Deux vol. in-8, 1865.

Il ne faut chercher dans cet ouvrage ni l'exposé de tous les faits accomplis sous le règne de Louis XIV, ni un tableau complet des institutions et des mœurs de la France sous ce même règne. « Laissant de côté ce que les historiens ont mis en saillie, dit incidemment l'auteur (tome I, p. 38, année 1647), nous allons regarder seulement l'envers de l'histoire. Le règne de Louis XIV est une médaille en or que d'admirables artistes ont ciselée avec un talent incontestable; mais toute médaille a son revers, et c'est justement ce revers-là qu'il nous plaît d'étudier. » Aussi bien les deux volumes que l'auteur intitule *la France sous Louis XIV* ne contiennent-ils guère que l'histoire de la misère sous Louis XIV, lamentable histoire dont M. A. Feillet avait commencé le récit il y a quelques années. Peindre les souffrances du peuple dans les provinces, alors que les dernières libertés avaient disparu devant le pouvoir absolu du prince, telle est la tâche que s'est particulièrement proposée M. Bonnemère, et en vue de laquelle ses recherches ont été presque exclusivement dirigées. Les lacunes que l'on peut remarquer dans son ouvrage sont donc volontaires, et nous aurions mauvaise grâce à essayer de démontrer qu'il eût facilement pu nous faire mieux connaître l'organisation ecclésiastique, administrative, financière et militaire du pays, exposer avec plus de détails les mœurs du clergé de la cour[1], de la noblesse et de la bourgeoisie. Prenons tel qu'il se présente ce réquisitoire, où parfois il entre un peu de déclamation, contre Louis XIV et ceux qui l'ont entouré. Il est çà et là d'une âpreté un peu excessive; mais la peinture navrante qu'a faite M. Bonnemère de ce royaume épuisé par la guerre, la famine et de continuelles exactions est, en somme, d'une incontestable vérité. Combien nous nous trouvons loin du *Siècle de Louis XIV* en lisant *la France sous Louis XIV* ! C'est surtout sans doute au livre de Voltaire que pensait notre auteur, lorsque l'image d'une médaille finement ciselée s'est présentée à son esprit. D'irrécusables documents lui ont permis d'écrire une histoire toute différente de l'histoire classique, et là est l'intérêt de son ouvrage; mais il est regrettable qu'il n'ait pas, de son côté, pris le soin de « ciseler » le revers de la médaille. On voudrait un peu plus d'art dans l'énumération des faits et dans la disposition des matières. La lecture de ces deux volumes laisserait une impression plus vive, si M. Bonnemère ne se fût pas contenté d'ajuster simplement ses notes les unes à la suite des autres par ordre chronologique : le plan qu'il a suivi, ramenant forcément sous chaque année

1. M. B. est parfois entré dans de minutieux détails sur les choses de la cour, mais d'après des notes incomplètes, et sans les chercher là où ils abondent, dans l'*État de la France*, par exemple, cette sorte d'annuaire si souvent réimprimé et régulièrement tenu à jour, que les jeunes gentilshommes apprenaient à peu près par cœur.

Digitized by Google

l'exposition d'événements identiques, produit une inévitable monotonie. Point d'introduction ni de conclusion, d'ailleurs, où l'on puisse chercher les vues d'ensemble sur les parties diverses dont se compose l'histoire qu'il retrace; c'est par hasard que l'on fait la rencontre de quelques considérations générales, disséminées dans l'ouvrage un peu à l'aventure. Chaque chapitre est, il est vrai, précédé d'un sommaire, mais d'un sommaire incomplet à la brièveté duquel ne vient suppléer aucune table.

Par suite de la rapidité avec laquelle M. B. a mis en œuvre les éléments de son travail, il s'est glissé un certain nombre de répétitions, quelques légères contradictions, et aussi quelques inexactitudes. Voici, par exemple, diverses méprises. (Tome I, p. 406), La Bruyère et Regnard sont présentés comme plus âgés que Louis XIV : or ils sont nés sous son règne; il en est de même de Fénelon, qui figure à tort parmi les écrivains qui « étaient des hommes déjà quand Louis était au berceau. » Même page, M. B. fait mourir Poussin plusieurs années trop tôt, entraîné qu'il est par le désir d'enlever à « l'actif de Louis » le plus grand nombre d'hommes de talent ou de génie qu'il lui est possible. — (Tome II, p. 133), il n'est pas exact que jusqu'en 1687 toutes les fermes aient été réunies en un seul bail : c'est par exception qu'elles ont été données à une seule compagnie de 1681 à 1687. — (Tome II, p. 256 et aussi tome I, p. 385), il y a confusion entre les « conseillers secrétaires du roi, maison, couronne de France et de ses finances, » d'une part, et les secrétaires du cabinet et de la chambre du roi, de l'autre; les premiers, il est vrai, se comptaient par centaines, beaucoup plus nombreux qu'il n'eût été nécessaire pour le travail dont ils étaient chargés, mais ce travail n'était nullement la correspondance particulière du roi; les secrétaires du cabinet, à qui elle appartenait, étaient simplement au nombre de quatre. — N'ayant pu trouver *hocqueton* dans les six énormes volumes in-folio du dictionnaire de Trévoux, » M. B. en tire (t. II, p. 318) un argument mal fondé, car ce dictionnaire contient *hoqueton*, sinon *hocqueton*. — Une citation de Dangeau qui nous apprend (t. II, p. 211), que le marquis de Sévigné paya 60,000 écus une lieutenance qui devait lui rapporter 12,000 livres, est suivie d'une réflexion où les 60,000 *écus* deviennent, par suite d'une inadvertance, 60,000 *livres* : ce *lapsus*, on le devine, donne beau jeu à l'indignation que provoque chez l'auteur une telle « spéculation [1]. »

Nous devons rendre hommage toutefois au labeur de M. Bonnemère et à la persévérance de ses recherches. Son ouvrage est depuis longtemps en préparation; ses renvois aux diverses éditions des mêmes mémoires, ou encore ceux qu'il fait à des manuscrits qui sont publiés depuis plusieurs années suffiraient à le prouver. Le nombre des documents qu'il a consultés est d'ailleurs considérable [2], et ses deux volumes abondent en citations curieuses. Quelques témoignages

1. Cette distraction n'est pas imputable à l'imprimeur, mais on peut signaler aussi quelques fautes d'impression. Tome I, p. 172, *Langlois* pour *Langlée*, courtisan bien connu; t. II, p. 213, il faut lire une date, je ne sais laquelle, à la place de *septembre* 1693.

2. Les sources sont le plus souvent indiquées, mais elles ne le sont pas toujours avec assez de précision.

Digitized by Google

n'auraient pas dû être acceptés sans contrôle, à mon avis. Saint-Simon accuse formellement le duc de Bourbon d'avoir empoisonné Santeuil : l'anecdote qu'il raconte à ce sujet, bien que mille fois répétée d'après lui, est peu vraisemblable (t. II, p. 255 et 256) ; et il conviendrait d'en avertir le lecteur [1]. M. B. cite souvent les mémoires de Chavagnac : ne sont-ils pas apocryphes ? On les attribue à Sandras de Courtils, dont M. B. invoque l'autorité avec trop de confiance, ce me semble. C'est en nous renvoyant à l'un des ouvrages anonymes de ce fécond pamphlétaire qu'il écrit, sous l'année 1698 (t. II, p. 262), la phrase suivante : « *Toutes* les femmes avaient des amants qui entretenaient leur faste insolent, ou qu'elles entretenaient, suivant qu'elles étaient jeunes ou vieilles. » M. Bonnemère, comme on voit, est dur pour les contemporaines de Louis XIV, et l'on ne s'étonnera point, après avoir lu cette phrase, qu'il se plaise à répéter le jeu de mot qui lui fait nommer *courtisanes* les femmes de la cour. Et cependant, je m'empresse de l'en louer, il ne s'est pas aventuré après tant d'autres dans l'étude des galanteries et des scandales du temps. En parlant du « rapprochement, très-risqué » du roi et de Mme de Montespan à l'occasion du jubilé de 1675, rapprochement dont « il résulta Mlle de Blois, » M. Bonnemère, il est vrai, découvre (t. I, p. 561) « dans la physionomie et dans toute la personne de Mlle de Blois, les traces de ce combat de l'amour et du jubilé ; » mais il n'a pas l'habitude de ces raffinements d'analyse. L'histoire amoureuse est celle qu'il sait le moins et qu'il tient le moins à savoir, et la preuve en est qu'il dira, sans tenir compte des révélations de Saint-Simon sur la vie intime du roi, que ses maîtresses ont « chassé la reine Marie-Thérèse du lit de son époux. »

« Cela a été dit et répété trop de fois, écrit M. Bonnemère au sujet des louanges hyperboliques accordées par les historiens au *Louis le Grand* de la tradition, pour qu'une aussi faible voix que la nôtre fasse entendre une parole de protestation. Toutefois, homme du XIXe siècle, nous remercions Dieu de n'avoir pas fait de nous un témoin de toutes ces grandeurs, qui cachent tant de misères. » Ainsi conclut l'auteur de *la France sous Louis XIV*, et beaucoup de lecteurs s'associeront à ces actions de grâces ; mais qu'est-ce donc que son ouvrage, sinon une protestation en deux volumes, et avec pièces à l'appui, contre le Louis XIV classique ? Cette protestation, je le répète, est instructive, bien qu'elle n'apporte pas des révélations très-inattendues sur le règne de celui qui y est familièrement nommé « l'époux de la veuve Scarron, » ou « l'époux de la Maintenon ; » et de même qu'on ne peut bien connaître la Fronde si l'on n'a lu M. Feillet, l'on n'aura de complètes notions sur la seconde partie du XVIIe siècle et les premières années du XVIIIe qu'à la condition d'avoir lu M. Bonnemère.

G. S.

1. Voyez dans les *Souvenirs du président Bouhier*, p. 69 et 70, un passage qui permet, ainsi que l'a fait remarquer l'éditeur, de suspecter le témoignage de Saint-Simon. L'invraisemblance de l'accusation, au surplus, avait été plusieurs fois mise en doute avant la publication de ce volume. Si je ne me trompe, une autre anecdote, citée t. I, p. 515, d'après Mme de Sévigné est démentie par la correspondance de Colbert, récemment publiée par M. P. Clément.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LA CHANSON DE JEAN RENAUD

M. Gaston Paris, dans le numéro de la *Revue critique*, du 12 mai dernier, a dit d'excellentes choses sur les chants populaires. Il a notamment remarqué que plus on les étudie plus on se prémunit contre la tentation trop commune d'attribuer un caractère local à des récits, à des traits qui se rencontrent, précisément les mêmes, dans d'autres provinces, d'autres contrées, quelquefois à l'autre bout du monde; qu'enfin, chose qui semble paradoxale et presque contradictoire, plus ces traits, ces récits sont *originaux*, plus il y a chance de les retrouver ailleurs.

M. G. Paris a conclu de ce fait remarquable l'utilité des variantes et choisi, comme un excellent type du genre, la chanson de *Jean Renaud*, pour y rattacher un certain nombre d'observations caractéristiques; nous en ajouterons quelques autres qui nous sont suggérées par des variantes du même chant, imprimées ou manuscrites, qu'il n'a pas connues.

Et d'abord, sans parler ici des versions bretonne, danoise et italienne de *Sire Nann*, *Sire Olaf* et du *comte Angiolino*, M. Paris a cité des textes blesois, vermandois, poitevins, francs-comtois, messins; M. Aug. Brachet, dans le numéro du 25 août de la *Revue critique*, y a joint deux versions empruntées à la Touraine; nous en avons sous les yeux trois bretonnes et d'autres venant de Rouen, de Verdun, de la Vendée, du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Limousin. En un mot, il serait plus court de dire où ce chant n'existe pas que d'énumérer les provinces où il se trouve. Cependant il est plus rare dans le midi de la France, plus commun dans le nord-ouest.

Suivant la plupart de ces textes, *Jean Renaud*, roi, prince ou seigneur, *Arnaud l'Infant* dans les versions limousine et auvergnate, revient chez lui blessé à mort. La cause de cette blessure, qui n'est pas généralement expliquée, nous est révélée dans un texte communiqué par M. Boucher d'Argis, conseiller à la cour impériale d'Orléans et provenant d'une dame dont il avait bercé l'enfance en Bretagne :

Renaud à la chasse est allé,
A la chasse du sanglier,
Il a manqué le sanglier,
Et le sanglier l'a tué.

Cette explication s'accorde on ne peut mieux avec la peinture horrible, mais saisissante, de Renaud *décousu*, comme on dit en terme de vénerie, telle qu'elle se retrouve dans presque tous les textes, à deux ou trois exceptions près :

Tenant ses tripes (*ou* boyaux) dans ses mains,

détail sur lequel d'autres versions ont trouvé le moyen de renchérir :

Sen estomac en sen chapea
Sen cûr covert de sen mantea.
. . . . . .

Digitized by Google

Et tenez, ma mère, mes boyaux
Qui sont dessus mes deux chevaux.
. . . . . .
Dedans mes bras, sur mes chevaux
Je tiens mes tripes et boyaux.

Cette peinture, si foncièrement populaire, ne tarda pas à révolter les délicats, et l'on peut affirmer qu'elle a nui chez nous au succès littéraire de cette belle romance. Dans cette entrée en scène violente, brutale, réaliste, comme on dirait aujourd'hui, nous voyons le cachet de l'inspiration originale, ce qui nous empêche d'adopter la conjecture de MM. A. Wolf et G. Paris qui regardent comme la version primitive celle où le mari, comme sire Nann ou sire Olaf dans les ballades bretonne ou danoise, est voué à la mort par une fée dont il a dédaigné l'amour. Il y a là, dans cette espèce de mélancolie fatale substituée à une cause toute matérielle, une source d'inspiration bien distincte, et, s'il faut compléter notre pensée, un autre chant enté sur celui de *Jean Renaud*, particularité qui n'est pas sans exemple, témoin la romance de *Dion et la fille du roi*, citée à la p. 38 des *Instructions* de M. Ampère, où cette dualité nous paraît évidente. Ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est l'état fragmentaire où les deux versions armoricaine et française de *Sire Nann* nous sont parvenues. Elles commencent toutes deux à l'endroit où les détails du récit se confondent avec celui de *Jean Renaud*. Le début, si différent, manque dans le texte et n'y est rattaché que par une espèce de narration ou commentaire traditionnel.

Quoi qu'il en soit, revenons à *Jean Renaud* et suivons à l'aide de nos textes les altérations que le temps et la diffusion même y ont introduites. « La tradition, a dit excellemment sir Walter Scott, est en général une espèce d'alchimie en sens inverse qui convertit l'or en plomb. Tout ce qui est d'une poésie trop abstraite, tout ce qui dépasse la compréhension du plus simple paysan, est sujet à se perdre par suite d'une répétition fréquente, et les lacunes ainsi produites se remplissent soit par des fragments tirés d'autres morceaux, soit par les inspirations personnelles du récitateur ou du chanteur. Dans les deux cas, la perte est sensible et irréparable. »

Ici nous voyons d'abord le *roi Renaud*, *Renaud le Grand*, ou tout au moins un puissant seigneur ou chevalier, revenant d'une de ces grandes chasses féodales où il a lutté corps à corps avec un sanglier qui l'a mis en l'état que vous savez. Dans une variante de l'Allier, la peinture est déjà adoucie :

Soutenant son ventre à la main,

y est-il dit, et ce n'est plus de la chasse, mais de la guerre qu'il revient. Bientôt arrive cette autre variante singulièrement mitigée :

Il en revint *triste et chagrin.*

Puis, dans la version limousine, c'est *Arnaud l'Infant* qui « revient du camp, »

Digitized by Google

et qui en rapporte, au lieu de l'horrible plaie si complaisamment décrite ailleurs, des blessures non moins mortelles, mais plus prosaïques :

J'ai trei balo dedin moun corps :
Lo mindro meno à lo mort.

Nous voilà sortis du moyen âge et entrés en pleine époque moderne. Dans une version communiquée par M. de Cuers, la mère répond à sa fille qui demande pourquoi l'on sonne :

Ma fille, c'est notre grand roi Henri
Qui fait son entrée dans Paris.

Encore un peu de temps, et *le roi Henri* devient *le roi Louis*.

Mais nous ne sommes pas au bout de ces transformations. Voici le commencement d'une leçon fournie, à ce que nous croyons, par M. Roulin :

C'est la dame du bois des Vaux
Qui vient avec ses grands chevaux.
Dans Rennes quand ils sont entrés,
Tous les pavés en ont tremblé.
Les maisons tremblent quand ils trottent
Du poids de tout l'argent qu'ils portent,
Pour délivrer le fils aîné
Qui est à Rennes emprisonné.
N'en ont point 'core assez porté :
Le fils a été condamné.
. . . . . .
Réjouissez-vous mon fils Louis
Votre femme a eu un beau fils, etc.

La suite du récit concorde pour le fond, et souvent pour la forme, avec les versions anciennes de *Jean Renaud*. Il y a encore comme un reflet de l'ère féodale dans cette *Dame* (alias *Reine*) *du Bois des Vaux*, et une espèce de poésie dans cette peinture des grands chevaux qui ébranlent les pavés et les maisons de la vieille cité bretonne. Tout cela s'évanouit dans une dernière variante qui se lie cependant à la précédente par des dégradations insensibles; il n'y a plus que le fils d'une riche bourgeoise, condamné à Paris et non plus à Rennes (la centralisation fait son chemin) pour vol d'ornements d'église, et que sa mère veut délivrer à force d'argent.

Chez madame Duclos Lourmeau
On dit qu'il y a de beaux chevaux;
Quand ils marchaient sur les pavés,
Toute la ville elle en tremblait.
Ne sont pas les clous qui font ça,
C'est l'or et l'argent que li a,
Pour délivrer son fils Léouis
Qu'est dans les prisons de Paris.
— Mon fils Léouis que l'y a ti?
Qui vous tient renfermé-z-ici?
Hélas! ce sont les ornements
Que j'ai dérobés au Saint-Sacrement.
— Mon fils Léouis, réjouis-toi, etc.

Digitized by Google

Le reste est à l'avenant, quoique conforme, pour les faits, à l'ancien chant de *Jean Renaud.*

— Je veux mourir à la chandelle,
Être enterré à la lanterne...
. . . . . .
— Ma fille, je ne puis vous le céler,
C'est votre *amant* qu'est enterré.
— Maman, mettez la clef sous l'oreiller,
Jamais au pays je n'irai.
— Ma fille, allons nous en veni,
Aussi faire votre enfant nourri.
— Maman, j'y ai de bons parents
Qui l'élèveront bien chaudement, etc.

Arrêtons-nous ici, et constatons seulement que cette espèce d'abâtardissement du chant populaire, que nous venons de signaler à propos de *Jean Renaud*, est un fait général. Les bergères rencontraient autrefois sur leur chemin le *fils d'un roi;* aujourd'hui ce n'est plus que le *fils d'un avocat.* Cette malicieuse infante qui, dans le *Cancionero*, traversant une forêt avec un galant qui la requiert d'amour, se dit la fille d'un lépreux pour échapper à ses entreprises, et le raille ensuite en lui déclarant qu'elle est « fille d'un roi de France et de doña Constantina, » devient, en Normandie, l'héroïne d'une aventure tout à fait semblable, mais ce n'est plus qu'une madrée commère, tout au plus fille d'un riche bourgeois. Quelques-uns des traits de la grotesque chanson de *Marlborough* s'appliquaient au XVIe siècle au *grand duc de Guise*, et peut-être, en remontant plus haut, à l'héroïque *Mambrù* guerroyant contre les Sarrasins d'Espagne. Il serait facile de multiplier ces exemples, mais nous en avons assez dit pour établir notre thèse, à savoir que le chant populaire, s'il « s'accroît en marchant, » comme on l'a dit d'une de ses formes les plus modernes, en ce sens qu'il se surcharge d'accessoires étrangers et quelquefois d'enjolivements de mauvais aloi, s'amoindrit en réalité et se dépoétise à mesure qu'il s'éloigne de sa source et de son inspiration primitive [1].

E. J. B. RATHERY.

1. Les variantes qui précèdent sont extrêmement intéressantes, et je suis heureux d'avoir indirectement provoqué M. Rathery à les détacher de son riche trésor. Il me pardonnera toutefois de ne pas en tirer la même conclusion que lui. La cause de la mort de Jean Renaud ne me paraît pas plus *primitive* dans la version de M. Boucher d'Argis que dans les autres, et je persiste à penser que la rencontre avec une fée était l'introduction de la plus ancienne forme, antérieure sans doute à toute version française. Ce trait mythologique étant tombé, on lui a substitué des explications diverses : Renaud est blessé à la guerre dans plusieurs versions; — déconsu par un sanglier dans celle de M. d'Argis; — mordu par un chien enragé dans la chanson vicentine (*Rev. crit.*, I, p. 308); — condamné à mort dans les curieux rajeunissements qu'on vient de lire. La fée (elfe, korrigan) ne subsiste qu'en danois et en breton. — M. Rathery pense, il est vrai, que ces dernières langues nous offrent deux ballades, originairement étrangères l'une à l'autre, postérieurement soudées ensemble; il apporte un exemple analogue, la chanson de *Dion et la fille du roi*, où deux récits bien distincts ont été cousus bout à bout. Le fait est incontestable pour cette chanson : les deux parties n'ont pas de lien intime, et on les trouve d'ailleurs toutes deux isolées. Il me paraît moins pro-

Digitized by Google

bable pour *Renaud* : la coïncidence du breton et du danois indique tout au moins une agglutination si ancienne qu'il est téméraire de remonter au delà. D'ailleurs la ballade danoise offre une simple esquisse de la seconde partie de nos chansons françaises; la fiancée d'Olaf (et non sa femme, ce qui change naturellement tout le caractère) ne fait qu'une question, relative à l'absence d'Olaf le jour de ses noces, et sur la réponse évasive qu'elle reçoit elle lève le drap qui le couvre et le voit mort. Ce court tableau semble avoir reçu postérieurement les développements que l'on connaît; il a fini par devenir la partie intéressante de la chanson, tandis que la première moitié s'est de plus en plus obscurcie et s'est enfin bornée à la courte assignation d'une cause quelconque à la mort de Renaud. — Les rapprochements de M. Rathery rendent toutefois assez vraisemblable l'idée que le vers

Il en revint triste et chagrin

est plutôt un adoucissement postérieur qu'un reste de la forme primitive, dont les chansons françaises ne semblent pas avoir conservé de traces. G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

GRÉARD, la Morale de Plutarque (Hachette). — AUBÉ, la Légalité du Christianisme (imp. Donnaud). — ESTLANDER, Pièces inédites du roman de Tristan (Helsingfors).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen der historischen Classe der konigl. Bayer. Akademie der Wissenschaften. X Bd. 2 Abthl. gr. 4°. Munchen (Franz). 10 fr. 75

Ancillon (J.). Recueil journalier de ce qui s'est passé de plus mémorable dans la cité de Metz, pays Messin, et aux environs, de 1675 à 1684, publié par M. F. Chabert, avec une table alphabétique des matières. In-8. Paris (Aubry).

Bibliotheca geographico-statistica et œconomico-politica od. systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland und dem Auslande auf dem Gebiete der gesammten Geographie u. der Staatswissenschaften neu erschienen Bücher hrsg. von Dr. W. Müldener 14 Jahrg. 1866. 1. Hft. Jan-Juni gr. 8°. Gœttingen. (Vandenhoeck et Ruprecht's Verlag.) 85 c.

Bibliotheca historica od. systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland u. dem Auslande neu erschienen Bücher hrsg. von Dr. W. Müldener 14 Jahrg. 1866. 1 Hft. Janv.-Juni gr. 8. Göttingen (Vandenhoeck, Ruprecht). 1 fr. 10

Bibliotheca philologica od. geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiet der classischen Alterthumswissenschaft wieder alteren und neueren Sprachwissenschaft in Deutschland u. dem Ausland, neu erschienen Bücher. hrsg. v. Dr. Schmidt. 19 Jahrg 1866. 1 Hft. Janv.-Juni. Göttingen (Vandenhoeck, Ruprecht). 85 c.

Bibliotheca theologica oder geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiet der evangel. Theologie in Deutschland neu erschienen Bücher. Hrsg. v. Ruprecht. 19 Jahrg. 1866. 1 Hft. Janv.-Juni gr. 8°, Göttingen. (Vandenhoeck, Ruprecht). 45 c.

Bleek (F.). Einleitung in die heilige Schrift. 2 Thl. gr. 8°. Berlin (G. Reimer). 14 fr.

Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, arts et belles-lettres de la Mayenne, année 1865. In-4. Mayenne (Derenne).

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Monacensis. Tom. V et VI. Lex. 8°. Munchen (Palm). 12 fr.

Digitized by Google

Compte rendu de la Commission impériale archéologique pour l'année 1864. Avec 1 atlas. Imp. 4. Saint-Petersburg. (Leipzig, Voss). 20 fr.

Fietkau, H. de carminum Hesiodeorum atque hymnorum quatuor magnorum vocabulis non Homericis. Königsberg (Schubert et Seidel). 1 fr. 65

Gesenius (W.). Hebräisches Elementarbuch. 1 Thl. Hebräische Grammatik. Neu bearb. u. hrsg. von Prof. Rödiger. 20 verb. u. verm. Aufl. gr. 8°. Leipzig (Vogel). 3 fr. 80

Hoffmann v. Fallersleben, Braunschweigisches Namenbnchlein. Einvohner-Namen der herzogl. Haupt u. Residenzstadt Braunschweig, nach ihrer Bedeutung, geordn. u. erlautert. 8° Braunschweig (Wagner). 1 fr. 35

Korn (O.). Bemerkungen zur Handschriftenkunde der Ovidianischen Bücher ex Ponto. 4°. Berlin (Calvary et C°.) 1 fr. 10

Kugler (F.). Geschichte der Baukunst. 4 Bd, 1 Lfg 8°. Stuttgard (Ebner et Seubert). 5 fr. 35

Lezaud (P. L.). Platon, Aristote. Exposé substantiel de leur doctrine morale et politique, suivi de Cicéron, morale et politique, fragments traduits et coordonnés de ses œuvres philosophiques, 5e éd. In-18 jésus. Paris (Didot frères, fils et C°).

Marcowitz, (W. de) Aeschyli Prometheo. 4°. Berlin (Calvary et C°). 85 c.

Matthael Parisiensis, historia Anglorum. Edited by Sir F Madden. Vols 1 and 2. Royal 8vo bound (Longmans), Le volume à 12 fr. 50

Montaigne. Essais de Michel Montaigne. Nouvelle édition, avec les notes de tous les commentateurs choisies, et complétées par Le Clerc; précédée d'une nouvelle étude sur Montaigne; par M. Prévost-Paradol. T. 4. In-8, 544 p. Paris (Garnier frères). 7 fr. 50

Nicolai (A.) über Entstehung und Wesen d. griechischen Romans Neue vielfach verm. Aufl. gr. 8°. Berlin (Calvary et C°). 2 f. 15

Palgrave (W. G.). Une année de voyage dans l'Arabie centrale. Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par E. Jonveaux, et accompagné d'une carte et de quatre plans. T. 2. Gr. in-8. Paris (Hachette et C°).

Πανταζίδης, Ι. τῶν παρα Ξενοφῶντι διορθωτεον μέρος δεύτερον. Gr. 8°. Athènes (Wilberg). 2 fr. 80

Pankowski (A. J. C.). De diaconisis commentatio archeologica. Gr. 8°. Regensburg (Manz). 1 fr. 35

Pape (W.). Handwörterbuch der griech. Sprache 1 u. 2 Bd. A. u. d. T.: Griech.-deutsches Handwörterbuch, 2 Bde. 2 Aufl. 4 Abdr. Lex. 8°. 24 fr,

— Dasselbe. 4 Bd. A. u. d. T. Deutsch-griechisches Handwörterbuch 2 Ausg. 3 Aufl. bearbeit v. Sengebusch. Lex 8°. Braunschweig (Vieweg et Sohn). 12 fr.

Pfundtner (J. O.). Pausanias Periegeta imitator Herodoti gr. 8°. Königsberg. (Schubert et Seidel). 1 fr. 35

Périé. Histoire politique, religieuse et littéraire du Quercy, à partir des temps celtiques jusqu'en 89; t. 2, 1re partie. In-8, 234 p. Cahors (Combarieu). 3 fr. 75

Pertz (G. H.). Schrifttafeln zum Gebrauch bei diplomatischen Vorlesungen. Handschriften 6.-9. Hft d. 9-12 u. 16-19. Scriptoren-Bandes der Monumenta Germaniæ. Fol. Hannover (Hahn). 4 fr.

Recueil d'antiquités de la Scythie. Publié par la Commission impériale archéologique. Avec un atlas. Imp. Fol. 1 Livr. Imp. 4°. Saint-Petersburg (Leipzig, Voss). 40 fr.

Reichling (J.-B.). Histoire de l'ancienne abbaye de Clairefontaine, près d'Arlon, depuis sa fondation par Ermesinde, en 1214, jusqu'à sa destruction par l'armée républicaine en 1794, précédée d'un essai historique sur l'ancien château de Bardenbourg. Gr. 8°. Luxembourg (Bück). 3 fr. 20

Reumont (A. de). La jeunesse de Catherine de Médicis. Ouvrage traduit, annoté et augmenté par A. Baschet, d'après des recherches nouvelles, dans les diverses archives du royaume d'Italie. In-8. Paris (Plon).

Rolland (de). Les saints de Bretagne. Donatien-Rogatien; preuves qu'ils n'ont pas existé. In-16, 40 p. Nantes (Mangin).

Schier, Globus cœlestis arabicus qui Dresdæ in regio museo mathematico asservatur. Lex. 8°. Leipzig (Schulze) 4 fr.

Schier (Ch.-H.). Ciel et enfer, ou description du globe céleste arabe, qui est conservé au musée mathématique royal de Dresde, suivi d'un supplément des commentaires sur la divine comédie de Dante Alighieri. Lex. 8°. Leipzig (G. C. Schulze. 2 fr.

Imp. L. Toinon et C°, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45. — 10 Novembre — 1866.

Sommaire : 221. RAZÈS, Traité de la variole, trad. par LECLERC et LENOIR. — 222. BERNAYS, le Traité de Théophraste sur la piété. — 223. DE MORTILLET, le Signe de la croix avant le christianisme. — 224. KALISCHER, Observations sur la poésie romane. — 225. COMPARETTI, Dialectes grecs de l'Italie méridionale. — 226. VAN MALDERGHEM, Blason des armes. — 227. DE LA FIZELIÈRE, Vins à la mode et cabarets au XVIIe siècle. — Variétés.

221. — Traité de la variole et de la rougeole de Razès, traduction française par MM. LECLERC, médecin-major et LENOIR. Paris, J.-B. Baillère, 1866, 58 p. in-8°.

Ce petit traité, l'un des plus importants du grand médecin arabe, a déjà été publié un grand nombre de fois. Nous avons compté, depuis le XVe siècle, une quarantaine d'éditions, soit en latin, soit en français, en allemand ou dans d'autres langues modernes. Mais parmi toutes ces traductions, il n'y en a que trois qui aient été faites directement sur l'original arabe, savoir : la traduction latine, publiée en 1747 par Mead ; celle de Channing, publiée en 1766, en même temps que le texte arabe, et enfin la traduction anglaise du docteur Greenhill, publiée en 1848 par la *Sydenham Society*. La traduction de MM. Leclerc et Lenoir est la quatrième qui ait été faite directement sur l'arabe.

Il n'existe en Europe que deux manuscrits de cet ouvrage, l'un à la bibliothèque de Leyde, l'autre à celle de Venise. Mead et Channing n'ont eu à leur disposition que le premier de ces deux manuscrits; le docteur Greenhill et les nouveaux traducteurs ont travaillé sur le texte donné par Channing. Le manuscrit de Venise n'a point encore été examiné.

Ce qui fait l'intérêt du livre de Razès, c'est qu'il nous donne la plus ancienne monographie sur la petite vérole, épidémie qui a fait sa première apparition au milieu du VIe siècle. La première mention en est faite dans le Coran, où, dans la légende des oiseaux Ababil [1], qui attaquèrent l'armée abyssinienne lors du siége de la Mecque, vers l'an 570, on croit pouvoir reconnaître l'épidémie de la petite vérole. Du reste, nous ne savons pas quel est le jugement que portent les médecins sur la valeur intrinsèque du traité de Razès.

La traduction de MM. Leclerc et Lenoir est faite avec soin ; elle est plus exacte que celle de Channing dans plusieurs endroits. Mais il est fort regrettable que les auteurs n'aient pas été à même de profiter de l'excellente et consciencieuse traduction de M. Greenhill, qui y a ajouté, outre de nombreuses notes, un glossaire de termes techniques arabes, dont la philologie lui sait beaucoup de gré. La conjecture de MM. Leclerc et Lenoir, relative au mot *sadjya* (indoles), qu'ils ont corrigé en *sakhâna* (chaleur) (p. 14), nous semble très-heureuse. De même

1. Par une singulière faute d'impression, les oiseaux Ababil sont changés dans la traduction française en *oiseaux à babils.*

Digitized by Google

(p. 29) la restitution *mouaya* (un peu d'eau). Cette autre de la page 16 de leur traduction, où ils ont changé le mot du texte *maïlán* (nombreux) en *qalîlán* (peu nombreux) ne nous paraît pas justifiée par le contexte, autant que nous pouvons en juger, étranger que nous sommes à la science de la médecine. D'ailleurs, je ne saisis pas le sens « anormal » qu'ils donnent à ce mot *qalîlán*. Nous devons nous abstenir de juger les traductions des autres termes techniques. Nous engageons vivement M. Leclerc à reprendre bientôt ses travaux sur Ibn-Baïthar, pour lesquels il est si bien préparé, et à nous donner ainsi une base solide à l'étude de la technologie médicale des Arabes.

Remarquons en finissant que Razès n'est pas né à Reï, dans le Khorassan, comme il est dit dans la préface, mais à Reï dans l'Iraq de Perse. D'après le Mo'djem-al-Bouldân, il y serait mort en 311 de l'hégire, 924 de J.-C., date qui est peut-être préférable à celle de 932, qu'on trouve ailleurs. H. Z.

---

222. — Theophrastos' Schrift über Frœmmigkeit. Ein Beitrag zur Religionsgeschichte von Jacob Bernays, mit kritischen und erklärenden Bemerkungen zu Porphyrios' Schrift über Enthaltsamkeit. Berlin, 1866. In-8°, 195 pages.

M. Bernays s'est déjà fait connaître avantageusement par différents ouvrages, dont deux intéressent plus particulièrement notre pays. L'un est une biographie du plus grand érudit qu'aient produit le XVIe siècle et la France, Joseph Scaliger (*Joseph Justus Scaliger*, Berlin, 1855, in-8). L'autre est un examen de la chronique de Sulpice Sévère, écrivain important pour l'histoire ecclésiastique de la France et qui, d'après les recherches de M. Bernays, mérite de faire autorité (*Die Chronik des Sulpicius Severus*, Berlin, 1861, in-4).

Dans l'ouvrage dont nous rendons compte, M. Bernays a établi que le traité de Porphyre intitulé περὶ ἀποχῆς ἐμψύχων (*De abstinentia ab esu animalium*), est dans l'ensemble une compilation où les textes originaux sont reproduits avec de rares et légers changements. Il en induit qu'il faut considérer comme extraite littéralement de Théophraste sauf quelques additions et quelques abréviations, une portion du second livre de Porphyre beaucoup plus considérable que ne l'avaient admis Buttmann (*Lexilogus*, I, 197), Schneider (*Theophrasti opera*, 5, 193) et Wimmer (*Theophrasti opera*, 3, 205). M. Bernays a cherché et me semble avoir réussi à démontrer que presque tout ce qu'on lit dans le second livre, chapitres 5-32 inclusivement, est tiré du traité de Théophraste sur la piété (περὶ εὐσεβείας), si l'on excepte les chapitres 9, 10, 11 (jusqu'à διώρισαν), 16, 17, 18, 19 (jusqu'à ἀμαλλοφόρων), quelques phrases du chapitre 28, et une partie du chapitre 31 (καὶ καθάπερ — ἄκος ζητούντων). Il donne le texte avec traduction, commentaire et analyse. Ce fragment, où Théophraste développe qu'il faut offrir aux dieux les fruits de la terre et non leur immoler des animaux, offre çà et là quelques faits importants pour les antiquités du culte et l'histoire des religions. Mais, avouons-le franchement, dans l'ensemble c'est une suite de périodes arrondies qui n'ont pas grande valeur. M. Bernays lui reproche un rationalisme qui s'abaisse pour se mettre à la portée du vulgaire. On peut ajouter que le piquant de l'expression

Digitized by Google

ne rachète pas le peu de justesse et même la puérilité du fond. M. Bernays trouve que le bon sens d'Aristote est autrement vigoureux. Mais pour être juste envers Théophraste, il faudrait faire remarquer que ce fragment de son traité de la piété n'est guère moins éloigné pour le fond et pour la forme de ses autres ouvrages (*De plantis, de causis plantarum, de sensu*, etc.), que de ceux de son maître. Cicéron nous dit (*De finibus*, 5, 5, 12) qu'on distinguait dans les ouvrages d'Aristote et de Théophraste deux sortes d'écrits : « *Duo genera librorum... unum populariter scriptum, quod ἐξωτερικὸν appellabant, alterum limatius, quod in commentariis reliquerunt.* » Évidemment le traité de la piété appartenait à la classe de ces écrits destinés à ce que nous appelons les gens du monde et où l'on était moins difficile sur le choix des arguments et plus délicat sur celui des mots que dans les ouvrages qui avaient un caractère scientifique. Si nous avions ce qu'Aristote avait composé dans le même genre, nous y trouverions beaucoup d'esprit (on voit par ce que nous avons conservé qu'il en avait infiniment); mais nous y chercherions sans doute vainement la plénitude de sens et la profondeur de pensée que nous admirons dans ses ouvrages scientifiques, les seuls qui nous soient parvenus.

M. Bernays a traité son sujet avec une érudition variée, ingénieuse, intéressante. Comme il a appliqué à une question assez circonscrite toute la force d'un esprit exact et pénétrant, il a relevé bon nombre de fautes échappées même à d'habiles gens. Je ne le trouve pas toujours assez indulgent pour la faiblesse humaine. La satisfaction d'avoir raison où d'autres se sont trompés est un sentiment qu'il est difficile de faire partager au public.

Le texte est traduit et constitué avec un soin où se reconnaît un philologue expérimenté. C'est un mérite assez commun dans les travaux de l'Allemagne sur l'antiquité. Nous ne sommes pas encore en France assez généralement persuadés que pour traiter un sujet quelconque relatif à l'antiquité, il faut commencer par interpréter exactement les textes; et que pour y parvenir il faut voir et corriger les fautes de copistes qui altèrent plus ou moins tout ce que l'antiquité nous a laissé.

Ce travail d'épuration est presque infini. Ainsi, même après le travail attentif et sagace de M. Bernays, il me reste sur certains passages des doutes que je vais proposer.

I, 42 (p. 15). Un gnostique soutenait que le corps n'est pas plus souillé par les différentes espèces de nourriture que la mer ne l'est par les immondices qu'y apportent les fleuves. Εἰ δὲ ἡ θάλασσα κλείσειε τὸ ἑαυτῆς στόμα ὥστε μὴ δέξασθαι τὰ ῥέοντα, ἐγένετο καθ' ἑαυτὴν μὲν μεγάλη, κατὰ δὲ τὸν κόσμον μικρά, ὥς γε μὴ δυναμένη στέξαι τὰ ῥυπαρά· φυλαθεῖσα δὲ μιανθῆναι οὐκ ἂν δέξαιτο. D'abord il faudrait ἄν après ἐγένετο. Ensuite la virgule qui suit μικρά me semble unir ce qui devrait être séparé, et le point en haut qui suit ῥυπαρά sépare ce qui devrait être uni. Cette difficulté disparaîtra si on lit γάρ au lieu de γε et si l'on place le point en haut après μικρά.

II, 6 (p. 41). Καὶ τῶν κριθῶν ἀλλὰ καὶ τῶν πυρῶν ἀφθονωτέρων γιγνομένων. Il semble qu'il manque οὐ μόνον devant τῶν κριθῶν.

II, 8 (p. 57). Αἱμοδαιτοῦντες οὐκ ἐπαύσαντο πρὶν τὸ γένος ἐξαναλῶσαι... L'usage exige

Digitized by Google

ἐξανάλωσαν dans cette construction. Je crois qu'il faut lire également ὕβρισαν au lieu de ὑβρίσαι dans le passage suivant IV, 10 (p. 152): οὕτως ἀπολογίας δεῖσθαι ὠήθησαν πρὸς τὸ θεῖον ὑπὲρ ὧν ἔφαγον καὶ ἔπιον καὶ διὰ ταῦτα ὑβρίσαι.

II, 22 (p. 81). Τῶν ἀλόγων ζῴων τὰ ἄδικα τὴν φύσιν καὶ κακοπoιὰ πρός τε τὸ βλάπτειν ὡρμημένα τῇ φύσει τοὺς ἐμπελάζοντας ἀναιρεῖν ἴσως προσήκει, τὰ δὲ μηθὲν ἀδικοῦντα τῶν λοίπων ζῴων μηδὲ τῇ φύσει πρὸς τὸ βλάπτειν ὡρμημένα ἀναιρεῖν τε καὶ φονεύειν ἄδικον δήπου, ὥσπερ καὶ τῶν ἀνθρώπων τοὺς τοιούτους. Le style de Théophraste dans tout ce fragment est fort redondant, sans doute en vue de l'harmonie. Cependant je crois que τῶν λοίπων ζῴων est de trop. Ces mots qui reviennent souvent dans ce chapitre et le suivant pour désigner *les animaux* par opposition à l'homme font double emploi avec τῶν ἀλόγων ζῴων qui se construit naturellement avec les deux membres de l'opposition.

Immédiatement après cette phrase on lit : ὃ δὴ καὶ ἐμφαίνειν ἔοικεν ἐν δίκαιον ἡμῖν μηδὲν εἶναι πρὸς τὰ λοιπὰ τῶν ζῴων. διὰ τὸ βλαβερὰ ἅττα τούτων εἶναι καὶ κακοποιὰ τὴν φύσιν, τὰ δὲ μὴ τοιαῦτα, καθάπερ καὶ τῶν ἀνθρώπων M. Bernays a ajouté ἔν après ἔοικεν pour éviter la contradiction avec ce qui précède. Il traduit « *Keinerlei unterschiedloss Rechtsbestimmung,* » ce qui n'est pas facile à tirer du grec ni même très-clair en soi-même. D'ailleurs ἐμφαίνει devrait se construire plutôt avec un participe qu'avec un infinitif. Il me paraît plus probable qu'il manque après ἔοικεν quelque chose comme ὅτι οὐκ ὀρθῶς ὑπολαμβάνουσι.

II, 23 (p. 82). Εἰ οὖν οὔτε ταῦτα (les animaux innocents) θυτέον οὔτε τὰ κακοποία, πῶς οὐ φανερὸν ὅτι παντὸς μᾶλλον ἀφεκτέον καὶ οὐ θυτέον ἐστὶ τῶν λοιπῶν ζῴων οὐδέν, ἀναιρεῖν γε μέντοι τούτων ἕτερ' ἅττα προσήκει. D'abord la négation οὔτε comme plus bas (c. 24) la négation οὐδένος est construite avec εἰ en dehors des conditions ordinaires. Il faut peut-être lire ἐπεί, à moins qu'on ne veuille laisser ici une construction fort exceptionnelle. Ensuite ἕτερα est inintelligible après qu'il a été dit qu'il ne faut sacrifier aucun animal. Il faut sans doute substituer βλαβέρ', mot qui a été employé plus haut dans l'expression de la même idée. M. Bernays a mis d'ailleurs « bösartige » dans sa traduction et n'a pas traduit ἕτερα.

II, 24 (p. 82). On offre des sacrifices aux dieux pour trois motifs : Τιμῶμεν δὴ τοὺς θεοὺς ἢ κακῶν μὲν ἀποτροπὴν ἀγαθῶν δὲ παρασκευὴν ἡμῖν γενέσθαι ζητοῦντες, ἢ πεπονθότες εὖ, ἢ ἵνα τύχωμεν ὠφελείας τινός, ἢ κατὰ ψιλὴν τὴν τῆς ἀγαθῆς αὐτῶν ἕξεως ἐπιτίμησιν. Les mots ἢ ἵνα sont évidemment fautifs, puisque cette proposition ne serait que la répétition de la première et donnerait un quatrième motif. M. Bernays substitue οὐχ à ἢ. Mais cette proposition négative se lie plus naturellement à la suivante à cause de ψιλήν : « Ou *simplement* pour rendre hommage à l'excellence de leur nature, sans vouloir obtenir d'eux aucun service. » Je préférerais donc lire ἢ οὐχ ἵνα et supprimer ἢ devant κατά.

Vers la fin du même chapitre on lit : οὐδ' ἐπ' ἐλπιζομένῃ εὐεργεσίᾳ θυτέον ἐστὶ τοῖς θεοῖς ζῷα. Καὶ γὰρ δὴ τῶν μὲν ἀνθρώπων λάθοι τις ἂν ἴσως τινὰ τοῦτο πράττων, τὸν δέ θεὸν ἀμήχανον καὶ λαθεῖν. Le lien de ces deux propositions m'échappe complétement. Si on transpose καὶ — λαθεῖν quelques lignes plus haut après καὶ τιμήν, les idées se suivent : « On ne doit pas témoigner sa reconnaissance en faisant tort à autrui; celui qui sacrifie des animaux aux dieux en témoignage de reconnaissance ne paraîtra pas plus s'être acquitté que s'il volait de l'or pour en faire faire une cou-

Digitized by Google

ronne destinée à récompenser un service. Et en effet on peut encore tromper les hommes en agissant ainsi, mais il est impossible de tromper les dieux. »

II, 25 (p. 84). Τῶν μὲν οὖν ἀτίμων ζῴων, ἃ μηδεμίαν εἰς τὸν βίον ἡμῖν παρέχεται χρείαν κρείττω οὐδεμίαν ἀπόλαυσιν ἐχόντων, οὐθὲν θύομεν τοῖς θεοῖς. Telle est la leçon évidemment fautive des manuscrits. M. Bernays conserve κρείττω et intercale ἅτε après ce mot. D'autres proposent de substituer καὶ τῶν à κρείττω; et ils me semblent avoir raison. D'abord on ne voit pas quel degré d'utilité les serpents et les scorpions peuvent avoir pour l'homme. Ensuite, dans ce qui suit, Théophraste distingue les animaux utiles, comme le bœuf, des animaux qui ne sont bons qu'à manger, comme le porc. Cette distinction est effacée, si on lit ἅτε.

Je ne puis citer ni faire apprécier ici toutes les bonnes conjectures proposées par M. Bernays. J'appellerai seulement l'attention sur une restitution qui me semble excellente; car elle est évidente, une fois qu'elle est indiquée, et pourtant elle ne se présentait pas d'elle-même à l'esprit. Les éditeurs du traité de Porphyre ont laissé passer la phrase suivante (II, 18): τὰ παλαιότατα ἤδη κεραμέα καὶ ξύλινα ὑπάρχοντα μᾶλλον θεῖα νενόμισται. M. Bernays fait remarquer que ἤδη n'a aucun sens et substitue ἴδη *statues de divinités* (p. 174).

Charles THUROT.

---

223. — Le Signe de la croix avant le christianisme, par Gabriel DE MORTILLET, directeur des « Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme », avec 117 gravures sur bois. Paris, Reinwald, 1866. In-8°, 182 p. — Prix : 6 fr.

Le principal intérêt de ce livre n'est point indiqué par le titre. La *Revue* a déjà entretenu ses lecteurs de plusieurs ouvrages sur les antiquités de l'époque antéhistorique découvertes dans les contrées du nord (art. 1 et 63) et dans les lacs de la Suisse (art. 155). Le volume de M. de M. décrit les trouvailles analogues faites en Italie dans les amas de terre et de détritus connus sous le nom de *terramare*, et qui ont été déjà l'objet de plusieurs publications savantes. L'auteur, qui a pris une part active à ces recherches, qui possède une magnifique collection, était mieux placé que personne pour donner au public un résumé succinct des faits les plus intéressants. Il a parlé avec détail des terramares de l'Émilie, du cimetière de Villanova, des tombes de Golasecca, ainsi que des fouilles du plateau de Somma : de petits plans et des gravures intercalées dans le texte en facilitent l'intelligence.

Si M. de M. s'en était tenu là, nous n'aurions que des éloges à lui adresser. Par malheur il a voulu soutenir une thèse tout à fait invraisemblable et dont il ne peut donner aucune preuve positive; il veut prouver que, « dès une haute antiquité, la croix était employée comme symbole, comme emblème religieux. » Et pourquoi? parce qu'on trouve sur divers objets et principalement sur ceux en terre cuite, des dessins assez primitifs et que, parmi ces dessins, la croix est l'ornement le plus usité. L'auteur n'a pas compris que deux lignes se croisant sont un dessin fort élémentaire, d'une combinaison facile et qu'il n'y avait pas besoin de chercher plus loin une explication de la croix. Si elle figurait sur un nombre

Digitized by Google

plus restreint d'objets dont l'usage sacré fût d'ailleurs reconnu, alors seulement on pourrait en conclure qu'elle avait peut-être un sens particulier. Que M. de M. consente à changer de titre, qu'il renonce à démontrer sa thèse et ne conserve de son livre que la partie descriptive, nous croyons que son œuvre ne ferait qu'y gagner. CH. M.

---

224. — Observationes in poesim romanensem, Provincialibus in primis respectis, scripsit Dr Alfredus KALISCHER. Berolini, F. Duemmler, 1866. In-8°, 114 p. Prix : 3 fr. 40.

L'objet principal de cette dissertation est l'étude du couplet final, qui dans les poésies des troubadours est connu sous le nom de *tornada*, et qu'en français on appelle *envoi*. « Ces envois, dit Raynouard[1], ordinairement sous la forme de l'apostrophe, étaient adressés par le poëte tantôt à la dame ou au seigneur qu'il célébrait, tantôt même à ses vers ou aux jongleurs qui devaient les répandre dans les cours, ou au messager chargé de les porter. La dénomination de *tornadas*, retours, fut aussi donnée à ces sortes d'envois sans doute parce que le troubadour y répétait une pensée déjà exprimée dans la pièce, ou même rappelait des vers entiers d'un ou de plusieurs couplets précédents. » M. Kalischer qui rapporte soigneusement l'opinion de tous ceux qui ont écrit ne fût-ce qu'une phrase, sur *la tornada*, même celle du comte Galvani et de Brinkmeyer, s'est avisé d'une idée qui n'était venue à personne et qui vraisemblablement ne sera accueillie par personne. Il suppose que tous les sens du verbe *tornar* doivent se retrouver dans la *tornada*. Ayant déterminé ces divers sens, il en extrait sept acceptions diverses du mot *tornada*, sept *tornadas* différentes dont il spécifie l'exacte signification par des mots grecs (*a* ἐπανάληψις, *b* παρατροπή, *c* διάγνωσις, etc.). Puis s'imposant un travail assurément fort ingrat, il distribue sous ces sept chefs toutes les *tornadas* que lui fournit la littérature provençale. Il ne s'en tient pas là et recommence la même opération pour la lyrique française et l'italienne.

On regrette de voir tant de soins et de temps consacrés à une œuvre aussi futile. Le système de M. K. est très-ingénieux, mais il n'est que cela. Il est évident que sa classification manque de base. Car, s'il est incontestable que les troubadours ont fait de la *tornada* un emploi varié, il est indubitable aussi que ce terme technique doit tirer son origine d'une seule des acceptions du verbe *tornar*. De laquelle? Je ne saurais le dire avec certitude. L'idée de Raynouard dont tout à l'heure je rapportais les paroles, ne me semble pas très-probable. Dans beaucoup de cas, il est vrai, la *tornada* reprend et résume les idées exprimées dans la chanson, ce qui peut convenir à l'un des sens du verbe *tornar*, mais le plus souvent la *tornada* est proprement un *envoi*; c'est une phrase isolée de ce qui précède dans laquelle le poëte inscrit pour ainsi dire l'adresse de sa pièce. Le verbe *tornar* exprime fort bien cette idée. La *tornada* entendue dans ce sens forme la sixième catégorie de M. K., celle qu'il désigne par le mot πομπή. Je m'en tiens à

1. *Choix*, II, 162.

Digitized by Google

la *vraie*, comme à l'acception la plus fréquente, la plus ancienne, celle qui a le plus de chances d'être étymologique.

Après avoir achevé l'application du système invraisemblable que je viens d'exposer, M. K. se met à rechercher l'origine de la *tornada*, et il aboutit à une conclusion qui dépasse sinon en originalité, au moins en imprévu, ce que nous connaissions déjà de ses conceptions. Il dit positivement que la *tornada* est empruntée aux Arabes ou aux Juifs : « *Profecto quin ab Arabibus aut a Judaeis Provinciales acceperint tornadam non esse dubitandum censemus.* » (p. 114). On ne discute pas de pareilles fantaisies; on les constate, et on y voit la marque d'un esprit ingénieux et actif converti d'avance à toute conclusion brillante, mais trop prévenu par les ressemblances des choses pour en apercevoir les différences; en un mot, on y reconnaît le fait d'un esprit chez qui l'imagination fait tort à la critique. Fauriel avait de ces idées, aussi ne reste-t-il à peu près rien de ses travaux d'histoire littéraire. Raynouard et Diez, doués de qualités moins brillantes, ont fondé les études provençales.

Si de l'examen du système on voulait descendre à celui des détails, on y trouverait matière à mainte rectification. Tout d'abord les traductions que M. K. a données de plusieurs pièces sont très-insuffisantes; on concevrait que le traducteur eût sacrifié l'élégance à l'exactitude, mais on peut regretter que ces deux qualités fassent également défaut. Je ne citerai que deux exemples que me fournit la première des chansons traduites par M. K., la pièce bien connue du comte de Poitiers *Farai chansoneta nueva*. Le comte Guillaume dit que sa dame ne réussira pas, quoi qu'elle fasse, à le détacher d'elle, « bien au contraire, ajoute-t-il, je me rends et me livre à elle si bien qu'elle peut m'inscrire dans sa charte. » M. K. ne comprend pas la formule féodale de l'*embrievement* exprimée par le vers *qu'en sa cartam pot escriure*, et traduit : « *ut penitus animo suo mandare me possit.* » A la fin du couplet suivant Guillaume dit : « Sachez que je vous aime tant que je crains de succomber à ma douleur si vous ne me faites droit des torts dont je vous demande réparation, » *si nom faitz dreg dels tortz qu'ieus clam*; dans la traduction : « *nisi forte remedium mihi præbes tormentorum de quibus tecum queror.* » Outre que cette phrase est d'une latinité contestable, on voit qu'elle n'a rien conservé de la formule de droit employée par le troubadour.

Les noms de personnes et de lieux, auxquels il eût été, je crois, possible en beaucoup de cas de laisser leur forme vulgaire, sont souvent travestis d'étrange façon. Je ne parle pas de *Ginguenèus*, de *Deninàus*, de *Mary-Lafonius*, mais de noms du moyen âge dont la forme latine est bien connue. *Ventodorensis* (p. 30 et *passim*) n'est pas admissible; il faut dire avec le prieur du Vigeois[1] *Ventadorensis* ou de *Ventadour*. La forme latine du nom propre *Azemar* est *Adhemarus* et non *Azemarius* (p. 30); par contre c'est vieillir un peu trop Chrestien de Troyes que l'appeler *Christianus Augustobonensis*.

Arnaut de Maruelh termine ainsi une de ses pièces : « Bel escarboucle, je ne puis dire de vous plus de bien (que je n'ai fait); mais nommer le marquis de

1. Bouquet, XII, 424.

Digitized by Google

Montferrat, c'est le louer assez, et point n'est besoin d'autre éloge [1]. » M. K. ne paraît pas avoir compris la délicatesse de cet éloge, car il rapproche de cette *tornada* un passage de Cicéron dont l'idée est toute différente. En outre il cherche qui peut être ce marquis de Montferrat et songe à un « *Cunradus filius marchionis de Monteferrato,* » qui figure comme témoin dans un diplôme de Frédéric I en faveur de l'église de Viviers. Mais il tombe sous le sens qu'il ne peut s'agir ici que d'un personnage célèbre, et parmi les marquis de Montferrat le seul auquel on puisse penser c'est Boniface II, l'un des princes les plus chers aux troubadours, celui qui longtemps après sa mort était encore pour Raimon Vidal et pour l'auteur de *Flamenca* « lo pros marques de Montferrat [2]. »

Si la dissertation de M. K. avait été composée dans notre pays, où l'étude scientifique de l'histoire littéraire du moyen âge est rendue si difficile, aux débutants surtout, par le manque de direction, d'encouragements, des livres mêmes les plus nécessaires, il n'y aurait pas lieu de s'étonner des erreurs qui viennent d'être relevées, mais de la part d'un homme placé dans les conditions bien autrement favorables que l'Allemagne offre aux travailleurs, elles sont difficilement explicables. P. M.

---

225. — Saggi dei dialetti greci dell' Italia meridionale, raccolti ed illustrati da Domenico Comparetti, professore nella R. università di Pisa. Pisa, Nistri, 1866. In-8°, xxvii-105 pages. (Paris, Klinksieck) — Prix : 5 fr.

Sous ce titre, M. Comparetti a publié une série de textes grecs, de chants surtout, recueillis à l'extrémité de l'Italie, dans la Calabre et dans la terre d'Otrante, où un grec corrompu est encore parlé dans quelques villages. Les populations qui se servent de cet idiome, et qui vont l'altérant de plus en plus jusqu'au moment où elles lui auront complétement substitué l'italien, ne sont pas comme on pourrait être tenté de le croire, les restes des colonies de la Grande-Grèce; leur établissement dans les lieux qu'elles occupent ne remonte pas au-delà de quelques siècles, sans qu'on en ait encore exactement déterminé l'époque. Le fait est que deux des chants publiés par M. C. (nos I et xxxvi) font mention des Turcs, et que la langue elle-même n'est pas exempte de mots turcs.

M. C. s'est abstenu d'entrer dans de grands détails sur la constitution de cet idiome mixte où l'italien occupe une place notablement plus grande que dans le grec des îles Ioniennes, ce qui n'est pas peu dire; il réserve pour une seconde série de ses *saggi* les remarques qu'il a à présenter sur ce point, et qui alors s'appuieront sur un plus grand nombre de textes. Cette fois, après avoir énuméré dans sa préface les travaux qui ont été consacrés tant en Allemagne qu'en Italie et en Grèce, à la langue et à la poésie des pays grecs de l'ancien royaume des Deux-Siciles, il publie quarante-cinq documents qui pour le plus grand nombre lui ont été transmis par M. Tarra, professeur à Reggio. De chaque pièce, il

1. Raynouard, *Choix*, III, 223; Mahn *Werke*, I, 159.
2. *Flamenca*, v. 7180, cf. *Préface*, xix-xx.

Digitized by Google

donne : 1° le texte, écrit en caractères latins, selon l'usage du pays; 2° la transcription en lettres grecques; 3° la traduction en italien. Si mélangés que soient ces textes, si corrompue qu'en soit la grammaire, toute personne ayant quelque usage du grec moderne les lit aisément, surtout en s'aidant des notes qui terminent le volume.

Si on met de côté une assez belle pièce, composée au sujet d'un tremblement de terre (n° XLII), une traduction du *Stabat* qui reproduit à peu près le rhythme de l'original (n° XLIII) et deux lettres publiées comme échantillons du patois de Calimera, dans la terre d'Otrante (n°s XLIV et XLV), le recueil se compose de chants populaires, le plus souvent d'un seul couplet de huit vers à rimes enchaînées (*a b ab*, etc.). Cette disposition, qui offre un caractère assez artistique, semble locale, car tous les chants où elle se rencontre ont été recueillis au même endroit, à Bova (Calabre). Il est à souhaiter que M. C. porte son attention vers le rhythme de ces poésies lorsqu'il publiera la seconde série de ses *saggi*.

Quoi qu'il en soit, voici, à titre d'échantillon, l'une des pièces (n° XIV) qui présentent la disposition dont je viens de parler.

Τι νᾶχα δύο dumena σιτάρι	Puissé-je avoir deux mesures de blé
Πόσο νὰ ἐκβαίλω τούνη τὴ μαύρη χειμονία!	Pour passer ce noir hiver!
Ε poi ἤθελα νᾶχω ἕνα καλὸ cassari	Et puis je voudrais avoir une bonne barraque
Γιὰ νὰ κάμω μυζήθραις καὶ τυρία·	Pour faire des crêmes et des fromages;
Ε poi ἤθελα νᾶχω ἕνα κσλὸ majali	Et puis je voudrais avoir un bon cochon
Πόσο νὰ κάμω ἀφέλια καὶ ἀρτυσία·	Pour faire du lard et du saindoux,
Ε poi ἤθελα μία zodda σὰ φεγγάρι	Et puis je voudrais avoir une jeune fille [belle comme la lune
Τὴ ἐσπέρα νὰ μοῦ κάνῃ συνοδία.	Pour me tenir compagnie le soir.

J'ai choisi cette pièce, parce qu'elle peut donner lieu à un rapprochement purement littéraire, je le reconnais, avec une chanson provençale attribuée à Pistoleta et à Élias Cairel selon les mss., et dont l'idée est la même[1]. Cette chanson eut la chance bien rare de devenir populaire, autant qu'il est permis de l'induire des quatre ou cinq rédactions qu'on en possède et desquelles deux sont françaises[2]?

Voici maintenant, pour finir, une autre pièce (n° XXXVI), également de huit vers, mais sans rimes, et d'un caractère bien autrement ancien que celle qui vient d'être rapportée. Des trente-huit chants recueillis à Bova, c'est le seul qui soit exempt de mots italiens. Il est aussi le seul qui se retrouve en Grèce. D'où je conclus qu'il est d'origine grecque et que les autres ont été composés aux lieux où ils ont été recueillis.

1. Publiée dans Raynouard, *Choix*, V, 350.

2. Dans les rédactions françaises, les idées du troubadour deviennent vulgaires et même grossières. Ainsi là où il s'écriait :

Et ieu agues bella dompn'e plazen
Coinda e gaia, ab avinens faissos,

l'un des français souhaite une « ... jone garcete et tendre — A gras crepon... »

Digitized by Google

Ὁ Τοῦρκο ἀγάπησε μιὰ Ῥωμιοποῦλα,
Ἡ Ῥωμιοποῦλα ἓν[1] ἀγάπησε τὸ Τοῦρκο.
Ἡ σκύλα μάνα της ποῦ τὴν παρακινάει·
Πάρε, υἱέ μου, αὐτοῦνο τὸ καλὸ παιδί,
Σοῦ φέρει ἱμάτι καὶ χρυσομαντίλι.

— Μάνα μου, μάνα μου, τὸ Τοῦρκο ἓν τὸ
Καὶ περδικοῦλα γένομαι [παίρνω,
Καὶ μὲ τα πλάγια παίρνω.

Le Turc aimait une jeune Grecque,
La jeune Grecque n'aimait pas le Turc.
Sa chienne de mère qui la pressait :
« Prends, ma fille, ce bel enfant,
Il t'apporte un manteau et un mouchoir
[brodés d'or.
— Maman, maman, le Turc je ne le prends
Et je deviens perdrix, [pas,
Et je vais dans les plaines.

C'est là un chant populaire entre tous; et, comme M. C. l'a justement remarqué, il existe aussi en Grèce, mais avec quelques variantes qu'il est intéressant d'étudier. L'un de ces textes est à peu près semblable à celui de Bova, seulement la métamorphose n'est pas aussi clairement exprimée; la jeune fille se contente de dire : « Ma mère, je me tue, je gagne les montagnes, je ne veux pas du Turc pour mon mari[2]. » Mais un autre texte dont on n'a recueilli qu'un fragment de quatre vers, nous offre la métamorphose et de plus une réponse de la mère qui contient un trait important. « Ma mère, je me tue, je ne prends pas le Turc; je deviens hirondelle, je gagne les bois. — Chère enfant, quoi que tu deviennes, quoi que tu fasses, il devient chasseur et t'arrache à moi[3]. » — Ce trait rappelle le chant bien connu des métamorphoses qui, entre les mains du poëte Mistral, est devenu la ravissante chanson de Magali :

. . . . . .
Ieu me farai l'aucèu voulaire,
M'envoularai dins li campas.
— O Magali, se tu te fas
L'aucèu de l'aire,
Iéu lou cassaire me farai,
Te cassarai[4] !

Si ce rapprochement ne repose pas sur une simple coïncidence, nous avons dans le cas présent l'exemple presque unique d'un chant populaire grec ayant la même origine qu'un chant occidental.

Je ne doute pas que ceux qui auront lu le premier recueil de M. C. ne soient désireux de voir bientôt paraître le second. P. M.

1. ἓν pour δὲν.

2. A. Passow, *Popularia carmina Græciæ recentioris*, n° 574.

3. Passow, n° 574 *a*. Dans une autre version également publiée par M. Passow (n° 590), et qui a l'air de n'être aussi qu'un fragment, les traits intéressants manquent; la jeune fille répond simplement aux exhortations de sa mère : « Maman, je n'en veux pas; je prends du poison, maman, et je meurs.

4. *Mirèio*, chant III. Le chant populaire des métamorphoses a été publié sous sa forme provençale par M. Damase Arbaud, *Chants popul. de la Provence*, II, 128-34.

Digitized by Google

226. — **Le blason des armes**, suivi de l'*Armorial des villes, châtellenies, cours féodales, seigneuries et familles de l'ancien comté de Flandre*, par Corneille GAILLIARD, roi et héraut d'armes de l'empereur Charles-Quint, publié, annoté et précédé d'un essai critique sur l'art de blasonner, par Jean VAN MALDERGHEM, et d'une notice biographique par Léopold VAN HOLLEBEKE. Bruxelles, A. Bonnet et Cᵉ, libraires, et Paris, Ch. Reinwald, 1866. In-4°. — Prix : 15 fr.

La vie de Corneille Gailliard est peu connue. Né à Bruges en 1520, on le trouve à Padoue dès l'âge de dix-sept ans attaché à la maison du cardinal Pole, qu'il quitta bientôt pour embrasser la carrière militaire; il vit sans doute dans les guerres dont l'Italie était alors le théâtre un moyen rapide de s'illustrer, et il entra au service du pape Paul III, assista au siége d'Acquati, à la prise de Pérouse et quelques années plus tard à l'entrevue de Bossetto entre le Pontife et l'Empereur; ce fut là qu'il fut créé chevalier. Un court séjour auprès du cardinal vénitien Fr. Pisani et un voyage en Flandre précédèrent son départ pour la Palestine qu'il visita en 1547. Deux ans plus tard, il renonçait à cette vie errante et venait se fixer à Bruges qu'il ne devait plus quitter, et où il mourut en 1563. — Dès son enfance, il témoigna un goût particulier pour les études généalogiques et les recherches héraldiques, et ce genre de travaux l'avait occupé pendant son séjour en Italie. Rentré dans sa patrie, il s'y livra exclusivement et acquit bientôt dans cette science une célébrité qui lui valut de Charles-Quint le titre de roi et héraut d'armes de Flandre.

La bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles possède un grand nombre de ses manuscrits; ce sont pour la plupart des généalogies de familles des Pays-Bas et d'Allemagne ou bien des épitaphes, des descriptions de pierres tombales et de verrières armoriées, recueillies dans les églises de Bruges et des autres villes flamandes.

Le Blason des armes, traité de l'art héraldique, écrit en 1537, et que vient de publier M. J. Van Malderghem, nous permet d'apprécier à sa juste valeur la science de Corneille Gailliard. Comme tous les généalogistes du XVIᵉ siècle, il a accepté sans contrôle les folles et bizarres inventions des héraults d'armes ses prédécesseurs. Nous n'avons pas le droit de nous en étonner: le blason était encore considéré comme une science mystérieuse, dont le prestige avait été singulièrement accru depuis deux siècles par la prétentieuse ignorance de ceux qui avaient tenté de l'approfondir. C'est ainsi que les écrivains héraldistes firent remonter au temps du déluge l'usage adopté au XIIᵉ siècle par les chevaliers de peindre sur leur écu des figures emblématiques, et que les expressions si simples employées pour les décrire devinrent bientôt incompréhensibles, et furent prises volontiers pour des termes de sorcellerie. Le sens primitif en était même si bien perdu que suivant Gailliard : « *ont esté donné noms estraingnes et dificilles, comme des choses* » *non accoustumez de user, affin qu'elles ne fussent cy légièrement congneus du po-* » *pulaire rude.* » (p. 14.)

Le traité du héraut d'armes flamand est divisé en vingt-huit chapitres, et précédé d'un prologue où l'auteur expose le double but qu'il avait en vue en écrivant : servir de guide aux orfévres, peintres, tapissiers, verriers, et faire con-

Digitized by Google

naître les principes du blason « *aux seigneurs et nobles hommes qui sont ignorant et peu sçavent de ceste matière.* » (P. 2.) Les onze premiers chapitres, consacrés à établir l'origine de la noblesse, ne contiennent que ce que l'on trouve dans tous les ouvrages de ce genre, l'invention du diadème par Osiris, des enseignes par Hercule, des peintures de l'écu par les Troyens, de l'ordre du baudrier militaire par J. César; mais le douzième mérite d'arrêter l'attention par la singulière théorie qui s'y trouve développée. Après avoir énuméré les métaux et les émaux usités en armoiries, Gailliard nous apprend la signification qu'il faut attacher à chacun d'eux, et nous voyons successivement les vertus, les éléments, les planètes, les tempéraments, les pierres précieuses, les signes du zodiaque, les jours de la semaine représentés par les sept couleurs du blason. Ainsi : *Le sable signifie en armes dueil ou douleur; en complexion homme mélancolicque; des sept planettes, Mars; des douze signes, Taurus, Virgo et Capricornus; des pierres, le diamant; des jours de la sepmaine, le mardy; des quatre élémens, la terre, et des métaulx, le fer dont on faict le noir.* (p. 19.) Le mérite de ce système, si mérite il y a, n'appartient pas à C. Gailliard. On le trouve exposé pour la première fois dans le *Blason des couleurs* de Sicille, héraut d'armes d'Alphonse d'Aragon [1], avec un singulier mélange de pédanterie et de puérilité, qui contribua sans doute à son succès, car il a été reproduit par le Féron, Bara et plusieurs autres, et au XVIIe siècle Geliot l'a inséré en le développant dans sa *Vraye et parfaite science des armoiries* [2].

Les seize derniers chapitres de l'ouvrage ne renferment que les principes du blason très-sommairement exposés, mais avec un peu plus de méthode et de clarté que dans le traité de Sicille. Les animaux, les fleurs, les poissons y font l'objet d'un titre particulier; du reste aucune idée neuve, aucune observation originale n'y saurait être relevée; on y trouve comme partout la théorie de couleur sur couleur et de métal sur métal avec des exemples d'armoiries fausses et la vieille fable de l'écu de Jérusalem. Remarquons en passant que Gailliard n'accorde pas au pal, à la fasce, à la bande, au chevron, à la croix, etc., la dénomination de pièces honorables, bien qu'il enseigne que ces figures ne doivent occuper que le tiers de l'écu. Nulle part, d'ailleurs, il n'indique que tel emblème héraldique ait plus de valeur que tel autre; sa seule exception a trait aux besants. « *Les besans*, dit-il, *sont ung des plus nobles espèces qu'on porte aulx armes* » (p. 31); mais cette assertion, toute personnelle, et dont il ne donne pas le motif, se comprend aisément si l'on jette les yeux sur ses propres armoiries, qui représentent trois besants d'argent sur champ de sable. — Le traité se termine par quelques considérations sur la noblesse, sur la manière de *conquerre armes* et sur les roturiers qui se donnent des armoiries auxquelles ils n'ont pas droit, chose fréquente à cette époque au dire de notre auteur : « *Telz de basse condicions prent armes d'ung roy, prince, pays, villes, barons, seigneurs ou de très-*

1. Voy. l'édition que M. H. Cocheris a donné en 1860 de ce rare et curieux ouvrage.

2. [Rabelais avait cependant rudement malmené l'auteur de ce *livre trepelu*. « Je ne sçay, dit-il (l. I, c. IX), quoy premier en luy je doibve admirer, ou son outrecuidance, ou sa besterie. » — Réd.]

Digitized by Google

noble et anchiene maisons, sans discrétion, comme il apart journellement, à grand schandale. des princes et de la noblesse. » (P. 52.)

Le Blason des armes est suivi d'un *Armorial,* composé par Gailliard sur la noblesse de Flandre, et qui renferme plus de sept cents noms tant de villes que de familles avec la description de leurs armoiries et les cris de guerre. L'utilité de ce genre de publications n'a pas besoin d'être établie, et cette liste de blasons flamands est une des plus complètes que l'on possède. M. J. Van Malderghem, dans des notes trop rares à notre avis, a signalé les différences que l'on remarque entre quelques-unes des armoiries données par Gailliard et les anciens écussons de ces mêmes familles. Cette comparaison intéressante aurait pu être étendue à presque tous les noms cités; ainsi, par exemple, le curieux Armorial du XIVe siècle publié par M. Douët d'Arcq contient un chapitre sur les nobles de Flandre où certains blasons diffèrent dans quelques détails de ceux réunis par le héraut d'armes de Charles-Quint : tel est celui du *seigneur de Hondschoote,* pour n'en citer qu'un seul. L'examen des sceaux du XIIIe et du XIVe siècles aurait pu fournir surtout une excellente source d'annotations; ainsi Gailliard donne pour armoiries à la ville de Bruges un fascé de huit pièces au lion d'azur; mais les sceaux de cette ville de la fin du XIIIe siècle nous montrent le lion brochant sur trois fasces; le sceau de Furnes à la même époque ne porte qu'un trèfle sans lion, celui d'Axel n'est chargé que de deux clefs et non de trois, etc... Si des villes nous passons aux familles, nous aurons à signaler des divergences analogues; par exemple le seigneur d'Audenarde, en 1214, portait sur son écu un simple fascé, et l'on n'y voit pas trace de lion. Nous pensons que ces rapprochements, qu'il eut été facile d'établir en grand nombre, n'auraient pas été dépourvus d'intérêt.

Le volume a été imprimé avec un luxe typographique tout à fait remarquable. Le choix du papier et des caractères, la reproduction coloriée des blasons du manuscrit et de la pierre tombale de C. Gailliard dans l'église N.-D. de Bruges, le rendent digne de l'attention des bibliophiles et de tous les curieux, à qui ce genre de publications semble particulièrement destiné. M. J. Van Malderghem a placé en tête de l'ouvrage un essai critique sur l'art de blasonner au moyen âge, rempli de renseignements sur les divers traités héraldiques antérieurs au XVIe siècle, et M. L. Van Hollebeke y a joint sur C. Gailliard et ses œuvres une notice de quelques pages, où l'on trouve une utile nomenclature des manuscrits du héraut d'armes conservés à la bibliothèque de Bruxelles; enfin une table des noms cités dans l'*Armorial* facilite les recherches du lecteur : elle atteindrait mieux ce but, si l'ordre alphabétique y avait été observé plus rigoureusement.

J. DE L.

---

227. — Vins à la mode et cabarets au XVIIe siècle, par Albert DE LA FIZELIÈRE. Paris, René Pincebourde, 1866, in-18, 84 p. (Petite bibliothèque des curieux.) — Prix : 2 fr.

« La plus grande faveur à laquelle ose aspirer le présent livret, dit l'auteur, c'est que les bibliophiles disent de lui, qu'il renferme beaucoup de faits sous un

Digitized by Google

mince volume. » Cette faveur devra lui être refusée; il y a, dans cette plaquette, beaucoup moins de faits que de verbiage, et tous les faits qu'on y rencontre peuvent se trouver ailleurs. M. de la F. ne peut revendiquer que la forme, qui vise à être spirituelle, mais qui n'est ni élégante, ni de bon goût. Des anecdotes sans intérêt sont enfilées l'une au bout de l'autre et, pour conclure, l'auteur prête son style à une conversation entre Boileau, Molière, Racine, La Fontaine, etc., qu'il suppose ingénieusement avoir trouvée dans les papiers de Bernier. Signalons, p. 12, la burlesque étymologie d'un mot de Rabelais : « C'est vin à une oreille; » — p. 43, l'infinitif *compaunir* (?) au lieu de *cauponizer*, attribué au même Rabelais; — p. 20, la comique méprise qui fait un vin « exquis, jadis venu d'Auvergne et merveilleusement acclimaté dans l'Orléanais, » de l'*auvernat fumeux* de Boileau, qui,

. . . . . Rouge et vermeil, mais fade et doucereux,
N'avait rien qu'un goût plat et qu'un déboire affreux;

M. de la F. lit : *Cet auvernat fameux.* — P. 14, nous apprenons que si Mahomet proscrivit le vin, c'est qu' « il était épileptique, et que le vin provoquait chez lui des accès terribles de cette maladie. » Donnons enfin un échantillon du badinage de l'auteur : « La Bible assure que le bonhomme (Noé) ne planta la vigne que pour suppléer l'eau, dont le goût primitif s'était singulièrement détérioré par l'adjonction forcée des cataractes du déluge; » mais « si les hommes avaient déjà assez d'esprit pour avoir pu s'attirer par leur malice le châtiment de Dieu, c'est qu'assurément ils avaient goûté le jus divin. D'ailleurs, pour planter la vigne, il fallait bien que Noé la prît quelque part (p. 1-2). » G. P.

VARIÉTÉS

Nous venons de recevoir le prospectus d'une nouvelle revue, qui paraîtra à partir du premier janvier prochain, sous la direction de M. Merx, *privat docent* à l'université de Iéna, connu par ses excellents travaux sur le gnosticisme. Ce recueil sera destiné exclusivement aux études relatives à l'Ancien Testament et aux antiquités bibliques, et « comme il s'agira surtout, dit la circulaire, d'établir des faits, les différentes tendances dogmatiques (c'est-à-dire les différentes croyances religieuses des collaborateurs) pourront s'y donner la main. » En présence de cette déclaration, nous souhaitons que les savants de ce pays, qui manquent d'une publication de ce genre, consacrée à des monographies, apportent leurs concours à cette œuvre éminemment scientifique et utile, d'autant plus que les articles seront insérés soit en allemand, soit en français, et que le recueil aura pour ainsi dire un caractère international. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs le nouveau journal, dont nous reparlerons quand la première livraison nous en sera parvenue. H. Z.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Agthe (C.) die Parabase und die Zwischenakte der altattischen Komödie. Gr. in-8°. Altona (Lehmkuhl et C°). 4 fr. 85

Brandis (J.), das Münz-, Mass-und Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen. Gr. in-8°. Berlin (Hertz). 18 fr. 75

Dorn (B.), u. Mirsa Muhamed. SCHAFY, Beiträge zur Kenntniss der iranischen Sprachen 2 Th. 1 u. 3 Lfg. Masanderanische Sprache. Die Gedichtsammlung d. Emir-i-Pasewary. Lex. in-8°. St-Petersburg (Leipzig, Voss). 6 fr. 75

Dudik (B.). Waldstein's Correspondenz. Eine Nachlese aus dem k. k. Kriegsarchive in Wien zu dem Werke: Waldstein von seiner Erhebung bis zur abermaligen Uebernahme des Armee-Ober-Commandos, etc. Lex. in-8°. Wien (Gerold). 1 fr.

Gorz (R.), die Abteikirche zu Marienstatt bei Hachenburg. Im Auftrag des Vereins für nassauische Alterthumskunde u. Geschichtsforschung hrsg. Mit 11 Taf. gr. in-fol. Wiesbaden (Limbarth). 16 fr.

Goettlingii (C.), commentariolum de soloecismo logico rethorico grammatico ejusque veriloquio. Gr. in-4°. Jena (Bran). 60 c.

Goell (B.), das Gültenbuch des Cistercienser-Stiftes Heiligen-Kreuz aus dem Ende des 13 Jahrh. Gr. in-8°. Wien (Mayer et C°). 4 fr.

Hoelemann (H.-G.), neue Bibelstudien. Gr. in-8°. Leipzig (Bredt). 9 fr. 35

Handt (F.-H.), Fund römischer Denare bei Niederaschau. Beigegeben ist die Bewerthung von Antoninianen von den Funden bei Klugham u. bei Regensburg. Lex. in-8°. München (Ackermann). 70 c.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. XLI Heft. Gr. in-8°. Mit 5 lithog. Tafeln. Bonn (Marcus). 6 fr.

Joel (M.), Don Chasdai Creska's religionsphilosophische Lehren in ihrem geschichtlichen Einflusse dargestellt. Gr. in-8°. Breslau (Schletter). 2 fr.

Justi (C.), Winckelmann. Sein Leben, seine Werke, seine Zeitgenossen. 1 Bd. A. u. d. T. : Winckelmann in Deutschland. Mit Skizzen zur Kunst u. Gelehrtengeschichte d. 18 Jahrh. Nach gedruckten u. handschriftl. Quellen dargestellt. Lex. in-8°. Leipzig (Vogel). 12 fr.

Kirchhoff (F.-C.), über d. Betonung des heroischen Hexameters, mit Excursen. In-4°. Altona (Lehmkuhl et C°). 2 fr. 75

Kirchhoff (F.-C.), zur Theorie einer griechisch-römischen Phonik, mit Beispielen. Gr. in-4°. Altona (Lehmkuhl et C°). 1 fr. 35

Kohlmann (P.), Quaestiones Messeniacae. Dissertatio philologica. In-8°. Bonn (Cohen et Sohn). 1 fr. 25

Lochis (S.), de Aristophanis fabula, quæ inscribitur aves. In-8°. Heidelberg (E. Mohr). 1 fr. 10

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. VII° série. Tome X. Nrs. 8 u. 9. Imp. In-4°. Leipzig (Voss). 5 fr. 10

Pfizmaier (A.), die chinesische Lehre von den Kreisläufen u. Luftarten. Gr. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 4 fr.

— Nachrichten von einigen alterthümlichen Gegenständen Japans. Lex. in-8°. 1 fr. 65

Preuss u. Falkmann, Lippische Regesten. Aus gedruckten u. ungedruckten Quellen bearbeitet 3 Bd. Vom. J. 1401 bis zum J. 1475 nebst Nachträgen zu den beiden ersten Bänden. Mit 34 Siegelabbildungen u. genealog. Fab. Gr. in-8°. Lemgo (Meyer). 9 fr. 35

Roesler (E.-R.), Dacier und Romänen. Eine geschichtliche Studie. Lex. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 65

Roth (R.), über die Vorstellung vom Schicksal in der indischen Spruchweisheit. Gr. in-4°. Tübingen (Fues). 1 fr.

Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Classe. 52 Bd. 2-4 Hft. Lex. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 8 fr.

Stahr (A.), Bilder aus dem Altherthume. A. u. d. T. : Aggrippina die Mutter Nero's. Gr. in-8°. Berlin (Guttentag). 8 fr.

Suesemihl (F.), de fontibus rhythmicæ

Digitized by Google

Aristidis Quintiliani doctrinæ commentatio. In-4°. Berlin-(Calvary et C°). 1 fr. 10

Testamentum novum, græce, ad antiquissimos testes denuo recensuit, apparatum criticum omni studio perfec um apposuit, commentationem Isagogicam prætexuit C. Tischendorf. Editio VIII. 2 Lfg. Gr. in-8°. Leipzig (Giesecke et Devrient). 4 fr.

Witte (de). De quelques antiquités rapportées de Grèce par M. François Lenormant. Gr. in-8°, 27 pages. Paris (bureaux de la *Gazette des Beaux-Arts*).

Year—Book of the Reign of Edward I. Years 20 and 21. Edited and translated by Alfred J. Horwood. Royal 8 vo. Half-Bound (Longmans). 12 fr. 50

Zschokke (H.), Beiträge zur Topographie der westlichen Jordans'au. Mit 4 Taf. Gr. in-8°. Wien (Mayer et C°). 2 fr. 50

EN VENTE A LA LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

Les anciens Poëtes de la France, publiés sous les auspices de S. E. M. le Ministre de l'instruction publique et sous la direction de M. F. GUESSARD. — **Tome IX : Macaire.** Un fort volume petit in-12 cartonné. 7 fr. 50

VOLUMES DÉJA PUBLIÉS :

I. Gui de Bourgogne, publié par MM. F. GUESSARD et H. MICHELANT. — **Otinel**, publié par MM. F. GUESSARD et H. MICHELANT. — **Floovant**, publié par MM. F. GUESSARD et H. MICHELANT. 5 fr.

II. Doon de Maience, publié par M. A. PEY. 5 fr.

III. Gaufrey, publié par MM. F. GUESSARD et P. CHABAILLE. 5 fr.

IV. Fierabras, publié par MM. A. KROEBER et G. SERVOIS. — **Parise la duchesse**, publié par MM. F. GUESSARD et L. LARCHEY. 5 fr.

V. Huon de Bordeaux, publié par MM. F. GUESSARD et C. GRANDMAISON. 5 fr.

VI. Aye d'Avignon, publié par MM. F. GUESSARD et P. MEYER. — **Gui de Nanteuil**, publié par M. P. MEYER. 5 fr.

VII. Gaydon, publié par MM. F. GUESSARD et S. LUCE. 5 fr.

VIII. Hugues Capet, publié par M. le marquis DE LA GRANGE. 5 fr.

Études philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique, par N. O., ancien missionnaire. Montréal, 1866. In-8. 6 fr.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et C°, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46. — **17 Novembre** — **1866.**

Sommaire : 228. FAVRE, Grammaire javanaise. — 229. Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême, trad. par LÉGER. — 230. La Science au XIXe siècle.

228. — **Grammaire javanaise**, accompagnée de fac-simile et d'exercices de lecture, par l'abbé P. FAVRE, missionnaire apostolique, membre de la Congrégation des Missions étrangères, professeur de malais et de javanais à l'École impériale des langues orientales. Paris, Imprimerie impériale, 1866. XXXVII-185 pages in-8°.

L'auteur insiste dans la préface, sur cette circonstance, que son livre est le premier essai de grammaire javanaise écrit en français. Nous pourrions lui faire remarquer qu'il n'y a pas là un grand mérite, vu que, pour quiconque aborde l'étude des langues orientales, la pratique des langues européennes est aussi indispensable que la connaissance des langues classiques, et que les excellents travaux des Hollandais sur les langues polynésiennes en général, et sur le javanais en particulier, sont une base assez solide pour l'étude de ces mêmes langues. Mais ce n'est là qu'une observation peu importante, que nous n'aurions pas faite, si la grammaire de M. l'abbé Favre ne laissait tant à désirer sous tous les rapports, que, après comme avant sa publication, celui qui voudra apprendre le javanais, devra avoir recours à une grammaire écrite en hollandais ou en anglais.

L'auteur, ayant passé plusieurs années dans les îles de la Polynésie, s'est familiarisé, par la pratique, avec les langues malaise et javanaise. Qu'une telle préparation pratique soit insuffisante, à elle seule, pour donner la connaissance d'une langue quelconque, cette grammaire le prouve à chaque page. Que dirait-on d'un professeur de français, ignorant ce que c'est que l'orthographe? A la première page de cette grammaire nous lisons que « le javanais a emprunté au sanscrit, en grande partie, son système d'orthographe. » Mais passons. Passons encore sur les idées entièrement fausses que l'auteur expose dans l'Introduction, sur la classification des langues en général. Nous ne parlerons pas non plus de l'erreur qui consiste à prétendre que le javanais est la mère (*sic*) de la plupart des langues de l'archipel indien; ni de la comparaison qu'il établit entre le kawi et le javanais d'une part et le latin et les langues romanes de l'autre; ni de ses vues erronées sur les rapports qui existent entre le sanscrit, le pâli, le grec et le latin; ni du tableau par lequel il croit démontrer *de visu* que le grec et le latin ont emprunté un grand nombre de mots au sanscrit (tableau dans lequel il dérive *dentis* latin, de *danta* sanscrit, *regis* de *râja*); ni enfin de l'opinion monstrueuse qu'il émet relativement aux mots javanais empruntés au sanscrit, en disant que les Javanais ont défiguré les mots sanscrits, parce qu'ils n'avaient pas dans leur

Digitized by Google

alphabet des signes correspondant à certains sons de la langue sanscrite. Toutes ces erreurs, et beaucoup d'autres, que nous ne relevons pas, pourraient à la rigueur ne pas faire tort à l'exposition de la structure de la langue javanaise qui est l'objet principal du livre. Mais point. C'est là surtout que l'auteur se montre fort au-dessous de sa tâche.

Une particularité de la langue javanaise est l'emploi de différentes formes de langage selon que l'interlocuteur est un homme de classe inférieure parlant à un supérieur ou réciproquement; ou que les interlocuteurs sont du même rang. On distingue donc en javanais 1° le *ngoko* (tutoyer), langage employé par un supérieur parlant à un inférieur ; 2° le *krama* (langage cérémonieux), employé par un inférieur parlant à un supérieur ; 3° le *madya* (langage moyen), employé par des interlocuteurs du même rang. Il y a encore le *basa kadaton* ou langue de la cour, le *krama inggil* et le *ngoko andap*, formes de moindre importance et différant peu des autres. Cette distinction s'étend à la plupart des mots de la langue javanaise, et cela dans toutes les parties du discours, noms, pronoms, verbes, particules, etc. Or savez-vous où l'auteur a placé l'indication de ce fait capital? Dans un appendice! Et encore n'y a-t-il parlé en détail que du *krama* et du *ngoko*; quant aux autres langages, il ne fait que les mentionner.

Déjà en exposant la valeur des lettres, l'auteur commet les méprises les plus étranges. La lettre *h* en javanais a perdu dans la plupart des cas son aspiration. A ce propos l'auteur dit (p. 12): « Il faut observer qu'au commencement d'un » mot, aussi bien qu'au milieu d'un mot entre deux voyelles d'une nature diffé- » rente, *h* n'est réellement aspirée qu'autant qu'il le faut pour prononcer distinc- » tement la voyelle qu'elle supporte ou la séparer de la précédente. Dans ce cas, » nous la transcrirons en lettres européennes par la voyelle simple, etc. » En cela l'auteur a eu grandement tort; car par ce procédé il détruit l'organisme du mot et il induit en erreur les personnes qui lisent sa transcription. La meilleure preuve, outre l'étymologie, que la lettre *h* est réellement une consonne et une consonne qui n'a pas encore perdu sa valeur, est dans cette circonstance qu'elle est souvent remplacée par le redoublement de la consonne qui la précède (p. ex. *jisim-mipun* « son corps » pour *jisim-hipun*).

Le § 11 traite de la prononciation de ces consonnes redoublées. Il y est dit: « Si la particule qui se joint au radical est d'une seule syllabe, la consonne fi- » nale du mot se détache pour entrer dans la syllabe de la particule, comme il ar- » rive en français; par exemple : lorsque du mot *fil* nous voulons former le verbe » *filer*, nous laissons passer la consonne finale *l* de *fil* dans la syllabe ajoutée pour » former le verbe, prononçant *fi-ler*... Ainsi donc, en javanais, on écrit *tulissan* « un écrit, » de *tulis* « écrire » et de la particule monosyllabique *an*, et on pro- » nonce *tuli san*, etc. » Je n'ai jamais été dans l'île de Java, cependant je m'inscris hardiment en faux contre cette règle de prononciation. En effet, ce phénomène de redoublement de la dernière consonne d'un mot est un fait très-simple en lui-même, et très-naturel. Mais ce que nous ne croirons jamais, c'est que les Javanais ne prononcent pas la lettre redoublée. Pourquoi l'écrirait-on, si l'on ne la prononçait pas, puisqu'elle n'est déterminée par aucune cause étymologique?

Digitized by Google

Je sais bien que Roorda, dans sa *Javaansche grammatica* (p. 17) donne la même règle, et c'est de là que M. Favre l'a tirée. L'auteur hollandais l'a probablement trouvée dans une grammaire indigène. Voici comment cette règle doit être formulée : Quand l'affixe ajouté à un mot est monosyllabique, comme dans *tulissan*, l'accent, qui dans le mot simple était sur la pénultième, est dans le mot composé sur l'antépénultième. Dans ce cas, la prononciation d'une consonne redoublée après la pénultième, est nécessairement moins sensible. Si, au contraire, l'affixe est de deux syllabes, comme dans *oborripun*, par exemple, formé de *obor* et *hipun*, l'accent, qui dans le mot *obor* était sur la pénultième, tombe dans le mot composé sur l'antépénultième, et la consonne redoublée se fait sentir de toute sa force.

Le § 50 et les suivants traitent des voyelles. Ç'aurait été ici le lieu de parler de la voyelle *a* inhérente à chaque lettre de l'alphabet javanais. L'auteur en a parlé mal à propos au § 7. La lettre douée de la voyelle inhérente, qui s'appelle *aksara-legena* [1], prend très-souvent un son intermédiaire entre *a* et *o*. Voici les règles que donne à ce sujet M. l'abbé Favre : « Pour que cette voyelle prenne ce son, » il faut que la lettre à laquelle elle est inhérente ne soit affectée d'aucun des » signes nommés *sandangan* [c'est-à-dire voyelles], et qu'elle se trouve dans un » des cas suivants :

» 1° Lorsqu'elle termine un mot...

» 2° Lorsqu'elle se trouve encore dans le même mot qu'elle termine...

» Cette seconde règle a les deux exceptions suivantes : *Première exception.* — » Lorsque cette lettre, qui a la voyelle inhérente, est suivie d'une lettre qui a » une autre voyelle, ou d'un sandangan... *Deuxième exception.* — Lorsque cette » lettre, qui a la voyelle inhérente, est suivie de deux simples *aksara-legenna*, » *par la raison qu'il n'est pas ordinaire de rencontrer de suite trois syllabes lon-* » *gues...* » Cette règle est fausse d'un bout à l'autre. Voici le véritable état des choses, tel qu'il résulte des exemples que je prends dans la propre grammaire de M. Favre :

Règle générale. La voyelle inhérente à la lettre, a le son intermédiaire entre *a* et *o*, dans une syllabe ouverte.

Première observation. Quand le mot a trois syllabes ouvertes, ayant la voyelle *a*, l'antépénultième conserve le son *a* pur, à cause de l'équilibre vocal du mot, par exemple *agâmâ*, et non *âgâmâ*. En effet, comme l'*a* pur est plus pesant que le son intermédiaire (M. Favre dit que le son intermédiaire est plus long que l'*a*, ce qui est une erreur), l'*a* pur est rétabli ou plutôt conservé, aussitôt que l'équilibre vocal du mot l'exige. Quand un mot de trois syllabes *aksara-legena* est le produit d'une composition d'un mot dissyllabique et d'une particule, les trois voyelles ont le son intermédiaire ; de même les mots de plus de trois syllabes.

Deuxième observation. Une syllabe ouverte avec *aksara-legena*, conserve le son *a*, si elle est suivie d'une lettre qui a une autre voyelle que *a*, par exemple *i* ou *o*. La raison de cette exception est également dans la faiblesse de ces voyelles [2].

1. L'auteur écrit toujours *aksara-legenna* ; nous ne savons pourquoi.

2. Cette partie de la phonologie a également été méconnue par T. Roorda, *Javaansche grammatica*, p. 42 et suiv.

Digitized by Google

L'auteur ne dit pas un mot de la prononciation de la voyelle *a* dans les syllabes fermées, quoiqu'elle donne lieu à beaucoup de remarques importantes, par exemple qu'elle est longue ou brève, accentuée ou non accentuée, suivant sa position, etc.

La grammaire de M. Favre dépend entièrement de la *Javaansche grammatica*, de T. Roorda. Cette ressemblance va jusqu'au choix des exemples, que M. Favre n'a même pas pris la peine de varier. Là où l'auteur hollandais s'est trompé, il s'est trompé également; nous en avons donné déjà quelques preuves, en voici une autre : M. Favre dit (§ 58) « Un *a* (se rencontrant) avec un autre *a*, se fondent en un seul *a* » (long ou bref? on ne l'apprend pas). On lit dans la grammaire de T. Roorda (p. 60) : « Een *a* met een andere *a* (of *â*) smelt tot één *a* te zamen, en zonder dat de klinker daarom in de uitspraak lang wordt. » Cela est matériellement impossible : a + a donneront toujours et partout *â*. Voici la règle : Quand deux *a* se rencontrent, le premier est élidé.

Après le premier chapitre, qui traite des « Éléments de l'écriture, » vient un chapitre intitulé : « Des Mots. » C'est de la formation des mots qu'il s'agit. L'auteur consacre à ce sujet important quelques pages seulement et oublie de parler : de la forme des racines, de ses changements, etc., etc. Mais il est inutile de poursuivre cet examen. La grammaire javanaise de M. l'abbé Favre est insuffisante pour l'étude de la langue javanaise, même à un commençant. H. Z.

---

229. — Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême, traduits sur les textes originaux, avec une introduction et des notes, par Louis Léger. Paris, librairie internationale, 1865, in-18, 314 p. — Prix : 3 fr. 50.

Quel que soit le jugement définitif que portera la critique sur les poëmes traduits par M. Léger, on ne peut que lui savoir gré de les avoir fait connaître au public français. Je ne suis pas en état d'apprécier l'exactitude de sa traduction; mais je vois qu'elle est élégante et je puis affirmer qu'elle a été faite avec soin, et qu'il s'est efforcé de profiter des travaux les plus récents sur le texte original; le commentaire, sobre et instructif, qu'il a joint à sa publication, est emprunté aux savants tchèques les plus en renom, et l'*Introduction* donne en peu de mots sur la Bohême, son histoire, sa langue et sa littérature, des renseignements qui, bien que fort concis, seront nouveaux pour la plupart des lecteurs français[1]. M. Léger signale trop justement l'ignorance presque complète où nous sommes de ces matières; il suffira de rappeler après lui qu'en 1829 Ampère, arrivant à Prague, « s'aperçut avec étonnement que la langue tchèque n'avait rien de commun avec l'allemand, » et que, deux ans plus tard, M. Quinet, dans un long article sur les poëmes héroïques des Bohêmes, les confondit, par une étrange méprise, avec ce peuple que les diverses nations de l'Europe connaissent sous le nom de Zigeuner, de Tsiganes, de Gitanos, de Gipsies, et aussi de *Bohémiens*.

Cette ignorance est déplorable, et il est à souhaiter que l'ouvrage de M. Léger

1. Dans un appendice fort intéressant, M. Léger a donné la traduction de soixante-dix chansons populaires tchèques, tirées du recueil de M. Erben (Prague, 1864).

Digitized by Google

contribue à la faire cesser. Il serait digne, en effet, de la critique française de prononcer un arrêt impartial dans la question, purement littéraire en apparence, mais en réalité d'une portée bien plus générale, que soulèvent les poëmes traduits pour la première fois dans notre langue. L'authenticité de ces poëmes a été attaquée par la critique allemande avec une grande force, défendue par les savants tchèques avec une vivacité qui a souvent dégénéré en violence. C'est que, sous cette discussion de textes et de mots, s'agite une antipathie de races, qui n'est pas loin peut-être de provoquer une explosion redoutable. La nationalité tchèque, presque détruite au XVIIe et au XVIIIe siècle, se reconstitue, depuis le commencement du nôtre, avec ardeur et persévérance. Les vieux chants historiques découverts en 1817 donnèrent à la conscience nationale un point d'appui qui jusque-là lui avait manqué dans le passé. Ce fut sur cette base que se développa la jeune littérature tchèque, qui fit sa Bible du manuscrit de Königinhof, et le mouvement national lui-même ayant été tout littéraire à l'origine, on regarda ce manuscrit comme le palladium de la nationalité.

On reprocha aux Allemands qui attaquèrent l'authenticité de ces poëmes d'être poussés par leur vieille haine d'oppresseurs et leur dépit de voir renaître le peuple qu'ils croyaient avoir étouffé; et il ne fut plus permis à quiconque voulait être patriote de suspecter, même un instant, la sincérité de la précieuse découverte. Mais, comme je le faisais observer ici dernièrement, à propos des faux poëmes basques (*Rev. crit.*, t. II, p. 218), ces protestations indignées du sentiment national ont trop souvent protégé des fraudes, et si les savants tchèques ont accusé les Allemands de prévention, ils sont bien plus justement exposés à ce reproche. M. Léger me semble avoir accueilli bien facilement les rancunes des Bohêmes quand il parle des « travestissements de la science allemande. » Nous ne sommes pas habitués à adresser aux Allemands de semblables accusations. Le trait distinctif de la science allemande est à coup sûr son cosmopolitisme. Ne l'avons-nous pas vue étudier, presque avant nous, nos anciens monuments épiques, éclairer l'histoire des langues romanes et de leurs littératures, porter avec amour la lumière dans les origines poétiques de tous les peuples, et recueillir précisément avec avidité les productions si remarquables de la poésie populaire slave? En admettant que quelques Allemands, en cette occasion spéciale, aient été préoccupés d'idées extra-scientifiques, il faut que les raisons alléguées aient paru fortes pour qu'aucun autre n'ait pris la défense des poëmes condamnés par ceux-là; et d'ailleurs, non-seulement, à ma connaissance, depuis les travaux dont je vais parler, aucun Allemand n'a défendu les poëmes tchèques, mais plusieurs Slaves les ont ou attaqués ou abandonnés, et ce sont des érudits de grand mérite, tels que Feifalik, enlevé prématurément à la science, et le premier slaviste actuel, M. Miklosich.

Quoi qu'il en soit, je le répète, ce serait le cas pour les savants français, absolument désintéressés dans la question, de prononcer un jugement froidement motivé. Malheureusement, personne chez nous n'est à la hauteur d'une pareille tâche. Ne pouvant confier le soin de cette discussion à un homme spécialement compétent, la *Revue critique* n'a cru pouvoir mieux faire que d'offrir au public, non une

Digitized by Google

sentence, mais, en les résumant autant que possible, les pièces mêmes du procès. Si l'impartialité que le rapporteur a cherché à conserver n'empêche pas qu'on ne voie le côté pour lequel il incline, il tient à dire qu'il se récuse volontiers, et qu'il ne prétend attribuer aucun poids à une opinion toute subjective.

Notre siècle a vu la renaissance inattendue de plus d'une nationalité qu'on croyait morte, et cette renaissance, qui s'est souvent appuyée sur l'étude des anciens monuments poétiques, a été parfois aussi accompagnée de la fabrication de ces monuments, quand ils manquaient. Un premier argument grave contre l'authenticité des poëmes tchèques est la certitude que des fabrications de ce genre ont eu lieu en Bohême, à l'époque et dans le milieu où ces poëmes ont été découverts, et pour servir les mêmes vues qu'a servies leur découverte. En 1816, une chanson sur le Wychegrad [1], l'ancienne acropole de Prague, fut composée par un faussaire reconnu aujourd'hui comme tel par les Tchèques eux-mêmes [2]. En 1818, un manuscrit fut mystérieusement envoyé au *Museum* national de Prague; il contenait deux fragments que les Tchèques regardent encore comme authentiques, mais qui doivent être condamnés sans longue discussion : M. Pertz a déclaré que le manuscrit était « sans aucun doute une fabrication récente [3]; » c'est le célèbre *Jugement de Liboucha* (Léger, p. 51 ss.) et un petit fragment, *l'Assemblée* (p. 60). En 1823, on trouva à la bibliothèque de ce même Museum, dont M. Hanka était directeur, un feuillet de parchemin contenant d'un côté un petit poëme lyrico-épique, qui se trouve aussi dans le ms de Königinhof, *le Cerf* (Léger, p. 142), et de l'autre une chanson tchèque du roi Venceslav Ier († 1235, Léger, p. 178), que l'on connaissait déjà en moyen-haut-allemand; il est prouvé actuellement que ce manuscrit est faux : la chanson de Venceslav est traduite du m.-h.-all. par l'intermédiaire de traductions allemandes modernes, dont elle reproduit les contre-sens, et on a lu d'ailleurs, sous l'écriture du XIIIe siècle, des caractères plus modernes, grattés [4]. En 1831, on composa une chanson tchèque, en l'honneur de Polonais qui se trouvaient à Mayence, et cette chanson archaïsée fut donnée plus tard à Prague comme une œuvre originale du moyen âge [5]. Enfin, en 1849, M. Hanka publia en latin et en tchèque un petit poëme soi-disant du XIVe ou du XVe siècle (*la Prédiction de Liboucha*), trouvé par lui sur la feuille de garde d'un ms., et dont la partie tchèque est, de l'aveu de M. Pa-

1. J'adopte les transcriptions de M. Léger. — Il a traduit cette pièce p. 174, en disant seulement que « son authenticité a été, paraît-il, vivement contestée. »

2. Voyez entre autres le livre des frères Iritschek, *Die Echtheit der Kœn. Handschrift*, Prag, 1862, p. 188.

3. Pertz, *Archiv.*, IX, 465.

4. Voyez Max Büdinger, dans son article *Die K.-H. und ihre Schwestern*. (*Historische Zeitschrift* de Sybel, t. I, p. 127 ss). Cet article a engagé la véritable lutte. M. Palacky y a répondu dans le même recueil, t. II, p. 87 ss., et M. Büdinger a répliqué à la suite. En joignant à ces trois articles le livre de Feifalik, *Ueber die K.-H.* (Wien, 1860), celui que je viens de mentionner des frères Iritschek et un court résumé de M. Wattenbach (*Hist. Zeitschrift*, t. X, p. 171), on a tous les éléments de la discussion.

5. Voy. Springer, *Geschichte Oesterreichs* (Leipzig, 1865), t. II, p. 12, n° 1.

Digitized by Google

lacky, le défenseur le plus autorisé du ms. de Königinhof, un faux pour l'écriture comme pour la langue [1].

C'est ce même Hanka, l'éditeur de tous ces poëmes faux, mort actuellement, qui, en 1817, trouva, dans un caveau sombre, sous le clocher de l'église de Königinhof ou Kralove-Dvor, parmi de vieilles flèches, les quelques feuillets de parchemin qui composent le ms. connu sous le nom de *ms. de Königinhof (Königinhofer Handschrift, Kralodvorsky rukopis)*. « L'histoire de cette découverte, dit avec raison M. Léger, est elle-même un poëme tout entier; » mais elle n'est pas propre à augmenter la confiance dans les autres. Ajoutons que ces poëmes, si miraculeusement découverts, venaient fort à point en aide au mouvement national naissant. Il semblait que le hasard eût voulu le seconder en faisant retrouver précisément ces chants qui célébraient la gloire et le patriotisme des Tchèques, et montraient leur nationalité successivement aux prises avec Charlemagne, avec les Allemands, avec les Polonais, avec les Tartares, toujours victorieuse, et lui délivraient ainsi des lettres de noblesse en même temps qu'ils lui créaient des titres poétiques. Un sentiment dominait d'ailleurs dans ces chants : la haine de l'Allemand, et c'était cette haine dont avait besoin la nationalité tchèque opprimée.

Ce premier préjugé nuit incontestablement à la défense du ms. de Königinhof. Il ne saurait cependant suffire pour le condamner. Je vais passer en revue les autres objections qu'il a suscitées, en prenant soin d'indiquer les réponses qui ont été faites. On a invoqué contre le ms. la paléographie, la philologie, la versification, la forme, l'histoire littéraire, la mythologie et l'histoire. Je rangerai sous ces sept chefs les principaux reproches qu'on lui a adressés.

Un mot d'abord de la condition extérieure du ms. J'en puis parler, grâce à l'obligeance de M. Léger, qui a bien voulu me communiquer l'édition photographique faite à Prague, avec beaucoup de soin, en 1862 [2]. Il se compose de quatorze feuillets de très-petite dimension, écrits sur une seule colonne au verso et au recto, et comprenant chacune trente-trois lignes d'une écriture fine et serrée, mais qui paraît pourtant assez rapide. Les feuillets 1 et 2 ont été coupés de telle façon qu'il ne reste plus de chacune des lignes qu'environ huit ou dix lettres, en sorte que le véritable texte commence au recto du feuillet 3, et comprend seulement 12 feuillets ou 24 pages; la 24e page n'était pas la dernière du ms. Le ms. s'annonce comme un fragment du 3e livre d'un recueil fort considérable et singulièrement composé; en effet, le chapitre 26 de ce 3e livre comprend des chants historiques relatifs au XIIIe siècle; le chap. 27 des chants bien antérieurs, qui remontent jusqu'aux temps païens, et le chap. 28 des poésies lyriques. Le recueil total avait donc au moins trois livres, subdivisés en un assez grand nombre de chapitres, dont chacun à son tour comprenait plusieurs poëmes, ce qui ouvre sur la richesse de l'ancienne poésie tchèque, jusque-là nullement soupçonnée, un horizon vraiment effrayant. Le ms. débute (p. 1, sans tenir compte des deux

1. Palacky, l. l.

2. Cette édition prouve au moins que les savants tchèques ne redoutent pas l'examen paléographique du ms.

Digitized by Google

feuillets mutilés) par la dernière partie du poëme de *Oldrich et Boleslav* (Léger, p. 93). — P. 2. « Ici commence le chapitre vingt-six du troisième livre, sur la défaite des Saxons. » Ce chapitre comprend : 1. (p. 2-3) *Benech Hermanov* (Léger, p. 97), poëme qui célèbre un événement arrivé en 1203, suivant MM. Palacky et Iritschek, en 1282, suivant Hanka et M. Büdinger. — 2. (p. 3-10) *Jaroslav* (Léger, p. 122), poëme historique sur la défaite des Tartares en 1241[1]. — P. 10. « Ici commence le chapitre vingt-sept du troisième livre, sur la victoire contre Vlaslav. » 1. (p. 10-14) *Cestmir et Vlaslav* (Léger, p. 78), poëme sur un événement du IXe siècle. — 2. (p. 14-16) *Ludicha et Lubor* (Léger, p. 104), récit du XIIIe siècle[2]. — 3. (p. 16-20) *Zaboï* (Léger, p. 63), poëme du IXe siècle[3]. — P. 20. « Ici commence le chapitre vingt-huit du troisième livre des chansons. » Ce livre contient des poésies lyriques ou lyrico-épiques : 1. (21-22) *Zbyhon* (Léger, p. 146). — 2. (p. 22) *Le Bouquet* (Léger, p. 288). — 3. (p. 22-23) *Les Fraises* (Léger, p. 157). — 4. (p. 23-24) *Le Cerf* (Léger, p. 141). — 5. (p. 24) *La Rose* (Léger, p. 153). — 6. (p. 24) *Le Coucou* (Léger, p. 161). — 7. (p. 24) *L'Abandonnée* (Léger, p. 165). — 8. (p. 24) *L'Alouette* (Léger, p. 167).

Le manuscrit contient donc six morceaux épiques, deux pièces lyrico-épiques (*Le Cerf, Zbyhon*), et six petites chansons purement lyriques. Les deux dernières catégories n'ont joué jusqu'à présent presque aucun rôle dans la controverse engagée sur le manuscrit. Elles mériteraient cependant de fixer l'attention. Elles nous offrent le plus ancien exemple de chansons complétement populaires transcrites dans une langue européenne ; elles présentent d'ailleurs avec les poésies semblables d'autres peuples slaves des analogies qui mettraient leur authenticité hors de doute si ces poésies avaient été inconnues en 1817. Si les chansons du ms. de K. sont fausses, elles sont fabriquées en tout cas avec une rare habileté ; il ne faudrait pas toutefois se hâter d'en tirer un argument : M. Mérimée n'a-t-il pas publié, quelques années après la découverte du ms. de K., la traduction de prétendues chansons illyriennes si parfaitement composées que l'on hésite presque encore, malgré des déclarations formelles, à les rejeter absolument ?

Mais, je le répète, ce sont les poëmes épiques (héroïques ou historiques) autour desquels s'est concentré le combat. C'est à eux que s'adressent surtout les objections suivantes, sauf celles qui portent sur le manuscrit tout entier.

1. *Paléographie.* M. Pertz, qui a si péremptoirement condamné le *Jugement de Liboucha*, a porté au contraire sur le manuscrit de K un jugement favorable[4]. Les paléographes français qui ont examiné l'édition photographique de ce ms. n'y ont pas trouvé non plus de motifs de condamnation. Je ferai cependant observer à ce sujet qu'un paléographe peut dire à coup sûr qu'un manuscrit est faux, mais non qu'il est vrai : si le faussaire était très-habile, il a pu prévoir

1. On lit en tête : « Ici commence sur les grandes victoires des chrétiens contre les Tartares. »

2. Avant le début on lit : « Ici commence sur le célèbre tournoi. »

3. On lit en tête : « Ici commence la grande défaite. »

4. *Archiv.*, IX, 465.

Digitized by Google

toutes les objections. Et d'ailleurs il en reste une des plus graves contre le ms. de K., c'est l'emploi du signe *p* pour *pre* (ou *prze*) ; ce signe, dans tout le moyen âge, ne signifie que *per* ou *par*, et les défenseurs du ms. n'ont pas trouvé un second exemple d'un pareil emploi (sauf dans le *Jugement de Libousha*) : ils allèguent, il est vrai, que *per* est un son presque inconnu à la langue tchèque, et que *pre* (ou *prze*) le remplace. Mais on ne voit pas de raisons pour que le scribe ancien n'eût pas employé le signe $\bar{p}$, qui exprime normalement *pre* dans tous les manuscrits[1]. — M. Wattenbach[2] a allégué encore que les initiales du ms. n'étaient pas de la même époque que l'écriture courante, — qu'elles semblaient appartenir à la fin du xve siècle, — et qu'on n'a pas d'exemples d'un aussi long intervalle entre l'écriture d'un ms. et l'époque où on aurait rempli la place, laissée en blanc par le scribe primitif, des lettres initiales.

2. *Philologie.* Les arguments sur ce point sont difficilement saisissables à qui est étranger à l'histoire des langues slaves. En somme, il me semble que les raisons apportées des deux côtés sont également faibles; d'une part en effet il est étrange que des documents aussi nouveaux, aussi antérieurs à tout ce qu'on connaissait, que les poëmes de Königinhof, n'aient pas apporté plus d'enrichissements à la philologie slave ; — d'autre part, les adversaires ne paraissent pas avoir relevé dans ces poëmes une faute grave ou un anachronisme de langage. Au reste, les critiques allemands qui ont attaqué le ms. n'étaient pas compétents pour le juger au point de vue philologique; Feifalik lui-même semble avoir été imparfaitement instruit en ces matières ; et les Tchèques, étant pour la plupart parties au procès, n'en sauraient être juges. C'est cependant sans doute à la philologie qu'il appartiendra de prononcer en dernier ressort : il est déjà fâcheux pour le ms. que M. Miklosich, qui l'admettait d'abord comme texte de langue, refuse maintenant d'y puiser des exemples. M. Schleicher s'est déclaré, à ce que je crois, très-nettement contre le ms.; mais je ne sache pas qu'il ait encore donné des preuves à l'appui de son opinion.

3. *Versification.* On peut en dire de la versification autant que de la langue : ce sont des points aussi délicats qu'importants, sur lesquels la critique n'a pas encore porté toute sa lumière. Des discussions auxquelles ont donné lieu les vers du ms. de K., il résulte qu'on y trouve des formes rhythmiques inconnues dans les poésies tchèques du moyen âge, mais fréquentes dans les chansons serbes qui parurent un peu avant la découverte du ms. de K., et qui, s'il est l'œuvre d'un faussaire, lui ont certainement servi de modèle. A cela les Tchèques répondent que la poésie héroïque de leurs ancêtres n'étant précisément représentée que par le ms. de K., il est naturel que l'on ne trouve pas ailleurs les mêmes formes; que ces formes ne sont pas propres aux chants serbes, mais communes à la poésie populaire de tous les Slaves, et qu'il est par conséquent fort probable qu'elles ont existé aussi en Bohême.

4. *Forme.* Sur ce point il est permis à l'étranger lui-même d'avoir une opinion,

1. On peut aussi objecter l'absence de toute distinction à la fin des vers; dans les mss. du moyen âge, quand les vers ne sont pas à la ligne, ils sont séparés par un point.

2. *Hist. Zeitschr.*, l. l.

Digitized by Google

même quand il ne juge que d'après une traduction. Or il est incontestable que la forme des chants héroïques tchèques a pour ceux qui ont étudié les allures habituelles de l'épopée populaire bien des traits suspects. La littérature bohème, en 1817, était fortement imprégnée de romantisme; des traductions de Milton et de Chateaubriand[1] venaient de paraître, et il semble qu'on reconnaisse la manière de l'auteur des *Martyrs* dans plus d'un passage; avec Ossian, les chants serbes et Homère, on aurait à peu près toutes les sources de l'inspiration du fabricateur. Si un guerrier meurt, « son carquois et son arc résonnent dans sa chute (Léger, p. 137), » comme dans Homère

Δούπησεν δὲ πεσών, ἀράθησε δὲ τεύχε' ἐπ' αὐτῷ.

Si un héros se jette dans la mêlée, « il s'élance, terrible, comme le lion emporté qui voit couler son sang tiède, et qui, blessé, fond sur le chasseur. » Voici une description qui semble bien moderne; on trouverait difficilement quelque chose d'analogue au moyen âge. Il s'agit de guerriers qui vont surprendre Prague (Léger, p. 94) : « Ils s'arrêtent au sommet de la montagne, à la lisière de la forêt. Devant eux, Prague tout entière, silencieuse et endormie; la Veltava enveloppée des vapeurs du matin; derrière Prague bleuissent les montagnes; derrière les montagnes, l'orient s'illumine. » Ce récit d'un sacrifice ne ressemble-t-il pas singulièrement à une imitation d'Homère : « Sur le sommet du rocher, Voïmir allume la flamme du sacrifice en l'honneur des dieux qui l'ont sauvé, pour la victoire passée, pour la victoire à venir. Il leur offre une belle génisse à la robe d'un rouge éclatant. Cette génisse, il l'avait achetée d'un berger, là-bas, dans la vallée, sur la prairie verdoyante, et avait donné en échange un cheval avec son mors. Le sacrifice flamboie : les guerriers arrivent dans la vallée; de la vallée ils montent à la chênaie. Les guerriers célèbrent les dieux à haute voix et défilent, l'un après l'autre, avec leurs armes. Chacun, en passant autour de la victime, chante la gloire des dieux; nul n'oublie, en passant, de célébrer leurs louanges. Et quand l'arrière-garde arrive, Voïmir monte sur son cheval rapide, et ordonne à six guerriers de porter derrière l'armée les cuisses et les grasses épaules de la victime (Léger, p. 85-86). » Les chants lyrico-épiques offrent de nombreuses ressemblances avec les poésies serbes; mais pour les chants épiques, c'est surtout Chateaubriand qu'ils rappellent souvent d'une façon frappante. En voici un exemple si singulier que je crois devoir mettre les deux textes en regard. Le poëme le plus important et le plus remarquable du recueil est certainement celui de *Zaboï*; un chef de ce nom provoque contre des oppresseurs étrangers, qui persécutent la religion nationale, une insurrection terrible. Cette lutte des nationalités et des religions persécutées est un motif très-poétique, qui a inspiré, on le sait, plusieurs écrivains de nos jours épris de la *couleur locale* : on a souvent mis en scène, comme dans *Zaboï*, la vieille idolâtrie se révoltant contre le christianisme imposé; Chateaubriand, dans les *Martyrs*, a peint la résistance du druidisme à la civilisation romaine : Velléda joue chez lui le rôle de Zaboï. Voici quelques passages qui offrent une remarquable analogie :

1. Par Jungmann, l'auteur du dictionnaire.

Digitized by Google

Zaboï (Léger, p. 36 ss.)

Quand la lune a commencé sa course dans le ciel, les hommes se rassemblent dans la noire forêt. Zaboï les rejoint et les conduit dans un ravin, dans le ravin le plus retiré de la forêt. Zaboï descend au fond du ravin et prend son varyto harmonieux.

« Hommes aux cœurs fraternels, aux yeux étincelants, c'est pour vous que je chante au fond de ce ravin; ce chant jaillit de mon cœur, de mon cœur abîmé dans la douleur... L'étranger a chassé les éperviers de nos bois; les dieux de la terre étrangère, il nous force à les adorer et à leur offrir des sacrifices. Nous n'osons plus nous frapper le front devant les dieux, ni leur offrir des aliments à l'heure du crépuscule. Là où notre père allait leur en offrir, là où il allait chanter leurs louanges, l'ennemi a coupé tous les arbres et brisé tous les dieux..... »

Zaboï contemple les yeux enflammés des Slaves, et ses chants continuent à captiver les cœurs...

La nuit fait place à l'aurore; ils quittent le ravin, se dispersent derrière les arbres et sortent du bois par tous les côtés.

Les Martyrs, l. IX.

La nuit était descendue..... Je vis briller dans la profondeur du bois mille lumières; chaque chêne enfanta pour ainsi dire un Gaulois; les Barbares sortirent en foule de leur retraite... La druidesse monte à cette tribune. Les Gaulois debout et armés l'environnent...

« Fidèles enfants de Teutatès, vous qui au milieu de l'esclavage de notre patrie, avez conservé la religion et les lois de vos pères, je ne puis vous contempler sans verser des larmes..... O île de Sayne, île vénérable et sacrée, je suis demeurée seule des neuf vierges qui desservaient votre sanctuaire..... Condamnés aux plus rudes travaux, vous abattez nos forêts..... Bientôt Teutatès n'aura plus ni prêtres ni autels. »

Je ne puis vous peindre, seigneurs, l'effet de ce discours.....

Les astres penchaient vers leur couchant. Les Gaulois craignirent d'être surpris par la lumière... La foule se dispersa sur les bruyères.

Ces citations suffisent, si je ne me trompe, à inspirer de grands doutes sur l'authenticité des poëmes tchèques. J'ajouterai que leur valeur esthétique me semble mince : on n'y rencontre rien de bien frappant, aucun de ces traits saisissants, simples et sublimes qu'offrent si souvent les poésies primitives. On n'y trouve pas non plus de ces grossièretés, de ces naïvetés, de ces bizarreries [1] qui sont la marque du milieu barbare où se produisent de semblables œuvres; on remarque au contraire un ton constamment noble et soutenu, tel que celui des poëmes ossianiques. Il est curieux que lorsque ces poëmes coïncident avec des récits de chroniqueurs, ils en effacent précisément les traits qui n'auraient pas semblé *nobles* en 1817, même quand ils sont caractéristiques. Ainsi Cosmas de Prague († 1125) raconte que les Bohêmes, avant de combattre Vlaslav, immolèrent un âne et se partagèrent sa chair. A ce sacrifice et à ce banquet bizarre correspond dans *Cestmir et Vlaslav* la description pompeuse que j'ai citée plus haut. Il semble que dans des poëmes du IXe siècle on devrait trouver un ton moins également élevé, plus de barbarie, plus de grossièreté, mais aussi plus de beautés originales et violentes.

5. *Histoire littéraire.* On oppose à l'authenticité des poëmes du ms. de K.

1. Si l'on veut avoir l'idée de ce qu'on aurait pu s'attendre à trouver dans d'anciens chants héroïques slaves, on n'a qu'à lire les chants russes dont il a été dit un mot ici même (*Rev. crit.*, t. II, p. 94).

Digitized by Google

leur complet isolement : jusqu'à leur apparition on ne connaissait rien d'analogue; on n'a rien découvert depuis, si ce n'est des falsifications prouvées ; on n'a aucun témoignage ancien qui parle de semblables compositions. — Les défenseurs du ms. répondent que l'exemple des autres peuples slaves autorise à penser que les Tchèques ont eu des chants héroïques, que des *chanteurs* sont souvent mentionnés dans des documents du moyen âge; que l'existence, aux XIIIe et XIVe siècles, de compositions poétiques où apparaît une langue formée et souple, suppose l'antériorité d'une poésie populaire ; enfin que le chroniqueur Cosmas de Prague déclare s'appuyer sur la *tradition*, sur les *récits des vieillards*, et que ces récits ont fort bien pu être des chants. — Les adversaires soutiennent qu'au XIIIe siècle personne ne pouvait se plaire à transcrire de vieux chants qui devaient sembler barbares et sans intérêt; que dans tous les écrits de cette période on ne trouve pas une allusion aux vieux poëmes héroïques; qu'à cette époque toute la culture littéraire de la Bohême était allemande, et que si on avait rencontré de pareils chants, on les aurait dédaignés et non copiés. La réponse des savants tchèques est assez faible ; ils allèguent l'exemple des peuples slaves qui ont conservé, sous une culture en apparence étrangère, l'amour profond de leur nationalité et de leur poésie, et protestent que jamais les Bohêmes, qui actuellement, après tant d'efforts faits pour étouffer cet amour, l'ont conservé plus ardent que jamais, n'ont pu le laisser éteindre en eux.

6. *Mythologie*. La mythologie tchèque est encore fort mal connue (les savants de Prague identifient trop facilement leur nation avec les autres peuples slaves) ; elle l'était moins encore en 1817 : mais le ms. de K. ne nous a rien appris sur elle. Il ne s'agit jamais que des *dieux*, ce qui est commode, mais trop vague, et contraire à toutes les habitudes des épopées. — On répond que les Tchèques, autant qu'on peut en juger, n'avaient pas, comme le croient les critiques allemands, des dieux spéciaux pour la guerre, le chant, etc. ; qu'ils vénéraient les forces de la nature dans leur harmonieuse union en sacrifiant à tous les dieux; qu'on voit également dans Cosmas les Tchèques sacrifier *aux dieux* ou invoquer *les dieux* simplement. — Les adversaires reprennent ici avec plus de force l'argument tiré de l'histoire littéraire. « Des chants païens, disent-ils, n'ont pu être ni composés ni recueillis au XIIIe siècle : ce serait un fait non-seulement sans exemple, mais contraire à tout ce que l'histoire nous apprend. Des chants païens trouvés au XIIIe siècle ne pouvaient être pour un chrétien qu'un objet d'horreur: on le prouve par l'entière disparition des mythologies allemande, prussienne, lithuanienne, etc. Quand des chants originairement païens se sont conservés dans un peuple, les dieux sont remplacés par les saints ou les héros nationaux[1]. Dans les chants serbes le rôle des anciennes divinités est attribué à Dieu lui-même ou à saint Jean Népomucène. Hanka, le premier éditeur du ms., faisait les chansons qui se rapportent au IXe siècle contemporaines à peu de chose près des événements qu'elles racontent; M. Palacky, en les assignant au XIIe ou XIIIe siècle, n'a esquivé certains reproches que pour les exposer à celui-ci, qui est bien plus grave. Un fait

1. C'est ainsi que Charlemagne a remplacé, dans plusieurs légendes allemandes, Odin et peut-être d'autres dieux encore.

Digitized by Google

aussi inouï suffirait presque à faire condamner ces poëmes; qu'est-ce donc quand il vient se joindre à tant d'autres? » — Je ne sache pas qu'il ait été fait de réponse sérieuse à cette grave objection.

7 *Histoire.* C'est sur ce terrain que la défense du ms. de K. semble le plus difficile. En effet, non-seulement il ne contient rien qu'un faussaire n'ait pu connaître en 1817, mais encore il est avec les historiens de la Bohême dans un rapport très-suspect. Qu'on me permette de rappeler ce que je disais à propos des faux poëmes basques : « Il n'y a pas de raison pour qu'on ait gardé, des anciennes poésies populaires basques, précisément et uniquement celles-là, qui touchent des faits connus et intéressants. Il y a au contraire dans cette coïncidence trop heureuse un très-grave motif de suspicion. On peut dire que, quand des documents, de quelque nature qu'ils soient, se présentant sans garanties absolues, sont justement ceux que dans l'état de nos connaissances nous aurions pu fabriquer ou que nous aurions simplement attendus, ces documents sont presque toujours faux. » M. Büdinger a prouvé que non-seulement les faits historiques contenus dans les poëmes de 1817 étaient tous connus avant cette date, mais encore qu'il n'y avait pas besoin de beaucoup d'érudition pour les connaître. En général, d'après lui, le faussaire aurait suivi la romanesque chronique d'Hajek, parue en 1540; pour deux ou trois points seulement il aurait eu recours à d'autres sources. Les savants tchèques n'ont pas réussi à découvrir dans le ms. un fait qui eût été réellement inconnu en 1817, malgré la lumière portée depuis lors sur l'histoire de leur pays. — M. Palacky, l'historien de la Bohême, a dit, il est vrai, qu'en 1829 lui-même ignorait encore que Jaromir avait régné une première fois avant la restauration de 1004 racontée dans le poëme *Oldrich et Boleslav;* mais M Büdinger a montré que ce fait avait été mis hors de doute au XVIIIe siècle dans le commentaire critique de Gelasius Dobner sur Hajek. — L'invasion des Tartares, racontée dans *Jaroslav,* est motivée sur le meurtre d'une fille du khan Kublaï (dont le nom est un anachronisme) par les Allemands de Silésie; la vérité est que la fille d'un *knès* russe, fuyant devant les Tartares, fut massacrée en effet par les Allemands; et d'autre part il paraît certain que le meurtre d'une princesse tartare fut la cause première des guerres des Tartares entre eux qui aboutirent à l'invasion de l'Occident : il est bien dans le génie de la poésie populaire d'avoir confondu et rattaché d'une façon étroite deux faits bien distincts, mais tous deux frappants et offrant une certaine analogie. Un faussaire n'invente guère de telles choses, et cette légende parlerait d'autant plus haut pour l'authenticité du ms. de K. qu'on la retrouve dans une chronique publiée seulement en 1843, si dès 1781 Klose, l'historien de Breslau, ne l'avait racontée dans un livre facilement accessible. Le reste de ce poëme de *Jaroslav* concorde d'ailleurs avec Hajek; le héros principal est un ancêtre du comte de Sternberg, qui en 1817 favorisa puissamment la littérature tchèque et fut le fondateur de ce *Museum national* dont le ms. de K. est le plus précieux trésor. — D'après M. Feifalik, *Ludicha et Lubor* est imité d'un livre populaire appelé *Stillfried,* qui a lui-même pour base un poëme allemand perdu. N'ayant pas connaissance de ce livre, il m'est difficile de vérifier si les affirmations de M. Feifalik sont mieux fondées que les négations de MM. Iritschek.

Digitized by Google

Tels sont les principaux arguments employés dans ce débat. Il va sans dire que j'en ai négligé beaucoup d'autres, soit parce qu'ils sont de peu d'importance, soit parce que les savants tchèques les ont suffisamment réfutés. On voit qu'il en est resté un certain nombre de puissants auxquels ils n'ont pas trouvé de bonne réponse. En revanche, ils peuvent opposer à leurs agresseurs l'absence de fautes paléographiques et philologiques, l'aspect satisfaisant du ms., les formes (bien que peu nombreuses) dont il a enrichi la grammaire. Tant que les critiques étrangers n'auront pas étudié par eux-mêmes les manuscrits tchèques et l'histoire des langues slaves, ils seront suspects d'incompétence et ne pourront rien opposer à des assertions qu'ils croient mal fondées. Le grand cheval de bataille des défenseurs du ms. a été jusqu'à présent ce raisonnement : Personne en 1817 n'avait de l'histoire, de la poésie, de la langue tchèque une connaissance suffisante pour fabriquer ces poëmes; non-seulement les documents découverts depuis, inabordables alors, ont confirmé les données du ms. en mille points d'histoire, de mythologie, d'histoire des mœurs, etc.; mais encore l'étude plus profonde des anciens monuments, la découverte de nouveaux textes, la comparaison des langues-sœurs ont justifié des formes grammaticales, des acceptions de mots, des tournures de phrases que personne ne connaissait en 1817 et qui alors auraient pu justement éveiller les soupçons. C'est à cet argument que les adversaires du manuscrit de Königinhof sont actuellement tenus de répondre. Il suffit, avec l'argument tiré de la paléographie, à tenir en suspens leurs conclusions, d'ailleurs si bien appuyées ; il permet de supposer possible, malgré le milieu de fabricateurs de pièces apocryphes dont est sorti le ms., malgré la manière dont il a été découvert, malgré sa faiblesse mythologique, son isolement littéraire, son style romantico-homérique, malgré même sa coïncidence constante avec les documents connus en 1817, il permet, dis-je, de supposer possible son authenticité. C'est ce qui m'a déterminé à m'abstenir d'une conclusion formelle et à demander un supplément d'instruction. Mais je voudrais que dans l'enquête qui se poursuivra les savants tchèques missent de côté une passion qui ne peut que nuire à la clarté de leur jugement. Il est visible que ceux d'entre eux qui, jusqu'à présent, ont défendu le ms., ont fait de l'apologétique et non de la critique ; convaincus d'avance de l'authenticité de leurs poëmes nationaux, ils ont cherché des arguments pour la faire accepter aux autres, bien plutôt qu'ils ne se sont livrés à un examen froidement impartial. Ce n'est pas ainsi que procède la critique : elle arrive devant l'objet qu'elle étudie sans prévention comme sans arrière-pensée; elle ne cherche qu'en lui-même les raisons de la sentence qu'elle va rendre, et ne se laisse influencer par aucune considération extérieure. Elle ignore complétement les conséquences heureuses ou regrettables que pourra avoir sa décision, et ne se préoccupe que de savoir la vérité sur le point qu'elle s'est donné pour tâche d'éclaircir. D'ailleurs, il est bon de le dire, la vérité ne peut jamais être dangereuse : la nationalité tchèque est à présent fondée; l'abandon des poëmes de Königinhof ne la compromettrait en aucune façon; et, s'ils sont faux, un aveu sincère ferait plus d'honneur aux savants bohêmes que l'acharnement stérile d'un étroit patriotisme. G. P.

Digitized by Google

230. — La Science au XIXe siècle, exposition générale des connaissances humaines, 1er et 2e cahiers. Paris, E. Devienne et Ce, 1865-1866. Gr. in-8°, 292 pages, un tableau et légende explicative.

« Aucune science, dit l'auteur dans la préface de cet ouvrage, ne devrait lui (à l'homme) être tout à fait étrangère; et, si exorbitante qu'elle paraisse, cette exigence n'a jamais été considérée comme une impossibilité par les esprits les plus éclairés. Cet ouvrage a pour but de le démontrer... » Ce que ce livre doit offrir est donc un résumé général de toutes les connaissances humaines, non sous la forme d'un dictionnaire de conversation, mais dans un ordre logique et scientifique. Les deux livraisons qui ont paru jusqu'à présent ne contiennent pas encore cette exposition générale; elles sont consacrées à un tableau des *grandes divisions* des connaissances humaines, à une *description sommaire* et enfin à un *plan raisonné.*

Si l'on se rappelle ce que dit d'Alembert, dans l'Introduction à l'*Encyclopédie*, sur le rôle et l'utilité de ces divisions générales, on comprend aisément que des tentatives de ce genre se produisent de temps en temps. D'ailleurs leur raison d'être philosophique est indubitable. Les plus grands esprits s'y sont essayés, et il n'est pas juste de dédaigner des systèmes même quand on veut les rejeter. Nous-même, pour notre part, sommes obligé de dire qu'à notre avis ces systèmes ne sont pas acceptables parce que toutes les classifications qui nous ont passées sous les yeux, nous semblent artificielles, entachées d'arbitraire.

L'auteur de notre livre a pris pour point de départ de son système la division établie par Ampère dans l'*Essai sur la philosophie des sciences*. Le *système figuré des connaissances humaines*, qui se trouve en tête de l'*Encyclopédie*, a pour base, comme celui de Bacon, trois grandes divisions correspondantes aux trois facultés de l'esprit humain, la mémoire, la raison et l'imagination. Le principe de la classification d'Ampère est tout différent. Ampère distinguait d'abord les sciences du monde matériel ou *cosmologiques*, et les sciences de la pensée ou *noologiques*. Continuant cette division de deux en deux, il arrive à classer toutes les sciences dans un ordre parfaitement régulier, représenté par un tableau non moins régulier et harmonique. Enfin l'auteur du livre qui fait l'objet de cet article distribue toutes les sciences en trois règnes :

1° Règne des connaissances extérieures à l'homme et à ses semblables : *connaissances impersonnelles;*

2° Règne des connaissances particulières à l'homme en lui-même : *connaissances personnelles ou intuitives;*

3° Règne des connaissances relatives à l'humanité : *connaissances sociales.*

C'est tout ce que nous avons à dire de cet ouvrage qui n'appartient pas entièrement à notre domaine.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ancelon (E. A.). La vérité sur la fuite et l'arrestation de Louis XVI à Varennes, d'après des documents inédits. In-8°. Paris (Dentu).

Benoit (L.). Etude sur les institutions communales du Westrich et sur le livre du 20e jour de Fénétrange. In-8°. Nancy (Lepage).

Bonaventure (S.). Opera omnia, Sixti V, pontificis maximi, jussu diligentissime emmendata; accedit sancti doctoris vita, una cum diatriba historico-chronologico-critica. Editio accurate recognita, cura et studio A. C. Peltier. In-8°. Paris (Vivès).

Chassant (L. A.). Dictionnaire des abréviations latines et françaises, usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes du moyen âge, 3e édition. In-12. Paris. (Aubry).

Desjardins (M. A.) Louis XII et l'alliance anglaise en 1514. In-8°. Douai (Crépin).

Eichheim (M.). Die Kämpfe der Helvetier, Sueven u. Belgier gegen C. J. Cäsar. Neue Schlagwörter auf alte Geschichten. In-8° Regensburg (Bössenecker) 4 fr.

Gervinus (G. G.). Histoire du XIXe siècle depuis les traités de Vienne. Traduit de l'allemand par J. F. Minssen, tome 13, in-8°. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Grimm (Jac.). Kleinere Schriften, 3 Bd. A. u. d. T. : Abhandlungen zur Litteratur u. Grammatik. gr. in-8°. Berlin. (Dümmler.) 12 fr.

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand. Traduit de l'anglais par A. L. de Sadous. Tome 16. In-8°. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Hatin (E.). La presse périodique dans les deux mondes, essai historique et statistique sur les origines du journal et sur la naissance et les développements de la presse périodique dans chaque Etat. Gr. in-8°. Paris (Didot frères, fils et Ce).

Krek (G.). Ueber die nominale Flexion des Adjectivs im Alt-und Neuslavischen. In-4°. Graz (Leuschner et Lubensky). 2 fr. 75

Kreyssig (Fr.). Geschichte der französischen Nationalliteratur von ihren Anfängen bis auf die neueste Zeit. 3 verb. Aufl. 2 Lfg. gr. in-8°. Berlin (Nicolai's Verlag). 2 fr. 75

Kugler's (Frz.). Handbuch der Geschichte der Malerei seit Constantin dem Grossen, 3e Aufl. 1 Bd. 1 Hälfte gr. in-8°. Leipzig (Duncker u. Humblot). 4 fr. 60

Le Prevost. Mémoires et notes de M. A. Le Prevost pour servir à l'histoire du département de l'Eure, recueillis et publiés par MM. L. Delisle et L. Passy, tome 2, 2e partie, in-8° à 2 col. Evreux (Hérissey).

Merle d'Aubigné (J. H.). Geschichte der Reformation in Europa zu den Zeiten Calvin's. Einzig rechtm. deutsche Ausg. 4 Bd. England, Genf, Frankreich, Deutschland u. Italien, gr. in-8°. Elberfeld (Friderichs). 4 fr.

Muston. Recherches anthropologiques sur le pays de Montbéliard. 1re partie in-8°. Montbéliard (Barbier).

Pomponii Melæ. De chorographia libri tres. Ad. librorum manuscriptorum fidem edidit notisque criticis instruxit G. Parthey, gr. in-8°. Berlin (Nicolai's Verlag). 6 fr.

Rochau (de). Histoire de la Restauration; traduit de l'allemand, par M. Rosenwald. In-18. Paris (Germer Baillière). 3 fr. 50

Roediger (R.). De priorum membrorum in nominibus græcis compositis conformatione finali commentatio. Accedit index verborum, gr. in-8°. Leipzig (Vogel). 2 fr.

Romieu (A.). Mémoire sur le calendrier vague des Egyptiens. In-4°. Paris (Imprimerie impériale).

Studien u. Kritiken, theologische. Eine Zeitschrift für das gesammte Gebiet der Theologie, hrsg. von Dr Hundeshagen u. Dr Riehm. 40 Jahrg. 1867. 4 Hft. gr. in-8°. Gotha (F. A. Perthes). 20 fr.

Theophrasti Eresii opera, quæ supersunt, omnia græca recensuit, latine interpretatus est, indices rerum et verborum absolutissimos adjecit Dr F. Wimmer. Lex. in-8°. Paris (Didot frères, fils et Ce). 16 fr.

Tourtual (F.). Böhmens Antheil an den Kämpfen Kaiser Friedrich I in Italien. 2 Theil. Das Schisma. 1159-1175 u. Exkursheft. Forschungen zur Reichs-u. Kirchengeschichte des 12. Jahrh. gr. in-8°. Münster (Brunn). 10 fr. 75

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47. — 24 Novembre — 1866.

Sommaire : 231. ESCHYLE, p. p. WEIL. — 232. PLAUTE, Rudens, p. p. BENOIST. BENOIST, Lettre sur divers passages de l'Aulularia. — 233. La Numismatique gauloise en 1864 et 1865. — 234. Supplément au manuel du libraire.

231. — **Æschyli tragoediae.** Recensuit, adnotationem criticam et exegeticam adjecit Henricus WEIL, in Facultate litterarum Vesontina professor. Vol. II, sect. III : ***Supplices.*** (Gissæ, J. Ricker, 1866.)

Quel progrès cette édition, diversement appréciée, au moins en France, a-t-elle fait faire au texte d'Eschyle? Pour essayer de répondre à cette question, il faudrait avoir étudié à loisir les six fascicules déjà publiés par M. Weil; et c'est ce que nous n'avons pu faire. Nous avons seulement comparé les cent premiers vers des *Suppliantes*, dans l'édition de M. Weil, d'une part, et d'autre part dans celle qu'a publiée en dernier lieu M. W. Dindorf (Leipzig, Teubner, 1865). Voici les résultats de cette comparaison.

Aux vers 10 et 11, l'édition Dindorf porte : Γάμον Αἰγύπτου παίδων ἀσεβῆ τ' | ὀνοταζόμεναι : ce qui est à peu près aussi extraordinaire que si on disait en français : « L'hymen des fils d'Égyptus *et incestueux.* » M. Weil signale une lacune après ὀνοταζόμεναι, et il est difficile de ne pas lui donner raison.

Immédiatement après, le manuscrit porte et Dindorf lit : Δαναὸς δὲ πατὴρ καὶ βούλαρχος | καὶ στασίαρχος, τάδε πεσσονομῶν, | κύδιστ' ἀχέων ἐπέκρανε. Au premier abord, il n'y a rien ici que d'acceptable. Cependant M. Weil transpose τάδε πεσσονομῶν de façon à séparer de πατὴρ les mots καὶ βούλαρχος καὶ στασίαρχος, qui, selon lui, devaient appartenir au même vers. Peut-être est-ce pousser un peu loin la recherche de cette symétrie que M. Weil aime à trouver dans son auteur. Mais les études du savant critique sur ce point spécial ont été si approfondies que nous n'oserions guère n'être pas de son avis.

M. Weil, non plus que Dindorf, ne change rien aux vers 24-30 (Ὧν πόλις — χώρας), sauf un article qu'il supprime au vers 29, la distribution de ces anapestes lui paraissant demander ici un parémiaque. Le fait est que les corrections proposées jusqu'ici ne valent rien, et on peut soupçonner même que le siége du mal est encore à trouver. Le mot altéré nous paraît être χώρας. L'usage presque constant de la langue exigerait ici χώρᾳ (dépendant de δέξαιτο); et la correction irait de soi, n'était le voisinage d'un autre datif αἰδοίῳ πνεύματι. Peut-être serait-ce le cas de hasarder χώρανδ'. Car on trouve aussi δέχομαι construit avec εἰς. Quant à faire dépendre, avec M. Weil, αἰδοίῳ πνεύματι de χώρας (τῆς χώρας αἰδοῖ πνεούσης), c'est une de ces extrémités auxquelles il ne faut se résigner, croyons-nous, que dans les cas tout à fait désespérés.

Au vers 44, M. Weil supprime, d'accord avec Hermann, un τ' assez inutile

Digitized by Google

que conserve Dindorf; au vers 48, il rétablit Ἔπαφον δ', leçon du manuscrit, changée par Dindorf en Ἔπαφόν τ'.

Au vers 63, le manuscrit porte ἀτεποχώρων (*sic*, le premier ο en surcharge) ποταμῶν τ' ἐργομένα. Dindorf lit ἄτ' ἀπὸ χλωρῶν πεταλων ἐγρομένα, d'après Hermann; et M. Weil, d'après Fr. Martin et J. C. Schmidt : Ἄτ' ἀπὸ χώρων προτέρων ἐργομένα, ce qui donne un moins joli vers, mais un sens beaucoup plus raisonnable.

Νειλοθερῆ, au vers 70, a quelque chose d'étrange. Cependant M. Weil a résisté à la tentation de lire εἰλοθερῆ, bien que cette correction d'Emperius, adoptée par Dindorf, paraisse d'abord plausible, à cause du ν qui termine le mot précédent. Le nouvel éditeur montre d'ailleurs fort bien que l'idée sur laquelle le chœur veut insister ici est celle de son exil : de telle façon que Ἰανίζισι νόμις et Νειλοθερῆ παρειάν sont opposés l'un à l'autre, et que la première de ces expressions amène et explique la seconde. Le vers suivant exige un changement : ou bien il faut corriger le vers correspondant de l'antistrophe. Dindorf substitue ici κάρζαν à καρδίαν : c'est gâter, ce semble, un très-bon vers sans grand profit; car l'antistrophe, même abstraction faite du mètre, ne saurait à cet endroit demeurer telle qu'elle est. M. Weil a donc agi sagement, si nous ne nous trompons, en se bornant à corriger l'antistrophe.

Aux vers 73 et 74, Dindorf lit, au lieu de γοεδνὰ δ' ἀνθεμίζομαι | δειμαίνουσα φίλους, leçon du manuscrit : Γοεδνὰ δ' ἀνθεμίζομαι | δεῖμα, μένουσα φίλους. A cette correction presque inintelligible, nous préférerions de beaucoup, avec M. Weil, δεῖμα νέμουσα φίλους, ou quelque chose de pareil. M. Weil conserve d'ailleurs la leçon du manuscrit, tout en la tenant lui-même pour suspecte, à cause du dactyle qui commence le vers correspondant.

Nous ne dirons rien des vers 77-81, dont le texte, quoique retouché en divers endroits par Dindorf et par le nouvel éditeur, demeure bien problématique et bien peu lisible.

Au vers 85, la phrase du manuscrit, εἰ θείη Διὸς εὖ παναληθῶς, ne signifie rien. Dindorf substitue ἰθείη à εἰ θείη; mais cette correction repose sur une fausse attribution d'une glose d'Hésychius, qui doit être rapportée, comme le montre M. Weil, à un passage d'Homère (*Iliade*, XXIII, 580). M. Weil lit, avec hésitation d'ailleurs, εἴθ' εἴη Διόθεν παναληθῶς, qu'il interprète *Utinam hæc a Jove mihi constituta sint firmiter*. La correction n'est qu'à demi satisfaisante : mais il en faut une. Nous préférerions peut-être celle de Schütz et Kruse, εἰ θείη Θεὸς εὖ : car Διός, qui se trouve au vers suivant, peut fort bien avoir été introduit ici par l'étourderie d'un copiste. Mais le rapprochement des deux adverbes εὖ et παναληθῶς a quelque chose de choquant.

La leçon du vers 91, κορυφᾷ Διὸς εἰ κρανθῇ πρᾶγμα τέλειον, est modifiée comme il suit par M. Weil, en vue de la symétrie : Διὸς εἰ κορυφᾷ. Ici encore, à moins d'avoir la compétence toute spéciale de M. Weil, il est prudent peut-être de suspendre son jugement.

Au vers 99, le manuscrit porte τὰν ἄποινον δαιμονίων. La correction de Dindorf, qui substitue simplement ἄπονον à ἄποινον, est évidemment insuffisante : celle de M. Weil, πᾶν ἄπονον δαιμόνιον, n'est guère plus forte, et le sens qui en résulte

Digitized by Google

est excellent. La restitution du vers suivant (100), dans la nouvelle édition, ne nous paraît pas moins judicieuse. Ἥμενον ἄνω, que donne le manuscrit, n'est pas compatible avec le mètre. D'un autre côté, quand on lit attentivement ce qui suit, on se convainc que l'idée exprimée par le mot ἥμενον est bien celle que le sens requiert. La leçon du manuscrit ne provient donc pas d'une simple erreur de copie, d'une confusion de lettres, mais de l'introduction d'une glose dans le texte. Et c'est avec toute apparence de raison que M. Weil substitue à ἥμενον le mot synonyme θᾶσσον. La correction de Hermann, μνῆμον, bien qu'admise par Dindorf, est, à nos yeux, une de ces jolies conjectures dont on a fait tout l'usage qu'elles comportent, quand on les a citées.

On voit que M. Weil a bien mérité du texte d'Eschyle. Est-il vrai qu'il abuse de la conjecture, comme nous l'avons entendu plus d'une fois répéter ? Cette imputation ne nous paraît pas fort sérieuse. Dans notre pays, où les œuvres de patience sont, comme l'on sait, en médiocre honneur, on se persuade volontiers que les manuscrits contiennent des textes tout faits : et l'on accuse les Allemands de nos jours d'avoir engagé la critique dans une fausse voie, en donnant l'exemple de préférer témérairement l'autorité du bon sens au témoignage des copistes. L'absence de notes critiques, dans la plupart des éditions françaises, contribue à perpétuer cette opinion. On voit changer incessamment les vieux textes ; et l'on s'en prend à la conjecture, comme si les vieux textes n'étaient pas eux-mêmes remplis de conjectures, dont la critique moderne a quelquefois bien de la peine à faire justice. On professe la religion des manuscrits, et l'on n'a que la superstition des vulgates. M. Weil ne manque pas d'avertir ses lecteurs, au bas de chaque page, des changements qu'il s'est cru obligé de faire subir au texte : et Dieu sait si le texte d'Eschyle exige des changements ! Si le courageux éditeur qu'une pareille tâche n'a pas effrayé, n'était point taxé d'une excessive hardiesse, il faudrait vraiment s'en étonner. Mais il résulte, croyons-nous, des rapprochements ci-dessus, que la plus autorisée des éditions modernes d'Eschyle, celle qui est aujourd'hui partout répandue et véritablement classique, en France comme en Allemagne, ne renferme pas moins de conjectures que celle de M. Weil : et ni l'une ni l'autre, après tout, n'en renferment assez, puisque le théâtre d'Eschyle n'est pas tout entier lisible à l'heure qu'il est.

ÉD. TOURNIER.

---

232. — **T. Maccii Plauti Rudens**. *Le Câble*, comédie de Plaute, revue sur les principales éditions et publiée avec une préface et des notes en français, par E. BENOIST. Paris, Durand, 1864. In-18, LVI et 152 p.

Lettre à M. Egger, membre de l'Institut, sur divers passages de l'Aulularia. Lyon, Perrin, 1865. In-8°, 40 p.

Les études de critique verbale n'ont pas grande faveur en France. On n'en conçoit pas l'utilité. On veut que nous étudions les auteurs anciens pour en admirer la beauté et former notre goût ; mais, malgré la tendresse dont on les entoure, on ne tient guère à nous les donner dans leur pureté primitive. Le grand argument qu'on oppose à la critique, c'est qu'elle change continuellement les

Digitized by Google

textes sans nécessité absolue. On dit que, pour deux ou trois cas, où il nous est donné d'y faire des corrections de peu d'importance, nous sommes réduits presque toujours à des conjectures incertaines. Telle n'était point toutefois l'opinion des Scaliger, des Casaubon, des Estienne, et l'on ne saurait cependant reprocher à ces hommes, qui ont fait la gloire des lettres françaises au XVIe siècle, d'avoir été de simples pédants sans goût littéraire et sans idées générales. La tradition de la méthode philologique est perdue en France. La grande majorité des personnes qui s'occupent des littératures anciennes ignorent absolument comment nous sont parvenus les auteurs grecs et latins. Il me souvient avoir entendu un professeur de rhétorique demander sérieusement si l'on avait des manuscrits contemporains des auteurs latins. Tandis que la Bibliothèque impériale possède tant de manuscrits précieux, il est fort rare de voir un Français venir les consulter. Nous connaissons même des éditions portant sur le titre : *d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale*, mais sur le titre seulement, car on ne s'est point donné la peine de les collationner. L'enseignement classique a des exigences, et nous comprenons que les professeurs des lycées ne fassent pas de critique verbale avec leurs élèves; mais on peut regretter que dans l'enseignement supérieur des lettres, cette branche de la philologie ne soit pas représentée. Celui que son esprit pousserait plutôt vers l'érudition que vers les belles-lettres ne trouve aucun moyen de s'initier aux principes de *l'ars critica* dès cet âge où l'intelligence, plus réceptive et plus souple, se plie le mieux aux habitudes et se fait à la méthode[1].

A défaut de cette préparation, il faut donc une certaine originalité d'esprit et une grande force de volonté pour entreprendre sérieusement chez nous la critique des textes et pour persévérer dans ce genre de recherches en dépit de la tendance générale. Il faut vraiment aimer la science pour la science et renoncer aux succès brillants et faciles. Aussi devons-nous à M. E. Benoist les plus sincères félicitations pour être rentré enfin dans ce champ dédaigné et ingrat.

En 1863, il a publié *la Cistellaria* de Plaute. Tirée sur papier de luxe et à un petit nombre d'exemplaires, cette pièce n'était évidemment qu'un premier essai. La critique l'a jugée un peu sévèrement, et ce n'est pas un mal. Quand on est forcé de se préparer tout seul à une tâche pareille, il faut bien se résigner à faire un peu son école en public. Il faut avouer aussi que le titre, d'un latin fort douteux, n'était point de nature à inspirer confiance aux savants. Que signifie donc *unus e collegio doctorum facultatis litterarum Parisiensis* ? M. Benoist a-t-il voulu dire par là qu'il avait fait son travail tout seul? Ce serait une épigramme bien rude à l'adresse de ses honorables collègues de l'Université. Ensuite qu'est-ce donc que cette « corporation de docteurs ès lettres? » Nous n'en avions jamais entendu parler. Minuties ! dira-t-on. Mais encore faut-il qu'un professeur d'orthographe rédige correctement ses affiches s'il veut qu'on ait confiance en lui.

L'édition du *Rudens* est certainement bien supérieure à celle de *la Cistellaria*. Elle est d'abord plus complète, en ce sens qu'elle contient une bonne introduction

1. [Voyez les réflexions à peu près analogues qu'exprime notre collaborateur Éd. Tournier dans le précédent article.]

Digitized by Google

et des notes abondantes. Dans l'introduction, nous trouvons une analyse de la pièce. puis une étude sur les éditions de Plaute, sur son orthographe et sa grammaire C'est un travail dont on n'a pas d'autre exemple en français. Les licenciés et les agrégés s'en serviraient sans dommage. et le dernier traducteur français de Plaute, s'il en eût pris connaissance, n'aurait pas cité comme l'édition dont il suivait le texte une édition de Reiske qui n'a jamais existé.

Il est certain que M. Benoist se tient au courant de tout ce qui paraît en Allemagne sur Plaute ou sur des matières qui peuvent servir à en corriger ou à en interpréter le texte. Sa *Lettre à M. Egger* en est une nouvelle preuve; mais peut-être a-t-il encore quelque progrès à faire, progrès qu'il peut accomplir d'autant mieux qu'il pèche par défaut d'assurance. Il tient surtout à être « sage et prudent, » deux qualités que recommande particulièrement à ses enfants l'*Alma mater*. Il évite donc toute « témérité » dans ses conjectures et restitutions. Mais il l'évite si bien que rien de bien *génial* ne peut se produire dans sa critique. Il ne semble pas se douter que la critique soit une science positive, qu'elle ait une méthode fixe. Le seul progrès qu'il ait réalisé jusqu'ici a consisté à comprendre l'utilité des manuscrits, mais il ne sait pas encore s'en servir.

Il faut dire aussi qu'il est allé s'attaquer d'emblée au problème le plus redoutable de la philologie, au texte de Plaute. Depuis la découverte du palimpseste de Milan ou *Ambrosianus*, dont le cardinal Mai a publié des extraits dès 1815, la révision de ce texte n'a pas marché aussi rapidement qu'on l'avait espéré. Les difficultés qu'oppose à la lecture ce manuscrit, le plus ancien de tous, les divergences qui n'ont pas tardé à se produire parmi les savants les plus éminents sur la métrique et la prosodie du poëte ont retardé le moment où nous pourrons posséder un *Plautus restitutus*. De tous ceux qui se sont proposé de faire une édition complète, Weise est le seul qui ait terminé son entreprise, mais il l'a fait d'une façon qui est loin d'être satisfaisante. M. Ritschl s'est arrêté à moitié chemin, et, malgré l'inflexibilité apparente de sa méthode, malgré l'air de dédain qu'il prend trop souvent envers ses contradicteurs, il a dû en mainte occasion faire infraction aux règles qu'il avait posées. Sa théorie sur la métrique de Plaute est aujourd'hui battue en brèche de tous côtés. Moins absolu dans son système, moins hardi dans ses conjectures, M. Fleckeisen suit à peu près la même direction que M. Ritschl, et n'achève pas non plus son édition. Enfin M. Geppert, qui a collationné comme MM. Ritschl et Weise le palimpseste de Milan, n'a encore publié que quelques pièces séparées où il n'est point d'accord avec ses prédécesseurs. Cependant les études sur la grammaire, la prosodie et la métrique, les dissertations sur des points spéciaux, les discussions auxquelles elles donnent lieu font faire chaque jour des progrès vers le but final.

Par malheur le *Codex Ambrosianus*, qu'on a dû traiter par des réactifs chimiques, devient de plus en plus illisible et menace de tomber en poussière. M. Benoist nous dit (*Rudens*, p. XXIV) : « Je l'ai vu moi-même à Milan, sans avoir le loisir de le lire; mais j'ai pu me rendre compte de l'état de dégradation où il se trouve, et je conçois les nombreuses discussions auxquelles il a donné lieu... Certaines parties ont disparu par suite des tentatives faites pour lire le

Digitized by Google

texte. » Il paraît cependant qu'en se donnant beaucoup de peine on peut parvenir à en tirer encore quelque chose et M. Studemund vient de publier dans le *Hermes*[1] un article où il donne un grand nombre de lectures importantes. Je suis sûr que si M. Benoist eût été plus habitué au déchiffrement des manuscrits, il aurait également pris le loisir d'examiner ce texte précieux de plus près.

Il s'est donc rejeté sur le *Codex vetus* du Vatican et en a fait faire une collation par un copiste italien en qui il a eu la plus grande confiance. Or il paraît que ce copiste n'en était guère digne. M. Studemund assure qu'on trouve rarement une collation aussi négligée et aussi insuffisante, et que la science n'en peut tenir aucun compte. C'est jouer de malheur. M. Benoist, mieux instruit, fera bien désormais de s'adresser à des copistes allemands, ou de collationner lui-même, travail qui lui serait fort utile et qu'il est indispensable de pratiquer en personne pendant quelque temps pour faire la critique des textes. Si l'on n'a pas l'habitude des manuscrits on ne peut pas tenter de corrections. Pour découvrir les fautes, les confusions et omissions de lettres, il faut savoir quelles étaient celles que commettaient le plus souvent les copistes anciens. C'est l'enfance de l'art.

Mais, à supposer que M. Benoist eût pu se procurer de bonnes collations, il pèche encore par un autre côté. Il pousse trop loin le respect pour les manuscrits, ou plutôt il ne l'entend pas de la bonne façon. Il ne voit pas qu'il y a souvent autant de hardiesse à changer les mots de place qu'à les remplacer par d'autres. Il nous dit (*Rudens*, note, p. 103, aux vers 311-314) qu'il s'est efforcé de n'introduire que des mots qui se trouvassent dans le *V. C.* ou *dans les plus anciennes éditions* « J'ai mis *vos* à la même place que l'édition de 1514. » Or les leçons des anciennes éditions sont déjà souvent des conjectures. Quelquefois même son indécision va plus loin : il n'ose s'affranchir de la Vulgate, alors même que sa copie du *Vetus Codex* lui donne la vraie leçon, conforme au sens et à la métrique. Au vers 937 par exemple il laisse dans son texte la leçon de Reitz : « Hunc homo ferit a me nemo, ne tu speres *ocius*, » tandis que l'édition princeps a *potius* et le *V. C. potis*. Or, sans posséder de collation du *V. C.*, M. Spengel[1] est arrivé de son côté par conjecture à rétablir *potis*, qui est évidemment juste.

Quant aux notes de M. Benoist, il me semble qu'elles auraient pu être mieux disposées et moins surchargées. Il a mélangé les variantes et les remarques sur la critique du texte avec quelques observations littéraires, grammaticales et archéologiques. Il eût mieux valu, je crois, séparer ces deux annotations et mettre celles du second genre au bas des pages. Ensuite, pourquoi à chaque occasion répéter la même chose (*eas*, monosyllabe ; *Deos*, monosyllabe; *mea*, monosyllabe, etc.), ce qui avait été expliquée amplement dans la préface (p. 51). Les notes exégétiques sont trop rares et le choix laisse beaucoup à désirer (p. ex. vers 1308 pourquoi traduire *epichusis* et ne pas expliquer *cuathus*?) Ailleurs elles

1. 1866, 2e livraison, p. 281 et suiv. L'article a pour titre : *Plautinische und unplautinische Wortformen;* il est du plus haut intérêt scientifique.

2. *T. Maccius Plautus-Kritik, Prosodie, Metrik.* Göttingen, 1865. In-8°.

Digitized by Google

ne sont pas d'une exactitude absolue : au vers 114 : *inclementer dicere alicui* « emploi remarquable de *dicere* sans régime direct. L'adverbe enlève à *dicere* sa valeur active. » Cet emploi n'a cependant rien de bien extraordinaire; il eût mieux valu rapprocher *bene* et *male dicere*, *bene* et *male audire*. — Au vers 468 : « Les vases fabriqués pour des *établissements publics* portaient des inscriptions, soit gravées sur le métal soit *empreintes* sur l'argile. » Il faudrait dire : les vases *destinés à un usage sacré* et substituer *peintes* à *empreintes*. Quant aux principes de métrique de M. Benoist, j'avoue qu'ils m'échappent complétement. Lorsqu'il les applique à l'établissement du texte il procède avec un éclectisme singulier, et au lieu d'arguments il dit simplement *je préfère*, *j'adopte*, *j'écris*, etc.

Cette observation s'applique surtout à la *Lettre à M. Egger*, où il eût été très-naturel, ce me semble, d'exposer la théorie générale qu'a dû se faire M. Benoist avant de discuter les passages de l'*Aulularia*. Comment avoir une idée de cette théorie lorsque à travers quarante pages nous lisons des raisonnements du genre de celui-ci : « La fin de la ligne 28 *peut être considérée* comme un iambique dimètre, non plus catalectique comme ceux que signale M. Studemund, mais acatalectique, et syncopé à l'arsis du second iambe. Cette forme *serait* applicable à la ligne 27, *si* l'on pouvait concevoir un iambique dimètre qui ne se terminât pas par un pur iambe. *Provisoirement*, il n'est donc permis d'essayer de retrouver ici que deux iambiques dimètres suivis, l'un d'un semi-septenaire, l'autre d'un dimètre syncopé, *et pourtant* je ne puis m'empêcher de croire, etc. »

La *Lettre à M. Egger* renferme cependant de bonnes choses. Ainsi M. Benoist explique une certaine classe d'*hiatus* dans Plaute par l'omission du *d* final de l'ablatif latin primitif et soutient que son influence a pu se faire sentir après sa disparition, de manière à empêcher la synalèphe. Ici sa prudence l'a parfaitement servi lorsqu'il n'a pas voulu *écrire* ce *d* dans le texte ; car on n'en a pas d'exemple certain dans les manuscrits et il est probable qu'il avait déjà disparu du temps de Plaute. Son copiste lui en avait fourni il est vrai un exemple, *Captivi*, argum. I, vers 1 : *Captus est in pugnad Hegionis filius*, mais d'après M. Studemund[1] ce *d* n'y figure même pas. La critique des opinions de M. Wagner (*de Plauti Aulularia*) est du reste assez judicieuse.

Nous espérons que M. B. verra dans nos observations une marque de sympathie. Nous pensons qu'il fera bien de s'essayer d'abord sur des textes moins difficiles que ceux de Plaute, pour revenir plus tard à son auteur favori. Il doit avoir conscience des progrès qu'il réalise chaque jour et de ceux qui lui restent à faire. Nous voulons croire qu'un jour, lorsqu'il se sera rendu parfaitement maître de la méthode, il obtiendra auprès du public lettré, en France et même en Allemagne, un succès d'autant plus sérieux qu'il se sera fait attendre plus longtemps. Ch. M.

1. Il faut espérer cependant que M. Studemund a copié avec plus d'attention les manuscrits de Plaute que le livre de M. *Bénoist* (comme il écrit ce nom à plusieurs reprises), où il lit le *Valicain* pour le *Vatican*. Les Allemands se moquent souvent de nos citations allemandes, ce qui n'empêche pas qu'en général leurs citations françaises fourmillent de fautes grossières.

Digitized by Google

233. LA NUMISMATIQUE GAULOISE EN 1864 ET 1865.

J'espère pouvoir reprendre un jour la publication des articles que, chaque année, je donnais dans la *Correspondance littéraire*, et dans lesquels j'essayais de résumer les travaux édités sur la numismatique en général. Ces *revues* avaient pour but principal de noter les progrès de la science, et aussi de faire connaître des travaux recommandables, souvent perdus dans les publications des sociétés savantes de la province. En attendant que des loisirs me permettent de soumettre mes appréciations aux lecteurs de la *Revue critique*, je vais aborder un paragraphe du sujet général en examinant les travaux que, pendant deux années, les numismatistes ont donnés sur les monnaies gauloises.

Je commence tout naturellement par feuilleter la *Revue numismatique française*, recueil qui, depuis trente ans, conserve dans les bibliothèques des érudits une place honorable conquise par des mémoires signés des noms les plus autorisés. Je ne sache pas que jamais une revue spéciale ait pu se soutenir avec autant de persistance, consultée à l'étranger, et recrutant ses collaborateurs volontaires parmi les archéologues dont la réputation scientifique est le plus solidement établie.

Il est inutile d'insister ici sur l'intérêt majeur qui s'attache à l'étude des monnaies gauloises : ce sont elles qui nous fournissent par leurs légendes nombreuses et par leurs types variés et autonomes, la plus riche collection de documents, soit au point de vue philologique, soit au point de vue archéologique. Depuis plusieurs années, MM. de Saulcy et Ch. Robert, préparent les éléments d'un vaste ouvrage qui sera un véritable monument national; on ne peut se figurer tout ce que l'on verra de curieux et d'inattendu dans ces nombreuses planches sur lesquelles seront reproduites, dans un ordre méthodique, plusieurs milliers de monnaies qui, par le fait, sont les archives de notre histoire antique, remontant à vingt siècles.

Pendant la période qui forme les limites de l'article que l'on va lire, M. de Saulcy a fait quelques conquêtes qui ne sont pas sans importance. Il a, à plusieurs reprises, rectifié des légendes mal déchiffrées, sur lesquelles étaient fondées des attributions erronées. Ainsi le savant académicien a établi que sur le denier classé aux *Auscii* par le marquis de Lagoy, il fallait lire le nom de AVSCROCOS, chef gaulois qui fut peut-être le père de Donnus et l'aïeul du roi Cottus. Cette rectification a été combattue indirectement dans la *Revue numismatique belge* par M. le comte de Nédonchel, défendant son clocher. En effet, les deniers au nom de AVSCROCOS appartiennent à une série assez nombreuse dans laquelle un type toujours identique (le cavalier galopant) est accompagné de légendes variées : or, parmi ces légendes se trouve celle de DVRNACVS dans laquelle depuis longtemps on veut retrouver le nom gaulois de la ville de Tournay. Il est évident que, s'il est admis que les deniers d'AVSCROCOS ont été émis par des populations du midi, voisines des Alpes, il faut renoncer à classer *Durnacus* en Belgique. Malheureusement, pour la cause qu'il défend, M. de Nédonchel ne fournit aucun argument nouveau. Les plaidoyers des an-

Digitized by Google

ciens défenseurs de Tournay sont depuis longtemps réduits à néant ; bien plus, rien ne prouve que Tournay ait existé à l'époque où furent émis ces deniers, qui se trouvent surtout dans le midi, et dont les légendes paraissent des noms de chefs et non pas des noms de peuples; je crois d'ailleurs que, dans la numismatique gauloise, les noms de villes sont une exception.

M. de Saulcy a proposé en outre d'attribuer aux *Andegavi* le petit bronze portant ANDVGOVONI, avec le nom de *Célécorix*, chef inconnu dans l'histoire; par contre, il enlève à ce peuple le denier sur lequel on lit ANDECOM, pour le donner au réme Antebrogius, cité dans les Commentaires, et dont le nom véritable, d'après les meilleurs manuscrits, paraît être *Andecomborius*. L'orthographe du nom *Sedulius*, chef lémovique, admis dans les éditions classiques des Commentaires, est également rectifiée par le savant académicien, d'après un petit bronze sur lequel il lit SEDVLLVS. Enfin il déchiffre le nom de *Tasgèce*, chef des Carnutes sur un petit bronze attribué à Uzès ...CCETIO, d'après un exemplaire moins bien conservé, et celui de *Conétodun* sur un autre bronze attribué, par M. Lambert, aux Voconces. Ce n'est qu'avec une certaine hésitation qu'il propose de lire l'ethnique des *Essui*, pays de Séez, dans le mot HCOVAΓЄΓI. Au point où en est la numismatique gauloise, il est important de fixer le déchiffrement des légendes et de rectifier les erreurs commises par nos devanciers. Les inscriptions gauloises, gravées sur pierre sont tellement rares qu'il importe, en fait de légendes monétaires, de ne fournir aux philologues que des éléments certains pour leurs études. La philologie nous amène tout naturellement à une dissertation de M. de Longpérier, qui met en avant une conjecture digne d'être méditée.

M. de Longpérier propose de compléter certains noms gaulois, gravés sur les monnaies, dans lesquels l'M et l'N n'ont pas été indiqués, bien que, suivant lui, ils fussent employés dans la prononciation. Il se fonde sur la règle grammaticale de l'*anousvara*, en vertu de laquelle un son nasal, dans la langue parlée, est attaché à une voyelle, ou vient après pour compléter la syllabe. Ainsi la légende AΔIETVANVS devait se prononcer *Adientuanus*, COGESTIVS, *Congestius*, IIPOMIIDVOS, *Epomenduos*. Cette élision d'une lettre, expliquée par la grammaire sanskrite, porte un nom indien, *anousvara*, et elle est, suivant M. de Longpérier, un souvenir d'origine indo-européenne oublié par ceux qui suivaient instinctivement cette règle sans la connaître.

Dans le même volume de la *Revue numismatique française*, où on lit ce Mémoire, M. Hucher, en s'appuyant sur des observations de types et de provenances, a attribué des quarts ds statères aux *Aulerci Diablintes*, aux *Aulerci Cenomani* et aux *Namnètes*.

C'est à M. Hucher que l'on doit un ouvrage qui se recommande tout particulièrement aux archéologues et aux artistes[1]. Les monnaies gauloises sont généralement d'un petit module, et il faut un œil expérimenté et exercé pour y distinguer sûrement les mille détails qui s'y trouvent gravés. M. Hucher, qui est à la fois artiste, archéologue et numismatiste, a eu l'heureuse pensée de représenter

1. *L'Art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, par Eugène Hucher. Paris, A. Morel et Didron, 1865. In-4°.

Digitized by Google

les plus curieuses monnaies gauloises en les grossissant de manière à en faire saisir les moindres particularités par les personnes complétement étrangères à la numismatique : j'ai pu constater combien ces reproductions grossies étaient habilement et exactement faites. On peut, avec ce curieux album, se faire une idée de l'art gaulois, reconnaître la forme des armes, l'agencement des costumes. Il me semble qu'un ouvrage de ce genre ne contribuera pas peu à nous délivrer de ces Gaulois de convention, aussi singuliers dans leur genre que les pages et les hommes d'armes, genre moyen âge, qui se fabriquaient il y a un demi-siècle Par parenthèse, je me demande comment il se fait que la statue de Vercingétorix, à Alise-Sainte-Reine, représente un guerrier pourvu de longues moustaches, ressemblant à un cent-garde déguisé en guerrier frank, alors que le profil imberbe du glorieux vaincu d'Alesia est si franchement gravé sur certains statères, et que les musées et les médaillers peuvent donner pour l'armement et le costume des renseignements authentiques. J'ai entendu critiquer sévèrement le livre de M. Hucher et je ne puis m'associer à ces critiques, persuadé qu'un recueil de ce genre peut avoir une heureuse influence et faire connaître *le vrai*.

César et Pomponius Méla ont dit que les druides enseignaient à la jeunesse la science des astres et leurs révolutions, la grandeur de la terre et du monde : je crois que les textes de ces auteurs ont trop encouragé quelques numismatistes à chercher dans l'astronomie l'explication des types des monnaies gauloises. Nous ne savons rien des connaissances des druides sur ce sujet assez effrayant à aborder, et je crois qu'il est inutile d'entasser les conjectures pour essayer d'établir des systèmes auxquels il ne manque qu'un point de départ certain.

Ainsi M. A. Fillioux[1] avance hardiment, et avec une conviction parfaite, que les revers des monnaies gauloises forment une véritable carte astronomique; pour lui ces monnaies ont le ciel pour champ ordinaire; soit par des types directs, soit par des emblèmes, elles reproduisent les principaux corps célestes et probablement aussi les lois qui, selon la science antique, régissaient leurs cours; subsidiairement ces types astronomiques rappellent les mythes religieux qui formaient la base des croyances nationales de la Gaule. Suivant M. Fillioux, le crocodile enchaîné à une palme des bronzes romains de la colonie de Nimes indique le mythe du dragon vaincu par Hercule, dont les anciens astronomes firent l'une des principales constellations du ciel boréal; la lettre X est la constellation d'Orion dont les étoiles sont disposées en sautoir. Le système de M. Fillioux me semble inadmissible : s'il voulait l'appliquer à la numismatique féodale si riche en types héraldiques il arriverait à l'établir aussi facilement. Il ne faut pas, je crois, chercher chez les Gaulois une science que nous aurions bien de la peine à appliquer à nos monnaies modernes de manière qu'elle fût à la portée de chacun.

M. A. Hermand[2] a été moins loin que M. Fillioux, mais cependant il s'était

1. *Description supplémentaire des médaillcs gauloises trouvées à Pionsat et à Bridier* (Breith); *nouvel essai d'interprétation et de classification des monnaies de la Gaule.* Guéret, 1865.

2. *Numismatique gallo-belge, ou Histoire monétaire des Morins, des Atrébates, et des nations gallo-belges en général*, Bruxelles, 1864. (Articles extraits de la *Revue belge.*)

Digitized by Google

engagé dans une voie qui ne pouvait le mener à un but bien déterminé. Spécialement préoccupé d'étudier et de classer les monnaies gauloises de l'*Atrébatie*, et par conséquent de traiter de la numismatique de la Belgique, le savant archéologue fut frappé de la barbarie avec laquelle étaient gravés les coins de ces nombreux statères.

Il reconnut judicieusement que les monnaies gallo-belges procèdent des statères de Philippe II de Macédoine; mais l'étrange barbarie avec laquelle les prototypes sont traduits lui firent penser que c'était le résultat de l'influence druidique qui cherchait à faire oublier les signes anthropomorphiques défendus par ses doctrines; que le mutisme des plus anciennes monnaies gauloises fût le résultat des croyances religieuses, je l'admets volontiers : mais la dislocation complète des types me paraît uniquement due au peu d'habileté des artistes gaulois. L'Armorique était bien aussi druidique que la Belgique: eh bien, les monnaies armoricaines sont muettes, mais les têtes et les figures humaines sont rendues très-correctement sur ces monnaies. « A presque tous les objets des » types gallo-belges, dit l'auteur, j'ai l'espérance de trouver une valeur mytho» logique, un sens emblématique, et mieux un nom véritable. » Je ne vois pas que M. Hermand, dont l'ouvrage est du reste posthume, ait eu le temps de tenir sa promesse, et je crois que la science n'a pas à le regretter. Ses efforts n'auraient probablement produit que des conjectures hasardées et inutiles.

Quinze planches bien dessinées accompagnent ce long mémoire très-riche de recherches, mais de style un peu diffus, et manquant, dans ses déductions, de la clarté si précieuse dans les ouvrages scientifiques. Ces planches forment un album très-intéressant et qui est indispensable aux numismatistes qui s'occupent des monnaies celtiques. En les feuilletant, on constate l'analogie qui existe entre les statères atrébates et ceux que leur provenance permet d'attribuer aux Bellovaques (pl. 1). Je noterai ici quelques points sur lesquels je diffère d'opinion avec M. Hermand : les nos 31 à 43, 98 à 118, 120 à 126 et 145, pourraient être des *Nervii;* les nos 18, 19 et 72, des *Parisii;* les nos 87 à 94, des *Atrébates;* les nos 128 à 144, 174 et 175, des *Trévires;* le no 146, des *Bellovaques;* les nos 150 à 155, des *Véliocasses;* les nos 156 à 162 des *Ambiani*.

Il y a aussi toute une série de quarts de statères, nos 20 à 30, qui sont peut-être plutôt morins qu'atrébates, et à leur occasion je me permettrai de consigner ici une observation personnelle qui, si elle était admise, ne manquerait pas d'avoir une certaine valeur. Il en résulterait en effet que le monnayage gallo-belge n'aurait pas seulement une origine procédant des statères macédoniens émis dans la Belgique méridionale : une série de pièces accuserait une origine germaine venue par la Belgique septentrionale. Sur les quarts de statère en question, M. Hermand voit à l'avers le chêne druidique, accompagné au-dessus de la serpe sacrée qui servait à couper le gui[1]; au revers trois pierres druidiques[2],

1. J'avoue que rien ne me semble moins prouvé que cette interprétation : Il faut des yeux bien prévenus pour voir là un chêne et une serpe.

2. Rien n'est plus contestable que l'épithète de druidique donnée aux monuments trop longtemps décorés de cette épithète.

Digitized by Google

inégales et brutes, telles que les dogmes antiques ordonnaient de les ériger. Or, ce revers offre une analogie frappante avec certaines monnaies d'or signalées par MM. Streber et Ch. Robert comme se trouvant, sous le nom de *Regenbogen-Schüsselchen*, en Saxe, en Wurtemberg, en Bavière, en Bohême et dans le nord de l'Italie. On en connait deux variétés encore inédites, je crois, et qui montrent assez distinctement un navire avec les mariniers qui le montent Ces pièces, bataves probablement, ont certainement servi de modèle aux quarts de statères précités; il ne faut pas être prévenu, ce me semble, pour constater que les nos 20, 23, 26 et 29 des planches de M. Hermand, représentent deux personnages sur un esquif, plutôt qu'un dolmen ou un cromlech.

Il reste, au sujet des *Regenbogen-Schüsselchen*, un point important à fixer, sur lequel les savants sont en désaccord, je veux parler de leur antiquité. Ces pièces sont-elles antérieures ou postérieures aux imitations des statères macédoniens de Philippe; sont-elles contemporaines de celles-ci? J'avoue que, quant à présent, je penche pour la première hypothèse : il est évident que la solution du problème sera trouvée lorsque l'on aura déterminé quel fut le prototype de ces singulières monnaies.

M. Ed. Lambert a fait paraître dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie la seconde partie de son *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*[1]. Ce travail considérable est le complément d'un ouvrage dont le commencement a paru en 1844 : les numismatistes y trouveront de précieuses indications sur les découvertes de monnaies faites en Normandie, en Bretagne, dans le Perche et dans le Maine : or on sait combien la connaissance *exacte*[2] des provenances est un utile point de repère. Ils y trouveront aussi l'indication des collections où sont conservées la plupart des quatre cent soixante-seize pièces représentées sur les quinze planches qui accompagnent le texte de l'infatigable conservateur de la bibliothèque de Bayeux. Toutes ces données forment un ensemble de matériaux qui sont d'une grande utilité.

Je remarque que M. Lambert continue à soutenir certaines propositions inadmissibles dans l'état actuel de la science : par exemple l'antériorité des pièces barbares de potin coulé, qui paraissent au contraire appartenir à la période la moins antique ; l'usage des rouelles comme monnaies. M. Lambert n'a rien modifié aux idées qu'il avait émises il y a vingt-deux ans sur l'interprétation des types gaulois ; à lui, comme à M. Fillioux, je dirai que nous sommes encore trop ignorants des idées philosophiques et religieuses des druides pour nous

1. Année 1844.

2. Je souligne volontairement ce mot, parce que l'on ne saurait trop se tenir en garde contre les indications de provenance données par les inventeurs et par les marchands d'antiquités. Les uns et les autres, dans un intérêt de spéculation, cherchent presque toujours à dérouter les archéologues : quelquefois des paysans sont les complices de ces industriels, soit pour empêcher de connaître les détails relatifs à la découverte d'objets d'archéologie, soit pour vendre des antiquités fabriquées la veille. J'ai vu en Bretagne un paysan qui offrait des sabres gaulois en bronze, coulés dans une fonderie de la ville voisine; je pourrais indiquer en Gascogne un individu qui se charge de vous faire trouver dans les cavernes des ossements sculptés par lui-même.

Digitized by Google

permettre de traduire avec quelque certitude la plupart des symboles gravés sur les monnaies gauloises. Je ne puis admettre chez les Celtes le culte d'Isis qui aurait été apporté par les Phocéens ; je ne puis admettre que le cheval androcéphale désigne *nécessairement* la révolution solaire qui s'opère dans sa course aérienne ; pas plus que les trois profils accolés du bronze des *Remi* soient la représentation de la triple image d'Hécate, Sélène et Diane. Si M. Fillioux espère faire un cours d'astronomie druidique par les monnaies gauloises, M. Lambert essaie de combiner la mythologie avec la science sidérale. « Les types des monnaies de la Gaule, dit-il, doivent avoir été le reflet d'un symbolisme religieux, dont nous avons tenté l'explication d'après les mythes qui nous ont paru empruntés à l'adoration des grands corps célestes, le soleil, la lune, la terre, les astres, supposés animés et souverainement intelligents. Ces êtres, motifs d'un culte direct, étaient aussi l'objet d'un culte secret ; figurés dans le culte public et à l'usage de tous par des personnages fictifs, dont l'explication réelle ne pouvait appartenir qu'aux druides et à leurs initiés. » — Hélas ! les druides défendaient d'écrire leurs enseignements, et leurs initiés ont assez bien gardé le secret pour que peu d'indiscrétions aient été commises. Je ne connais guère qu'un livre dans lequel on pourrait peut-être trouver quelques détails : or, à une exception près, personne ne songe à le lire. Un jour j'en parlerai.

Il y a trop d'affinités entre les monnaies des anciens insulaires de Bretagne et celles de la Gaule pour que je ne consacre pas quelques lignes à un livre publié en Angleterre [1], et qui est, sans contredit un des meilleurs ouvrages numismatiques que j'aie lu depuis longtemps. Il est d'ailleurs curieux de constater que les recherches des numismatistes anglais concordent parfaitement avec celles des savants français.

D'après M. J. Evans, le monnayage breton commença un siècle et demi environ avant l'ère chrétienne ; il paraît s'être inspiré du monnayage gaulois et, par cet intermédiaire, procéder de l'imitation des statères macédoniens : n'oublions pas que l'on s'accorde pour placer un siècle plus tôt, chez nous, la diffusion de l'or macédonien rapporté de Grèce par les expéditions gauloises. — Le monnayage apporté des Gaules, et probablement de Belgique par l'émigration de tribus du continent et aussi par le commerce, se développa d'abord dans le sud et l'est de l'île, et pénétra ensuite vers le nord en suivant la côte orientale. On peut dire que les plus anciennes monnaies bretonnes sont du pays de Kent, et en or ; celles que l'on trouve le plus fréquemment dans les comtés de Sussex et de Hant offrent une certaine analogie avec les types armoricains. Les comtés de Glocester et de Wilts et le comté de Sommerset ne semblent pas avoir eu de monnaies antérieurement à l'époque de l'invasion de César dans les Gaules ; dans le comté de Dorset, les pièces d'argent et de bronze, postérieures comme partout à l'or, sont exceptionnellement frappées sur des flans de modules semblables à celui du numéraire d'or. En dehors des pays que je viens

1. *The coins of the ancient Britons*, arranged and described by John Evans. Londres, 1864. In-8°, 26 pl. gr.

Digitized by Google

d'indiquer il ne semble pas qu'il soit possible, du moins quant à présent, de proposer des attributions même approximatives. — Constatons donc deux points qui paraissent établis : l'origine gauloise du monnayage breton 150 ans avant l'ère chrétienne par la Belgique d'abord, par l'Armorique ensuite, sa localisation dans la partie méridionale.

M. J. Evans accompagne de planches nombreuses et bien dessinées un texte dans lequel on ne trouve aucune de ces conjectures, j'allais dire aucune de ces rêveries, que l'on regrette trop souvent de rencontrer dans les pages des archéologues qui s'occupent des antiquités celtiques.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

---

234. — **Supplément au Manuel du libraire.** Dictionnaire de géographie ancienne et moderne, à l'usage du libraire et de l'amateur de livres, contenant : 1° la géographie ancienne et moderne de l'Europe, avec le nom vulgaire des localités, depuis la décadence latine jusqu'à la découverte de l'imprimerie; 2° les recherches bibliographiques les plus étendues sur l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes de l'Europe; 3° une liste des abbayes appartenant aux ordres lettrés, ayant existé en Europe et particulièrement en France, par UN BIBLIOPHILE. Paris, Didot, 1866. Gr. in-8° à deux colonnes. — Première livraison : 64 colonnes.

L'auteur de ce Dictionnaire est M. P. Deschamps[1], ancien bibliothécaire de M. Solar. L'ouvrage est imprimé avec les mêmes caractères et dans la même justification que la dernière édition du *Manuel du Libraire;* il contient, au rapport de l'auteur, « les recherches bibliographiques les plus étendues sur l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes de l'Europe. » C'est ainsi qu'il justifie son titre : *Supplément au Manuel du libraire.*

Mais le *Dictionnaire de Géographie ancienne et moderne* ne se borne pas à fournir des renseignements « à l'usage du libraire et de l'amateur de livres; » il promet encore « la géographie ancienne et moderne de l'Europe; » et il la promet plus complète qu'on ne l'a donnée jusqu'ici. L'auteur s'exprime ainsi dans son prospectus : « Les Dictionnaires de géographie ancienne sont ou très-volumineux ou très-imparfaits; un seul nous paraît devoir être excepté, mais il est écrit en allemand; c'est l'excellent travail de Bischoff et Möller.

» L'auteur du présent Dictionnaire, tout en profitant des consciencieuses recherches des savants d'outre-Rhin, a cru devoir donner de nouveaux développements à la partie géographique de son livre en ce qui touche la France. »

C'est une lourde tâche qu'a entreprise M. Deschamps. La première livraison de son Dictionnaire contient, dans ses 64 colonnes, plus de 1200 noms de lieux, et la lettre A n'est pas entière; s'il s'était borné à enregistrer les lieux où l'imprimerie a existé, ce chiffre se fût réduit à soixante environ. Il est certain que M. D., simple bibliophile, eût mieux fait d'adopter ce dernier parti, car, à en juger par cette livraison, son ouvrage sera loin d'offrir toute l'utilité qu'on serait en droit d'attendre d'un « Dictionnaire de géographie ancienne et moderne. »

Ainsi que le prospectus le fait pressentir, l'auteur a constamment eu sous les

1. Son nom figure au bas d'un « avis de l'auteur » imprimé à l'intérieur de la couverture.

Digitized by Google

yeux le Dictionnaire publié en 1829 par Bischoff et Möller. C'est d'eux qu'il a pris l'usage d'écrire les mots grecs sans esprits ni accents; il leur a emprunté aussi ses renvois qu'il fait aux textes anciens. Seulement, tandis que Bischoff et Möller fournissent des indications précises, M. D. se contente, lorsqu'il indique ses sources, d'écrire entre crochets les noms des auteurs auxquels il renvoie. La mention du livre et du chapitre, ou de la page de l'édition principale, n'eût pas été superflue. Il y a toujours des points qu'on est bien aise de vérifier; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, on aimerait à connaître la date du document où M. D. a recueilli la forme *Angovinorum comitatus* (col. 62). Il est vrai que ces indications précises eussent exigé un peu de place, mais M. D. l'eût regagnée aisément en supprimant quelques phrases, agréables sans doute, mais qui ne sont pas absolument nécessaires, celle-ci par exemple, à l'article *Ægilium* (Cabrera) : « C'est la *terre promise* par le gouvernement espagnol à ses prisonniers de guerre. »

A ce défaut s'en joignent plusieurs autres : d'abord l'ordre adopté par M. D. est très-défecteux et peu régulier. Les villes, en grand nombre, comme on sait, dont le nom a changé à l'époque gallo-romaine, sont placées tantôt à leur première, tantôt à leur seconde appellation. Ainsi l'article qui concerne Angers est à *Andegava*, celui de Langres à *Andemantunum*. Une disposition très-incommode est celle qui consiste à ranger une infinité de noms de lieux sous le mot *Ad : Ad Ansam, Ad Aquas, Ad Aquilas, Ad Caballos, Ad Calem*, etc., etc. Supposé même que tous ces noms soient empruntés à des itinéraires, et précédés dans ces textes de la préposition *ad*, il est clair qu'il eût fallu les ranger à leur place alphabétique, en mettant après chacun d'eux le mot *ad* entre parenthèses. De même pour *Ager Antuatum, Ager Fontanensis, Ager Marianus*, etc. Qui s'avisera de chercher ces noms au mot *ager*? On y songera d'autant moins qu'ailleurs, et cette fois avec toute raison, M. D. place *ager* à la suite du nom de lieu, ainsi *Andegavensis ager*.

Si maintenant, abstraction faite des observations générales qui précèdent, on examine chacun des articles contenus dans cette première livraison, on trouvera peut-être que les promesses du prospectus ne sont pas suffisamment justifiées; on cherchera longtemps, nous le craignons, ces « nouveaux développements » donnés par l'auteur « à la partie géographique de son livre en ce qui concerne la France. » Il est d'abord certain que M. D. n'a tiré aucun parti des Dictionnaires topographiques publiés par le Ministère de l'instruction publique[1] et qui auraient pu lui épargner plusieurs erreurs. Ainsi deux articles qui se suivent, col. 46, *Alodia* et *Alompus*, sont complétement inexacts, comme M. D. pourra s'en convaincre en recourant aux Dictionnaires des départements d'Eure-et-Loir et de la Meurthe, aux mots *Alluyes* et *Allamps*. — Après les recherches de M. Aug. Bernard sur les Segusiaves, il n'est plus permis d'écrire *Segusianus* (au mot *ager*, col. 24). — Que peut-on tirer d'un article tel que celui-ci : « ALBINIACUM, ALBINIACUS [Gesta Dagob.], AUBIGNIE au XIe s., *Aubigné* ou *Aubigny*. Diverses localités de France portent ce nom ; *Aubigny*, bourg du Pas-de-Calais; — *Aubigny*, petite

1. Voir la *Revue*, art. 25 (1er semestre).

Digitized by Google

ville du Cher, anc. comté, érigé en duché-pairie par Louis XIV; — *Aubigné*, bourg de Bretagne; — *Aubignac*, bourg et anc. abb. de La Marche (Cher). » M. D. doit savoir qu'il existe en France bien d'autres lieux du nom d'*Aubigny*, *Aubigné*, *Aubigney*, quel principe a guidé son choix? En outre, auquel de ces lieux se rapporte le texte des *Gesta Dagoberti?* Et quel est le texte du XIe siècle qui mentionne un AUBIGNIE, et où est situé le dit AUBIGNIE? Les vrais géographes apportent une bien autre précision dans leurs indications. Voici maintenant un raisonnement dont un bibliographe ne se fût pas rendu coupable. Angers est, selon, M. D., « la quatrième ville de France dans laquelle ait pénétré l'imprimerie... Toulouse occupe le même rang; *mais le premier livre imprimé à Angers étant daté du 5 février, assure à cette ville la priorité sur Toulouse.* » M. D. oublie qu'à une époque où l'année commençait à Pâques, février était le onzième ou le douzième mois de l'année, et non pas le second.

Signalons en terminant une singularité : Bischoff et Möller disent que la ville d'Andrinople reçut son nom d'Adrien, « *Ælia*... die Hadrianos verschönerte, und von ihm den Namen erhielt, jetzt Adrianopel. » Comment de cela M. D. a-t-il pu tirer qu'Andrinople s'appelait « en allem. *Namens* ou *Adrianopel?* » P. M.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Matthael Parisiensis. Historia Anglorum. Edited by sir F. Madden. Vols 1st and 2. Royal 8 vo. Bound (Longmans). Le volume à 12 fr. 50

Montaigne. Essais de Michel Montaigne. Nouvelle édition, avec les notes de tous les commentateurs, choisies et complétées par Le Clerc; précédée d'une nouvelle étude sur Montaigne, par M. Prévost-Paradol. Tome 4, in-8, 544 pages. Paris (Garnier frères). 7 fr. 50

Périé. Histoire politique, religieuse et littéraire du Quercy, à partir des temps celtiques jusqu'en 89. Tome 2, 1re partie. In-8, 234 pages. Cahors (Combarieu). 7 fr. 50

Rolland (de). Les saints de Bretagne. Donatien, Rogatien; preuves qu'ils n'ont pas existé. In-16, 40 pages. Nantes (Mangin).

Spach (L.). Mélanges d'histoire et de critique littéraire, 3e série. In-16. (Strasbourg (Silbermann).

Ueberweg (F.). Grundriss der Geschichte der Philosophie von Thales bis auf die Gegenwart. 3 Thl A. u d T. Grundriss der Geschichte der Philosophie der Neuzeit. Lex in-8e. Berlin (Mittler u. Sohn). 7 fr. 50

Weil (G.). Geschichte der islamitischen Völker von Mohamed bis zur Zeit d. Sultan Selim übersichtlich dargestellt. Gr. in-8e. Stuttgart (Rieger). 9 fr. 60

Imp. L. Tomon et Ce, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48. — 1er Décembre — 1866.

Sommaire : 235. CERIANI, Monumenta sacra et profana. — 236. GASTÉ, Étude sur Olivier Basselin; Chansons normandes du xve siècle — 237. Essais de MONTAIGNE, p. p. LE CLERC. — 238. BODIN, Dugnay-Trouin. — 239. HÉDOUIN, Goëthe, sa vie et ses œuvres.

235. — **Monumenta sacra et profana** ex codicibus præsertim Bibliothecæ ambrosianæ opera collegii doctorum ejusdem. Tomus I, fasc. I et II. (xvi-viii-viii-64-160 pages). Tomus II, fasc. I, II, III (xxiv-264 pages). Tomus III, fasc. I et II. (xxiii et 160 pages). Milan, 1861-1866. In-4°. Bibliothèque ambrosienne et Besozzi, libraire. (Prix, 79 fr.)

La bibliothèque ambrosienne à Milan, fondée au xvie siècle par le cardinal Frédéric Borromée, est une des institutions qui honorent le plus l'Italie. Les trésors scientifiques et artistiques que renferme cet établissement, ont une réputation européenne si méritée, qu'il est inutile d'en parler, et tous ceux, parmi nous, qui ont eu l'occasion de les explorer et de s'en servir, ont dû apprécier la libéralité éclairée avec laquelle ces trésors sont mis à la disposition des savants. C'est qu'en effet, la constitution intérieure de la bibliothèque ambrosienne est toute particulière. Indépendante de tout pouvoir administratif central, ayant ses propres ressources, elle est confiée à l'administration des quatre bibliothécaires de l'établissement, qui se recrutent eux-mêmes et qui choisissent l'un d'eux comme directeur (*préfet*). Le petit nombre de ces fonctionnaires, savants estimables pour la plupart, est, par cela même qu'une plus grande part de responsabilité incombe à chacun d'eux, une garantie de l'exactitude et de l'intelligente direction du service de la bibliothèque.

Une autre particularité de la constitution de la bibliothèque ambrosienne, est très-profitable à la science : c'est l'établissement, dans l'édifice même de la Bibliothèque, d'une imprimerie au moyen de laquelle les bibliothécaires publient de temps en temps des textes tirés des manuscrits, ou d'autres travaux de différents genres. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est sorti de cette imprimerie. Mais avant d'en parler, constatons que, par le déplorable état de la librairie italienne, ce livre, plein de documents nouveaux et d'une importance capitale, en cours de publication depuis cinq ans, est encore peu connu et peu répandu en dehors d'un cercle restreint de savants. Nous allons montrer combien il importe au progrès des sciences bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament que les documents publiés, avec une science et des soins au-dessus de tout éloge, par M. Ceriani, soient mis à profit.

Le tome premier contient : 1° (p. 4-8) un fragment d'une ancienne version latine de l'Évangile de saint Luc, tiré d'un palimpseste, dont la première écriture est du ve ou du vie siècle. Comme cette version est entièrement différente de l'ancienne version italique, de celle de saint Jérôme et des autres versions

Digitized by Google

latines connues jusqu'à ce jour, elle offre un intérêt particulier pour l'histoire de l'exégèse. Nous ne doutons pas que la comparaison de ce long fragment avec les anciennes traductions, ne serve à la solution de la question débattue depuis saint Jérôme [1] et saint Augustin [2], à savoir, s'il y a eu une seule version latine, corrigée et modifiée par un grand nombre d'interprètes, ou bien plusieurs versions indépendantes les unes des autres.

2° (p. 9-64) *Fragmenta Parvæ genesis et Assumptionis Mosis ex veteri versione latina.* Ces deux fragments se trouvent dans le même palimpseste que le précédent. La *Petite Genèse* (ἡ λεπτὴ Γένεσις) ou le *livre des jubilés*, est un livre apocryphe, écrit par un juif d'Égypte ou de Palestine. Il a pour objet de fixer d'une manière plus précise que ne le fait la Genèse la chronologie de l'époque des patriarches, et d'établir sur ces données le calcul des fêtes de l'année juive. L'auteur de cet écrit a évidemment été inspiré par une pensée polémique contre une certaine secte qui, dans la fixation des fêtes, suivait des principes différents. Après la destruction de Jérusalem le livre n'a pas tardé à disparaître de la littérature juive; mais, comme d'autres livres apocryphes, il est resté dans le canon grec jusqu'au IVe ou Ve siècle; depuis, il en a disparu également. Il est demeuré inconnu (sauf quelques passages qui se trouvent dispersés dans la littérature ecclésiastique des premiers siècles et qui ont été rassemblés par Fabricius [3]), jusqu'à ces dernières années, alors que M. Dillmann en a publié une traduction éthiopienne, d'après deux manuscrits récemment apportés en Europe [4]. En comparant celle-ci à la version latine publiée par M. Ceriani, on trouve qu'en général elles s'accordent assez bien, car l'une et l'autre sont traduites très-littéralement sur un texte grec. Cependant, comme toujours dans les livres éthiopiens, les noms propres et les chiffres sont souvent corrompus dans la première de ces deux versions; il y a en outre quelques lacunes, non-seulement dans l'édition de M. Dillmann, faite d'après deux manuscrits modernes, mais aussi dans un exemplaire plus ancien, contenu dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale [5]. Le fragment latin est donc d'un précieux secours pour la restitution du texte primitif [6]. En voici quelques exemples :

Le texte éthiopien (éd. de Dillmann) porte chap. XVI, p. 63 : *wawaladat walda bâwar'ha sâles bamanfaqa war'h*, etc. « Et elle (Sara) mit au monde un fils; au troisième mois, au milieu du troisième mois, etc. » — Le texte latin est plus exact, p. 17 : *et peperit filium in mense septimo et in dimidio mensis*, etc.

T. éthiop. *ibid* : *wabâraknâha wazênawnâhâ kvlô zataazazna lôtou* « et nous l'avons bénie (c'est-à-dire Sara) et nous lui avons raconté tout ce qui nous avait

1. Voy. Hieron., *Præf. in evang. ad Damasum*, passim.
2. Voy. Augustinus, *De doctrina christ.*, 2, 11 et 14.
3. *Cod. Pseudepigr. Vet. Test.*, edit. 2, t. I, p. 839 seqq.
4. Voy. Dillmann, *Kufâlê vel liber Jubilæorum, e duobus codicibus*, Kiel et Londres, 1859. La traduction allemande du même livre, par le même auteur, dans Ewald, *Jahrbücher der Bibl. Wissenschaft*, tomes II et III.
5. Ms. éth. de la Bibl. impér., n° 115.
6. Un spécimen de cette version a été publié, dès 1824, par Peyron, dans *Ciceronis orationum... fragmenta inedita... ex membranis palimpsestis*, etc. Stuttgard, 1824, in-8°.

Digitized by Google

été dit sur lui (c'est-à-dire Abraham). » — T. lat. *ibid.*: *et benediximus eum et indicavimus illi quæcumque decreta sunt ei.*

T. éthiop. p. 64. T. lat. p. 18 : *uitulos duos et arietes duos oues septem.* C'est là la bonne leçon, qui se trouve aussi dans le ms. éthiop. de Tubingue et dans celui de la Bibliothèque impériale (fol. 45, v°.) et que M. Dillmann a eu tort de rejeter.

Ibid. : *sacrificium salutare arietes septem hedos septem oues septem et hircos septem...* Cette énumération est tronquée dans le texte éthiopien. Ces chiffres, ainsi que ceux du passage précédent, ne sont pas sans importance, parce qu'ils renferment probablement un sens symbolique.

Ibid.: *waalbó manahi nakîra meslêhou* « et il n'y avait nul étranger avec lui. » Le texte latin plus exactement : *cum ipsis.*

T. éth. p. 65 : *waçaw'a semâ lazâti ba'âl ba'âla egziab'hêr* « et il nomma le nom de cette fête, fête du Seigneur. » T. lat. p. 19 : *et uocauit nomen diei festi huius dies festus dies jucunditatis.*

T. éth. chap. XVIII, p. 69, *in fine* : *wagabra zâta ba'âla bakvelou 'âmatât sabou'a mawâ'la* « et il célébrait cette fête chaque année, pendant sept jours. » Le texte latin donne ici une variante curieuse, (p. 20) : *et faciebat diem festum ter per singulos annos.*

Le texte de M. Ceriani mérite une confiance absolue. Voici ce qu'il dit dans son introduction (p. 12) sur sa manière de procéder dans le déchiffrement du palimpseste : « De mea in legendo codice opera non est quod dicam. Pars codicis est facilis, pars difficilis, hic illic difficillima, vel etiam talis quam legere non potui, et punctis indicavi. Textum æthiopicum et ejusdem versionem accepi post lectum totum codicem, si quinque in summam vel sex paginas excipias, computata vel minima lacuna; ex illis subsidiis nonnulla alia deprompsi, cavens tamen ne ex iis legere mihi persuaderem, quæ vere non deprehenderem in codice. »

L'*Assomption de Moïse* est également un livre apocryphe dont on ne connaissait jusqu'à présent que quelques passages, qui nous avaient été conservés par des citations des Pères de l'Église. Il appartient aussi à la littérature juive, et Josèphe s'en est servi [1]. A en juger par le fragment malheureusement très-court du palimpseste de Milan, le livre paraît avoir été assez étendu. Composé probablement au IIe ou au Ier siècle avant notre ère, par un Phariséen, le livre contient de prétendues prophéties qui servent à éclairer certains événements et certaines tendances de l'époque où vivait l'auteur. Les nombreux écrits hébreux portant des titres analogues (*petîrath Moscheh*, etc.), n'ont rien de commun avec le livre publié par M. Ceriani.

3° (P. 1-72, nouvelle pagination). « Les livres de Baruch, les Lamentations de Jérémie et l'Épître de Jérémie », version syriaque de Paul de Tella. Cette version, faite au VIIe siècle sur le texte grec de l'Hexapla d'Origène, a, pour la reconstruction de ce même texte, dont nous ne possédons plus que des fragments,

1. Voy. *Antiq. Jud.*, IV, 8, 48.

Digitized by Google

une très-grande valeur. Ce n'est pas du texte primitif des Septante que nous voulons parler (ce texte nous a été conservé dans deux anciens manuscrits plus pur que dans la traduction syriaque du travail d'Origène), mais des variantes critiques de Théodotion, d'Aquilas et de Symmachus, que la version syriaque a reproduites. Comme elle est faite avec une fidélité scrupuleuse, on est à peu près sûr de deviner, sous les mots syriaques, les mots grecs qu'ils expriment. Une partie de cette version a déjà été publiée : le livre de Josué (par Masius, Anvers 1573)[1], le quatrième livre des Rois, Isaïe, les douze petits Prophètes, les Proverbes, Job, le Cantique des Cantiques, les Lamentations et l'Ecclésiaste (par Middeldorpf, Berlin 1835), les livres de Jérémie et d'Ézéchiel (par Norberg, Lund 1787), les Psaumes et le livre de Daniel (par Bugati, Milan 1838). Tous ces livres se trouvent uniquement à la bibliothèque ambrosienne de Milan, à l'exception du IVe livre des Rois, conservé à la bibliothèque impériale de Paris.

M. Ceriani se propose de publier non-seulement les parties de la version Syro-hexaplaire qui étaient restées inédites, mais aussi celles qui ont été publiées et dont plusieurs l'ont été très-mal[2]. En effet, si l'exactitude dans tous les travaux d'érudition et principalement dans les éditions de texte est de première nécessité, elle est le principe unique et absolu d'une publication du genre de celle-ci. Aussi ne trouvons-nous pas que M. C. ait eu tort d'apporter à ce travail un soin tout à fait minutieux. Je ne saurais mieux faire encore ici que de citer les paroles de l'éditeur, par lesquelles il rend compte de sa manière d'établir le texte : « Nihil sane omisi, dit-il (præf. VII-VIII), ut darem textum referentem omnino codicem, et si quam laudem spero consecuturum, hæc erit ex ea quam attuli in hanc rem sollicitudinem. Qua de re illud in primis animadvertendum hoc mihi contigisse, quod rarissime aliis, ut cum codicibus, quos evulgo, ad manum editioni semper adstarem, cum hæc curaretur in ædibus bibliothecæ nostris typis. Textum syriacum cum apographo meo sine punctis compositum, plerumque per me ipsum, ad codicem primo revidebam, cum puncta omnia diacritica, quæ sunt frequentissima, adscriberem exactissime suo quæque loco, ut codex offerebat, typis postea apponenda, omnino ubique.... Alterum exemplar postea curabam exprimendum, cum notæ quoque meæ adjunctæ et paginæ compactæ fuissent; quod iterum cum codice integre conferebam. Postquam demum jam in *torculari* erat opus, nec jam quid distrahi vel in punctis poterat, tertium exemplar confectum denuo conferebam fere syllabatim ad codicem, etc. »

Les Prolégomènes que M. Ceriani promet de joindre à cette publication résoudront, sans doute, toutes les questions qui se rattachent à cette version. Les notes qui accompagnent le texte donnent les leçons particulières de la version syriaque, comparées à celles des autres versions et manuscrits du texte original. Il nous est impossible de donner une idée de la somme de travail

1. Le ms. que possédait Masius, contenait en outre une partie du Deutéronome, le livre des Juges, des Rois, des Paralipomènes, les livres d'Esdras, d'Esther, de Judith et de Tobie. Ce ms. s'est perdu depuis.

2. Comparez p. ex. les Lamentations de Jérémie de la nouvelle édition avec le même livre publié par Middeldorpf. Les fautes de cette dernière édition sont innombrables.

Digitized by Google

accumulée dans ces notes. Remarquons seulement que les variantes des versions orientales ont été prises dans les textes eux-mêmes, et non dans les traductions latines qui les accompagnent. Nous faisons cette observation, parce que des auteurs, moins consciencieux [1] dans des travaux analogues, agissent autrement, tout en prétendant s'être servi des textes originaux.

Nous voyons par cette version syriaque du livre de Baruch que le texte hébreu de ce livre (excepté sans doute la deuxième partie, qui probablement n'a jamais été écrite en hébreu) existait encore du temps de Théodotion, mais qu'il était probablement déjà perdu du temps d'Origène.

4° (Fasc. II, p. 74-98) « *Apocalypsis Baruch, olim de græco in syriacum, et nunc de syriaco in latinum translata.* » Ce livre, publié ici pour la première fois, contient peu de récits, et des prophéties et des exhortations assez vagues et générales. Il se termine par une lettre de Baruch adressée aux dix tribus (« aux neuf tribus et demie »), lettre qui avait été déjà publiée dans les Polyglottes de Paris et de Londres, et dans le Codex pseudepigraphus de Fabricius. Il semble que cette lettre fait réellement partie du livre qu'on nous donne aujourd'hui. Quant à l'auteur et à l'époque de la composition du livre, il ressort clairement du texte que nous avons ici l'un des derniers produits de la littérature apocalyptique juive, florissante au IIe et au Ier siècles avant notre ère, et entre lesquels les livres de Daniel et d'Énoch sont les plus remarquables. Dans l'Apocalypse de Baruch la venue du Messie est présentée avec tous les traits du matérialisme sémitique : le Behemoth, la manne, la fertilité miraculeuse de la terre, etc. Voici un passage qui me paraît fixer d'une manière plus précise l'époque de la rédaction du livre. (P. 82) : « ... Ecce dies veniunt, et corrumpetur regnum istud quod olim corrupit Sion, et subjicietur illi quod venturum est post ipsum. Iterum autem et illud post tempus corrumpetur, et surget illud tertium, et dominabitur etiam illud in tempore suo et corrumpetur. Et post ista surget regnum quartum, cujus potestas erit dura et mala magis quam illa quæ fuerunt ante ipsum, et reget tempora multa sicuti silvæ campi, et tenebit tempora, et extolletur magis quam cedri Libani. Et occultabitur in eo veritas, et confugient ad ipsum omnes qui inquinati sunt in iniquitate .. Et erit, cum appropinquaverit tempus finis ejus ut cadat, tunc revelabitur principatus Messiæ mei, etc. » Il semble que ce « quatrième règne » ne peut-être que l'empire romain.

5° (p. 99-124.) « *Liber Esdræ quartus, de syriaco translatus, servata quatenus licuit veteri latina versione.* » Le quatrième livre d'Esdras est le même que le premier livre d'Esdras qui se trouve dans *la Vulgate*. On n'en connaissait d'autre texte en aucune langue jusqu'au milieu du XVIIe siècle, où Gregory en trouva à la bibliothèque bodléenne une version arabe, qui depuis a été publiée à plusieurs reprises, et en dernier lieu par M. Ewald [2]. Une version éthiopienne, connue déjà de Ludolf, a été publiée en 1820 par Lawrence; et enfin une version arménienne

1. M. Tischendorf, par exemple, dans ses éditions du Nouveau Testament.

2. Pour prouver combien peu les *Monumenta sacra et profana* sont encore répandus, il me suffira de dire que M. Ewald, qui a donné en 1863 une longue dissertation sur ce livre, ignorait complétement l'existence de la version syriaque, qui avait été signalée par M. C. en 1861, dans son premier fascicule.

Digitized by Google

se trouve dans l'édition de la Bible, donnée en 1805 par Zohrab. Ces versions diffèrent tellement entre elles, qu'il faut admettre que les originaux sur lesquels elles ont été traduites (la traduction latine et l'éthiopienne ont été faites sur un texte grec, les versions arabe et arménienne[1] probablement sur le syriaque) étaient des exemplaires de récensions différentes[2].

Nous aurions mieux aimé que M. C. nous eût donné, au lieu d'une traduction, le texte syriaque lui-même de ce livre, ainsi que du livre précédent. Il ne l'a pas fait, se proposant de le joindre plus tard à son édition de la *Peschitto*.

Il résulte de l'examen de ces diverses versions, qu'elles nous ont conservé ce livre apocryphe moins fidèlement que le texte syriaque, quoique ce dernier contienne quelques petites lacunes et fautes facilement réparables à l'aide des autres textes[3].

6° (p. 125-128) « *Passio Sancti Vincentii Levitæ et martyris.* » La vie de saint Vincent, publiée par les Bollandistes (22 janvier), se rencontre souvent dans les manuscrits du XIIe et du XIIIe siècle. Aucun des nombreux exemplaires qu'en possède la bibliothèque impériale ne remonte plus haut. Le ms. dont M. C. a tiré son texte est du Xe siècle. J'ignore s'il en existe de plus ancien.

7° (p. 129-160) Γελασιου του Κυζικηνου λογος της εκκλησιαστικης ιστοριας τριτος.

L'histoire ecclésiastique de Gelasius de Cyzique, composée au Ve siècle, est plutôt connue sous le titre de Σύνταγμα τῶν κατὰ τὴν ἐν Νικαίᾳ ἁγίαν σύνοδον πραχθέντων. En effet, des trois livres dont se compose l'ouvrage, le premier traite de la lutte entre Constantin et Maxence; le second et le troisième, de l'origine et du développement de la doctrine arienne jusqu'à la mort de Constantin. C'est ce troisième livre, considéré comme perdu jusqu'à présent, qui se trouve anonyme dans un ms. de la bibliothèque ambrosienne, et que publie aujourd'hui M. Ceriani. Quoique l'auteur ecclésiastique ait prétendu s'être servi de vieux documents authentiques et contemporains du concile de Nicée, son récit n'est point absolument authentique, même en ce qui concerne le concile de Nicée. Il est bon cependant d'avoir le texte du troisième livre, qui contient certainement des faits vrais et plusieurs bonnes indications au milieu d'un grand nombre d'erreurs. Je ne sache pas que l'authenticité des lettres de Constantin qui s'y trouvent, et dont deux ont déjà été publiées[4], soit mise en doute.

Le tome II (fasc. I, II, III, p. 1-264) est consacré tout entier à la version syro-hexaplaire inédite d'une partie de la Genèse et de l'Exode (jusqu'au chapitre XX, vers. 26). Ces livres sont tirés des manuscrits syriaques du *British museum*. Nous avons parlé plus haut de l'importance de cette version au point de vue de l'exégèse biblique. M. C. fera bien de réunir à la fin de chaque volume les variantes hexaplaires des livres qu'il publie, et de donner ainsi un supplément à l'ouvrage de Montfaucon.

Nous ne pouvons entrer ici dans de longs détails à ce sujet. Rappelons seulement que les anciennes versions grecques, reproduites dans ce texte syriaque,

1. La version arménienne est plutôt un extrait qu'une traduction.
2. Le texte éthiopien s'accorde plus avec le texte latin qu'avec l'arabe.
3. Voyez *Monumenta*, t. I, fasc. II, *præf.*, p. IV et suiv.
4. Dupin, *Nouv. Bibl. des auteurs ecclés.*, t. IV, p. 280. — Mansi, *Coll. conc.*, II, 929-946.

Digitized by Google

nous donnent une image fidèle des tendances et des croyances du judaïsme hellénique qui, soit dans leur forme primitive, soit en se transformant et en se développant, sont devenues des croyances chrétiennes. Si la version des Septante rend les mots *tohou wâbohou* du texte hébreu (Gen. I, 2) par αόρατος ἀνατασκεύαστος, on voit que les auteurs de cette traduction ont voulu exprimer l'idée d'un monde spirituel (ἀόρατος γῆ) et d'un monde matériel (ἄτακτος οὐσία), idée qui dominait alors dans la philosophie alexandrine. Ces mêmes mots hébreux sont rendus dans la version d'Aquilas par κενωμα και ουδεν; Symmachus traduit αργον και αδιακριτον; Théodotion, κενον και ουδεν. — Les mots « fils de Dieu » (Gen., VI, 2 et suiv.) sont traduits ou plutôt interprétés dans les Septante par αγγελοι; Aquilas écrit οι υιοι των θεων, Symmachus υιοι των δυναστευοντων, Théodotion υιοι του θεου. — Le mot hébreu *nephilim* dans le verset 5 du même chapitre est rendu par γιγαντες dans les Septante, par επιπιπτοντες dans Aquilas, et par θειαιοι dans Symmachus.

La version de Paul de Tella étant l'un des plus anciens monuments de la littérature syriaque, et exécutée avec un soin tout particulier, il est naturel qu'elle offre des exemples qui servent à enrichir la lexicographie syriaque. Ainsi il y a plusieurs mots qui ne se trouvent point dans nos Dictionnaires, ou qui n'y sont pas suffisamment définis : *gaphno* (Gen. VII, 15), dans le sens de *aile*; *rehat* = αποτρεχε (Gen. XXXII, 9); *phoqîlo*, dans le sens de *attache* (Gen. XXXVIII, vers 18); *ga'to* = βεη; *qa'to* = κραυγη (Exod. III, vers. 7, tome II, p. 136, *note*). Etc.

Nous parlerons une autre fois du troisième volume. H. Z.

---

236. — Étude sur Olivier Basselin et les compagnons du Vau-de-Vire, leur rôle pendant les guerres anglaises et leurs chansons, par A. Gasté. Caen, Le Gost-Clérisse, 1866. In-18, 36 p. (Tiré à 100 exemplaires [1].)

A. Gasté. Chansons normandes du XVe siècle, publiées pour la première fois sur les mss. de Bayeux et de Vire, avec notes et introduction. Caen, Le Gost-Clérisse, 1866. In-18, XLIII-174 p. (Tiré à 200 exemplaires). Prix, 6 fr.[2].

M. Gasté s'occupe depuis longtemps de l'ancienne poésie populaire normande : il s'est déjà fait connaître par son édition des *Noëls virois* de Jean Le Houx et par la part qu'il a prise à la polémique engagée il y a quelques mois par M. Julien Travers au sujet d'une chanson normande apocryphe. Les deux petits livres qui font l'objet de cet article se rattachent aux mêmes études. Dans le premier, M. G. s'efforce d'éclairer la personne à moitié légendaire de Basselin et le groupe des *compagnons vaudevirois* dont il est le centre. Le travail de M. G. a le grand mérite d'être uniquement fondé sur les sources, et de ne tenir aucun compte d'hypothèses modernes sans valeur. Aussi les résultats de cette *Étude*, s'ils sont peu abondants, paraissent-ils du moins bien établis. On devra dorénavant admettre : 1° qu'Olivier Basselin (Bachelin, Vasselin) a réellement existé au mi-

1. C'est du moins ce que dit le verso du titre; mais sur la couverture de l'autre ouvrage de M. G. on lit que l'*Étude sur Basselin* a été « tirée à 200 exemplaires seulement. »

2. Disons tout de suite que ce joli volume, imprimé en italiques avec fleurons et culs-de-lampe, fait honneur aux presses de M. Le Blanc-Hardel et aux soins de M. Le Gost-Clérisse.

Digitized by Google

lieu du xve siècle; qu'il a été foulon dans le val de Vire et qu'il a composé des chansons devenues rapidement populaires; 2° qu'il existait autour de lui une sorte d'association de joyeux vivants, cultivant la chanson et la bouteille, qui s'appelaient les *compagnons vaudevirois* ou du Vau-de-Vire; 3° que cette association prit, lors du soulèvement de la Normandie contre les Anglais, un caractère politique et belliqueux, et contribua, avec d'autres compagnies du même genre, à fomenter par ses chants et même par ses actes la haine et l'extermination des Anglais; 4° que Basselin, dans un engagement malheureux, fut tué par les Anglais, qui semblent aussi avoir pillé le Val de Vire et fort maltraité les compagnons. Tout cela sans doute avait déjà été dit (notamment par M. Leroux de Lincy); mais M. G. l'a rendu plus certain, plus clair, et a fait d'une hypothèse encore douteuse un fait que l'histoire peut accepter. — Je relève dans cette courte *Étude* un point digne d'intérêt. Les *Vaudevires* publiés sous le nom de Basselin doivent, suivant M. G., lui être tous sans exception retirés; ils sont l'œuvre du virois Jean Le Houx (1616), qui n'a passé jusqu'à présent que pour les avoir retouchés. M. G. promet de donner ses preuves dans une prochaine édition de ces *vaudevires*: elles devront être examinées avec soin. Il cherche les vraies productions d'Olivier Basselin ailleurs, dans ces chansons populaires normandes publiées en partie déjà à la suite des prétendues œuvres du foulon de Vire, et dont il vient de donner une édition plus complète. Il s'efforce avec adresse et non sans vraisemblance de rattacher plusieurs de ces chansons soit à Basselin lui même, soit à l'association *vaudeviroise* dont il était le chef.

Ces chansons se trouvent dans deux manuscrits dont le premier seul, actuellement à la bibliothèque impériale [1], était connu jusqu'à présent. Un des éditeurs des *vaudevires* attribués à Basselin, M. Louis Dubois, l'eut une seule nuit entre les mains et y copia à la hâte trente-quatre chansons qu'il publia en 1834; le ms. en contenait cent deux, que donne toutes aujourd'hui M. Gasté. Le second ms. était entièrement inédit; il appartient à M. Le Pelletier, ancien avocat à Vire, et contient vingt chansons [2], dont douze sont des variantes plus ou moins éloignées de pièces contenues dans l'autre ms. M. G. appelle le premier *ms. de Bayeux*, le second *ms. de Vire*. — M. G. n'a pas connu un troisième manuscrit, qui se trouve à la bibliothèque impériale, et qui contient, outre beaucoup de chansons complétement inédites, des variantes souvent excellentes de celles des mss. de Bayeux et de Vire [3]. — Le ms. de Bayeux appartient au commencement, le ms. de Vire à la fin du xvie siècle.

Je commencerai par remercier M. G. de nous avoir donné toutes ces chansons inédites, et d'avoir souvent rectifié le texte de celles qui étaient publiées avant lui; elles ont pour l'histoire littéraire et pour celle de la poésie populaire une véritable importance, et se recommandent souvent par leur grâce et leur originalité. Voici, comme échantillon, deux petites pièces, mal à propos réunies en

1. Ms. fr. 9346 (anc. supp. fr. 5594).

2. Plus trente-huit noëls; M. G. n'a publié que les chansons.

3. Je compte publier cet intéressant recueil, resté inconnu jusqu'à présent, et qui aurait fourni à M. Leroux de Lincy de précieuses chansons historiques.

Digitized by Google

une seule dans le ms. de Bayeux [1], et qui ont toutes les qualités de la meilleure poésie populaire :

I. J'ay veu la beaulté m'amye
Enfermée en une tour :
Pleust à la vierge Marye
Que j'en fusse le seignour;
Et le soleil fust couché,
Et le jour n'ajournast ja,
Et je vous tensisse, belle,
Nue à nu entre mes bras!

II. Dictes-moy, la belle fille,
Où est votre père allé?
— Par ma foy, dit-elle, sire,
Il est allé au boys chasser.
— J'ay ouy le cor corner;
Ne sçay si le cerf prins a :
Se j'avoye vostre amour, belle,
J'auroye mieulx chassé qu'il n'a [2].

Mais on ne peut regarder l'édition de M. Gasté que comme un essai bien imparfait encore. Il ne semble pas pénétré de l'idée que, du moment qu'on publie un texte, il faut le faire avec tout le soin possible, et que les procédés de la critique sont aussi bien à leur place pour des chansons populaires que pour des auteurs classiques. D'une part, il respecte beaucoup trop les manuscrits, qui sont loin d'être bons et offrent à chaque pas des lacunes ou des absurdités ; d'autre part, il ne les copie même pas avec tout le soin désirable, et ne reproduit pas toutes leurs particularités orthographiques. Il faut cependant choisir entre ces deux procédés, et donner ou un *fac-simile* ou une édition critique. — M. G. reproduit intégralement les chansons du ms. de Vire qui sont des variantes de celles du ms. de Bayeux au lieu de faire un texte avec les deux : ce système est quelquefois, j'en conviens, imposé par les différences trop grandes qui existent entre les deux versions, écrites sous la dictée des chanteurs populaires; mais il est cependant des cas où avec un peu de peine on aurait pu, à l'aide des deux mss., restituer la chanson telle qu'elle dut être composée; c'est ce qui a lieu par exemple pour la chanson XXXVI bis (Ms. Le P. xv), pour laquelle la forme aurait dû guider l'éditeur. Mais M. G. n'a pas étudié assez soigneusement le rhythme, souvent beaucoup plus régulier et rigoureux qu'il n'en a l'air, de ces chansons normandes, échos fidèles en plus d'un point de la poésie des trouvères.

Au reste, M. G. n'a pas de la langue et de la littérature du XVIe siècle une connaissance suffisante. Il a été amené à ces études, placées loin de ses travaux habituels, par une curiosité des plus louables, mais qui ne supplée pas à l'érudition qu'on est en droit d'attendre actuellement d'un éditeur de vieux textes. Je vais montrer par quelques exemples combien le texte et le commentaire de M. G. (commentaire d'ailleurs très-sobre et le plus souvent emprunté aux précédents éditeurs) auraient gagné à s'appuyer sur une base plus solide.

Sur le proverbe cité p. 11 (ch. v) : « Hastivet s'eschauda, » M. G. n'aurait pas dû accepter l'explication de Pluquet. *Hastivet* est un de ces appellatifs familiers fréquents dans le langage populaire : il équivaut à *trop hâtif* [3] : *Qui se presse*

1. M. G., comme toujours, suit ici le ms.; il intercale comme lui entre les deux odelettes une strophe de refrain qui paraît appartenir à une tout autre pièce, et qui est d'ailleurs altérée.

2. J'ai rétabli la mesure des vers là où le copiste l'avait plus violée que ne le comportent les licences de la poésie populaire.

3. Le manuscrit dont j'ai parlé précédemment donne même ici : *trop hastif*.

Digitized by Google

trop se brûle, tel est le sens du proverbe; et l'*orge hâtif* n'a rien à y voir. — P. 31 (ch. XIX), le dernier hémistiche du vers 3 est certainement venu là par la répétition maladroite du premier vers; il faut une rime masculine (cf. le second couplet). — P. 38, les trois dernières strophes de la ch. XXV sont à tort distribuées entre les deux interlocuteurs; elles appartiennent toutes trois à la *belle*; après la seconde il faut supprimer le ?; *se*, au début du quatrième vers, est pour *ce*. — P. 59 (ch. XXXV *bis*), v. 7, *la sove-mercy*, l. *soue*. — P. 63, le v. 8, que M. G. a « essayé de rétablir, » ne peut avoir existé tel qu'il le donne : il a une syllabe de trop, *usuriers* ne rime pas avec *livrés*, et le sens est peu satisfaisant. — Même page, *A Dieu command joye et baudour* ne veut pas dire : « *Adieu je vous dis, joie et liesse*, » mais bien : « *Je dis adieu à joie et liesse* (*je recommande à Dieu j. et l.*). » — P. 97 (ch. LXV, v. 3), M. G. lit : *Et l'ord villain mal en groingne*; il traduit : « *Mal arrive au sale vilain*; » je pense qu'il serait bien embarrassé de *construire* sa phrase, comme on dit au collége. La rime exige *mal engroigné*, et le sens veut qu'on lise : *Cet ord villain mal engroigné*. — P. 102. v. 8, que veut dire ce vers, trop long d'une syllabe : *Jeunesse n'aura plus passédé*? Lisez *posté*, puissance; je rétablirais même ainsi les deux vers : *Jeunesse ores n'a plus posté*, *Ores argent a la maistrie*. — P. 117, v. 3, M. G. lit : *Ci facil vous*, et traduit : *Si vous le pouvez*; a-t-il entendu *Si* (*c'est*) *facile* (*à*) *vous*, mais ce serait parler nègre que de parler de la sorte; lisez *Si face il vous!* C'est la réponse de la demoiselle au cavalier qui vient de lui dire : *Le dieu d'amours vous gard!* — Je ne dis rien des innombrables vers qui pèchent contre la mesure et que M. G. aurait pu aisément restituer, s'il avait joint un peu plus de confiance en lui à un peu moins de respect pour les manuscrits.

Voilà pour la langue. Quant à la littérature, elle aurait souvent éclairé M. G. Il aurait pu d'abord faire d'intéressants rapprochements avec les auteurs contemporains ou postérieurs à ses recueils : il semble n'avoir étudié à ce point de vue que la *Condamnation de Banquet*; il aurait trouvé plus ailleurs. Il était bon, par exemple, de noter que Villon (*Gr. Test.* CLIV) parle d'une chanson de *Marionnette*, qui est peut-être celle qui se trouve dans le ms. de Bayeux; que Rabelais (*Gargantua*, ch. v, éd. Burgaud des Marets et Rathery, p. 24) a cité deux vers d'une de nos chansons : *Nos pères burent bien Et vuiderent les pots*, et que l'auteur, quel qu'il soit, du dernier livre de Pantagruel, en a mentionné plusieurs (L. V, ch. XXXIII, p. 441) : *A l'ombre d'un buissonnet* (C), *Pour avoir fait au gré de mon amy* (XXXVI), *Triste plaisir* (LXXII), *l'Oiselet* (XII?), *Ce que vous savez* (LXII?), *Ils ont menti* (LXXVII), *Le temps passé* (ms. L. P. XVIII?); et cette mention aurait même pu faire rétablir le texte du premier vers de la chanson LXXII, où le sens et le mètre demandent *Triste plaisir* au lieu de *J'ay triste plaisir*. Au reste, cette même chanson, qui semble être simplement le premier couplet d'une ballade, aurait paru moins obscure à M. G. qui « déclare n'y rien comprendre, » s'il avait lu dans les poésies de Charles d'Orléans tout un cycle de ballades dans le même goût, parmi lesquelles s'en trouve une de Villon, et qui ont toutes pour premier vers : *Je meurs de soif auprès de la fontaine*. Le passage de *Pantagruel* était encore intéressant en ceci que toutes les chansons qui y figurent sont citées comme *danses*, ce qui

Digitized by Google

donne à ces poésies populaires un caractère nouveau, confirmé d'ailleurs par bien d'autres témoignages. — Si M. G. avait parcouru plus souvent les auteurs du XVe siècle, il n'aurait pas admis la mauvaise interprétation qu'a donnée Louis Dubois de l'épithète de *coués*, appliquée aux Anglais (voy. là-dessus *Bulletin du Bibliophile*, 1860, p. 1568), ni la traduction de *godons* par *goddams*. — Enfin il aurait pu trouver dans l'*Ancien théâtre françois* publié par Jannet, dans la farce de *maistre Mimin*, un excellent commentaire à la chanson XCII, dont il dit : « Cette chanson bizarre et fort obscure n'est-elle pas une sorte de Noël ? » Cette chanson (si on peut l'appeler ainsi) est évidemment le tableau grotesque d'une brave mère ignorante qui amène son fils à un maître d'école, qu'elle appelle *mon amy Socié*, pour le *dieutriner* (*doctriner*); elle veut qu'il *extendie* (*estudie*), etc. La farce en question nous montre les effets produits sur le pauvre Mimin par l'instruction qu'il a reçue ; sa mère y paraît avec des caractères tout semblables à ceux de notre chanson, et je crois que cette pièce a appartenu à une farce perdue, qui était comme le prologue de celle qui s'est conservée : ce qui me le fait surtout croire, c'est que le père de l'*extendiant*, dans la farce et dans la *chanson*, s'appelle *Raoullet*.

Un éditeur de poésies de ce genre devrait aussi être plus versé dans l'étude de la poésie populaire que ne l'est M. Gasté. Il aurait trouvé matière, pour plus d'une des pièces qu'il a publiées, à d'intéressants rapprochements dont il a laissé passer l'occasion. Il aurait pu, par exemple, remarquer qu'un grand nombre de formules qui s'y trouvent, telles que le rossignol chargé d'un message, la comparaison de la bien-aimée avec une rose, un épervier, une tourterelle, etc., se rencontrent, soit dans nos recueils modernes de chansons populaires, soit dans ceux d'autres nations ; il aurait pu faire la même remarque sur plusieurs refrains, et quelquefois aussi sur les formes mêmes et, pour ainsi dire, les moules traditionnels de la poésie populaire [1]. Pour les très-rares chansons épiques contenues dans ses deux manuscrits, ces rapprochement eussent été plus désirables encore. Ainsi il aurait dû dire que la chanson XLIII (dont L. du Bois avait d'ailleurs eu raison de séparer les huit premiers vers) correspond à une chanson provençale (ou plutôt provençalisée), publiée par M. Damase Arbaud (*Ch. pp. de la Provence*, t. II, p. 90), *la Filha doou Ladro*, et à une autre romance espagnole où, comme le faisait remarquer ici même M. Rathery (*Rev. crit.*, t. II, p. 290), la malicieuse fillette a pour père *le roi de France* et non *un bourgeois*. — La chanson XII paraît être un fragment assez altéré d'une version de l'histoire que raconte Marie de France dans le lai de l'*Austic* ; et il est remarquable que certains traits de la chanson normande se rapprochent plus de Marie

1. Dans une autre direction encore, les pièces publiées par M. G. appelleraient des rapprochements : elles ont bien souvent, avec la poésie des trouvères, des points de contact qu'il n'aurait pas dû se borner à indiquer en général. Au reste, ces pièces auraient demandé un travail de classification qu'il n'a pas entrepris : les unes sont des pièces populaires, les autres des œuvres de poëtes lettrés; les unes sont personnelles, les autres objectives; les unes sont essentiellement normandes et du XVe siècle, les autres appartiennent aussi bien à d'autres pays ou à d'autres temps.

Digitized by Google

que de la chanson bretonne publiée par La Villemarqué (*Barzaz-Breiz*, t. I, p. 123). — Le n° XVII appartient à cette riche série de chansons populaires, qu'on peut désigner sous le nom générique de *chansons de la mal mariée*.

Ces observations n'ont aucunement pour but de condamner les travaux de M. G. On doit au contraire applaudir à des efforts comme les siens. Les préfaces de ses livres nous apprennent qu'il est professeur à Vesoul, et plût au ciel que beaucoup de nos professeurs de province sussent se créer des loisirs aussi intelligents! Rien ne serait plus désirable que de voir ainsi chacun se choisir dans le vaste champ de l'histoire ou de l'histoire littéraire un petit coin qu'il cultiverait avec amour : c'est ce qu'a fait M. G., et on ne peut que l'encourager à persévérer dans cette voie. Mais j'ai tenu à faire voir que les études du genre de celles qu'il a entreprises demandent tout autant de travail, de soin et de critique que d'autres qui semblent plus ardues ou plus importantes. D'ailleurs, plus le sujet est restreint, plus on doit l'étudier profondément; si on se borne, comme M. G., à un point tout spécial, il faut en livrer une monographie complète. Autant il est souhaitable que des études de ce genre attirent des travailleurs, autant il serait fâcheux de les abandonner aux amateurs, aux *dilettanti*, qui ne valent pas mieux pour la science que pour l'art. G. P.

---

237. — **Essais de Michel [illegible] Montaigne,** nouvelle édition avec les notes de tous les commentateurs, choisies et complétées par M. J.-V. Le Clerc, précédés d'une nouvelle étude sur Montaigne, par M. Prévost-Paradol. Paris, Garnier frères, 1865-1866, 4 vol. gr. in-8°.

Cette édition, qui fait partie d'une collection destinée à reproduire les chefs-d'œuvre de la littérature française, se recommande par sa belle exécution typographique et par les noms des littérateurs distingués qui y ont concouru, mais elle ne nous offre pas encore cette édition définitive des *Essais* qu'on attend depuis longtemps. Les notes de Coste, d'Éloi Johanneau, de M. Le Clerc sont nombreuses et instructives, mais elles étaient déjà connues, et bien des passages du texte qui réclament des éclaircissements restent dans l'état où les éditeurs précédents les ont laissés. Les variantes si nombreuses qui résultent de la comparaison des éditions de 1580 et de 1582 avec celle de 1588 (la dernière qui ait vu le jour pendant la vie du philosophe) et avec l'exemplaire chargé de corrections et additions autographes que possède la bibliothèque de la ville de Bordeaux, n'ont point été relevées; il y en a cependant un grand nombre de fort importantes. L'*étude* de M. Prévost-Paradol est un morceau brillant, tout à fait académique, mais il ne compense pas, ce nous semble, le vide que laisse l'absence d'une sérieuse et forte biographie de Montaigne.

Le quatrième volume, consacré en grande partie aux divers écrits que nous a laissés la plume qui traça les *Essais*, a été l'objet des soins de M. L. Moland. On y trouve les diverses lettres qu'on possède de Montaigne; on n'en connaissait qu'une dizaine il y a un siècle, lorsque Coste publia son édition, et pendant quatre-vingts ans environ ce nombre est resté le même; depuis vingt-cinq ans

Digitized by Google

seulement, le zèle de plus en plus actif des chercheurs a amené des découvertes heureuses, et le nouvel éditeur a pu, en négligeant deux de ces lettres tout à fait insignifiantes, en publier trente, lesquelles, d'ailleurs, avaient déjà été toutes mises au jour grâce aux soins de MM. Payen, G. Brunet, Jubinal, Macé et autres investigateurs, mais qui restaient disséminées dans différentes publications parfois tirées à petit nombre et difficiles à rassembler. Il faut espérer que la mine n'est point complétement épuisée, et que d'autres lambeaux de la correspondance de Montaigne viendront s'ajouter à ceux qu'on a déjà arrachés aux injures du temps. On n'a point manqué de reproduire l'appréciation du caractère de Jules César tracé par Montaigne sur un exemplaire des *Commentaires* imprimés à Anvers en 1570, et le seul vestige qu'on connaisse de ces jugements *retirés en gros* que Montaigne se plaisait à ajouter aux livres « desquels il ne vouloit se servir qu'une fois [1]. »

Cette page intéressante avait déjà été publiée par M. Payen, et peut être aurait-on pu ajouter que le volume en question a été adjugé en 1856, à la vente de M. Parison, au prix fort élevé de 1,450 francs (plus 5 °/₀ pour les frais). Il est resté à Mgr le duc d'Aumale; son propriétaire l'avait, en 1810, trouvé à un étalage des plus modestes, et on ne lui en avait demandé que vingt sous. Quant à la relation que Montaigne a écrite du voyage qu'il exécuta en 1580 en allant de Bordeaux à Rome, mais en prenant le chemin le plus long (Paris, Strasbourg, Augsbourg, etc.), elle est trop longue et trop peu intéressante pour qu'il ait été opportun de la réimprimer; personne n'a eu cette idée depuis 1774, et M. Moland a judicieusement agi en se bornant à s'en rapporter à M. Sainte-Beuve pour le soin d'extraire et de recueillir la fine fleur « de ce livre de notes rapporté de » voyages par le plus curieux et le plus amusé des philosophes [2]. » — La traduction de la *Théologie naturelle* de Sebon est le premier écrit que Montaigne ait livré à l'impression [3], et, bien qu'à certains points de vue cet ouvrage soit fort digne d'attention, il est trop étendu, trop peu intéressant pour la masse du public pour qu'il soit opportun de le reproduire en totalité. Nul éditeur de Montaigne n'y a songé, et de courts extraits sont fort suffisants. — Quelques « pièces additionnelles et documents biographiques » occupent les pages 343 à 394 : on y distingue les notes biographiques que Montaigne avait tracées sur un exemplaire des *Éphémérides* de Beuter, les inscriptions de la bibliothèque et du cabinet d'études du philosophe, et une notice sur sa *fille d'alliance*, Mlle de Gournay. — Il est impossible de s'occuper de Montaigne sans songer à Étienne de la Boétie, auquel l'unissait le sentiment de l'amitié la plus vive; l'énergique pamphlet *de la Servitude volontaire* a été reproduit. Sous le titre de *Bibliogra-*

1. Que sont devenus ces exemplaires de Guicciardini, de Philippe de Comines, des *Mémoires* de Du Bellay, sur lesquels Montaigne avait tracé des appréciations qu'il a pris le soin de transcrire dans les *Essais* (liv. II, ch. x)? Sont-ils perdus à jamais?

2. La notice de M. Sainte-Beuve, *Montaigne en voyage*, a paru dans le tome II des *Nouveaux lundis*.

3. En 1569, onze ans avant la première édition des *Essais*.

Digitized by Google

phie on trouve une liste des principales éditions des écrits de Montaigne et des ouvrages les plus remarquables qui le concernent.

La table analytique et alphabétique des matières occupe soixante-treize pages à deux colonnes; elle est rédigée avec soin, mais si elle offre des mots qui ne sont pas dans l'index de l'édition Le Clerc, par contre aussi elle en omet. C'est ainsi que nous y trouvons en plus, dès le début, *Abrégé*, *Adrian* (*cardinal*), *Adrian* (*empereur*), *Agariste*, *Agathocle*, mais il y a en moins *Action*, *Æschylus*; et de fait, l'une et l'autre de ces tables sont moins détaillées que celle qui accompagne l'édition d'Amaury Duval (Paris, 1822, 6 vol. in-8), et qui est, nous le croyons, la plus ample de toutes celles qui aient encore vu le jour. Résumons-nous : l'édition publiée par MM. Garnier peut très-bien convenir à la masse des lecteurs, même à ceux qui veulent de beaux livres bien exécutés, mais ce n'est pas encore cette édition *optima* que réclame un auteur tel que Montaigne. C'est qu'un travail pareil ne s'improvise point : il faut, pour le mener à bonne fin, en avoir fait, comme M. le docteur Payen, l'objet de recherches persévérantes et passionnées de chaque jour pendant plus de trente ans. Espérons que cet oracle des *montaignologues* (l'expression n'est pas de nous) ne fera pas trop longtemps attendre la publication qui est le but de sa carrière littéraire. V. C.

---

238. — **Duguay-Trouin**, par Adolphe Badin. Paris, L. Hachette, 1866. In-12, 248 p. — (Biographies nationales). — Prix : 1 fr.

La *Revue critique* a déjà parlé de la collection dont fait partie ce petit volume à propos des biographies d'Oberkampf et de Duguesclin (art. 177 et 186). Cette collection a pour but d'offrir de la vie de nos principaux grands hommes un tableau à la fois exact et populaire. M. A. Badin a conformé son récit à ce plan qu'on ne peut qu'approuver : il déroule rapidement devant nous la vie loyale, aventureuse et glorieuse du célèbre marin de Saint-Malo. Il s'est naturellement interdit les recours aux sources et les recherches savantes, et s'est borné à tirer le meilleur parti des travaux publiés avant le sien. Il a surtout insisté sur les grands traits de la vie de son héros et a sacrifié tous les détails qui n'étaient pas caractéristiques. M. B. écrit avec une simplicité que n'offrent pas toujours ces publications populaires, mais qui peut-être est parfois poussée trop loin. Les scènes émouvantes et tumultueuses dont se compose la vie de Duguay-Trouin demanderaient quelquefois dans le narrateur un peu plus de feu. Nous ne doutons pas néanmoins que ce petit livre ne contribue à faire vivre dans le souvenir de tous une de nos plus pures renommées, et qu'il ne tienne bien sa place dans l'œuvre utile à laquelle il se rattache. B.

---

239. — Alfred Hédouin. **Goethe**, sa vie et ses œuvres, son époque et ses contemporains. Lettres, documents inédits. Paris, librairie internationale, 1866. In-12, 316 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est une réduction au quart à peu près, exacte bien qu'un peu sèche, du célèbre ouvrage de Lewes. L'auteur n'a pas consulté d'autres sources. Les *do-*

Digitized by Google

cuments inédits, qu'annonce un titre trop ambitieux, font défaut. C'est encore ce qui existe en français de plus complet et de plus commode sur la vie de Goethe; mais ce n'est pas un travail personnel : il serait temps que la France vint dire son mot et prononcer son jugement motivé sur la vie et les œuvres de l'auteur de *Faust*. M. Hédouin a fait suivre son travail de la traduction d'une brillante caractéristique de Goethe par Emerson, et d'une dissertation curieuse sur les emprunts (M. H. dit *plagiats*, expression que d'ailleurs il rétracte ensuite lui-même) de Goethe à un livre publié sous le nom de Sterne après sa mort, le *Koran*; ce livre, dont M. H. a donné en 1853 une traduction, n'est sans doute pas de Sterne, mais la question n'en subsiste pas moins : des pensées du *Koran* se retrouvent à peu près textuellement dans les *Pensées en prose* de Goethe; ces pensées ont-elles été publiées par lui, ou sont-elles posthumes? Dans ce dernier cas, il faudrait regarder celles qui se retrouvent dans le livre anglais comme de simples notes prises à la lecture et publiées à tort sous le nom de Goethe : c'est aux Allemands qu'il appartient de résoudre le problème. — Il est inexact de dire (p. 56) que Giordano Bruno fut brûlé « en expiation du crime d'avoir affirmé que la terre tourne; » il avait exposé, comme on sait (et comme on le voit même à la page suivante), des théories panthéistiques qui furent la véritable cause de son supplice. — C'est être inintelligible que de traduire le titre d'un *lied* de Goethe : *Stirbt der Fuchs, so gilt der Balg*, par *Le renard mort, la fourrure a du prix* (p. 60) : le jeu qui s'appelle ainsi en Allemagne est ce que nous nommons : *Petit bonhomme vit encore.* — Le mot *hypocrisie*, appliqué à Lavater (p. 255), est trop dur pour ce charlatan mystique, ce trompeur trompé qui a inspiré à Goethe la célèbre *Xénie* : « Savez-vous comment la nature s'y prend pour combiner dans un homme la noblesse et la bassesse? Elle met entre deux la vanité. »

E

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

BONVALOT, Coutumes du Val d'Orbey, du Val de Rosemond, de l'Assise (A. Durand). — DE PONGERVILLE, Lucrèce, traduit en vers français. — ROSSIGNOL, Études sur les institutions de Gaillac. — KEIM, Der geschichtliche Christus (Zürich, Orell). — Iustiniani digesta edidit Mommsen (Berlin, Weidmann). — ROSSEL D'AIGALIERS, Souvenirs de la guerre des Camisards, p. p. G. FROSTERUS (Lausanne, Bridel). — CAFFIAUX, Nicole de Drury, maître clerc de la ville de Valenciennes (Valenciennes, Lemaitre).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, hrsg. von der deutschen Morgenländischen Gesellschaft 4 Bd., n° 5, gr. in-8. Leipzig (Brockhaus). 21 fr. 35

Adam, über die Sclaverei und Sclavenentlassung bei den Römern, gr. in-4°. Tübingen (Fues). 1 fr. 35

Blancard (M.). Des monnaies frappées en Sicile au XIIIe siècle, par les suzerains de Provence, avec planches. In-8°. Paris (Rollin et Feuardent).

Briefwechsel zwischen Göthe u. Kaspar Graf von Sternberg. Hrsg. v. Bratraneck, gr. in-8°. Wien (Braumüller) 10 fr. 75

Digitized by Google

Büdinger u. Grunauer. Älteste Denkmale der Züricher Literatur. Zürich (Orell Füssli et Cᵉ). 2 fr. 75

Catalogue analytique des chartes, documents historiques, titres nobiliaires, etc., composant les archives du collége héraldique et historique de France. 3ᵉ partie. Artois, Flandre, Hainault, 4ᵉ partie, Alsace, Lorraine. In-8°. Paris (Techener, fils). 2 fr.

Catalogue de la bibliothèque de M. le marquis Le Ver, membre de la Société des antiquaires de la Normandie, dont la vente aura lieu le 19 novembre et les 16 jours suivants. In-8°. Paris (Bachelin-Deflorenne). 1 fr.

Closmadeuc (G. de). Le passage sur la Vilaine de la voie antique de Portus-Namnetum à Dartoritum. Situation de Durétie. In-8°. Vannes (impr. Galles).

Coleccion de autores españoles. Tomo 21, in-8. Leipzig (Brockhaus). 4 fr.

Cortet (E.). Essai sur les fêtes religieuses et les traditions populaires qui s'y rattachent. In-18 jésus. Paris (Thorin). 3 fr.

Dante Alighieri's göttliche Komödie. Uebers. u. erläut. v. Streckfuss. 8 Aufl., in-8°. Braunschweig (Schwetschke u. Sohn), relié doré. 8 fr.

Darcel (A.). L'art architectural en France depuis François Iᵉʳ jurqu'à Louis XVI, motifs de décoration intérieure et extérieure dessinés d'après des modèles exécutés et inédits des principales époques de la Renaissance. Tome 2, gr. in-4°. Paris (Baudry). L'ouvrage complet, 2 vol. 200 fr.

Der Nibelunge Not und Klage. Nach der ältesten Ueberlieferung, hrsgb. von K. Lachmann, 5. Abdruck des Textes. Berlin (G. Reimer). 3 fr. 35

Drouyn (L.). Saint-Vincent de Pertignas, département de la Gironde. Etude historique et archéologique. In-8°. Caen (Le Blanc-Hardel).

Erdmann (J.-E.). Grundriss der Geschichte der Philosophie, 2 Bd. Philosophie der Neuzeit, gr. in-8°. Berlin (Hertz). 13 fr. 35

Erhardt. Grammaticalien zum Verständniss des Nibelungen Liedes. Lex in-8. Tübingen (Fues). 1 fr. 25

Gelbe (H.). Beitrag zur Einleitung in das alte Testament. In-8°. Leipzig (Matthes). 2 fr. 15

Gerlach (F. D.). Marcus Porcius Cato der jüngere. Basel (Bahnmaier). 1 fr. 25

Grasberger (L.). Erziehung und Unterricht im classischen Alterthum mit besonderer Rücksicht auf die Gegenwart, 1 Thl. 2ᵉ Abthl. gr. in 8°. Würzburg (Stahel). 6 fr 50

Gratacap (A.). Quæ fuerit Aristotelis de sensibus doctrina ? In-8°. Montpellier (Bœhm et fils).

Grœne (V.). Die Papstgeschichte. 2 Bd. Regensburg (Manz). 4 fr. 80

Hahn (W.). Geschichte der poetischen Literatur der Deutschen. 3 Aufl. Berlin (Hertz). 6 fr.

Henne-Am Rhyn (O.). Geschichte des Schweizervolkes und seiner Kultur von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart. 3 Bd. gr. in-8°. Leipzig (O. Wigand). 10 fr. 75

Homère. Homeri Iliadis libri I, II, III, IV, juxta Wolfianam et Heynianam edd. latinas notas ex Heynii commentario plerumque desumptas addidit L. Quicherat. In-12. Paris (L. Hachette et Cᵉ). 65

Keil u. Delitzsch, biblischer Commentar über das alte Testament. 3 Thl. 4 Bd. Leipzig (Dörffling u. Francke). 13 fr. 35

Kœrner's sämmtliche Werke. Im Auftrage der Mutter des Dichters herausgeg. u. mit einem Vorwort begleitet v. K. Streckfuss. Gesammt-Ausg. in 4 Bdn. 1 Lfg. gr. in-16. Berlin (Nicolai's Verlag). 70

Kratz (H.). Ueber die Echtheit der Verse 904-924 in Sophocles' Antigone, gr. in-4. Tübingen (Fues). 1 fr. 60

Krause (C.). De Caroli V Cæsaris electione ejusque causis et eventu, gr. in-8. Rostock (Stiller). 1 fr. 35

Marggraff (R.). Catalogue des tableaux de l'ancienne Pinacothèque royale à Munich. München (J. A. Finsterlin). 5 fr. 35

Mittheilungen des Vereins für die Geschichte Potsdams (Gropius). 4 fr.

Müller (C.). Etymologisches Wörterbuch der englischen Sprache, 4-6 Lfg. gr. in-8. Cœthen (Schettler), la livraison. 3 fr.

Münz (P. J.). Archæologische Bemerkungen über das Kreuz, das Monogramm Christi, die altchristlichen Symbole, das Crucifix. Frankfurt a. M. (Verlag f. Kunst u. Wissenschaft) gr. in-8°. 6 fr.

Revoil (H.). Architecture romane du midi de la France, dessinée, mesurée et décrite, 1 livr. In-fol. Paris (Morel et Cᵉ).

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49. — 8 Décembre — 1866.

Sommaire : 240. PICHARD, Essai sur Moïse de Khoren. — 241. DE PONGERVILLE, Traduction de Lucrèce. — 242. CAFFIAUX, Nicole de Drury, maître clerc de Valenciennes. — 243. Commentaires de BLAISE DE MONLUC, p. p. A. DE RUBLE. — 244. PETZHOLDT, Bibliotheca bibliographica. — 245. WEIGEL, les Œuvres de peintres dans leurs dessins.

240. — **Essai sur Moïse de Khoren**.... et analyse succincte de son ouvrage sur l'histoire d'Arménie, accompagné de notes et commentaires, et suivi d'un précis géographique, par C.-E. PICHARD, vice-consul de France. Paris, Alphonse Lemerre, 1866. In-8°, 97 pages. Prix, 5 fr.

Ce petit livre, tiré à 100 exemplaires sur papier de luxe, n'a pas de prétentions scientifiques. L'auteur lui-même déclare dans la préface que cet opuscule est une œuvre de jeunesse, qu'il n'a pu être publié à l'époque où il fut écrit, que « des sollicitations amies le font paraître aujourd'hui, » et « que rien n'y a été changé. » Le style et l'enthousiasme de la jeunesse sont en effet faciles à reconnaître dans l'Essai sur Moïse de Khoren, où l'auteur donne la biographie de l'historien de l'Arménie. L'analyse des trois livres de l'Histoire et la traduction des fragments qui y sont insérés, m'ont semblé en général exactes, les notes qui les accompagnent très-sobres. — Si la lecture de ce petit livre pouvait inspirer à quelques jeunes gens le goût de la littérature arménienne, qui a si grand besoin de travailleurs, sa publication aurait certainement été fort utile. ψ

241. — LUCRÈCE, **De la nature des choses**, en vers français, par DE PONGERVILLE, de l'Académie française; texte en regard. Avec un discours préliminaire, la vie de Lucrèce, et des notes. Nouvelle édition, corrigée. Paris, Le Chevalier, 1866. In-8°, 2 vol., XL-297 et 355 p. — Prix : 15 fr.

Les grands poëtes ont cela de particulier que chaque époque les comprend à sa manière. Chaque génération qui arrive à son tour prendre sa place au soleil se trouve avec eux dans un nouveau rapport, et développe dans son interprétation de leurs œuvres le côté par lequel elle sympathise avec eux. De là vient que les meilleures traductions des ouvrages véritablement beaux vieillissent rapidement et ne répondent tout à fait qu'au sentiment de la génération pour laquelle elles ont été écrites. C'est le cas surtout de nos jours, parce qu'à ce changement de point de vue qui se produit à toute nouvelle époque, la nôtre joint des exigences non-seulement artistiques, mais scientifiques, moins vivement senties aux âges précédents. Nous ne demandons plus seulement à la reproduction d'une belle œuvre de nous procurer une jouissance esthétique; nous voulons éprouver précisément celle qu'ont ressentie les hommes pour qui elle a été écrite; nous voulons retrouver dans la copie les traits les plus minutieux, les défauts même de l'original; nous cherchons curieusement l'expression des détails singuliers,

Digitized by Google

spéciaux, de plus ils sont loin de notre goût et de nos habitudes de penser ou de sentir, plus nous tenons à ce qu'ils soient fidèlement rendus, parce qu'ils sont caractéristiques. Nous examinons une traduction avec la jalouse méfiance que nous apportons à contrôler la restauration d'une œuvre d'art antique ; nous sacrifions volontiers une partie même du plaisir que nous donnerait une acceptation plus facile de ce qu'on nous offre, à la satisfaction de n'avoir devant nous que de l'authentique, bien établi, bien irréfragable : nous ne nous laissons aller à notre admiration que sous bénéfice d'inventaire.

Tel n'était pas l'état des esprits lorsque M. de Pongerville publia, il y a plus de quarante ans, sa traduction de Lucrèce. Le point de vue du traducteur comme de ceux qui applaudirent à son œuvre était tout différent : pour l'un comme pour les autres il s'agissait surtout de rendre sensibles aux lecteurs français les beautés du poète latin, de leur épargner autant que possible les épines pour ne leur présenter que les fleurs, de faire du poème *de la nature des choses* une lecture facile et agréable, où chacun pût retrouver les traits du modèle, non dans toute leur originalité et avec ce qu'ils ont parfois de rude ou d'insolite, mais adoucis, dégagés, allégés en tous sens, non tels absolument que les virent les contemporains de Lucrèce, mais tels que devaient les voir, pour les goûter, ceux du traducteur.

Il est indispensable de tenir compte du changement survenu depuis dans les esprits pour apprécier à sa juste valeur le remarquable travail qui se présente de nouveau à un tout autre public. Dans l'école d'habiles traducteurs qui se groupent autour de Delille, M. de P. doit conserver un des premiers rangs, le premier peut-être, car il avait choisi une tâche plus rude que le maître lui-même, et il s'en est souvent mieux acquitté. L'idée même d'aller s'attaquer à Lucrèce est une grande recommandation ; il était impossible qu'un homme capable de s'enthousiasmer pour une telle poésie, à une époque où elle était profondément négligée et presque inconnue, n'eût pas plus de largeur et de hardiesse que l'abbé Delille. Aussi, prise en elle-même, l'œuvre de M. de P. reste-t-elle le titre très-bien fondé d'une réputation poétique qu'a consacrée l'Académie française ; on doit rendre pleine justice à la facilité, à l'harmonie, à la souplesse de la langue, à l'art avec lequel sont sauvés les passages les plus obscurs ou les plus périlleux, et même souvent à une franchise de ton, à une ampleur de forme très-rares dans les poètes de cette école. Le grand souffle de Lucrèce passe par moments sur ces élégants alexandrins ; à force d'aimer son poète, le traducteur arrive quelquefois presque à sa hauteur.

On porterait, il est vrai, un jugement plus sévère, si on appliquait à la traduction de M. de P. les exigences dont nous avons parlé tout à l'heure. Le principe qui l'a guidé est le goût bien plutôt que la science ; il tourne les difficultés plus qu'il ne les surmonte ; il est tour à tour un paraphraste habile ou un adroit abréviateur, mais bien rarement, à dire le vrai, un traducteur exact. Il cherche, il est vrai, à produire les mêmes effets que Lucrèce, mais c'est par d'autres moyens ; il déguise, au lieu de l'accuser, la monotonie de l'exposition, les brusqueries des transitions, l'embarras du style, les âpretés et les inégalités de son

Digitized by Google

auteur ; mais dans ce travail se perdent aussi souvent les grands coups d'aile, les efforts violents et puissants, la conviction ardente, le sérieux passionné, le *furor arduus* du grand épicurien. Le poëme de M. de P. est tout le temps à côté de celui de Lucrèce ; il en est, si l'on veut, une interprétation commode, il n'en est pas la reproduction.

Au reste, il faut bien le dire, cette reproduction était une tâche presque impossible. La langue que parlait Lucrèce et celle que nous parlons sont à deux moments de leur existence tellement différents qu'elles ne peuvent se répondre. Réglé par des écrivains qui font autorité et modèle, expurgé par des grammairiens vétilleux, poli par un long usage social, le français, surtout parlé par un *classique*, ne ressemble en rien au latin d'avant Auguste, à peine séparé de la langue populaire, ayant pour tous modèles des auteurs rapidement vieillis, hésitant entre l'archaïsme de ces autorités révérées et la nouvelle langue classique qui se formait dans la société de Rome, violemment rapproché du grec par une foule de tournures dans sa syntaxe et de mots dans son vocabulaire, et manié en toute liberté par un génie aussi original, aussi indépendant que Lucrèce. Malgré la révolution que le romantisme et la connaissance des langues étrangères ont causée dans notre langue littéraire, elle est loin encore de pouvoir s'appliquer avec exactitude sur celle du poëte latin, et on ne pourrait vouloir traduire fidèlement le *De Natura rerum* sans tomber dans des bizarreries, des barbaries et des disparates qui feraient de la traduction une œuvre inintelligible et choquante.

Rendons donc hommage à la manière dont M. de P. a rempli la tâche qu'il s'était imposée. On nous permettra cependant de croire qu'en maint endroit il aurait pu être plus fidèle, sinon à la forme, du moins à l'idée de Lucrèce. Le talent remarquable avec lequel il traite en vers brillants les sujets les plus abstrus, les discussions les plus sèches, aurait pu s'employer plus rigoureusement à rendre les raisonnements de son original. Je n'en citerai qu'un exemple ; les vers 265-70 du chant I doivent être traduits ainsi : « Maintenant, après que je t'ai enseigné que les choses ne peuvent être créées de rien, ni, une fois nées, retourner à rien, *pour que tu n'entres pas en défiance de mes paroles à cause de l'impossibilité où sont les yeux de discerner les éléments primordiaux des choses*, écoute : je vais te nommer des corps qui, *tu l'avoueras toi-même*, existent dans les choses et ne peuvent cependant y être vus. » Ce raisonnement, clair et nécessaire, disparaît dans les six vers suivants :

> Tu le vois, du néant nul objet n'est sorti,
> Et jamais dans son sein ne peut être englouti.
> De *certains corps* pourtant l'*essence* primitive
> Échappe et se dérobe à la vue attentive ;
> Puissant, toujours actif, leur vaporeux tissu
> Se révèle à nos sens et reste inaperçu.

Un autre regret que nous exprimerons à M. de P., c'est qu'il n'ait pas revu sa traduction sur les textes les plus récents de Lucrèce. Les admirables travaux

Digitized by Google

de Lachmann, et après lui de M. Bernays, sur le *De natura rerum*, ont en maint endroit transformé le texte, ont écarté des répétitions, signalé des lacunes, effacé des non-sens qui sont le fait non du poëte, mais du manuscrit d'après lequel ont été faits les deux seuls que nous possédions. Ainsi, pour n'en citer qu'un ou deux échantillons, le possesseur du manuscrit d'après lequel a été écrit celui qu'ont eu sous les yeux nos deux copistes, avait souvent mis en marge des gloses qui ont ensuite passé dans le texte, et qui doivent désormais en disparaître. Un de ses procédés favoris était d'opposer Lucrèce à lui-même en écrivant près d'un passage quelconque un autre passage qui, suivant lui, le contredisait. Dès le début, après l'invocation à Vénus, il a écrit, et on a ensuite admis dans le texte le six fameux vers : *Omnis enim per se divum natura necesse est*, etc., qu'il trouvait plus loin. Il faisait par là à Lucrèce une objection que des esprits peu poétiques ont souvent renouvelée ; il trouvait contradictoire de la part du poëte qui enseignait l'apathie épicurienne des dieux, d'invoquer une divinité et de demander la paix pour Rome à Mars et à Vénus, qui, dans sa théorie, goûtaient loin de notre monde un repos éternel et ne prenaient aucune part à nos affaires. Le malheur est que ces six vers ont pris dans le manuscrit la place de six autres dans lesquels évidemment le poëte se tournait vers Memmius et commençait à lui adresser la parole. Il débute maintenant par lui dire : *Quod super est*, ce qui est inadmissible. Le texte suivi par M. de P. a cru bien faire en transportant les six vers interpolés un peu plus bas, où ils ne sont qu'un peu moins absurdes. Reste le *Quod super est*, que M. de P. se contente de supprimer. — A la fin du livre I, entre les vers 1093 et 1094, il y a une lacune, évidemment assez longue, qui trouble complétement le raisonnement. Le texte suivi par M. de P. la comble bravement par un seul vers, ce qui ne donne aucun sens logique ; et le traducteur, qui a été embarrassé par ce passage, s'en tire en mettant autre chose à la place du latin. — Je pourrais multiplier les observations de ce genre (voy. par ex. l. III, v. 762, un vers que M. Bernays appelle avec raison une des *facéties* de l'interpolateur, et que M. de P. admet dans son texte, mais ne traduit pas) ; peut-être M. de P. pourra-t-il quelque jour en tenir compte dans une nouvelle édition. Elles montreraient une fois de plus que la critique des textes est une science indispensable, et que ceux qui dédaignent ses résultats risquent souvent ou de ne pas comprendre les auteurs qu'ils admirent le plus, ou d'admirer à leur place des copistes ineptes ou des glossateurs malveillants. E

---

242. — **Nicole de Drury**, maître clerc de la ville de Valenciennes, 1361-1373 ; sa vie officielle, épisodes valenciennois dans lesquels il a joué un rôle ; par H. Caffiaux, docteur ès lettres, archiviste de la ville de Valenciennes. Valenciennes, Lemaître. In-8°, 136 pages.

Cette brochure est un recueil de conférences faites l'an dernier à Valenciennes sur Nicole de Drury, ou plutôt sur les affaires politiques auxquelles il prit part comme envoyé de la ville, ou dont il nous a conservé la mention en sa qualité de maître clerc, chargé de tenir les comptes et de veiller sur les archives de la

Digitized by Google

commune. Les récits du meurtre du seigneur d'Enghien et des démêlés de la ville avec l'évêque de Cambrai sont nouveaux et intéressants. M. Cafflaux en a trouvé la matière dans les livres de comptes de la ville, et a su mettre habilement en œuvre les renseignements souvent obscurs et incomplets que lui fournissaient les documents dont il est le conservateur. Entre autres faits intéressants il y a rencontré la mention d'un séjour de Froissard à Valenciennes en 1364 (page 34, et pièces justificatives, page 100). Il eût seulement été à désirer que M. C. eût présenté ses recherches sous la forme d'un mémoire, les débarrassant des vaines formules qui sont l'accompagnement obligé d'une conférence, et d'un certain nombre de lieux communs qui allongent sans profit son exposition.

Il faut savoir gré à M. C. d'avoir publié à la suite de son travail 45 pages d'extraits de comptes; on y trouve des mots que le glossaire de notre ancienne langue devra recueillir et des noms curieux, tels que *Nakefaire*, *Borgneagache* (p. 190), *Lottart Cop-de-lance* (p. 224), *Huart le pork* (p. 118), *Jakemart le cochon* (p. 135), *Piere as Gambes* (p. 124), *Copin as Capelles* (p. 118), etc. Nous ne devons pas dissimuler toutefois que ces documents sont publiés avec une incorrection et une négligence qui surprennent de la part d'un philologue qui s'est exercé sur un texte aussi difficile que l'oraison funèbre d'Hypéride. Selon la coutume de ceux qui sont nouveaux dans les études paléographiques, l'éditeur croit utile de nous apprendre qu'il a ponctué et accentué ses textes pour les rendre plus intelligibles, mais que toutefois « il est bon de savoir que les originaux ne portent ni virgules, ni accents, ni apostrophes » (p. 45). C'était inutile à dire, mieux eût valu soigner davantage l'accentuation et la ponctuation. Ainsi, p. 90, cette phrase : « de l'argent que ly sergent de le paix rechoivent à renouveller les triuwes entre my et Nakefaire, le tierch », est mal ponctuée; il faut une virgule après *triuwes*, et il n'est pas nécessaire d'en mettre une après *Nakefaire*; — on doit écrire *d'iaus* (p. 90, 110), *s'ensuiwent* (p. 117, 120), *c'on* (p. 98, 108) et non *diaus*, etc. — M. C. écrit constamment *y estre*, alors que la grammaire et le sens exigent *yestre*, être. On sait qu'en picard *e* se diphthongue. — Dans cette phrase (p. 98) : « pour savoir et enquerre pluiseurs besongnes que *kerkies* li estoient », M. C. a tort d'écrire *kerkiés* ; — il faut le féminin, et on sait que les verbes en *ier* font leur participe passé féminin aussi bien en *ie* qu'en *iée*.

On doit supposer que M. C. a voulu remplir les abréviations de son ms. ; au moins l'a-t-il fait le plus souvent, cependant il écrit *p.* au lieu de *pour*, *pluis.* au lieu de *pluiseurs*. Ici pas d'inconvénient. Il y en a plus à écrire *Jakt*, *Colt*, *Wille*, *Grart*, pour *Jakemet*, *Colart*, *Willaume*, *Girart*, et *constraind* pour *constraindre* (p. 134). — Ceux qui connaissent les difficultés que les anciens comptes opposent à la lecture ne seront pas étonnés d'apprendre que les extraits publiés par M. C. présentent un grand nombre de passages que des erreurs de transcription ont rendus inintelligibles. En voici quelques-uns que je crois pouvoir restituer : *Assavlée* (p. 121) doit être lu *assanlée*. — P. 128 : « E fu bans fais que nuls ne nulle ne le alast visiter..... *sûr y estre* contre le dist des jurés »; il faut probablement *sans yestre*. — Même page : « C'estoit contre le juridiction et *hauteur* de Mons.

Digitized by Google

le duk »; lisez *honneur*. — P. 129 : « Pour escuser le prouvost de ce pais *emis* le vicaire et l'official..... »; le ms. doit porter *enu's*, soit *envers*.

Les anciens comptes sont une mine très-riche en renseignements de tout genre. Nous avons vu que M. C. savait y puiser; souhaitons maintenant qu'il prépare un peu mieux les matériaux qu'il en extrait. P. M.

---

243. — **Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France**, édition revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes pour la Société de l'histoire de France, par M. Alphonse de Ruble. Tome II. Paris, Ve Jules Renouard, 1866. In-8° de IX-464 p. Prix : 9 fr.

J'ai eu l'occasion de louer dans la *Revue d'Aquitaine* de juillet-août 1865 (p. 35-48), le premier volume du Monluc de M. de Ruble. Je ne donnerai pas de moindres éloges au deuxième volume. M. de R. a continué, en effet, à remplir ses devoirs d'éditeur avec un zèle et un soin des plus méritoires. En rapprochant les diverses éditions des *Commentaires* de deux copies manuscrites qui sont conservées à la Bibliothèque impériale sous le numéro 5011 du fonds français[1], et que personne ne s'était encore avisé de consulter, il a rétabli aussi fidèlement que possible le texte parfois si altéré des récits de Monluc. Veut-on se rendre bien compte de l'importance de la révision faite par M. de R.? Que l'on ouvre son livre au hasard plusieurs fois de suite, presque toujours le regard tombera sur un passage inédit plus ou moins considérable[2]. Les variantes recueillies par M. de R. ne sont pas moins nombreuses, et j'en citerai quelques-unes. On lit (p. 157) : « Autresfois je luy avois obéi, et n'estois pas si haut monté sur mes mullets et coffres, que je voulusse faire le prince. » Etre *monté sur ses mullets et coffres*, c'est avoir beaucoup de bagages, signe évident de grandeur et de richesse. Toutes les précédentes éditions portaient *monté sur mes mulets de coffres*, ce qui n'offre aucun sens. Cette métaphore ainsi dénaturée a, selon la remarque de M. de R., vainement exercé la perspicacité de Lacurne de Sainte-Palaye. A la page 226, la restitution d'un seul mot met bien d'accord les deux meilleurs historiens de la guerre de 1557, l'auteur des *Commentaires* et Pacci (*Memorie de Siena*)[3]. Mais voici qui est autrement grave! Monluc dit (p. 359) : « Et me delibéray d'user de toutes les crainctes que je pourrois, et mesmement sur ceulx-là qui parloient contre la majesté royalle; car je voyais bien que la douceur ne gagneroit pas ces méchants cœurs. » Les anciennes éditions lui font dire avec un parfait ensemble : « Et me delibéray d'user de toutes les *cruautés* que je pourrois... » Dieu sait toutes les tirades qui ont été débitées à cette occasion contre le sanguinaire cynisme de Monluc! La substitution du mot réel, qui est presque innocent, au mot apocryphe, qui est si affreux, rend singulièrement plaisante toute cette in-

1. Voir sur ces copies qui, en l'absence du texte original, sont si précieuses, l'*Introduction*, p. XVII et suiv., en tête du Ier volume.

2. Par exemple, pages 5, 6, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 18, 40, 41, 48, 49, 67, 80, 83, 84, 87, 99, 104, 111, 123, 153, 155, 192, 193, 221, 268, etc.

3. M. de R. rappelle que l'infidèle version avait trompé le savant de Thou lui-même. (Tome II de l'édition de 1740, p. 466.)

Digitized by Google

dignation dépensée ici en pure perte. Parmi les autres rectifications dues à M. de R., signalons-en encore une autre dont il nous parle ainsi (p. 387) : « Les éditions précédentes des *Commentaires* confondent perpétuellement les capitaines Corne et Arné. Corne, capitaine de gens de pied, avait reçu de Monluc une commission pour lever une compagnie. Il se battit contre les protestants à Toulouse ; on le trouve plusieurs fois mentionné dans l'*Histoire des troubles* de Bosquet. Arné était guidon de la compagnie du roi de Navarre. Cette confusion entre ces deux capitaines a induit en erreur tous les historiens, même les savants auteurs de l'*Histoire du Languedoc*. »

M. de R. n'a pas plus épargné les notes dans le tome deuxième des *Commentaires* que dans le premier. Presque toutes ces notes sont irréprochables, et donnent même beaucoup plus qu'on n'aurait le droit d'exiger, car à d'excellents renseignements biographiques sur tous les personnages qui figurent dans les récits de Monluc, elles ajoutent des indications entièrement nouvelles sur les documents qui émanent d'eux ou se rapportent à eux. C'est ainsi que pour Francesco Bandini, archevêque de Sienne, le capitaine napolitain Charles Caraffa, le capitaine et littérateur Florentin Bartholomeo Cavalcanti, le cardinal d'Armagnac, Gaspard Pape, seigneur de Saint-Auban, Christophe Jouvenel des Ursins, Jean de Saint-Marcel, seigneur d'Avanson, le cardinal Bertrandi (ou plutôt Jehan Bertrand, suivant sa signature), Jean de Chourses, seigneur de Malicorne, Jean Larchevêque de Parthenay, baron de Soubise, Jean Caraffa, duc de Palliane, le cardinal Jean du Bellay, Ascanio della Corna, neveu de Jules III, Jean Bernard de Saint-Severin, duc de Somme, capitaine napolitain (on a imprimé *politain* p. 176), François de Lorraine, duc de Guise, le cardinal de Tournon, François Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, Henri de Mesmes, seigneur de Malassise et de Roissy, François d'Este, Rénée de France, Antoine de Bourbon, le greffier du parlement de Paris Jean du Tillet, Antoine, marquis d'Estrées, Strozzi, François de Clèves, duc de Nevers, Jeanne d'Albret, Charles de Coucy, seigneur de Burie, Théodore de Bèze, Antoine de Lomagne, baron de Terrides, Pierre d'Aussun, Geoffroy de Caumont, abbé de Clairac, Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, sont indiqués presque toutes les lettres (écrites par eux ou sur eux) des diverses collections du grand dépôt de la rue de Richelieu. Ceux qui voudront s'occuper spécialement de ces divers personnages n'auront guère à chercher d'autres sources que celles qui leur sont révélées par M. de R. et ils seraient bien ingrats s'ils ne bénissaient celui dont les infatigables investigations auront tant facilité leur besogne.

A peine si une douzaine de ces innombrables notes laisse quelque chose à désirer. Ainsi, les renseignements fournis sur Bernard d'Ornezan, baron de Saint-Blancard (et non Blanquart), p. 130, sont un peu maigres. Le P. Anselme, à l'ouvrage duquel M. de R. a si souvent eu recours, aurait cette fois encore été utilement consulté par lui (*Histoire généalogique et chronologique des généraux des galères de France, généalogie de la maison d'Ornezan*). Sur Dominique de Gourgues et sur son expédition de la Floride (p. 202), il n'aurait pas fallu citer les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, qui ne renferment aucune pièce relative

Digitized by Google

à l'intrépide marin landais[1] ; je suis d'autant mieux en mesure de l'affirmer que, préparant une nouvelle édition de la *Reprise de la Floride* pour la Société des Bibliophiles de Guyenne, j'ai cherché un peu partout des renseignements biographiques sur Dominique de Gourgues et des renseignements bibliographiques sur la relation de son héroïque voyage. Au sujet de l'autobiographie de Henri de Mesmes, seigneur de Malassise (p. 214), M. de R. aurait pu ajouter que, si la copie en est conservée dans le volume 1002 du fonds Saint-Germain français, l'original fait partie de la riche collection de M. Feuillet de Conches, qui en a parlé d'une façon fort intéressante dans ses *Causeries d'un curieux* (t. III, pp. 145, 146). A la note sur Rénée de France (p. 354), M. de R. aurait pu ajouter que quelques lettres de cette princesse, appelée par M. Renan « l'une des femmes les plus éclairées de son siècle et l'une des âmes les plus nobles de tous les temps[2], » ont été insérées dans les *Mémoires d'État* de Guillaume Ribier, dont le nom a été écrit *Ribiers* (pp. 164, 200, 204). Clément de La Lande (p. 352) n'était pas chanoine de *Sant-Crapart*, mais bien de Saint-Caprais. Pour ce belliqueux chanoine, pour Antoine de Nort (même page), et pour quelques autres Agenais, M. de R. aurait trouvé quelque chose à prendre dans les manuscrits de Labenaizie, dont il existe à Agen plusieurs copies, de même que pour certains personnages dont l'histoire est mêlée à celle de Bordeaux, tels que les Prevost de Sansac, les Villars, les Montpezat, etc., il n'aurait point en vain feuilleté les *Archives historiques du département de la Gironde*. Enfin, quand M. de R. a cité (p. 448), sur le sac de Monségur, la lettre attribuée à Montaigne, par M. Feuillet de Conches et par M. le marquis du Prat, il a été beaucoup trop réservé en ne déclarant pas que ce document est évidemment apocryphe. T. de L.

---

244. — Bibliotheca bibliographica, Kritisches Verzeichniss der das Gesammtgebiet der Bibliographie betreffenden Literatur des In-und Auslandes. In systematischer Ordnung, bearbeitet, von Dr Julius Petzholdt. Leipzig, W. Engelmann, 1866. In-8, xii-939 pages. (Paris, Franck.) — Prix : 16 fr.

M Petzholdt, bibliothécaire de S. M. le roi de Saxe, est depuis longtemps connu par le zèle éclairé et infatigable qu'il apporte aux études bibliographiques ; nous n'entreprendrons point de faire l'énumération de ses nombreux écrits ; nous nous bornerons à dire que depuis vingt-six ans il dirige avec succès une fort bonne publication mensuelle : l'*Anzeiger für Bibliographie* ; nous rappellerons aussi son fort utile *Manuel* (Handbuch) *des bibliothèques allemandes* (Halle, 1853, in-8).

Le nouvel ouvrage qu'il vient de mettre au jour est un fort gros volume, en grande partie à deux colonnes et d'impression compacte ; on y trouve une masse énorme de renseignements bibliographiques sur toutes les branches des

1. Le *Brief discours et histoire d'un voyage de quelques Français en la Floride et du massacre autant injustement que barbarement exécuté sur eux par les Espagnols, l'an* 1565 (1re série, tome VI) ne regarde que l'infortuné Jean Ribaut.

2. *Études d'histoire religieuse*, p. 354.

Digitized by Google

connaissances humaines, renseignements qui nous ont paru généralement exacts.

Il fallait astreindre à un ordre méthodique cette multitude de titres de livres; M. Petzholdt divise son ouvrage en trois sections. L'ordre qu'il adopte diffère beaucoup de celui auquel nous sommes habitués en France, mais il peut se justifier par de bonnes raisons; d'ailleurs une ample table alphabétique placée à la fin du volume rend les recherches faciles. — La première partie est une introduction qui signale les livres consacrés spécialement à la bibliographie ou exposant des systèmes bibliographiques; la seconde section, partagée en plusieurs sous-divisions, est affectée à la littérature générale, aux anonymes et pseudonymes, aux livres rares et incunables, aux livres défendus. Vient ensuite ce qui concerne la *personale litteratur* (ou bibliographie) et l'iconographie.

La troisième partie, la plus considérable de toutes, embrasse d'abord la bibliographie nationale (Allemagne, France, etc.); l'histoire littéraire arrive ensuite; après elles défilent tour à tour: la philosophie et la théologie; les mathématiques, les sciences naturelles et médicales; la pédagogique et la littérature populaire; l'économie politique, la jurisprudence; l'art de la guerre; la technologie et les beaux-arts; enfin les sciences historiques dans leurs diverses branches; les cartes forment la fin de ce long travail. Les sous-divisions se partagent elles-mêmes en divers paragraphes séparés.

On comprend sans peine combien il a fallu de tenacité dans les recherches et de dévouement pour parvenir à rassembler, à classer tous les renseignements dont l'ensemble constitue l'ouvrage en question.

La plupart des livres sont l'objet d'appréciations qui font connaître le degré d'estime qu'ils méritent. On peut regretter que ces jugements soient énoncés en langue allemande, lorsqu'on songe à l'exiguïté du nombre des Français familiarisés avec l'idiome d'outre-Rhin; il serait donc fort à désirer que la *Bibliotheca bibliographica* reçût les honneurs d'une traduction; elle les mérite à tous égards, mais nous ne voudrions pas qu'on se bornât à une version pure et simple; il y aurait mieux à faire.

La meilleure preuve que nous puissions donner de notre estime pour l'œuvre de M. Petzholdt et de l'attention avec laquelle nous l'avons lue, c'est d'y signaler quelques méprises, fort excusables d'ailleurs; c'est d'indiquer des lacunes qu'il n'était guère possible d'éviter dans un travail aussi considérable. Malgré tout son zèle et son application, le savant bibliographe n'a pu connaître tout ce qui, dans le domaine de la littérature française, rentre dans le cadre qu'il s'est proposé de remplir. Nous espérons lui fournir quelques renseignements qu'il sera à même d'utiliser dans une édition nouvelle qu'aura la *Bibliotheca*, ou du moins dans un supplément qu'il pourra y ajouter et qui sera, à coup sûr, très-favorablement accueilli. Pour plus de clarté, nous suivrons l'ordre alphabétique de la table des matières.

Batines (*C. de*); à la suite de quatre ouvrages relatifs à la littérature italienne, on trouve des travaux relatifs au Dauphiné, enregistrés sous le nom de P. C. de Batines. Le fait est qu'il n'y a là qu'un seul personnage, Paul Colomb, qui

Digitized by Google

se décerna le titre de vicomte et ajouta à son nom de baptême les mots : de Batines ; il était libraire et éditeur à Paris il y a vingt-cinq ans, et à la suite de quelques difficultés, il quitta la France et se rendit en Toscane ; il y est mort vers 1854, tout occupé de travaux considérables sur la bibliographie italienne qu'il n'eut pas le temps d'achever.

Bluet d'Arbères, comte de Permission. Ajoutons, aux passages cités du *Bulletin du bibliophile*, les détails étendus que donne M. O. Delepierre dans l'ouvrage si curieux à tous les points de vue qu'il a publié en 1860 : *Histoire littéraire des fous* (voir p. 107-162.)

Brunet (*Gustave*). La nomenclature assez longue des notices qu'il a données à divers journaux de bibliographie comprend des recherches sur les *Heures gothiques* qui sont l'œuvre de M. J.-Ch. Brunet, le célèbre auteur du *Manuel du Libraire ;* en revanche, plusieurs écrits de M. Gustave Brunet sont passés sous silence ; indiquons seulement la *Lettre à M. de... sur quelques ouvrages écrits en patois*, 1839 ; les *Notices et extraits de quelques ouvrages dans les patois du midi de la France*, et surtout le *Dictionnaire de Bibliologie* qui forme le 5e volume du *Dictionnaire de Bibliographie catholique*, publié par M. l'abbé Migne (un sixième volume a paru il y a deux mois). Au surplus, si ce volume n'est pas indiqué dans la table, il en est fait mention d'une façon honorable à la page 191.

Delepierre (*C.*), mettez O. (Octave). Nous sommes surpris que M. Petzholdt qui mentionne, page 730, l'ouvrage de Geuthe, sur la littérature macaronique (Halle, 1829), n'ait pas indiqué les travaux bien plus importants de M. Delepierre sur la même portion de l'histoire littéraire : *Macaroneana, ou Mélanges de littérature macaronique des différents peuples*, 1852, in-8° ; *De la littérature macaronique et de quelques raretés bibliographiques de ce genre*, 1855, in-8° ; *Macaroneana nova*, 1862 ; un peu plus loin on trouve le nom d'O. Delepierre, mais c'est bien de M. Delepierre qu'il s'agit.

De Rossi (*G.*). Après un assez grand nombre d'ouvrages de cet illustre hébraïsant italien, on rencontre une autre énumération précédée des initiales J. B. On pourrait croire qu'il y a là deux auteurs différents, mais en réalité tous les livres énumérés sont sortis de la même plume.

Didot (*Th.-E.*). Tous les ouvrages de ce laborieux bibliographe ne sont pas énumérés, nous ne trouvons pas sa *Bibliomanie*, 1809 (2e édition, 1812, dont les notes beaucoup plus longues que le texte renferment une masse énorme de renseignements relatifs à la science des livres. Quelques opuscules tirés à fort petit nombre, tels que le *Livre unique*, 1811, *Table de quelques livres rares* (1811) et les *Bookmaniacs* (1811), auraient mérité aussi une mention.

Didot (*Firmin*). Catalogue de livres rares. Il aurait fallu ajouter les prénoms d'Ambroise Firmin au nom de l'honorable auteur de l'*Histoire de la gravure sur bois*. On pourrait les confondre.

Duplessis (*G.*). La *Bibliographie parémiologique* et la notice sur les *Chemins de*

Bouquet est une notice sur divers livres rares que Didot s'était procurés à Londres, et qui passèrent promptement chez des amateurs empressés.

Digitized by Google

P. Britti, sont de M. Pierre-Alexandre Gratet-Duplessis, « savant et aimable bibliophile, » ainsi que le qualifie très-justement le *Manuel du Libraire*; les trois ouvrages relatifs à la gravure sont dus à son fils, M. Georges Duplessis, employé au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale.

Francisque-Michel. Le seul ouvrage qui accompagne le nom de ce laborieux érudit, c'est le *Pays basque*. D'autres productions qui lui sont dues renferment d'amples développements bibliographiques. L'introduction de soixante-seize pages qu'il a mise en titre de l'édition des *Proverbes basques d'Oihenart* (Paris, 1847), renferme un long catalogue raisonné des ouvrages écrits dans cette langue ou s'y rapportant.

Gamba (*B.*). Nous ne trouvons point parmi les ouvrages de ce savant et zélé bibliographe la *Serie degli scritti impressi in dialetto veneziano* (1832, in-12); c'est un écrit fort curieux.

Gembloux (*C. C. P. de*); il aurait fallu dire Pierquin, de Gembloux. Son *Histoire des Patois* est mentionnée sans aucune appréciation; la partie bibliographie est remplie d'erreurs de toute espèce.

Jannet (P.). Cet éditeur, fort instruit dans la science des livres, germanisant son nom sous la signature d'Haensel, a publié dans le *Journal de l'amateur de livres* (publication morte depuis longtemps), 1848, nos 5-12, un *Essai sur les Livres populaires*, travail fort curieux, mais resté inachevé.

Le Roux de Lincy. Le *Livre des proverbes français*, publié par cet érudit et dont il existe deux éditions (1842 et 1859), renferme, dans son introduction, une liste raisonnée d'ouvrages relatifs aux proverbes français.

Libri (*G.*). Nous ne trouvons mentionné qu'un seul catalogue de vente des livres si nombreux rassemblés par ce bibliophile; c'est celui de la partie mathématique et historique livrée aux enchères à Londres en 1864; plusieurs autres catalogues, provenant de la même source, méritent une mention spéciale; celui de la vente faite à Paris en 1847 (3412 numéros), presque exclusivement formé d'ouvrages italiens, est fort remarquable à cause de la grande valeur de bien des livres et des notes curieuses, souvent fort longues, qui les font connaître. Le catalogue de la vente qui a eu lieu à Londres en 1859, composée de livres d'un grand prix, est extrêmement curieux.

Marat. M. Petzholdt signale la notice de M. Charles Brunet, publiée en 1862; il ne paraît pas avoir connu l'ouvrage de M. Alfred Bougeart: *Marat, l'Ami du peuple*, Paris, 1865, 2 vol. in-8o; à la fin du second volume, on trouve, pag. 353-424, une bibliographie fort détaillée des écrits de ce trop célèbre démagogue.

Née de La Rochelle. Quoique bien incomplètes et insuffisantes, les *Recherches historiques et critiques* de ce laborieux libraire *sur l'art typographique en Espagne et en Portugal pendant le* XVe *siècle* (Paris, 1830, in-8o) méritaient d'être signalées.

Payen (*J.-F.*). Il n'est question que de sa notice sur J.-B. Denis, insérée en 1857 dans le *Bulletin du bibliophile*; il était cependant bien juste de mentionner les excellents travaux de ce bibliophile sur Montaigne, objet de ses études les plus persévérantes pendant plus de trente ans; sa *Notice bibliographique* sur l'immortel auteur des *Essais*, Paris, 1857, est un chef-d'œuvre d'exactitude et de

Digitized by Google

clarté, mais une nouvelle édition considérablement augmentée ne devrait pas se faire attendre davantage. Signalons aussi les *Recherches sur les Mémoires de l'Académie de Troyes*, insérées dans le *Journal de l'amateur de livres* et dont il a été tiré quelques exemplaires à part.

Saint-Léger. Il aurait mieux valu renvoyer à *Mercier de Saint-Léger*, car Mercier est le véritable nom de cet infatigable travailleur.

Tricotel (E.). Ce judicieux bibliographe ne figure que pour sa notice sur Claude le Petit, insérée dans le *Bulletin du bibliophile*; il convient de signaler aussi ses *Variétés biliographiques* (Paris, J. Gay, 1863, in-12), recueil de notices instructives et neuves sur des ouvrages peu connus.

En quittant la liste alphabétique des noms des auteurs cités, en suivant l'ordre des matières successivement traitées dans la *Bibliotheca Bibliographica*, nous trouvons, ce nous semble, diverses omissions que M. Petzholdt réparera plus tard. Donnons-en quelques exemples, en observant derechef que ce n'est point un blâme.

Parmi les catalogues de livres relatifs aux beaux-arts (p. 762) nous ne voyons figurer ni le *Catalogo dei libri d'arte è d'antichita posseduti dal conte Cicognara*, Pisa, 1841, 2 vol. in-8° (cette bibliothèque a été réunie à celle du Vatican), ni le *Catalogue des livres relatifs aux arts, réunis par M. Jules Goddé*, peintre (1650 numéros), collection fort intéressante, livrée aux enchères en 1850, et dont l'inventaire est d'autant plus digne d'être conservé qu'une foule d'articles sont accompagnés de notes instructives.

M. de Clairac a inséré dans son *Musée de sculpture antique et moderne* une liste raisonnée des ouvrages consacrés aux productions de l'art du statuaire.

Il nous semble qu'au sujet de la littérature populaire (p. 610), il était à propos de signaler le très-curieux ouvrage de M. Charles Nisard, *Histoire des livres populaires*, seconde édition, 1864, 2 vol., bien plus considérable que le livre de M. Socard sur les publications populaires imprimé à Troyes; nous avons été étonnés également de ne pas rencontrer le volume fort intéressant de Goerres sur les livres populaires de l'Allemagne, mis au jour en 1809, in-12.

Le catalogue de la bibliothèque de M. Leber, si riche en annotations curieuses, était bien digne d'une mention spéciale, et à l'égard des langues orientales, nous aurions voulu voir signaler quelques catalogues très-importants, tels que ceux de Langlès (1824) (Nodier, dans une notice sur les *bibliothèques spéciales*, le qualifie de chef-d'œuvre d'ordre et de méthode), — d'Abel Rémusat (1832), de Klaproth (1839), de Burnouf, et surtout celui de Silvestre de Sacy, lequel n'occupe pas moins de trois forts volumes et qui, grâce aux notes instructives qui y abondent, au soin minutieux apporté à sa rédaction, est en ce genre un modèle accompli.

Pour l'économie politique et le commerce, on trouve une bibliographie spéciale et importante dans le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de la Chambre de commerce de Bordeaux* (tom. Ier, 1852, 5913 n^os^; tom. II, 1861, 4224 n^os^), mais M. Petzholdt est certes fort excusable de n'avoir pas connu ces deux volumes qui, tirés à peu d'exemplaires, n'ont point été mis dans le commerce. Nous ne lui reprocherons pas non plus d'avoir laissé échappé un petit catalogue d'ou-

Digitized by Google

vrages relatifs au vin qui se trouve p. 11-24 du *Supplément* (publié en 1850) au *Traité des vins rouges et blancs du département de la Gironde*, par W. Franck.

Un bibliomane italien, le comte d'Elci, avait rassemblé, à grands frais et après trente ans de recherches persévérantes, une collection d'impressions du XVe siècle; il voulut posséder la réunion des éditions *princeps* de tous les classiques grecs et latins; cette précieuse collection a été jointe à la *Bibliotheca Palatina* à Florence; le catalogue en a été publié à Florence en 1826, in-4°; mais, d'après le *Manuel*, il n'est point ce qu'il aurait dû être; point de notes bibliographiques. Toutefois il mérite d'être conservé.

M. Petzholdt signale (p. 839) le catalogue de l'importante bibliothèque lyonnaise de M. Coste, rédigé par M. Vingtrinier; il aurait pu citer aussi le très-curieux volume de M. Monfalcon : le *Nouveau Spon, Manuel du bibliophile et de l'archéologue lyonnais* (1856, in-8°), où se trouve une liste raisonnée des divers ouvrages importants publiés à Lyon.

En fait de collection elzévirienne, il mentionne les catalogues de MM. Chenu (1847) et Michau de Montaraa (1849); mais il aurait pu indiquer bien d'autres catalogues où les éditions des Elzévier entrent pour une forte partie, quelquefois pour la presque totalité. Tels sont les catalogues Berard, Sensier, Cramayel, Motteley, Millot, et surtout celui de M. Pieters, dont la vente a eu lieu à Gand en 1864 (la collection elzévirienne comprend 960 articles).

Pour la botanique nous trouvons bien le catalogue Ventenat (p. 550), mais celui de Lhéritier fait défaut, ainsi que celui de Jussieu, et l'un et l'autre sont d'une grande importance.

A l'égard de Rabelais, M. Petzholdt mentionne (p. 240) deux notices de M. Gustave Brunet, relatives aux écrits de l'*Homère bouffon*, et il en parle avec indulgence en disant qu'elles sont indispensables (*unentbehrlich*) aux personnes qui s'occupent d'un pareil sujet; il aurait pu ajouter que M. Gustave Brunet a publié en 1844 une brochure : *Notice sur une édition inconnue du Pantagruel et sur le texte primitif de Rabelais*, et, ce qui est beaucoup plus important, le célèbre auteur du *Manuel du Libraire* a fait paraître en 1852 un volume véritablement digne de lui : *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais*. Ajoutons que le docteur Regis, dans la longue introduction qu'il a mise en tête du commentaire formant le second volume de sa traduction de Rabelais (Leipzig, 1832-41), a placé un catalogue raisonné des éditions des écrits de *maître François*.

Passant à un écrivain plus moderne, nous signalerons les *Notices bibliographiques*, si exactes et si complètes, qui occupent les pages CXXVII-CCXXXVI de la très-bonne édition de Boileau, donnée par M. Berriat Saint-Prix (Paris, 1832, 4 vol. in-8°).

Nous terminerons ces détails, trop étendus sans doute, en allant chercher dans l'édition de Regnard, revue par M. Alfred Michiels (Paris, 1860, 2 vol. in-8), une *Bibliographie* (tom. I, p. XXXV), trop succincte d'ailleurs, *des ouvrages concernant le rire et le comique*. Nous avons aussi relevé quelques inexactitudes qu'on peut attribuer à des fautes d'impression, mais qu'il faudra faire disparaître

Digitized by Google

de cette seconde édition, revue et augmentée, dont nous souhaitons l'apparition. Tenons-nous-en à un exemple : le possesseur de la série des éditions aldines dont il parut un catalogue italien à Florence en 1803 (pag. 167), était le cardinal Loménie de Brienne ; c'est à tort que ce titre est remplacé par celui de comte. F. A.

---

245. — **Die Werke der Maler** in ihren Handzeichnungen. Beschreibendes Verzeichniss der in Kupfer gestochenen, lithographirten und photographirten Facsimiles von Originalzeichnungen grosser Meister, gesammelt und herausgegeben, von Rudolph Weigel. Leipzig, 1865, in-8°, XVI-760 pages. (Librairie Franck.) — Prix : 26 fr. 75.

Voici encore un de ces ouvrages qui font honneur à l'Allemagne, pour l'étendue des recherches et la patience déployée afin d'en résumer les résultats, de les classer avec méthode. Il existait des livres assez nombreux sur les tableaux et sur les gravures, mais un travail considérable consacré aux dessins faisait encore défaut; cependant cette portion de l'art est des plus dignes d'attention. « Des dessins non achevés, a dit un connaisseur des plus distingués, des études ont pour les curieux un mérite spécial; c'est l'intimité du maître, mais il faut savoir en découvrir le charme, en étudier le mérite. La pensée primitive d'un grand artiste exige, pour être comprise, une appréciation de sa composition et de son faire qui ne peut résulter que d'un examen approfondi. »

M. Rodolphe Weigel, qu'un commerce fort actif met en mesure de connaître parfaitement toutes les productions artistiques et auquel on doit d'ailleurs déjà des publications fort dignes d'attention [1], a placé en tête du volume que nous signalons une introduction où il rend compte du but qu'il s'est proposé et du plan qu'il a suivi; il y joint un aperçu de l'histoire des collections les plus considérables de dessins qui aient été formées par d'opulents amateurs. On trouve ensuite 1° l'énumération (au nombre de 29) de diverses notices et de catalogues concernant des collections de dessins qui sont conservées dans des dépôts publics ou chez des curieux délicats; 2° une liste des catalogues de ventes publiques consultés par M. Weigel comme renfermant des dessins; cette liste, rangée dans l'ordre chronologique, commence en 1754 et se termine en 1865.

La *Literatur* ou bibliographie des dessins (pag. 42-85), énumère 150 ouvrages divers, la plupart assez rares et d'un prix élevé. Lorsqu'il s'agit de recueils offrant des productions de divers maîtres, l'énumération de ce qui revient à chacun d'eux est exposée avec un soin minutieux.

La portion la plus considérable du travail de M. R. Weigel (elle occupe 753 pages) est celle qui offre l'énumération alphabétique des fac-simile des dessins originaux, d'après les noms des artistes; elle débute par *Achen* (*Johann* ou *Hans von*); elle se termine à *Zurbaran* (*Francesco*), et à la fin on trouve l'indica-

1. Indépendamment de ses *Catalogues* fort importants au point de vue iconographique et bibliographique, et dont il a paru trente-quatre parties, M. R. Weigel a mis au jour un *Choix de dessins des grands maîtres*, conservés dans son cabinet et gravés par J.-C. Loedel (1854-61, grand in-folio, 12 livraisons de 3 planches) et un *Recueil de fac-simile de gravures sur bois, d'après de vieux maîtres* (1851-1857, 18 livraisons in-folio).

Digitized by Google

tion de quelques dessins qui ont été gravés, mais dont les auteurs sont restés inconnus.

Cette analyse rapide donne, nous l'espérons, une idée exacte du travail de M. R. Weigel ; elle fait connaître toute l'utilité qu'y trouvera l'amateur ou l'artiste désireux de connaître les productions des grands maîtres ; elle montre avec quel profit il sera consulté par l'homme studieux qui voudra explorer une branche très-intéressante et peu connue de l'histoire de l'art.

Si nous voulions donner un échantillon de la manière dont M. R. Weigel remplit le cadre qu'il s'est proposé, nous dirions qu'à l'égard du Poussin, par exemple, il énumère 62 dessins différents qui ont été reproduits, en indiquant pour chacun d'eux les ouvrages auxquels il faut recourir. Voici quatre de ces articles : *Eliezer et Rebecca à la fontaine.* Dessin à la plume lavé au bistre ; lithographié dans Denon, *Monuments des arts du dessin*, 284. — Jacob et Rachel. Dessin à la plume et au bistre gravé par Langer : *Treize gravures d'après des dessins de l'école d'Italie*, gr. in-fol., n° 11. — *Moïse sauvé des eaux.* Dessin à la plume lavé au bistre ; lithographié par M. Bouteiller : Denon, *Monuments*, 282. — *Moïse protège les filles de Jethro.* Dessin à la plume et au bistre, rehaussé de blanc, gravé par E. Rosotte, 1857, *Musée du Louvre*, 27.

Selon notre habitude, nous joindrons à cet exposé quelques observations critiques. Il nous semble qu'il eût été à propos de ne pas se borner à offrir une énumération des ouvrages qui reproduisent des dessins ; des appréciations de leur mérite, soit d'après le jugement particulier de M. R. Weigel, si autorisé en pareille matière, soit d'après les connaisseurs les plus distingués, auraient pu être fort utiles. Il eût été opportun, ce nous semble, en mentionnant la reproduction faite par Earlom des dessins de Claude le Lorrain, connus sous le nom de *Liber veritatis* et dont le duc de Devonshire est l'heureux possesseur, de signaler ce qu'en dit M. Léon de la Borde (*Annales de l'art français*, t. I, p. 435) : « Il est impossible de traduire d'une manière plus insipide et plus monotone, en » un mot, plus banale, une collection de dessins qui sont des chefs-d'œuvre par » leur profondeur, leur sentiment, leur vérité et leur distinction. »

Un travail assez considérable, exigeant sans doute des recherches approfondies mais nullement de nature à effrayer l'auteur du volume que nous parcourons, en formerait le complément nécessaire ; ce serait la liste raisonnée des dessins importants passés en vente publique avec l'indication du prix d'adjudication. Il nous semble que ce livre qui nous manque encore, devrait être favorablement accueilli. Ce ne serait point d'ailleurs aux seuls catalogues spéciaux qu'il faudrait borner les investigations ; d'importantes bibliothèques formées de livres de tout genre et livrées récemment aux enchères offriraient des indications qu'on se garderait bien de négliger. Citons-en quelques-unes.

A la vente Renouard en 1854 — un vol. un-4° contenant 75 portraits dessinés par Saint-Aubin, 625 fr. (n° 632) ; 32 dessins de Marillier pour les *Œuvres* de Le Sage, gr. in-8°, 405 fr. ; 77 dessins du même pour les *Œuvres* de l'abbé Prevost, 370 fr. ; 79 dessins (dont trois n'ont pas été gravés) du même pour la collection des *Voyages imaginaires*, 405 fr. (n° 634-636) ; 8 dessins de Moreau jeune pour

Digitized by Google

Héloïse et Abélard, 360 fr., n° 638; 6 grands dessins pour l'édition de *Paul et Virginie* (Paris, Didot, 1806, in-4°) par Gérard, Girodet, Prudhon, etc., plus 42 petits dessins de Moreau, Desenne et autres, 1,510 fr., n° 2039.

Terminons en mentionnant les 277 dessins d'Oudry pour les *Fables* de La Fontaine, gravés pour la belle édition de 1735-1759, et si remarquables au point de vue de la vérité avec laquelle sont représentés les animaux; après avoir été, en 1840, offerte au prix de 5,000 fr. sur un catalogue de la maison De Bure, ils furent payés 1,800 fr. à la vente d'un des frères De Bure en 1854; M. Thibaudeau les acheta; ils passèrent ensuite dans les mains de M. Solar, et lorsque en 1860 cette riche bibliothèque fut livrée aux enchères, ils trouvèrent amateur à 6,000 francs. Y.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ailly (d'). Recherches sur la monnaie romaine, depuis son origine jusqu'à la mort d'Auguste. Tome 2, 1re partie, in-4°. Paris (Rollin et Feuardent).

Avril (A. d'). La chanson de Roland, traduite du vieux français et précédée d'une introduction. In-16 jésus. Paris (Albanel). 1 fr.

Belin (M.). Caractères, maximes et pensées de Mir Ali Chir Nevâïi, in-8. Paris (Challamel aîné). 1 fr. 50

Clément (C.). Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, avec une étude sur l'art en Italie avant le XVIe siècle, et des catalogues raisonnés, historiques et bibliographiques. 2e édition, in-18 jésus. Paris (Hetzel). 3 fr

Demosthenes. Ausgewählte Reden. Erklärt von A. Westermann. 1 Bdchn. 5 Aufl. gr. in-8° Berlin (Weidmann). 1 fr. 90

Desailly (B.). Biographie amandinoise. La famille Gosse, suivie d'un essai sur la ville de Saint-Amand, in-8°. Valenciennes (Peignet).

Euripidis tragoediae cum fragmentis. Ad optim. libr. fidem recognovit A. Witzchel, vol. 1, 2 et 4, in-16. Leipzig (Holtze) le vol. 80 c.

Friese (E.). De casuum singulari apud Pindarum usu. Gr. in-8°. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 60

Gelbe (H.). Ueber den Unterricht in der hebräischen Sprache auf den Gelehrtenschulen, gr. in-4. Leipzig (Matthes) 1 fr. 10

Gessler (F.), De legionum romanorum apud Livium numeris, gr. in-8°. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 10

Goose (K. F.). Sophus, de casu quaedam observationes, gr. in-8°. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 35

Grimm (Jac.). Weisthümer. 5 Thl. gr. in-8° Göttingen (Dieterich). 16 fr.

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand. Traduit de l'anglais par A. L. Sadous. Tome 17 avec cartes et plans. In-8°. Paris (Librairie internationale).

Gyss (J.). Histoire de la ville d'Obernai et de ses rapports avec les autres villes ci-devant impériales d'Alsace et avec les seigneuries voisines, comprenant l'histoire du mont Saint-Odile, des anciens monastères et châteaux de la contrée. Tome 2, in-8°. Paris (Aubry).

Heller (H.). Historiae casus contingentisque notionum specimen, gr. in-8. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 60

Herodotos. Für den Schulgebrauch. erklärt von K. Abicht. 5 Bd. Buch VIII et IX, gr. in-8°. Leipzig (Teubner). 2 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50. — 15 Décembre — 1866.

Sommaire : 245. De Khanikof, Mémoire sur l'ethnographie de la Perse. — 246. Dion Cassius traduit par Gros et Boissée. — 247 Wegele, Vie et OEuvres de Dante. — 248. Berry, Armorial, p. p. Vallet de Viriville.

245. — **Mémoire sur l'ethnographie de la Perse**, par Nicolas de Khanikof. Paris, Arthus Bertrand, 1866. In-4°, 142 pages et 3 planches. (Recueil de voyages et de mémoires, publié par la Société de géographie).

C'est une véritable bonne fortune pour la science, quand un homme, joignant à des connaissances spéciales étendues, un esprit sérieux et un grand courage personnel, entreprend un voyage d'exploration et en fait connaître les résultats au public. M. de Khanikof, un des maîtres de la philologie orientale, cultivant en même temps avec succès les sciences naturelles, a visité à plusieurs reprises l'Orient, et ses nombreux travaux sur différents sujets de la littérature orientale ont tous contribué au progrès de ces études. Il nous donne aujourd'hui un mémoire sur l'ethnographie de la Perse, qui est remarquable à plus d'un titre. L'ethnographie, à vrai dire, n'en est encore qu'à ses commencements. Ses principes sont à peine élucidés, et quant aux questions un peu compliquées, elle est encore, à l'heure qu'il est, abandonnée à des spéculations qui manquent de base. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, combien nos idées ne sont-elles pas confuses relativement à la population de l'Afrique septentrionale? Des hypothèses et des affirmations sans nombre se sont produites et se produisent à l'envi, afin de débrouiller le problème ethnographique de cette contrée; et cela restera ainsi jusqu'au jour où un voyageur savant et intelligent fera de ce côté ce que M. de Khanikof vient de tenter pour la Perse.

Il y a en effet plus d'une ressemblance à remarquer entre les populations de ces deux pays. Dans l'Asie centrale, comme dans l'Afrique septentrionale, depuis les temps les plus anciens et à plusieurs reprises, des peuples de race, de coutumes et de religion différentes se sont succédé, mêlés ou exterminés. Les habitants, tantôt agriculteurs, tantôt nomades ou commerçants, ont changé les conditions du sol et même du climat, et avec tout cela, des influences étrangères y ont toujours joué un grand rôle. En ajoutant à ces données l'insuffisance des renseignements historiques, on peut apprécier les difficultés d'une étude ethnographique de ces populations.

Dans une longue introduction (p. 1-31), M. de K. dit beaucoup d'excellentes choses sur les devoirs des voyageurs, sur les erreurs et les écueils qu'ils doivent éviter, sur les instruments à employer et sur le système à suivre dans les recherches ethnographiques. Il établit avec raison que ce système n'est autre que celui des sciences physiques en général, c'est-à-dire l'observation exacte de

Digitized by Google

faits; mais en outre qu'aucun élément d'étude : linguistique, histoire, archéologie, littérature, etc., ne doit être exclu. Nous sommes tout à fait d'accord avec lui, quand il dit que le voyageur ne doit pas porter son attention exclusivement « sur certaines parties du discours plutôt que sur d'autres, comme étant ceux des éléments de la langue qui sont plus aptes à garder le cachet de l'origine de l'idiome (p. 30.) » Nous le sommes moins quand il dit, à la même page, que « la parole humaine est un tout organique qui se développe et se détériore d'une manière capricieuse, en tant que les lois de ces variations nous sont inconnues, et il est bien à craindre qu'on ne parvienne jamais à les découvrir. » Nous croyons, au contraire, que ces lois seront plus sûrement trouvées que la solution de cet autre problème que l'auteur pose à l'ethnographie, savoir : l'unité ou la diversité des races humaines. En étudiant les caractères physiques de la race iranienne, M. de K. commence par rechercher quel était son emplacement primitif, en se guidant sur les traditions les plus anciennes de cette race, conservées dans le Vendidad et dans le livre des Rois. Il conclut, d'accord avec la plupart des savants, que le berceau du peuple persan était dans la partie orientale de l'empire. Tout en montrant une réserve qui nous semble extrême, à l'égard des lectures des inscriptions cunéiformes, l'auteur trouve une preuve précieuse pour ce résultat dans l'inscription de l'obélisque de Nimroud, expliquée par M. Rawlinson, dans le tome XIX du *Journal de la Société asiatique de Londres*. L'existence indubitable d'un grand empire sémitique à l'ouest, à une époque très-ancienne, suffit pour prouver que les Iraniens ne s'y sont avancés que plus tard. En général, le rôle historique de la race aryenne ne commence qu'après l'an 1000 avant notre ère. Il n'y aurait donc là aucune difficulté, si les anciens ne nous parlaient de migrations des Perses vers l'ouest à une époque très-reculée, migrations qui les auraient conduits jusqu'en Espagne et en Afrique[1]; et d'un autre côté s'il n'y avait pas certaines traces d'un empire perse à Babylone avant celui des Sémites[2]. M. de K. ne touche pas cette question; il se borne à démontrer que les différences physiques qui, de tout temps, ont existé et subsistent encore aujourd'hui entre les Iraniens de l'ouest et les Iraniens de l'est, sont dues au contact continuel des premiers avec d'autres races. Il est porté à croire que les premiers croisements des Iraniens avec les Sémites eurent lieu deux mille ans avant notre ère. Nous ne sommes nullement autorisé à contredire l'auteur sur ce point, quoiqu'il nous semble qu'en général les auteurs anciens ont exagéré l'importance des mélanges des races sur tous les points du monde alors connu. Les dissemblances des différentes tribus d'un même peuple, antérieurement à tout contact avec d'autres races, sont toujours assez marquées pour se perpétuer et même pour se développer. Dans l'espèce, on pourrait admettre que les Perses occidentaux, qui semblent être des Mèdes, différaient déjà primitivement des Perses orientaux dans une mesure assez grande, pour avoir transmis à leurs descendants leurs caractères distinctifs.

1. Voy. Varro ap. Plin., H. N., 3, 3 et 5, 8. — Sallustei, Jug., 18.
2. Eusèbe, Chron. arm., I, p. 40.

Digitized by Google

Les nombreux extraits que M. de K. a tirés des voyageurs anciens et modernes et qu'il discute, sont fort intéressants. Nous y remarquons surtout une description du peuple perse, que M. St-Julien a extraite et traduite pour l'auteur des annales chinoises. La dissertation sur le mot Tadjik, nom d'un peuple de la Transoxiane, que M. de K. croit être le vrai descendant des anciens Perses, nous a laissé quelques doutes. M. de K. dérive ce nom du mot persan *tâdj*, couronne, tiare, en insistant sur le sens symbolique et mystique de ce mot. Mais n'est-il pas très-difficile de croire que ce mot soit devenu la désignation d'un peuple, à moins d'admettre que le bonnet persan ait réellement été le signe distinctif de ce peuple, ce qui n'est pas prouvé? D'ailleurs, si, comme il est probable, les Dadices, mentionnés par Hérodote, les πασικαι (lisez τασικαι) de Ptolémée, les ταοκαι de Denys le Périégète, et enfin les Tiao-tchi des annales chinoises, sont identiques aux Tadjiks, il est clair que ce mot désignait dans l'antiquité une tribu, une portion du peuple perse, qui a légué cette dénomination à ses descendants, et alors la dérivation proposée par M. de K. n'aurait plus de raison d'être. Quoi qu'il en soit, l'auteur nous paraît avoir prouvé victorieusement que ce peuple a conservé bien réellement les traits distinctifs de la race iranienne. Le portrait qu'en a tracé M. de K. d'après les voyageurs anciens et modernes, et d'après ses propres observations, est fort intéressant. Les trois photographies, jointes à sa publication, représentent des individus de cette race.

L'auteur parle ensuite de la variation du type persan primitif chez les Afghans, chez les Beloudjs, les Persans occidentaux, les Bakhtyaris, les Kurdes, les Nestoriens, les Arméniens, les Ossètes, les Tats, les Talyches, les Ghilaniens, les habitants du Mazenderan et du Khorassan. Il ne donne que la description physique de ces tribus, réservant les questions ethnologiques à une seconde partie de ce travail. Notons seulement une observation fort intéressante que nous trouvons dans le paragraphe consacré aux Ossètes et qui nous paraît devoir fixer tout particulièrement l'attention des ethnographes : « Placés, dit l'auteur (p. 114), depuis des siècles en contact immédiat avec les Lezghis, doués presque des mêmes qualités physiques, les Osséthiens ont dû éprouver des transformations radicales dans leurs traits et dans leur conformation... Les Osséthiens établis dans la plaine au nord de la chaîne du Caucase paraissent reprendre assez vite la forme du type iranien; et il est très-remarquable, si cela se confirme, qu'à la seconde génération déjà les nez aquilins deviennent plus rares parmi eux que parmi les Osséthiens montagnards, et que le nez droit du Tadjik reparaît chez eux. » En rapprochant ce passage et ce que nous avons dit plus haut, des descriptions du type persan que M. de K. donne d'après des auteurs de diverses époques, on peut se convaincre aisément que le type iranien n'a presque pas varié depuis l'antiquité. Nous devons des remercîments à M. de K. d'avoir fait ressortir cette vérité dans un cas spécial et nous désirons que d'autres fassent de même sur d'autres points. Avec des données encore bien incomplètes M. de K. a fait un travail que nous pouvons proposer comme modèle à suivre dans ce genre de recherches. H. Z.

Digitized by Google

246. — **Histoire romaine de Dion Cassius**, traduite par E. Gros, ouvrage continué par V. Boissée; tomes VI et VII. Paris, Firmin Didot, 1863, 1865.

Il est très-difficile de bien traduire, et très-facile de relever des fautes dans la meilleure traduction. Le travail de M. Boissée nous a paru fort estimable: et nous avons dû en feuilleter une bonne partie, pour trouver la matière de quelques observations critiques.

A la page 236 (livre XLVII, ch. 39), Dion fait ressortir l'importance de la bataille de Philippes « où, dit-il, la liberté et la démocratie étaient en question, comme elles ne l'ont jamais été jusqu'ici (τότε ὡς οὐ πώποτε). » M. Boissée interprète ainsi ces derniers mots : « Plus qu'elles ne l'avaient jamais été, » ce qui l'amène à traduire ainsi la phrase suivante : *On en vint donc de nouveau aux mains comme auparavant*; mais, dans les luttes précédentes (le texte porte simplement ἐκείνους), il s'agissait de décider à qui on obéirait, au lieu que, dans la circonstance actuelle, un parti conduisait le peuple romain à la domination d'un seul, tandis qu'un autre s'efforçait de lui rendre son indépendance. » Nous nous trompons fort, ou la phrase συνέπεσον μὲν γὰρ καὶ αὖθις ἀλλήλοις, ὥσπερ καὶ πρότερον, ne peut signifier ici autre chose que : « Cette bataille n'est ni la première ni la dernière qui ait eu lieu entre Romains. »

Quelques lignes plus bas (page 238), on lit : Ὅθεν οὐδ' ἀνέκυψεν ἔτι πρὸς ἀκραιφνῆ παρρησίαν ὁ δῆμος. M. Boissée traduit : « Aussi le peuple.... ne leva-t-il plus désormais la tête à un langage vraiment libre. » Nous croyons que le texte signifie à la lettre : « Aussi le peuple ne releva-t-il plus jamais la tête vers une vraie liberté, » ou, pour parler plus clairement, « ne redevint-il jamais vraiment libre. » Παρρησία, pris dans le sens pur et simple de « liberté, indépendance, » est, sans doute, étranger à la bonne langue; mais les exemples de cette acception sont nombreux chez les écrivains de la décadence.

Dans la même phrase, κἀκ τούτου τό τε δημοκρατικὸν (ὁ δῆμος) συμπαρανάλωσε, καὶ τὸ μοναρχικὸν ἐκράτυνε nous paraît inexactement rendu par cette phrase : « Et à partir de ce moment l'esprit populaire se perdit, tandis que l'esprit monarchique se fortifia. » L'idée que Dion Cassius veut exprimer ici c'est que l'établissement de l'empire romain, ou la ruine de la démocratie, avait été l'ouvrage du peuple lui-même, tout autant que de César ou d'Auguste. Κἀκ τούτου, qui a ordinairement le sens adopté en cet endroit par M. Boissée, est très-souvent employé par Dion Cassius pour signifier *en conséquence* (par ex. XLVIII, 3; LII, 17); et nous ne pensons pas que συμπαρανάλωσε puisse jamais être pris intransitivement.

Même tome, p. 271 (XLVIII, 1): « C'est ainsi que finirent Brutus et Cassius, percés des mêmes glaives dont ils avaient abusé contre César. » Le texte porte τοῖς ξίφεσιν οἷς τὸν Καίσαρα ἀπεχρήσαντο, ce qui signifie simplement, croyons-nous, « avec lesquels ils avaient tué César. » Ici et au chapitre 9 (le rapprochement est de M. Boissée), ἀποχρῶμαι est construit tout à fait comme ses équivalents καταχρῶμαι, διαχρῶμαι, ἀναχρῶμαι (livre LII, chap. 17), qui signifient tantôt *abutor*, tantôt *perimo, occido*, suivant qu'ils sont joints au datif ou à l'accusatif.

Un des morceaux les plus intéressants que renferme cette partie, précieuse entre toutes, de l'ouvrage de Dion Cassius, le fameux discours de Mécène à Au-

Digitized by Google

guste (tome VII, livre LII, ch. 14 et suivants), nous a paru, presque partout, fort bien traduit. Il y a pourtant, là même, quelques inexactitudes.

Page 236 (chap. 15), Mécène rapporte à la cause suivante les divisions et les guerres qui désolent l'empire : Αἴτιον δὲ τό τε πλῆθος τῶν ἀνθρώπων, καὶ τὸ μέγεθος τῶν πραγμάτων· ἐκεῖνοί τε γὰρ παντοδαποὶ καὶ τὰ γένη καὶ τὰς φύσεις ὄντες, καὶ ποικίλας καὶ τὰς ὀργὰς καὶ τὰς ἐπιθυμίας ἔχουσι· καὶ ταῦτα ἐς τοσοῦτο προῆκται, ὥστε καὶ πάνυ δυσχερῶς ἂν διοικηθῆναι. Voici maintenant la traduction de M. Boissée. « La cause, c'est la multitude de la population et l'importance de nos affaires : divisés par races et par caractères de toute sorte, les hommes ont des tendances et des désirs divers, et l'on est allé si avant dans cette voie, qu'il est difficile de mettre ordre au mal. » « Divisés par races et par caractères de toutes sortes, » n'offre pas un sens bien net; quant à la fin de la phrase, elle est tout à fait inintelligible : M. Boissée s'est évidemment mépris. Καὶ ταῦτα s'oppose à ἐκεῖνοί τε (à savoir οἱ ἄνθρωποι) et représente ici τὰ πράγματα : « Et quant aux affaires, elles ont pris une telle extension, qu'il est devenu fort difficile de les administrer. »

Page 238 (chap. 15), Καὶ ἐπὶ πολλὰς καὶ τῶν ἠπείρων καὶ τῶν νήσων ἐπεραιώθημεν signifie, selon M. Boissée : « Nous avons traversé de nombreux continents et de nombreuses îles. » Suivant nous, il ne s'agit pas ici de traverser les continents, mais de s'y transporter en traversant la mer.

Page 240 (chap. 17), Mécène représente à Auguste les dangers que lui feront courir, s'il se démet du pouvoir, d'une part les ennemis que lui ont faits ses crimes, de l'autre les ambitieux, à qui sa grandeur passée portera toujours ombrage : Ἢν οὐδεὶς σῦτε μὴ ἀμύνασθαί σε ἐφ' οἷς πεποίηκας, σῦτ' ἀντίπαλον ὑπολιπέσθαι ἐθελήσει. Au lieu d'interpréter comme M. Boissée : « Aucun d'eux ne voudra, en raison de ce que tu as fait, ni te défendre, ni laisser vivre en toi un adversaire, » nous entendrions : « Aucun d'eux ne voudra ni renoncer à se venger du mal que tu lui as fait, ni laisser vivre en toi un rival. »

A la page 376 (LIII, 18), l'historien dit : Ἤδη δὲ καὶ ἕτερόν τι, ὃ μηδενὶ τῶν πάλαι Ῥωμαίων ἐς πάντα ἄντικρυς ἐδόθη, προσεκτήσαντο, ὑφ' σῦπερ καὶ μόνου καὶ ἐκεῖνα ἂν καὶ τἄλλα αὐτοῖς πράττειν ἐξῆν. « Ils (les empereurs) acquirent aussi, traduit M. Boissée, un autre droit qui n'avait jamais, dans les temps anciens, été ouvertement concédé à aucun Romain, celui en vertu duquel il leur est permis de faire actes de tribun et tous autres. » Il faudrait, si nous ne nous trompons : « Un droit qui, à lui seul, aurait suffi pour leur permettre, etc. » Quel était en effet ce privilége? La phrase suivante nous l'apprend : Λέλυνται γὰρ δὴ τῶν νόμων, « c'est qu'ils sont affranchis des lois. »

M. Boissée, en traduisant Dion Cassius, a rendu un vrai service aux études historiques : les philologues lui sauront gré surtout des notes critiques, fort instructives, dont sont enrichies toutes les pages de ces deux volumes. Notons, en finissant, que M. Léon Renier a revu deux chapitres importants du tome VII (livre LII, ch. 23 et 24).

ÉD. TOURNIER.

Digitized by Google

247. — **Dante Alighieri's Leben und Werke**, von Dr Franz Wegele, professor der Geschichte zu Würzburg. *Zweite vermehrte und verbesserte Auflage.* Mit Dante's Bildniss nach Giotto. Iena bei Friedrich Mauke, 1865. In-8°, XVI-604 p.

La première édition de ce livre remarquable remonte à près de quinze ans, et malgré les travaux de toutes sortes dont la littérature dantesque s'est enrichie depuis cette époque, l'ouvrage de M. Wegele n'a guère vieilli. On n'en est pas étonné quand on se rappelle que la plupart de ces innombrables publications étaient soit de nouvelles appréciations littéraires venant augmenter le trésor de rhétorique qui s'est accumulé autour du nom de Dante, soit des écrits de circonstance, faisant du poëte tantôt un champion de l'unité italienne et un adversaire du pouvoir temporel des papes, tantôt un catholique orthodoxe et un défenseur du principe d'autorité. Qu'on ajoute les commentaires que tous les éditeurs ou traducteurs nouveaux continuent de copier avec de légères variantes; et même les travaux philologiques du plus haut mérite qui étaient indispensables et qu'on attendait impatiemment—je songe surtout ici au texte presque définitif de la *Comédie* donné par K. Witte,—rien de tout cela ne pouvait modifier sérieusement la pensée dominante et les principaux faits historiques du livre de M. Wegele. Quant à des découvertes nouvelles dans le genre de celle des épîtres, il y a quarante ans, il n'y en a malheureusement pas eu depuis 1852; et pour des interprétations originales du problème principal de la *Divine Comédie*, on n'en a point tenté depuis cette époque, heureusement. Toutefois il est à regretter que M. Wegele n'ait pas retardé de quelques mois sa nouvelle publication : cela lui aurait permis de profiter de nombreuses petites monographies qui ont paru l'année dernière à l'occasion du six-centième anniversaire de la naissance de Dante, et dont les unes éclaircissent des points de détail, tandis que les autres proposent de nouvelles hypothèses sur des allégories secondaires du poëme. Il faut dire que ces publications n'auraient jamais pu déterminer M. Wegele à de bien grands changements.

Ce qui, en effet, fit le succès et ce qui constitue encore aujourd'hui le principal mérite du livre de M. Wegele, c'est d'avoir été la première tentative d'une appréciation *historique* complète de Dante. J'espère qu'on ne se méprendra pas sur ma pensée parce que je parais considérer comme non avenus les travaux historiques si remarquables de Pelli, Arrivabene, Balbo et Rossetti pour ne nommer que les historiens et les travaux originaux. Mais l'ouvrage de Pelli que M. Fraticelli a réimprimé depuis dans la *Raccolta dantesca* de Barbera en se l'appropriant [1], est une compilation précieuse de documents historiques relatifs à la vie de Dante; le livre d'Arrivabene est une explication assez complète des allusions historiques contenues dans la *Divine Comédie*; la *Vita di Dante* de Cesare Balbo est une élégante biographie, assombrie et en même temps animée par l'écho des douleurs de l'Italie moderne; le commentaire de Rossetti enfin est un

1. La *Vita di Dante* de Fraticelli, en effet, n'est qu'une simple paraphrase, un *rifacimento* de celle de Pelli, comme son édition de la comédie est le commentaire de Costa paraphrasé. On eût été en droit d'attendre plus d'originalité de la part du savant et excellent éditeur des *opere minori* et de l'auteur de tant de belles études sur ces petits ouvrages.

Digitized by Google

paradoxe historique fort ingénieux et soutenu avec une rare érudition, ce n'est pas un livre qui ait pu être accepté comme une véritable acquisition scientifique. M. Wegele a fait plus qu'une biographie, un commentaire ou une hypothèse : il a montré le rôle de Dante dans l'histoire, et à bien des égards son livre est aussi définitif que l'est celui d'Ozanam qui a déterminé la place de Dante dans le mouvement philosophique du moyen âge. Dante, pour M. Wegele, n'est plus seulement un homme d'État florentin, ni un utopiste qui rêve une société impossible, ni un poëte, qui a fait un chef-d'œuvre et qui a eu une existence fort agitée; pour lui — et nous partageons entièrement son avis — la vie, les idées et les ouvrages de Dante sont l'histoire même, l'histoire politique, morale, religieuse, scientifique d'une époque et d'un peuple entiers; et celui qui entreprendrait d'écrire une histoire du XIIIe siècle, non-seulement italien, mais chrétien, sans avoir étudié à fond la vie, les idées et les œuvres de Dante, se priverait d'une source importante, de la source principale même pour son sujet, et courrait grand risque de ne rien comprendre du tout à l'histoire de ce siècle. Donner de l'importance historique de Dante et de ses œuvres une idée exacte c'est faire revivre son époque, c'est remettre devant nos yeux le cercle d'idées habituel des hommes politiques, les traditions populaires, les mœurs publiques, les croyances générales du temps. Tel fut le but de M. Wegele en écrivant son livre, et ce but il l'a pleinement atteint. Parmi les innombrables volumes qui composent aujourd'hui une bibliothèque dantesque un peu complète, celui de M. Wegele est peut-être le seul qui soit tout à fait complet dans son genre. Ce n'est pas seulement une excellente préparation à la lecture de la *Divine Comédie*; c'est un livre agréable à lire, bien composé et se suffisant à lui-même. C'est en un mot une page très-curieuse et on ne peut plus importante de l'histoire politique, morale, religieuse et intellectuelle du moyen âge. Je recommande particulièrement à cet égard l'introduction (p. 1 à 52) qui contient un tableau général de l'état politique et littéraire de l'Italie avant Dante, le chapitre III sur la *politique* de Dante (p. 294 à 351) et les trois derniers paragraphes (p. 525 à 585) du chap. IV sur la *Divine Comédie*. Quand j'aurai dit que le chap. II traite de la vie du poëte et des *opere minori*, à l'exception de la *monarchia*, examinée au IIIe chap., on aura le sommaire du livre entier.

Nous ne partageons pas toutes les manières de voir de M. Wegele, et nous contestons même beaucoup de points de détail qu'il affirme; mais on comprend qu'il nous est impossible d'entrer ici dans des discussions étendues. C'est ainsi que M. Wegele continue de voir dans l'origine des luttes entre les *Neri* et *Bianchi* des motifs politiques dont nous croyons avoir prouvé l'absence complète; il regarde toujours les guelfes et les gibelins comme des partis à programmes théoriques bien arrêtés quand ce n'étaient plus à l'époque de Dante que des traditions de famille comme celles qui retiennent aujourd'hui des libéraux dans le parti *tory*, des conservateurs dans les rangs *wighs*. Dante est toujours pour M. Wegele « une nature germaine, nullement romane » (p. 102); sa conversion fut une conversion au gibelinisme (il est vrai que M. Wegele convient aujourd'hui que ce fut « un gibelinisme épuré » p. 94); la théorie impérialiste et le pro-

Digitized by Google

gramme gibelin sont identiques; Dante enfin, aux yeux de M. Wegele, est un grand homme d'État, et son système chimérique est de tout point admirable. Nous avouons ne pouvoir souscrire ni à ces thèses ni à ces admirations. Dante fut assurément trop poëte, trop passionné, trop rigide, trop doctrinaire pour être un grand homme d'État : heureusement que les hommes d'État ne sont pas les seuls héros de l'histoire.

La seconde édition ne diffère guère de la première que par la forme, revue avec beaucoup de soin et avec assez de bonheur, de manière que ce volume, par la composition comme par le style, est aujourd'hui, plus encore qu'il y a quinze ans, un des rares livres allemands qui donnent le résultat de fortes études sous une forme très-agréable, sinon achevée. Plût à Dieu qu'on en pût dire autant du côté matériel. Papier et brochage sont encore aussi primitifs que lors de la première édition, et bien que les neuf dixièmes des fautes d'impression qui déparaient celle-ci, surtout dans les citations italiennes, aient disparu, il en reste encore assez pour que trois pages d'*errata* ne suffisent pas à en énumérer la moitié.

Les chapitres les plus remaniés sont celui sur la *Vita nuova* et celui sur l'allégorie des deux premiers chants de la *Comédie*. Le premier n'a rien perdu à être un peu resserré, mais l'argumentation de M. Wegele à propos des révisions successives de la *Vie nouvelle* serait plus concluante encore s'il voulait mieux distinguer entre la partie explicative de ce petit livre, contemporaine, selon nous, du *Convito*, et la partie poétique et narrative qui remonte à 1292. — Dans son chapitre sur l'*Allégorie*, M. Wegele s'est un peu relâché de sa sévérité pour les interprètes théologiques, et surtout pour « la triste portion de ceux qui ne rejettent aucune des deux interprétations théologique et historique et les croient conciliables l'une avec l'autre. » Ces sévérités de la première édition étaient d'autant plus déplacées, ce semble, que dans cette partie, la plus faible d'ailleurs du livre, M. Wegele confondait lui-même toutes les interprétations et empruntait à chacune d'elles une partie. Si le cadre de la *Revue* me le permettait, je rappellerais à M. Wegele le passage de la lettre du poëte à Can Grande où il admet lui-même plusieurs interprétations, et j'essayerais de lui montrer que Dante peut parfaitement avoir symbolisé dans son allégorie à la fois sa vie personnelle, l'humanité au point de vue politique, et l'homme en général au point de vue moral et religieux. De cette façon Virgile sera à la fois la raison qui vient au secours de l'homme égaré en proie aux trois vices principaux, et l'empire romain qui sauve l'humanité des dangers dont la menacent la papauté, la France et Florence ; tout comme Béatrice est en même temps, M. Wegele en convient bien, la jeune Portinari qui vécut et mourut à Florence, et la théologie (ou la grâce agissante). Il me serait facile de prouver la simultanéité des trois interprétations de l'allégorie fondamentale d'un bout à l'autre de la *Divine Comédie* et je pourrais ainsi rendre justice aux interprètes modernes, sans faire tort aux commentateurs anciens qui ont encore eu les traditions directes de l'époque du poëte. Cette triple signification, déjà indiquée par Dante lui-même et à mots couverts, a d'ailleurs été acceptée de nos jours par des autorités de premier ordre.

Digitized by Google

Outre les deux parties que je viens d'indiquer, beaucoup d'autres ont été refondues dans la nouvelle édition, quoique à un moindre degré. On peut même dire que chaque chapitre a été remanié, chaque page récrite par l'auteur. Plus d'une erreur a été redressée, les unes tacitement, les autres avec indication des raisons qui militaient pour et contre la première manière de voir. Je me borne à relever dans le nombre de ces rectifications le fait du voyage de Dante à Paris que M. Wegele avait placé de 1290 à 1297. Blanc, et le signataire de cet article, ont prouvé l'impossibilité de ce fait, et M. Wegele convient de son erreur (p. 90); mais ce n'est que pour tomber dans l'exagération opposée en niant tout voyage de Dante à Paris. Nous croyons avoir établi (*Souvenirs de la Flandre wallonne*, février 1865) avec une certitude presque absolue que le poëte fut en France et dans les Flandres de 1308 à 1310. — M. Wegele attache une grande importance au passage de l'*Inferno* VIII, 43, où Virgile embrassant Dante, lui dit :

Benedetta colei che in te s'incinse!

Conclure de ce vers innocent que « l'influence maternelle » de donna Bella « sur l'éducation intellectuelle ou plutôt morale » de Dante a été considérable (p. 483), me semble bien hardi. C'est là une expression biblique, devenue populaire et poétique dans toutes les nations et qui constitue un éloge du fils, mais nullement de la mère. — Il y a beaucoup d'autres détails de ce genre qui ont été ajoutés et qui n'ont pas grandement modifié le travail général, comme bien l'on pense; mais on comprend que je ne puis les relever tous ici.

M. Wegele a ajouté à sa nouvelle édition trois appendices. Le premier, de deux pages à peine, sur les événements si obscurs de Florence de 1300 et de 1301, n'a d'autre but que de mentionner, sans leur faire l'honneur de les exposer et moins encore de les réfuter, les opinions contraires de M. Floto et surtout du signataire de cet article au sujet de ces événements. Il faut dire cependant que M. W. promet pour une occasion prochaine la réfutation de notre argumentation. Le second appendice est le fameux décret de bannissement de 1302. Il a été si souvent reproduit qu'on ne s'explique guère l'opportunité de cette nouvelle reproduction. Le troisième appendice, intitulé *Regestes de Dante*, est la liste chronologique des trente-deux dates certaines qui nous sont restées sur la vie de Dante. C'est là une idée assez heureuse et qui permet de contrôler le récit développé du IIe chapitre.

K. HILLEBRAND.

---

248. — Armorial de France, Angleterre, Écosse, Allemagne, Italie, et autres puissances, composé vers 1450, par GILLES LE BOUVIER, dit BERRY, texte complet publié pour la première fois d'après le ms original, par M. VALLET DE VIRIVILLE, auteur de l'*Histoire de Charles VII*. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1 vol. in-8° 1866.

Par un singulier phénomène, plus la société s'avance dans le sens de l'égalité politique, plus la vogue s'attache aux livres qui traitent de tout ce qui touche à la noblesse. Ce n'est cependant pas seulement au goût toujours croissant du

Digitized by Google

public pour les études historiques qu'il faut attribuer le succès de la plupart des livres de généalogie ou de blason; c'est aussi un peu à la bibliomanie et beaucoup à l'ardeur avec laquelle les descendants de M. Jourdain y cherchent la savonnette à vilain, dont chacun d'eux est en peine. S'il en était autrement, il est à croire que nous n'attendrions pas la publication d'un traité historique et critique du blason fait en vue des archéologues et des érudits, tandis qu'il paraît incessamment d'interminables dénombrements de gentilshommes que s'arrachent ceux qui veulent à toute force se procurer des ancêtres. Avouons cependant, qu'il y a peut-être une autre raison à donner de l'absence du livre en question, c'est la difficulté que présentera la composition d'une *Vraye et parfaicte science des armoiries* tant que la plupart des documents anciens et authentiques sur lesquels doit s'appuyer un tel ouvrage, resteront inédits. Il faudra bien des publications comme celles que l'on doit à M. V. de V. et, avant lui, à M. Douët d'Arcq, pour qu'un archéologue se laisse tenter par ce sujet qui n'est d'ailleurs pas aussi frivole qu'on pourrait le croire. « La langue du blason, qui se lie à » l'histoire et à l'archéologie, se lie aussi à l'étude du français à cause du nombre » de mots anciens et de vieilles formes qu'elle a conservés. » Cette assertion de M. Littré n'a pas besoin de démonstration; cependant, comme nous n'en sommes plus à croire sur la parole du maître, qu'on prenne la peine de parcourir l'arm. de G. le Bouvier, et l'on reconnaîtra que ce livre, ainsi que tous ceux de de ce genre, renferme une foule de faits qui prêteraient à de curieuses observations que sauront bien faire les lecteurs qui y chercheront autre chose que la mention de leurs familles.

Sans copier la description du précieux manuscrit de la Bibliothèque impériale si bien faite par M. V. de V., il nous faut expliquer sa contexture. C'est un recueil d'écussons armoriés peints, sans autre texte que le nom des possesseurs de ces armoiries, précédé d'une sorte d'introduction où le roi d'armes expose son plan, plus quelques brèves indications de cris d'armes. Du reste, pas un mot de commentaire sur l'antiquité, le rang ou l'illustration des familles, des noms sans phrase. Tel qu'il est, et en dépit de ce parti pris, l'armorial de G. le B. est un document historique d'un grand intérêt. Qu'on ne s'attende pas toutefois à y trouver le catalogue complet de la noblesse des principaux états de l'Europe au moment où il le terminait, c'est-à-dire, suivant M. V. de V, vers 1450. On serait tristement déçu si l'on avait conçu d'aussi ambitieuses espérances. Ainsi, pour parler d'abord de la portion la plus considérable du recueil, celle qui est consacrée à la France, on y constatera facilement l'absence d'une foule de noms appartenant à nos plus anciennes familles. Quant aux autres puissances, on jugera de la réserve gardée à leur égard par G. le Bouvier, en apprenant qu'il n'y a que dix noms pour les *Espaignes*. En résumé, le total des armoiries réunies par le roi d'armes de Charles VII ne dépasse pas 1,953, dont 1,509 pour la France. C'est du reste ce que l'éditeur a fait remarquer, en avertissant qu'il ne faut pas demander à l'armorial de Berry une statistique complète et officielle de la noblesse au xve siècle. L'auteur lui-même s'explique catégoriquement à cet égard: il a prié les nobles de lui aider, dit-il, « et si les

Digitized by Google

» armes ne sont mises selon les degrés des seigneurs ou nobles qui les portent, » ne déplaise à nul; car je m'en rapporte à chacun de desbattre son fait: car je » n'en veuil avoir amour ne ayne, car la charge me seroit trop grande. » Le Bouvier fut médiocrement secondé; il est même évident qu'on le laissa à ses propres forces, sans doute, suivant M. V. de V., parce qu'il exigeait une taxe pour l'insertion des armes, taxe que l'on se décidait difficilement à payer. Cette explication pourra paraître plausible; toutefois M. V. de V, qui possède si bien le règne de Charles VII, n'affirmant pas que les rois d'armes aient été en possession d'un droit de ce genre, il est permis de regarder le fait comme douteux, d'autant que je serais fort tenté de mettre sur le compte de la difficulté des communications au xve siècle une bonne part des lacunes de l'armorial. Le laisser-aller particulier au caractère national est encore allégué par M. V. de V. parmi les motifs de l'imperfection de l'armorial à l'endroit du nombre; quant à moi j'y ajouterais encore le dédain de l'épée pour la plume. Ce qui le prouverait, c'est que si je n'ai pas trop rapidement parcouru cette nomenclature, je n'y ai pas découvert de famille récente, à l'exception de celle du roi d'armes lui-même qui figure au n° 175. S'il avait été possible d'être admis dans le recueil de Berry au moyen du payement d'une somme d'argent, comme dans le grand armorial *ms* que l'on conserve à la Bib. imp., et qui est divisé financièrement par généralités, n'est-il pas probable que les anoblis se seraient empressés d'envoyer la description de leurs armoiries à l'auteur? Par contre, n'est-il pas évident que les représentants des vieilles familles devaient se montrer peu soucieux de prendre cette peine, alors même que l'insertion eût été gratuite. Au xve siècle, les seigneurs étaient encore en possession de ces *beaux droits* dont parlent les titres; ces droits n'avaient pas encore été contestés, si ce n'est accidentellement, leurs bannières armoriées flottaient respectées au sommet des donjons, ils devaient donc être moins avides de voir figurer leurs blasons dans un livre que ne le sont aujourd'hui les nobles de mauvais aloi pour lesquels certaines publications héraldiques sont le plus commode des expédients afin de se donner un vernis d'antiquité.

Quoi qu'il en soit, il n'y a qu'à féliciter M. V. de V. d'avoir entrepris de publier l'armorial de Berry, bien qu'en raison des frais qu'aurait entraînés la gravure de ces 1,953 écussons, il ait dû se résigner à n'en donner qu'un modeste spécimen sur l'unique planche qui illustre ce volume, et qu'il ait été réduit à ne les faire connaître que par des descriptions en langage héraldique, précédées de la transcription des noms écrits par Berry ou son scribe. Cette tâche ardue autant que pénible, M. V. de V. l'a remplie avec conscience et succès en ce qui concerne la France, non pas toutefois sans avoir laissé échapper quelques inexactitudes inévitables en pareille occurrence. Quant à la seconde partie du travail, celle qui contient les armoiries des divers états de l'Europe, il semble que la patience ait fait défaut au laborieux éditeur; là, les descriptions héraldiques cessent à peu près complétement. Ainsi, pour l'Allemagne, sur les soixante écussons recueillis par Berry, pauvre récolte pour cette contrée fertile en margraves, burgraves, landgraves, princes, comtes et où notre comédie a trouvé

Digitized by Google

tant de barons, l'éditeur n'a donné que deux descriptions héraldiques. Encore a-t-il joué de malheur dans ces uniques infractions à l'abstention systématique adoptée dans cette série, car ces deux descriptions concernent le Brabant, dont les armes sont blasonnées de deux manières différentes. Ce n'est pas tout : placé, semble-t-il, sur un lit de Procruste par quelque puissance jalouse, à cinq ou six exceptions près, le savant éditeur a laissé à ces noms germaniques l'aspect hétéroclite que leur a donné l'ignorance de Berry. L'Angleterre a été mieux traitée, mais l'Espagne et l'Italie l'ont été à peu près aussi avaricieusement que l'Allemagne. A-t-on craint de trop grossir le volume ? Il faut le croire, mais dans ce cas, mieux aurait valu ne reproduire que la partie française de l'armorial. A quoi bon ces listes de noms estropiés que ne viennent pas redresser les figures des écussons? S'il est possible de soupçonner les comtes de Hanau dans l'article Henone (n° 1302), Liechtenstein dans le sieur du Lichetain (1349), ou de reconnaître le duc de Berg dans le duc des Monts (1322), il faudrait la vue de l'écusson ou sa description en langage héraldique pour qu'on ose poursuivre de telles identifications. Que faire de la plupart de ces noms, horriblement défigurés qu'ils sont ? Qu'est-ce que Val-de-Bo (1307), Busebert (1308) Cossebert (1315), etc., etc.? Même observation à l'endroit de la section italienne. Sur soixante-trois écussons, deux seulement sont blasonnés par l'éditeur ; quant aux noms traités par Berry avec autant d'inhumanité que ceux des *Tedeschi*, l'absence de descriptions héraldiques et de rectifications les laisse de même presque tous méconnaissables. On aurait cependant aimé à savoir si dans le ms. original à côté du n° 1516, *les contes de Rome*, l'écusson ne nous aurait pas montré les armoiries des *Conti* qui ont donné huit papes à l'Église et qui comptent parmi les quatre plus anciennes maisons romaines. Au n° 1499, *Le Prefait de Rome*, l'écusson que nous ne voyons pas et dont nous n'avons pas la description, serait-il celui des *Prefetti*, comme on désignait souvent à Rome les Da Vico, illustre famille qui a donné des souverains à Viterbe au XIVe siècle et a joui pendant des siècles de la dignité héréditaire de *Préfet* de la ville éternelle. Enfin, que faire d'un *La Marque, duc de Douroy* (n° 1524), et de tant d'autres masques aussi peu transparents? Mais trêve de regrets; si j'ai laissé échapper ce qui précède, c'est en vue des augmentations que je souhaite à la seconde édition qu'obtiendra certainement l'utile publication de M. V. de V. En l'attendant, montrons, par quelques exemples, qu'il s'y trouve des enseignements intéressants, indépendamment des notions purement héraldiques. J'y ai surtout aperçu, comme je l'ai dit plus haut, des faits curieux relatifs à la prononciation des noms propres, et malgré la brièveté à laquelle le savant éditeur s'est assujetti, il n'a pas négligé de signaler la forme *Mémorency* (f° 24, n. 74) sous laquelle Berry ou un de ses copistes a inscrit les Montmorency, dont le nom, correctement écrit, apparaît dans l'armorial même au n. 190. Il n'est pas sans intérêt de noter au XVe siècle cette forme, encore aujourd'hui fort usitée dans le peuple, du nom d'un village des environs de Paris. On ferait bien d'autres remarques de ce genre en feuilletant Berry ; je note par exemple qu'il écrit Hanin (n° 489) le nom de la maison de Hennin. On prononçait donc jadis ce mot comme le mot *hennir*

Digitized by Google

et tant d'autres analogues. Ainsi que la plupart de ses contemporains, G. le Bouvier écrit le nom de la mère de Henri IV Labrait (fol. 38, v. p. 49) et Lebret (fol. 22, v°, v. p. 51). Le Bret, Lebret, Labrait furent des formes adoptées en France pour le mot *Albret*, comme Le By, qui s'est dit à une certaine époque pour *Alby*, ainsi que je crois l'avoir montré jadis dans un travail sur d'anciens poids de cette antique cité. Qu'on me permette encore une observation sur la persistance dans le peuple des vieilles transformations des noms étrangers : Section de l'Italie (au n. 1509), Berry mentionne un sire de Pade ; or, dans le trop rapide examen que j'ai pu faire du ms. original à la Bibl. imp., je vois que les armes de ce personnage sont un *char*. Il s'agit donc des *Carraresi*, seigneurs de Padoue, ville que nos Français nommaient Pade, forme qui n'est pas encore tellement tombée en désuétude que je ne l'aie rencontrée sur les lèvres d'une bonne femme qui invoquait à grands cris le bon saint Antoine de Pade, à l'effet de retrouver de l'argent égaré. On voit aussi dans l'armorial de B. poindre ces prononciations particulières de certains noms qui servaient de *schibboleth* aux gentilshommes du temps jadis. Au fol. 38, v° (p. 48 de M. V. de V) Berry écrit le nom des Soyecourt, *Saucourt*, comme le faubourg Saint-Germain prononce encore aujourd'hui le nom de cette ancienne maison picarde. Ailleurs il écrit Mirepès pour Mirepoix (1140 et 1188), Rochesouart pour Rochechouart (p. 48), Miaux pour Meaux (n. 78), Du Gles pour Douglas.

Il y aurait aussi à rechercher pourquoi telles familles se trouvent dans l'armorial à l'exclusion de telles autres, illustres cependant de son temps ; mais imparfait comme il nous est arrivé, on s'exposerait à des conclusions trop hasardeuses.

En tous cas, on peut du moins supposer que Berry était plus scrupuleux que son collègue Navarre, dont l'armorial, publié par M. Douët d'Arcq, contient beaucoup de noms qui semblent appartenir à des familles plus près de la bourgeoisie que celles admises par le premier de ces docteurs ès armoiries.

J'ai déjà fait remarquer qu'on ne rencontre guère de familles récentes, dans l'armorial de G. le Bouvier. A l'appui de cette observation, j'ajouterai que j'y ai vainement cherché les vieux noms du parlement de Paris. Les Lamoignon, qui se targuaient d'origine chevaleresque, n'y sont pas ; les Potier, devenus ducs de Gesvres et de Tresmes sous Louis XIV, n'y sont pas non plus ; je n'y vois même pas les Gilbert de Voisins qui siégeaient sur les fleurs de lis dès la fin du XIVe siècle. Cet oubli de la robe me paraît significatif ; à lui seul il indique que cette classe de la vieille société française n'avait pas encore pris au XVe siècle le grand vol qui agaçait si terriblement les nerfs du duc de Saint-Simon au commencement du XVIIIe.

A ce propos, qu'on me permette d'avertir que les ancêtres de l'illustre auteur des mémoires sont mentionnés par Berry, dans la marche de Picardie, au n° 446. Ce n'est qu'une ligne bien sèche, mais quelle page étincelante elle nous aurait valu, si elle était tombée sous les yeux du *petit duc*, du *boudrillon* des chansons de la Régence! Quels sarcasmes ne lui aurait pas inspirés cette citation du *sire de Saint-Simon* dans un armorial du XVe siècle, si, fort de sa querelle avec les odieux robins qui lui contestaient jusqu'à la qualité de simple gentilhomme, il

Digitized by Google

avait pu la jeter au nez de ses adversaires avec cette verve passionnée qui a fait de ce *petit duc* l'un de nos plus grands écrivains!

Il ne manque pas seulement des individus ou des classes dans l'armorial de Berry; il y manque encore des pays entiers. Il n'y a pas de section pour la Suisse. Je ne crois même pas que la noblesse des cantons soit comprise sous la rubrique des haute et basse Allemaignes, car il ne mentionne ni les d'Erlach, ni les sires de Blonay, ni les Watteville, ni les Zurlauben, etc., etc. Mais on ne finirait pas si l'on se laissait entraîner à fouiller capricieusement dans la mine si heureusement ouverte par M. V. de V. Malgré sa pauvreté relative, il s'y trouve des filons très-riches en curiosités historiques et philosophiques, et force m'est de laisser au lecteur le plaisir de les découvrir lui-même. Je n'abandonnerai pas cependant le recueil de Berry sans soumettre quelques doutes à son savant éditeur. Est-ce un fait avéré que les lettres P. D. F. qu'on rencontre dans le ms. à la suite de plusieurs des grands noms de la féodalité soient l'abrégé de *Pair de France*. M. V. de V. incline à croire qu'en effet c'est là ce qu'on a voulu dire et il peut avoir raison, mais en ce cas l'éditeur n'aurait-il pas dû avertir qu'il savait mal son métier, celui qui les a écrites sur le ms.? Si effectivement ces lettres signifient *Pair de France*, comment figurent-elles à côté de l'écusson des *contes* de Savoie qui ne furent pas et ne purent jamais être revêtus de cette dignité? Pareille méprise n'aurait du reste rien de surprenant, si l'on songe que Berry paraît avoir considéré la Savoie comme fief du royaume de France, puisqu'il la comprend dans la marche de notre Champagne, à la suite du Dauphiné. C'est là une grande preuve de l'ignorance des rois d'armes, à moins que l'on ne veuille y voir un indice des prétentions de la couronne sur cette belle province, et comme une sorte de prévision de l'avenir qui lui était réservé. Pour moi, je l'avoue, j'aime mieux croire à l'ignorance de G. le Bouvier sur ce qui se passait en dehors des limites de la France. Ne donne-t-il pas en 1450, date de son armorial suivant M. V. de V., la qualité de contes aux souverains de la Savoie, créés ducs dès l'an 1416 par l'Empereur dont ils étaient les vicaires? N'est-ce pas lui aussi qui, toujours vers 1450, parle d'un sire de Padoue, lorsqu'il aurait dû savoir que depuis l'an 1405, la seigneurie de la patrie de Tite-Live était tombée entre les griffes du lion de Saint-Marc.

En finissant, que M. V. de V. me permette de lui faire entendre, non plus des doutes, mais une plainte. Si jamais notes furent nécessaires, c'est dans la publication d'un manuscrit du genre de celui dont nous avons essayé de donner une idée, et cependant elles sont ici de la plus grande rareté; de plus, celles que M. V. de V. semble avoir arrachées à une fâcheuse proscription sont tellement instructives dans leur sage concision qu'elles affriandent le lecteur et lui font regretter d'en rencontrer si peu sur la route aride qu'il lui faut suivre pendant ces 200 pages. N'est-ce pas abuser du laconisme que de ne pas donner le *gentilicium* des maisons toutes les fois que Berry n'inscrit à côté de leurs écussons qu'un nom de branche ou de seigneurie. Entre autres inconvénients de cette abstention presque systématique, il en résulte qu'à la table, on ne trouve pas telles familles qui cependant sont représentées dans le livre. Par exemple, on

Digitized by Google

cherchera vainement à la table le nom des sires de Coucy dont les armes se trouvent cependant dans l'armorial, mais au mot *Vervins*, Berry n'ayant parlé que de cette branche de la maison de Coucy. Les Malet, qui ont fourni un amiral de France au xve siècle, ne figurent également dans l'armorial que sous le nom de leur seigneurie de Graville. Je signalerai encore en vue de la seconde édition qu'obtiendra certainement l'armorial de Berry, quelques inadvertances qu'il importe de rectifier. Je lis, p. 44, comme se trouvant au bas d'une représentation de Dunois, cette légende: *Le lieutenant général comte de Dunois.* Il y a dans le ms: *Conte du Donnois bastard dorléans, lieutenant général,* phrase plus conforme au style du xve siècle et qui nous donne une forme ancienne du nom du comté de Dunois. A la page 83, n° 265, à l'occasion du blason de la maison d'Alègre, l'éditeur a mis entre parenthèses *Aligre*, oubliant que ces familles n'ont absolument rien de commun; que la première, qui est très-ancienne, a fourni un maréchal de France au xviiie siècle (1724), tandis que l'autre qui est récente n'est connue que par ses deux chanceliers. Page 102, n. 521, on a fait d'une famille appelée par Berry *ceulx de Hautetot*, les *Hottot;* or il s'agit certainement d'une famille bien connue, les Houdetot, qui n'avaient pas encore abandonné au xve siècle les six porcs ou sangliers de leur vieil écusson.

Je n'allongerai pas cet article pour démontrer que c'est à bon droit que les archéologues et les numismatistes attachent de l'importance à la publication des anciens armoriaux; cet importance est reconnue par tout le monde et au moment où s'écrivait cet article, la *Revue critique* rendait compte (art. 226) de la publication d'un armorial flamand. Il ne me reste donc qu'à exprimer le vœu que cette impulsion ne cesse pas; les livres de blason imprimés sont en effet loin de renfermer les divers éléments d'information critique qui se cachent dans les mss. des temps où les mœurs féodales étaient encore vivantes. D'ailleurs, ne faut-il pas remonter aux sources, en blason comme en toutes choses? C'est ce qu'avait bien compris M. V. de V., lorsqu'il s'est décidé à quitter un instant la plume de l'historien à laquelle il doit sa juste renommée, pour prendre le crayon du héraldiste. L'érudit auquel on doit le récit du règne de Charles VII connaissait mieux que personne la valeur du service qu'il allait rendre à la science. En mettant en lumière le ms. de Berry, ainsi qu'en écrivant l'excellente notice sur ce roi d'armes dont il a enrichi cette publication, M. V. de V. s'est fait en dépit de nos critiques minutieuses de nouveaux droits à la gratitude de tous ceux qui cultivent l'archéologie nationale. A. CHABOUILLET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

BRANDIS, Das Münz-mass und Gewichtswesen in Vorderasien (Hertz). — ENGEL, Isis und Orisis (Nordhausen, Büchting). — JEAN DE JOINVILLE, publié et traduit par N. DE WAILLY (Adr. Leclere). — TALBOT, Histoire de la littérature française (Plon). — E. BELOT, Histoire des chevaliers romains (A. Durand).

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abel (M. C.). Du monnayage des Gaulois, à propos de deux trouvailles faites dans le département de la Moselle, in-8. Metz (Blanc).

Aeliani varia historia Heraclis Pontici et Nicolai Damasceni quæ supersunt, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr.

Aeschylos Perser. Für den Gebrauch der Gymnasien und Universitäten erklärt von Teuffel, gr. in-8. Leipzig (Teubner) 1 fr. 35

Althaus (H. C.). De tragicorum græcorum dialecto. Pars prior : De Dorismo, in-8. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 10

Anacreonte A lyrica vertida por A. F. de Castilho (avec le texte grec), in-8. Paris (Lainé et Haward).

Anthologia græca ad Palatini codicis fidem edita. 3 vol. in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Bardt (C.). Quæstiones Tullianæ, in-8. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 10

Bonleux (P.). Critique des tragédies de Corneille et de Racine, par Voltaire. Thèse pour le doctorat ès lettres. In-8. Clermont-Ferrand (Mont-Louis).

Boucher de Perthes (M.). Des outils de pierre, in-8. Paris (Jung-Treuttel).

Cæsaris (C. J.) Commentarii de bello gallico. Texte revu sur les manuscrits par M. F. Dübner. In-18. Paris (Lecoffre).

Cicéron, œuvres complètes. De l'Orateur, traduction de S. Andrieux de l'Académie française, revue avec le plus grand soin, par M. Charpentier, t. II, in-18 jésus. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Clément (F.). Carmina e poetis christianis excerpta, ad usum scholarum edidit, et per multas interpretationes, cum notis gallicis quæ ad diversa carminum genera vitamque poetarum pertinent. Editio tertia emendatior, in-12. Paris (Gaume frères et Duprey).

Consolation, chant du XIIIᵉ siècle, in-18. Nîmes (Lafare et Attenoux).

Dante Alighieri. La divine comédie, traduction de A. Brizeux. La vie nouvelle, traduction de E. J. Delécluse. Nouvelles éditions, in-18 jésus. Paris (Charpentier). 3 fr. 50

Dion Cassius. Histoire romaine, traduite en français, avec des notes critiques, historiques, etc., et le texte en regard, par E. Gros. T. VIII, in-8. Paris (Didot frères, fils et Cᵉ).

Dittmar (H.). Historischer Atlas. 5. Aufl. Revidirt von Völter. 2. Abthl. Atlas der mittleren u. neueren Geschichte in 11 Karten. Lex. in-8. Heidelberg (Winter) 5 fr. 35

Forschungen zur deutschen Geschichte. Hrsg. v. der histor. Commission bei der K. bayr. Akademie der Wissenschaften, 6 Bd. 3 H., gr. in-8. Göttingen (Dieterich). 4 fr. 60

Heydemann (H.). Iliupersis auf einer Trinkschale d. Brygos. Mit 3 Tafeln Abbildgn., gr. in-4°. Berlin (Enslin) 5 fr. 35

Homeri Odyssea. 2 vol. in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 75

Hœpfner (E.). Reformbestrebungen auf dem Gebiet der deustchen Dichtung d. 16 u. 17. Jahrhunderts. Berlin (Calvary et Cᵉ). 2 fr. 75

Horatii Flacci (Q.) Opera, Ad præstantium libror. lectiones accurate recensuit C. H. Weise. Leipzig (Holtze). 80 c.

Huber (J.). Studien. Philosophische Schriften, in-8°. München (Lentner). 5 fr. 25

Isocratis orationes et epistolæ. Accedit oratio de permutatione plenior ab Andrea Mustoxyde inventa et ex ejus editione accurate edita. Tome 1ᵉʳ, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Justiniani digestorum seu pandectarum libri XI-XVII. Edidit Th. Mommsen. Gr. in-4°. Berlin (Weidmann). 5 fr. 35

Justini historiarum ex Trogo Pompeio excerptarum libri XLIV, in-16. Leipzig (Holtze). 80 c.

Karlowicz (J.). Quæstiones ex historia polonica sæculi XI. 1. De Boleslai primi bello Kioviensi, gr. . Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 35

Koch (E.). Griechische Formenlehre f. Anfänger auf Grund der Ereignisse der vergleichenden Sprachforschung. Leipzig (Teubner). 1 fr. 60

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51. — 22 Décembre — 1866.

Sommaire : 249. DE BEAUFORT, Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine, p. p. BLOT. — 250. AUBÉ, Mémoire sur la légalité du christianisme dans l'empire romain au premier siècle. — 251. GIDEL, Études sur la littérature grecque moderne. — 252. GRANDIER, traité du célibat des prestres, p. p. R. LUZARCHE. — 253. ROSSEL D'AIGALIERS, Souvenirs de la guerre des Camisards, p. p. FROSTERUS. — Variétés.

249. — Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine, par LOUIS DE BEAUFORT. Nouvelle édition, avec une introduction et des notes, par Alfred BLOT, professeur d'histoire au collége Stanislas. Paris, Maillet, 1866. In-8°, XXIII et 340 pages. — Prix : 7 fr.

Tous ceux qui se sont occupés d'histoire romaine connaissent Beaufort et le citent soit comme un libre penseur qui aurait essayé de ruiner l'édifice de la tradition consacrée, soit comme un critique hardi, un précurseur de Niebuhr. Et cependant il est bien peu de gens qui l'aient lu, malgré la recommandation de M. Michelet et celle de M. Taine (reproduites dans l'introduction de M. Blot). C'est que la *Dissertation* est extrêmement rare, surtout la seconde édition, considérablement augmentée et rectifiée en plusieurs endroits. D'après le jugement que porte Niebuhr sur Beaufort, je serais assez porté à croire qu'il n'en connaissait pas la seconde édition (1750) et M. Cornwall Lewis déclare n'avoir pu se la procurer. C'est donc faire une œuvre essentiellement utile que de la reproduire.

Si cet ouvrage n'est pas à la hauteur de la science actuelle; il est cependant d'un grand intérêt. Beaufort s'était donné la peine de noter soigneusement toutes les contradictions qu'on rencontre dans les auteurs anciens. Dans une première partie il démontrait la disette de documents authentiques sur les cinq premiers siècles de Rome. Dans une seconde, il prouvait par l'étude des événements qu'en effet les historiens étaient dans une profonde incertitude sur les faits les plus importants. Son livre témoigne d'une immense lecture, d'une grande érudition historique et d'un bon sens qui ne se dément jamais. Malgré son style *réfugié*, c'est-à-dire aux formes quelque peu vieillies, il est, comme le fait observer M. Taine, exempt de lourdeur et de pédantisme « il laisse à la science l'air sérieux, sans lui donner l'air maussade. »

Ce qui manque à Beaufort, ce sont les connaissances philologiques. Non point qu'il ait ignoré les langues anciennes, mais on voit au premier coup d'œil qu'il n'a pas l'idée de la critique des textes, qui, dans mainte occasion, peut accomplir une œuvre tout à fait conservatrice et restituer au copiste ce qu'on serait tenté de mettre sur le compte de l'auteur; il ne connaît pas davantage, quoi qu'en dise M. Blot, les règles de la critique historique qui sait démêler dans une donnée obscure la source même de l'erreur. Il se borne donc au fond à la critique de simple bon sens; c'est tout à fait l'esprit du XVIIIe siècle. Ce qui fait son grand

Digitized by Google

mérite, c'est que pas une difficulté ne lui échappe, et qu'il signale aux savants les points délicats sur lesquels ils doivent porter leur attention. Pas plus que Niebuhr, il n'est absolument négatif, et cependant ce dernier lui reprochait de détruire pour l'unique plaisir de détruire, sans doute parce qu'il ne connaissait pas son second ouvrage intitulé : *La République romaine* ou *plan général de l'ancien gouvernement de Rome*. M. Blot nous assure que c'était une reconstruction plus solide que celle de Niebuhr, mais cette assertion est très-exagérée. On trouve à la fin du volume des *Remarques sur l'écrit d'un certain allemand;* c'est une réponse de Beaufort à Christophorus Saxius qui l'avait attaqué dans les *Miscellanea Lipsiensia*. Cette réponse est fort spirituelle. On y remarque surtout des reproches de l'érudit allemand qui sont assez singuliers, celui-ci par exemple, qui s'adresse à la science française en général : « Les Français ont banni le bon goût des sciences ; depuis qu'un Lamothe le Vayer, un Saint-Evremond, un Bayle, un Le Clerc se sont avisés de s'ériger en juges des anciens, tout est gâté, tout est perdu. Cette vénération, ce respect profond pour l'antiquité, qui caractérisent la solide érudition, ont fait place à une démangeaison de critiquer, et de vouloir astreindre les anciens aux règles de la petite raison des modernes. » Depuis cent ans les choses ont bien changé.

M. Blot a ajouté au texte de Beaufort une courte introduction qui fait preuve des meilleurs sentiments. Il aurait voulu donner une biographie mais n'a pu découvrir nulle part les renseignements nécessaires, et il faudrait faire des recherches en Hollande pour les trouver. Il aurait cependant pu mentionner le fait que la dissertation de Beaufort sur l'histoire de l'ordre équestre chez les Romains a été couronnée en 1753 par l'Académie des Inscriptions. Il y aurait un beau livre à faire : l'histoire des études critiques sur les origines de Rome, mais ce serait un livre et nous ne reprocherons pas à M. Blot de n'en pas avoir donné l'esquisse dans son introduction. Nous l'approuvons pleinement lorsqu'il dit « qu'il n'est plus permis de se confiner dans le cercle étroit d'une érudition surannée, ni de borner l'enseignement classique à ce qu'on appelle les *humanités*. » Il a bien raison encore de blâmer les rodomontades patriotiques dans lesquelles on reproche aux Allemands « les nuages d'une érudition pédantesque » ; mais il a tort d'ajouter : « La part que la France a prise et qu'elle prend tous les jours au développement de la civilisation européenne est assez belle pour qu'on laisse à d'autres l'honneur de montrer des aptitudes spéciales et de lui ravir le prix dans telle ou telle branche des connaissances humaines. » Ce n'est au contraire qu'en soutenant dans le plus grand nombre possible de branches spéciales la concurrence avec les autres nations, qu'un peuple peut se maintenir à un rang supérieur; c'est sur le terrain de la science et de la littérature que se font les seules conquêtes véritables. Encore un mot. M. Blot n'aurait-il pas pu remplacer par une table alphabétique des matières l'index des noms d'auteurs, qui ne renvoie même pas aux pages où ils sont cités? Il aurait, par là, donné une valeur plus grande encore à l'ouvrage qu'il a réédité. CH. M.

Digitized by Google

250. — **Mémoire sur la légalité du Christianisme dans l'Empire romain au premier siècle**, lu à l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), par B. Aubé, docteur ès lettres, professeur de philosophie au lycée impérial Bonaparte. Paris, 1866. In-8°, 24 pages.

Les historiens de l'Église parlent de deux persécutions que les chrétiens eurent à souffrir dans le premier siècle, l'une en 64 sous le règne de Néron, et l'autre en 95, à la fin du règne de Domitien. Ces persécutions frappèrent-elles seulement les chrétiens de Rome, ou s'étendirent-elles à tout l'empire romain? M. de Rossi a cru trouver la preuve qu'elles avaient été générales dans quelques passages de Tacite, de Suétone et de Dion Cassius, ainsi que dans quelques *graffiti* découverts sur les murs de Pompéi.

Le mémoire de M. Aubé est consacré à prouver, contrairement à cette opinion, que la persécution de 64 ne sévit qu'à Rome, et que celle de 95, fort problématique d'ailleurs, et dans tous les cas connue par des renseignements très-vagues et quelque peu contradictoires entre eux, fut également locale et bien moins violente que la première. Cela ressort d'une discussion très-bien faite des documents sur lesquels le savant archéologue romain avait cru pouvoir s'appuyer. M. Aubé montre avec la dernière évidence qu'il leur a fait dire plus qu'ils ne disent en réalité, et qu'il en a tiré des conséquences qu'ils ne contiennent pas.

Voici les conclusions de M. Aubé sur l'un et l'autre de ces deux événements.

« Le seul fait de cette extermination dont furent victimes les chrétiens de Rome, ne suffit pas à prouver que le christianisme ait alors été mis hors la loi dans tout l'empire. On ne peut établir, en effet, que dans cette affaire les croyances religieuses des victimes aient été précisément incriminées, et qu'aucune autre qualification légale, si ce n'est celle d'incendiaires (laquelle assurément ne pouvait s'appliquer hors de Rome) eût atteint les chrétiens. On dit volontiers que ce fut le premier acte d'une guerre qui dura trois siècles. Ceux qui parlent de la sorte accordent gratuitement à Néron une maturité et une prescience politique vraiment singulières, et transforment une humble communauté naissante, et dont l'organisation s'ébauchait à peine, en une milice fortement constituée, qui eût été pour l'État et la société païenne un danger manifeste et apparent. Certes, en l'an 64, personne au monde, ni païen ni chrétien, ne pouvait imaginer que le christianisme pût un jour faire échec à l'empire. J'avoue pour mon compte que je n'en sais pas plus long que Tacite. Néron, après l'incendie, où l'opinion voyait un crime, pour faire taire de sourdes rumeurs qui couraient sur son compte, et satisfaire la conscience publique, qui demandait une répression, chercha des coupables, les prit dans les bas-fonds de la société, fit saisir une masse d'hommes mal famés, suspects et généralement détestés, et les livra à d'atroces supplices, sans s'inquiéter précisément des nouveautés religieuses dont ils faisaient profession ni, sans doute, les connaître; à Rome et non ailleurs; en 64, et non d'une manière suivie et continue jusqu'à la fin de son règne. Ce fut une fête d'une nouvelle espèce qu'il donna à la multitude; une terrible expiation qu'il ordonna pour se couvrir et rassasier les colères publi-

Digitized by Google

ques. L'exécution faite (on sait avec quelle cruauté et quel effet sur les imaginations), les choses reprirent leur cours accoutumé. Quand on sévit de la sorte, on ne s'y reprend pas à deux fois, et la pitié avait remplacé la haine dans les cœurs. » (pag. 12 et 13.)

« Il y a eu sous le règne de Domitien une persécution très-violente: c'est la philosophie, ou, si l'on veut, la libre pensée qui l'a soufferte. Tacite, dans le passage incomparable qu'il nous a laissé sur cette époque, au commencement de sa *Vie d'Agricola*, et Pline le Jeune, dans plusieurs de ses lettres, sont très-explicites sur ce point. Métius Modestus, Arulenus Rusticus, Hérennius Sénécion, Helvidius Priscus le jeune, Junius Mauricus, Artémidore, Euphrate, Épictète, la fleur des honnêtes gens de Rome, politiques et philosophes, furent exécutés ou bannis. On n'épargna même pas les femmes; Arria, Fannia, Gratilla payèrent de l'exil leurs sentiments d'indépendance et de fierté virile. La pensée libre fut réputée séditieuse, proscrite et poursuivie à mort, sous ce gouvernement qui n'admettait aucun contrôle et s'irritait même du silence. A la fin de ce règne, pour des causes difficiles à démêler, il y eut quelques condamnations prononcées contre un certain nombre de chrétiens ou de personnages suspects de christianisme. Mais ces condamnations de l'an 95, moins nombreuses et moins cruelles que celles de l'an 64, et dont les motifs ne nous sont pas donnés explicitement par les historiens, n'ont pas du tout le caractère d'une proscription générale. On n'y saurait voir, en vérité, un dessein arrêté et un parti pris d'étouffer une religion naissante. » (p. 23.)

Ces citations me semblent propres à donner une idée avantageuse du sens historique de M. Aubé.

Mais pourquoi donc a-t-il intitulé ce travail *Mémoire sur la légalité du christianisme?* Ce mot de légalité ne peut qu'induire en erreur sur le véritable état des choses religieuses au premier siècle. Le christianisme était dans la même position que les innombrables sectes théosophiques qui surgissaient au même moment dans tout l'empire. L'existence n'en était ni légale ni illégale, ni reconnue ni proscrite par la loi. Tout simplement le pouvoir ne s'en occupait pas, à moins qu'elles n'appelassent elles-mêmes son attention en troublant la paix publique.

MICHEL NICOLAS.

---

251. — **Études sur la littérature grecque moderne,** imitations en grec de nos romans de chevalerie, depuis le XIIe siècle. Ouvrage couronné en 1864 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. A.-Ch. GIDEL, docteur ès lettres de la Faculté de Paris, professeur de rhétorique au lycée impérial Bonaparte, lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie française. Paris, Imprimerie impériale. (Librairie Durand et Pedone-Lauriel). — Prix : 6 fr.

Le titre de cet ouvrage en indique mal le contenu. La littérature grecque moderne, au sens où on l'entend d'ordinaire, ne commence qu'après la prise de Constantinople. Elle comprend en soi plusieurs mouvements qui s'opèrent en des cieux très-divers et selon des directions très-différentes. Elle est en Crète avec Vincent Cornaros; plus tard, à Constantinople avec les Phanariotes; au même

Digitized by Google

temps en Valachie, avec les princes grecs tributaires de la Porte, et à Venise, où elle s'imprime. Il y a moins d'un demi-siècle qu'elle brillait d'un même éclat à Paris et à Vienne, et ce n'est que depuis la constitution du royaume de Grèce qu'elle a trouvé un centre fixe, sinon encore une vie propre.

Bien mieux circonscrit et bien plus nettement caractérisé est le sujet traité par M. Gidel. Il appartient de la façon la plus incontestable au moyen-âge, puisque, d'une part, les romans français que les Grecs ont imités sont du XIIe ou du XIIIe siècle, et que, d'autre part, les imitations sont antérieures à la prise de Constantinople. C'est donc de littérature bysantine que nous allons nous occuper, non de littérature grecque moderne. La propriété de ces deux expressions doit être observée sous peine de confondre deux périodes littéraires parfaitement distinctes.

Lorsque l'Académie proposa au concours ouvert pour le prix Bordin la question à laquelle M. Gidel a essayé de répondre, elle indiqua, dans son programme, à peu près tous les textes sur lesquels avaient à s'exercer les concurrents : « Rechercher, d'après les textes publiés ou inédits lesquels de nos anciens poëmes, comme *Roland*, *Tristan*, *le Vieux Chevalier*, *Floire et Blanchefleur*, *Pierre de Provence* et quelques autres, ont été imités en grec depuis le XIIe siècle, et rechercher l'origine, les diverses formes, les qualités ou les défauts de ces imitations. » M. Gidel, en effet, l'unique concurrent, n'a trouvé que peu de textes à ajouter à ceux que lui indiquait l'Académie : une imitation du poëme de Bènoit sur la guerre de Troie, et quelques récits imités des contes de Renart. Les autres documents littéraires dont s'occupe M. G. ne prouvent rien de plus que le désir qu'il a eu d'étendre son sujet et le soin avec lequel il a, pour cet objet, fouillé la littérature bysantine. On peut admettre que l'histoire de Belthandros et Chrysantza, et celle de Lybistros et Rhodamné, offrent dans les détails quelques vagues souvenirs de nos romans français, mais que le sujet en soit emprunté à un ouvrage français, c'est ce qui ne peut être soutenu sérieusement. J'en dirai autant des romans de Georgillas et de l'imitation de la *Manekine*, que M. Gidel croit retrouver dans un récit du moine Agapios. Pour que ce Grec eût pu imiter l'œuvre de Philippe de Beaumanoir[1], il faudrait qu'il ne lui fût pas postérieur de plusieurs siècles. Or, il paraît avoir vécu au XVIIe siècle[2]; au moins le seul renseignement que M. G. nous donne sur ce personnage est la date de 1641 placée à côté de son nom (p. 289). Au XVIIe siècle, et même au XVIe, nos romans étaient oubliés depuis longtemps, surtout en Orient, d'où la conclusion nécessaire qu'Agapios, s'il a en effet traité le même sujet que Philippe de Beaumanoir, a dû le puiser

1. Non-seulement M. Gidel a l'air de regarder le poëme de la Manekine comme anonyme, mais son erreur va jusqu'à croire qu'il a été composé du XIe au XIIe siècle (p. 289); il est bien connu que le jurisconsulte Philippe de Beaumanoir (ou *de Remi*, comme il se nomme au début) en est l'auteur.

2. Si l'Agapios de M. Gidel est le même qu'Agapios, auteur du Γεωπονικόν, il aurait vécu au XVIe siècle; voir la Νεοελληνικὴ Φιλολογία de Papadopoulo-Vréto, II, 239. Malheureusement je ne possède que la seconde partie de cet ouvrage, et c'est dans la première qu'on trouverait le plus de renseignements sur Agapios. Du reste, ce n'est point à moi, mais c'eût été à M. G., de faire ces recherches.

Digitized by Google

ailleurs; supposition qui n'a rien que de très-acceptable, le sujet de la *Manekine* ayant été mainte fois traité au moyen-âge. M. G. aurait dû faire cette observation. En outre, pour le dire en passant, on peut regretter qu'il n'ait pas fait plus d'usage du livre grec où figure ce récit. Cet ouvrage, dont il a dû la communication à l'obligeance de M. Brunet de Presle, contient un certain nombre de miracles de la Vierge dont les sources, autant qu'on en peut juger par les maigres indications de M. G. (p, 301), sont occidentales. Il eût été à propos de donner de l'ouvrage lui-même et des récits qu'il contient une description détaillée.

M. G. n'avait donc pas grand chose à ajouter au programme bien déterminé proposé par l'Académie. En outre, il devait l'alléger en un point : en ce qui concerne *Roland* (p. 57-9), car on ne peut légitimement supposer l'existence de récits grecs sur *Roland* d'après le témoignage de deux voyageurs relativement modernes. Celui de Busbecq surtout est sans aucune valeur. Lorsqu'il prétend que le nom de Roland revient souvent dans les chants héroïques des habitants de l'antique Colchide, il rend compte d'un fait évidemment mal observé. Il fallait abandonner ce texte insignifiant. Mais, pour être peu étendu, le sujet n'en était pas moins intéressant. L'imitation de quelques-uns de nos romans français à Bizance est une des preuves les plus remarquables qu'on puisse apporter de l'ascendant exercé au XIIIe siècle par notre littérature. Chose curieuse en effet, les Bysantins nous ont emprunté des récits dont ils nous avaient inspiré le goût, dont souvent ils nous avaient fourni la matière. Ces romans d'aventure, *Floire et Blanchefleur*, *Pierre de Provence et la belle Maguelone*, sont sortis de ce même courant d'idées auquel longtemps auparavant avaient puisé Héliodore et Achille Tatius. Nous avons des chansons de geste que l'esprit des romans bysantins a pénétrées, *Aye d'Avignon*, par exemple, et une partie de *Jourdain de Blaye*. Le circuit a été complet, et non pas seulement pour le genre pris dans sa masse, mais encore pour tel roman en particulier, pour *Apollonius de Tyr*, par exemple, récit d'origine grecque que nous voyons introduit en Occident par une version latine, traduit dans toutes les langues de l'Europe, même en tchèque, revenir enfin à son point de départ, et paraître à Venise, en 1534, sous la forme d'un poëme en vers politiques [1].

Le sujet choisi par l'Académie était donc intéressant et devait, en raison même de son peu d'étendue, être traité avec un soin tout particulier. Malheureusement M. G. ne s'est pas montré à la hauteur de la tâche qu'il a entreprise : l'érudition et la critique lui ont fait également défaut, et il a produit un livre dans lequel on trouvera peu de chose à louer, à part la beauté du papier et de l'impression. Cet ouvrage, en effet, est une suite d'hypothèses frivoles entremêlées d'erreurs souvent très-graves. Donnons quelques échantillons des unes et des autres. — P. 25, M. G. imagine que le vers politique pourrait bien être le type de notre alexandrin. « Il y aurait peut-être de la témérité, dit-il, à prétendre que le vers politique ait pu nous servir de modèle pour notre alexandrin. Mais, dans

1. Voir Grässe, *Die grossen Sagenkreise d. Mittelalters*, p. 460, et Papadopoulo-Vréto, μέρος Β', n° 36.

Digitized by Google

une question encore si obscure, toutes les hypothèses peuvent se produire. » Toutes, non, mais seulement celles qui sont raisonnables. — P. 37. M. G. cherche à expliquer comment les traditions de l'Occident ont pu pénétrer en Orient, et sa fantaisie lui suggère que quelque jongleur endetté a bien pu laisser ses livres en gage dans quelques villes de l'Orient et favoriser ainsi le rapprochement « de ces deux parties du monde[1]. » Cela vaut les coquilles d'huître laissées dans les Pyrénées par les pèlerins revenant de Saint-Jacques. — P. 125, après avoir analysé le poëme de Belthandros et Chrysantza, M. G. vient à parler de l'auteur de *Florimont*, Aimes de Varennes, qui a été pour lui l'occasion de plus d'une erreur, comme on le verra en son lieu : « Si l'auteur de Belthandros est antérieur ou postérieur au poëte que nous venons de nommer, il serait difficile de le décider. Il n'y aurait pas pourtant de témérité à les dire tous deux contemporains. » En principe il y a toujours, surtout en matière d'érudition, une grande témérité à avancer, même timidement, une opinion en faveur de laquelle on ne sait alléguer aucune raison. Dans le cas particulier dont il s'agit, je ne puis admettre que *Belthandros* appartienne à la fin du XIIe siècle, temps où fut composé *Florimont*. — Je trouve aussi qu'on reporte trop haut le Πρίσους ἱππότης lorsqu'on l'attribue au XIIe siècle. De ce qu'il est écrit en grec littéral, il n'est aucunement légitime de conclure, avec M. G. (p. 84), qu'il a été écrit au XIIe siècle au plus tard; la langue, précisément parce qu'elle n'est pas l'idiome vulgaire, ne peut ici donner aucune indication. Il est même très-douteux que l'original français de ce fragment, l'histoire en prose de Brannor le Brun, qui fait partie de la compilation de Rusticien de Pise, remonte jusqu'au XIIe siècle. Et ici il est bien aisé de mettre M. G. en contradiction flagrante avec lui-même, car si, comme il incline à le croire (p. 103, note), cet épisode est l'œuvre de Rusticien de Pise, il est clair qu'il n'était pas composé au XIIIe siècle[2]. — P. 126, M. G. identifie le nom de Βελθάνδρος avec Bertrand, ce qui, en effet, a déjà été proposé à tort ou à raison, je n'oserais le dire. De là M. G. a pris occasion de rappeler le passage

1. Voici le passage qui est à citer : « ...Là c'était par des monuments plus inaltérables que les souvenirs des Latins se conservaient parmi les étrangers. Un ménestrel a raconté lui-même comment il sema en divers lieux tous les livres qui composaient sa bibliothèque, laissant sa Bible en cet endroit, son Psautier plus loin, son Virgile dans telle auberge, et ses romans dans telle autre (ceci fait allusion au *Département des livres*). Depuis 1095 jusqu'en 1270 n'a-t-il pas pu arriver que les habitudes de désordre d'un poëte et les nécessités de la misère aient favorisé le rapprochement littéraire de ces deux parties du monde, déjà, du reste, en relation par le commerce et par la politique depuis de longues années? »

2. Relevons en passant une autre erreur : Arthur repousse la reine Genièvre qui veut l'empêcher de combattre et lui dit : « Va-t-en sans mot dire, prenant soin comme il convient de ton appartement et de tes pucelles. » Sur quoi M. G. : « On ne peut pas mieux se souvenir du sixième livre de l'*Iliade* (v. 490 et suiv.), mais c'est aux dépens de la vérité des mœurs chevaleresques. » (p. 78). M. G. ne sait pas que cette situation est très-fréquente dans les chansons de geste. Ainsi dans *Renaut de Montauban* :

> Dame, ce li dist Bues, alés vos ombroier,
> Et par dedans vos chambres qui sunt paintes d'ormier,
> Laiens, o vos pucele, pensés de chastoier.
>
> (Édit. Michelant, 13, 37.)

Digitized by Google

d'*Ogier le Danois* où figure Bertrand, le neveu du duc Naime, et de dire : « *Qui pourrait affirmer* que le poëte grec n'ait pas eu connaissance de ce roman? » Assurément M. G. ne se rend pas compte des conditions auxquelles doit satisfaire une hypothèse scientifique; de telles conjectures ne servent qu'à donner des impatiences à ceux qui lisent pour s'instruire.—Dans le roman de Belthandros il est question d'un griffon de pierre placé sur le bord d'un bassin : « Du bec du griffon sortait un jet d'eau qui tombait dans le bassin de pierre. Une grande heure Belthandros admira le griffon; tout à coup l'oiseau prit son vol, et, emportant le bassin, il alla se poser sur l'autre rive du fleuve » (p. 111). Sur quoi M. G. : « L'oiseau de Belthandros, décrit dans le poëme grec, trouve à peu près son égal dans celui de l'Alexandre » (p. 132). Suivent quelques vers qui contiennent la description d'un *tref* royal, surmonté d'un aigle aux pattes de diamant, au corps d'or incrusté de pierreries. « *Qui pourrait dire*, demande M. G., que ce roman d'Alexandre, traduit plus tard en grec moderne, n'avait pas déjà pénétré dans l'Empire d'Orient? » — Plus loin M. G., toujours à propos de *Belthandros*, analyse *Gautier d'Aupais*. Il se trouve que les deux romans ne se ressemblent pas du tout. Néanmoins M. G. ne perdra pas l'occasion d'un rapprochement : « Quoique les romans d'aventure, dit-il, aient tous entre eux une grande ressemblance, et qu'ils offrent à peu près tous les mêmes incidents (!), nous ne pouvons nous empêcher de voir entre Belthandros et Gautier d'Aupais, une conformité qui ne dépend peut-être pas seulement du hasard. Les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* fixent en général au XIVe siècle la rédaction définitive de la plupart des romans que nous possédons aujourd'hui (?!). Comme il n'est pas une de ces histoires qui nous soit parvenue dans son texte primitif (!!), que les remaniements ont été quelquefois jusqu'à changer les circonstances les plus importantes d'un poème (!!), qui sait si la même version originale, aujourd'hui perdue, n'a pas inspiré le poëte grec, auteur de *Belthandros*? » (P. 143-4.)

N'allons pas plus loin dans l'exposé d'hypothèses dont il n'y a pas à tenir compte. Après avoir donné ces échantillons de la manière de M. G., je me crois dispensé d'entrer dans l'examen détaillé de ses opinions. Je me bornerai donc à dire, relativement à un point sur lequel il a longuement disserté, que ses arguments pour prouver que la rédaction grecque de *Floire et Blanchefleur* dérive du *Filocopo* ne m'ont point convaincu. Cette opinion, déjà soutenue par Sommer, a été suffisamment réfutée par M. Du Méril [1]. Je noterai seulement une singulière hypothèse qui montre le peu de rigueur que M. G. apporte dans ses déductions. Il pense que le *Filocopo* de Boccace est l'original du poëme grec, mais il pense aussi que la version en octaves a pu être ce même original. « L'on verra, dit-il, que ce fut moins encore à cette version en prose qu'à une édition populaire, en octaves, de cette histoire amoureuse que le traducteur eut recours » (p. 65). C'est à ce moment que M. G. lance la plus imprévue des suppositions : « *Qui sait même* si cette traduction ne fut pas entreprise sous les yeux de Boccace par un de ces Grecs dont il suivait les leçons? » Mais ce Grec, apparemment, aurait choisi pour texte le *Filocopo* et non la version en octaves !

1. *Floire et Blancheflor*, p. LXXXV et suiv.

Digitized by Google

Il me reste à montrer de quelles erreurs M. G. est capable. Je ne lui reprocherai pas *Robert* Wace (p. 7 et passim), ni le *chanoine* Théroulde (p. 2, 33, etc.), ni *Girard* le Roux (p. 167), ni Lambert li *cors* (p. 179), ni Aimes ou Aimon (mais non *Aimé*) de Varennes, pris pour un Grec (p. 9, etc.) [1]. Passons-lui d'avoir sans vérification attribué, d'après Fauriel, un *Lancelot* à Arnaud Daniel (p. 36) [2] et d'après Nostre-Dame (écrit à tort *Nostra-Dama*, p. 134), une sorte de *Trionfo d'Amore* à Gaucelm Faidit. Passons-lui même d'avoir rapporté (p. 127) la composition de *Flamenca* à l'année 1164, encore qu'il y ait là une forte étourderie [3]. Passons-lui ces erreurs et beaucoup d'autres qui prouvent simplement que M. G. n'est aucunement au courant des études qui concernent les littératures du moyen âge; — mais ce qui ne peut être admis, ce qui mérite un blâme sévère, c'est qu'on publie des textes conçus en une langue que l'on n'entend point, conservés dans des mss. qu'on ne sait pas lire. Or, c'est là ce qu'a fait M. Gidel. Je laisse de côté ses textes grecs et ses traductions, où un helléniste même médiocre pourrait trouver à reprendre, et m'attachant aux textes français, je suis obligé de dire que M. G. n'arrive point à copier une pièce imprimée sans l'estropier de façon à laisser paraître la plus complète ignorance de la grammaire aussi bien que de la prosodie de notre ancienne langue. — P. 364, il cite, d'après Buchon, un couplet de Rambaut de Vaqueiras [4]. J'y lis des barbarismes, comme *poutredors* au lieu de *ponhedors*, *d'espoja* au lieu de *don poja* [5]; *Saubren*, *Castel*, *Camis*, écrits avec des majuscules comme si c'étaient des noms propres. — Mais c'est du provençal, dira-t-on. Soit; il n'y avait cependant qu'à copier exactement un imprimé. Passons aux textes en ancien français. Quelques explications jointes par M. G. aux morceaux qu'il cite donnent tout d'abord une fâcheuse idée de ses études sur notre ancienne langue. Ainsi, dans le premier de ces deux vers cités p. 132 :

> Li I est d'un carboucle qui luit par nuit obscure,
> Li autres d'un topasce qui pierre est nete et pure,

il traduit *li* par là. On est dès lors prévenu que les fautes seront nombreuses dans

1. Les vers (cités p. 9) dans lesquels Aimes de Varennes prie les *Français* de ne pas blâmer son travail, ajoutant que sa langue « lor est salvage » s'expliquent tout naturellement par cette circonstance qu'Aimes de Varennes était du Lyonnais.

2. Cette erreur, que Fauriel n'aurait pas commise s'il avait pris la peine de lire la *Poésie des Troubadours* de Diez (édit. allemande, 1826, p. 210), a été réfutée il y a trois ans par M. G. Paris, *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 6e série, I, 250-4.

3. Voici comment : Raynouard a émis l'opinion que ce poëme devait avoir été composé avant 1264, date où fut instituée la Fête-Dieu, parce que dans l'énumération des fêtes à l'occasion desquelles Guillaume de Nevers voit Flamenca, celle-là n'est pas mentionnée. M. G. a copié avec sa légèreté habituelle, et a changé *avant* 1264 en *vers* 1164. — Du reste, l'argument invoqué par Raynouard n'est que secondaire, et on a produit d'autres arguments au moyen desquels l'époque de la composition de *Flamenca* se laisse assez bien déterminer.

4. *No m' agrad'iverns ni pascors*, pièce maintes fois publiée : par Raynouard, *Choix*, IV, 275; par Rochegude, p. 81; par Mahn, *Werke*, I, 377.

5. Buchon *do's poja*, mais *don poja*, leçon des autres éditeurs, est bien préférable. En tout cas *d'espoja* est un barbarisme. Je ne parle pas de la traduction que M. G. a donnée de ces vers : elle est déplorable.

Digitized by Google

les textes que M. G. a publiés d'après des mss., car comment éditer correctement ce qu'on entend mal ? Mais il faut avouer que l'incorrection de ces textes dépasse toutes prévisions et décourage toute indulgence. Vers omis ou laissés incomplets, mots mal lus, violation constante des règles de la grammaire et de la prosodie, tous les genres de fautes se réunissent pour faire des textes publiés par M. G. le plus inexprimable chaos. Voici des exemples tirés de deux des textes dont M. G. a donné des extraits ; d'abord du roman de la Poire :

Texte du ms. fr. 2186, *fol.* 37 v°.	*Lecture de M. Gidel* (*p.* 189.)
De traïtors as amors fausses.	De traïtors as amors fausses,
Mes je lor cuit bastir tex sausses	Jé voil que l'on me teigne a ber
Que ja ne s'en porront gaber.	De maintenir droit et jous.
Je voil que l'on me teigne à ber	
De maintenir droit et joustice.	

L'omission de deux vers rend, comme on voit, le texte de M. G. tout à fait inintelligible. Du reste le ms. 2186 est parfaitement lisible. Dans le ms. fr. 1450, d'après lequel M. G. a publié quelques centaines de vers du roman de Troie, il y a quelques abréviations qui ne sauraient arrêter le moins exercé des paléographes, mais qui ont été pour M. G. une cause perpétuelle d'erreurs [1] :

Texte du ms. fr. 1450, *fol.* 5, r° [2].	*Lecture de M. Gidel* (p. 202).
Biax amis chiers, plus ne demant,	Biax amis, dit Médée,
Jo voi alques vostre semblant;	Que sera colciés li rois,
Ce remanra desqu'à nevois	En ma chambre venrez tot sols,
Que estera colciés li rois.	Ja compagnon n'arez od vos.
En ma cambre venrés tos sols;	La me ferez tel œuvrance
Ja compaignon n'arez od vos;	Que n'arai mais de vos dobtance
Là me ferez tel seürtance	Puis vos dirai parfaitement
Que n'arai mais de vos doltance.	Porez les bues et li serpent
Puis vos dirai com faitement	Vaincre. . . . . [2]
Porés les bues et le serpent	Que n'y arez nul engombrier.
Vaintre, donter et justichier,	
Que n'i aurés nul encombrier.	

Voici encore quelques mauvaises lectures entre toutes celles dont les textes de M. G. fourmillent; je les prends uniquement dans les pages 203 à 205, et me borne à signaler celles qui non-seulement détruisent le sens, mais substituent aux mots du texte les barbarismes les plus fantastiques :

Arriere en sa chambre s'en entre	Arrière en sa chambre se rentre
Molt par covoite l'anuitier	Moult par convoite la nuité
Ne s'an vait à forçor esploit	Ne s'en vait, a tos cor exploit
Cil que voit vellier en la sale	Cil que voit velle en la sale

1. M. G. se serait probablement épargné la peine de recourir à un ms. s'il avait su que ce passage est au nombre des extraits du roman de Troie publiés en 1857 dans le tome II de la *Germania*, non pas d'une façon très-correcte (le ms. de Vienne d'où sont tirés ces extraits est médiocre), mais au moins de manière à pouvoir être lus.

2. Ici et ailleurs les points sont de M. G., et indiquent qu'il n'a pu lire le ms.

Digitized by Google

N'ose tentir ne mener plait	Noise..... « E ne m'en plait
Molt a mais poi desi an jor	Moult avais poi de savior
Que cil qui est trovés emblant	*Quoil qu'est ta mes* emblant [1]
Estuet me il	Estuet meil [traduit par *il vaudrait mieux* ; le sens est : *me faut-il.*]
As chamberlens	As Chamblens
Et adont	Ça dont
Que dusq'à poi	Que deus qu'à poi
En la chambre s'an antra puis	En la chambre. Joie en porte,
Mais souvent revint al pertuis	Mais souvent revint à la porte
Jehi	*jechi* [suivi d'un ?]
De la nuit est alé partie	De la nuit est tale partie
Sel tenroit on à vilonie	(S'ele tenroit on à vilonie)
S'à colchier estiés à ceste ore	Ja colch esties à ceste ore
En un chier lit d'or et d'argent	Et mise au lit d'or et d'argent
Bien estoit disne d'itel lit	Dame estoit dins de tel lit
En sunt ens en la chambre entré.	En ensem la chambre entre

A la page 206, dont je ne veux pas relever les fautes, je ne puis me dispenser de signaler une erreur qui ne peut être attribuée qu'à la plus incroyable négligence. On y lit ces vers que je donne naturellement d'après le ms., fol. 5, r°, col. 3 :

Cele tressaut et vers lui torne [2]
Auques fu vergondose et morne :
« Vassal, vassal, qui vos conduit ?
Alques avés vellié anuit.

Entre les deux derniers de ces vers M. G. en intercale vingt-six, empruntés au verso du même feuillet et dont la place est entre ces deux vers :

Que jamais en arez dobtance,
Tot nu à nu et bras à bras.

que M. G. publie à la suite l'un de l'autre (p. 207), comme si rien ne manquait au sens. Qu'on n'accuse pas l'imprimerie impériale d'une transposition que l'auteur eût dû reconnaître à l'épreuve : si M. G. n'a pas soupçonné de lacune à la p. 207, il a bien vu celle que le déplacement d'un certain nombre de vers causait p. 206, et a placé une ligne de points après le vers : *Vassal, vassal qui vos conduit.* Il devait à l'Académie qui l'a couronné, il se devait à lui-même de s'épargner des erreurs qu'un peu de soin suffit à éviter.

Il est triste qu'on soit obligé de signaler tant d'ignorance et tant de négligence

1. Les italiques sont de M. G. A-t-il voulu, ici comme plus bas pour le mot *jechi*, signaler sa faute ? Et de même, p. 232, lorsqu'il mentionne trois versions du poëme français de *Floire et Blancheflor*, a-t-il voulu en soulignant *trois* indiquer que ce chiffre est inexact? C'est qu'en effet il n'y a en français que deux versions de ce roman.

2. M. G. lit : *Cel tressaut, el vis lui torne* (!)

Digitized by Google

dans l'œuvre d'un professeur de l'Université déjà plus d'une fois lauréat de nos Académies, mais il serait plus triste encore, pour l'honneur de la critique française, qu'un pareil livre ne fût pas apprécié ce qu'il vaut. P. M.

---

252. — **Traité du célibat des Prestres,** par Urbain GRANDIER, curé de Loudun opuscule inédit. Introduction et notes par Robert LUZARCHE. Frontispice à l'eau-forte de ULM. Paris, Pincebourde, 1866. In-18, 38 p. (Petite Bibliothèque des curieux). — Prix : 1 fr.

Cet opuscule est-il bien certainement d'Urbain Grandier? M. Luzarche rend la chose probable, sinon tout à fait sûre. Il le publie « d'après une copie faite en 1774, par le bibliophile Jamet sur un manuscrit de la Bibliothèque royale provenant du fond Lancelot. » Les efforts de l'éditeur pour retrouver à la Bibliothèque ce manuscrit de Lancelot n'ont pas eu de succès : il aurait dû au moins nous indiquer où se trouve la copie de Jamet, et si elle attribue expressément l'ouvrage à Grandier. Divers témoignages contemporains, réunis dans la courte préface de M. L., nous apprennent que Grandier avait composé « un petit livret manuscrit » contre le célibat des prêtres, » qui se terminait par ce disque et marque :

> Si ton gentil esprit prend bien cette science,
> Tu mettras en repos ta bonne conscience.

Or le ms. publié ici pour la première fois se termine par ces mots : « Et si ton gentil esprit prend bien cette science, tu mettras en repos ta conscience. *Vale.* » C'est à peu près la même chose; mais ce qui fait une différence notable, c'est que le « petit livret » de Grandier était adressé » à sa plus chère concubine, » tandis que l'auteur de notre ms. s'adresse à un abbé : il y a là une difficulté. M. L. reconnait d'ailleurs dans ces quelques pages tous les caractères des seules pièces authentiques que l'on possède du malheureux prêtre, son factum et sa lettre à Louis XIII pendant son procès. « Même clarté dans la forme, même logique et même causticité dans l'argumentation. » Quelles que soient les causes occultes de la perte de Grandier, un pareil écrit, s'il est de lui, suffisait à le désigner aux rigueurs du bras séculier, alors au service de l'Église. Il traite les Écritures avec une ironie qui n'est pas toujours voilée, et attaque de front l'Église romaine. Il s'y montre d'ailleurs spirituel, incisif et subtil. A une époque où les autorités avaient tant de valeur, il cherche à tirer à lui plusieurs passages des Livres saints avec une habileté réelle; mais son raisonnement porte plus haut, et il ne craint pas de dire que des trois lois qui régissent l'humanité, la loi naturelle (ou raison), la loi religieuse et la loi civile, la première seule est absolue, et détruit les autres quand elles la contredisent. La victime de Laubardemont, si on est autorisé à lui attribuer ces pages, n'était pas seulement un homme séduisant et trop galant pour un prêtre; c'était un esprit vigoureux dont les qualités auraient pu s'appliquer à des sujets plus vastes que celui-ci : il y a par moments dans ce court *traité* comme un pressentiment du *Tractatus theologico-politicus.* — En somme, cette plaquette vaut à tous égards la lecture, et nous remercions M. L. de nous l'avoir donnée. Il a tort (p. 26) de dire, après son auteur, que plusieurs passages de S. Paul prou-

Digitized by Google

vent que l'Apôtre était marié : ces passages prouvent le contraire.— L'eau-forte de M. Ulm reproduit une curieuse vignette du temps, représentant le pauvre Grandier sur son bûcher. E

---

253. — **Souvenirs de la guerre des Camisards.** — Mémoires inédits d'un gentilhomme protestant (Rossel d'Aigaliers), publiés par G. Frosterus, professeur à l'Université d'Helsinfors. Lausanne, 1866, in-8, 66 p.

L'ouvrage que nous annonçons ici n'est pas entièrement inconnu, car au siècle passé déjà, l'auteur de l'*Histoire des troubles des Cévennes*, Antoine Court, en avait parlé pour en louer les mérites. M. Peyrat, dans son *Histoire des pasteurs du Désert*, et M. Borrel, dans l'*Histoire de l'Église réformée de Nîmes*, en ont donné depuis des extraits. Néanmoins les sources que nous possédons sur ce lamentable épisode de notre histoire ne sont pas si complètes et si sûres que nous ne devions accepter avec reconnaissance la publication intégrale des Mémoires d'Aigaliers, tels que M. Frosterus les a trouvés dans un manuscrit de la bibliothèque de Genève. Entre le fanatisme brutal des persécuteurs et l'exaltation maladive des persécutés, le narrateur circonspect qui recherche uniquement la vérité historique sans avoir égard aux croyances et sans acception de parti, hésite bien souvent et désire un guide plus fidèle au milieu des horreurs de cette guerre civile. Les bourreaux ont en maint endroit audacieusement travesti les faits, et faussement interprété les motifs d'action; les victimes, d'autre part, ont trop souvent mêlé au récit véridique de leurs maux les élans d'une indignation bien légitime, il est vrai, mais qui devait rendre leur narration suspecte. Nos Mémoires ne sont donc nullement inutiles et serviront, non pas tant à faire connaître des vérités nouvelles, qu'à contrôler efficacement les sources qne nous possédons déjà. Jacob Rossel, baron d'Aigaliers, n'était point un protestant exalté. Il appartenait à la classe des *nouveaux convertis*, si nombreux surtout parmi la noblesse; âmes peu fermes et qui se sentant incapables d'affronter le martyre se résignaient à une apparente apostasie pour assurer leur repos. Gentilhomme convaincu, les malheurs du menu peuple ne le touchaient guère en principe; admirateur passionné de Louis XIV, il abhorrait toute idée de révolte et se déclarait partisan de la paix à tout prix. Tout cela ne constituait pas sans doute un caractère d'élite, mais devait nous fournir un historien singulièrement à même de raconter, sans grande sympathie pour les révoltés comme sans flatteries pour les oppresseurs, les événements de cette lutte fratricide dont il fut le témoin. C'est ce manque de passion qui nous rend son témoignage précieux. Confirmant la plupart des autres récits de cette époque, il montre clairement comment ce fut la persécution aussi insensée que barbare des intendants, des dragons et du clergé qui mit les armes aux mains des pacifiques paysans des Cévennes. Ce ne fut qu'après s'être vus traqués, abattus, torturés et pendus pendant plus de quinze années, que ces malheureux, à demi-fous de terreur, osèrent se soulever contre le pouvoir royal, dont le nom seul leur inspirait encore le respect. Sans des hommes comme Noailles et Baville, l'évêque d'Uzès ou l'abbé Du Chayla, avec un peu de clairvoyance politique à défaut de pitié, l'on aurait

Digitized by Google

épargné ces luttes intestines à notre pays; on n'aurait pas découvert à l'étranger la faiblesse intérieure de la France, cachée sous le faste orgueilleux du grand roi. Lors de l'arrivée du maréchal Villars en Languedoc, Rossel d'Aigaliers essaya de pousser à la paix. Favorablement reçu à la cour, il espérait réussir également auprès des chefs camisards. Il était déjà parvenu à gagner à ses vues Jean Cavalier quand l'enthousiasme religieux des masses détruisit ses espérances. On pouvait bien se concilier quelques hommes par des récompenses et des promesses, mais non pas ébranler les résolutions des autres, auxquels on refusait la liberté de conscience pour laquelle ils s'étaient soulevés. Trompé dans son attente, l'entremetteur politique de Villars dut laisser à la force militaire la triste tâche d'étouffer la résistance dans le sang. Lui-même fut forcé de quitter la France par ordre de LouisXIV et se retira pendant quelque temps à Genève où il rédigea ses mémoires. Plus tard, essayant de rentrer dans son pays, il fut pris et enfermé au château de Loches; il y fut tué pendant une tentative d'évasion.

Son nom n'est venu jusqu'à nous que chargé d'accusations contradictoires; comme tous les hommes modérés, il était suspect aux deux partis. Les catholiques ont attaqué en lui le partisan de la paix et l'ennemi de Baville; les protestants blâmaient le nouveau converti et le courtisan de Versailles. Nos histoires contemporaines même parlent de lui en termes peu flatteurs[1]. Une lecture attentive des mémoires publiés aujourd'hui réhabilitera le baron d'Aigaliers dans l'opinion des historiens. Ce fut un caractère peu ferme, un homme un peu vaniteux, peut-être, mais nous croyons qu'il fut sincère dans ses tentatives de pacification et qu'il a voulu servir, en effet, comme il le dit lui-même « sa Religion, son Roi et sa Patrie. »

Rod. Reuss.

VARIÉTÉS

Lorsqu'en 1767 Thomas Percy publia ses *Reliques of ancient Poetry*, il dut user de précautions pour faire agréer un recueil de poésies dont le caractère naïf et populaire pouvait n'être pas goûté par le public d'alors. Aussi crut-il bien faire en modifiant certains de ses textes, parfois même en les complétant par l'addition de quelques vers. Percy fit ce qu'il pouvait faire en son temps, ce que personne en France n'osa tenter à la même époque; son entreprise était hardie et lui fait honneur. Elle réussit, et les *Reliques* souvent réimprimés exercèrent une heureuse influence non-seulement sur le goût du public, mais même sur le développement de la poésie anglaise. Cependant on conçoit que maintenant on peut désirer des textes plus exacts que les siens, des poésies entièrement authentiques. Percy dit avoir tiré la plus grande partie des pièces qu'il publie d'un ms. in-folio exécuté vers le milieu du XVIIe siècle, mais contenant des pièces beaucoup plus anciennes. On savait que ce ms. existait encore, qu'il était resté dans la famille

1. Voyez p. ex. l'ouvrage de M. Hofmann, professeur à Erlangen : *Geschichte des Aufruhrs in den Sevennen*. Noerdlingen, 1837.

Digitized by Google

de Percy, mais jusqu'à ce jour toutes les sollicitations pour être autorisé à en prendre copie étaient restées sans résultat. De récentes négociations, mieux dirigées, ont eu un meilleur succès. Une courte notice, imprimée *for private circulation*, que j'ai sous les yeux, nous apprend que moyennant 150 livres (3,750 fr.) on a consenti à prêter ledit ms. et à le laisser copier. Nous apprenons par la même notice qu'il contient 196 pièces, toutes jusqu'ici inexactement publiées, ou même entièrement inédites, et formant un total de 40,000 vers. Une table jointe à cette notice donne l'*incipit* et l'*explicit* de chaque pièce. Le recueil entier pourra être publié l'an prochain. Il formera deux gros volumes. Une souscription est ouverte à laquelle nous espérons que tous ceux qui s'intéressent à la poésie populaire voudront prendre part[1]. P. M.

1. Le prix des souscriptions est de 10 guinées (262 fr. 50) pour le grand papier in-4°, 5 (131 fr. 25) pour le gr. in-8, 2 (52 fr. 50) pour l'in-8 ordinaire. Les membres de la *Early English Text Society* ne paieront pour ce dernier format qu'une guinée. Les souscriptions doivent être adressées à M. Fr. Furnivall, Union Bank, Chancery lane.

ERRATUM. — P. 385, ligne avant-dernière : *si, fort de la querelle*, lisez : *si, au fort*, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Krause (G.). Urkunden, Aktenstücke u. Briefe zur Geschichte der Anhaltischen Lande u. ihrer Fürsten unter dem Drucke des 30jährigen Krieges, 5 Bd. 2 Abthlgn. 1642-1650. Gr. in-8°. Leipzig (Dyck). 23 fr. 65

Kretzschmer (J.). De auctoribus A. Gellii grammaticis. Edit. II, gr. in-8°. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 75

Knoetel (A.). Der Niger der Alten u. andere wichtige Fragen der alten Geographie Afrika's. Mit 1 Karte, gr. in-8. Glogau (Flemming). 1 fr. 60

Leopold (E. F.). Lexicon hebraicum et chaldaicum in libros veteris testamenti ordine etymologico compositum in usum scholarum. Altera edit., in-16. Leipzig (Holtze). 2 fr. 75

Lohmeyer (T.). De vocabulis in Oppiani Halieuticis aut peculiariter usurpatis aut primum exstantibus. Gr. in-8°. Berlin (Calvary et C°). 2 ir. 50

Luther! (M.). Opera latina varii argumenti ad reformationis historiam imprimis pertinentia. Curavit. H. Schmidt, vol. 3, in-8° Frankfurt (Hexder et Zimmer). 4 fr.

Laband P. Jura Prutenorum sæculo XIV condita nunc primum e libris manuscriptis gr. in-4. Königsberg (Koch). 1 fr.

Lossen (M.). Die Reichsstadt Donauwörth u. Herzog Maximilian. Ein Beitrag zur Vorgeschichte des 30jährigen Krieges, gr. in-8. München (Kaiser). 2 fr. 15

Lavice (A.). Revue des musées d'Allemagne, catalogue raisonné des peintures et sculptures exposées dans les galeries publiques et particulières et dans les églises. In-18 jésus. Paris (J. Renouard). 4 fr. 50

Marchant (L.). Notice sur divers instruments en pierre, os et corne de cerf de l'époque des palafittes ou constructions lacustres trouvés dans la Saône, études sur l'âge de la pierre. In-4°. Dijon (Rabutot).

Martin (R. C.). De fontibus Zosimi. Gr. in-8°. Berlin (Wreden et Borstell.) 1 fr.

Merivale (C.). Geschichte der Römer unter dem Kaiserthume. 1 Bd. 2 Hälfte, gr. in-8. Leipzig (Dyck). 7 fr.

Michiels (A.). Geheime Geschichte der österreichischen Regierung seit Ferdinand II bis auf unsere Zeit. 20 Lfgn. Gr. in-8. Gotha (Opetz). 8 fr.

Müller (C. F.). De pedibus solutis in dialogorum senariis Aeschyli, Sophoclis, Euripidis, gr. in-8°. Berlin (Weidmann) 4 fr.

Neumann (K. F.). Geschichte der Vereinigten Staaten von Nord-Amerika. 3 Bd. Von der Präsidentschaft d. Martin van Bu

Digitized by Google

ren bis zur Inauguration des Abraham Lincoln, gr. in-8. Berlin (Heymann) 12 fr.

Niepce (M. L.). Histoire de Sennecey et de ses seigneurs, in-8. Châlon-sur-Saône. (Dejussieu).

Nicomachi Geraseni Pythagorei introductionis arithmeticæ libri II. Recensuit R. Hoche, in-8°. Leipzig (Teubner). 2 fr. 50

Paris (G.). Lettre à Léon Gautier sur la versification latine rhythmique, in-8°. Parie (Franck).

Pascal (B.). Les Provinciales, ou lettres écrites par L. de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites, sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères. Edition accompagnée de notes par Ch. Louandre, in-18 jésus. Paris (Charpentier). 3 fr. 50

Pallmann (R.). Die Pfahlbauten u. ihre Bewohner. Mit 3 Tafeln Abbildungen. Gr. in-8°. Greifswald (Akadem. Buchhandlung). 3 fr. 35

Petersen (C.). Das Maussoleum od. das Grabmal des Königs Maussolos von Karien. Mit 2 lithogr. Tafeln, gr. in-4°. Hamburg (Nestler et Melle). 3 fr. 20

Persii Flacci et J. Juvenalis satiræ. Recensuit C. H. Weise, in-16. Leipzig (Holtze). 50 c.

Phædri fabulæ cum appendice duplici. Recensuit ictibus metricis instruxit. C. H. Weise, in-16. Leipzig (Holtze). 30 c.

Pidal (M. de). Philippe II, Antonio Perez et le royaume d'Aragon. Traduit pour la première fois de l'espagnol en français, par J. G. Magnabal, 2 vol. in-8. Paris (Dramard-Baudry et C°).

Pindari epinicia. Adjectis metrorum schematibus notisque criticis edidit C. H. Weise, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr.

Platonis opera omnia. Ad fidem optimorum librorum denuo recognovit ed. Stallbaumius. Tome 3 et 5. Leipzig (Holtze), 2 fr. 75

Plautli (M. A.). Quæ supersunt commœdiæ cum fragmentis priorum editorum et novis Angeli Maji ictibus versum notatis ex recensione C. H. Weisii. 4 Tomi, in-16, Leipzig (Holtze). 1 fr.

Plutarchi Chæronensis varia scripta quæ moralia vulgo vocantur. Tome 1, 2 et 5, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 50

Polybii historia. Edidit L. Dindorfius. 2 vol. in-8. Leipzig (Teubner) 7 fr. 20

Racine (J). Œuvres. Nouvelle édition par M. P. Mesnard. Tom. 3, in-8. Paris (Hachette et C°). 7 fr. 50

Recueil de lettres inédites, adressées à Danchet Antoine, de Riom, par différents personnages et auteurs célèbres du XVIII° siècle, et imprimées par les soins de G. Grange, in-8 (Clermont-Ferrand, Thibaud).

Reissmann (A.). Felix Mendelssohn-Bartholdy. Sein Leben u. seine Werke, gr. in-8. Berlin (Guttentag). 6 fr. 75

Richter (A.). Die Psychologie des Plotin, gr. in-9. Halle (Schmidt). 2 fr. 75

Quintilliani (M.). De institutione oratoria liber XII. 2 Tomi, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 35

Ranke (L.). Englische Geschichte vornehmlich im 16 u. 17 Jahrhundert, 6 Bd., gr. in 8. Leipzig (Duncker et Humblot). 14 fr. 75

Raschii in pentateuchum commentarius. E. codd. man. atque editis, auctoris in Talmud commentariis, fontibusque præterea optimis critice primum edidit et auxit, fontium indices locupletes variasque observationes adjecit A. Berliner. Lex. 8. Berlin (Adolf et C°). 6 fr.

Ritschl's (F.). Kleine philologische Schriften. 1 Bd. Zur griechischen Literatur, gr. in-8. Leipzig (Teubner). 11 fr. 80

Sallustii (C. C.). Opera quæ exstant. Accedunt orationes et epistolæ ex historiarum libris superstites. Edidit Nobbe, in-16. Leipzig (Holtze). 50 c.

Samson (H). De personarum et judiciorum ordine ex speculo Saxonico cum eo, qui sæculo XIII per Guestphaliam vigebat, comparando, gr. in-8. Berlin (Calvary et C°). 2 fr.

Scriptores metrici græci. Edidit R. Westphal. vol 1, in-8, Leipzig (Teubner). 3 fr. 65

Senecæ (L. A.). Opera omnia. Ad optimorum librorum fidem accurate edita Tome 1, 0, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 60

Simplikios Commentar zu Epiktetos Handbuch. Aus dem Griech. ins Deutsche übertragen v. K. Enk.. in-8. Wien (Beck). 4 fr.

Strabon, Géographie. Traduction nouvelle par A. Tardieu. Tome 1, in-18 jésus. Paris (Hachette et C°). 3 fr. 50

Taciti (C. C.). Opera quoad exstant. Ex fide optimorum librorum accurate recensuit C. H. Weise. Tome 2, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Testa (J. de). Recueil des traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères depuis le premier traité conclu, en 1536, entre Suleymann Ier et François Ier jusqu'à nos jours. Tome 3, 1re partie, France, in-8. Paris (Amyot).

Theocriti. Bionis et Moschi idyllia. Ad optimorum librorum fidem recensuit notasque criticas adjecit. C. H. Weise, in-16. Leipzig (Holtze). 70 c.

Tholuck (A.). Der sittliche Charakter des Heidenthums. 3. verb. Aufl.,. gr in-8. Gotha (F. A. Perthes). 1 fr. 60

Urlichs (C. L.). Vindiciæ Plinianæ. Fasc. II, gr. in-8. Erlangen (Deichert). 5 fr. 35

Imp. L. Toinon et C°, à Saint-Germain.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52. — 29 Décembre — 1866.

Sommaire : 254. WENIGER, ANAXANDRIDAS, POLÉMON, HÉGÉSANDRE. — 255. GAUTIER, les Épopées françaises. — 256. HOUSSAYE, Notre-Dame de Thermidor.

254. — **De Anaxandrida, Polemone, Hegesandro**, rerum Delphicarum scriptoribus, scripsit Ludovicus WENIGER. Berolini apud S. Calvary eiusque socium. 1865. In-8°, 60 p.

Cet écrit n'est que le prélude d'un travail plus considérable. L'auteur présente au public savant des recherches sur trois écrivains grecs qui ont traité des antiquités de Delphes, ce sont Anaxandridas de Delphes, Polémon le périégète et Hégésandre de Delphes.

En ce qui concerne le premier, M. Weniger établit d'abord que son vrai nom est bien *Anaxandridas* (ce point avait déjà été élucidé par Hullemann) et il soutient l'hypothèse très-admissible que c'est à lui qu'on doit rapporter les citations où les anciens nomment *Alexandros* ou *Alexandrides*. Ensuite il examine en détail les fragments, d'ailleurs bien peu nombreux qui nous sont parvenus de ses deux ouvrages : 'περὶ τοῦ ἐν Δελφοῖς χρηστηρίου' et 'περὶ τῶν συληθέντων ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων'. Il soutient avec raison que ce sont deux ouvrages distincts et combat l'opinion qui voudrait les considérer comme deux parties d'un seul ouvrage, plus général, sur Delphes. Par une habile combinaison il attribue au premier de ces ouvrages un passage conservé dans Etienne de Byzance s. v. Λυκώρεια. En revanche nous doutons fort que dans le passage de Zenobius, *cent.* I, 57, qui est emprunté au second ouvrage, il faille lire Ἀγεναίου au lieu de Ἀπελλαῖοι (l'auteur s'appuie sur Apostolius, II, 26, et sur Suidas), car dans l'antiquité des expressions devenues proverbiales ont souvent été appliquées à différentes circonstances et à différents personnages.

Le second écrivain delphien est mieux connu, c'est Polémon *Iliensis* le périégète. L'auteur a pris pour point de départ de ses recherches le passage de Suidas sur Polémon; il donne en même temps une critique des opinions émises par Preller, par Müller (*fragmenta historicorum graecorum*, 3, 108) et par M. Egger (*Mémoire d'histoire ancienne*, p. 15 et suiv.) sur la vie et les œuvres de cet écrivain. Comme Preller, il divise les œuvres en quatre classes : *Periegetica*, Ἀντιγραφαί, Ἐπιστολαί et *commentationes variae*; mais il a suivi parfois un autre ordre dans le détail. Naturellement M. Weniger s'est surtout occupé des écrits qui ont trait aux institutions de Delphes; il a tâché d'expliquer leur contenu et leur disposition pour autant qu'on peut s'en rendre compte d'après les fragments peu nombreux que nous en avons. En un point cependant l'auteur nous semble s'être trompé. Il suppose que dans Suidas, s. v. *Polemon*, le titre de l'ouvrage Κτίσεις

Digitized by Google

τῶν ἐν Φωκίδι πόλεων καὶ περὶ τῆς πρὸς Ἀθηναίους σύγγενείας αὐτῶν est inexact, et veut lire ἀλλήλας au lieu de Ἀθηναίους, ce qui est d'autant plus douteux que le seul argument donné en faveur de ce changement, emprunté à la paléographie, ne soutient pas l'examen. Si nous osons exprimer une opinion, nous dirons que le titre suivant dans Suidas Κτίσεις τῶν ἐν Πόντῳ πόλεων peut faire supposer que les mots περὶ τῆς πρὸς Αθηναίους συγγενείας αὐτῶν ont été déplacés et que le mot αὐτῶν se rapporte au nom d'une tribu dont Polémon avait démontré la συγγένεια avec les Athéniens.

En troisième lieu, M. Weniger parle d'Hégésandre et des fragments de ses écrits relatifs à Delphes. Il en expose l'ordonnance et le plan. Il divise ses ouvrages autrement que Koepke et Müller, admettant les six classes suivantes : 1. Ὑπομνήματα ἀνδριάντων καὶ ἀγαλμάτων. 2. *De conviviis*. 3. *De meretricibus*. 4. *De hominibus delicatulis, de parasitis, musicis, saltatoribus aliisque huius generis ad aulas principum sæpenumero viventibus*. 5. *De adulatoribus*. Cette classe eût bien pu être jointe aux parasites. 6. *Commentarii*. 7. *Varia*. Quant au jugement général sur ses écrits, M. Weniger s'est rangé avec raison à l'avis de Droysen qui a appelé Polémon un *anecdotier* (Anekdotenjäger). Il est assez probable que cet auteur racontait dans ses livres des choses analogues à celles que débitent au public voyageur les *ciceroni* d'aujourd'hui. J. Kl.

---

255. — Les Épopées françaises, Études sur les origines et l'histoire de la littérature française, par Léon Gautier. Tome 1. Paris, Palmé, 1865. In-8°, xv-671 pages. — Prix : 10 fr.

L'auteur de ce livre s'est proposé d'embrasser dans son travail toute la poésie épique de la France au moyen âge, qui forme la base et le centre de l'ancienne littérature française, de l'accompagner depuis les commencements jusqu'à la fin de son existence en suivant tous les degrés de son développement, et de l'étudier dans sa forme aussi bien que dans sa matière. Si on pèse toutes les difficultés d'une telle entreprise, si on songe quelle multiplicité de recherches particulières elle suppose, si on tient compte de l'étendue du sujet et de l'état encore peu avancé de la science, on rendra pleine justice à l'essai de l'auteur, malgré les imperfections qu'on y devra relever. Si on constate l'insuffisance ou le manque de telle ou telle préparation spéciale, on l'excusera en considérant que l'étude également approfondie de tous les détails dépasse, dans un tel travail, les forces d'un individu. Nous tenons à faire précéder de ces observations notre examen de l'ouvrage de M. Léon Gautier, pour que les critiques que nous serons obligé de lui adresser ne donnent pas le change sur notre appréciation générale de son livre.

L'ouvrage entier comprendra trois volumes : le premier, que nous avons seul sous les yeux, est intitulé : *Origine et histoire des épopées françaises*, et se divise en trois livres : *Période de formation*, *Période de splendeur*, *Période de décadence*. Dès le début, quand M. Gautier parle de l'origine de la poésie épique, nous aurons une objection à lui faire. Il assigne aux trois grands genres poétiques

Digitized by Google

l'ordre chronologique suivant : *Lyrique, Épopée, Drame;* nous sommes d'accord avec lui pour la place du troisième, mais non sur celle des deux premiers. Pour prouver l'antériorité de la lyrique, il dit que l'homme sortant des mains de Dieu, saisi par le spectacle de la création qui l'entourait, fit jaillir de son cœur un hymne à la louange du Créateur ; c'est là une belle et poétique image, mais ce n'est rien de plus : cette théorie est en contradiction directe avec tous les faits historiques. Supposé même que le premier homme eût éprouvé ces sentiments aussi clairement que le veut M. G., il n'était pas plus que l'enfant en état de les exprimer. La poésie lyrique suppose une réflexion, une conscience de la distinction qui existe entre l'individu et le monde qui l'entoure, que n'a pu avoir ni surtout exprimer l'humanité dans son enfance. L'ordre véritable est donc : *Épopée, Lyrique, Drame.* De là résulte aussi l'inexactitude de cette phrase (p. 9) : « Les épopées véritables (c'est-à-dire les épopées populaires) sont dérivées de la poésie lyrique; elles n'ont même été, à l'origine, qu'une suite d'hymnes ou de cantiques narratifs. » L'auteur a mis ici dans un jour faux un fait qui est vrai en lui-même. La poésie épique se divise en *poésie religieuse et héroïque*, en chants consacrés aux dieux et aux héros. Mais les chants héroïques ne sont pas des louanges lyriques des héros nationaux; ils racontent leurs exploits dans une forme sévèrement épique, et les chants consacrés aux dieux ne sont pas davantage des hymnes.

Au chapitre II, l'auteur arrive à l'épopée française. Il tient, et en cela nous sommes complétement de son avis, que, par son origine et par son esprit, elle est essentiellement germanique, que le monde celtique n'a exercé sur elle, aussi bien que le monde romain, aucune influence considérable. Le fond des idées, des sentiments, des mœurs est tout germanique, et on peut même dire que les épopées françaises *les plus anciennes* (car il ne peut s'agir ici que de celles-là) forment un complément des plus précieux, et jusqu'ici à peine exploité, à l'épopée allemande qui, par le malheur des temps, nous a laissé de sa première époque bien moins de restes que la française.

La célèbre chanson citée par Hildegarius : *De Chlotario est canere,* le plus ancien témoignage de la poésie épique en France, est pour M. G., et contrairement à l'opinion généralement reçue, originairement latine; Hildegarius la donne telle qu'on la chantait, et les expressions *rustico carmine* et *juxta rusticitatem* s'expliquent par la différence qu'il faisait entre son latin classique et le latin vulgaire qu'on parlait alors en France. Nous ne pouvons admettre cette opinion; une semblable opposition n'est pas possible à cette époque, et l'application habituelle du mot *rusticus* à la langue populaire et nationale en regard de la langue latine, de la langue savante, montre invinciblement qu'Hildegarius parle ici d'une chanson chantée dans la langue populaire. Or au VIIe siècle cette langue populaire était certainement le francique, et la chanson en question était originairement francique. C'est ce que prouvent d'une part le rhythme, car les vers sont exactement construits d'après les lois de la versification allemande, c'est-à-dire formés, d'après l'accent, d'*arsis* et de *thesis* dont les secondes peuvent à volonté faire défaut; d'autre part l'expression, qui est tellement allemande que je

Digitized by Google

me ferais fort de restituer quelques vers dans leur forme originale. Voici en effet comment les vers se scandent :

De Chlótarió est cáneré / rége Fráncórúm
Qui ívit púgnáré / in géntem Sáxónúm;

c'est l'ancien vers allemand de huit *arsis* (elles sont ici désignées par les accents). Nous avons donc là un cas tout à fait analogue à celui du cantique de Ratpert sur saint Gall, que nous ne possédons de même que dans une traduction latine, tandis que l'original allemand est perdu [1].

M. G. donne (p. 55) une traduction de la *chanson d'Hildebrand*, d'après Ampère (1839) ; mais depuis ce temps l'intelligence de ce texte a fait des progrès qu'il aurait dû suivre; en tout cas il aurait mieux fait de s'abstenir de toute traduction que d'en donner une qui pullule de méprises aussi grossières. Nous ne voulons citer que les plus énormes, en plaçant la traduction littérale en regard de ce qu'on lit dans M. G. Hildebrand dit de son fils : « Si tu m'en dis un (de ta race), je sais les autres, les hommes du royaume, je connais tout le peuple. » Au lieu de cela, M. G. donne : « Si tu me l'apprends, je te donnerai un vêtement de guerre à triple fil; car je connais, ô guerrier, toute la race des hommes. » De l'adjectif *arbeolaosa*, « dépouillé de son patrimoine », la traduction fait « ses armes qui n'avaient plus de maître.» *Wentilsaeo* est traduit par « mer des Vendes », mais c'est la désignation de la Méditerranée. Hildebrand dit : « Dans aucun château on ne m'a attaché la mort (c'est-à-dire on ne m'a tué) »; suivant la traduction : « Dans aucun fort on ne m'a mis les chaînes aux pieds. » De *gûdea gimeinûn*, « communauté de combat, » la traduction fait : « Bons compagnons qui nous regardez. » Ce ne serait pas pour M. G. une excuse suffisante que de dire qu'il n'est pas l'auteur de cette traduction.

La formation de l'épopée par la réunion de cantilènes est, comme on sait, un fait commun à toutes les littératures nationales. M. G. déclare lui-même (p. 99) que ce n'est qu'une hypothèse, et dit avec raison qu'il serait difficile de décomposer la *Chanson de Roland* en cantilènes. Quand il dit plus loin que par une étude pénétrante il est arrivé à la conviction « que l'on pourrait reconstituer la série complète des cantilènes qui ont composé notre *Roland* », cela peut être vrai pour ce qui touche le fond; mais isoler dans le poëme et restituer dans leur forme originaire les cantilènes elles-mêmes, c'est ce qui est aussi impossible pour le *Roland* que pour Homère ou les *Nibelungen*. L'auteur va donc certainement trop loin, quand il regarde l'épisode de la mort d'Aude comme une véritable cantilène; cet événement peut bien en avoir inspiré une, mais il n'y a aucune raison de croire qu'elle ait été sans autre modification incorporée à la *Chanson de Roland*. Il ne peut donc pas s'agir d'une juxtaposition, telle que

1. [Nous devons dire que nous n'admettons qu'avec de grandes réserves les idées de M. G. sur l'origine germanique de notre épopée, auxquelles M. Bartsch semble donner son entière adhésion. Nous sommes en revanche plus près de l'opinion de M. G. que de celle de notre savant collaborateur sur la langue originale de la chanson de saint Faron. La discussion de ces points intéressants demanderait des détails que nous ne pouvons donner ici. — G. P.]

Digitized by Google

M. G. cherche à la faire admettre en s'appuyant sur les romances espagnoles (p. 102) : la romance espagnole indique un développement poétique qui n'est pas arrivé jusqu'à l'épopée; mais dans les contrées où, comme en France et en Allemagne, apparaît la véritable poésie épique, le génie épique ne fait pas non plus défaut pour donner à l'ancienne matière de nouvelles formes, la pénétrer d'une idée centrale et grouper ses éléments dans une unité grandiose; et le poëte qui accomplit ce travail est tout autre chose que le simple compilateur des cantilènes existantes.

Nous ne pouvons souscrire au jugement porté p. 117, d'après lequel la *formule épique* serait le signe de la décadence de la poésie épique; nous pensons au contraire que la véritable épopée ne peut se passer de formules, que la formule appartient au matériel indispensable de l'épopée. C'est la poésie de décadence et qui se survit à elle-même, qui cherche des raffinements, abandonne la formule épique, et se forge au lieu du style simple et typique des premiers temps des expressions nouvelles et subjectives. Dans Homère le commencement du repas ou la satiété après le repas sont exprimés par une formule qui reparaît cent fois la même : verra-t-on là un signe de décadence? Il est vrai qu'il y a aussi une sorte de coagulation ou de pétrification de la formule épique, et nous voyons clairement ce phénomène dans la poésie des scaldes scandinaves, par exemple. En ce sens il y a quelque chose de vrai dans la proposition citée plus haut; mais si on l'applique en général à la poésie épique, elle est certainement inacceptable.

P. 174 à 182 M. G. donne une liste des chansons de gestes par ordre alphabétique, avec l'indication approximative de la date de leur composition; mais dans ses appréciations il y a bien des inexactitudes. Comment peut-on mettre *Amis et Amile* au XIIIe siècle? L'auteur ajoute, il est vrai : « Avec des couplets qui remontent au XIIe. » Le poëme n'est pas d'une seule main : c'est ce qui ne peut échapper à qui l'examine avec l'œil de la critique; mais il n'est pas douteux non plus que le tout, y compris même les parties plus récentes, ne remonte encore au XIIe siècle. Et mettre *Floovant* à la fin du XIIIe siècle, c'est se tromper d'au moins cent ans[1]. L'auteur aurait mieux fait de renoncer complétement à ce tableau.

P. 187, l'auteur touche une question délicate : comment doit procéder l'éditeur d'une chanson dont on a des textes différents? Nous l'approuvons complétement quand il dit qu'on n'a aucunement le droit de transposer dans une langue littéraire générale la langue des divers dialectes, telle qu'elle se trouve dans les manuscrits : rien ne serait plus opposé au véritable état de la langue jusqu'au XIIIe siècle et même plus tard, puisque précisément il n'y avait pas alors de langue littéraire générale, et que chacun *trouvait* dans son dialecte. Mais rechercher ce dialecte primitif du poëte est une des obligations du critique, et c'est d'après le résultat de ce travail préparatoire qu'il doit, s'il a devant lui des mss. en dialectes différents, suivre, *pour ce qui concerne le langage*, celui qui représente

1. [Dans les exemplaires qu'il a distribués à Paris, M. G. a corrigé la faute d'impression qui a motivé cette critique. Lisez (p. 180) : *Floovant* Fin du XIIe s. — G. P.]

Digitized by Google

le mieux la langue du poëte, sans qu'il soit obligé pour cela de suivre ce manuscrit pour ce qui regarde les leçons, *la critique du texte*. S'il n'a à sa disposition qu'un ms. et qu'il ne puisse savoir dans quel dialecte le poëte a écrit, il devra se conformer à la langue de son ms.; mais il sera autorisé et même obligé à s'en écarter, quand des indices certains prouveront que ce ms. ne reproduit pas le dialecte du poëte. Nous sommes encore loin, il est vrai, de pouvoir atteindre complétement ce but, et la tâche est plus difficile pour les chansons de geste que pour les poëmes artistiques; cependant une observation soigneuse de la langue et des habitudes particulières de chaque poëte peut permettre de déterminer jusqu'à quel point son dialecte est celui du manuscrit.

Le quatrième chapitre du livre II traite des formes métriques des chansons de geste, c'est-à-dire des vers de dix et de douze syllabes. P. 127, n. 1, l'auteur remarque que la césure lyrique, après la 3e syllabe accentuée suivie d'une atone, est très-rare. Elle ne l'est pas tant qu'il le dit, puisqu'on voit par exemple le châtelain de Coucy l'employer quatre fois dans une seule chanson (voyez ma *Chrestomathie de l'ancien français*, 120, 25). L'origine du décasyllabe n'a pas encore, on le sait, été expliquée d'une manière tout à fait satisfaisante. Diez, dans son excellente dissertation sur le vers épique, s'est exprimé à ce sujet avec beaucoup de réserve, et c'en est assez pour décider ceux qui s'occupent de cette question après lui à y être très-prudents. Quand il s'agit d'expliquer l'origine d'un vers si populaire, il faut naturellement chercher des vers qui aient été populaires aussi. On est par exemple pleinement autorisé à rapporter le vers de huit syllabes qui est celui d'une bonne partie des plus anciennes poésies romanes à l'iambique dimètre, mais non à « la première partie du *septenarius* trochaïque (p. 195); » car ici le caractère fondamental est tout différent. On peut tout aussi bien, il est vrai, songer à une origine germanique, au vers allemand de quatre *arsis*; car si chaque *arsis* est accompagnée de sa *thesis*, on a précisément le vers de huit syllabes, tel qu'Otfrid p. ex. l'offre souvent. Au fond ces deux explications n'en font qu'une, car le vers romain et le vers allemand ont la même origine. M. G. veut tirer le décasyllabe du vers latin, fréquent aux xie et xiie siècles, dans lequel est écrite par exemple une partie du Mystère des vierges folles : *Nos virgines quæ ad vos venimus*. Le rapport de ce vers et du vers roman est incontestable; mais on peut se demander lequel des deux est original. M. G. se décide pour le vers latin et le rapproche en outre du trimètre dactylique hypercatalectique que nous trouvons dans Prudence et dans d'autres poëtes : *Quam cuperem tamen ante necem*. Sans vouloir nous prononcer ici sur ce dernier point, nous dirons que des études personnelles nous ont conduit aux mêmes résultats et que nous regardons le vers roman comme issu de ce vers latin. A la vérité, certains points importants n'ont pas été touchés par M. G., et il faut nécessairement les éclaircir avant d'affirmer l'identité des deux formes. Telle est par exemple la différence dans la césure : dans les vers latins elle tombe bien après la quatrième syllabe, mais presque toujours cette syllabe est atone : *negligenter oleum fundimus*, de même *flete viri* ou *resolutus*, etc. M. G. aurait dû montrer que cette diversité résulte du caractère différent de l'accentuation dans les deux langues, mais qu'elle ne prouve rien contre l'identité.

Digitized by Google

Si nous sommes d'accord avec M. G. pour ce qui regarde le décasyllabe, nous devons au contraire rejeter sans hésitation l'origine qu'il attribue au vers alexandrin, qu'il tire de l'asclépiade. Jamais l'asclépiade n'a eu assez de popularité pour donner naissance à une forme de vers aussi populaire. Si l'alexandrin paraît plus récent que le décasyllabe dans la poésie des peuples romans, il ne s'ensuit pas qu'avant son apparition chez les Romans il n'ait pas été en usage dans la poésie latine. Le rapprochement avec le *senarius* latin est indiqué : le moyen âge a employé ce vers dans des poésies latines, en le construisant seulement d'après l'accent; mais ce qui parle contre l'identité, c'est la différence de la césure. Mais nous trouvons au moyen âge un autre vers latin de douze syllabes, également rhythmique, et dont la césure correspond tout à fait à celle de l'alexandrin. Le plus ancien exemple qu'on en connaisse est une chanson sur Rome (E. du Méril, *Poésies populaires latines antérieures au* XIIe *siècle*, p. 238) qui commence par ce vers : *O Roma nobilis, orbis et domina.* Le ms. qui la contient est, paraît-il, du Xe siècle, mais l'accompagnement musical remonte, d'après Baini, jusqu'au VIIe. C'est là qu'est l'origine de l'alexandrin roman.

L'époque du passage de l'assonance à la rime est difficile à déterminer; cependant, par le rapprochement d'une série de dates pour l'établissement desquels la littérature allemande devra être consultée, il sera possible de la fixer approximativement. Cette transition s'est opérée, comme le remarque justement M. G., par degrés successifs et non soudainement, mais il n'a pas toujours indiqué exactement ces degrés.

En traitant des lois de la versification, l'auteur parle aussi (p. 213) des formes de mots créées pour le besoin de la rime. Mais dans le nombre s'en trouvent beaucoup qui ne rentrent pas dans cette catégorie. Ainsi le parfait en *ié* n'est aucunement « un barbarisme monstrueux; » la forme originaire est *iet* et appartient à un dialecte; dans les poëmes où elle se trouve, *ié* n'est qu'une manière d'écrire plus récente, et il faut partout rétablir *iet*. *Renoi* pour *renoie* (p. 215) n'aurait pas dû non plus être cité, car la disparition de la flexion au présent de l'indicatif ou du subjonctif est loin d'être rare.

M. G. traite, p. 220 ss., un point très-important, les tirades répétées, et parle de leur origine et de leur caractère. Comme ces répétitions, dans les plus anciens poëmes, se trouvent surtout à des endroits qui ont dans le récit une importance particulière, il est clair que le poëte a voulu distinguer aussi par l'espace qu'il leur consacre, et matériellement pour ainsi dire, les situations principales. On comprend facilement comment cet usage se répandit peu à peu et s'étendit même à des passages insignifiants. Il n'y a aucune raison d'admettre, comme le faisait Fauriel, une interpolation, un mélange de plusieurs versions.

On sait que dans plusieurs poëmes la tirade se termine par un vers de six syllabes. M. G. aurait dû remarquer que ce vers est toujours féminin : ce n'est pas là un hasard. Dans le chant la voix s'arrêtait sur l'avant-dernière syllabe de ce petit vers, sur la syllabe accentuée qui précède la terminaison féminine, plus longtemps que sur les autres, et donnait ainsi à la fin de la tirade une sorte de solennité et d'éclat.

Digitized by Google

L'auteur traite en grand détail des *renouvellements* des chansons de gestes, et distingue soigneusement les différents genres de renouvellement. D'après la p. 299, l'activité des *refaiseurs* commence au milieu du XIIe siècle. Si cette date est simplement *à peu près* exacte, elle est d'une grande importance pour nous aider à fixer l'âge des poëmes composés en assonances. Car évidemment on ne songea pas à transformer les assonances en rimes exactes, tant que l'assonance régna dans la poésie. On peut bien rendre un peu plus sévères les assonances trop libres; mais leur transformation en rimes véritables n'a pu se faire qu'à une époque où l'assonance n'était plus autorisée. Mais nous trouverons peut-être une autre occasion d'éclaircir de plus près ce point intéressant, et d'appuyer notre conclusion sur des preuves tirées de l'histoire de la poésie.

L'auteur suit jusqu'à nos jours, dans leur forme et dans leur fond, les renouvellements d'anciens poëmes : leur dernière forme se montre à nous dans la misérable prose de la *Bibliothèque bleue*. Quelques exemples bien choisis nous permettent de suivre tous les degrés de l'échelle (p. 305 ss.). Dans les deux chapitres suivants, M. G. examine l'influence que les romans de la Table-Ronde ont exercée sur la poésie nationale, et ne peut s'empêcher de la signaler comme nuisible. Nous sommes entièrement de cet avis: la vigueur et la naïveté épiques furent détruites par ces contes amollissants et le plus souvent immoraux; et comme la littérature des divers peuples au moyen âge offre les analogies les plus surprenantes, le même élément a fait, en Allemagne aussi, le plus grand tort à l'épopée nationale. L'Allemagne a aussi peu de raison de remercier la France du présent qu'elle lui a fait en lui transmettant ces récits, que la France d'être reconnaissante aux pays celtiques qui les lui ont suggérés.

La question de la propagation des chansons de geste amène M. G. à tracer un tableau animé et réussi de la vie et des mœurs des jongleurs. Nous ne voulons pas décider si, pour rendre la description plus brillante, il n'est pas allé parfois au delà de ce que lui fournissait son sujet. Dans le chapitre final du second livre est racontée, mais d'une façon assez incomplète, l'influence que les chansons de geste ont exercée sur les littératures du moyen âge étrangères à la France. Ce chapitre laisse une impression peu satisfaisante; il ne semble pas reposer sur des recherches personnelles, mais devoir presque toute sa matière à des ouvrages plus ou moins récents sur le même sujet.

Enfin le troisième livre, qui embrasse la *Période de décadence*, examine d'abord les chansons les plus récentes des XIVe et XVe siècles, puis les romans en prose du même temps, les impressions du XVIe siècle et leur rapport avec l'épopée nationale, le XVIIe siècle et les premiers commencements des études sur la littérature du moyen âge. A partir de ce moment le récit devient une histoire de ces études, et nous sommes disposé à ranger cette partie du livre parmi les meilleures et les plus utiles. Rien n'est en effet plus propre à nous mettre clairement devant les yeux le développement de la science à laquelle nous travaillons et en même temps le but qui lui est proposé qu'une exposition historique de sa marche depuis ses premiers pas jusqu'à nos jours. Les commencements de l'histoire littéraire, les travaux de Sainte-Palaye, la *Bibliothèque des romans*, puis dans notre

Digitized by Google

siècle les premières éditions d'anciens textes français, étrangers encore à la poésie vraiment nationale, sont successivement caractérisés et appréciés. M. G. signale avec raison l'édition de *Fierabras*, par Immanuel Bekker (1829), comme un événement, bien qu'elle ait peu contribué à stimuler, au moins dans un cercle quelque peu étendu, le progrès de ces études. Pour la France, ce fut l'édition de *Berte aux grands pieds*, par M. Paulin Paris (1832), qui prit l'initiative et donna le signal de publications du même genre. M. G. conduit jusqu'en 1865 inclusivement l'histoire des travaux accomplis dans le domaine de l'ancienne épopée française et y rattache une bibliographie des chansons de geste, qui est également très-recommandable, et qui contient des caractéristiques plus ou moins longues des ouvrages exceptionnellement importants et qui en quelque façon ont fait époque. Nous avons cependant à présenter, à l'honneur de l'Allemagne, un supplément qui remonte jusqu'aux premières années de notre siècle. M. G. accorde à l'Allemagne le mérite d'avoir publié le premier texte d'une chanson de geste; mais elle a aussi celui d'avoir, et cela beaucoup plus tôt, compris et apprécié la valeur littéraire des anciens poëmes français. Quand I. Bekker, en 1810, travaillait dans les mss. grecs de la Bibliothèque impériale, il y fit la connaissance d'un autre jeune allemand, qui s'appelait Louis Uhland. Uhland a recueilli les fruits de ses études à la Bibliothèque de Paris dans un travail « sur l'ancienne épopée française », qui parut, en 1812, dans un journal depuis longtemps oublié, les *Muses*, publié par Fouqué. C'est le premier essai entrepris avec une intelligence réelle du sujet pour pénétrer l'essence et déterminer l'organisation de l'épopée nationale de la France[1]. Un autre livre allemand, que mentionne il est vrai M. G., aurait eu plus de droit que bien d'autres travaux à une caractéristique spéciale : je veux parler de l'ouvrage du regrettable F. Wolf : *Sur les derniers travaux des Français*, etc., que M. G. cite (p. 618) assez inexactement. Ce livre, de peu d'étendue, se rattache à l'édition de *Berte* et à la dissertation de Monin sur la *Chanson de Roland*, et présente plusieurs considérations qui n'ont pas encore perdu leur valeur. L'édition du *Ruolandes liet* de Wilhelm Grimm aurait aussi mérité un mot d'éloge, à cause de son introduction qui embrasse la tradition dans son ensemble : c'est le premier essai de ce genre, et en bien des points il est définitif. On pardonnera à l'auteur de cet article de rappeler ainsi quelques mérites de ses compatriotes; il n'entend pour cela en aucune façon diminuer ce qu'ont fait les Français. Au contraire, je dirai que M. G. a exprimé un de mes sentiments les plus profonds et les plus constants en demandant de pieux égards pour les hommes qui, il y a près de quarante années, ont travaillé, bien que parfois d'une façon qui ne nous satisfait plus tout à fait, dans le champ de l'ancienne littérature française, et je ne crois pouvoir mieux faire que de rapporter ici ses propres paroles (p. 640) : « Nous leur devons de la reconnaissance, et il est peu décent de se moquer de ces vieux combattants en regardant, pour les railler, les traces de ces blessures qui nous ont été si profitables. » La

1. Ce travail sera publié dans l'édition commencée des écrits d'Uhland *sur la Poésie et la Légende*, et redeviendra ainsi facilement accessible.

Digitized by Google

jeune génération ne doit jamais oublier que sans les efforts et les peines de ses prédécesseurs elle ne serait pas devenue ce qu'elle est.

Quelle que soit notre tentation de toucher encore quelqu'une des nombreuses questions que soulève ce livre, nous devons terminer ici notre examen : nous avons déjà retenu trop longtemps l'attention du lecteur. Nous souhaitons la prompte continuation de ce grand ouvrage, et nous ne manquerons pas de rendre compte de la suite quand elle sera parue. KARL BARTSCH.

---

256. — **Notre-Dame de Thermidor.** Histoire de madame Tallien, par Arsène HOUSSAYE. Portraits, gravures autographes. Paris, Plon, 1866. In-8°, 496 p. — Prix : 8 fr.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'inconvenance de ce titre qui cherche le scandale. On y découvre tout d'abord le caractère superficiel et futile du nouveau livre de M. A. Houssaye. Il traite la Révolution comme un roman, et Mme Tallien devient successivement ici Notre-Dame de Thermidor, Notre-Dame de Septembre et Notre-Dame de Chimay.

Ne demandons par conséquent à l'auteur ni une biographie exacte de la singulière divinité qu'il a choisie, ni à plus forte raison des renseignements nouveaux ou précis sur son époque. Au moins a-t-il su nous dédommager par le récit piquant des anecdotes scandaleuses qui pourraient encore nous présenter la figure de Mme Tallien sous un de ses aspects intéressants? La matière était riche et faite pour séduire le galant historiographe des ruelles et des comédiennes. Mais quelle bizarre humeur a pris cette fois notre écrivain ? Non-seulement il ne veut plus se rendre complice des petites médisances que la notoriété publique a transformées en faits avérés et historiques, non-seulement il cherche à pallier la facilité de mœurs de sa déesse, mais il ne prend même pas la peine de discuter ou de mentionner rapidement les relations bien connues de Mme Tallien avec Barras. D'où vient cet accès de réserve ou de pruderie? Personne, que je sache, n'a jamais songé à faire de la reine des salons du Directoire, pas plus que de Joséphine Beauharnais, sa rivale, une vertu immaculée ou une sévère matrone. Il était tout au moins nécessaire de nous éclairer sur l'exactitude ou l'injustice de ces accusations. Le rôle historique de Mme Tallien, si mince qu'il soit, demande cependant, quand il fait le sujet d'un gros livre, à être développé et expliqué dans tous ses détails. Mais c'est tout au plus si Mme Tallien occupe le quart de l'ouvrage ; il est beaucoup plus question de son mari, de la Révolution, de Robespierre et de beaucoup d'autres choses qui aident à le grossir, mais non à le rendre meilleur.

M. A. Houssaye, qui divise les historiens en deux catégories : école providentielle et école humaine, appartient à une troisième : l'école fantaisiste. Les écrivains qui la composent, et ils diminuent heureusement de jour en jour, ne racontent que ce qui leur plaît et comme il leur plaît, composent un volume de quelques vieilles anecdotes puisées à des sources plus ou moins sûres et rarement citées, accommodent le tout d'un style prétentieux et ampoulé, cherchent à donner à des faits graves l'apparence d'aventures romanesques, et soutiennent

Digitized by Google

ce mélange d'erreurs, de lieux communs et de paradoxes par le prestige d'une réputation que leur ont acquise des succès d'un genre tout différent.

M. Arsène Houssaye est un des coryphées de cette école anti-scientifique, et c'est pour cela que nous accordons à son ouvrage plus d'attention qu'il n'en mérite par sa valeur intrinsèque. Il importe d'édifier le public sur la valeur de ces livres qui lui sont de toutes parts recommandés par une presse complice, et de lutter, autant qu'il est en notre pouvoir, contre l'immoralité de ces succès faciles et injustes.

Nous le disons donc sans détour : le livre que nous avons sous les yeux est un mauvais livre, parce que c'est un livre inexact dans les faits, faux dans les jugements et incomplet dans les récits.

Nous allons essayer de justifier ces différents reproches :

Le passage suivant donne une idée de la conscience que notre historien (p. 38) apporte à ses recherches : « L'origine de Tallien se perd dans la nuit des nuits; on a dit qu'il était fils du maître d'hôtel du marquis de Bercy; on a dit qu'il était fils du marquis de Bercy. Il l'appelait son parrain ; comme lui, il se nommait Jean-Lambert; qu'importe? Il fut fils de la Révolution. » C'est une manière commode de sortir d'embarras sans se donner de peine.

P. 71 : « Le tiers état, lui, négligea d'écrire sur le papier ses réclamations; ses griefs et ses douleurs parlaient assez haut. » M. Houssaye ne peut cependant ignorer que le tiers état rédigea ses doléances dans de volumineux cahiers. Pourquoi donc avancer un fait aussi notoirement inexact? Était-ce pour se donner l'occasion d'écrire la seconde partie de la phrase? Cela ne valait pas la peine de commettre une aussi grossière erreur.

P. 83 : En parlant d'une fête que le marquis de Fontenay donna aux *constituants*, sans citer la date, suivant son habitude, l'auteur dit : « On y remarqua tous les constituants à la mode, *Vergniaud*, Barnave, Robespierre et *Camille Desmoulins*. » Que signifie ici *constituants*, car l'erreur serait trop grossière si on supposait que l'auteur ait voulu entendre les membres de l'Assemblée constituante? Dans tous les cas, Vergniaud n'avait encore joué aucun rôle; on ne peut donc le nommer parmi les constituants, quel que soit le sens caché de ce terme, surtout parmi les constituants à la mode.

Si M. H. avait consulté le *Tribunal révolutionnaire* de M. Campardon, il aurait eu la preuve que Rousselin, le rédacteur du *Salut public*, l'ancien secrétaire de Danton, survécut à la Révolution. Rousselin existait encore en 1845 ou 1850; il habitait le Marais. Il fut le père de personnages très-connus de l'auteur lui-même. Et M. Houssaye aurait pu au moins être mis en garde par cette dernière circonstance. Il ne nous le représente pas moins comme guillotiné le 2 thermidor (p. 363). Rousselin fut acquitté. Mais où donc l'écrivain a-t-il pris ces listes inexactes des victimes du tribunal révolutionnaire? Voici ce que la mort d'A. Chénier inspire à notre historien. Après avoir cité son nom, il continue : « Béranger, femme de Beauvilliers de Saint-Aignan, s'étant déclarée enceinte, il a été sursis à l'exécution de son jugement. — Ces deux noms se retrouvent dans l'histoire, comme on les retrouve dans le roman. André Chénier meurt en

Digitized by Google

se frappant le front : « J'avais quelque chose là ! » Madame de Saint-Aignan survit en se frappant le cœur : « J'ai quelque chose là ! » Cela devient grotesque; mais passons. L'auteur cite la fameuse pièce qui contient le vers célèbre :

Remplira de mon nom ces longs corridors sombres.....

et il termine par ces mots : « Il n'eut pas le temps de trouver sa rime. Le mot *sombre* fut le dernier qui tomba de sa plume, mais déjà son âme traversait les espaces radieux. » Comment un homme, qui se pique de littérature, peut-il encore revenir sur cette vieille fable apocryphe dont le dernier éditeur d'A. Chénier, M. Becq de Feuquières, a démontré la fausseté? Vraiment ce sont de ces licences qui ne sont pas permises, même à un poëte, et M. Houssaye prétend au titre d'historien.

« Je ne prends au 9 thermidor qu'un nom, continue l'écrivain, celui de Moncrif : «P.-L. Demontcrif, âgé de 74 ans, ex-conseiller de l'infâme d'Artois.» Pour avoir tant fait que de choisir, M. Houssaye n'a pas eu la main heureuse : Moncrif, le seul connu, l'académicien, l'amateur de chats, né en 1687, était mort en 1770. Il aurait donc pu difficilement être guillotiné le 9 thermidor. Un certain Moncrif fut en effet exécuté ce jour-là; mais c'était un gentilhomme aussi obscur que bien d'autres et que deux autres Moncrif, également guillotinés à peu près à la même date. Il importait au moins de ne pas paraître tomber dans une aussi étrange confusion.

Où donc encore M. Houssaye a-t-il trouvé le récit de cette soirée du 7 thermidor dont il fait une scène très-dramatique? Un chapitre tout entier est consacré aux espions de Robespierre et à la surveillance incessante que le tribun exerçait sur tous ses collègues de la Convention. Robespierre avait donc à ses ordres une police vigilante et très-bien organisée. Voilà un détail intéressant et nouveau; pourquoi donc M. Houssaye ne cite-t-il pas les sources qui lui ont fourni ces curieux renseignements? Ces sources ne sont donc pas avouables? L'auteur sait donc que s'il nomme les historiens qu'il consulte, il perdra du coup toute notre confiance.

Nous avions cru jusqu'ici, avec tout le monde, que la ruine des Girondins datait du 2 juin 1793; M. H. prend soin de nous détromper; il écrit (p. 178) : « A la journée du 3 juin, où les Girondins perdirent la bataille, la bataille de la vie. »

Toutes ces erreurs ne sont même pas rachetées par un jugement d'ensemble large et juste. Quand Tallien vient tenir à l'Assemblée législative ce discours menaçant qui a depuis été attribué à Robespierre et qui a donné lieu entre M. Mortimer Ternaux et M. Hamel à une si vive discussion (que notre auteur paraît complétement ignorer), quand le futur dictateur de Bordeaux vient au nom de la commune de Paris annoncer dès le 31 août les affreux massacres de septembre, quand il dit cette phrase trop clairement sanguinaire : « Sous peu de jours le sol de la patrie sera purgé de leur présence, » M. H. ne sent pas la moindre indignation faire trembler sa plume; bien au contraire, il s'extasie devant ce « mâle enfant qui soufflette des hommes parce que ces hommes lui

Digitized by Google

semblent des enfants. » Tallien lui-même a eu plus de pudeur que son apologiste quand il disait par la suite (p. 132) : « Il faut tirer un voile et laisser à l'historien le soin de consacrer et d'apprécier cette époque de la Révolution, qui a été beaucoup plus utile qu'on ne pense. » Certes il ne comptait pas trouver un avocat aussi complaisant que M. Houssaye.

M. H. affirme que Saint-Just, le « cœur de marbre, » eût pu jouer, s'il avait vécu plus longtemps, le rôle qui était réservé à Bonaparte. Sur quoi s'appuie une pareille hypothèse? N'est-ce pas dépasser toutes les licences permises même aux romanciers qui font de l'histoire que de prétendre qu'un homme, qui n'a pu donner sa mesure complète, aurait, s'il s'était trouvé dans des circonstances qui ne se sont pas rencontrées, donné un démenti à toutes ses paroles et à toutes ses actions? Ce sont là de ces traits d'esprit d'autant plus malheureux qu'ils ont un faux brillant qui peut séduire, et que plus d'un jugement aventureux s'est ainsi emparé de l'opinion. Celui de M. H. sur Saint-Just et Bonaparte est dans le cas de faire fortune, bien qu'il soit dénué de tout fondement et injurieux pour la mémoire de l'empereur, suivant les uns, et du républicain, suivant les autres.

Sachez d'ailleurs que M. H. est impitoyable pour ceux qui osent mettre leur imagination à la place de la froide science. « M. Michelet qui juge à la diable, avec les éclairs de la passion et non avec la souveraine lumière de la vérité. » Un tel reproche peut nous étonner de la part d'un historien qui veut donner tout le mérite du 9 thermidor à Tallien et à sa maîtresse et qui écrit en parlant des salons du Directoire (p. 410) : « C'est là qu'une femme, dont la beauté, la grâce, le courage et la bonté venaient de sauver la France (on attend, mais en vain, la fin de la phrase); c'est là qu'elle recevait les hommages de tous ceux qui croyaient à bon droit lui devoir la vie. » Il est vrai que l'auteur, pour faire de Tallien le héros du 9 thermidor, fait venir de Térézia Cabarrus, le célèbre poignard qu'il montra dans la Convention, et passe sous silence le rôle de Collot d'Herbois, de Billaud-Varenne, de tous ceux enfin qui intervinrent puissamment dans ce grand duel.

Il y aurait encore dans ce livre bien des fautes à relever, bien des opinions erronées à combattre, bien des paradoxes à détruire : mais la tâche serait immense. Nous croyons avoir suffisamment démontré la fausse science de cette biographie incomplète. Quelques lettres de Mme Tallien ne suffisent pas pour donner de l'intérêt à ces cinq cents pages, bien que l'auteur, dans son enthousiasme, écrive : « Les lettres de Mme Tallien sont de celles que pouvaient signer toutes les grandes dames de nos deux derniers siècles, ces siècles qui seraient mémorables rien que pour avoir été épistolaires. » Et encore ces lettres trop peu nombreuses forment-elles le seul côté original et intéressant de cette publication.

Quant à la forme, nous ne saurions mieux la faire connaître que par quelques citations; nous en présentons un choix, où on parcourra pour ainsi dire la gamme de toutes les nuances du mauvais goût prétentieux, depuis le jargon affadissant des boudoirs jusqu'à l'emphase du mauvais drame. On y remarque une prédilection pour l'allusion déplacée, pour la parodie de grands souvenirs ou de mots célèbres : sous ce rapport, le livre est digne du titre. On notera aussi

Digitized by Google

le cliquetis de mots vides de sens que l'auteur prend pour des idées frappantes exprimées avec éclat.

P. 445 : « Mme Récamier venait de donner sa main à M. Rose Récamier, qui effeuillait les asphodèles de la cinquantaine. »

P. 269 : « Il avait peur que dans l'intervalle Térézia Cabarrus ne parfumât pour Robespierre les marches de l'échafaud. »

P. 6 : « Tallien a lavé ses mains dans les larmes de Térézia Cabarrus, et voilà pourquoi il est mort pardonné. »

P. 432 : « Mme Tallien avait un vif et profond sentiment des arts. Elle aussi avait ouvert sa fenêtre sur l'antiquité. »

P. 234 : « Tallien *ronge son frein* et n'ose encore *braver la foudre*, mais le *premier coup de pied est donné* entre ces deux haines mortelles. »

P. 153 : « Il y a du César dans tous les Brutus. »

P. 117 : « Les tribunes de la Convention, ce parterre de rois. »

P. 115 : « Les idées ne se réconcilient que dans le baptême du sang. »

P. 6 : « Puisqu'on avait décrété les droits de l'homme, on avait décrété ses droits de vie. »

P. 175 : « Dans le ciel orageux de la Révolution, je n'aperçois plus, après eux, qu'un triangle de fer et un cœur de marbre, Robespierre et Saint-Just. »

Nous terminerons par ce mot qui résume et clôt dignement les autres. A la fin d'un chapitre où l'auteur appelle la Convention le *Concile des idées* (p. 105), nous lisons : « Ses erreurs, et elle en eut, lui seront pardonnées devant l'histoire, car elle a beaucoup aimé. » C'est par ce style et par ces idées que M. H. compense le peu de valeur historique de son livre et obtient un succès que l'on refuse trop souvent à des publications étudiées et consciencieuses.

Ajoutons, pour les amateurs de beaux livres et les bibliophiles, que rien n'a été négligé de ce qui peut matériellement recommander un volume. Une exécution typographique soignée, du beau papier, quelques fac-simile de lettres de Mme Tallien, et surtout deux jolis portraits, gravés avec soin, de la célèbre héroïne, montrent suffisamment que le goût sûr et éclairé d'un inspecteur des Beaux-Arts a présidé à cette publication. M. Houssaye s'entend mieux aux questions en rapport direct avec ses fonctions officielles qu'aux sciences historiques. Enfin, il a ajouté aux autres séductions extérieures du volume le fac-simile d'un joli éventail offert par le Directoire à Mme Tallien, la reproduction d'un calendrier républicain qui a seulement été réduit à des proportions trop petites, car il est presque illisible. Quant aux deux autres gravures qui représentent d'après des dessins du temps la Carmagnole après Thermidor et un Concert dans le salon de Mme Tallien, leur exécution laisse beaucoup à désirer. Tous ces sujets, sauf un des portraits de Mme Tallien, sont tirés en rouge. J.-J. GUIFFREY.

Errata. — P. 392, avant-dernière ligne, *cieux*, l. *lieux*; — p. 398, l. 19, au lieu de 1470, l. 1450.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aeschylos, Agamemnon. Uebersetzt von O. Marbach, in-8. Leipzig (Marbach). 1 fr. 60

Annales de Six-Fours, en Provence, depuis sa fondation par les Phocéens jusqu'à nos jours, avec documents antiques. In-8. Toulon (Aurel).

Argis (J. d') Etude sur la guerre de la Succession d'Espagne. Conférences de Verdun. 3e édit. In-8. Paris (Delagrave et Ce). 3 fr.

Aventures de Til Ulespiègle. Première traduction complète faite sur l'original allemand de 1519; précédé d'une notice et suivie des notes, par M. P. Jannet. In-16. Paris (Picard). 2 fr.

Baronii, Raynaldi et Laderchii, congregationes Oratorii presbyterorum, Annales ecclesiastici, denuo excussi et ad nostra usque tempora perducti ab Theiner. T. 17 in-4 à 2 vol. Bar-le-Duc (Guérin et Ce). 16 fr.

Bernays (M.) Ueber Kritik u. Geschichte des Goethe'schen Textes, gr. in-8. Berlin (Dümmler). 2 fr.

Bock (F.). Karl's des Grossen Pfalzkapelle u. ihre Kunstschätze. Kunstgeschichtliche Beschreibung des Karol. Octogons zu Aachen, der späteren gothischen Anbauten u. sämmtl. im Schatze daselbst befindl. Kuntzwerke d. Mittelalters. 1 Thl., in-hoch-4. Köln (Schwann). 12 fr.

Coston (de). Origine, étymologie et signification des noms propres et des armoiries. Gr. in-8. Paris (Aubry).

Fisquet (M.-H.) La France pontificale, histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours. In-8. Paris (Repos). 5 fr.

Gandar (C.). Bossuet orateur. Etudes critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet. In-8. Paris (Didier et Ce).

Gattier (A.). Notice géographique et historique sur le département de l'Aveyron, avec un nombre considérable de notes diverses. In-12. Rodez (Carrère).

Gervinus (G.-G.). Histoire du XIXe siècle, depuis les traités de Vienne; traduit de l'allemand par J.-F. Minssen. Tom. XV. In-8. Paris. (Libr. Internationale). 5 fr.

Geschichte der Wissenschaften in Deutschland. Neuere Zeit. 5 u. 6 Bd., gr.-8. München (Liter. artist. Anstalt). Inhalt. 5 Geschichte der protestantischen (19-80) Theologie von Dorner. 6 Geschichte der katholischen Théologie von Werner.

Görling (A.). Geschichte der Malerei in ihren Hauptepochen. Mit zahlreichen Holzschnitten, 9-12 Lfg. (Schluss), gr. in-8, Leipzig (Seemann).

Graesse (J.-G.-Th.) Trésor de livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique. Livr. 37 gr. in-4. Dresden (Kuntze). 5 fr.

Grimm (Jac.). Ueber den Ursprung der Sprache. 6e édit. gr. in-8. Berlin (Dümmler). 1 fr. 35

Grimm (Jac. u. Wilh.) Deutsches Wörterbuch. Fortgesetzt von Hildebrand u. Weigand. 4 Bd. 2 Lfg. u. 5 Bd. 4 Lfg. hoch-4. Leipzig (Herzel). 2 fr. 75

Guillaume (M.). Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy, depuis l'établissement du christianisme chez les Leuci jusqu'à nos jours, précédée d'une dissertation historique sur l'antiquité de l'église de Toul. T. 3. In-8. Nancy (Thomas et Pierron).

Hermes. Zeitschrift für classische Philologie unter Mitwirkung von Hercher, Kirchhof u. Mommsen, hrsg. von T. Hübner. 1 Bd., 2 u. 3 Heft, gr. in-8. Berlin (Weidmann). 4 fr.

La Villemarqué (H. de). Chants populaires de la Bretagne. 6e édit., in-8. Paris (Didier et Ce). 7 fr.

Les Pastorales de Longus, ou Daphnis et Chloé. Traduction d'Amyot, revue et complétée par Courier. Nouvelle édition. In-16. Paris (Picard). 2 fr.

Leupol et **Burnouf**. Choix de morceaux sanscrits, traduits, annotés, analysés. Ouvrage faisant suite à la Grammaire et au Dictionnaire des mêmes auteurs. In-8. Paris (Maisonneuve et Ce).

Levot (P.). Histoire de la ville et du port de Brest. T. 3. In-8. Paris (Bachelin-Deflorenne). 7 fr.

Littré (E.). Auguste Comte et Stuart Mill. Suivi de Stuart Mill et la philosophie positive, par G. Wyrouboff. In-8. Paris (Germer Baillière).

Livii Patavini, historiarum libri qui supersunt, cum indice rerum. Ad vetustorum librorum fidem accurate recogniti. 6 tomi. Editionis Tauchnitianæ. Leipzig (Holze). 6 fr. 80

Mauch (J.-M. v.). Die architectonischen

Digitized by Google

Ordnungen der Griechen u. Römer u. der neueren Meister . 5e édit. 2 u. 3 Lfg. fol. Berlin (Ernst et Korn). 4 fr.

May (J.). Der Kurfürst, Cardinal u. Erzbischof Albrecht II v. Mainz u. Magdeburg, Administrator des Bisth. Halberstadt Markgraf von Brandenburg u. seine Zeit. 2 u. 3. Heft, gr. in-8. München (Franz). 2 fr.

Meyer (H.-A.-W.). Kritisch exegetischer Kommentar über das Neue Testament. Erste Lieferungsausg., 39-52 Lfg., gr. in-8. Göttingen (Vandenhoek et Ruprecht's Verl.) 1 fr. 35

Morel (G.). Lateinische Hymnen des Mittelalters, grösstentheils aus Handschriften schweizerischen Klöster. 1 Hälfte, gr. in-8. Einsiedeln (Benziger). 6 fr.

Mundt (Th.). Die Götterwelt der alten Völker. Nach des Dichtungen der Orientalen, Griechen u. Römer dargestellt. 2e Ed. Mit 48 Abbildungen. Berlin (Bergemann). 6 fr.

Nisard (Ch.). Des chansons populaires chez les anciens et chez les Français; essai historique, suivi d'une étude sur la chanson de rues contemporaine. 2 vol. In-18 jésus. Paris (Dentu). 10 fr.

Obermüller (W.). Deutsch - keltisches, geschichlich-geographisches Wörterbuch zur Erklärung der Fluss-, Berg-, Orts-, Völker- u. Personen - Namen Europas, West-Asiens u. Nord-Afrikas im Allgemeinen, wie Deutschlands insbesondere. 2e Lfg., gr. in-8. Leipzig (Denicke). 2 fr.

Œuvres de Jean sire de Joinville, comprenant : l'Histoire de saint Louis, le Credo et la Lettre à Louis X; avec un texte rapproché du français moderne mis en regard du texte original, par M. N. de Wailly. Gr. in-8. Paris (A. Le Clerc et Ce).

Revue des questions historiques, 1re année, 1re livraison. Juillet-septembre 1866. Gr. in-8e. Paris (Palmé). Abonnement : Paris et département un an 20 fr., Etranger 25 fr.

Richthofen (K.). Lex Frisionum, repetita curis societatis Frisiacæ, gr. in-8e. Haag (Nijhoff). 4 fr.

Riehm (E.-K.-A.). Der Lehrbegriff des Hebräerbriefes dargestellt und mit verwandten Lehrbegriffen verglichen. Neue Ausg. Basel (Balmer et Riehm). 10 fr.

Roeder (E.). Das Wort « a priori. » Eine neue Kritik der Kantischen Philosophie, gr. in-8e. Frankfurt a. M. (Hermann's Verlag). 1 fr. 35

chnaase (C.). Geschichte der bildenden Künste. 2e Ed. 1 Bd. 2e Abthlg. u. 1 Bd. gr. in-8. Düsseldorf (Budduus Verl.). 12 fr.

Schmidt's (K.). Die Geschichte der Pädogogik dargestellt in weltgeschichtlicher Entwicklung u. im organischen Zusammenhang mit dem Culturleben der Völker, 4 Bd. 2e Auff., gr. in-8e. Cöthen (Schettler). 12 fr.

Schmitz (B.). Die neuesten Fortschritte der französisch - englischen Philologie. 1 Heft, gr. in-8. Greifswald (Akademische Buchhandlung). 2 fr. 15

Tacite (C.). Cornelii Taciti de Moribus Germanorum libellus, ed. M. Despois. In-12. Paris (Delagrave et Ce).

Taine (H.). Histoire de la littérature anglaise, 2e édition. 2 vol. in-18 jésus. Paris (C. Hachette et Ce). 7 fr.

Talbot (E.). Enseignement spécial. Littérature. Principales époques de l'histoire littéraire. II. Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours. in-18 jésus. Paris (Plon). 4 fr.

Testament politique du duc Charles de Lorraine, éd. nouv. In-18 jésus. Paris (Jouaust). 3 fr. 50

Thucydide, texte grec. Edition classique précédée d'une notice littéraire par C. Budé. Tom. Ier livres I-IV, in-18 jésus. Paris (J. Delalain et fils). 1 fr. 75

Volksbücher, deutsche, nach den ältesten Ausgaben hergestellt von Dr. K. Simrock. 51-54 Hft. Frankfurt a. M. (Winter). 4 fr. 30

Winer (G. B.). Comparative Darstellung d. Lehrbegriffs der verschiedenen christlichen Kirchenparteien nebst vollst. Belegen aus den symbolischen Schriften derselben. 3e wohlf. Ausg. besorgt von Preuss., gr. in-4. Berlin (Schlawitz). 4 fr.

Thuemen (F.). De locutionum temporalium usu Homerico, gr. in-8. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 10

Vallet de Viriville. Notice de quelques manuscrits précieux, sous le rapport des arts, écrits et peints en France durant l'époque de la domination anglaise au xve siècle. Paris (Gazette des Beaux-Arts).

Valori (de). Document historique de Bocace sur Pétrarque, manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, 9e édit. In-8e. Paris (Dentu).

Vischer (W.). Die Sage von der Befreiung der Waldstädte nach ihrer allmäligen Ausbildung untersucht, gr. in-8. Leipzig (Vogel). 4 fr.

Xenophontis opera. Tome 1 et 3, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 75

Inhalt : II Cyropædia. III Anabasis.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete d. deutschen griechischen u. lateinischen, hrsg. von A. Kuhn. 16 Bd., 6 Hft., gr. in-8. Berlin (Dümmler's Verlag). 12 fr.

Westphal (R.). Catulls Gedichte in ihrem geschichtlichen Zusammenhange, übers. u. erläut., gr. in-8e. Breslau (Leuckardt) 3 fr.

Weissenfels (O.). De casu et substantia Aristotelis, gr. in-8. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 10

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain

Digitized by Google

ANNÉE 1866

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

	Art.	Pages
Adam de Cobsam, voy. Anciens textes anglais (Société des).		
Anciens textes anglais (société des), ses publications pour l'année 1865 (P. M.).	206	235
Arnason, voy. Légendes irlandaises.		
Aperçu général sur la Numismatique gauloise (d'Arbois de Jubainville).....	156	55
Aubé, Mémoire sur la légalité du christianisme dans l'empire romain au premier siècle (M. Nicolas).....	250	391
Badham, lettre sur les Lois de Platon (Dübner).....	213	263
— Voy. Platon.		
Badin, Duguay-Trouin (2).....	238	354
Baissac, voy. Jamisson.		
Barbaroux, voy. Pétion.		
Barthélemy (Ed. de), voy. Journal d'un curé ligueur de Paris.		
Bartsch, voy. Classiques allemands du moyen-âge.		
Beaufort (de), dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine, p.p. Blot (Ch. M).....	249	389
Béchard, droit municipal dans les temps modernes (Rod. Reuss).....	145	23
Benoist, Lettre à M. Egger sur divers passages de l'*Aulularia* (Ch. M).....	232	327
— voy. Plaute.		
Berry, Armorial, p. p. Vallet de Viriville (A. Chabouillet).....	248	381
Bible (la) traduite en breton (H. d'Arbois de Jubainville).....	184	168
Bladé, Dissertation sur les chants héroïques des Basques (G. P.).....	199	217
Blot, voy. Beaufort (de).		
Bohan, Voyage aux Indes orientales (P. E. Foucaux).....	208	245
Boissée, voy. Dion Cassius.		

Digitized by Google

	Art.	Pages
Bonnechose (de), Bertrand du Guesclin (E. Boutaric)	186	175
Bonnell, Les commencements de la maison carolingienne (Rod. Reuss)	160	72
Bonnemère, la France sous Louis XIV (G. S.)	220	284
— la Vendée en 1793 (J.-J. Guiffrey)	182	161
Bopp, Grammaire comparée des langues indo-européennes, traduite par Bréal (H. Z.)	148	33
Bordier, voy. Delisle.		
Boutaric, voy. Louis XV.		
Brantome, Œuvres, p. p. L. Lalanne (T. de L.)	144	22
Bréal, voy. Bopp.		
Briau, Du service de santé militaire chez les Romains (C. de La Berge)	205	232
Buzot, voy. Pétion.		
Caffiaux, Nicole de Dury, maître clerc de la ville de Valenciennes (P. M.)	242	360
Cancionero popular, p. p. Lafuente y Alcantara (G. P.)	175	137
Çankara Acharya, Atmabôdha, trad. par F. Neve (Léon Feer.)	197	213
Caro, La Philosophie de Gœthe (G. P.)	168	103
Cartulaire de l'abbaye de Nonnenbosche, voy. Hollebeke (van).		
Cassel, Le Graal et son nom (G. P.)	167	103
Castelli, voy. Ecclésiaste.		
Castro (de), Discours sur les caractères historiques de l'Eglise espagnole (J.-M. Guardia)	170	113
Catalogue des manuscrits hébreux et samaritains de la Bibliothèque impériale (II)	204	229
Catalogue raisonné de la Bibliothèque elzevirienne (II)	195	206
Cazenove (de), Rapin-Thoyras, sa famille, sa vie et ses œuvres (T. de L.)	172	116
Ceriani, Monumenta sacra et profana (H. Z.)	235	341
Chansons normandes du xve siècle, p. p. Gasté (G. P.)	236	347
Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême, trad. par Léger (G. P.)	229	312
Chazaud, Etudes sur la chronologie des sires de Bourbon (Emile Mabille)	214	265
Chénier (de), Histoire du maréchal Davout (Auguste Brachet)	187	177
Chrestien de Troyes, Perceval le Gallois, p. p. Ch. Potvin (P. M.)	174	129
Christ, Avienus et les plus anciens renseignements sur l'Ibérie (Ch. Thurot)	139	5
Cicéron, voy. Klein.		
Classiques allemands du moyen âge, le Nibelungenlied, p. p. Bartsch (G. P.)	189	183
Clef d'amour (la), poëme p. p. E. Troos, avec une introduction par H. Michelant (P. M.)	143	19
Colletet, Vies des poëtes gascons, p. p. Tamizey de Larroque (G. P.)	190	189
Comparetti, Spécimens des dialectes grecs de l'Italie méridionale (P. M.)	225	300
Dareste, Histoire de France, t. III et IV (H. d'A. de J.)	180	155
Dauban, voy. Pétion.		
Delacroix, Histoire de Fléchier (T. de L.)	157	57
Delisle, Rilliet et Bordier, Etudes paléographiques et historiques sur des Papyrus du vi^e^ siècle (P. M.)	142	17
Delisle, voy. Rouleaux des morts.		
Deschamps, Dictionnaire de géographie ancienne et moderne (P. M.)	234	338
Desor, les Palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel (Ch. M.)	155	52
Dion Cassius, Histoire romaine, trad. par Gros et Boissée (Ed. Tournier)	246	376

Digitized by Google

	Art.	Pages
Ecclésiaste (l'), traduction anglaise par Forbes	216	277
— traduction italienne par Castille (H. Z.)	—	—
Edrisi, Description de l'Afrique et de l'Espagne, publiée et traduite par Dozy et de Goeje (Ch. Defrémery)	162	81
Egger, Etudes historiques sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains (Ch. M.)	149	34
Eschyle, p. p. Weil (Ed. Tournier)	231	323
Evans, voy. Numismatique gauloise.		
Favre, Grammaire javanaise (H. Z.)	228	309
— Mémoire sur les tribus sauvages de la Malaisie (Léon Feer)	188	181
Fillioux, voy. Numismatique gauloise.		
Fivel, l'Alesia de César, près de Novalaise (Ch. M.)	198	214
Fizelière (de la), Vins à la mode et cabarets au XVIIe siècle (G. P.)	227	305
Forbes, voy. Ecclésiaste.		
Frosterus, voy. Rossel d'Aigaliers.		
Furnivall, éditeur d'Adam de Cobsam, voy. Anciens textes anglais.		
Gailliard, Le Blason des armes, p. p. van Malderghem et van Hollebeke (J. de L.)	226	303
Galiani, Contes, lettres et pensées, p. p. Ristelhuber (Σ)	203	227
Gasté, Etude sur Olivier Basselin et les compagnons des Vau-de-Vire (G. P.)	236	347
— voy. Chansons normandes.		
Gautier (L.), des Épopées françaises (K. Bartsch)	255	406
Genesis and Exodus, voy. Anciens textes anglais.		
Gidel, Études sur la littérature grecque moderne. (P. M.)	251	392
Gosche, Annuaire pour l'histoire littéraire. (G. P.)	165	88
Grandier (U.), Traité du célibat des prestres, p. p. R. Luzarche (Σ)	252	400
Gros, voy. Dion Cassius.		
Grucker, Hemsterhuis, sa vie et ses œuvres (Ern. Labbé)	147	28
Hamel, Histoire de Robespierre (J.-J. Guiffrey)	107	169
Hanauer, Les constitutions des campagnes de l'Alsace au moyen âge	211	251
— Les paysans de l'Alsace au moyen âge (Rod. Reuss.).		
Hatin, Bibliographie de la presse périodique française (Olivier Barbier)	207	239
Houssaye (A.), Notre-Dame de Thermidor (J.-J. Guiffrey)	256	414
Hédouin, Goethe, sa vie et ses œuvres (Σ)	239	354
Heitz, Les ouvrages perdus d'Aristote (Ch. Thurot)	192	197
Hermand, voyez Numismatique gauloise.		
Hollebeke (van), L'abbaye de Nonnenbosche (L. Delisle)	210	249
— voy. Gailliard.		
Hucher, voy. Numismatique gauloise.		
Humboldt (G. de), Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne, trad. par Marrast (H. de Charencey)	212	261
Jaeschke, Grammaire de la langue tibétaine (L. Feer)	170	13
Jamisson, Bertrand Dugueslin et son époque, trad. par J. Baissac (E. Boutaric)	186	

Digitized by Google

	Art.	Pages
Journal d'un curé ligueur de Paris (Jéan de La Fosse), suivi du journal du secrétaire de Philippe du Bec, p. p. Ed. de Barthélemy (G. P.)	179	152
Kalidasa, voy. Virgile.		
Kalischer, Observations sur la poésie romane, et en particulier sur celle des Provençaux (P. M.)	224	298
Khanikoff, Mémoire sur l'ethnographie de l'Asie (H. Z.)	245	373
Kingsley, éditeur de Fr. Thynne, voy. Anciens textes anglais.		
Klein, Sur un manuscrit de Nicolas de Cues, contenant des fragments inédits de Cicéron (Ch. M.)	178	149
Kugler, Études sur la seconde croisade (Rod. Reuss.)	150	39
Labouchère, Oberkampf (Rod. Reuss.)	177	146
La Bruyère, Œuvres, p. p. Servois (II)	164	86
La Fizelière (de), Vins à la mode et cabarets au XVIIe siècle (G. P.)	227	306
La Fosse (Jean de), voy. Journal d'un curé ligueur de Paris.		
Lafuente y Alcantara, voy. Cancionero popular.		
Lalanne, voy. Brantome.		
Lambert, voy. Numismatique gauloise.		
Larchey, voy. René d'Argenson.		
Laveleye (E. de). La Saga der Nibelungen (K. Bartsch)	193	240
Lecteur et professeur de grec (un). Cinq lettres sur l'accentuation, etc., de la langue grecque (Ψ)	209	248
Lefevre, voy. Virgile.		
Légendes islandaises, p. p. Arnason, trad. par Powel et Magnusson (E. Beauvois)	140	6
Léger, voy. Chants héroïques.		
Loiseau, Étude historique et philologique sur Jean Pillot (P. M.)	194	208
Longpérier (de), voy. Numismatique gauloise.		
Louis XV, Correspondance inédite, p. p. E. Boutaric (J.-J. Guiffrey)	176	142
Lucrèce, De la nature des choses (E)	241	357
Luzarche (R.), voy. Grandier.		
Mabille, voy. René d'Argenson.		
Malderghem (Van), voy. Gailliard.		
Marrast, voy. Humboldt.		
Martin, La Foudre, l'Electricité et le Magnétisme chez les anciens (Ch. Thurot).	217	278
Michel, Etudes sur la signification des mots (P. M.)	152	43
Michelant, voy. Clef d'amour.		
Michiels, Histoire de la peinture flamande (J.-J. Guiffrey)	181	147
Monluc (Blaise de), Commentaire et lettres, p. p. de Ruble (T. de L.)	243	362
Montaigne, Essais p. p. par V. Le Clerc (V. C.)	237	332
Morris, éditeur de Genesis and Exodus, voy. Anciens textes anglais.		
Morte Arthure, voy. Anciens textes anglais.		
Mortillet (de), Le Signe de la croix avant le christianisme (Ch. M.)	223	297
Mossmann, Etude sur l'histoire des Juifs à Colmar (Rod. Reuss)	201	224
— Murbach et Guebviller (Rod. Reuss)	219	283
Nève, voy. Çankara Acharya.		
Nibelungenlied (le), voy. Classiques allemands du moyen âge.		

Digitized by Google

	Art.	Pages
Numismatique gauloise (la) en 1864 et 1865 (Anatole de Barthélemy).....	233	337
Numismatique gauloise, voy. Aperçu.		
Pascual de Gayangos, voy. Salazar.		
Perrens, Histoire de la littérature italienne (K. Hillebrand).....	185	171
Perry, éditeur de la Morte Arthure, voy. Anciens textes anglais.		
Pétion, Buzot, Barbaroux, Mémoires, p. p. Dauban, (J.-J. Guiffrey).....	191	191
Petzholdt, Bibliotheca bibliographica (F. A.).....	244	364
Pichard, Essai sur Moïse de Khoren (ω).....	240	357
Platon, Euthydemus et Laches, p. p. Badham (Dübner).....	213	263
Plaute, le Câble, p. p. Benoist (Ch. M.).....	232	327
Potvin, voy. Chrestien de Troyes.		
Rabasté, De la langue osque (Ch. M.).....	183	165
Ravaisson, Archives de la Bastille (T. de L.).....	215	269
Razès, Traité de la variole et de la rougeole, trad. par Leclerc et Lenoir (H. Z.).....	221	298
René d'Argenson, Notes, p. p. Larchey et Mabille (II).....	158	61
Ribadieu, Histoire de la conquête de la Guyenne par les Français (T. de L.)....	151	41
Rilliet, voy. Delisle.		
Rosalba Carriera, Journal, p. p. Vianelli, traduit par Sensier (J.-J. Guiffrey).	146	26
Rossel d'Aigaliers, Souvenirs de la guerre des Camisards, p. p. Frosterus (Rod. Reuss)	253	401
Rouleaux des morts, recueillis et publiés par Delisle (T. de L.)	258	280
Ruble (de), voy. Monluc.		
Saint-Evremont, Œuvres, p. p. Ch. Giraud (E. S.).....	173	119
Salazar (de), Lettres familières, p. p. Pascual de Gayangos (J.-M. Guardia)..	163	85
Saulcy (de), voy. Numismatique gauloise.		
Science (La) au XIXe siècle (ω)	230	323
Sensier, voyez Rosalba Carriera.		
Servois, voy. La Bruyère.		
Sigart, Glossaire étymologique montois (P. M.).....	202	224
Spach, Œuvres choisies (Rod. Reuss.).....	196	207
Spence Hardy, Légendes et théories des bouddhistes (L. Feer).....	159	65
Tamizey de Larroque, voy. Colletet.		
Theophraste, Œuvres, p. p. Wimmer. (Dübner).....	154	50
— Traité sur la piété (Ch. Thurot).....	222	294
Thynne, voy. Anciens textes anglais.		
Tischendorf, Apocalypses apocryphes (A. L. H.).....	138	1
Tross, voy. Clef d'amour.		
Vallet de Viriville, voy. Berry.		
Variété, — La Chanson de Jean Renaud (Rathery).....	»	287
— Les Chansons populaires de la Touraine (Auguste Brachet).....	»	125
— Le Glossaire d'un patois, sujet de concours proposé aux sociétés savantes.....	»	95

Digitized by Google

	Art.	Pages
Variétés, — Les Manuscrits pali de la collection Grimblot (H. Z.)	»	211
— Revue consacrée aux antiquités bibliques	»	306
— La Table des trente premières années du Magasin pittoresque	»	45
— Publication du ms. de ballades de Th. Percy.		
VIANELLI, voy. ROSALBA CARRIERA.		
VILLERMONT (de), Ernest de Mansfeldt (Rod. Reuss.)	141	8
VIOLLET, Recherches sur l'élection des députés aux États-Généraux de Tours (T. de L.)	200	222
VIRGILE et KALIDASA, Les Bucoliques et le Nuage messager, trad. en vers par A. LEFEVRE (L. Feer)	153	49
WAITZ, Histoire de la constitution allemande (Rod. Reuss)	166	97
WATTENBACH, Les sources de l'histoire allemande au moyen âge (P. M.)	161	77
WEGELE, Vie et œuvres de Dante (K. Hillebrand)	247	378
WEIGEL, Les œuvres des peintres dans leurs dessins (Y.)	245	370
WEIL, voy. Eschyle.		
WENIGER, Anaxandridas, Polémon, Hégésandre (J. Kl.)	254	405
WIMMER, voy. THEOPHRASTE.		

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.
FEB 5 1907

Lucrèce trad. Pongerv. 357

Hist. litt. selon H. Hillebrand 171

J. Paris : l'Iliade n'est pas une collection de chansons popul. 187

Diversions (Bourneau) 352

Lucr. de Coligny 159

Goethe 105

Lorrain 203

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01481 4084

Digitized by Google